



HAL
open science

**L'aventure sous-marine : Histoire de la plongée
sous-marine de loisir en scaphandre autonome en France
(1865-1985)**

Vianney Mascret

► **To cite this version:**

Vianney Mascret. L'aventure sous-marine : Histoire de la plongée sous-marine de loisir en scaphandre autonome en France (1865-1985). Education. Université Claude Bernard - Lyon I, 2010. Français. NNT : 2010LYO10220 . tel-00839091

HAL Id: tel-00839091

<https://theses.hal.science/tel-00839091>

Submitted on 27 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

N° d'ordre

Année 2010

THESE DE L'UNIVERSITE DE LYON

Délivrée par

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1

ECOLE DOCTORALE
EDUCATION – PSYCHOLOGIE – INFORMATION ET COMMUNICATION

DIPLOME DE DOCTORAT

(arrêté du 7 août 2006)

Soutenue publiquement le 22 Octobre 2010

par

M. MASCRET VIANNEY

L'aventure sous-marine.

Histoire de la plongée sous-marine de loisir en scaphandre autonome en France (1865-1985)

Sous la direction de Thierry TERRET

JURY :

M. Thierry TERRET, Professeur, Université Claude Bernard Lyon 1
M. Bertrand DURING, Professeur, Université Paris Descartes, rapporteur
M. Raphaël MASSARELLI, Professeur, Université Claude Bernard Lyon 1
M. Jean SAINT-MARTIN, H.D.R. Université Claude Bernard Lyon 1, rapporteur
M. Pierre-Olaf SCHUT, Maître de Conférence, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Au démarrage de ce travail universitaire, je ne pensais pas souscrire aux remerciements qui m'ont souvent semblé de principe, mais au moment de franchir cette étape, je m'y plie volontiers tant la rédaction de cette thèse me semble devoir à bien plus de personnes qu'à moi seul. Merci donc à tous ceux pour qui ont bien voulu accorder quelque importance à mes recherches, en particulier Thierry Terret qui m'a guidé avec disponibilité et justesse. Mes rencontres avec les chercheurs lillois, lyonnais et grenoblois ont toujours été fructueuses et dynamisantes, merci à eux. Enfin, et surtout, merci à Sabine, Léo et Basile qui ont fait preuve d'une patience sans laquelle l'exploration de l'aventure sous-marine n'aurait sûrement pas pris cette forme.

« Ainsi est né un type d'homme nouveau, enrubanné de fables autant que, parfois, d'herbes marines lorsqu'il émerge de ses pérégrinations invisibles. »

Condroyer E. Les pionniers de la plongée. Paris, Editions : J. Peyronnet, 1948, page 200.

Sommaire

Sommaire	3
Introduction générale, l'aventure sous-marine.....	5
1° De quelle plongée parle-t-on ?	7
2° Une Histoire culturelle	9
3° Des histoires de plongée.....	11
4° Hypothèse	14
5° Périodisation et plan	19
PARTIE 1 - Du casque au masque, 1865-1935.....	23
CHAPITRE 1 : Le scaphandre autonome.....	27
1.1. Les cloches de plongée.....	29
1.2. Les premiers « scaphandriers ».....	37
1.3 Le scaphandre autonome de Rouquayrol et Denayrouze.....	49
CHAPITRE 2 : Quand la science s'en mêle... ..	60
2.1 Plongée et science.....	60
2.2 La plongée au service de la science.....	67
2.3 Descendre...mais aussi remonter : la décompression.....	72
CHAPITRE 3 –Plongée sans air, « plonger inutilement »... ..	76
3.1 L'apnée sportive	81
3.2 La pêche à la nage	86
PARTIE 2 - La naissance des loisirs sous-marins : structuration et différenciation, 1935-1960.....	94
CHAPITRE 4 / Les travailleurs sous-marins.....	97
4.1 La plongée militaire	97
4.2 La plongée industrielle, la Sogetram	121
CHAPITRE 5 / L'aventure touristique.....	130
5.1 La presse spécialisée	133
5.2 Le Club Méditerranée.....	150
CHAPITRE 6 / L'aventure sportive	165
6.1 Les sociétés de pêche à la nage.....	166
6.2 Le rassemblement fédéral de 1948.....	174
6.3 Le rassemblement fédéral de 1955.....	183
6.4 Ouverture mondiale et crise nationale	191
6.5 Le cas de l'Algérie	196

PARTIE 3 - L'autonomisation et la professionnalisation du loisir, 1960-1985.	207
CHAPITRE 7 : Une pratique légitime de loisir	214
7.1 La construction d'un modèle technique de référence : étude des livrets techniques.....	215
7.2- L'offre associative.....	235
7.3 La féminisation d'une pratique « dangereuse ».....	252
CHAPITRE 8 : L'offre commerciale.....	272
8.1 L'implantation des marques et des firmes.....	274
8.2 L'offre de vacances « plongée »	291
CHAPITRE 9 : Vers une professionnalisation de l'encadrement.....	310
9.1 – Histoire des brevets d'encadrement, du moniteur fédéral au Brevets d'Etat	310
9.2 – les syndicats professionnels	333
CONCLUSION GENERALE	345

Introduction générale, l'aventure sous-marine...

L'aventure sous-marine ! C'est le titre du livre de Philippe Diolé¹ paru en...1951. C'est aussi le nom de la première revue de plongée diffusée² en kiosque de 1954 à...1981. Cinquante ans après, peut-on encore parler d'aventure ? Si après la guerre tout est encore à inventer ou pour le moins à mettre en œuvre, qu'en est-il aujourd'hui ? Les équipements comme les connaissances ont progressé, les moyens dont peut disposer le plongeur moderne sont plus accessibles, les limites du raisonnable sont posées et pourtant...

Et pourtant la presse estivale titre toujours autour d'accidents de plongée, régulièrement les monstres abyssaux sont remontés à la une des quotidiens, les naufrages sont toujours terribles, dramatiques et chargés de sens. La mer, les lacs et les rivières persistent dans une symbolique de voyage, de rite initiatique d'un monde « à part »³. Pour un plongeur l'incursion dans l'Alma Mater subaquatique reste toujours ordalique⁴. « *Elle intègre la problématique du changement d'état et de la métamorphose. Elle est associée à la logique du passage* »⁵. C'est sans doute ce passage de l'autre côté du miroir, ce retour dans les trois dimensions du cocon intra-utérin mais aussi la représentation d'une activité « engagée » qui font toujours de la plongée une aventure individuelle. L'aventure est toujours présente dans l'engagement réel et surtout symbolique dans l'univers sous-marin. Ce sont vraisemblablement les représentations de ce qu'est l'aventure sous-marine qui se sont peu à peu transformées, comme Diolé l'écrivait déjà il y a plus d'un demi-siècle :

*« Certes les plongeurs connaissent « l'aventure ». Ce n'est pas celle que les terriens leur prêtent. La grande, la merveilleuse aventure, c'est de vivre là où ne venaient que les noyés et d'y vivre paisiblement, bourgeoisement, sans danger. »*⁶

On pressent bien l'importance de l'imaginaire sous-marin dans une conquête qui est loin de n'être que technologique. D'ailleurs, si Cousteau marque dans les années 60, l'évolution de l'aventure sous-marine, c'est autant dans sa capacité à transformer les

¹ DIOLE P. L'aventure sous-marine. Paris, Editions Albin Michel, 1951.

² La revue L'aventure sous-marine comptera 134 numéros d'avril 1954 à juin 1981.

³ CHAUVAUD F. Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours. Paris, Editions : Créaphis, 2007.

⁴ LE BRETON D. Passions du risque. Paris : Editions : Métailié, 1991.

⁵ TERRET T. Les symboliques de l'eau et l'immersion du nageur aux premiers temps : essai d'interprétation. In, *Légendes, mythologies, histoire et imaginaire sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Centre Lillois de Recherche en Analyse du Sport, sous la dir. de M. GAUQUELIN, A. LECLERCQ et J.-M. SYLVAIN, 1995, pp.195-202.

représentations de l'exploitation des fonds marins que dans celle d'un remarquable (et bien entouré...) inventeur. L'invention du loisir sous-marin doit tout autant au Commandant Le Prieur⁷ qui en construit les fondations dans les années 30. Mais pour beaucoup, Jacques-Yves Cousteau reste le père de la plongée moderne. D'une part, parce qu'on lui attribue la paternité, avec l'ingénieur Emile Gagnan, du détendeur permettant de respirer de l'air comprimée. Certes, mais nous verrons que cette invention était déjà utilisée près d'un siècle auparavant. D'autre part, parce qu'il a fait entrer l'univers sous-marin dans les foyers, d'abord par le cinéma puis ensuite par la télévision au travers des aventures de la Calypso. Alors, synergie, conjonction, convergence... certainement, mais pas hasard pour autant. La prouesse technologique n'est, au final, qu'un élément parmi d'autres et il faut faire émerger les héritages et filiations pour comprendre la plongée « moderne ». Avec 70 ans de recul⁸ peut-on dégager, dans son histoire, des axes, des perspectives datées qui, finalement, expliquent ce qu'est aujourd'hui le loisir sous-marin ? Autrement dit, qu'est ce qui dans l'histoire d'une activité permet d'expliquer qu'elle devienne une pratique « normale » connue et reconnue, une pratique légitime ? Mais avant cela, il semble nécessaire de préciser, de définir ce que « plongée de loisir en scaphandre autonome » signifie.

⁶ DIOLE P. *L'aventure sous-marine*, Op. cit., p. 11-12.

⁷ LE PRIEUR Y. *Premier de plongée*. Editions : France-Empire, 1956.

⁸ Le premier club de plongée en scaphandre autonome à des fins de loisir date de 1935.

1° De quelle plongée parle-t-on ?

Si comme le souligne Jean-François Loudcher à propos de la boxe française : « *Le problème de la définition de l'objet d'étude est ici au centre du débat* »⁹, il en est de même lorsqu'on évoque la plongée sous-marine. Les représentations que chacun s'en fait conditionnent une compréhension propre. Thierry Terret l'a mis en évidence à propos du plongeon au début du XX^e siècle. Il montre comment l'utilisation d'un même terme est en réalité porteuse de sens différents qui se traduisent dans la définition d'une pratique légitime. Le terme « diving » regroupe en Angleterre jusqu'à la fin du 19^e siècle, pas moins de quatre formes distinctes de pratiques physiques :

*« (...) une technique de départ permettant un gain de temps dans le cas des courses de natation, une performance aérienne spectaculaire, une épreuve de distance nagée sous l'eau, ou encore une épreuve de distance nagée sous l'eau à la suite d'une entrée dans l'eau »*¹⁰.

Encore aujourd'hui, le « plongeur » peut tout aussi bien cacher un pratiquant de plongée en bouteille qu'un adepte du plongeon à partir d'un plongeoir. Le randonneur subaquatique en palmes, masque et tuba passe bien plus de temps sur l'eau, voir l'intégralité de sa ballade, que sous l'eau, et pourtant il plonge !

Mais quoi de commun entre le scaphandrier porteur d'un casque en cuivre avec des chaussures plombées et le polynésien apnéiste cueilleur de coquillage ? Quoi de commun entre le touriste sous-marin avec sa bouteille sur le dos et le travailleur sous-marin des champs pétrolifères de mer du Nord ? Quoi de commun entre le nageur avec palmes compétiteur de haut niveau et le randonneur sous-marin, pratiquant occasionnel s'il en est ?

Est-ce le fait de rester sous l'eau qui caractérise la plongée ? Sûrement, mais pourtant la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins accueille en son sein des activités où l'immersion complète n'est que facultative comme la nage avec palmes ou la descente en eaux vives... L'immersion ne suffit plus à définir l'activité sous-marine et le sous-marinier enfermé pendant des mois dans sa coque d'acier n'a rien de commun avec notre promeneur subaquatique. Si la technologie mise en œuvre permet de différencier certaines pratiques

⁹ LOUDCHER J-F. Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1797-1978). Paris : Editions : L'Harmattan, 2000, page 11.

¹⁰ TERRET T. Plongeon dans l'histoire. « L'invention » du plongeon sportif avant la première guerre mondiale. Revue STAPS, n°72, 2008, p. 119-133.

sous-marines, elle ne semble pas suffire pour les rassembler. Le recours à un équipement individuel spécifie mieux notre objet d'études. D'un côté les apnéistes qui s'immergent sans source d'air supplémentaire, de l'autre les plongeurs disposant d'air supplémentaire, mais en distinguant ces sources suivant quelles soient portatives (les bouteilles de plongées) ou fixes (les pompes d'air comprimé). Différenciations pratiques mais qui, si elles se centrent sur les moyens de rester sous l'eau, omettent complètement la raison d'être de ces immersions.

L'étude d'une pratique de loisir nous oblige à distinguer nettement deux catégories : ceux qui travaillent et ceux qui s'amusent. Avec, évidemment des difficultés pour catégoriser dans l'une ou dans l'autre ceux qui s'amusent en travaillant ou ceux qui travaillent en s'amusant, par exemple, les nombreux archéologues sous-marins bénévoles. Dans ce cas, c'est la rémunération qui devient un moyen de différencier les uns des autres. La différenciation n'est pas innocente puisque la législation du travail est très stricte quant aux diplômes nécessaires au vrai « professionnel » du travail sous-marin avec ses contraintes de visites médicales et de mise en œuvre. Mais quid alors des professionnels travaillant dans le loisir ? Le cas est toujours ambiguë des moniteurs de plongées (brevetés d'Etat) qui sont parfois, mais pas toujours, assimilés à des travailleurs en milieu hyperbare. Mais les pratiques de loisirs sous-marins sont enracinées dans les pratiques professionnelles.

L'étude d'une histoire de la plongée professionnelle est donc nécessaire mais n'est pas encore, ou très peu réalisée. Elle semble pourtant indispensable pour cerner les filiations de ce type de plongée avec la plongée loisir de la seconde moitié du XX^e siècle. Il faut entendre par *plongée professionnelle*, les immersions à des fins utilitaires. Plongeurs du BTP, plongeurs « off shore » de l'exploitation pétrolière, mais aussi plongeurs pêcheurs d'éponges ou cueilleurs de coquillages. La plongée « pro » type COMEX¹¹ ou SOGETRAM¹², est pour l'instant aux mains des témoins ou collectionneurs, certes passionnés mais pas encore objet d'études historiques, contrairement à la plongée militaire un peu mieux lotie en termes de travaux historiques, et dont l'impact sur la plongée loisir est, lui aussi, prépondérant.

En centrant nos travaux sur « la plongée sous-marine de loisir en scaphandre autonome en France », nous croisons les approches entre un moyen de s'immerger (le scaphandre autonome), et un but (les pratiques de loisirs). Pour autant, nous nous devons de prendre en compte certaines pratiques périphériques. Ainsi, la première partie de notre travail concernant l'immersion entre 1865 et 1935 laisse une place importante aux scaphandres à casque (reliés à la surface) ou aux pratiques sans équipement comme l'apnée et la chasse

¹¹ Compagnie Maritime d'Expertise.

sous-marine. De même, dans une seconde partie, nous évoquons les pratiques professionnelles comme la première entreprise de travaux sous-marins, la SOGETRAM, dans les années 50. La « professionnalisation », dans le sens d'une construction d'un corps de métier spécifique (les moniteurs de plongée) est centrale dans la dernière partie concernant les pratiques entre 1960 et 1985. Une étude des pratiques du *Club Méditerranée* inclut la mise en place d'un univers professionnel, celui de moniteur de « plongée loisir », dès le début des années 50. Enfin, contrairement aux travaux sur l'Aquatic Fitness de Terret et Humbert¹³, la dimension géographique ne nous semble pas fondamentale dans la perspective de la légitimation d'une pratique Française entre 1865 et 1985. Nous ne délaierons pas pour autant l'analyse des influences « étrangères » tel l'impact des Expositions Universelles tout au long du XIX^e siècle sur la circulation des idées, ou encore celui de l'Autrichien Hans Hass (un des premiers vidéastes sous-marin) pendant la Seconde Guerre mondiale.

Au final, c'est bien de la plongée en tant que pratique de loisir, avec un scaphandre autonome, c'est-à-dire non relié à la surface que nous étudions.

2° Une Histoire culturelle

En associant technologie et imaginaire, on perçoit la nécessité d'une histoire culturelle, conférant aux objets la valeur, le sens des instants repérés comme pertinent. Evidemment, une telle approche doit s'efforcer d'éviter les « *difficultés quasi structurelles* »¹⁴ que sont, d'une part, l'explication du sens à posteriori (« *l'objet a tendance à se dérober* »), et d'autre part, celui de sa légitimité (« *si cet objet est historiquement dense est-il historiographiquement noble pour autant ?* »).

A la question de sa légitimité, Jean-François Sirinelli répond par un changement d'échelles. Il confère aux « (...) *faits apparemment sans grande consistance historique* (...) », un effet de loupe « (...) *permettant de saisir des phénomènes structurels moins directement perceptibles* »¹⁵.

¹² Société Générale des Travaux Maritimes et Fluviaux.

¹³ TERRET T., HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002.

¹⁴ SIRINELLI J.F. Les baby-boomers. Une génération 1945-1969. Paris, Editions : Fayard, 2003, pages 14-15.

¹⁵ SIRINELLI J.F. Les baby-boomers. Une génération 1945-1969. op. cit, 2003, page 16.

Une pratique de loisir telle que la plongée sous-marine est porteuse de sens, de normes, de valeurs, elle témoigne de mutations socioculturelles. C'est cette capacité qu'ont les activités physiques à être « *chargées de sens dans un groupe humain à une date donnée* »¹⁶ qui confère un intérêt à l'étude d'une telle pratique. Sa mise en perspective historique au travers d'une thématique plus générale qui est celle de la légitimation d'une pratique physique de loisir semble d'autant plus pertinente qu'une telle « mise en musique » n'existe pas. Pourtant, Olivier Hoibian a montré l'intérêt de développer ce type d'approche au travers l'histoire de l'alpinisme¹⁷. Thierry Terret (natation¹⁸, Aquatic fitness¹⁹ avec H. Humbert, water-polo²⁰ avec P. Charroin) comme Jean-François Loudcher pour la savate²¹, Christian Vivier pour le canotage²² ou Pierre-Olaf Schut²³ pour la spéléologie, ont largement démontré l'intérêt d'une histoire du sens dans les pratiques physiques.

La plongée sous-marine autonome hérite d'expérimentations pionnières comme les cloches de plongées ou les scaphandriers « pieds-lourds ». L'évolution se poursuit lentement, non linéairement, et intègre, plus ou moins rapidement, les connaissances scientifiques de l'époque. Jean-Pierre Joncheray et Pierre Martin-Razi, traduisent fort justement cette histoire « totale » qui est celle de l'exploration sous-marine :

« Si la plongée est évidemment née des découvertes médicales, des progrès technologiques et des prises de risques qui ont été le fait d'individus ou d'équipes réduites, elle a -aussi- bâti son essor sur un bouleversement social. En d'autres termes, elle doit autant à Blum qu'à Cousteau, à André Citroën qu'à Paul Bert, à Gilbert Trigano qu'à Valsalva, à Luc Besson qu'à la Fédération française d'études et de sports sous-marins. Tout est lié. »²⁴.

Olivier Hoibian a montré à propos de l'alpinisme comment cette pratique s'est transformée au fil des ans dans une lutte pour s'approprier la « pratique légitime ». L'« excursionnisme cultivé » du XIX^e siècle, réservé aux gens aisés mettra du temps avant de

¹⁶ RIOUX J-P. et SIRINELLI J-F. La culture de masse en France de la Belle époque à aujourd'hui. (Sous la dir. de), Paris, Editions : Fayard, 2002, page 11.

¹⁷ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000.

¹⁸ TERRET T. Naissance et diffusion de la natation sportive. Paris, Editions : L'Harmattan, 1994.

¹⁹ TERRET T., HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002.

²⁰ TERRET T., CHARROIN P. L'eau et la balle, une histoire du water-polo. Paris, Editions : L'Harmattan, 1998.

²¹ LOUDCHER J-F. Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1797-1978). Paris, Editions L'Harmattan, 2000.

²² VIVIER C. La sociabilité canotière. La société nautique de Besançon. Paris, Editions : L'Harmattan, 1999.

²³ SCHUT P-O. L'exploration du monde souterrain entre Science, Tourisme et Sport. Une histoire culturelle de la Spéléologie, Université de Lyon 1, Thèse STAPS, (Dir. T. Terret), 2005.

²⁴ JONCHERAY J.P. et MARTIN-RAZI P. Un siècle de plongée sous-marine, 1899-1999. Marseille, Editions : A. Barthélemy, page 9.

devenir sportif, puis populaire. Si la plage ne devient un espace ludique qu'au début du XX^e siècle²⁵, comment l'espace sous-marin aurait-il pu être objet de loisir ? Alain Corbin parle d'une invention de la montagne²⁶, de même, on ne peut parler d'une invention du dessous des mers que dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Même si les innovations technologiques importantes en plongée ont parfois lieu en mer mais plus souvent ... en rivières. L'Oder pour Klingert, la Seine pour Cousteau et Gagnan, le Lot pour Rouquayrol et Denayrouze furent, en effet, le terrain d'expériences pionnières conséquentes.

3° Des histoires de plongée

De quelles sources dispose-t-on pour appréhender cette histoire de la conquête du monde sous-marin ?

La plupart des livres concernant la plongée survolent l'histoire de l'activité et précisent généralement qu'elle devient moderne grâce à l'invention du détendeur, par Cousteau et Gagnan vers 1945, qui permet au plongeur de respirer à toutes profondeurs. Pourtant, cette invention a déjà été « faite » par Commeinhes en 1942, par Fernez et Le Prieur en 1926 et plus précocement encore, utilisée par Rouquayrol et Denayrouze en 1865. L'histoire de la plongée en scaphandre autonome démarre donc réellement en 1865, à Espalion, petit bourg de l'Aveyron.

Puisque nous avons choisi de croiser l'histoire d'une technologie (le scaphandre autonome) avec celle d'un but à l'immersion (le loisir sous-marin), nous devons bien admettre que faire naître la plongée loisir en scaphandre autonome en 1945, c'est occulter sa « puberté » de 1935 à 1945, c'est-à-dire les premières immersions en scaphandre autonome à des fins de loisir et c'est aussi occulter sa période de « gestation » qui est celle de l'existence de l'appareil dès 1865. Certes, une étude plus précise des engins plongeurs du XIX^e siècle pourrait élargir cette gestation au scaphandre de Lemaire D'Augerville de 1828, ou à celui de Pouillot en 1827, voir, pourquoi pas, à celui de Touboulic en 1808, ou encore au recycleur de Saint-Simon-Sicard, mais le régulateur d'air n'est pas encore « à la demande », c'est pourquoi

²⁵ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Paris, Editions : Hachette, 1996, Editions augmentée 2001, page 28.

²⁶ CORBIN A. L'avènement des loisirs 1850-1960. Paris, Editions : Flammarion, 1995, page 103.

nous retiendrons le scaphandre de Rouquayrol et Denayrouze comme invention technologique de la plongée « moderne ».

Dresser une carte de l'évolution de la plongée est périlleux, puisque :

« *Il est impossible de décrire une totalité et toute description est sélective ; l'historien ne lève jamais la carte de l'événementiel, il peut tout au plus multiplier les itinéraires qui le traversent* »²⁷.

Efforçons nous néanmoins de repérer les chemins déjà explorés.

Des histoires plus spécifiques existent comme celle des *bouées collerettes* présentée par Philippe Bourdelet²⁸ ou celle de *l'image sous-marine* de J.H. Baixe²⁹, ou encore celle du *jouet scaphandrier* de Philippe Damon³⁰. Entre le livre d'histoire des technologies et la biographie, faisons une place à part à un autre ouvrage³¹ de Philippe Damon relatant la carrière du premier fabricant français de scaphandre : Joseph-Martin Cabirol et celle de son concurrent Benoît Rouquayrol. Les biographies sont plus nombreuses : évidemment Cousteau³² où Philippe Tailliez³³, et aussi le père de la plongée off-shore Henri-Germain Delauze³⁴. Dans une approche plus événementielle, Joncheray et Martin-Razi proposent un remarquable survol du XX^e siècle, autour d'une iconographie riche et soignée³⁵. Pour une vision plus générale mais marquée par la qualité de sous-marinier de son auteur, le livre du Commandant Riffaud est un incontournable de cette histoire de la conquête sous-marine³⁶. On relève dans l'ouvrage de Riffaud quelques paragraphes très largement inspirés d'un livre plus ancien de Philippe Diolé³⁷, *L'aventure sous-marine*, de 1951. Ou encore, de celui de Pierre de Latil et Jean Rivoire³⁸ : *A la recherche du monde marin* paru en 1954, qui traite assez largement de l'histoire de l'exploration sous-marine. Enfin, à l'occasion de l'anniversaire de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins en 2007, Alain Foret et Pierre

²⁷ VEYNE P. Comment on écrit l'histoire. Paris, Editions du Seuil, 1971, page 37.

²⁸ BOURDELET P. Vingt mille bouées sous les mers. Paris, Editions : Librairie des plongeurs, 1989.

²⁹ BAIXE J.H. L'ancre et la caméra. Ollioules, Edition de la Nerthe, 1999.

³⁰ DAMON P. Le jouet scaphandrier et son histoire de Jules Verne à nos jours. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Alan Sutton, 2005.

³¹ DAMON P. Etude sur l'évolution technique du Scaphandre Cabirol et du régulateur Rouquayrol. Paris, Editions : Jouve, Tome 1-1829-1865, 2008.

³² VIOLET B. Cousteau, une biographie. Paris, Editions : Fayard, 1993 ; DE ROMANOVSKI V. La face cachée de Cousteau. Paris, Edition : Odilon média, 1996 ; COUSTEAU J.Y. et SCHIEFELBEIN S. Jacques-Yves Cousteau. L'homme, la pieuvre et l'orchidée. Paris, Editions : Robert Laffont/Editions Plon, 1997 ; COUSTEAU J.M. Mon père, le commandant. Paris, Editions : L'archipel, 2004 ; CANS R. Cousteau « Captain Planet ». Paris, Editions Sans de la Terre, 2007.

³³ MOUTON P. Philippe Tailliez, le père de la plongée. Grenoble, Editions : Glénat, 1995.

³⁴ H-G Delauze est le fondateur de la COMEX, célèbre entreprise de travaux et d'expertise sous-marine s'illustrant, notamment dans les constructions d'ouvrages immergés, la prospection pétrolière en mer et la plongée dite « a saturation ». DUNOYER DE SEGONZAC A. Un conquérant sous la mer. Henri-Germain Delauze. Paris, Editions : Buchet/Chastel, 1992.

³⁵ JONCHERAY J.P. et MARTIN-RAZI P. Un siècle de plongée sous-marine 1899-1999. Editions : Barthélemy, 1999.

³⁶ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. Paris, Editions : Albin Michel, 1988.

³⁷ DIOLE P. L'aventure sous-marine. Op. cit, 1951.

Martin-Razi ont assumé la lourde tâche d'écrire Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques³⁹, un remarquable ouvrage de près de 900 pages avec une iconographie très riche là aussi et qui rassemble bon nombre d'éléments utiles pour enrichir une histoire problématisée de l'exploration sous-marine. Deux ouvrages sont encore à signaler de part la qualité de leurs contenus et les thèmes abordés. Il s'agit d'abord d'un autre ouvrage de Damon⁴⁰ qui, en s'immergeant à l'Institut National de la Propriété Industrielle, a pu dresser un inventaire des technologies de l'industrie du scaphandre français au XIX^e siècle. Autre livre remarquable dans sa démarche : celui de Daniel David⁴¹ qui, après des recherches rigoureuses, s'attache à contextualiser les inventions des précurseurs de la plongée autonome entre 1771 et 1853.

Enfin, des ouvrages plus récents traitent de l'histoire de la plongée militaire⁴². Dernièrement, un recueil de témoignage⁴³ égrène l'histoire de la SOGETRAM⁴⁴, première entreprise de travaux sous-marins fondée en 1952 à Paris. Cet ouvrage reflète la volonté de mémoire des instigateurs, qui sont aussi les auteurs, de ces expériences subaquatiques. Il traduit aussi un souci d'enraciner une pratique professionnelle dans une approche non mercantile, où la camaraderie est toujours mise en avant. Le préambule de l'ouvrage souligne que : *«Tous ont subi l'influence de cette culture de la « Communauté » qui les réunit encore aujourd'hui malgré les aléas que la vie peut engendrer.»*⁴⁵. On relève ainsi que l'histoire d'une pratique de loisir doit aussi être située dans son univers professionnel. Le « monde du silence » est un microcosme où les acteurs sont souvent les mêmes dans des registres différents. Ainsi, on ne peut pas comprendre l'histoire de la plongée sans appréhender le rôle de l'Armée ou du *Club Méditerranée*. Ces organismes sont en partie fondateurs de l'univers actuel de la plongée. Mais de quelle plongée s'agit-il ?

La plongée sous-marine de loisir en scaphandre autonome..., concerne bien la plongée avec des bouteilles d'air comprimé sur le dos. Elle est dite autonome car sans lien

³⁸ DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Paris, Editions : Plon, 1953.

³⁹ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions FFESSM, 2007.

⁴⁰ DAMON P. Les plongeurs de l'histoire, naissance de l'industrie du scaphandre français au 19^e siècle. Etréchy, 2003.

⁴¹ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. Saint-Brieuc, 2008.

⁴² Entre autres : ROBINET C. et GUILLOU L. La plongée autonome. Le temps des pionniers. Editions Marines, 1999 ; PESCADERE et JUBELIN Le commando Hubert. Editions Roch productions, 1999 ; DESMARETZ G. La plongée militaire. Paris, Editions Chiron, 2001 ; CLEMENS-MORISSET L. La marine Nationale au Féminin : de 1943 à nos jours. Saint Cyr sur Loire, Editions Allan Sutton, 2003 ; MICHELETTI E. Les combattants des ténèbres. L'extraordinaire histoire des nageurs de combat. Paris, Editions : Histoire & Collections, 2005.

⁴³ SCAPH 50, (Collectif) Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Allan Sutton, 2004.

⁴⁴ SOGETRAM : Société GÉNÉrale de TRAvaux Maritime et fluviaux.

⁴⁵ SCAPH 50, Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963. op. cit, 2004, page 5.

direct avec la surface. De loisir, car n'ayant pas d'autre objet que le plaisir d'être sous l'eau et d'y observer son contenu. L'utilisation d'un « scaphandre », c'est à dire d'un appareil permettant une alimentation en air, la différencie de la plongée dite « libre » c'est à dire en apnée. Le terme de scaphandrier, inventé vers 1775, est aujourd'hui plus traditionnellement utilisé pour identifier les scaphandriers à casque, c'est à dire reliés par un ombilic à la surface (les « pieds lourds »). On comprend aisément que la plongée loisir actuelle, concrétisée par le premier regroupement formel en 1935 : le « Club des sous l'eau⁴⁶ » de Saint-Raphaël, se comprend au travers d'une vision plus ancienne de la conquête du fond des eaux.

Même si la plongée sous-marine est plus que millénaire, si elle s'aide d'un scaphandre depuis le début du XIX^e siècle, enfin si elle est autonome depuis 1860, pour devenir une pratique « de loisir », il faudra bien que la société conçoive la possibilité d'une immersion ludique et s'affranchisse d'une représentation de l'univers sous-marin plutôt inhospitalière.

4° Hypothèse

La légitimation d'une pratique de loisir nécessite la conjonction de plusieurs éléments. Terret et Humbert en relèvent huit dans le cas de l'Aquatic Fitness⁴⁷ : organisation, identité commune, marché, brevets, innovation technique et technologique, outils de diffusion, uniformisation des contenus, différenciation des modalités de pratique.

A propos d'une étude de sa diffusion, Thierry Terret et Henri Humbert bornent plus particulièrement la phase d'institutionnalisation aux USA, en 1984 avec la création d'une **organisation** [premier critère] qui deviendra prépondérante : l'Aquatic Exercise Association (A.E.A.) et terminent leur période par 1992, date qui marque le début de la diffusion internationale du modèle américain. Mais la création d'un organisme est une étape, sa pérennisation en est une autre. De fait, d'autres organisations existent, d'autres qualifications d'entraîneurs existent, ce qui « fait la différence », c'est sa pertinence conjoncturelle. En effet, les exercices dans l'eau sont à la confluence de courants thérapeutiques, sportifs, gymniques, de natation, de danse ou d'aérobic. Cette richesse nécessite de se rassembler pour éviter l'émiettement. Ruth Nova, jeune monitrice, crée cet espace de rassemblement que devient

⁴⁶ Qui deviendra le Club des scaphandriers et de la vie sous l'eau.

l'A.E.A. Elle permet l'expression d'une **identité commune** [deuxième critère] à des pratiquants jusqu'alors confinés dans leur propre espace de pratique.

C'est l'existence d'un **marché** [troisième critère] induit par le nombre de pratiquants (500 000 pratiquants aux Etats Unis en 1986) qui conduit à une demande de qualification supplémentaire des instructeurs par ces mêmes adhérents, ainsi qu'à une course à **l'innovation technique et technologique** [quatrième critère]. L'orientation commerciale de la pratique est une piste d'analyse importante dans l'appréhension des pratiques physiques.

Un second repère d'institutionnalisation est l'organisation d'un système de **diplôme reconnue** [cinquième critère]. Ce système d'affichage et de reconnaissance d'un niveau d'expertise est aussi bien destiné aux pratiquants qu'aux pouvoirs publics, qu'aux scientifiques ou aux industriels. Il permet à la fois d'imposer une légitimité et de s'assurer de son auto promotion par le biais du réseau qu'il génère.

Cette reconnaissance nécessite la mise en place d'**outils de diffusion** [sixième critère] d'information comme de témoignage de son activité, par exemple le journal The Akwâ Letter, en 1987. La diffusion d'un organe d'échange permet également d'aller vers une **uniformisation des contenus** [septième critère], elle renforce ainsi l'identité de la pratique⁴⁸. Pourtant cette uniformisation des contenus s'accompagne d'une **différenciation des modalités de pratique** [huitième critère]. Les auteurs soulignent que cette variété est également repérable dans l'ensemble des activités de fitness tant par la variabilité des charges (LIA, Stretching, TBC,...) que par l'hybridation avec des pratiques antérieures (yoga, danse,...). L'identité de l'A.E.A se retrouve en fait, autour des thématiques : spécificité, sécurité et qualité, ainsi que de trois approches : entraînement, rééducation et entretien.

Enfin, Terret et Humbert concluent leur analyse en rappelant que la diffusion d'une pratique est liée à des facteurs démographiques et sociaux ainsi qu'institutionnels, mais également des facteurs économiques et que son développement est aussi (surtout ?) un enjeu de recherche de monopole donc de pouvoir.

La diffusion de cette pratique s'appuie sur la concordance d'une conjoncture, d'un public, de structure et d'acteurs. C'est aussi l'émergence d'un versant professionnel. La mise en évidence, à propos d'une pratique non compétitive, d'un marché concernant aussi bien les

⁴⁷ TERRET T., HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002.

⁴⁸ Par exemple, celui des clubs Mickey proposé par B. Gresser, qui montre que l'organe d'information (Le journal de Mickey, 1934) a servi de prétexte à la diffusion d'un modèle d'activité pour promouvoir une marchandise. Le sport sur la plage. In : Une facette de l'identité institutionnelle : la naissance des clubs « Mickey », In, Fauché, Callède, Gay-Lescot, Laplagne. *Sport et identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, p. 247-256.

formateurs (brevets) que les industriels (matériel spécifique) semble être un repère intéressant de la place que peut prendre une pratique physique dans un univers concurrentiel.

En appliquant ce modèle d'analyse à la plongée sous-marine, nous voyons apparaître des phases différentes dans la légitimation de la pratique. Des éléments liés à une phase de structuration nécessitant la mise en place d'organisme mais aussi supposant d'avoir suffisamment progressé quant aux problèmes techniques et technologiques (même si des évolutions sont toujours possibles...), puis une phase de professionnalisation dans le sens d'une accession à un corps de métier spécifique⁴⁹, enfin, en ce qui concerne les facteurs économiques, la création d'un marché de la plongée est bien concomitante de la massification des pratiques. Comment pourrait-il en être autrement pour une activité qui passe de 15 769 adhérents en 1960 à 54 201 en 1975 pour atteindre 123 142 licenciés quinze ans plus tard en 1990 ?

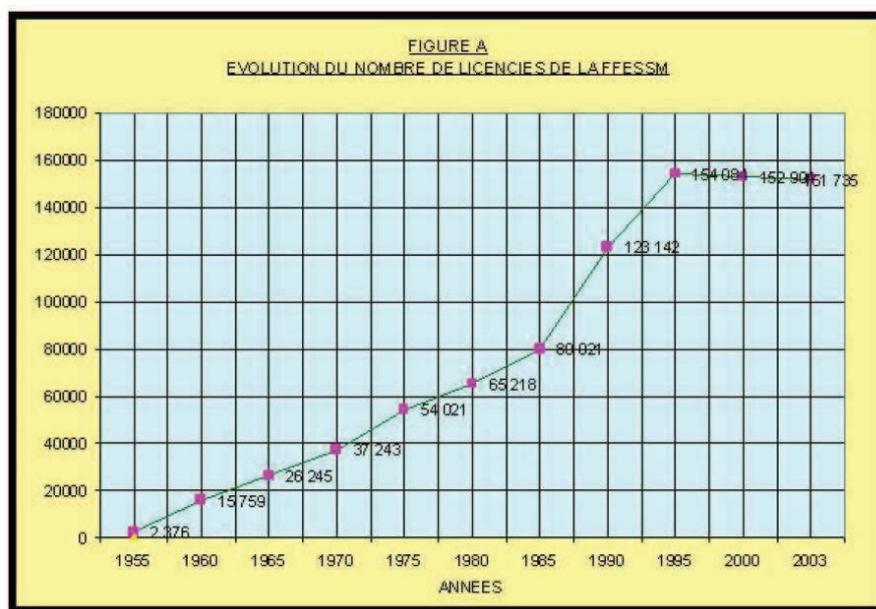


Tableau 1 : évolution du nombre de plongeurs de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins, 1955-2003, Source : FFESSM.

Mais ces facteurs économiques vont se révéler plus tôt par la création d'un syndicat de moniteurs professionnels par exemple, ou par la lutte pour la définition d'une pratique « légitime » au travers des revues spécialisées. Nous l'évoquerons largement dans la troisième partie de notre travail, même si cette mercantilisation de l'activité semble bien plus caractériser une période plus récente de l'histoire de la plongée. Quant à la pertinence

conjoncturelle évoquée par Terret et Humbert, elle est évidente tout au long de l'histoire de la plongée de loisir et nous semble suffisamment importante pour que les représentations de l'univers sous-marin par exemple, nécessitent d'être commentées à chaque époque étudiée.

En fait, une nouvelle grille d'analyse apparaît, qui associe cette fois, d'une part, les structures, les organisations plus ou moins formelles et, d'autre part les pratiques et pratiquants engagés dans ces structures. Mais à ces éléments « observables », il faut ajouter la dimension compréhensive, celle qui donne du sens. L'histoire culturelle d'une activité sportive passe par une explication, une analyse compréhensive des choix d'une époque. La difficulté est de ne pas justifier à posteriori tant « on connaît la suite » mais au contraire de chercher en quoi les évolutions d'une période, les ruptures ou continuités, s'inscrivent bien dans une logique propre. Par exemple, rattacher une « invention » de la plongée au détendeur de Cousteau et Gagnan en 1943, serait réducteur sans évoquer la création des palmes par de Corlieu en 1924, pour en rester à une simple analyse des technologies caractéristiques. En même temps, cette analyse des appareillages utilisés est révélatrice d'un rapport au monde sous-marin. En effet, le détendeur de Cousteau est déjà inventé en 1865 mais ne rencontre aucun succès tant il n'apporte pas d'avantages significatifs aux travailleurs sous-marins ! Lui adjoindre les palmes ouvre les portes à la plongée moderne à partir du moment où la position debout (celle des travailleurs nécessitant des semelles de plombs) est remplacée par la position couchée (des flâneurs et chasseurs sous-marins) permise avec ces palmes. On a bien un basculement ontologique possible par la conjonction de découvertes technologiques pertinentes au regard des représentations de l'activité. Nous étudierons plus en détail ce moment de l'histoire de la plongée où un détournement d'objet (les propulseurs de sauvetage de Louis de Corlieu) ouvre les portes d'une troisième dimension dans la construction de l'imaginaire marin. Pour cela, il faut bien s'attacher aux représentations de l'activité qui dépasse une simple histoire des inventeurs et donne du sens à l'analyse. Jean-François Sirinelli⁵⁰ parle bien de l'histoire culturelle comme celle d'une double histoire du sens, c'est-à-dire de la signification mais aussi de la circulation des représentations. Il est donc indispensable d'associer ces représentations aux pratiquants et pratiques, comme de centrer l'analyse sur les structures, les formes de groupement permettant leur expression. Car si les représentations « (...) se nourrissent de l'imaginaire collectif, elles participent également à sa

⁴⁹ Suivant les propositions de Gildas Loirand : Professionnalisation : de quoi parle-t-on ? In, *Dispositions et pratiques sportives*. Paris, Edition : L'Harmattan, 2004, pp. 217-227.

⁵⁰ SIRINELLI J-F. Comprendre le XXe français. Paris, Editions : Fayard, 2005.

redéfinition et, par là, se muent en indices d'un changement possible des mentalités »⁵¹. Entre invention et filiation, la place de la « réappropriation culturelle et symbolique » évoquée par Terret et Humbert⁵² ou plus indirectement Hoibian, ou Schut, semble bien être une piste de compréhension pertinente.

La légitimation d'une pratique de loisir se comprend en croisant les analyses. Celles des représentations, nous l'avons vue, mais aussi celle d'une socio-histoire qui resitue les transformations repérées dans un contexte plus général. L'hypothèse qui guide notre travail est bien celle d'une mise à jour des processus de légitimation d'une pratique physique de loisir. Cette légitimation, c'est-à-dire l'accession à la légitimité, se mesure d'une part par la mise en place d'institutions, de structures, et, d'autre part, par la « place » que prend une activité dans l'imaginaire collectif d'une époque. Cette convergence de structure, de pratiquant, de technique, de technologie et de représentation de l'immersion s'exprime dans des formes de pratiques différentes. Cette notion semble particulièrement pertinente dans notre cas puisqu'elle permet d'associer pratiques et représentations. Comme le souligne Pierre Arnaud :

« Par forme, entendons l'usage social d'une activité par des groupes dont les membres entretiennent entre eux des dispositions communes, et qui confèrent à leur pratique une même signification existentielle et symbolique »⁵³,

comme l'utilise Thierry Terret au sujet de la natation⁵⁴, Yves Morales à propos de du ski⁵⁵, ou Pierre-Olaf Schut dans le cadre d'une histoire de la spéléologie⁵⁶.

On pressent déjà que la légitimation de la plongée doit certes aux transformations structurelles et technologiques, mais qu'elle doit surtout à sa composante aventureuse. Christian Pociello ne souligne-t-il pas que les deux principaux volets de la puissance symbolique du sport sont : « *le culte de la performance* » mais surtout, ici : « *le goût de l'aventure* »⁵⁷... ?

⁵¹ GUIDO L. et HAVER G. La femme sportive : l'enjeu des images. In, (Sous la dir. de Laurent Guido et Gianni Haver), *Images de la femme sportive*. Chêne-Bourg/Genève, Editions : Georg Editeur, 2003, pp. 7-38.

⁵² TERRET T., HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002, page 18.

⁵³ ARNAUD P. Objet culturel, objet technique, objet didactique. Revue *STAPS*, numéro 7, 13 mai 1986, page 7.

⁵⁴ TERRET T. Les défis du bain, formes de pratiques, modèles et résistances dans les processus de diffusion de la natation sportive. Thèse de doctorat en STAPS, Université Lyon 1, 1992.

⁵⁵ MORALES Y. Le virage sportif du ski français dans l'entre-deux-guerres. In, Fauché S., Callède J-P., Gay-Lescot J-L. et Laplagne J-P. *Sport et Identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, 271-287.

⁵⁶ SCHUT P-O. L'exploration du monde souterrain entre Science, Tourisme et Sport. Une histoire culturelle de la Spéléologie. Thèse de doctorat en STAPS, Université de Lyon 1, (Dir. T. Terret), 2005.

⁵⁷ POCIELLO C. Les cultures sportives. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1995, 3^{ème} édition corrigée, 1999, page 266.

5° Périodisation et plan

Faire naître la plongée « moderne » au milieu du 19^e siècle n'est pas surprenant tant ce siècle est un siècle de révolution. Révolutions politiques et sociales avec l'avènement du capitalisme et la nouvelle prédominance d'une société bourgeoise dans la moitié du monde dite dominatrice⁵⁸. Révolution dans les techniques et technologies avec une industrialisation sans précédent et une utilisation forcenée de la vapeur ; le chemin de fer, le télégraphe rendent le monde accessible. Les transformations de l'appareil de production bouleversent l'économie et aussi les relations de l'homme avec le travail, terreau propice aux prochaines transformations sociopolitiques du début du XX^{ème} siècle⁵⁹. Mais aussi une révolution dans les sciences où les modèles classiques sont remis en cause (Eric Hobsbawm évoque : « *la fin des tranquilles certitudes* »⁶⁰), autant par la création de nouveaux appareils de mesure en médecine et biologie par exemple que par un rapport au monde différent remettant en cause l'immutabilité des connaissances antérieures⁶¹. Révolution médiatique avec, bien sûr, la nouvelle place prise par les journaux mais aussi l'importance de l'alphabétisation et du nombre conséquent de « sociétés savantes ».

Dans ce contexte, et à partir du choix de l'autonomie comme une des caractéristiques centrales de notre objet d'étude, la date de 1865 s'impose comme une borne incontournable à notre réflexion, avec l'invention du détendeur Rouquayrol-Denayrouze. Des scaphandres « autonomes » antérieurs sont également évoqués car ils annoncent cette avancée technologique cruciale, mais, pour autant, aucun n'est fabriqué en série à des fins de commercialisation. Nous restons, avant le scaphandre de Rouquayrol et Denayrouze, dans le domaine de l'invention, de l'exceptionnel, même si certains en font un usage personnel mercantile. Bien sûr, nous évoquerons largement l'avant 1865, pour mieux comprendre comment ce milieu de 19^e siècle caractérise à la fois une percée technologique mais aussi une transformation des représentations de l'aventure sous-marine.

Le second élément caractéristique de notre étude, en plus de l'autonomie, est celui d'une pratique de loisir. L'année 1935 devient la seconde borne de notre recherche puisque

⁵⁸ HOBBSAWM E. *L'ère des empires, 1875-1914*. Paris, Editions : Arthème Fayard, 1989 pour la traduction française, 1987. Notamment le chapitre premier : *La révolution centenaire*, pp 25-50.

⁵⁹ MALET et ISAAC *L'histoire, La naissance du Monde moderne, 1848-1914*. Paris, Editions : Hachette, 1961, pp 47-58.

⁶⁰ HOBBSAWM E. *L'ère des empires, 1875-1914*. Op. Cit., 1987, pp.313-336.

c'est à cette date qu'est créée en France le premier club de loisir sous-marin en scaphandre autonome : le Club des Sous l'Eau de Saint-Raphaël. A ce moment, l'usage ludique de la mer est engagé et ne s'arrêtera plus. Période propice à l'engouement associatif sportif avec la mise en place progressive de la semaine de 40 heures et surtout des congés payés. Le sport est bien une affaire d'Etat, en témoigne la mise en place du Sous secrétariat des Sports et Loisirs de Léo Lagrange ou la politisation de l'engagement aux Jeux Olympiques de l'Allemagne nazifiée de 1936. « Trains de ski », Auberge de Jeunesse, Scoutisme, l'avant guerre s'inscrit dans une dynamique de sport et de plein air auquel n'échappe pas les pratiques nautiques méditerranéennes. Tous ces éléments ne doivent pas être perçue comme l'expression d'une période béatement optimiste, au contraire, ils se posent plutôt comme un contre coup à la montée certaine des fascismes italiens et allemands. Le Duce s'empare de l'Ethiopie et Hitler se réapproprie la Rhénanie, la conjoncture économique est mauvaise, et même si, côté français, peu de monde ne croit en une nouvelle guerre, l'affaire est en route.

La première formalisation autour de la plongée de loisir en scaphandre est l'œuvre d'un militaire, le Commandant Le Prieur, tant il est vrai que la plongée reste une affaire de soldats et de professionnels. La première partie de notre travail, bornée entre 1865 et 1935, présente trois chapitres dont un premier concernant l'apparition du scaphandre autonome mais où il est fait largement écho du scaphandre à casque, y compris avant 1865. Il s'agit de présenter les évolutions technologiques amenant à l'autonomie tout en relevant les transformations des représentations de l'univers sous-marin. Le second chapitre de cette partie, explique comment ces évolutions ne peuvent s'envisager que dans leur rapport avec les connaissances scientifiques de l'époque. Les moyens utilisés obligent à penser différemment l'aventure de l'homme sous l'eau. Enfin, un troisième chapitre illustre les pratiques de loisir sous-marines à la fin de la période choisie, comme l'apnée sportive ou la pêche à la nage.

S'étendant jusqu'à l'année soixante, une seconde période témoigne des différentes formes de pratiques co-existantes à cette époque. Plongée militaire avec un panorama de la construction de la plongée dans ce cadre, puis une présentation des incursions du Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines (G.E.R.S.) de la Marine Nationale dans des domaines nouveaux comme l'archéologie ou la spéléologie en scaphandre autonome. Nous étudierons également une autre forme de plongée professionnelle, celle d'une entreprise de travaux sous-marins qui dévoile une forme de sociabilité spécifique basée sur le compagnonnage et l'entraide. Mais aussi démarrage de l'aventure touristique et de l'aventure

⁶¹ HOBBSAWM E. L'ère des empires, 1875-1914. op. Cit., 1987, page 314.

sportive avec les pratiques du *Club Méditerranée* et la structuration de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M). En 1959, la création d'une confédération internationale (la C.M.A.S.⁶²), tout comme la publication du premier livre⁶³ sur l'enseignement de la plongée loisir en 1962, borne la fin d'une phase de mise en place et ouvre celle de l'accès à l'aventure du loisir professionnel. Un premier chapitre étudie donc la plongée militaire au sortir de la guerre et les débuts de la plongée professionnelle en scaphandre autonome. Un second chapitre présente les débuts de l'aventure touristique de la plongée à travers la naissance de la presse spécialisée à partir de 1950, et celle du *Club méditerranée* précurseur de la plongée de loisir en scaphandre autonome. Enfin un troisième chapitre développe la transformation des sociétés de pêche à la nage en une fédération de plongeurs. Ce chapitre souligne également l'impact des relations internationales, notamment le cas du conflit algérien, sur les pratiques subaquatiques des années 1950 et 1960. Il s'agit bien là de la phase de structuration de l'univers sous-marin de loisir et de différenciation de ses pratiques originelles que sont les plongées professionnelles et militaires.

La troisième partie de notre étude porte sur l'autonomisation et la professionnalisation du loisir sous-marin. Ciblée entre le début des années soixante et le milieu des années quatre-vingts, nous verrons comment évolue l'offre associative et comment se profile une offre plus commerciale, un loisir professionnel. La constitution d'un corps de professionnel : les brevets d'Etat de moniteurs de plongée, et celle des premiers syndicats attestent de la légitimation de la plongée de loisir. En même temps, ces professionnels transforment l'univers de la plongée en bousculant un monopole jusque là fédéral. Mais ils ne font que répondre à la diversification des pratiques et des pratiquants. Le développement des activités de plein air, la sensibilisation à des pratiques plus écologiques, moins « compétitives » font augmenter de façon considérable le nombre de plongeurs. Ceci n'est pas sans conséquence sur le marché des équipements de plongée et les années 1970-1980 se caractérisent par l'implantation des firmes et des marques d'équipements spécifiques. Dans le même temps, l'offre de plongée se diversifie en s'associant par exemple aux vacances. Face à cette nouvelle offre commerciale perdure une offre associative qui évolue. Dans sa légitimité technique tout d'abord en se détachant peu à peu de ses liens avec la plongée militaire et aussi en véhiculant d'autres représentations. La plongée associative se féminise et apparaît une nouvelle sociabilité sous-marine, où la place est faite à des pratiques différentes, parfois compétitives, souvent

⁶² La Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques est créée en 1959 à Monaco. Jacques-Yves Cousteau en assure la Présidence.

⁶³ POULET G. et BARINCOU R. Connaissance et technique de la plongée. Paris, Editions : Denoël, 1962.

contemplatives. Ces transformations ont des conséquences sur la structure même de la F.F.E.S.S.M, qui doit s'adapter à ces changements et cette nouvelle concurrence. Cette troisième et dernière partie se découpe en trois chapitres, le premier détaille la pratique associative légitime en détaillant les manuels de référence, l'offre associative dans les clubs et la féminisation d'une pratique « dangereuse ». Le second chapitre présente l'offre commerciale au travers l'étude de l'implantation des firmes et des marques et la concrétisation de la transformation de la plongée de loisir en un produit commercial avec l'étude de l'offre de vacances « plongées ». Enfin le dernier chapitre se penche sur la professionnalisation de l'encadrement avec une histoire de la création des brevets de moniteurs et une histoire des syndicats professionnels de plongée loisir.

Comme en écho à notre première partie, c'est à la fois une transformation des représentations de l'activité sous-marine couplée à des avancées technologiques ou structurelles qui clôt notre dernière période. L'effet *Grand bleu*⁶⁴ et la démocratisation du gilet stabilisateur et de l'ordinateur de décompression ne sont finalement que l'expression de la légitimité dont s'est désormais parée la plongée sous-marine de loisir.

La recomposition⁶⁵ du monde sportif français à partir des années 1970 associée à une diversification des activités physiques et sportives, laisse une place à cette pratique « à part ». Au milieu des années 1980 la plongée professionnelle de loisir existe. L'accès à la profession est réglementé, et les représentations de l'activité se sont transformées. Il ne s'agit plus d'une activité militaire, nécessitant un engagement physique important. La pratique est certes sérieuse mais plus ludique. Elle s'épanouit dans un contexte favorable qui explique, en parti, le passage de 26 245 licenciés en 1965 à 80 821 vingt ans plus tard.

⁶⁴ Appellation tirée du film éponyme de Luc Besson qui symbolise une nouvelle relation entre l'homme et la mer.

⁶⁵ DEFRANCE J. Les sports traditionnels après la fin de la tradition sportive. In, (Sous la Dir. de T. Terret) *Education physique, sport et loisir. 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000, pp 303-316.

PARTIE 1 - Du casque au masque, 1865-1935.

La bascule du casque au masque n'est pas qu'une histoire de couvre-chef. Il s'agit bien d'une perception de l'eau différente. Certes, les apnéistes utilisent des lunettes de corne mais ils n'entrent pas dans la discussion car seule la vision les concerne et non le moyen de « respirer sous l'eau ». Les travailleurs sont rassurés par ce casque qui leur englobe complètement la tête et leur donne de l'air en continu. Le masque, lui, ne préserve que les yeux et le nez. L'utilisation du casque des scaphandriers pieds lourds puis du masque des plongeurs autonomes concrétise le passage d'un univers hostile où on ne va que travailler, à un espace merveilleux où il fait bon se promener. Au moment de la bascule techniquement possible entre les deux, c'est-à-dire autour de 1860-1865 avec la mise en œuvre du scaphandre de Rouquayrol et Denayrouze, les inventeurs aveyronnais construisent bien un objet hybride : le « groin », entre le casque et le masque [Images n°1].



Image n°1 : Plongeur en équipement Rouquayrol-Denayrouze. Version scaphandrier avec groin. (Source : Les scaphandres. Paris, Editions : Masson, *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. Numéro 34, 24 janvier 1874, page 124.)

On assiste à une « révolution douce » où progressivement l'idée d'aller sous l'eau sans y travailler fait son chemin. On retrouve cette idée exprimée dans le roman de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*⁶⁶, où l'auteur équipe ses promeneurs sous-marins d'un scaphandre, vraisemblablement Cabirol, et d'un « régulateur Rouquayrol-Denayrouze ». La longue partie de chasse qu'il met en scène, comme les promenades dans l'Atlantide, atteste d'un univers qui reste très fantasmagorique :

*« Des milliers de points lumineux brillaient au milieu des ténèbres. C'étaient les yeux de crustacés gigantesques, tapis dans leur tanière, des homards géants se redressant comme des hallebardiers et remuant leurs pattes avec un cliquetis de ferraille, des crabes titanesques, braqués comme des canons sur leurs affûts, et des poulpes effroyables entretenant leurs tentacules comme une broussaille vivante de serpents. »*⁶⁷

On peut se promener sous l'eau ! Le chapitre évoqué s'intitule « Promenade en plaine », mais le danger guette. Jules Verne est grand lecteur des gazettes scientifiques et l'invention ne lui a pas échappé. De plus il assiste à l'Exposition Universelle de 1867 et il est vraisemblable qu'il est sensible aux appareils plongeurs présentés par Cabirol et Rouquayrol-Denayrouze. Il réside 54 Faubourg Montmartre alors que les ateliers de l'entreprise Cabirol sont situés au 17 de la même rue⁶⁸. Les deux statues miniatures de scaphandriers à l'entrée des ateliers ne peuvent pas lui avoir échappé.

C'est en 1860 qu'apparaît dans l'Aveyron le premier scaphandre autonome français « moderne », c'est-à-dire un appareil permettant à un individu de respirer sous l'eau sans être relié à la surface et qu'il puisse directement, quand il en éprouve le besoin, dans son propre réservoir d'air. C'est un exploit technologique mais aussi une rupture avec les représentations du monde étrange, obscur et inquiétant de l'espace subaquatique.

Un siècle plus tard, lors des premiers essais du scaphandre autonome de Cousteau-Gagnan dans le Nord-Pas-de-Calais en 1952, le plaisancier mettant à disposition son bateau comme support de plongeur refusera de laisser s'immerger le premier pionnier nordiste sans qu'il ne soit rattaché par un bout à la surface. Fort heureusement d'ailleurs pour ce dernier car, ignorant les conséquences des fortes marées sur les courants sous-marins, le jeune imprudent fut très rapidement aspiré par un puissant courant et ne dut son retour au bateau

⁶⁶ VERNE J. *Vingt mille lieues sous les mers*. Paris, Editions : J. Hetzel, 1871.

⁶⁷ VERNE J. *Vingt mille lieues sous les mers*. Op. Cit., 1871, page 295.

⁶⁸ DAMON P. *Le jouet scaphandrier et son histoire de Jules verne à nos jours*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Alan Sutton, 2005, page 14.

que grâce à cette ligne de vie⁶⁹. La rupture avec le monde des vivants (la surface) n'est donc pas si évidente et les précurseurs et pionniers de l'exploration sous-marine croiseront bien des obstacles et préjugés.

Pour dépasser la brièveté des incursions en apnée, il faut sans conteste disposer du moyen technique de s'immerger. Ceci ne pouvait échapper à la course à l'innovation du XIX^e siècle. La révolution industrielle, la gloire des machines permettant des progrès sociaux et la fabrique de fortunes personnelles, l'importance des sociétés savantes, et aussi la soif de nouvelles conquêtes et explorations, bien des éléments expliquent que la pénétration sous-marine, si elle ne naît pas au XIX^e siècle, y subit une accélération fondamentale. Le XIX^e siècle est aussi celui de la circulation des idées. Non pas que le siècle des Lumières ne le soit pas, mais les moyens ne sont pas les mêmes. En 1863, le *Petit Journal* tire à 83 000 exemplaires, il passe à 260 000 dès 1865 pour franchir le cap des 500 000 en 1880⁷⁰. Des moyens techniques de production différents, des matériaux différents, et aussi plus de lecteurs. Le journal populaire à grand tirage est né dans la lignée d'Emile de Girardin qui divise par deux le prix de *La Presse* avec un recours systématique aux petites annonces et à la publicité⁷¹. Autres innovations rentables : l'introduction des grands romans feuilletons qui fidélisent le lecteur. De Girardin diffuse les œuvres d'Alexandre Dumas, Eugène Sue, Balzac et aussi Chateaubriand, Victor Hugo, Lamartine, etc.... Esquiros, dont on reparlera pour avoir expérimenté un scaphandre, publiera ainsi : *L'Angleterre et la vie anglaise*, entre 1859 et 1869, dans *La Revue des Deux Mondes*.

Mais quelles idées sont diffusées et, avant cela, quelles pratiques de plongée sont mises en œuvre ? Nous allons voir dans un premier chapitre les moyens dont disposent les plongeurs du XIX^e siècle. Cloches de plongée tout d'abord, qui sont, en fait, un espace aérien emmené sous l'eau avec renfort de lest et réservoir d'air en plus. Puis, dans ce même chapitre, nous décrivons l'évolution technologique de mini-cloches portatives qui sont les équipements dits « à casque », c'est-à-dire avec une arrivée d'air les reliant constamment à la surface. Enfin vient le moment de l'autonomie et de la réduction du casque qui englobe toute la tête, au masque protégeant les yeux et le nez puisque le réservoir d'air est emmené directement avec soi. Mais la technologie et les techniques mises en œuvre s'inscrivent dans une dynamique plus générale de rapport aux connaissances scientifiques et à l'imaginaire sous-marins. Un

⁶⁹ MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la région Nord-Pas-de-Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Paris X Nanterre, Mémoire de DEA, sous la direction de J. Defrance/G. Raveneau, non publié, 2003.

⁷⁰ CHAUVEAU A. et TETART P. Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours. Paris, Editions : Armand Colin/HER, 1999, page 9.

⁷¹ CARON J.M. Les médias en France. Paris, Editions : La Découverte, 2003, page 9.

second chapitre s'attachera à développer les liens entre science et plongée, comment l'un et l'autre s'associent et parfois se confondent. Les connaissances des principes de la respiration puis ceux des effets de la pression et de la décompression sont une nécessité pour plonger en sécurité. Enfin, un troisième chapitre mettra en avant des formes de pratiques prémisses à la plongée de loisir en scaphandre autonome. Il ne s'agit plus d'immersion avec un scaphandre mais de pratique d'apnée et de pêche à la nage. Nous verrons dans la seconde partie de ce travail que l'apnée et la chasse sous-marine montrent une filiation directe avec la plongée en bouteille. Dans ces trois chapitres, l'imaginaire sous-marin prend une place importante et l'apport de la presse et de la littérature permet de bien comprendre dans chaque moment en quoi l'exploration sous-marine doit autant aux évolutions technologiques qu'aux transformations des imaginaires.

CHAPITRE 1 : Le scaphandre autonome.

Mais qui fut donc le premier plongeur de l'histoire ? Entre Alexandre le Grand que la légende⁷² dit être resté immergé dans un tonneau pendant une journée entière et Jacques-Yves Cousteau à qui on attribue la paternité de la plongée moderne, le chemin est long et tortueux.

Toujours est-il que les premiers à s'immerger ne possédaient pas l'équipement du plongeur du XX^e siècle : pas de bouteilles d'air comprimé ni masque ou palmes, mais leurs simples poumons et, éventuellement, des vessies de porcs, plus pour mieux flotter que pour respirer un peu d'air vaguement comprimé. Pourtant, les romains constituaient un corps militaire spécifique, ancêtre de tous les nageurs de combat du monde : les urinatores. Végèce (De re militari, IV^e siècle de notre ère) les équipait même d'une cagoule avec un tuyau pour respirer⁷³, et nombreux sont les auteurs antiques à conter les exploits de plongeurs sous-marins (Homère, Aristote, Hérodote, Tite-Live, Pline, ...) ⁷⁴. De fait, il apparaît que les premières velléités d'incursions sous-marines sont essentiellement militaires. Nous verrons que le lien entre plongée et armée s'est poursuivi jusqu'au XX^e siècle. Mais l'art de la guerre n'avait pas l'exclusivité.

En effet, la pêche aux coquillages est répandue dans tout le monde antique⁷⁵. On trouve des traces d'exploitations systématiques de certains coquillages 3000 ans avant J.C en Egypte et 2000 avant J.C. en Chine. Les pêcheurs de l'époque s'immergent lestés d'une pierre, cueillent en aveugles bivalves ou éponges et remontent à la force des bras avant de recommencer. Les Amas japonaises perpétuent encore aujourd'hui cette tradition⁷⁶.

Plus tardivement et plus épisodiquement, le monde sous-marin accueille également des esprits curieux et aventureux. Curieux puisque scientifiques, et aventureux pour utiliser des techniques ou méthodes à l'époque exceptionnelles. Ainsi, Henry Milne-Edwards, après avoir largement exploré l'estran⁷⁷, est le premier naturaliste à utiliser un scaphandre, celui du

⁷² DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Paris, Editions Plon, 1953. Il souligne, page 64 : « *Les aventures sous-marine d'Alexandre n'appartiennent donc nullement à l'histoire antique, mais au légendaire du Moyen-âge* »

⁷³ FRONTIN. Végèce, De re militari. Paris, ex Officina C. Wecheli, 1535, page 180. Les dessins ne sont évidemment pas de Végèce, mais ajoutés par les éditeurs du XVI^e siècle. Berthelot lui-même devra faire une mise au point à ce sujet dans *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, n°977 du 20 février 1892, Paris, Masson Editeur, page 239.

⁷⁴ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. Paris, Editions Albin Michel, 1988, pp. 25-37.

⁷⁵ CORRIOL J.H et BOUFFIL-CORRIOL N. Une histoire de la plongée sous-marine. Marseille, Editions Octarès, 1984.

⁷⁶ MOUTON P. Amas et Haenyo. Les sirènes aux yeux bridés. *Revue Plongeur International* n°88, Octobre-novembre 2007, pp 92-96.

⁷⁷ CORBIN A. Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840. Paris, Editions : Aubier, 1988, pp. 137-139.

commandant Paulin⁷⁸, à des fins scientifiques. Il fait état de ses immersions à l'Académie de sciences le 25 novembre 1844⁷⁹. A la même époque, le père (spirituel) du tunnel sous la manche, Thomé de Gamond, expérimente des plongées en apnée entre la France et l'Angleterre pour effectuer ses prélèvements géologiques. Figuiet⁸⁰ raconte que ces immersions s'effectuaient sur un fond d'une trentaine de mètres avec un équipement rudimentaire constitué d'un lest de pierre, de vessies gonflées à la ceinture, d'un bonnet et d'un grand couteau. Ce choix de l'apnée comme moyen d'immersion vint après que des essais en scaphandre s'avèrent « *pleins d'imperfections* »⁸¹.

Enfin, l'intérêt d'aller sous l'eau est vite apparu pour y récupérer ce qui y avait sombré (canons ou trésors) et la révolution industrielle du XIX^e siècle vit apparaître les travailleurs sous-marins. Là encore, n'allons pas trop vite et laissons le chevalier de Beauve construire son armure sous-marine (1715), Lethbridge s'enfermer dans son tonneau la même année et l'abbé de la chapelle inventer le terme de « scaphandre » (1775). Au-delà de l'anecdote rappelant que le scaphandre (étymologiquement homme – bateau) inventé par l'Abbé est en réalité une espèce de gilet de toile doublé de liège et empêchant l'homme de...couler⁸², la problématique de l'incursion sous-marine devient rapidement celle des moyens techniques d'y arriver. Comment rester sous l'eau pour y travailler ? C'est à cette question qu'un grand nombre d'inventeurs plus ou moins géniaux s'attaquèrent.

Pour autant, Vigarello a bien montré que l'histoire des pratiques physiques était loin de n'être qu'une histoire des évolutions technologiques⁸³. Les buts poursuivis, les connaissances scientifiques, les croyances de chaque époque sont aussi importants que les moyens techniques mis en œuvre. En tous cas, pour suppléer aux immersions trop courtes donc peu efficaces de l'apnée, les trois grandes options sont posées. D'un côté, on s'immerge avec un attirail relié à la surface et donnant de l'air au plongeur. Nous sommes dans la logique des scaphandriers pieds lourds « modernes ». De l'autre, on emmène son air avec soi dans un habitat adapté. Il s'agit là des ancêtres des sous-marins actuels. Entre les deux, le scaphandre autonome qui ouvrira la porte à la pratique de loisir attend son heure.

⁷⁸ DAMON P. Les plongeurs de l'histoire, naissance de l'industrie du scaphandre français au 19^e siècle. Etréchy, 2003, pp. 63-71.

⁷⁹ DAMON P. Les plongeurs de l'histoire, naissance de l'industrie du scaphandre français au 19^e siècle. Op. Cit., 2003, page 69.

⁸⁰ FIGUIER L. Les nouvelles conquêtes de la science. Paris, Editions : E. Girard et A. Boitte, Tome 2, 1885.

⁸¹ LEFEBVRE G. Il y a cent ans, l'ingénieur Thomé de Gamond plongeait à trente mètres de fond dans le Pas de Calais afin de déterminer le tracé d'un tunnel sous la manche. *La voix du Nord*, dimanche 18 et lundi 19 février 1962.

⁸² DE LA CHAPELLE Traité de construction théorique et pratique du scaphandre, ou, du bateau de l'homme, approuvé par l'Académie Royale des Sciences. Paris, Editions : Chez Debure, 1775.

⁸³ VIGARELLO G. Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier...Et d'aujourd'hui. Paris, Editions : Revue E.P.S., Robert Laffont, 1988.

Attardons-nous sur ces expériences pionnières qui, si elles ne se résument pas à des innovations techniques fondamentales, témoignent d'un rapport à l'exploration sous-marine et aux buts et moyens pour y parvenir se rapprochant de notre objet d'étude.

1.1. Les cloches de plongée.

« La cloche à plongeur, (est) employée pour retirer du fond de l'eau des corps qui y sont tombés, ou même pour y faire des travaux de démolition ou de construction, consiste en un vase ouvert par le bas, fermé sur toutes les autres faces, et dans lequel des hommes peuvent travailler à des profondeurs considérables sous l'eau »⁸⁴

Ancêtre des Lebetæe antiques, le principe des cloches immergeables est ancien et les expérimentations ont été nombreuses⁸⁵. La plongée d'Alexandre le Grand « dans un tonneau de bois recouvert d'une peau d'âne enduite de cire d'abeille »⁸⁶ en 325 avant J.-C., en est une illustration. Le principe est simple, si on immerge un récipient étanche en prenant soin de maintenir l'unique ouverture vers le bas, l'eau ne pénètre qu'au fur et à mesure de la descente et l'air prisonnier à l'intérieur de l'habitacle se comprime progressivement. Les inconvénients majeurs pour les plongeurs sont l'exiguïté de cet espace, l'impossible renouvellement de l'air qui se charge progressivement en gaz carbonique. L'astronome, Edmond Halley stigmatise les problèmes auriculaires :

« La seule difficulté se localise aux oreilles, à l'intérieur desquelles les canaux sont normalement trop étroits pour laisser le passage à l'air. Aussi, au début de la descente, la pression se fait-elle de plus en plus pénible, comme si un bâton était enfoncé avec force dans chaque oreille. On doit attendre que l'air parvienne à dilater les canaux pour qu'il accède enfin à l'intérieur des oreilles et compense l'écrasement. Quand la cloche descend plus bas encore, la douleur recommence, puis cesse de la même manière »⁸⁷.

La manœuvre de Valsalva, qui consiste à souffler par le nez tout en le gardant pincé et qui permet d'équilibrer la pression entre oreille externe et moyenne, n'est pas pensée pour les

⁸⁴ CLAUDEL J. et LAROQUE L. Pratique de l'art de construire. Maçonnerie, terrasse et plâtrerie. Paris, Editions : Dalmont et Dunod, 2eme édition, 1859, page 347.

⁸⁵ Cf. : [Annexe 1](#) : Panorama des cloches de plongées.

⁸⁶ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. Op. Cit., 1988, page 17.

plongeurs. Si son inventeur, Antonio Maria Valsalva (1666-1723), médecin italien, est bien contemporain de Halley, sa technique est conçue pour soigner les otites en favorisant les écoulements purulents⁸⁸. On peut penser que les communications scientifiques et le nombre restreint de plongeurs expliquent qu'on ne signale son utilisation par des plongeurs qu'en 1826. Le docteur Colladon raconte les détails d'une immersion et souligne :

« Pour remédier à cet inconvénient, les deux ouvriers que nous avons avec nous nous conseillèrent d'avaler notre salive après avoir fermé fortement les narines et la bouche, et de retenir pendant quelques instants notre respiration, afin que, par cet exercice, l'air intérieur pût agir sur la trompe d'Eustache. »⁸⁹.

Ces problèmes auriculaires ne sont pas spécifiques aux plongeurs avec cloches et Aristote les évoque à propos des apnéistes⁹⁰. Il suggère que les oreilles des plongeurs « *se brisent dans la mer* » à cause du gonflement des oreilles qui ne peut pas résister « *au choc de l'eau* ». Il s'agit bien d'une interprétation d'un phénomène physique en fonction des connaissances scientifiques de l'époque. Aristote justifie de l'utilisation de petites éponges enfoncées dans les conduits auditifs externes par les plongeurs comme un moyen d'amortir le choc de l'eau. Plus loin, il justifie également la scarification des oreilles et narines des plongeurs par leur fonction dans le processus de respiration. On pense, à cette époque, que les oreilles jouent un rôle dans la mécanique respiratoire. Ces exemples illustrent déjà l'imbrication entre pratiques et connaissances scientifiques mais nous montrent aussi que les connaissances tout erronées quelles soient ne sont pas forcément préalables à ces pratiques.

Mais revenons à Halley dont l'importance dans la conception des cloches de plongée tient plutôt à l'injonction, en 1690, de tonneaux remplis d'air comprimé pour renouveler l'air de l'habitable et maintenir le niveau d'eau au plus bas⁹¹. En 1721, il accompagne trois hommes à 15 mètres de profondeur et y reste près d'une heure et quart⁹². On imagine, sans que rien ne le prouve, que Halley s'est inspiré des travaux présentés par Denis Papin en 1691 qui proposait de « *presser l'air* » par des pompes⁹³. Plus vraisemblablement de ceux de Robert Hooke,

⁸⁷ HALLEY E. The art of living under water, dans Philosophical transactions n°349, 3^e trimestre, 1716, In, De Latil P. et Rivoire J., *A la recherche du monde mari*. Paris, Editions : Plon, 1953.

⁸⁸ SPLICHAL P. La plongée, anatomie et physiologie du corps humain. Paris, Editions : Amphora, 1987, page 230.

⁸⁹ DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Paris, Editions : Plon, 1953, page 136.

⁹⁰ VEDRENNE I. L'homme sous la mer. La figure du plongeur dans le monde gréco-romain et l'occident médiéval. In, D. JAMES-RAOUL et C. THOMASSET, *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp. 273-319.

⁹¹ DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Op. Cit., 1953, page 132.

⁹² RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. Op. Cit., 1988, page 96.

⁹³ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. Saint-Brieuc, 2008, page 24.

l'assistant de Robert Boyle, puisqu'ils fréquentaient les mêmes Coffee House⁹⁴. Toujours est-il que ses mises en œuvre sont systématisées et inspirent d'autres précurseurs, sans pour autant que les principes de ces cloches évoluent radicalement.

En 1808, l'ingénieur Brizé-Fradin atteste de l'utilisation de produits chimiques pour renouveler l'air des cloches. La même année, Pierre-Marie Touboulic (1783-1859) dépose le brevet de « l'Ichtyandre », la machine à plonger⁹⁵. Ce Brestois vient simplement d'inventer le recycleur de plongée. Des éponges imbibées d'eaux de chaux fixent le gaz carbonique et un apport supplémentaire d'oxygène rend l'air respirable. Le lien avec la surface est coupé ! Mais si nous sommes déjà devant un engin « autonome », il ne s'agit pas de celui qui permet le développement du loisir sous-marin après 1945. Le recycleur reste un appareil réservé à quelques spécialistes et aux plongeurs militaires et peine à réellement se démocratiser même en ce début de XXI^e siècle.

Les cloches sont utilisées mais encombrantes et très peu manœuvrables. Une cloche doit être suffisamment grande pour qu'un ouvrier-plongeur y prenne place, elle doit donc être très lourdement lestée et manœuvrée en surface par un ou deux bateaux. Pour autant, il ne faut pas négliger l'importance de ses cloches. D'une part, elles préfigurent le scaphandre autonome puisqu'elles embarquent rapidement de l'air supplémentaire. D'autre part, elles permettent à l'homme de travailler sous l'eau. Daniel David relate que lors du naufrage de la flotte de l'amiral d'Estrées en 1678 sur les récifs des Avés au large du Venezuela, les plongeurs missionnés par Colbert, Ministre de la Marine, remontent près de 364 des 494 canons perdus⁹⁶.

Mais ce n'est pas tout. En construisant un corps de métier de plongeur, on se détache lentement d'un univers marin hostile et inaccessible. L'imaginaire sous-marin du XVIII^e siècle a peu évolué depuis le moyen âge. L'eau est source de défi mais aussi univers semi-magique. Les bestiaires⁹⁷ médiévaux associent allégrement animaux réels et fabuleux⁹⁸. Les chrétiens lui prêtent des vertus à la fois purificatrices (le baptême, l'eau bénite) et

⁹⁴ DICK P. Robert Hooke and the 1664 scuba, In *Historical Diver* n°34, Vol 11, Issue 1, 2003, page 48.

⁹⁵ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. op cit, 2008, p 106-116. et aussi DAMON P. Les plongeurs de l'histoire, naissance de l'industrie du scaphandre français au 19^e siècle. op cit, 2003, pp. 29-33.

⁹⁶ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. op. cit, 2008, page 22.

⁹⁷ LECOUTEUX C. Les génies des eaux : un aperçu. In, D. JAMES-RAOUL et C. THOMASSET, *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp. 254-270.

⁹⁸ JAMES-RAOUL D. Inventaire et écriture du monde aquatique dans les bestiaires. In, D. JAMES-RAOUL et C. THOMASSET *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp. 175-226.

rédemptrices (le déluge)⁹⁹. Alain Corbin montre comment dans les sociétés judéo-chrétiennes la mer tient une place « à part », jusqu'au milieu du XVIII^e siècle :

« Globalement, dominant la crainte de la mer et la répugnance pour le séjour de ses rivages. La figure de l'océan terrible, trace chaotique des catastrophes enfouies dans le passé des hommes, la colère imprévisible de son immensité mouvante et lugubre s'accordent aux périls et à la pestilence de la plage énigmatique, ligne indécise, soumise à toutes les incursions, où viennent se déposer les excréments de l'abîme. »

100

Aliette Geistdoerfer précise : « Elle est un lieu de frayeur, de mystère, de folie. Elle représente le désordre, la violence, la déraison et la démence »¹⁰¹. Ou encore : « La mer c'est la mort »¹⁰². Pourtant une figure récurrente, celle de Nicolas le plongeur, nous signale que l'exploration du dedans de la mer est aussi source d'interrogations et de fantasmes. Isabelle Vedrenne¹⁰³ compare les deux textes les plus anciens (fin du XII^e et début du XIII^e siècle) connus à ce jour qui évoquent tous les deux, Nicolas Pipe ou Nicolas Papam¹⁰⁴. Plongeur en apnée sicilien à qui on prête des transformations physiques tellement il fait corps avec la mer¹⁰⁵. « Nicolas a reçu le nom de Poisson car il n'avait pas seulement abandonné les mœurs des hommes, mais presque aussi leur visage ; il était livide, écailleux, horrible »¹⁰⁶. On trouve ses traces tout au long du Moyen âge¹⁰⁷, et le « Journal de sçavants » du lundi 4 janvier 1677 évoque encore Nicolas : « qu'on appelloit vulgairement le poisson Nicolas, parce qu'il estoit si accoutumé à estre dans l'eau qu'il sembloit estre à demy-poisson »¹⁰⁸. Miguel de Cervantès le mentionne aussi, dans le second volume *Don Quichotte*¹⁰⁹ en 1615 :

⁹⁹ NABERT N. Eaux baptismales, eaux purificatrices. Etude sur le don des larmes dans la spiritualité cartusienne du XI^{ème} au XV^{ème} siècle. In, D. JAMES-RAOUL et C. THOMASSET *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp. 357-373.

¹⁰⁰ CORBIN A. Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840. Paris, Editions : Aubier, 1988, page 67.

¹⁰¹ GEISTDOERFER A. De l'origine des marins. *Revue techniques et culture*, N°43-44, Mythes. L'origine des manières de faire. décembre 2004.

¹⁰² LE GOFF J. Saint-Louis. Paris, Gallimard, 1996, page 544, In, Moulinier-Brogi L. La noyade au moyen Age : questions soulevées par certains « corps flottants ». In : Chavaud F. *Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Editions Créaphis, pp. 35-53.

¹⁰³ VEDRENNE I. L'homme sous la mer. La figure du plongeur dans le monde gréco-romain et l'occident médiéval. op cit, 2002, pp. 287-292.

¹⁰⁴ *De Nugis Curialium*, de Gautier MAP entre 1188 et 1193, et *Otia Imperialia* de Gervais de TILBURY en 1211.

¹⁰⁵ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. op cit, 1988, page 44. et VAISSIERE R. L'homme et le monde sous-marin, Paris, Editions : Larousse, 1969, page 268.

¹⁰⁶ PONTANUS Jovianus, XV^e siècle, cité par LATIL P. de et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Paris, Editions : Plon, 1954, page 69. Le poème de Pontanus, intitulé « Cola Piscis » est évoqué par Georges DONCIEUX, Le romancero populaire de la France. Paris, Editions : E.Bouillon, 1904, page 320.

¹⁰⁷ DONCIEUX G. Le romancero populaire de la France. Choix de chansons populaires françaises. Textes critiques. Paris, Editions : Emile Bouillon, 1904, page 319-320.

¹⁰⁸ Journal de sçavants. Paris, Lundi 4 janvier 1677, page 89.

¹⁰⁹ CERVANTES (de) M. L'ingénieur hidalgo Don Quichotte de la Manche. Tome II, 1615, traduit par Louis Viardot, Paris, Editions : J.J. Dubochet et Compagnie, 1858, page 187.

« (...) et laissant de côté, comme bien entendu, qu'il doit être orné de toutes les vertus théologiques et cardinale, je passe à d'autres bagatelles, et je dis qu'il [le chevalier errant] doit savoir nager comme on dit que nageait le poisson Nicolas. ».

Jules Verne le fait également apparaître devant le Nautilus de *Vingt Mille Lieues sous les mers*¹¹⁰.

Enfin, si nous avons évoqué la constitution d'un corps de plongeurs militaires, ceci mérite quelques précisions. En 1703, Louis XIV insiste par une ordonnance, sur la nécessité de former des plongeurs « (...) parmi les jeunes charpentiers et calfats vingt hommes pour leur apprendre à plonger et travailler sous l'eau aux fonds des vaisseaux »¹¹¹. Le travail demandé est bien sous-marin mais aussi « au fond des vaisseaux ». Le Roi fixe même les modalités de rémunération : « (...) six livres d'augmentation audelà de la paye qu'ils mériteront comme charpentier et calfat et que leur soit donné une ration et demy par jour ». Mais ce travail de plongeur est bien ingrat quand il s'agit de plonger au fond d'un navire. Alain Corbin souligne que le navire est un marais flottant et on imagine le peu de considération accordée à des ouvriers devant s'immerger au fond d'une cale qui « (...) fait peser sur la vie du vaisseau une permanente menace »¹¹². Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour que Le Roy de Méricourt par la voix du Docteur Layet recommande l'usage du scaphandre de plongée puisque :

« La respiration étant la voie la plus largement ouverte à l'absorption des miasmes, les ouvriers qui opèrent le déchargement sanitaire devraient ne pénétrer dans les parties profondes des navires infectés que munis de l'appareil respiratoire de Rouquayrol ».¹¹³

Les plongeurs en apnée pêcheurs de perles et coquillages ne sont pas mieux lotis :

« Comme on le pense bien, ces hommes perdent rapidement l'ouïe, prennent des maladies aiguës ; leur jeunesse, leur santé s'usent rapidement. Mais ce n'est pas tout, car ils courent de graves dangers ».¹¹⁴

Et l'auteur d'annoncer puis de commenter les ampoules verdâtres qui, à leur contact :

¹¹⁰ VERNE J. *Vingt mille lieues sous les mers*. Paris, Editions : J. Hetzel, 1871, page 262.

¹¹¹ Ordonnance du Roy faite à Versailles le 18 juillet 1703, signé Louis et Phelypeaux, cité par DAVID D. *Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853*. op cit, 2008, page 20.

¹¹² CORBIN A. *Le miasme et la jonquille*. Paris, Editions : Flammarion, première édition : Aubier, 1982, 2008, page 75.

¹¹³ Il s'agit : « (...) du déchargement sanitaire d'un navire infecté de miasmes épidémiques ou contagieux, tels que fièvre jaune, choléra, etc.... ». In, LAYET Débardeurs, Déchargeurs de bateaux. In, Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Paris, Editions : Masson et Asselin, Tome vingt-sixième, pp. 70-73.

¹¹⁴ AUBLE P. cité par FIGUIER, L. *Les merveilles de la science*. Paris, Editions : Jouvot et Cie, 1867-1891, page 626.

« (...) forment une plaie hideuse, un chancre qui dévore la chair avec une rapidité effrayante et qui tue en quelques jours sans qu'aucun remède ait pu l'arrêter Ce terrible poison ne pardonne pas »,

ou encore « les requins ou chiens de mer », « l'anguille aveugle » et « les pieuvres énormes ». Et de conclure « On peut donc dire que le métier de plongeur est pénible, dangereux ; que le plongeur joue continuellement avec sa vie, pour ne pas gagner grand chose en définitive. »

A part ces plongeurs en apnée, ce sont bien les cloches qui sont le plus utilisées pour s'immerger. Là encore, les conditions de travail sont loin d'être surprenantes pour l'époque. On se souvient qu'une des premières décisions de la jeune république de 1848 est de limiter la journée de travail d'un ouvrier à 10 heures à Paris et 11 heures en Province. Pour les plongeurs sous cloche, le Docteur Colladon illustre le cas de plongeurs anglais qui, en été, alternent les journées de 10 heures avec une journée de 5 heures. En hiver : « Les ouvriers passent en générale 5 heures par jour dans la cloche sans remonter »¹¹⁵. Alphonse Esquiros précise : « (...) ils faisaient quotidiennement sous l'eau, deux séances, de cinq heures chacune ; et ils ne s'en trouvaient point incommodés ; ils y prenaient au contraire un grand appétit. »¹¹⁶. Même si Billaudel, l'ingénieur au corps Royal des ponts et chaussées, souligne en 1820 :

« Les ouvriers habitués à ce genre d'exercice peuvent rester cinq heures de suite sous la cloche, il en est même qui sont tellement familiarisés avec ce séjour qu'ils éprouvent du malaise lorsqu'ils respirent à l'air libre ».¹¹⁷

Curieuse perception qui rejoint celle d'Esquiros qui prête aux plongeurs des velléités de distraction puisqu'il les fait échanger des mots avec ceux rester en surface : « Nos compliments à nos amis d'au-dessus de l'eau » à qui on répond : « Santé et prospérité aux gentlemen habitant la région des poissons ! ». Il semble peu probable qu'il soit coutumier pour des ouvriers plongeurs qui passent leur journée dans la vase, en imaginant qu'ils sachent lire et écrire, de se traiter de « gentlemen ». Par contre, il n'est pas impossible que certains « gentlemen » aient pu « essayer » de s'immerger sous une cloche. Ce qui donne du crédit à l'assertion d'Esquiros prêtant à une « Lady » d'avoir écrit un mot sous l'eau signé... « Du

¹¹⁵ COLLADON L.T.F. Relation d'une descente en mer dans la cloche à plongeur. Paris, 1826, In, BOUDIN J. CH. M. *Traité de Géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques*. Paris, Editions : Baillière et Fils, 1858, page 198.

¹¹⁶ ESQUIROS A. L'Angleterre et la vie anglaise. Paris, Editions : J. Hetzel, 5 vol, 1869.

¹¹⁷ BILLAUDEL Notice sur la cloche à plonger. In, *Académie Royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*. Bordeaux, Editions : Pinard, séance publique du 26 août 1820, pp. 79-98.

fond de la mer »¹¹⁸. D'ailleurs, la Société Polytechnique, dans Regent-Street à Londres, propose pour un shilling une soirée de spectacle « (...) *des sciences physiques et des arts mécaniques* » dont une descente dans une cloche à plonger où :

« (...) *Si les vitres se brisaient, si la machine qui emplit d'air la cloche cessait un instant de fonctionner, on serait submergé, asphyxié. Mais les précautions sont bien prises, et l'on a seulement les plaisirs émouvants d'un danger impossible* »¹¹⁹.

Le Docteur Colladon souligne : « *Quelquefois, à la fin de ce travail les ouvriers se sentent comme épuisés (...) Ils sont fréquemment attaqués de coliques (...) violentes diarrhées (...) leur vie pénible exige trois solides repas par jour* ». Mais ils les trouvent « *robustes et d'une bonne santé* ». Quand ils sortent de l'eau épuisés, « (...) *ils prennent alors un verre d'eau de vie et un morceau de pain, ce qu'ils regardent comme le meilleur moyen de recouvrer leurs forces* ». Un plongeur atteint de diarrhées se « (...) *trouve fort bien de prendre une certaine quantité de liqueur spiritueuse* ». L'alcool de ces plongeurs irlandais, nous sommes à Howth près de Dublin, ne semble pas problématique, mais Colladon trouve utile de préciser : « *Ils ne font point excès de liqueurs spiritueuses ; il leur est nécessaire d'en prendre une certaine quantité, mais il faudrait que la dose soit forte pour avoir quelque mauvais effets sur eux.* »¹²⁰. De même Spalding, inventeur d'une cloche manœuvrable par les plongeurs eux-mêmes en 1775, trouve nécessaire de les mettre à l'eau pour boisson :

« (...) *un système particulier d'entraînement sert à former des plongeurs dont on développe la force respiratoire par un exercice préalable, et qui, pour des travaux de quelques durée au fond de la mer, sont soumis à la diète végétale et à l'eau pour boisson, d'après l'observation faite par l'ingénieur Spalding qu'avec ce régime on consomme moins d'air dans la cloche à plongeur.* »¹²¹.

Ce problème d'alcool est récurrent puisque : « *Ne pas être en état d'ivresse* » est la toute première règle préconisée aux plongeurs utilisant le scaphandre Cabirol en 1861 suivi de : « *avoir mangé depuis plusieurs heures, ne pas être en transpiration, être en bonne santé et avoir l'esprit calme* »¹²². Dans l'Album Cabirol de 1858, ce conseil n'apparaissait qu'en dernière position. Pour sa part, le docteur Le Roy de Méricourt recommande en 1868 : « *les*

¹¹⁸ ESQUIROS A. L'Angleterre et la vie anglaise. Paris, Editions : J. Hetzel, 5 vol, 1869.

¹¹⁹ CHARTON E. Le magasin pittoresque. Paris, Editions : non précisé, 1849, 17^{ème} année, page 56.

¹²⁰ COLLADON L.T.F. Relation d'une descente en mer dans la cloche à plongeur. Paris, 1826, In, BOUDIN J. CH. M. *Traité de Géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques*. Paris, Editions : Baillièrre et Fils, 1858, pages 198-199.

¹²¹ LEVY M. *Traité d'hygiène publique et privée*. Paris, Editions : J.-B. Baillièrre et Fils, 1869, page 264.

¹²² DAMON P. *Etude sur l'évolution technique du Scaphandre Cabirol et du régulateur Rouquayrol*. Paris, Editions : Jouve, Tome 1-1829-1865, 2008, page 68.

jours de travail, il sera accordé un litre de vin par homme entre les différents repas. Pour les hommes de religion musulmane, on remplacerait le vin par le café. »¹²³

Mais, nous l'avons déjà souligné, ces engins « collectifs », même celui de Spalding, sont très limités en maniabilité et induisent une logistique relativement lourde. Une solution intermédiaire est imaginée pour y remédier : les bateaux-cloches. Dans la lignée des travaux de Denis Papin de 1680, on construit des espèces de cloches de plongée mobiles. La plus célèbre est l'hydrostat du docteur Payerne dont plusieurs modèles sont construits entre 1845 et 1847 et utilisés notamment à Cherbourg¹²⁴. Le texte de l'affiche promotionnelle de l'hydrostat à l'Exposition Industrielle de Paris de 1849 précise :

« L'utilité des bateaux sous-marins s'applique :

Aux travaux hydrauliques, où constructions, réparations, extractions, démolitions sous l'eau ;

Au sauvetage des hommes et des bâtiments en péril sur mer, ainsi qu'au sauvetage des valeurs naufragées ;

A la découverte et pêche des bancs de coraux, éponges, huîtres, etc. ;

A la plantation méthodique d'huîtres, pour en former des bancs de qualité diverses, dans les anses et les baies de la mer et aux embouchures des fleuves ;

A la culture des fonds des baies et des rives de la mer, des fonds des fleuves, des lacs, des étangs, pour empoissonner par la nouvelle méthode de fécondation du frai, etc. »¹²⁵

Nous sommes encore bien loin d'une immersion pour le plaisir. Mais à partir du moment où la nécessité d'amener de l'air à la pression ambiante pour permettre le fonctionnement pulmonaire est accepté ; à partir du moment où les principes de la respiration sont explicités par Lavoisier, et notamment ceux du gaz carbonique ; à partir du moment où les représentations du monde sous-marin se transforment, alors une voie différente, celle des scaphandriers à casque, peut être explorée.

¹²³ Le ROY de MERICOURT A. Considérations sur l'hygiène des pêcheurs d'éponges. Paris, Editions : J.-B. Baillière et Fils, Tome XXXII, 1868, page 788.

¹²⁴ BONAMI J-P. Docteur Payerne, 1806-1886, Pionnier de l'aventure sous-marine. Paris, Editions Romillat, 2000.

¹²⁵ BONAMI J-P. Docteur Payerne, 1806-1886, Pionnier de l'aventure sous-marine. Paris, Editions Romillat, 2000, page 61.

1.2. Les premiers « scaphandriers »

Qu'est-ce qu'un scaphandrier ? Est-ce un plongeur ? La confusion entre les deux termes est toujours d'actualité et il n'est pas rare de remplacer l'un par l'autre. Pourtant ils renvoient à des représentations et des usages différents. Au XXI^e siècle, le scaphandrier est celui qui s'immerge avec un tuyau lui amenant de l'air comprimé de la surface. C'est aussi la qualification du travailleur sous-marin. Le plongeur s'immerge, quant à lui, sans lien avec la surface avec son propre réservoir d'air qui s'appelle pour compliquer l'ensemble et faciliter la confusion... un scaphandre. D'où le terme utilisé parfois de « plongeur en scaphandre autonome ». La confusion entre l'appareil (scaphandre) et la fonction (scaphandrier) est historiquement compréhensible. Mais à la fin du XVIII^e et pendant une grande partie du XIX^e siècle, le scaphandre désigne aussi un équipement permettant de ne pas...couler. Et le XX^e siècle ne différencie plus clairement les deux que lors de la redécouverte du scaphandre autonome après 1943.

C'est à l'Abbé de La Chapelle que nous devons ce terme de scaphandre qu'il commente longuement dans son livre : « *Traité de la construction théorique et pratique du scaphandre ou du bateau de l'homme* »¹²⁶, publié en 1775. Dans une lettre datée du 14 février 1773, à Benjamin Franklin, Barbe Dubourg évoque « *Le scaphandre de M. l'Abbé de la Chapelle (...)* »¹²⁷. Même si Franklin répond « *Je ne connois pas du tout le scaphandre de M. de la Chapelle...* »¹²⁸, le terme commence déjà à être utilisé avant la parution du livre de l'Abbé. Il se serait sûrement réjoui de voir l'appellation passée à la prospérité mais il décrit un équipement de liège, sorte de ceinture de natation, permettant aux soldats de traverser les rivières en gardant leurs armes au sec. Equipement peut être « emprunté » au Chevalier de Lanquer ou encore au Comte de Puységur qui en fait une démonstration dans la rade de Granville dès 1756¹²⁹. Mais l'Abbé de la chapelle est tenace. Louis Petit de Bachaumont relate une démonstration devant le Roi 7 ans plus tôt, le 15 septembre 1768 :

¹²⁶ DE LA CHAPELLE. *Traité de la construction théorique et pratique du scaphandre ou du bateau de l'homme*. Paris, Editeur : Debure, 1775.

¹²⁷ DUBOURG B. *Œuvres de M. Franklin, Docteur és loix*. Paris, Editions Quillau et Esprit, Tome premier, page 251.

¹²⁸ DUBOURG B. *Œuvres de M. Franklin, Docteur és loix*. Paris, Editions : Quillau et Esprit, Tome premier, page 259.

¹²⁹ LACROIX P. XVIII^e siècle. *Lettres, sciences et arts, France 1700-1789*. Paris, Editions : Firmin-Didot et C^{ie}, 1878, page 64.

« M. L'Abbé de la chapelle briguoit depuis longtemps l'honneur de faire en présence du roi l'essai de son scaphandre¹³⁰, ou pourpoint de liège, dont les papiers publics ont parlé plusieurs fois. M. le comte de Saint-Florentin lui a enfin obtenu cet agrément ; & dimanche dernier, S. M. étant sur la terrasse de Choisy, avec une cour très nombreuses, monsieur de la Chapelle s'est jeté à l'eau, mais ne s'étant pas porté assez haut, il a dérivé, & le roi n'a pu le voir que de loin. Il a exécuté les différentes opérations, comme de boire, de manger, de tirer un coup de pistolet. Il a pris toutes les attitudes dont elle est susceptible Il a fini par écrire, & a profité de la circonstance pour faire une lettre au roi, qui lui a été remise. S.M. a ouvert le paquet, & a trouvé ces deux vers de Racine le fils :

Descendu de son trône, en la foule jeté,

Ce roi conserve encor un trait de majesté.

*Ce compliment n'a point eu le succès que s'en promettait cet abbé. »*¹³¹

Peu de détails sur l'appareillage utilisé mais nous en avons une bonne illustration dans le traité de 1775. Le passage devant le Roi et le système de gratification nous renseignent sur les modalités de reconnaissance de l'époque où, en plus d'être efficace et de pouvoir rapporter pécule et reconnaissance, une invention doit aussi plaire à la cour et au Roi.

« Les courtisans ont trouvé le distique énigmatique, indécent : il a été obligé de commenter, & toute sa gloire s'est bornée à assister au souper de quarante couverts. Il n'a reçu ni pension, ni gratification, ni compliment. »

En tous cas, le scaphandre de L'Abbé de la Chapelle désigne bien un moyen de ne pas couler. Que le roi de France en accepte une démonstration atteste bien d'une préoccupation de l'époque...celle de ne pas aller sous l'eau ! Ce sens perdure jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Le scaphandre identifie encore à la fois les appareils de natation et ceux des plongeurs. En témoigne la définition proposée dans le *Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes dans les arts les sciences et les lettres*, publié par Maigne en 1855.

« Natation.- I. on a inventé de bonne heure des appareils propres à faciliter l'exercice de la natation. Les vessies et les gourdes remplies d'air ont probablement été employées, de temps immémorial, à cet effet ; leur usage est même encore très répandu dans tous les pays. On a imaginé plus tard les scaphandres, les Nautilus et

¹³⁰ Si Louis Petit de Bachaumont (1690-1771) est bien l'auteur de ces lignes, l'appellation « scaphandre » semble donc antérieure à la publication du livre de l'Abbé de La Chapelle. Mais l'édition de ses mémoires est datée de 1784, et plusieurs contributeurs sont annoncés dans cet ouvrage. Il est donc possible que l'article de la page 106 ne soit pas de 1768. Le mystère reste entier.

les Ceintures de natation. Les scaphandres et les Nautilus sont à proprement parler une seule chose sous deux noms différents. Ils consistent tous en une espèce de gilet composé de plaques ou de morceaux de liège cousus sur une forte toile ou enfermés entre deux forts tissus, et ils ne diffèrent les uns et les autres que par les dispositions de détail qui varient suivant le caprice des inventeurs. (...) Au lieu de plaques de liège, on a souvent proposé de former les Scaphandres avec des vessies enfermées dans des enveloppes d'étoffe, et que l'on emplissait d'air avec la bouche au moyen d'un petit robinet de cuivre ou de buis. »¹³²

Le terme de scaphandre est donc bien utilisé pour qualifier les « *appareils propres à faciliter l'exercice de la natation* » mais aussi pour qualifier les vêtements des plongeurs :

« Scaphandre.- On a donné ce nom à des appareils de natation et à des appareils de plongeurs. Ces derniers, qui sont les plus importants sous tous les rapports, paraissent dater d'une époque très ancienne ; mais, très grossiers à l'origine, ils ne sont devenus d'un emploi véritablement utile que depuis une trentaine d'année. (...) Il en existe aujourd'hui un grand nombre, mais ils sont tous identiques quant au principe de leur construction. Un des meilleurs et celui de notre compatriote, Monsieur Cabirol, de Paris ; c'est même le seul que l'on emploie en France pour les recherches sous-marines et pour les constructions qui exigent que l'on travaille sous l'eau. »¹³³

Le glissement vers un scaphandre plongeur plutôt que flotteur semble donc se faire progressivement. Très progressivement même, puisqu'en 1868, Alfred Souviron définit toujours le scaphandre comme : « *Appareil de liège, au moyen duquel un homme peut facilement se soutenir sur l'eau.* »¹³⁴.

Mais au-delà de l'appellation, l'idée d'emmener un homme sous la mer est récurrente. Léonard de Vinci dans le Codex Atlanticus l'évoque en 1500 avec un plongeur encagoulé et rattaché à long tuyau lui permettant de respirer. Nous en avons une assez bonne description par Diego Ufano dans le premier ouvrage connu traitant du calcul de la trajectoire des

¹³¹ PETIT de BACHAUMONT L. Mémoires secrets pour servir l'histoire de la République des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours. Londres, Editions : John Adamson, 1784, pp. 106-107.

¹³² MAIGNE M. Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes dans les arts les sciences et les lettres. Paris : Editions : A. Boyer et Cie, 1855, page 452.

¹³³ MAIGNE M. Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes dans les arts les sciences et les lettres. op cit, 1855, page 570.

¹³⁴ SOUVIRON A. Dictionnaire des termes techniques de la science, de l'industrie, des lettres et des arts. Paris, Edition bibliothèque d'éducation et de récréation J. Hetzel, 1868, page 490.

boulets de canon¹³⁵. Il est publié en 1613 à Bruxelles en espagnol, puis dans sa version française en 1628. On y trouve la description, accompagnée d'une planche, d'un engin permettant de remonter des bateaux du fond de l'eau mais qui nécessite l'aide de plongeur :

« Et au défaut de plongeurs, afin que cetuy-la soit plus à son aise sous l'eau pour bien travailler, les anciens ont inventé un capuchon singulièrement propre, fait de bonne vache oincte, et si bien cousu, que l'eau n'y puisse entrer par aucune de ses coutures. La façon en est telle, que dès la teste il descend jusques à la ceinture, ayant à l'endroit des épaules les manches courtes, descendantes jusques au coude du bras, et en ces extrémités il doit estre bien lié et serré que l'eau n'y puisse entrer. A l'endroit des yeux y sont bien enchassées des lunettes de corne bien menue et claire, pour avoir la vue sans aucun empeschement. Et au sommet de la teste il y a une longue trompe, faite aussi de mesme cuir, et cousue avec mesme intelligence, de la longueur telle, que celui qui l'a en teste, estant au fond elle aye le bout sur l'eau, ou aussi il faut attacher des vessies de bœuf ou de pourceau pour la tenir haute, qui est le moyen de donner air et respiration à celui qui est au fond de l'eau. Qui pourvu de contrepoids suffisants au pied, afin que l'eau ne l'élève, aura en main une corde attachée en certain lieu du bateau, tant pour donner signe de ce qu'il aura fait, que pour se guinder en haut apres l'accomplissement de l'œuvre. »

Cette longue et précise description semble attester de l'utilisation de plongeur avec un équipement spécifique. Mais on peut émettre des réserves quant à son utilisation effective. En effet, les effets de la pression empêchent le fonctionnement normal des poumons dès que l'on atteint 1,20 mètre de profondeur, sauf à respirer de l'air comprimé à la même pression que l'eau, ce qui n'est pas le cas dans le dessin de Ufano ni dans celui de De Vinci. Les problèmes d'étanchéités évoqués sont récurrents jusqu'à la mise en œuvre du caoutchouc vulcanisé au milieu de XIX^e siècle. Il confirme que la problématique du séjour sous-marin est entachée de contraintes technologiques « lourdes », mais que des solutions sont mises en œuvre avec les moyens dont on dispose. Il semble que ce soit plus les connaissances ou méconnaissances scientifiques de l'hyperbarie et de la physiologie qui limitent l'exploration de nouvelles voies... Diégo Ufano poursuit ses explications en commentant les avantages et inconvénients d'un autre appareillage évoqué par un dénommé Nicholas De Tartalia, permettant l'immersion : « une sphère de verre qui retournée sur la teste, jusques au col ou elle est bien

¹³⁵ UFANO D. Artillerie ou vraie instruction de l'artillerie et de ses appartenances. Rouen, Editions Jean Berthelin, 1628, pp. 82-84.

fermée, et garnie de sorte que l'eau n'y puisse entrer »¹³⁶, témoignage d'une recherche de solutions plus adaptées et de la circulation des techniques de l'époque.

La réduction des encombrantes cloches à un casque de taille variable est essayée avec plus ou moins de bonheur. A vingt ans d'intervalle, le Français Fréminet (en 1776) et l'Allemand Klingert (en 1797) mettent au point des scaphandres où le plongeur emporte sa réserve d'air. Le scaphandrier est revêtu d'un casque-armure, le réservoir d'air comprimé est immergé à portée de trompe ou même sur le dos (Fréminet)¹³⁷, et il peut travailler au fond (démonstration dans l'Oder supervisée par Klingert en 1797). Le scaphandre autonome est né en cette fin du XVIII^e siècle ! Les plongeurs ne sont plus reliés à la surface par un flexible d'arrivée d'air. Reste à régler le problème de l'évacuation du gaz carbonique, celui de la quantité d'air emportable et celui de la rationalisation technologique pour rendre commercialisables ces inventions.

C'est en Angleterre que les progrès sont le plus rapides en ce début de XIX^e siècle. Ils sont partiellement l'œuvre d'un...Allemand, Auguste Siebe, émigré à Londres après la bataille de Waterloo où il sert comme artilleur. Mais avant lui, deux Anglais s'illustrent dans les travaux sous-marins. A Londres, Charles Deane (1796) et son frère John (1800) mettent au point un casque de cuivre martelé équipé d'un hublot, alimenté en air pour se déplacer en atmosphère enfumée ou viciée (1824). L'utilisation subaquatique est rapide et l'appareil est employé avec succès à partir de 1828. Notamment pour récupérer le chargement de la *Mary Rose* en 1836¹³⁸. Pour développer leur casque sous-marin, Charles Deane se rapproche d'Auguste Siebe. Lui-même ancien officier d'artillerie, il invente un premier scaphandre en 1819 et une pompe à eau en 1828¹³⁹. Son sens du commerce et sa capacité à exploiter (et/ou améliorer) les inventions des autres (Deane, Georges Edwards, Paisley...) font de lui le « grand-père » des scaphandriers actuels. S'inspirant du scaphandre de Klingert (1797), le scaphandre Siebe se caractérise par un casque de cuivre martelé, un habit étanche en toile épaisse, de lourdes chaussures plombées et une pompe à bras pour amener l'air au plongeur. Klingert utilise une ceinture de plomb mais ne protège ni ne lesté, les pieds de ses plongeurs ; son « casque » dispose de deux orifices pour l'arrivée et l'évacuation d'air et deux autres pour la vision¹⁴⁰.

¹³⁶ UFANO D. Artillerie ou vraie instruction de l'artillerie et de ses appartenances. op cit, 1628, page 84.

¹³⁷ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. op cit, 1988, page 112.

¹³⁸ BLOT J.Y. L'histoire engloutie ou l'archéologie sous-marine. Paris, Editions Gallimard, 1995, pp.19-21.

¹³⁹ MICHEL J. Trois inventeurs méconnus. Espalion, Editions : Musée Joseph Vaylet, 1980, page 41.

¹⁴⁰ MOUTON P. Les héritiers de Neptune. Grenoble, Editions : Glénat, 1989, page 35.

Dans cet esprit de cloche transportable, nous devons faire une place à part à l'appareil de Paul Lemaire D'Augerville¹⁴¹. Il s'agit bien ici d'un plongeur sans casque portant un masque et emmenant avec lui un réservoir d'air comprimé ! Il ne manque que le régulateur d'air pour faire de Lemaire D'Augerville l'inventeur du scaphandre autonome moderne. Il est aussi inventeur puisque dès 1824, il propose un équipement pour pompier. En 1828, il dépose le brevet pour « l'appareil pneumato-nautique » qui permet des immersions d'une trentaine de minutes jusqu'à au moins une quinzaine de mètre. Il devient directeur de la Compagnie Française de Sauvetage, spécialisée dans les récupérations de cargaisons immergées. Daniel David situe les exploits de Lemaire D'Augerville ou pour le moins des mises en œuvre dont on garde traces : « (...) à Cherbourg, puis dans la Gironde en 1830, ensuite près de Rochefort en 1831, au fond de la rade de l'île d'Aix. »¹⁴². Si son succès est indéniable, il n'est pas suffisant. La quantité d'air emportée est insuffisante malgré la taille du réservoir. Le brevet de 1828 évoque un « grand réservoir » de 1m x 0.18 de diamètre d'air comprimé à 17 kg en 1828 et 23 kg en 1831. Le scaphandre autonome de l'Anglais W. James, dont le brevet est déposé à Londres mais dont on ne trouve pas trace d'une utilisation « réelle », évoque une pression de gonflage de 30 Kg¹⁴³. L'Américain Charles Condert plonge à la même époque avec un scaphandre autonome de sa fabrication, à débit continu, dont le réservoir épouse le corps du plongeur pour un volume total de 1,20 m de long pour 15 cm de diamètre¹⁴⁴. Dans ces trois exemples, le plongeur dispose de quoi rester au mieux une petite trentaine de minutes à 10 mètres de profondeur. Et à condition de renouveler régulièrement l'air inspiré et ne de pas être victime d'une rupture intempestive d'arrivée d'air comme cela fut fatal à Condert en août 1832 dans l'East-River¹⁴⁵. Il s'agit ici d'une raison de la non-diffusion du scaphandre de Lemaire D'Augerville car à l'époque la récupération de cargaisons immergées n'est pas la raison principale de l'immersion. Ce sont plutôt les travaux de constructions et d'aménagements des ports qui nécessitent d'employer des plongeurs. D'ailleurs lors des essais de l'appareil pneumato-nautique effectués à Cherbourg du 15 juillet au 10 août 1829, dix tests différents sont effectués (six concernent un bateau et quatre autres l'aménagement ou le contrôle d'élément du port). Et la commission de conclure :

¹⁴¹ Voir en particulier P. DAMON, *Les plongeurs de l'histoire. Naissance de l'industrie du scaphandre français au 19^{ème} siècle*. Etrechy, 2003, pp. 44-51 et D. DAVID, *Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853*. Saint-Brieuc, 2008, pp. 65-86.

¹⁴² DAVID D. *Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853*. op cit, 2008, pp. 65-86.

¹⁴³ RIFFAUD C. *La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire*. op cit, 1988, page 154.

¹⁴⁴ DAVID D. *Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853*. op cit, 2008, page 33.

¹⁴⁵ RIFFAUD C. *La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire*. op cit, 1988, page 156.

« Expériences concluantes en faveur de l'appareil pneumato-nautique qui serait d'utilité à bord d'un navire dans une foule de circonstances... Il ne reste aucun doute sur l'importance de cette invention... La nouvelle invention ne saurait remplacer la cloche à plongeur pour les travaux qui exigeraient l'emploi de la force et beaucoup de temps, tels qu'ouvrages de maçonnerie et de charpentages... »¹⁴⁶.

La seconde raison de l'abandon du scaphandre sans lien avec la surface semble être psychologique. Même si les plongeurs disposent d'un lest largable permettant de remonter rapidement en surface, il semble que l'affranchissement complet avec le monde extérieur soit une expérience difficile. Pourtant, Lemaire D'Augerville invente (Brevet de novembre 1828) la « ceinture natatoire », un perfectionnement de l'appareil pneumato-nautique qui permet au plongeur de choisir sa profondeur en enlevant ou ajoutant de l'air comprimé dans une ceinture placée sous les aisselles et que Lemaire D'Augerville présente ainsi :

« Pour utiliser ce perfectionnement, on remplit d'air comprimé ce petit réservoir, et lorsque le plongeur veut modérer sa descente ou se maintenir dans un état d'équilibre au milieu de l'eau, il ouvre doucement le robinet droit, introduit l'air dans la ceinture, autant qu'il le juge convenable et, lorsqu'il veut rompre l'équilibre, il ouvre le robinet gauche par lequel l'air s'échappe en passant sous la soupape (dont l'usage est d'empêcher l'eau d'entrer dans la ceinture) d'autant plus facilement que l'eau exerce une pression suffisante sur les parois de la ceinture (...) Par ce moyen, le plongeur acquiert une faculté nouvelle ; il peut, quoique lesté, nager entre deux eaux, à quelque profondeur que ce soit, monter et descendre alternativement, et se diriger ainsi où ses travaux l'appellent : il n'abandonne toujours son lest que quand il le juge nécessaire ; c'est-à-dire, quand il veut définitivement remonter à la surface. »¹⁴⁷

Il ne s'agit clairement pas d'un simple gadget et on peut voir en cette ceinture natatoire l'ancêtre directe du gilet stabilisateur utilisé aujourd'hui. Il faudra attendre 1959 pour qu'il soit réinventé sous sa forme moderne. Le premier manuel consacré à la plongée loisir, le célèbre Poulet-Barincou publié en 1962, inclut la bouée comme un élément complémentaire du plongeur et précise : « Son usage doit être limité aux cas sérieux et en parfaite connaissance de cause »¹⁴⁸. Pourtant Lemaire D'Augerville transforme le travailleur debout au fond de l'eau en un possible nageur « au milieu de l'eau ». La bascule ontologique est réalisée mais ne trouve aucun écho dans les usages sous-marins. On perçoit l'aspect

¹⁴⁶ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. op cit, 2008, page 162.

¹⁴⁷ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. op cit, 2008, page 74.

¹⁴⁸ POULET G. et BARINCOU R. Connaissance et technique de la plongée. Paris, Editions Denoël, 1962, page 93.

« avant-gardiste » de l'invention de Lemaire D'Augerville qui rompt un rapport avec l'océan qui même s'il évolue radicalement comme en témoigne « *l'invention de la plage* », ne rend pas encore le milieu sous-marin aussi accessible et surtout intéressant que son rivage¹⁴⁹.

Mais Siebe n'est pas qu'un ingénieur avisé. Il est aussi un homme d'affaires averti. Suite à une intervention du colonel Paisley, il obtient l'exclusivité dans la fourniture d'équipement à la Royal Navy en 1840, et ensuite à la marine française jusqu'en 1857. En plus de garantir un nombre d'équipements et de pièces détachées conséquents, cette opération va lui garantir un quasi-monopole dans la formation des plongeurs qui utiliseront les mêmes équipements pour travailler sous la mer. Le scaphandre Siebe associé avec Gorman sera utilisé pendant 150 ans. L'entreprise Siebe-Gorman cesse ses activités en 1999. C'est l'invention de la vulcanisation du caoutchouc par Goodyear en 1838, améliorée par Hancock en 1843, qui permettra l'industrialisation des scaphandres.

M. Esquiros, poète, député, homme de lettres et rédacteur de presse mais aussi « *savant distingué véritable ami de la nature* », relate « *son excursion dans les profondeurs sous-marines* »¹⁵⁰. Le récit est édifiant, au-delà des difficultés à s'équiper et se déséquiper :

« (...) d'un moment terrible, (...), le fait est que je suffoquais. En même temps je sentis comme une tempête dans mes oreilles, et mes deux tempes semblaient serrées dans les vis d'un étai. J'avais en vérité la plus grande envie de remonter ; mais la honte fut plus forte que la peur, et je descendis lentement, trop lentement à mon gré, cet escalier de l'abîme qui me semblait bien ne devoir finir jamais (...) enfin après quelques minutes qui me parurent un siècle d'effort et de tourments, je sentis mes pieds reposer sur une surface à peu près solide. »

Et Gaston Tissandier, le futur aéroplane qui survivra à un voyage en ballon à 8600 mètres d'altitude mais pas ses deux compagnons Spinelli et Sivel, malgré les avertissements de... Paul Bert¹⁵¹, d'ajouter à propos de ce récit :

« *L'explorateur sous-marin veut essayer, quelques moments après, de se promener au fond de la mer, mais il avoue que le silence qui règne dans la morne solitude où il se trouve le paralyse et le fixe au pied de l'échelle qu'il n'ose quitter* »¹⁵².

Il s'agit vraisemblablement d'un scaphandre Siebe-Gorman mais c'est bien l'angoisse et le désagrément de l'expérience qu'il faut retenir. Seuls les plongeurs peuvent s'immerger, la mer

¹⁴⁹ CORBIN A. Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840. op cit, 1988, pp. 283-317.

¹⁵⁰ ESQUIROS A. L'Angleterre et la vie anglaise, Paris, Editions : J. Hetzel, 5 vol, 1869.

¹⁵¹ Paul Bert tente vainement d'empêcher les aéroplane de décoller, mais son télégramme leur parvient trop tard.

¹⁵² TISSANDIER G. Les scaphandres. Paris, Editions : Masson, *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. n°34, 24 janvier 1874, pp. 123-125.

n'est pas un monde pour ceux qui ne le sont pas. Alphonse Esquiros le confirme en soulignant :

« (...) le courage, la nature particulière de ces hommes qui, non contents de séjourner quelques minutes sous l'eau, s'y montrent capables d'exécuter pendant des heures entières toutes sortes de travaux pénibles. »

Il n'est pas surprenant qu'en France un nouveau scaphandre à casque soit amélioré (et vendu moins cher...), par Joseph-Martin Cabirol. En effet, le Narbonnais Cabirol est à l'origine fabricant de chapeau à Bordeaux, mais étend son activité aux objets en gomme élastique et en caoutchouc. Il est importateur exclusif de gutta-percha, matériau proche du caoutchouc d'origine asiatique. A l'*Exposition des produits des arts et de l'industrie* de Bordeaux de 1841 (et peut être en 1839), il présente un « équipement de plongeur », dont il n'existe malheureusement pas de description technique. Philippe Damon montre que les évolutions techniques des « scaphandres Cabirol » auront pour but de faire adopter par la marine française ses équipements à la place de ceux de l'Anglais Siebe. J-M Cabirol est fournisseur de la marine impériale de 1860 à 1873¹⁵³. Ce n'est plus le Roi de France qu'il faut convaincre mais le Ministre de la Marine. Le salut de l'inventeur passe par les contrats militaires. C'est la capacité de ces inventeurs à convaincre l'Armée de l'intérêt de leurs procédés qui pérennisent leurs inventions. Seuls débouchés commercialement rentables, le choix des marines nationales pour équiper leurs vaisseaux est crucial. Ainsi Cabirol, pour voir son scaphandre adopté par la marine française à la place de l'équipement Siebe-Gorman, doit effectuer un vrai « parcours du combattant ». Il participe aux expositions de Bordeaux (1839, 1841, 1844, 1865...), de Londres (1851,1852 et 1862), de Paris (1844, 1855, 1867). Il parvient à proposer un scaphandre de même qualité ou presque, et moins cher. Mais surtout, il garantit l'indépendance de fourniture de matériel en cas de conflit avec l'Angleterre, ce que Cabirol souligne dans une lettre adressée au Prince Napoléon en mars 1862, où il retrace son historique professionnel afin de postuler à la Légion d'Honneur. Il souligne, certes en exagérant, mais n'ayant pas tort sur le fond :

« Je puis dire, sans rien exagérer, que si la France a cessé de dépendre d'une industrie étrangère pour un engin devenu indispensable à la navigation à vapeur et aux travaux sous-marins, cet heureux affranchissement est le résultat du concours que j'ai prêté avec un zèle incessant aux ingénieurs de la Marine et des Ponts et Chaussées »

¹⁵³ DAMON P. Cabirol. *Revue Octopus*, n°23, décembre 1999 – janvier 2000, pp 24-27.

et il renchérit quelques lignes plus loin :

« Je n'insisterais pas auprès de votre Altesse Impériale sur le service que j'ai rendu à l'Etat (je puis me servir de ce mot) en dotant sa Marine et ses chantiers d'un engin dont mes rivaux menaçaient, il y a cinq ans, de s'assurer le monopole exclusif : ce qui en cas de guerre, eut créé à la France les plus sérieux embarras »¹⁵⁴.

Napoléon III est empêtré dans les affaires allemandes¹⁵⁵. Bismarck avance ses pions pour atteindre l'unité territoriale et les Anglais s'inquiètent des vellétés d'expansion française qui transparaissent clairement dans le rattachement de la Savoie et de Nice de 1860. La malheureuse aventure mexicaine mais surtout « l'affaire espagnole » qui débouche sur le prétexte de la dépêche d'Ems pour déclencher la guerre Franco-Prussienne de 1870 concluent une époque (le Second Empire) durant laquelle le risque de guerre avec les grandes puissances européennes est réel. Les remarques de Joseph-Martin Cabirol sont donc pertinentes et appropriées et peuvent expliquer l'intérêt de la Marine pour un équipement qu'elle incitera sans cesse à améliorer alors qu'elle dispose, avec l'équipement Anglais, d'un modèle très satisfaisant.

¹⁵⁴ Lettre du 12 mars 1862 adressée par J-M Cabirol à S.A.I. Le Prince Napoléon, cité par P. Damon. *Etude sur l'évolution technique du Scaphandre Cabirol et du régulateur Rouquayrol*. Paris, Editions : Jouve, Tome 1-1829-1865, 2008, pages 74-75.

¹⁵⁵ MINC A. Une histoire de France. Paris, Editions : Grasset et Fasquelle, 2008, pp. 298-305.

<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Genre</i>	<i>Récompenses*</i>
1839	Bordeaux	Exposition des produits des arts et de l'industrie <i>Ceinture de natation, de sécurité et de sauvetage</i>	
1839	Paris	Exposition des produits de l'Industrie Française	Argent
1841	Bordeaux	Exposition des produits des arts et de l'industrie <i>Costume de plongeur</i>	Argent
1844	Bordeaux	Exposition des produits des arts et de l'industrie <i>Articles en étoffes de caoutchouc</i>	
1844	Paris	Exposition des produits de l'Industrie Française <i>Objets imperméabilisés avec du caoutchouc</i>	Bronze
1851	Londres	Exposition Universelle Internationale <i>Instruments de chirurgie en Gutta-percha</i>	Petite Médaille
1855	Paris	Exposition Universelle <i>Appareil pour plongeur</i>	Première classe
1862	Londres	Exposition Universelle <i>Scaphandre et lampe sous-marine</i>	Chacun une Médaille
1865	Bordeaux	Exposition	
1867	Paris	Exposition Universelle	
*Récompense : Lors des Expositions Universelles Internationales, 4 récompenses sont attribuées : La Grande médaille d'honneur (pour les groupes industriels), la médaille de première classe, celle de seconde classe et la mention honorable...			

Tableau 3 : Exposition des inventions de J-M Cabirol, 1839-18XX. (D'après P. Damon, Etude sur l'évolution technique du scaphandre Cabirol et de régulateur Rouquayrol. Paris, Editions : Jouve, Tome 1- 1829-1865, 2008).

Lors de l'Exposition Universelle de Paris en 1867, le scaphandre de Cabirol (ou est-ce déjà celui de Rouquayrol et Denayrouze ?) inspire, sans qu'il le cite, ce poème à Antoine-Gaspard BELLIN :

*« Quel est cet appareil, qui permet de descendre
Jusqu'au fond de la mer, pour aller y surprendre
L'affouillement qui fait, sous ses coups décimants,
D'un bassin ou d'un quai fouler les fondements,
Ou d'explorer les flancs d'un navire de guerre
Au dessous du niveau de flottaison vulgaire,*

*Quand au choc d'un boulet il puise estropié,
Ou s'échoue au contact d'un écueil oublié ?
C'est l'égide marine, autrement le scaphandre.
Couvert de cet habit l'homme se fait descendre
Au milieu de l'abîme ou l'air manque au nageur,
Mais qu'envoie à longs flots au moderne plongeur
Une pompe qui joue au-dessus de sa tête.
Au travers d'un cristal la vision parfaite
Lui permet de chercher, de travailler en paix,
Au fond de l'Océan, de ses gouffres épais."¹⁵⁶*

Travailler dans les ports, travailler pour les militaires, chercher vraisemblablement des trésors, le scaphandre permet surtout de s'immerger « *dans les gouffres épais* », « *au milieu de l'abîme* », « *jusqu'au fond de la mer* ». Angoissante expérience... Mais surtout, Cabirol effectue une démonstration comparative en 1857, transforme ses équipements en 1858, fait une nouvelle démonstration en 1859 et signe, enfin, un marché de gré à gré avec la Marine en 1860¹⁵⁷. En 1862 le contrat avec la marine impériale est renouvelé, il le sera jusqu'en 1873¹⁵⁸. Mais dès 1866, le scaphandre Cabirol est concurrencé par un sérieux adversaire : le régulateur Rouquayrol.

¹⁵⁶ BELLIN A-G. L'exposition Universelle. Poème didactique en quinze chants. Paris, Edition Garnier frères, 1867, pp. 280-281.

¹⁵⁷ Un premier marché concernant seulement 7 appareils est signé avec la Marine Impériale le 3 juin 1857.

¹⁵⁸ DAMON P. Nouvelle biographie Cabirol. *Revue L'ichtyosandre, histoire de l'homme sous les eaux*. n°1, Bulletin de l'association Histoire du Développement Subaquatique – France, 2006, page 6.

1.3 Le scaphandre autonome de Rouquayrol et Denayrouze

Consacré sur le dos du Capitaine Nemo par Jules Verne dans *Vingt mille lieues sous les mers*, le scaphandre de Rouquayrol et Denayrouze¹⁵⁹ symbolise l'épopée technologique du XIX^e siècle. Il n'est peut être pas le plus abouti mais son régulateur d'air à la demande, son réservoir de plus de 1400 litres d'air détendu et sa facilité de mise en route le feront adopter par les marines de guerre française, anglaise, espagnole, italienne, suédoise, norvégienne, russe, autrichienne, japonaise et américaine¹⁶⁰. Mais comment un engin plongeur peut-il naître au centre de la France ?



Image n°2 : Plongeur équipé de l'équipement autonome Rouquayrol-Denayrouze, 1865.

Rappelons l'importance des rivières dans l'innovation sous-marine : l'Oder pour Klingert, la Tamise pour les frères Dean, l'East-Reaver pour Condert, la Seine pour Cousteau, la liste est longue des premiers essais en rivière d'appareils sous-marins. Ce n'est pas afin d'explorer le Lot que Benoît Rouquayrol invente son scaphandre. Non, ce n'est même pas pour aller sous l'eau ! Quand il dépose le 14 avril 1860 un brevet de « *régulateur pour l'écoulement des gaz comprimés* », son invention est prévue pour secourir les mineurs et pouvoir se déplacer en « *air irrespirable* ». Bien sûr, il a tout de suite perçu la possibilité de l'utiliser sous l'eau mais il est ingénieur des mines dans les houillères de Decazeville. C'est d'abord un engin de sauvetage pour mineurs qu'il construit. Ces premiers tests se passent à Espalion d'où il est originaire. C'est là qu'il rencontre un jeune Lieutenant de Vaisseau, polytechnicien, en convalescence suite à une maladie contractée à Saïgon : Auguste Denayrouze. Cette rencontre scelle le développement de l'invention vers l'univers sous-marin.

¹⁵⁹ Denayrouze ou Denayrouze, les deux orthographes sont utilisées par Denayrouze lui-même.

¹⁶⁰ Ouvrage collectif. Le musée du scaphandre. Espalion, Éditions : Association Musée-bibliothèque Joseph Vaylet, 1990, page 16.

Le frère d'Auguste, Louis, est intéressé à l'entreprise d'appareils plongeurs. Il passe deux ans en Grèce à la direction de la Société Française de la Pêche des Éponges A. Denayrouze et Cie. Auguste a compris que les pêcheurs d'éponges représentent un marché intéressant et que son jeune frère a besoin d'espace. Son scaphandre est facile d'utilisation, peut même être utilisé sans habit avec le pince nez, et surtout est moins cher que ceux de ses principaux concurrents Siebe et Cabirol. A l'époque, le marché des éponges est fructueux. En 1877, le rendement de la pêche aux éponges passe de 20 000 francs-or quelques années plus tôt à...2 millions¹⁶¹. Cela semble du « (...) tant à cause du nombre toujours croissant des barques affectées à cette pêche, que des scaphandres mis en usage par les plongeurs ». Cela représente environ 60 équipements (à 5400 francs pièce) mais surtout bon nombre de pièces détachées et de compléments d'équipement¹⁶². Dans les années 1960, les Etablissements Piel qui succèdent à la Maison Charles Petit, qui, elle-même a « racheté » la Société des Spécialités Mécaniques (nouvelle appellation des entreprises Denayrouze) en 1895, souligne que pour une trentaine de casques et pompes vendues chaque année, il se vend environ 300 « habits »¹⁶³.

D'autres techniques, moins efficaces dans la qualité des éponges remontées, sont pourtant toujours utilisées¹⁶⁴. La pêche des perles se fait plutôt en apnée aussi bien à Ceylan qu'en Californie. Les techniques sont encore celles des cueilleurs du Moyen âge et de l'Antiquité¹⁶⁵.

En ce qui concerne la pêche avec des scaphandres, Siebe, Cabirol ou Denayrouze, les procédures de plongée sont les mêmes. Les plongeurs sont recrutés jeunes (« entre vingt et trente cinq ans »). On souligne qu'un plongeur de quarante ans en paraît facilement soixante. Ils sont utilisés suivant trois fonctions : cueilleurs (huîtres, corail, éponges,...), embarqués sur un navire (entretien des coques, urgence,...), ou travaux portuaires. Lors des travaux portuaires, on leur préfère parfois des ouvriers tubistes. Les Tubes sont une évolution des cloches à plonger permettant de travailler sous pression. On s'efforce de les recruter « sans affection pulmonaire ou cardiaque », de « bonne constitution », en évitant « les tempéraments sanguins »¹⁶⁶. Le docteur Layet insiste sur la nécessité de recruter des plongeurs sobres. Il semble bien que vouloir se prémunir autant d'un tel vice suppose qu'il soit couramment

¹⁶¹ Article du *Journal des voyages*. n°9, dimanche 9 septembre 1877, non signé, page 144.

¹⁶² FIGUIER L. L'année scientifique et industrielle. Paris, Editions : Hachette et Cie, 1878, pp. 292-294.

¹⁶³ MICHEL J. Trois inventeurs méconnus. Espalion, Editions : Musée Joseph Vaylet, 1980, page 108.

¹⁶⁴ Article de *Science populaire*. n°97, 20 décembre 1881, non signé, page 1539.

¹⁶⁵ Les grandes pêches. La pêche aux perles. In *Science populaire*, n°76, 28 juillet 1881, non signé, pp. 1210-1212.

¹⁶⁶ LAYET A. Scaphandres et appareils plongeurs, In, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Paris, Editions Masson et Ancelin, troisième série, Tome 7, 1879, pages 200-231.

répandu dans la profession. Comme nous l'avons déjà évoqué à propos des plongeurs sous cloche. Le Siècle des Lumières ne conseillait-il pas de réchauffer les plongeurs par un verre de vin si leur état de fatigue s'avérait trop prononcé ? Le recrutement des plongeurs sur les bateaux se fait souvent parmi les mécaniciens de bord puisqu'ils sont susceptibles de mieux maîtriser les pompes associées au scaphandre. A propos de l'appareil Denayrouze,

*« Quel meilleur auxiliaire pour le mécanicien que cet appareil ? Il lui permet de veiller constamment sur les parties délicates et toujours immergées de sa machine, de vérifier, avant l'appareillage se prises d'eau, l'état de son hélice, de son presse étoupe, etc. Tous ces travaux se font en quelques minutes surtout si le mécanicien ne néglige pas de faire de temps en temps ses visites à la mer ».*¹⁶⁷

Pour les pêcheurs de perles, le recrutement se fait avec les indigènes du cru, notoirement les Grecs dont les qualités d'apnéistes et de plongeurs sont reconnues. Layet analyse les pathologies repérées chez les plongeurs. Il détaille huit accidents survenus à des pêcheurs d'éponges en scaphandre. Il rapporte notamment un mémoire de M. Aublé qui nous apprend que pour l'île de Kalimnos :

*« (...) pendant de la campagne de 1867, il ne survient aucun accidents sérieux parmi les hommes équipés d'un scaphandre Denayrouze Mais à la même époque, sur vingt quatre hommes qui se servaient de douze scaphandres de fabrication anglaise, dix succombèrent.*¹⁶⁸ ».

Layet a l'honnêteté de préciser que M. Aublé est agent de la *Société pour la pêche des éponges, au moyen des appareils plongeurs Rouquayrol et Denayrouze*. Ce qui explique sûrement une exagération des chiffres du nombre de décès des utilisateurs de scaphandre anglais puisque, quelques lignes plus loin, on relève pour le même endroit en 1868 : 10 machines, 30 plongeurs, 2 morts et en 1869 : 15 machines, 45 plongeurs, 3 morts. Il n'empêche, puisque Paul Bert annonce 30 morts sur les 300 plongeurs que compte l'archipel grec, soit 10% de décès auquel il faut ajouter les très nombreuses paralysies et autres invalidités. Layet évoque une note de Denayrouze lui-même, de 1872, précisant :

*« Cinq hommes sont morts à ces pressions ; un grand nombre d'autres ont été atteints de diverses affections, dont les plus fréquentes ont été des paralysies des membres inférieurs et de la vessie, des surdités et enfin des anémies ».*¹⁶⁹

¹⁶⁷ SONREL L. *Le fond de la mer*. Paris, Editions Hachette et Cie, 3^{ème} édition 1874, page 202. Il s'agit d'une édition complétée L. Sonrel décède à l'âge de trente et un an en 1870. *Le Fond de la mer* est réédité plusieurs fois (5^{ème} édition en 1886).

¹⁶⁸ LAYET A. *Scaphandres et appareils plongeurs*. op cit, 1879, page 219.

¹⁶⁹ LAYET A. *Scaphandres et appareils plongeurs*. op cit, 1879, page 224.

C'est un fait : « *Les plongeurs qui se servent du scaphandre travaillent six heures par jour.* »¹⁷⁰, et surtout méconnaissent les règles de base de la décompression. C'est l'envie d'uriner, rendue impossible par l'utilisation de scaphandre étanche, qui limite le temps de travail sous-marin¹⁷¹ ! Layet, comme Paul Bert, ne voit pas d'inconvénient à ce que la durée du travail n'excède pas une heure trente à une heure pour une profondeur de moins trente mètres¹⁷²!

Mais notre plongeur n'est pas encore dans l'eau. Vient une phase d'équipement, longue et délicate ou :

*« (...) il faut près de vingt minutes pour habiller le plongeur, et celui-ci déplace une telle quantité d'eau, que les mouvements les plus simples deviennent lents et difficiles. »*¹⁷³

Vêtu d'un ensemble de laine, le plongeur va endosser le lourd équipement dont le moment culminant est la mise en place du casque :

*« Avec un bruit sec, le casque est enfin en place. La sensation première est étrange. Bien que je puisse voir à l'extérieur au moyen de quatre hublots, un facial et deux latéraux, le sentiment d'être brutalement coupé du monde est intense. Tout autant que si mon corps entier venait à être enfermé dans une enceinte étanche. Les bruits extérieurs se sont estompés. Les gens qui m'entourent me semblent soudain loin... »*¹⁷⁴.

Puis le travail se passe dans une eau chargée de vase et de sédiments pour les ports, dans le courant et au milieu des requins pour trouver les plus belles éponges... Le plongeur confie sa vie à ses aides en surface qui font marcher les pompes et répondent aux commandes transmises par des signaux sur une simple corde :

« (...) un scaphandrier et les hommes de la pompe constituent une équipe qui doit toujours travailler ensemble, et, tout malentendu pouvant avoir des conséquences graves, il faut que ce soit toujours le scaphandrier qui commande. Lorsqu'on a affaire

¹⁷⁰ FIGUIER L. L'année scientifique et industrielle. op cit, 1878, page 294.

¹⁷¹ Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Paris, Editions : Masson et Asselin, Tome septième, sous la Dir. De A. Dechambre, 1879, page 228.

¹⁷² Aujourd'hui la limite à ne pas dépasser à cette profondeur pour ne pas avoir de palier de décompression à effectuer est de dix minutes, Tables de décompression de la Marine Nationale, 1990.

¹⁷³ LULLIER Nouvel appareil plongeur Rouquayrol. Paris, Editions Dupont et Challaumel, *Revue Maritime et coloniale*, Tome XIII, 1865, page 771.

¹⁷⁴ MOUTON P. Les héritiers de Neptune. Grenoble, Editions : Glénat, 1989, page 45.

à un scaphandrier de profession, c'est lui qui choisit et paie les hommes de la pompe. »¹⁷⁵

En 1878, le *Journal des voyages* présente une page sur « l'aérophore Denayrouze » d'après un brevet déposé par Louis en 1872. Il s'agit de l'appareil pour respirer en milieu vicié. L'article illustre son utilisation dans une mine et n'évoque aucun usage sous-marin. C'est aux pompiers anglais, la Fire Brigade de Londres, que Louis vend 120 scaphandres, pour un usage en milieu délétère¹⁷⁶. Louis est actif puisqu'on le voit assister un ingénieur viennois lors de la mise en route d'horloge publique synchronisée à l'air comprimé¹⁷⁷. Il fera également les gros titres du journal *La Croix*¹⁷⁸, dans un scandale lié aux élections sénatoriales de l'Aveyron dont il est député¹⁷⁹ de 1884 à 1885.

Auguste Denayrouze sait bien que la commercialisation d'un tel engin nécessite son adoption par les armées. Il publie en 1865 le texte fondateur de l'invention de Rouquayrol : *Note sur l'appareil plongeur Rouquayrol à air comprimé, et sur son emploi dans la marine*¹⁸⁰. Ce texte est réédité en 1866 en même temps que Denayrouze publie : *Du nettoyage des carènes des navires à vapeur en cours de campagne*, puis en 1867 un *Manuel du matelot plongeur, et instructions sur l'appareil plongeur Rouquayrol-Denayrouze, basse pression*. La *Revue Maritime et Coloniale* de 1866 consacre trois pages à l'emploi de l'appareil Rouquayrol pour le nettoyage des carènes de bateau sans avoir recours à un retour en bassin. L'appareil semble aisé d'utilisation : « Un matelot après deux jours d'exercice de l'appareil, peut travailler 5 à 6 heures par jour sous l'eau » et « Les bras seuls étaient fatigués le soir par le mouvement continu de la brosse »¹⁸¹. Le plongeur équipé porte sur le dos deux casseroles : un réservoir et un régulateur,

« Un tuyau d'inspiration partant de la chambre à air vient se fixer au centre d'un bâillon ou ferme-bouche appliqué hermétiquement sur les lèvres et fixé aux gencives (...), un pince-nez que le plongeur peut serrer à volonté pour supprimer

¹⁷⁵ DE PREAUDEAU A. Procédés généraux de construction de travaux d'art. Paris, Editions : Librairie Polytechnique/ Ch. Béranger, 1901, pp. 528-530.

¹⁷⁶ Article de : *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. n°112 du 24 juillet 1875, Paris, Masson Editeur, page 127.

¹⁷⁷ Article du journal *Le temps*. n°6906, mercredi 17 mars 1880, non signé, non paginé.

¹⁷⁸ Article du journal *La Croix*. n°474, dimanche 28 et lundi 29 décembre 1884, non signé, non paginé.

¹⁷⁹ Le père de Louis et Auguste est lui-même avocat et républicain nommé sous-commissaire du gouvernement lors de la révolution de 1848, puis élu député jusqu'en 1851.

¹⁸⁰ DENAYROUZE, A. *Note sur l'appareil plongeur Rouquayrol à air comprimé, et sur son emploi dans la marine*. Paris, Editions Arthus Bertrand, 1865.

¹⁸¹ *Revue Maritime et Coloniale*. Paris, Editions Dupont et Challauemel, Tome XVII, 1866, pp. 837-839.

l'aspiration par les narines et la reporter toute entière sur la bouche, et des sandales de fonte, pour favoriser l'immersion, complètent le système »¹⁸².

Techniquement, même s'il emmène son air sur le dos, l'homme reste un scaphandrier puisqu'il dispose de semelles lestées. Le 13 février 1868, une circulaire de la marine précise que tous les bâtiments à vapeur devront « avoir un ou deux appareils Denayrouze »¹⁸³. Mais il ne s'agit pas de plongeur autonome.

En effet, l'appareil plongeur de Rouquayrol permet de garder son réservoir sur le dos mais aussi de le relier à une pompe en surface. C'est sous cette version que l'appareil est commercialisé. Il permet des immersions plus longues mais perd de sa capacité à être rapidement mis en œuvre. Le sauvetage exigeant une intervention rapide est délaissé par la nécessité de travailler longtemps sous l'eau. Il faut s'y conformer ce qui n'empêche pas Rouquayrol et Denayrouze de vouloir « améliorer l'existant ». Ils se penchent donc sur les problèmes de vision sous-marine même si :

« (...) sa vue est laissée libre, pour faciliter le travail et parce qu'il a été reconnu qu'au bout de quelques minutes d'immersion, loin d'éprouver quelque gêne à ouvrir la paupière, le plongeur éprouvait au contraire une grande difficulté à la maintenir close »¹⁸⁴.

Les inventeurs proposent et utilisent l'ancêtre de nos masques actuels : « on préserve les yeux au moyen d'un bonnet en caoutchouc garni de vitres »¹⁸⁵. Une définition plus précise de 1877 conforte l'idée du premier masque sous-marin :

« Lorsque le milieu dans lequel on doit opérer est de nature à agir sur les yeux, on se sert de lunettes pour les protéger. Ces lunettes consistent en deux verres ordinaires fixés dans un masque qu'on applique sur la partie supérieure de la figure, et qui est maintenu avec une courroie serrant derrière la tête. Ce masque presse un peu sur le nez, afin d'oblitérer le passage de l'air ».

La suite de la description renvoie à un engin plus étonnant :

« C'est ce qui est réalisé au moyen d'une doublure en caoutchouc portée sur le côté du masque appliqué contre la face. Une fois, le masque en place, on insuffle de l'air avec un petit tube, entre les deux parties du masque juxtaposées. La pression fait

¹⁸² LULLIER Nouvel appareil plongeur Rouquayrol. Paris, Editions Dupont et Challaumel, *Revue Maritime et coloniale*, Tome XIII, 1865, pp. 771-776.

¹⁸³ *Revue Maritime et Coloniale*. Paris, Editions Dupont et Challaumel, Tome XXXV, 1872, page 584.

¹⁸⁴ LULLIER Nouvel appareil plongeur Rouquayrol. op cit, 1865, pages 772-773.

¹⁸⁵ Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Paris, Editions Masson et Ancelin, 1879, page 208.

appliquer la membrane élastique sur la peau, et s'oppose à l'introduction des vapeurs nuisibles. »¹⁸⁶

Ce masque est vite remplacé par un demi-casque, le groin, qui a pour avantage de s'ouvrir et se fermer avec un seul écrou, puis finalement par un casque. Le groin semble peu confortable et cumule les inconvénients du masque et du casque¹⁸⁷. Le casque, associé à l'habit étanche, convient mieux aux travaux sous-marins portuaires. La sensation de protection dans cette « armure sous-marine » est régulièrement évoquée¹⁸⁸. Le « *ferme-bouche en caoutchouc vulcanisé fixé sur un bec métallique* »¹⁸⁹ ne fait, lui non plus, pas recette auprès des utilisateurs : « *on lui objecte avec juste raison la nécessité du ferme-bouche auquel certains plongeurs ne s'habituent qu'avec une grande difficulté* »¹⁹⁰. Le remplacement des simples vêtements de laine par des vêtements en caoutchouc ou en toile caoutchoutée entièrement étanche permet de prolonger l'immersion. L'autonomie perd de son sens puisque la durée de plongée est forcément limitée par le réservoir d'air emporté et le scaphandre « pieds lourds » revient en force.

Rouquayrol et Denayrouze vendent près de 1500 scaphandres, majoritairement en configuration « pieds lourds ». Ils obtiennent la médaille d'Or de l'Exposition Universelle internationale de 1878¹⁹¹. Denayrouze est également directeur du Syndicat d'Etude de l'Eclairage Electrique puis de l'entreprise de diffusion des scaphandres et aérophores¹⁹², ce qui ne l'empêche pas d'inventer une lampe sous-marine et pour milieu délétère, un téléphone sous-marin pour communiquer avec les scaphandriers et un bec de gaz, appelé bec Denayrouze, pour l'éclairage au gaz. L'emploi de la lumière électrique sur l'avenue de l'Opéra à Paris inauguré par le général Mac-Mahon le 29 septembre 1877, grâce à Denayrouze et Jablochkoff, rassemble plus de 5000 personnes. Faire partie de ceux qui « *illuminent la vie sociale de l'empire et autorise la prolongation du temps de la consommation* »¹⁹³ par le biais de l'éclairage électrique en rendant le Boulevard fréquentable est sans doute conséquent dans les cercles bourgeois de l'époque. Mais c'est à l'art qu'il doit sa place de mondain dans la bourgeoisie du XIX^{ème} siècle. Il écrit plusieurs pièces de théâtre

¹⁸⁶ FIGUIER L. L'année scientifique et industrielle. Paris, Editions : Hachette et Cie, 1877, page152.

¹⁸⁷ STENUIT R. Et j'ai plongé avec le Rouquayrol-Denayrouze 1864 ! *Le monde de la mer*, n°46, septembre-octobre 1989, pp. 24-31.

¹⁸⁸ STENUIT R. 120 années à la conquête des profondeurs. *Le monde de la mer*, n°47, novembre-décembre 1989, page 44.

¹⁸⁹ Brevet du 6 janvier 1862 cité dans : Ouvrage collectif. Le musée du scaphandre. Espalion, Éditions : Association Musée-bibliothèque Joseph Vaylet, 1990, page 12.

¹⁹⁰ Revue Maritime et Coloniale. Paris, Editions : Dupont et Challaumel, Tome XXIV, 1868, page 926.

¹⁹¹ PERIGNON E. Rapport sur le matériel de la navigation et du sauvetage. Paris, Imprimerie Nationale, Groupe VI-Classe 67, 1881, pp. 124-127.

¹⁹² La Société des Spécialités Mécaniques Réunies, société anonyme au capital de deux millions de franc.

qui connaissent le succès, parmi lesquelles « La belle Paule » joué par Sarah Bernhard, la comédie « Mademoiselle Duparc » ou le drame « Régina Scarpi »¹⁹⁴.

Il est fort probable que le réseau de Louis Denayrouze, polytechnicien, son appartenance à la fois à l'armée (Sous Lieutenant d'artillerie) et à l'industrie (Ingénieur civil), doublé de son côté « mondain », lui ont ouvert des portes de la réussite rapide dans les affaires. Alexandre Dumas envisage de le marier à sa fille et il est réputé être le protégé de Waldeck-Rousseau¹⁹⁵. Tous les moyens sont bons pour faire connaître le régulateur d'air au monde entier. Louis imagine et organise une démonstration de scaphandre dans les catacombes¹⁹⁶. Auguste Denayrouze écrit lui-même à Rouquayrol, en 1864, alors qu'il n'est pas encore fixé sur son avenir et qu'il envisage un poste de receveur des Finances : « (...) *Quelle que soit ma position future, que je sois dans l'administration de l'Empire ou à toute autre place, je vous prie de considérer mes relations personnelles comme les vôtres propres* »¹⁹⁷. Les Expositions Universelles jouent un rôle majeur dans le développement industriel de l'entreprise Denayrouze. Celle de 1878, mais aussi la grande exposition Parisienne de 1867 qui réunit plus de 50 000 exposants et dépasse les 11 millions de visiteurs. Tout comme l'exposition de Londres de 1862 où l'entreprise construit un pavillon avec démonstration de scaphandre. Rouquayrol, Denayrouze Auguste et Louis, tous les trois méritent d'être connus dans l'histoire de la plongée¹⁹⁸. *La grande encyclopédie* (fin XIX^e), dans un rapide survol de l'histoire de l'incursion sous-marine, ne retient que l'appareil plongeur de Rouquayrol et Denayrouze comme digne de définir le terme scaphandre¹⁹⁹. C'est un scaphandre Denayrouze qu'Hergé met sur le dos de Tintin à la recherche du trésor de Rackham le Rouge (1945). Mais ce sont plus les innovations apportées au scaphandre à casque, comme le réservoir intermédiaire évitant les coups de pompes dans les oreilles des plongeurs, ou la pompe à corps fixe et refroidissement par eau qui firent de l'invention des Aveyronnais le scaphandre du XIX^e siècle. Leur entreprise est une borne importante dans cette histoire. Elle témoigne que les matériaux, les technologies et techniques rendent possible une plongée moderne. Mais il manque encore un élément fondateur, celui de l'usage hédoniste de l'immersion.

¹⁹³ CSERGO J. Extension et mutation du loisir citoyen, Paris XIXe-début XXe siècle. In, CORBIN A. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Editions Aubier, 1995, page 143.

¹⁹⁴ PINET G. Ecrivains et penseurs polytechniciens. Paris, Editeur : Paul Ollendorf, 1893, pages 116-117.

¹⁹⁵ Article du journal *La Croix*. n°474, dimanche 28 et lundi 29 décembre 1884, non signé, non paginé.

¹⁹⁶ MICHEL J. Trois inventeurs méconnus. Espalion, Editions : Musée Joseph Vaylet, 1980, page 163.

¹⁹⁷ MICHEL J. Trois inventeurs méconnus. Espalion, Editions : Musée Joseph Vaylet, 1980, page 25.

¹⁹⁸ MICHEL J. Trois inventeurs méconnus. Editions : Espalion, Musée Joseph Vaylet, 1980.

¹⁹⁹ Ouvrage collectif. *La grande encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*. Paris. Editions : société anonyme de la grande encyclopédie, Tome 29, 1885-1902, pages 705-706.

Pourtant dans cette seconde moitié du XIX^e siècle, un usage touristique de la mer existe²⁰⁰, mais il est d'abord thérapeutique²⁰¹ :

« Ainsi, peu après le milieu du XVIII^e siècle, la mode du bain de mer naît d'un projet thérapeutique (...). Les médecins du premier XIX^e siècle ne modifieront pas radicalement le modèle du bain de mer thérapeutique »²⁰².

Ces pratiques sont encadrées par un guide²⁰³ et peuvent aussi déboucher :

« (...) sur une obsessionnelle arithmétique de soi (...). Tout comme d'autres leurs orgasmes, l'« invalid » compte ses bains, voire ses immersions successives, afin de vérifier qu'il exécute bien la prescription. Les baigneuses rivalisent entre elles et comparent leur scores, comme Flaubert et ses amis leurs exploits au bordel. »²⁰⁴

Mais l'usage du bain devient une marque de distinction élitiste²⁰⁵. L'usage de l'eau au XIX^e siècle est radicalement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. On se lave les mains, le visage et les bras mais pas le reste du corps. L'hydrothérapie prédomine dans l'usage du bain ou *« (...) le bain de propreté, au XIX^e siècle, a constitué un phénomène secondaire ou tardif par rapport au bain de plein air, ludique et spontané, et par rapport aux différentes modalités de l'hydrothérapie concertée »²⁰⁶*. Dans la première moitié du XIX^e siècle, on ne se baigne que si on est malade. Mais en imaginant avoir des bonnes raisons de se baigner, encore faut-il trouver de l'eau propre. Il faut attendre les progrès de l'hydrologie et la lutte contre choléra, fièvre typhoïde et dysenterie pour que se transforme un rapport à l'eau enfin perçue comme bonne pour la santé. Essentiellement nord européen, le bain délaisse la méditerranée qui ne se pose pour l'instant que comme lieu de villégiature hivernal. L'extension du réseau de voies ferrées permet au tourisme balnéaire de se détacher de l'hypothèque médicale après 1870 et de s'ouvrir *« (...) à la moyenne bourgeoisie, ses goûts et ses tentations »²⁰⁷*.

On ne peut pas évoquer l'usage du bain sans s'attarder sur son malheureux corollaire : la noyade. Non pas qu'elle soit inévitable, mais elle justifie l'organisation des bains au-delà

²⁰⁰ BOYER M. L'invention du tourisme. Paris, Editions Gallimard, 1996.

²⁰¹ ANDRIEU B. La thérapie corporelle en eau froide : Immersion-Dépression-Submersion. In, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII^e au XX^e siècle*. (Sous la dir. de MUNOZ L.), Editions : L'Harmattan, Tome II, 2008, pp.255-266.

²⁰² CORBIN A. Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840. op cit, 1988, page 84.

²⁰³ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Editions : Hachette, 1996, 2001 pour l'édition augmentée, page 27.

²⁰⁴ CORBIN A. Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840. op cit, 1988, page 105.

²⁰⁵ GRESSER B. et FAUCHE S. De l'eau de mer aux bains de mer. Médecines et sociabilité (du XVIII^e au XIX^e siècle). In, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII^e au XX^e siècle*. (sous la dir. de MUNOZ L.), Editions : L'Harmattan, Tome II, 2008, pp.245-254.

²⁰⁶ LEONARD J. Archives du corps. La santé au XIX^e siècle. Rennes, Editions : Ouest-France, 1986, page122.

²⁰⁷ LEONARD J. Archives du corps. La santé au XIX^e siècle. Rennes, Editions : Ouest-France, 1986, page125.

des mesures d'hygiène et thérapeutiques préconisées. Le noyé du XIX^e siècle est froid, blafard et remonte en surface gonflé par la putréfaction gazeuse²⁰⁸.

« Mourir par submersion devient un sort effroyable (...). La mort par noyade, même dans des eaux claires et printanières n'est certainement pas une mort douce. (...) Domine en effet la peur d'entrer en contact avec le corps du noyer, de le frôler ou de le toucher. Le noyé porte malheur, chuchote-t-on. »²⁰⁹.

Alors, aller sous l'eau pour faire autre chose qu'y travailler est inconcevable.

« Aucune symbolique, aucun romantisme n'agitait l'esprit des scaphandriers, hommes rudes, courageux, voués à des tâches ingrates dans les fonds des ports et des rades. Ceux qui aspiraient aux émotions de l'aventure choisissaient alors l'exotisme et partaient en Afrique ou en Asie explorer les zones laissées en blanc sur les cartes du monde. Personne n'imaginait un instant que les océans pussent être un domaine vierge ouvert à la curiosité des hommes »²¹⁰.

Comment pourrait-il en être autrement puisque les gens « à part » que sont les plongeurs sont eux-mêmes très souvent victimes d'accident²¹¹ ? On se souvient qu'en 1861, Jules Michelet parle de la mer comme d'une : « (...) *barrière fatale, éternelle, qui sépare irrémédiablement les deux mondes* »²¹². Pourtant, dans la lignée de Jules Verne, certains artistes s'emparent du mythe du scaphandrier héroïque. S'il risque toujours sa vie, comme Nicolas le Poisson, il peut aussi rencontrer l'amour. En 1878, Albert Robida publie les *Voyages extraordinaires de Saturnin Farandoul*, un récit truculent où il équipe son héros d'un scaphandre prêté par le capitaine Nemo. Le héros rencontre l'amour sous les traits d'une princesse malaise fille du rajah de Timor, pirate de père en fils depuis quinze siècles. Seules les rencontres sous-marines à huit mètres de profondeur permettent leur idylle secrète.

« Que l'on se représente, sous le flottant rayonnement d'une lumière vague et indécise, dans le tremblement de eaux vertes, ces deux êtres si beaux et si jeunes, immobiles sur un quartier de roche ! Jamais, si les peintres avaient hanté ces profondeurs, jamais œil de peintre n'eut trouvé de sujet plus séduisant !... ; O Roméo plongeur !... O Juliette sous-marine ! La haute taille de Farandoul

²⁰⁸ CHAUVAUD F. Submersions et catastrophes : les figures du noyé au XIX^e siècle. In, *Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Editions Créaphis, (sous la dir. de F. Chauvaud), 2007, pp.69-87.

²⁰⁹ CHAUVAUD F. Submersions et catastrophes : les figures du noyé au XIX^e siècle. op cit, 2007, page 71.

²¹⁰ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. op cit, 1988, page 161.

²¹¹ Le dictionnaire encyclopédique des sciences médicales publié à Paris en 1879 chez Masson et Asselin, évoque longuement des accidents de plongée

²¹² MICHELET J. La mer. Paris, Editions Michel Lévy, 1861, 5^{ème} éditions, 1875, page 3.

grandissait encore dans l'élément liquide, et jamais scaphandre n'avait montré de contour plus charmant, de lignes plus ondulées et plus gracieuses que celui de Mysora ! »²¹³.

Mais une promenade à -150 mètres va compliquer les choses puisque Mysora est avalée par une baleine que Farandoul pourchasse et rattrape évidemment. Farandoul devient le premier scaphandrier emmenant son amour avec lui. Le sonnet de Georges Lafenestre : Le plongeur²¹⁴, illustre bien cette ambivalence entre attirance et rejet :

*« Comme un marin hardi que la cloche de verre
Sous l'amas des grands flots ouverts avec lenteur
Dépose, en frémissant, dans le gouffre d'horreur
Que n'osent pas troubler le vent ni la lumière*

*Quand le poète pâle en descendant toujours,
A heurté tout à coup le fond de l'âme humaine,
L'abîme étonné montre à sa vue incertaine
D'étranges habitants et d'étranges séjours :*

*Sous les enlacements des goémons livides
Frémissent de vieux mats et des squelettes vides,
Des reptiles glacés circulent alentour !*

*Mais lui, poussant du pied l'ignoble pourriture,
Sans se tromper poursuit sa sublime aventure,
Prend la perle qui brille, et la rapporte au jour ! »*

La terrible descente tout au long du sonnet dans « *le gouffre d'horreur* », puis la lumière du retour dans le dernier vers témoignent de cette paradoxale fascination.

Dès lors, pour construire un plongeur serein, il faut que la science s'en mêle un peu plus...

²¹³ ROBIDA A. Voyages extraordinaires de Saturnin Farandoul dans les 5 ou 6 parties du monde et dans tous les pays connus et même inconnus de M. Jules Verne. Paris, Editions : Librairie Dreyfous, 1879, pages 64-65.

²¹⁴ LAFENESTRE G. Espérances. Paris, Editions : Jules Tardieu, 1864, page 94.

CHAPITRE 2 : Quand la science s'en mêle...

Encore aujourd'hui, on n'imagine pas un plongeur ne maîtrisant pas un minimum de connaissances empruntées à diverses sciences. Physiologie et physique bien sûr, mais aussi optique, acoustique et mécanique font partis des domaines parcourus par celui qui veut devenir plongeur autonome. La plongée, activité se pratiquant dans un milieu on ne peut plus spécifique, semble induire un rapport entre science et pratiquant incontournable. Si ce rapport existe pour le plongeur, il est encore plus vrai pour l'inventeur de nouveaux engins sous-marins. Mais le lien est réversible et nous verrons que la plongée peut aussi être perçue et utilisée comme un outil pour d'autres sciences ou pratiques. Travaux publics sous-marins évidemment, mais aussi utilisation thérapeutique pour le traitement de certaine pathologie, biologie ou encore spéléologie utilisent des techniques sous-marines. Dans un cas comme dans l'autre, l'utilisation ou la compréhension de l'immersion nécessite la maîtrise de la physiologie hyperbare. Le mystère de la décompression doit être levé pour que l'on puisse imaginer une immersion sans risque...

2.1 Plongée et science

Nous avons vu qu'il est utile à l'inventeur d'un scaphandre de connaître l'art de la chaudronnerie. Il doit aussi maîtriser la couture pour son habit, le travail du verre pour les hublots ou le masque, celui du caoutchouc pour les flexibles et les joints, avoir des notions de physique, être mécanicien ou mieux ingénieur. Il doit aussi être bon vendeur, hanter les expositions nationales et internationales. Il n'est pas inutile d'avoir des relations dans l'industrie et dans l'armée. Une bonne dose de « savoir vivre » est recommandée. Fréquenté les cercles et les salons ou, comme Lemaire d'Augerville, être « Frères-maçon »²¹⁵ peut lui ouvrir de belles portes. Si, en plus il est physiologiste ou médecin, alors il ne lui manque plus que la ténacité et le courage pour voir son travail récompensé ou tout au moins reconnu. Ténacité, courage, pour prétendre que le fond de la mer peut apporter richesse et gloire, sauver des vies, remonter des trésors participer à la marche du progrès.

²¹⁵ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. op. cit., 2008, page 79.

G. Vigarello, identifie trois périodes dans la relation entre science et objets sportifs²¹⁶. Au temps de l'artisan (1^{ère} phase) succède un début de normalisation (2^{ème} phase) avant celui de l'ingénieur (3^{ème} phase). Au 19^e siècle, le scaphandre n'est pas encore un objet sportif. Il devra attendre le début des années 1930, mais percevoir les liens entre inventeurs et sciences permet de mieux comprendre ceux entre une invention et les formes de pratiques dans lesquelles elle est utilisée.

Le premier âge selon Vigarello se caractérise par l'absence de savants dans la construction de l'objet sportif :

« (...) ce n'est pas le savant qui dicte le principe à suivre. Les « premiers » ustensiles faits pour les techniques corporelles demeurent des réalisations empiriques, dispositifs soumis aux intuitions et habiletés artisanales. »²¹⁷

Il illustre cette époque au XVIII^e siècle qui correspond aux expériences subaquatiques du Chevalier de Beauve (Garde de Marine), de Fréminet (profession indéterminée), de Forfait (ingénieur), de Klingert (profession indéterminée), de Burllet (forçat-machiniste). [cf. Tableau 3 : chronologie des scaphandres depuis 1715. Inventions brevetées ou non. (Les dates suivies du sigle *INPI*, correspondent aux inventions dont un brevet est déposé à l'Institut National de la Propriété Industrielle selon P. DAMON)]

Fréminet et Klingert ont vraisemblablement une formation scientifique. Fréminet fréquente les cercles savants et il expose ses projets à l'Abbé Nollet un des pionniers de la recherche sur l'électricité et père de l'enseignement technique. Klingert ne plonge pas lui-même mais persévère puisqu'il expérimente en 1797 un premier équipement et dépose un brevet pour un second en 1822, vingt cinq ans plus tard. Pourtant, Rémy de Beauve comme Burllet ne peuvent pas être considérés comme des savants. Rémy de Beauve est garde de Marine et Pierre Aimable Burllet est forçat au bagne de Toulon. Il fait une démonstration de sa « machine à plonger » présentée par le come (gardien de chiourme), Sardou, en janvier 1798²¹⁸. Les bagnes de Marine des arsenaux de Toulon, Brest avant ceux de Nice, Lorient, Le Havre, Marseille et Cherbourg ont remplacé les Galères Royales à partir de 1748. Les bagnes de marine sont réservés aux coupables condamnés à « un temps de fers ». On y travaille puisque :

²¹⁶ VIGARELLO G. Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier... et d'aujourd'hui. Paris, Editions R. Laffont et Revue E.P.S., 1988.

²¹⁷ VIGARELLO G. Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier... et d'aujourd'hui. Paris, Editions R. Laffont et Revue E.P.S., 1988, page 126.

²¹⁸ DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. op. cit., 2008, page 38.

« *Le forçat est l'homme de peine de nos arsenaux maritimes ; néanmoins ce qu'on exige de lui est toujours en rapport avec la nature des condamnations. On l'emploie à la grande ou la petite fatigue ; dans des ateliers spéciaux, s'il est pourvu d'une profession ; on l'utilise, s'il s'en montre digne, dans les bureaux comme écrivain, dans les hôpitaux comme infirmier (...)* »²¹⁹.

En 1848, le bagne de Toulon accueille quatre mille forçats : « *Tous les métiers sont représentés ou presque à Toulon : les forçats travaillent comme forgerons, maçons, menuisiers, cordonniers, tailleurs d'habits...* »²²⁰. Certains détenus sont employés au bon fonctionnement du bagne. Au bagne de Rochefort, on peut être :

« *Paillots ou écrivains (chargés des mouvements de la salle) ; Allumeurs ; Couples de vivres, ou donneur de pain et de vin ; Fourgonniers (ceux qui font la soupe des condamnés) ; Sbires (chargés de ferrer ou de déferrer) ; Balayeur (chargés de la propreté des salles et de la cour) ; Couples de baquets ou vidangeurs ; Tailleurs ; Cordonniers ; Forgerons du Bagne ; Menuisiers ; Servants de l'aumônier, des médecins, des adjudants ; Barberots ou Perruquiers, chargés de raser les condamnés et de leur couper les cheveux ; Jardinier du Bagne ; Flagelleur ou bourreau* »²²¹.

En plus de ces emplois liés au fonctionnement du bagne on peut aussi, sur le temps laissé libre après les travaux forcés,

« (...) *se créer une industrie spéciale (...) Les uns se livrent au travail de la paille, à la gravure, au dessin, etc. Les autres prêtent leur argent à gros intérêts. Ceux-ci spéculent sur les jeux de hasard, la vente des marchandises confectionnées au bagne, sur les vivres et sur le coco (espèce de limonade)* »²²²

Mais on doit aussi travailler à l'extérieur à la construction des navires, l'assèchement des marais ou le curage des ports. Le bagne est d'abord le lieu des *Travaux Forcés*. « T.F. » sont les initiales marquées au fer rouge sur l'épaule des condamnés. Travaux plus ou moins pénibles mais aussi espace de liberté relative. Même sans réduction de peine, Arlette Farge a montré la nécessité pour ces prisonniers de « s'évader mentalement ». Elle illustre son propos pour les prisonniers de la Bastille du XVIII^e siècle²²³. Le travail que Puget, major de la prison

²¹⁹ LAUVERGNE H. Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel, observés au bagne de Toulon. Paris, Editions : J.-B. Baillière, 1841, page 2.

²²⁰ FABRE J.-P. Le forçat de Dieu. Paris, Editions : Presse de la Renaissance, 2002, pages 141-142.

²²¹ ZACCONE P. Histoire des bagnes depuis leur création jusqu'à nos jours. Paris, Editions : Victor Bunel, 1877, page 229.

²²² ZACCONE P. Histoire des bagnes depuis leur création jusqu'à nos jours. Paris, Editions : Victor Bunel, 1877, page 251.

²²³ FARGE A. Effusion et tourment. Le récit des corps. Histoire du peuple au XVIII^e siècle. Paris, Editions : Odile Jacob, 2007, page 227.

de la Bastille, exige des prisonniers peut certes être utile à la société²²⁴ mais il a pour fonction première de fatiguer, d'abrutir « *dans des espaces cachés ou le travail serait incessant et dur* »²²⁵. Michel Foucault rappelle à propos de la prison de Mettray que la principale punition infligée est l'isolement²²⁶, « *la solitude douloureuse* » fait réfléchir et amène au repentir, c'est aussi « (...) *la condition première de la soumission totale* »²²⁷. On comprend que tous les moyens sont bons pour s'évader, ne serait-ce qu'intellectuellement, de l'enfer du bagne.

D. David souligne²²⁸ le cas d'un autre forçat plongeur : Charles Testu, du bagne de Brest, qui voit sa peine réduite de 5 ans (1834-1849) suite à l'invention d'une machine à plonger en 1835. Il n'est pas savant mais serrurier-mécanicien et écope de vingt ans de travaux forcés suite à un cambriolage par escalade après avoir déjà goûté au bagne pendant 5 ans pour avoir construit de fausses clés. Après sa « machine hydro-aérienne », il invente un appareil manométrique en 1838, preuve de sa persévérance. Les bagnes de Marine utilisent les forçats aux travaux laborieux ainsi qu'à la construction des arsenaux et l'entretien des ports. Il est donc fort possible que certains bagnards soient « spécialisés » dans l'emploi des cloches à plongeur et pourquoi pas dans l'amélioration des techniques de plongée. Appert, dans une étude sur les bagnes de marine publiée en 1836 souligne : « *Si un habile ouvrier désire faire un travail dont l'utilité peut être reconnue, on le sépare des ses camarades et on le met dans une salle particulière* »²²⁹. Il cite « *de beaux ouvrages qui se trouvent dans le port de Brest* » et précise que 1/3 du produit des ventes obtenu par ceux qui travaillent est retenu par « *la maison* ». Mais tous ne sont pas inventeurs puisque Joseph-Martin Cabirol demande à ce qu'une plongée profonde soit effectuée par un *condamné plongeur* lors de la comparaison²³⁰ de son scaphandre avec celui de Siebe en avril 1857.

La mémoire du bagnard-plongeur perdure aujourd'hui avec un signe extérieur de reconnaissance des plongeurs : le fameux bonnet rouge que Cousteau fait porter aux marins de la Calypso. Bonnet utile aux scaphandriers qui purgent leur habit avec un coup de tête sur une soupape à l'intérieur du casque et évite aussi à la sueur de couler dans les yeux. D'ailleurs le bonnet fait partie de l'équipement livré avec l'achat de l'appareil plongeur de Cabirol de

²²⁴ « (...) entretien d'anciennes routes, la construction de nouvelles, le dessèchement des marais, la coupe des rochers, le défrichement des landes, le travail des salines, l'érection de monument public, etc. » cité par FARGE A. *Effusion et tourment. Le récit des corps. Histoire du peuple au XVIIIe siècle*. Paris, Editions : Odile Jacob, 2007, page 230.

²²⁵ FARGE A. *Effusion et tourment. Le récit des corps. Histoire du peuple au XVIIIe siècle*. Paris, Editions : Odile Jacob, 2007, page 230.

²²⁶ FOUCAULT M. *Surveiller et punir*. Paris, Editions : Gallimard, 1975, page 344.

²²⁷ FOUCAULT M. *Surveiller et punir*. Paris, Editions : Gallimard, 1975, page 275.

²²⁸ DAVID D. *Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853*. op. cit., 2008, pp. 56-59.

²²⁹ APPERT B. *Bagnes, prisons et criminels*. Paris, Editions : Guilbert et Roux, Tome III, 1836, page 261.

²³⁰ DAMON P. *Etude sur l'évolution technique du Scaphandre Cabirol et du régulateur Rouquayrol*. Paris, Editions : Jouve, Tome 1-1829-1865, 2008, page 34.

1857²³¹. Et aussi mémoire du baigneur puisque chaque bagnard doit porter un bonnet de couleur pour être identifié facilement. A Toulon : vert pour les condamnés à perpétuité, vert avec une bande rouge de trois doigts pour les « suspects », rouge pour les autres²³². A Brest, le bonnet est rouge pour les condamnés à moins de dix ans, vert pour les temps plus longs et brun foncé pour les condamnés à vie²³³. Le « *gros bonnet de laine rouge que, dans la marine, on appelle encore des galériennes* »²³⁴ est le symbole du baigneur avant de devenir celui des aventuriers sous-marins.

Le deuxième âge évoqué par Vigarello est encore dans l'artisanat du savoir-faire et celui à venir du « *contrôle expérimental des efficacités* »²³⁵. Mais en ce qui concerne l'objet sous-marin, comme pour les engins motorisés, l'intervention de l'ingénieur est rapidement présente (Forfait 1783, Brizé-Fradin 1808, De Monestrol 1841, Wolski 1847, Danduran 1853, Rouquayrol 1860,...). Il est vrai que les schémas explicatifs laissés par Lemaire-D'Augerville (1827), chirurgien dentiste, ou le Docteur Guillaumet (1838), par exemple, attestent d'une culture scientifique dépassant un simple savoir-faire. Ils sont dans la lignée du « découvreur » du Siècle des Lumières.

*« Valorisant la connaissance directe des phénomènes de la nature, l'honnête homme, doté d'une culture scientifique étendue, souhaite, à l'instar des encyclopédistes, apporter sa contribution à la connaissance universelle »*²³⁶

Cet « *honnête homme* » s'inscrit dans un grand courant politique et scientifique que Paul Veyne évoque à propos du XVIII^e siècle et des deux premiers tiers du XIX^e, et « (...) *qui procède à la découverte et l'inventaire du monde* »²³⁷.

Enfin le troisième âge « technico-industriel », où l'objet sportif se transforme en « banc d'essai » et devient lui même terrain d'expérience, correspond bien à l'époque Rouquayrol-Denayrouze, où l'on suit par les nombreux brevets et additifs, l'évolution des trois inventeurs (Benoît Rouquayrol, Auguste et Louis Denayrouze). L'industrie, sur les traces de Cabirol, associe efficacité croissante et rentabilité. Les explications sont de plus en plus précises et on est bien loin des mystérieuses « *liqueurs de vie* » du XVIII^e siècle. Le scaphandre de Philippe Bigard (1847) ne compte pas moins de 13 parties, et celui de Durand de Monestrol se compose : d'un pantalon et justaucorps de flanelle, d'un pantalon et

²³¹ DAMON P. Etude sur l'évolution technique du Scaphandre Cabirol et du régulateur Rouquayrol. Paris, Editions : Jouve, Tome 1-1829-1865, 2008, page 29.

²³² APPERT B. Bagnes, prisons et criminels. op. cit., 1836, page 42.

²³³ APPERT B. Bagnes, prisons et criminels. op. cit., 1836, page 256.

²³⁴ GROS J. Les secrets de la mer. In, *La science populaire*. n°142, 2 novembre 1882, page 593.

²³⁵ VIGARELLO G. Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier... et d'aujourd'hui. op. cit., 1988, page 127.

²³⁶ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle. Paris : Editions : L'Harmattan, 2000, page 2.

justaucorps en peau de mouton, d'un sac à manches et à pieds, de la ceinture, des cuissières et des brassards, du bassin, du corselets, des bottes et des mitaines, du casque, de cinq tuyaux, de six robinets, des brodequins et des genouillères.

Mais nous ne sommes pas dans la construction d'un objet standardisé. Nous sommes encore dans le domaine de l'invention. Certes Siebe-Gorman ou Cabirol vont commercialiser leurs engins. Mais le lien avec leur équipement dépasse la construction d'une machine dont le but est un dépôt de brevet permettant de récolter quelques subsides. Ils y consacrent leur vie. Comme pour Le Prieur un peu plus tard, leur existence tourne autour de leur obsessionnelle passion. Les moyens techniques s'améliorent mais tous ces inventeurs ne font qu'exploiter, avec plus ou moins de bonheur, les technologies dont ils disposent. Ce rapport à l'objet explique peut être le succès de Louis Denayrouze. Quand il part en Grèce à la demande de son frère Auguste pour développer leur activité de pêche des éponges, il ne fait pas que cela. Il crée une société de cabotage, source de conflit entre les deux frères mais qui s'avérera vite rentable. Plus tard, nous l'avons vu, il s'installe dans les salons parisiens et bascule dans la création artistique. Son apparent détachement de l'objet technique scaphandre explique peut être son recul et l'énergie qu'il met dans sa promotion. Ce n'est pas tant la promotion de l'invention qui l'obsède que la réussite de l'entreprise. Louis Denayrouze est sans nul doute le premier industriel moderne du milieu sous-marin.

Le rapport que Louis Denayrouze entretient avec l'exploration sous-marine est original pour l'époque. Alors que la fin du XIX^e siècle voit les élites françaises coloniser les nouveaux secteurs d'activités sportives alors que les anciens se démocratisent, l'exploration sous-marine pourrait s'inscrire dans le même registre de valeurs symboliques rattachées à l'aéronautisme. C'est en effet vers la conquête des airs que se tourne la nouvelle aristocratie. Une activité technique complexe, risquée, aventureuses, chère, un « *espace de distinction* »²³⁸. Mais il n'en n'est rien. Autant l'aérostation est aristocratiquement marquée, autant la plongée est encore trop « utilitaire » pour séduire les élites. Les plongeurs existent depuis longtemps, qu'ils soient sous des cloches ou en scaphandre, ils vont sous l'eau pour travailler. Denayrouze, né vingt ans plus tard, serait sûrement devenu aérostier...

Pourtant une forme d'exploration sous-marine retient l'attention, celle des sous-mariniers. Au début du XX^e siècle dans la lignée des expériences de Bushnell, Fulton ou Payerne, la maîtrise du fond des mers en tant qu'arme de guerre est d'actualité. Sans s'étendre

²³⁷ VEYNE P. L'alpinisme : une invention de la bourgeoisie. *L'Histoire*, n°11, avril 1979, pp. 41-49.

sur ces inventions qui mériteraient une recherche complète, on trouve un bon exemple de cette aventure sous-marine élitiste, exaltation patriotique dans le livre du capitaine Danrit²³⁹, en réalité Emile Driant, gendre du général Boulanger, ou dans les revues populaires. D'ailleurs, certaines n'hésitent pas à associer sous-marins et aéroplane comme le fait Jean de la Hire dans *L'aéro-fantôme* (n°48) ou *Les aéroplanes contre le cyclope* (n°10), numéro du fascicule populaire : *Le corsaire sous-marin* qui comptera 79 livraisons en 1912. Le thème du scaphandrier est repris par le prolix Jean de la Hire, de son vrai nom Adolphe Ferdinand Célestin d'Espie, dans *Dans les abîmes* (n°7) ou *Mort ou vivant* (n°25) du *Corsaire sous-marin*, mais aussi dans une série publiée en 1925 sur les boy-scouts, mouvement fondé par Baden-Powell en 1907, *l'As des Boy-Scouts* (n°24 et 39). Notons que les romans « scouts » de de la Hire sont souvent sanglants et rudes, en décalage avec l'image que l'on pourrait en avoir aujourd'hui, bien loin de la série « signes de pistes » des années 50²⁴⁰. Que le thème du scaphandrier, et plus encore du sous-marin, soient repris dans ces publications populaires a sans doute un impact sur la représentation que vont s'en faire les futurs adultes de l'entre deux guerres. Le développement de la vente de ces fascicules en France se situe aux alentours de 1907, avec notamment la publication du *Roi des bandits*. Ces fascicules nés aux Etats-Unis puis en Allemagne sont « (...) un incroyable phénomène de société »²⁴¹, il s'en vend plusieurs dizaines de millions d'exemplaires chaque semaine en Europe. Ils se caractérisent par un format variable et une couverture souple très « accrocheuse » sensée attirer le client et inciter à l'achat. A l'instar des affiches publicitaires dont les progrès techniques permettent une diffusion importante et en couleur à partir de 1870, ces couvertures sont révélatrices : « *Outre sa charge esthétique, l'image a bien une charge symbolique, idéologique et culturelle qui ne demande qu'à être éclairée* »²⁴². Elles sont l'expression des représentations majeures de leur époque. La couverture de *Mort ou vivant ?* du *Corsaire sous-marin* n°25, représente trois scaphandriers aux prises avec une pieuvre géante ; le numéro 7, *Dans les abîmes*, est illustré par le combat de scaphandriers avec un requin comme le numéro 24 de *L'as des boy-scouts* où l'on ajoute une épave mystérieuse en arrière plan et un scaphandrier relié à la surface et non autonome comme dans le *Corsaire sous-marin*. Dans tous les cas, c'est le combat à

²³⁸ ROBENE L. Sociabilité exclusive et enjeux identitaires au sein du monde aéronautique et sportif à l'aube du 20^e siècle : de l'élitisme mondain aux valeurs sociales modernes. In, *Sport et identités*. Fauché S, Callède J.-P, Gay-Lescot J.-L, et Laplagne J.-P, Paris, Editions : L'Harmattan, pp. 289- 303.

²³⁹ DANRIT La guerre fatale. Paris, Editions : Flammarion, 1902-1903, 3 volumes.

²⁴⁰ MELLOTT P. Les maîtres de l'aventure, sur terre, sur mer et dans les airs, 1907-1959. Paris, Editions : Michèle Trinckvel, 1997.

²⁴¹ MELLOTT P. Les maîtres de l'aventure, sur terre, sur mer et dans les airs, 1907-1959. Paris, Editions : Michèle Trinckvel, 1997, page 7.

l'arme blanche (poignard ou lance) qui est mis en scène, l'aventure sous-marine ne pouvant se cristalliser que dans la lutte de l'homme démuni contre l'animal monstrueux.

2.2 La plongée au service de la science.

Pendant plus de six ans, les médecins de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains utilisent le scaphandre Cabirol pour leurs bains thérapeutiques à immersion complète²⁴³. L'immersion complète, ou submersion, est d'usage à propos des aliénés : « *L'eau doit être froide et le bain donné par surprise, car la conjonction de ce saisissement physique et psychologique posséderait des propriétés thérapeutiques* »²⁴⁴. La suffocation est déjà largement utilisée dans le bain à la lame où : « *Le « baigneur » plonge sa cliente au moment précis où se brise la vague ; il prend soin de la tenir tête en bas afin d'augmenter la suffocation* »²⁴⁵. Mais nous évoquons ici, l'usage thérapeutique de l'air comprimé. Les chambres de pression sont utilisées depuis 1662 pour soigner diverses affections chroniques, mais leur essor démarre réellement avec le XIX^{ème} siècle²⁴⁶. Vers 1885, la France compte cinq établissements d'aérophysiothérapie, dont deux à Paris qui utilisent : « *(...) de l'oxygène, de l'air des montagnes ou de l'air comprimé* ». On soigne « *(...) par des bains d'air condensé « sous la cloche » ou par des inhalations d'air pur, au moyen du masque Walter-Lecuyer* »²⁴⁷, l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique et la phtisie. On l'essaye même vainement contre le choléra. Mais surtout, pour les esprits éclairés, les avancées techniques et scientifiques rendent l'exploration sous-marine inévitable. Comme l'air, l'eau doit et va être conquise. La fin XIX^e est bouleversée par la révolution des transports : « *Avec le développement du crédit, l'œuvre la plus importante de Second Empire fut l'accroissement des nouveaux moyens de communication, chemins de fer, télégraphe, transports maritimes* »²⁴⁸. La machine à vapeur a permis la mise au point du train, « *(...) l'expansion du réseau ferroviaire entraîna le*

²⁴² GUILLAIN J.-Y. Quand le sport s'affiche. Affiches publicitaires et représentations du sport en France (1918-1939). Biarritz, Editions atlantica, 2008, page 13.

²⁴³ DAMON P. Etude sur l'évolution technique du Scaphandre Cabirol et du régulateur Rouquayrol. Paris, Editions : Jouve, Tome 1-1829-1865, 2008, pages 50-51.

²⁴⁴ ANDRIEU B. La thérapie corporelle en eau froide : Immersion-Dépression-Submersion. In, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII^e au XX^e siècle*. (Sous la dir. de MUNOZ L.), Editions : L'Harmattan, Tome II, 2008, page 265.

²⁴⁵ CORBIN A. *Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840*. Paris, Aubier, 1988, page 89

²⁴⁶ FORET A. Prévention de la maladie de décompression. Montpellier, Editions : Téthys, 2008, page 12. Titre original : *The Prevention of Compressed-air illness*. A. E. BOYCOTT, G. C. C. DAMANT et J. S. HALDANE, Editions : Cambridge University Press, The Journal of Hygiène. Vol 8, 1908.

²⁴⁷ LEONARD J. Archives du corps. La santé au XIX^e siècle. Rennes, Editions : Ouest-France, 1986, page 92.

développement du réseau télégraphique, ainsi que l'adoption d'une heure normalisée »²⁴⁹. C'est aussi le siècle de travaux gigantesques comme le percement du tunnel du Mont Cenis dans les Alpes (1858-1870), l'ouverture du canal de Suez par Ferdinand De Lesseps en 1869 et la construction du pont de Kehl sur le Rhin où l'on a recours aux plongeurs²⁵⁰. Victor Meunier, rédacteur en chef de *L'ami des sciences* écrit déjà en 1855 : « *Que la voie atmosphérique, que les profondeurs des océans nous soient un jour livrées, cela est certain. Il n'y a que de doute que sur les moyens* », et d'ajouter : « *Il est certain que, d'une manière quelconque, l'océan nous sera soumis de la surface jusqu'à son lit* »²⁵¹. Le progrès scientifique a réponse à tout ! A la fin du siècle même le regard des scientifiques sur le monde sous-marin change. Henri de Parville, directeur de *La nature, Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, présente un scaphandre permettant de régénérer l'air vicié [Cf ; Image n°3]. Rien de bien nouveau si ce n'est le procédé, mais on retient surtout le dessin du scaphandrier illustrant cet article. Il porte un casque relié à un réservoir dorsal, mais surtout, il a une (les ?) main(s) dans la (les) poche(s) ! Décontraction évidente qui ne correspond absolument pas à l'usage évoqué dans l'article qui est celui d'une exposition prolongée à des gaz méphitiques.



Image n°3 : Appareil plongeur de Desgrez et Balthazard, *La nature, Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. n°1421, 8 septembre 1900, page 225.

²⁴⁸ ALBA A., BONIFACIO A., ISAAC J., MICHAUD J., et POUTHAS Ch. H. L'histoire. La naissance du monde moderne 1848-1914. Paris, Editions : Librairie Hachette, collection Mallet et Isaac, 1961, pages 81-82.

²⁴⁹ Ouvrage collectif. 1900-1914, le début du siècle. Oxford, Editions : Andromeda, 1991, France loisir 1992, page 78.

²⁵⁰ LARBALETRIER A. Promenade d'un naturaliste. Au fond de la mer. In, *La science Populaire, Journal hebdomadaire illustré* n°141, du 26 octobre 1882, page 582.

Même dans le milieu de la science, l'immersion équipée n'est plus seulement synonyme de labeur et de douleur mais peut désormais être envisagée de manière plus décontractée.

Le 8 septembre 1890, lors de la séance de l'Académie des Sciences sous la Présidence de M. Duchartre, il est fait écho d'un scaphandre à l'usage des pompiers. Ce n'est pas une nouveauté, nous avons vu que Denayrouze en vend aux Anglais. Un scaphandre illustre²⁵² l'équipement des pompiers de Paris en 1887, mais ce qui mérite notre attention est la réflexion d'un académicien, M. Milne-Edwards :

« (...) rappelle à ce propos que l'idée n'est point tout à fait neuve et qu'en 1844, on expérimenta dans le corps des sapeurs pompiers de la ville de Paris, un casque qui enfermait la tête de l'homme dans un vase clos où l'air nécessaire à la respiration était ensuite amené au moyen d'un tuyau, par l'action d'une pompe foulante. Il ajoute que son père et M. Blanchard expérimentèrent ce casque pour des recherches sous-marines qu'ils entreprirent ensemble à cette époque sur les cotes du golf de Naples. Ils purent ainsi descendre et séjourner à des profondeurs de 15 mètres. Les résultats de ces courageuses tentatives furent néanmoins très minces, par suite de l'extrême difficulté qu'éprouvaient les opérateurs à se mouvoir dans l'eau. »²⁵³

Alphonse Milne-Edwards²⁵⁴, naturaliste, évoque son père Henri qui est considéré comme un des pères des sciences naturelles françaises. En 1844, Henry Milne Edwards s'immerge effectivement dans « l'appareil plongeur » du Lieutenant-colonel Paulin²⁵⁵. Il est : *« Le premier naturaliste qui ait osé poursuivre ainsi, au péril de sa vie, les animaux marins jusque dans leurs retraites les plus cachées (...) »²⁵⁶*. C'est une première pour un naturaliste que de ne pas se contenter de ce que l'éstran lui rejette et d'aller voir vivre son objet d'étude sous-marin in situ²⁵⁷. Milne Edwards s'attache à ce genre d'études depuis 1815 et déjà, il propose non plus de constituer un catalogue ou une collection typique des naturalistes de l'époque mais plutôt de *« se transporter sur les lieux où ces espèces habitent et de les*

²⁵¹ MEUNIER V. Exploration sous-marine. Dans : *L'ami de sciences*, n°42, 21 octobre 1855, non paginé.

²⁵² Article de : *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, n°752 du 29 octobre 1887, Paris, Masson Editeur, page 341.

²⁵³ Article de : *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*, n°902 du 15 septembre 1890, Paris, Masson Editeur, pages 239-240.

²⁵⁴ Il semble que Henry Milne Edwards soit en fait l'association du second prénom de Henry (Milne), avec son nom (Edwards) qu'il trouvait trop commun. Son fil, Alphonse garde la même écriture à laquelle il rajoute le tiret.

²⁵⁵ DAMON P. Les plongeurs de l'histoire, naissance de l'industrie du scaphandre français au 19^e siècle. Etréchy, 2003, pp.63-71.

²⁵⁶ LANDRIN A. Les plages de la France. Paris, Editions : Hachette et Cie, 4^{ème} édition, 1879, page 212.

observer à l'état de vie »²⁵⁸. On comprend aisément que l'immersion devient indispensable pour observer une mer ou l'estran ne révèle rien ou si peu. Mais n'allons pas trop vite et même si Milne Edwards effectue plusieurs plongées en des endroits différents, il reste un cas unique parmi les naturalistes et il ne systématise absolument pas l'usage du scaphandre dans ses recherches. Les enseignements qu'il en tire sont mêmes anecdotiques au regard de sa production scientifique. « *Oui décidément, on se croit à l'aurore d'une nouvelle époque où les naturalistes vont se faire scaphandriers ; Cependant, durant tout un siècle, cette idée sommeille.* »²⁵⁹

Un autre scientifique utilise, lui aussi, la plongée ponctuellement. Après des essais en scaphandre infructueux²⁶⁰, Thomé de Gamond, plonge en apnée entre Calais et Douvres pour évaluer en direct la qualité du substrat rocheux. Mais ces apnées profondes durent peu et il se fait vite remplacer avant d'avoir recours aux techniques de dragage plus traditionnelles. La construction d'un lien entre la France et l'Angleterre est imaginée tout au long du XIX^e siècle et Thomé de Gamond est la figure de ce lien²⁶¹. Plusieurs projets sont évoqués et en 1872 le journal *Le Temps* rappelle que la construction de mines allant à plus d'un kilomètre sous la mer est déjà une réalité²⁶². Dans une présentation à la société des ingénieurs civils, la même année, Thomé de Gamond détaille l'historique du projet et les raisons, notamment la guerre franco-prussienne de 1870, qui lui font abandonner le projet d'une île intermédiaire servant de gare et de port pour s'orienter vers un tunnel entièrement sous-marin²⁶³. Le projet n'aboutit pas et il faudra attendre la fin du XX^e siècle pour voir son rêve se réaliser. L'utilisation de l'apnée ou du scaphandre autonome à des fins scientifiques reste donc anecdotique au XIX^e siècle.

Le 26 et 27 mars 1878, un scaphandrier s'immerge dans la Sorgue²⁶⁴. Il s'agit vraisemblablement d'Ottonelli essayant de percer le mystère de la Fontaine de Vaucluse. La barque rivetée lui servant de base de départ est toujours sous l'eau dans le gouffre. Il descend

²⁵⁷ MILNE EDWARDS, H. Recherches zoologiques faites pendant un voyage en Sicile. Paris, Editions : Bachelier, *Compte rendu des séances de l'académie des sciences*, 25 novembre 1844, pp. 1137-1141.

²⁵⁸ AUDOUIN J.V. et MILNE-EDWARDS H. Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France. Voyage à Granville, aux îles Chausey et à Saint-Malo. Paris, Editions Crochard, 1832, cité par CORBIN A. *Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840*. Paris, Aubier, 1988, pages 137-138.

²⁵⁹ DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. op cit, 1953, page 163.

²⁶⁰ LORIDON G. Des pionniers subaquatiques oubliés...Toulon, Editions : Les presses du midi, 228, pp. 35-37.

²⁶¹ RENAU J.-P. Louis Joseph Aimé Thomé de Gamond (1807-1876). Pionnier du tunnel sous la Manche. Paris, Editions : L'Harmattan, 2001.

²⁶² Article du journal *Le Temps*. N°3940 du 24 janvier 1872, rubrique Causerie scientifique, non paginé, non signé.

²⁶³ THOME DE GAMOND L. In *Mémoires et compte rendu des travaux de la société des ingénieurs civils*. Paris, Editions : Eugène Lacroix, 1873, pp. 684-687.

²⁶⁴ JOANNE P. Dictionnaire géographique et administratif de la France. Paris, Editions Hachette et Cie, Tome sept, 1905, page 5126.

à moins vingt trois mètres, « *Mais il a peur de la nuit et des éboulements* »²⁶⁵, commentera ultérieurement Philippe Tailliez qui s'immerge sur ses traces en 1946. C'est le premier et le seul plongeur spéléologue pendant un demi-siècle, hormis quelques plongées en apnée. Pierre-Olaf Schut signale ainsi les expériences de Guy de Lavour en 1947 dans la foulée des explorations du Groupe de Recherches Sous-Marins de Cousteau et celles du Clan des Tritons²⁶⁶ à partir de 1951²⁶⁷.

« *Comme ce n'est pas très engageant de plonger sous terre, nous avons commencé, à partir de 1951, à plonger en mer pour nous entraîner. Nous faisons à la fois de la spéléologie et de la plongée. Et puis, petit à petit, nous avons glissé vers la plongée sous-marine de façon presque exclusive.* »²⁶⁸

Dans la perspective de l'utilisation de sous-marins pendant le Premier Conflit mondial, les engins plongeurs vont transformer les relations entre l'eau et la science. Alors que l'on imagine impossible la vie au-delà de cinq cent mètres de profondeur, la remontée en 1860 de câbles sous-marins immergés entre la Sardaigne et l'Algérie témoigne d'une vie à plus de mille mètres de fond ! L'affaire est lancée même si Jean Jarry signale que dans les années 1960 un biologiste prouve que les espèces remontées ne pouvaient pas venir d'un fond supérieur à quelques centaines de mètres²⁶⁹. Il faut attendre 1873 et le retour du steamer scientifique *Challenger*, pour que l'existence d'une montagne immergée entre le vieux continent et l'Amérique soit confirmée, alors qu'on imaginait le seul fond possible de l'océan comme une morne plaine sans relief excepté quelques carcasses d'animaux ou de navires. Ce n'est qu'au début des années cinquante que l'on connaît, enfin, la profondeur des abîmes. Le *Challenger*, l'*Hirondelle* du Prince Albert de Monaco témoignent par leurs dragages que la vie est présente partout. En 1930, R. Galeazzi descend à deux cents mètres de profondeur dans sa tourelle d'observation. C'est énorme mais peu de choses par rapport à la plongée de la Bathysphère de William Beebe et Otis Barton. Les deux naturalistes réalisent une dizaine d'immersions entre 1930 et 1934, jusqu'à atteindre la profondeur de neuf cent six mètres. Leur engin est en partie financé par la *New York Zoological Society* et la *National Geographic*

²⁶⁵ TAILLIEZ P. Nouvelles plongées sans câble. Paris, Editions B. Arthaud, 1954, 2^{ème} édition, 1960, page 65.

²⁶⁶ SCHUT P.-O. et BERNIS S. Naissance de la plongée souterraine : les technologies de la plongée subaquatique au service des spéléologues. In, *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*. Paris, Editions : L'Harmattan, Sous la dir. de L. MUNOZ, Tome I, 2008, pp. 275-286.

²⁶⁷ SCHUT P.-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Paris, Editions L'Harmattan, pp. 219-224.

²⁶⁸ CASTRO A. La saga du clan Claude Sommer. In, *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire. Editions Alan Sutton, page 23. Il ne s'agit pas des Lyonnais du Clan des Tritons mais des Parisiens du Clan Sommer, un regroupement de jeunes spéléologues directement issue de la Guerre qui formera l'épine dorsale de la première société de travaux en scaphandre autonome : La SOGETRAM.

Society. Ils témoignent d'une vie dans l'épaisseur de la mer et consacrent l'océanographie. Même si : « *Le monde savant des années 1930 se dit très excité par l'inattendu de ces découvertes, mais ne poussa pas plus avant sa curiosité* »²⁷⁰, Beebe et Barton confortent une exploration scientifique des fonds à laquelle feront écho quelques années plus tard Hans Hass et Jacques-Yves Cousteau. Mais pour l'instant, l'importance des scientifiques pour l'exploration sous-marine se joue d'une autre façon.

2.3 Descendre...mais aussi remonter : la décompression

Nous avons évoqué le métier dangereux des pêcheurs en scaphandre. Le fort taux de mortalité de cette profession génère des inquiétudes. En effet, c'est une invention, celle d'un ingénieur français dénommé Triger qui va accélérer les choses. Triger construit une cloche mobile reliée à la surface par un tube. L'adjonction d'air comprimé rend le travail sous-marin possible. Rapidement son appareil devient incontournable dans les travaux publics immergés. L'inconvénient consiste, pour l'ouvrier, en des séjours prolongés en milieu hyperbare. Les décès de nombreux *tubistes* émeuvent le monde scientifique qui recherche une solution. On s'inquiète beaucoup plus de ce *mal des caissons* que des maladies de décompression²⁷¹. Un pêcheur d'éponge Grec qui meurt au bout du monde à un impact tout à fait relatif sur le rendement annuel d'une corporation. Un tubiste qui meurt sur un chantier, c'est tout un ouvrage qui prend du retard.

En 1878, Paul Bert²⁷² publie le livre fondateur de la physiologie hyperbare : *La pression barométrique*. Le développement de l'utilisation de caisson rempli d'air comprimé, suivant la technique proposée par Triger, est adopté pour l'ensemble des travaux publics. Le nombre d'accidents liés à la pression est croissant. Robert Boyle l'évoque déjà en 1660 à

²⁶⁹ JARRY J. L'aventure des bathyscaphes. Marins, Ingénieurs et Savants au plus profond des mers. Paris, Editions du Gerfaut, 2003, page 29.

²⁷⁰ VANNEYJ.-R. Le mystère des abysses. Histoires et découvertes des profondeurs océaniques. Paris, Editions : Librairie Arthème Fayard, 1993, page 303.

²⁷¹ Article de la *Revue scientifique publiée par le journal La République Française*. Paris, Editions : Masson, sous la dir de P. Bert, 1885, pp.205-214.

²⁷² Paul Bert (1833-1886), Professeur de physiologie à la Sorbonne, fut également Gouverneur de Cochinchine, Ministre de l'Instruction Publique et des Cultes du Gouvernement Gambetta et père fondateur, avec Jules Ferry, de l'école gratuite, laïque et obligatoire. Dans le cadre de la plongée, il est le père de l'hyperbarie et incontournable dans l'histoire des principes de la décompression.

propos des plongeurs sous cloches. Les coliques évoquées en 1826 par le Docteur Colladon sont plus des barotraumatismes que « *le séjour prolongé des pieds dans l'eau froide* ».

« *Pol et Watelle incriminaient une congestion des organes par l'action mécanique de la compression, action masquée pendant la compression par la suroxygénation du sang. Par contre Bucquoy en 1861 émit l'hypothèse d'un dégagement gazeux à la décompression, conséquences des lois physiques de la dissolution des gaz (...)* »²⁷³

La thèse (n°546) présentée par Eugène Bucquoy à la Faculté des Sciences de Strasbourg en 1861 « *Action de l'Air comprimé sur l'économie humaine* » pose les bases physiques de la dissolution et laisse place aux physiologistes. Paul Bert solutionne le rôle de l'oxygène. Il confirme sa nécessaire présence et son rôle fondamental dans la respiration hyperbare. Cette avancée n'est pas reçue partout avec le même intérêt. Lors du rapport de l'Exposition universelle internationale de 1878 à Paris, un ingénieur des mines de Liège, Monsieur Alfred Habets, souligne l'avantage des appareils *aérogènes* versus l'*aérophore* de Rouquayrol et Denayrouze. L'aérogène inventé par M. Schwann en 1854, qui s'apparente à un recycleur du type Brizè-Fradin (1808) avec production chimique d'oxygène, fait dire à son inventeur que :

« (...) *la respiration d'oxygène pure est sans inconvénient. On ne peut, dans tous les cas, invoquer d'expériences contraires, et, si M. Paul Bert a conclu aux effets nuisibles de l'oxygène, ce n'est que par l'hypothèse et à la suite d'expériences indirectes.* »

Et de rajouter en note de bas de page :

« *Tout récemment encore (1880), la presse enregistrait les expériences faites journellement à l'Aquarium royal de Londres par un plongeur muni d'un nouveau scaphandre. La description de cet appareil permet de l'assimiler complètement en principe à l'appareil à oxygène de M. Schwann.* »²⁷⁴.

Certains inventeurs de machines à plonger sont tout aussi circonspects. Ainsi, J. B. Toselli, ancien officier du Génie, illustre, citations de plusieurs médecins à l'appui, son avis sur la décompression. Il confirme la nécessaire présence d'oxygène mais rend coupable des trois décès des ouvriers tubistes des ponts de Kehl et d'Argenteuil le refroidissement des chambres de décompression. Il souligne :

²⁷³ CHAUCHARD P. La vie en vol et en plongée. De l'aéronef au Bathyscaphe. Paris, Editions : Albin Michel, 1958, page 57.

²⁷⁴ HABETS A. Rapport sur le matériel et les procédés de l'exploitation des mines et de la métallurgie. Exposition universelle internationale de 1878 à Paris ; groupe VI. Classe 50. Paris, Editions : Imprimerie Nationale, 1880, page 125.

« Quant à l'azote, j'ai pu m'apercevoir que même lorsqu'il est mélangé à une quantité d'acide carbonique, ces deux gaz ne sont pas mortels autant qu'on le croit, si le milieu ou l'on est hermétiquement renfermé possède une source bien réglée d'oxygène suffisante à l'hématose de chaque personne. »²⁷⁵

La machine à plonger de Toselli père et fils est essayée à Nice dans la baie de Villefranche-sur-Mer mais cette expérience montre :

« (...) la nécessité d'introduire dans l'appareil quelques modifications en ce qui concerne les réservoirs à air comprimé. Cet explorateur sera utilisé dans les sondages, dans la construction des phares, dans l'exécution des travaux maritimes, dans la pose des torpilles. Le renflouage et le radoubage des navires se feront plus facilement avec son concours. »²⁷⁶

Pourtant, l'auteur anonyme de cet article évoque que :

« M. Paul Bert a indiqué les précautions à prendre pour éviter les accidents dus à la décompression. (...) L'impossibilité de dépasser 40 mètres et la perspective d'éprouver des accidents dus à la compression ne sont pas faites pour attirer les touristes qui désireraient explorer le fond de la mer. »²⁷⁷

Comme on le voit le séjour sous-marin ne pose plus de soucis mais pas la sortie de l'eau : « De là cette expression caractéristique et significative des ouvriers : On ne paye qu'en sortant ! »²⁷⁸. C'est à la décompression, c'est à dire l'élimination de l'azote en excès due à la respiration d'air comprimé, que les scientifiques doivent s'attaquer. Les travaux essentiels sur *le mal des caissons* sont l'œuvre d'un Anglais : John Scott Haldane. Avec ceux de Paul Bert, ils ouvrent les voies à une plongée en sécurité. C'est à la demande de l'amirauté britannique qu'Haldane travaille sur *le mal des caissons*. En effet, les ouvriers sous-marins sont enfermés dans des tubes pressurisés pour travailler en milieu sec à l'érection des ponts et autres ouvrages fluviaux. Mais les longs séjours en espace pressurisé induisent de fréquents accidents de décompression. A Haldane revient la tâche de remédier à ce souci de santé au travail. Ces travaux et expérimentations, notamment sur des chèvres, lui permettent de proposer les premières tables de plongée en 1903. Il expérimente ses principes de remontée par palier et, en 1904, son assistant, le Lieutenant de vaisseau Damant, réalise une plongée à

²⁷⁵ TOSELLI J.-B. Comment on aurait pu tenter le sauvetage des galions de Vigo. Paris, Editions : Philippe Cordier, 1875, page 46.

²⁷⁶ Non signé. Un explorateur sous-marin. PP. 205-214. In, *Revue scientifique*. Paris, Editions : G. Masson. (sous la dir de P. BERT), 7^{ème} année, 1885, page 214.

²⁷⁷ Article de la *Revue scientifique* publiées par le journal *La République Française*. Paris, Editions : Masson, sous la dir. de P. Bert, 1885, page 209.

²⁷⁸ TOSELLI J.-B. Comment on aurait pu tenter le sauvetage des galions de Vigo. op cit., 1875, page 6.

64 mètres. En 1908, ses tables sont mises en vente et diffusées partout dans le monde²⁷⁹. Un siècle plus tard, les mêmes principes sont toujours utilisés par les plongeurs actuels.

Comme pour l'alpinisme et la spéléologie, la recherche scientifique influence incontestablement sur le développement de la plongée. Pour autant il ne faut pas y voir une filiation du même genre. Ce ne sont finalement pas les plongeurs amateurs qui s'inscrivent dans une démarche « scientifique » mais plutôt les apports des sciences qui permettent un développement de l'activité. A contrario, Schut montre que c'est en se revendiquant du versant scientifique qu'E.A. Martel crée les bases de la spéléologie, qu'il construit le modèle de la « *spéléologie scientifique* »²⁸⁰. L'origine scientifique de l'alpinisme est pour sa part certaine. En 1902, les sociétés d'alpinistes sont d'ailleurs encore classées parmi les sociétés savantes²⁸¹. Il n'empêche que l'attention que lui portent les « scientifiques » confère à l'exploration sous-marine une forme de reconnaissance, donc de légitimité.

Avec les avancées technologiques de Siebe, Cabirol et autres Denayrouze, avec l'éclaircissement des effets de la pression sur l'organisme, il semble qu'on puisse souscrire à l'assertion de Pierre de Latil :

*« Alors se clôt une étape et commence plus d'un demi-siècle de stabilité : non seulement le scaphandre classique est né, mais on sait parfaitement s'en servir et lutter contre les dangers de la plongée, qui, avec cet équipement, demeureront considérables »*²⁸²

Mais il ne s'agit que du scaphandre relié à la surface, et avant de poursuivre l'aventure, il faut laisser une place aux plongeurs sans équipement. Or, à partir de 1920, des groupes restreints mais actifs de plongeurs en apnée apparaissent sur l'ensemble du littoral méditerranéen : les pêcheurs à la nage.

²⁷⁹ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. op cit, 1988, page 169.

²⁸⁰ SCHUT P. O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007.

²⁸¹ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle. Paris : Editions : L'Harmattan, 2000, page 27.

²⁸² De LATIL P. Plongée. Historique. In, *Encyclopédie Prisma du Monde sous-marin*. Paris, Editions : Prisma, 1957, pp. 429-434.

CHAPITRE 3 – Plongée sans air, « plonger inutilement »...

Dans la partie consacrée aux « *Scaphandres et appareils plongeurs* », le dictionnaire encyclopédique des sciences médicales de 1879 rapporte :

*« Chez un plongeur qui, sous le nom d'homme poisson, se montrait dans les foires, nous avons constaté un séjour sous l'eau de deux minutes et demie. Cet homme, ancien plongeur américain sur la côte du Pacifique, avait la taille haute, la poitrine bien développée et possédait un notable embonpoint. »*²⁸³

Ni pêcheur, ni militaire, encore moins touriste mais « monstres de foire » pour retenir longtemps son souffle ! Il semble qu'en cette fin du XIX^e siècle le fantasme de la vie sous l'eau soit toujours vivace. Nous avons vu que le scaphandrier tout comme le sous-marinier fait désormais partie de l'imaginaire aventureux du début du XX^e siècle.

La durée maximale d'apnée est source de discussion et de fantasme. Le seul *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, évoque plusieurs chiffres différents²⁸⁴ : deux minutes pour Percival, cinq minutes pour Ponty, en moyenne soixante seize secondes pour Amédée Lefèvre, et quatre minutes pour Le Roy de Méricourt mais il estime lui-même que « (...) ce dernier chiffre est sans doute exagéré ». En 1820, Billaudel annonce des apnées de sept minutes²⁸⁵ que l'on sait aujourd'hui réalisables²⁸⁶, même si on peut émettre des réserves quand à la capacité à travailler (pêcher des éponges) effectivement pendant sept minutes sans apport d'air. Mais l'*Encyclopédie du XIX^e siècle* publiée entre 1836 et 1853 annonce encore à la définition de « plongeur » :

*« Il n'est pas rare de voir des plongeurs grecs de l'Archipel, qui sont les meilleurs, il est vrai, rester sous l'eau pendant un quart d'heure, une demi-heure même et employer utilement tout ce temps »*²⁸⁷

Erreur difficilement compréhensible pour une publication qui se veut scientifique. Mais surtout la preuve que le monde des plongeurs est encore bien mal connu et prête à toutes

²⁸³ Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Paris, Editions : Masson et Asselin, (sous la dir. de A. Dechambre), Troisième série, Tome septième, page 219.

²⁸⁴ Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Paris, Editions : Masson et Asselin, (sous la dir. de A. Dechambre), Troisième série, Tome septième, pages 216-218.

²⁸⁵ BILLAUDEL Notice sur la cloche à plonger. Bordeaux, Editions : Pinard, Séance publique de l'Académie Royale des sciences, belles-lettres et arts, de Bordeaux. 26 août 1820, pp 79-98.

²⁸⁶ Le record du monde en 2009 en apnée statique dépasse les 11'...

les exagérations. Pourtant, l'image des plongeurs grecs s'est imposée comme celle d'hommes courageux, capables d'exploits extraordinaires. Témoignage de la construction d'un univers des explorateurs sous-marins, les jeunes hommes de l'île grec de Samos ne peuvent trouver une épouse s'ils n'ont pas réalisé une plongée « (...) à une profondeur de 8 brasses²⁸⁸ au moins »²⁸⁹. La constitution de cet univers de plongeur, plutôt sa reconnaissance, atteste d'une nouvelle place prise par les hommes sous-marins. Ce ne sont plus seulement des forçats de la mer mais un groupe d'homme certes « à part » mais qui font d'une certaine manière rêver au mythe de l'homme sous l'eau. Reconnaissance légale puisque les articles 139, 140, 141 et 142 des *Codes Cambodgiens* publiés en 1898 sont consacrés au plongeur, plus précisément à celui qui « (...) loue un individu pour plonger dans l'eau »²⁹⁰. Les dédommagements et peines prévues en cas d'accident et de décès sont évoqués, notamment si : « (...) le plongeur est tué ou mortellement blessé par un monstre marin ». Le destin héroïque de ces hommes s'inscrit dans ce que Schiller évoquait déjà au XVIII^e siècle dans *Le Plongeur*, oeuvre inspiratrice du mythe romantique de celui qui plonge pour de l'or et meurt par amour pour sa belle, bravant deux fois les « profondeurs de ce lugubre empire »²⁹¹.

Au début des années folles les plongeurs chasseurs apparaissent sur la côte d'Azur. Jusque-là, la Méditerranée était une destination touristique d'hiver :

« *Quand la saison est terminée, rester n'est pas « fashionable » et les stations se vident. Les touristes font leurs bagages et la tâche n'est pas simple ! Ils partent ailleurs, là où il faut être vus, rendant la station à ses habitants heureux de retrouver leur ville.* »²⁹²

Mais les évolutions de la médecine du XIX^e siècle, et notamment la découverte du rôle des microbes, change la perception de l'été qui en se diabolisant nécessite de s'ouvrir à l'air pur. Sur fond d'anticléricisme, « *Voilà donc que médecins, autorités et faiseurs d'opinion conduisent une étonnante diabolisation de l'été.* »²⁹³, les médecins jouent un rôle important dans cette reconnaissance d'une saison à réinventer :

²⁸⁷ Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie de tous les hommes célèbres. Paris, Editeur : Au bureau de l'Encyclopédie du XIX^e, Tome 19, 1836-1853, pages 645-647.

²⁸⁸ Une brasses égale 1,624 mètres, soit une profondeur pour 8 brasses d'environ 13 mètres.

²⁸⁹ Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie de tous les hommes célèbres. Op. cit., page 646.

²⁹⁰ LECLERE A. Les codes Cambodgiens. Paris, Editions : E. Leroux, Tome II, 1898, pages 437-438.

²⁹¹ Schiller F. (Von) Choix de pièces fugitives de Schiller, traduites de l'allemand par Mme Morel. Paris, Editions : Le Normant, 1825, page 23.

²⁹² BOYER M. L'invention du tourisme. Paris, Editions : Gallimard, 1996, page 71.

²⁹³ GRANGER C. Les corps d'été, XX^e siècle. Paris, Editions : Autrement, 2009, page 17.

« En ces décennies où s'affaïsse le pouvoir de l'Eglise, les médecins, on le sait, trouvent dans la valorisation des règles d'hygiène le ressort d'un intense travail de « civilisation » des existences populaires. »²⁹⁴

La lutte passe par l'école pour que les élèves soient en congés pendant les fortes chaleurs et disponibles pour aider aux moissons dès juillet et non plus à partir du 15 août comme il été d'usage depuis le Second Empire.

« Et c'est alors non seulement la perception de l'été qui change, ordonné à présent par les vigilances de l'hygiène, mais c'est aussi l'été lui-même, saison socialisée dont la découpe est à présent fixée par l'école, garantie par l'Etat et durablement chevillée dans les repères collectifs, qui change de place dans l'architecture de l'existence. »²⁹⁵

Le contre coup de la terrible guerre de 1914-1918 autorise d'autres formes de plaisir, y compris celui du bronzage, du sable et de la mer chaude. Le tourisme saisonnier du XIX^e siècle change de période. Dans la lignée de la fin du XIX^e siècle où :

« Après avoir vanté pendant des lustres les bienfaits du bain froid, on invente l'eau chaude. (...) Le corps n'est plus seulement guéri et réhabilité, il est offert au regard. On rêve de le fortifier par la nage et les sports (...) »²⁹⁶

Cette inversion des saisons transforme la Riviera de manière définitive²⁹⁷ : *« L'invention décisive du XX^e siècle fut la Méditerranée estivale à laquelle il faut ajouter sa cousine le soleil tropical (...) »²⁹⁸*. On ne vient plus sur la côte comme un simple *« prolongement du salon »* mais pour s'y amuser, embarqués dans la frénésie des années folles²⁹⁹, même si les nouvelles destinations touristiques sont toujours d'abord des conquêtes de l'élite, une marque de distinction. Et puis :

« Artistes, peintres, écrivains ou stars de spectacles parisiens éclipsent les références aristocratiques des sites et bouleversent la géographie touristique, préférant à la Côte Fleurie, la Côte d'Azur (...) »³⁰⁰.

La fin de la Première Guerre mondiale ouvre les portes du vingtième siècle³⁰¹.

²⁹⁴ GRANGER C. Les corps d'été, XXe siècle. Op. Cit., 2009, page 17.

²⁹⁵ GRANGER C. Les corps d'été, XXe siècle. Op. Cit., 2009, page 19.

²⁹⁶ RAUCH A. Les vacances et la nature revisitée (1830-1939). pp. 83-117. In, CORBIN A. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Editions : Aubier/Flammarion, 1995, pages 88-89.

²⁹⁷ COLAS C et VILLEDRAÏ E. *Edith Wharton's, French Riviera*. Paris, Editions : Flammarion, English-language Edition, 2002, pp. 62-106.

²⁹⁸ BOYER M. *Le tourisme de masse*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007, page 38.

²⁹⁹ GOLDMANN A. *Les Années Folles*. Paris, Editions : Casterman, 1994.

³⁰⁰ RAUCH A. *Vacances en France de 1830 à nos jours*. Paris, Editions : Hachette Littératures, 1996, Edition augmentée 2006, page 81.

Années vingt : Gabrielle Chanel, dite Coco Chanel, « invente » le bronzage. Ceci est dit un peu rapidement ; Pascal Ory confirme³⁰² que, même avec Coco Chanel et les congés payés de 1936, le chemin vers le transat au soleil est un peu plus tortueux qu'il n'y paraît. N'empêche, au début des années trente, la plage est un lieu de rencontre mais aussi de transformation de son corps. Elle devient « (...) *un lieu public ouvert à tous* »³⁰³. La Grande Guerre est :

« (...) *le déclenchement d'un processus irréversible mettant en branle les corps, matière première consommée par le nouveau Léviathan* »³⁰⁴.

Aller profiter du soleil estival et en revenir hâlé devient une distinction apparente, entre provocation et mode naissante. Au delà de ces groupes élitistes qui s'approprient la méditerranée estivale, certains habitants à l'année commencent à imaginer aller sous l'eau et y rester ! Un rapport au corps transformé par la guerre mais aussi un nouvel espace à explorer : après l'appropriation du rivage et de la plage celui des petits fonds marins.

Cette nouvelle colonisation du rivage fait l'affaire de l'*Ours Blanc*. Club de natation issue des milieux de l'immigration russe chassés par le régime bolchevique. Son fondateur est un Russe blanc : Dimitri Philipoff, dit Dima, qui inaugure le camping collectif ancêtre du *Club Méditerranée*. Les organisations prenant en charge les jeunes russes sont abondantes, à l'instar de celle des Mladoross (« *jeunes Russes* ») qui

« (...) *jouent le rôle d'une grande famille russe. Elle permet de faire du sport, de partir en camp d'été, de lire et d'apprendre, de trouver du travail (...) et même de rencontrer son mari* »³⁰⁵.

Journaliste à l'*Auto* et à *Paris-Soir*, champion de natation et de water-polo, Philipoff cristallise cette double influence, celle d'une relecture hédoniste des loisirs (le côté « russe blanc »), et celle d'une nouvelle forme de socialisation (nageur de haut niveau)³⁰⁶. La création de l'*Ours Blanc* lui permet d'organiser le premier camp d'été de natation en 1935 à Calvi, les journées se passent au soleil. « *On ne songe pas à battre des records, à réaliser des performances sensationnelles, mais simplement à nager, sauter, jouer pour son propre*

³⁰¹ COLAS C. et VILLEDRA Y E. Edith Wharton's, French Riviera. Paris, Editions : Flammarion, English-language Edition, 2002, page 62.

³⁰² ORY P. L'invention du bronzage. Essai d'une histoire culturelle. Paris, Editions : Complexe, 2008.

³⁰³ GRESSER B. Le sport sur la plage. Une facette de l'identité institutionnelle : la naissance des clubs « Mickey ». In, *Sports et identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, FAUCHE S., CALLEDE J.-P., GAY-LESCOT J.-L., LAPLAGNE J.-P., 2000, pp. 247-256.

³⁰⁴ ORY P. L'invention du bronzage. Essai d'une histoire culturelle. Paris, Editions : Complexe, 2008, pages 117-118.

³⁰⁵ JEVAKHOFF A. Les russes blancs. Paris, Editions : Tallandier, 2007, page 468.

³⁰⁶ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Thèse de sociologie EHESS, soutenue le 6 décembre 1985 sous la dir. de Gérard Mauger, pp. 99-106.

plaisir... »³⁰⁷. Les promoteurs de club de vacances sont souvent passés par les Auberges de Jeunesse ou les clubs de natation.

« Sans position assurées dans les rangs de la bourgeoisie, peu ou pas diplômés, les nageurs à l'origine des clubs de vacances s'appuient sur leur capital sportif/corporel et leur capital social pour « vendre » leur mode de vie, créant ainsi un îlot « d'auto-promotion sociale ».³⁰⁸

Pourtant il ne faut pas confondre les pratiquants de l'*Ours Blanc* avec d'autres mouvements plus confessionnels. Les naturistes renvoient à un retour à la nature avec des visées de santé, les sokols sont sportifs mais revanchards et les Vittiaz de l'Action Chrétienne des Etudiants Russes sont ultra nationalistes³⁰⁹. Rien de tout cela à Calvi où les plaisirs de l'activité physique sont premiers. Les eaux corses de l'été sont un appel à leurs explorations, ce dont ne manquera pas de se souvenir Dima lors de ses prises de responsabilités au *Club Méditerranée*.

Poloïste, expatrié, organisateur naturel, amoureux du soleil et de la mer, Philipoff et ses camps d'été ne pouvaient que rencontrer Gérard Blitz et son *Club Méditerranée*, lui aussi poloïste de haut niveau, lui aussi expatrié de sa Belgique natale. Philipoff est une clé dans la genèse des clubs de vacance :

« Sa façon de vivre représente, en quelque sorte, le modèle de l'oisiveté hédoniste des clubs de vacances. Il personnifie cette idéologie a-politique et a-religieuse des loisirs, qui prêche pour le plaisir du corps, le bien-être immédiat, la jouissance par le jeu et les éléments naturels (eau, air, soleil). Les autres imitent son mode de vie »³¹⁰.

Dimitri Philipoff a-t-il plongé ? Nous n'en savons rien, mais il y a fort à parier qu'il n'a pas échappé à cette aventure sous-marine naissante. Mais bien avant lui, la conquête du subaquatique à des fins apparemment non-utilitaires s'exprime dans une autre forme de pratique : les épreuves de nage sous-marine.

³⁰⁷ PHILIPOFF D. Camping collectif. Article du journal : *L'Auto* du 31 Août 1935, cité par PEYRE C. et RAYNOUARD Y. *Histoires et légendes du Club Méditerranée*. Paris, Editions du Seuil, 1971, pages 13-14.

³⁰⁸ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Thèse de sociologie EHESS, soutenue le 6 décembre 1985 sous la dir. de Gérard Mauger, page 26.

³⁰⁹ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Thèse de sociologie EHESS, soutenue le 6 décembre 1985 sous la dir. de Gérard Mauger, pages 105-106.

3.1 L'apnée sportive

« J'ai vu en 1773, dans la port de Brest, une espèce de concours ou tous les jeunes gens marins se disputaient sous les yeux du Commandant, de l'intendant et d'une commission assemblée, la gloire d'avoir franchi le plus grand espace, d'avoir nagé avec le plus de vitesse, plongé à de plus grandes profondeurs, resté le plus longtemps submergés, dirigé le plus savamment leur course sous les eaux : des prix distribués, publiquement par les chefs, aux athlètes qui s'étaient distingués, entretenaient l'émulation ; et la jeunesse faisait des efforts continuels pour se préparer à ce concours. »³¹¹

Entraînement, remise de prix, jury, concurrence, pour nager vite mais surtout rester longtemps sous les eaux, s'y orienter, aller profond, l'apnée « sportive » est née en cette fin du XVIII^{ème} ! Pierre-Alexandre Forfait, l'auteur de ces lignes s'y connaît puisqu'il est ingénieur des Constructions Navales et présente même une « *Machine à plonger* » dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert de 1787. Mais de là à imaginer l'ensemble des marins aptes à plonger sous les eaux semble très exagéré. La suite du texte de Forfait indique : « Il n'y a personne qui ne voit avec regret l'abolition de cet usage, très peu dispendieux pour le Roi et tout à fait précieux pour la Marine ». Il semble que les athlètes évoqués par Forfait soient des plongeurs spécialisés : les « Mourgons ». Diderot et d'Alembert signalent simplement : « *Mourgons : on appelle ainsi sur la Méditerranée un plongeur* »³¹², sans rien préciser d'autre. Pourtant, ils opèrent sur les navires mais aussi dans les ports depuis l'ordonnance royale de 1703. Il existe même une école de plongée à Brest qui, au milieu du XVIII^e siècle, est composée de 60 jeunes hommes de 10 à 20 ans répartis en deux escouades³¹³. Corps spécialisé créé par Louis XII, ces plongeurs chargés de l'entretien des parties immergées des carènes, opèrent déjà sur les galères royales au XVI^{ème} siècle³¹⁴.

Que des jeunes hommes s'opposent au travers des exploits sous-marins n'est pas si surprenant. Cette pratique a sans doute perduré tout au long du XIX^e siècle. Mais une fois le

³¹⁰ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Thèse de sociologie EHESS, soutenue le 6 décembre 1985 sous la dir. de Gérard Mauger, page 123.

³¹¹ FORFAIT P.-A. Plongeon. Encyclopédie méthodique maritime, 1787, Tome III, cité par : DAVID D. *Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853*. Op. Cit., 2008, page 18.

³¹² DIDEROT et D'ALEMBERT. Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Tome X, 1765, page 820.

³¹³ DELPEUCH M. Les sous-marins à travers les siècles. Paris, Editions : Société d'Édition et de Publications, 1908.

³¹⁴ CORRIOL J.-H. La plongée en apnée. Physiologie, Médecine, Prévention. Paris, Editions : Masson, 1^{ère} édition 1993, 2006, page 7.

corps des mourgons disparu, quel espace pouvait bien rassembler ces compétiteurs avant l'heure ?

Thierry Terret apporte une réponse avec les premières sociétés de nage anglaises. La liste des « records de nage » que Léon Verdonck dresse en 1896³¹⁵, inclut un séjour sous l'eau (3'20'') et de plongeon (trajet de 58,60 m sous l'eau) réussit par Henri Six du Cercle Nautique des Tritons Lillois. Ce plongeon reprend l'appellation du Vicomte de Courtivron qui, en 1823 évoque « *l'art de nager sous l'eau ou plonger* ». En Angleterre, dans une perspective de sportivisation³¹⁶, le *Plunging* supplante le *Diving*. L'aérien remplace l'invisible. Peu à peu « *Les plongeurs ne sont plus, ou plus seulement, ceux qui nagent vers le fond, mais ceux qui réalisent des prouesses en se jetant d'un point plus ou moins haut* »³¹⁷.

Ne nous méprenons pas, la natation sous l'eau ne peut pas être spectaculaire au XIX^e siècle. L'absence de repère visuel est rédhibitoire. Le corps du nageur est immergé dans une eau que l'on imagine rarement claire. C'est l'absence de point de vue surélevé comme le manque de clarté dans les rivières qui empêchent le spectacle sous-marin. Il faut attendre la normalisation d'espace de baignade artificielle avec de l'eau plus claire pour espérer voir l'homme sous l'eau. Mais il est trop tard et le plongeon est devenu aérien plutôt que trajet sous-marin. Encore une fois la plongée « loupe » son rendez-vous avec les pratiquants. En 1860 la technologie est suffisante mais ne trouve pas de public au régulateur Rouquayrol-Denayrouze. Cette fois c'est l'espace de réalisation qui fait défaut.

Pourtant l'apnée est discipline olympique en 1900 ! 2 points par mètre parcouru ajouté par un point par seconde d'immersion pour l'épreuve de *Plongeon au plus long trajet sous l'eau*³¹⁸. Dans le rapport du secrétaire du Comité d'organisation, M. Paulus insiste sur les deux bénéfices de la natation : hygiène et aspects utilitaires. 296 engagements pour 167 nageurs et 14 nations se retrouvent au bassin d'Asnières en août pour les premières épreuves. Pour le 200 mètres avec obstacles on passe au dessus ou au dessous d'un bateau ! Le dimanche démarre l'épreuve de plongeon :

³¹⁵ VERDONCK L. Traité pratique de natation. Lille, Editions : Le Bigot Frères, 1896, page 48, cité par TERRET T. *Histoire de la natation*. In, *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, sous la dir. de T. TERRET, 1996, page 55.

³¹⁶ GUTTMANN A. From ritual to record. The nature of modern Sports, New York, Editions : Columbia University Press, 1978, édition révisée en 2004, traduit par T. TERRET, *Du rituel au record. La nature des sports modernes*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2006.

³¹⁷ TERRET T. Plongeon dans l'histoire. « L'invention » du plongeon sportif avant la première guerre mondiale. Revue STAPS numéro 72, 2008, page 124.

³¹⁸ MERILLON D. Concours internationaux d'exercices physiques et de sports. Exposition Universelle de 1900 à Paris. Paris, Editions : Imprimerie Nationale, sous la dir. de, Tome II, 1902, page 55-56.

« Les plongeurs se faisaient sans élan du ponton, et la distance parcouru comptée dans le sens du courant du fleuve était mesurée sur la berge au moyen d'une corde graduée. La durée du séjour sous l'eau était mesurée par le chronométrateur »³¹⁹.

Trente cinq engagements au concours de *plongeon au plus long trajet sous l'eau* avec deux concurrents à 60 mètres parcourus et 1'8'' et 2/5 pour le français Devendeville, classé premier ; 1'5'' pour un autre français le Lillois Henri Six classé deuxième, alors que le troisième, le Danois Lykhberg ne parcourt que 28,50 mètres mais en 1'30. Dans ses conclusions quant aux différentes épreuves, le rapporteur souligne la suprématie étrangère, notamment anglaise sauf dans l'épreuve de plongeon au plus long trajet sous l'eau : « (...) que deux membres des Tritons Lillois, club où cet exercice est très en l'honneur, ont gagné ». L'appartenance de ces deux athlètes au club lillois fondé par Léon Verdonck n'est pas fortuite. Verdonck, auteur du *Traité pratique de natation*³²⁰, est aussi directeur des *Bains Lillois*, importateur du water-polo en France et surtout... Président du Comité d'organisation du concours de natation pour ces Jeux Olympiques ! *Les Pupilles de Neptune*, autre club lillois fondé lui aussi par Verdonck³²¹, finit troisième de la course par équipe de 5, juste derrière les... *Tritons lillois*. Il n'est pas impossible que le *plongeon au plus long trajet sous l'eau* ne soit finalement, que l'expression d'une volonté politique franco-française. Ce qui n'exclue pas une inspiration anglaise. Cette hypothèse semble recevable au vu du peu de compétitions de ce type évoquées dans la presse sportive ou grand public de l'époque. D'ailleurs, le rapporteur précise : « Les étrangers pratiquent peu ce genre de sport qu'ils estiment, avec juste raison, très dangereux »³²². La pratique de l'apnée est déjà remise en cause d'autant plus que le plongeon cristallise d'autres conflits.

La *Société centrale des exercices sportifs* de Suède présente une démonstration de plongeon d'un échafaudage construit pour l'occasion d'une hauteur de 10 mètres. Démonstration que le rapport officiel qualifie :

« (...) d'exercice merveilleux (...). Le Comité d'organisation et le Jury des concours de natation ne sauraient vraiment trop remercier cette délégation suédoise pour le charme qu'elle a apporté à leurs réunions. »³²³

³¹⁹ MERILLON D. Concours internationaux d'exercices physiques et de sports. Exposition Universelle de 1900 à Paris. Op. Cit., 1902, page 61.

³²⁰ VERDONCK L. *Traité pratique de natation*. Lille, Editions : Le Bigot Frères, 1896.

³²¹ CHARROIN P. et TERRET T. *Une histoire du water-polo. L'eau et la balle*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1998, page 45.

³²² MERILLON D. Concours internationaux d'exercices physiques et de sports. Exposition Universelle de 1900 à Paris. Op. Cit., 1902, page 68.

³²³ MERILLON D. Concours internationaux d'exercices physiques et de sports. Exposition Universelle de 1900 à Paris. Op. Cit., 1902, page 64.

La conception gymnique du plongeon pose des jalons qui faciliteront sa reconnaissance aux Jeux Olympiques de 1904. « *D'une olympiade à l'autre se joue dès lors, d'une certaine manière, l'invention du plongeon sportif, c'est à dire la sélection de sa forme légitime* »³²⁴. En ce début de siècle, la plongée en scaphandre ou sans appareil ne trouve toujours pas d'espace d'expression. L'apnée « sportive » ne convainc pas.

Malgré le développement du savoir nager, celui qui se jette à l'eau reste héroïque. « *Le Petit Parisien transforme également le sauveteur en héros des temps contemporains* »³²⁵. On évoque « *un courageux sauveteur* »³²⁶. En mars 1906, un dénommé Maurice Dufaux se jette à l'eau pour sauver un « *exalté* ». Malgré « (...) *le rapide courant qui roulait des eaux limoneuses* », il :

« (...) *se précipita dans le fleuve et courageusement se mit à nager en direction du malheureux. Pendant plusieurs minutes, le sauveteur lutta contre le courant qui menaçait de l'emporter ; après de longs efforts, il atteignit enfin, au milieu du confluent des deux bras de la Seine, l'infortuné déjà privé de sentiment qu'un tourbillon violent allait engloutir. Péniblement, le courageux sauveteur regagna la berge en tirant par ses vêtements celui qu'il venait d'arracher à la mort* »³²⁷.

Il sauve le malheureux et déclare n'avoir fait que son devoir, il refuse médaille et récompense. Quel héros ! Il risque sa vie pour sauver celle des autres et se dérobe même aux félicitations des témoins. Mais il est reconnu par les habitants du quartier. Cet ouvrier bijoutier de trente-cinq ans est « (...), *si l'on peut dire, professionnel du sauvetage. Plus de vingt fois déjà, il a sauvé des gens de la noyade* ». Le nombre répété d'interventions de Maurice Dufaux, qu'il soit exagéré, ou non, atteste d'une pratique de l'eau peu répandue et aussi de la nécessité, en plus du courage, de maîtriser des compétences particulières pour se risquer dans l'eau.

L'apnée et le parcours sous-marin semblent être des compétences professionnelles des *professeurs de natation*. Dans le Brevet proposé par l'Union Française de Natation³²⁸, en 1911, on trouve une épreuve de « *1'30 minimum de séjour sous l'eau et un déplacement d'au*

³²⁴ TERRET T. Plongeon dans l'histoire. « L'invention » du plongeon sportif avant la première guerre mondiale. Op. Cit., 2008, pages 128-129.

³²⁵ CHAUVAUD F. Submersions et catastrophes : les figures du noyé au XIX^e siècle. In, *Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Editions Créaphis, (sous la dir. de F. Chauvaud), 2007, page 84.

³²⁶ *Le Petit Parisien*. 16 octobre 1904, *Supplément littéraire illustré*.

³²⁷ *Le Petit journal illustré*, 18 mars 1906.

³²⁸ Sur l'histoire de l'U.F.N, voir Terret T. *Naissance et diffusion de la natation sportive*. Paris, Edition : L'Harmattan, 1994.

moins 25 mètres »³²⁹. L'utilisation, entre autre, d'une compétence sous-marine à des fins de certification professionnelle témoigne d'un rapport à la maîtrise de l'eau utilitaire mais vraisemblablement pas ludique. On relève bien dans les épreuves de ce brevet des démonstrations de nage, quatre plongeurs différents d'une hauteur de cinq mètres, un cent, un cinq cent et un mille mètres avec des temps maximaux mais aussi un cent mètres habillé et une épreuve de mannequin avec tractage chronométrée. Le futur professeur de natation sait nager et surtout sauver. Il faut souligner que :

« (...) ces directeurs (d'établissement de bains) n'ont à leur service comme surveillants et comme maîtres nageurs, que des braves gens certes, pleins de bonne volonté oui, sachant nager encore, mais pas tous capables de porter secours en cas de besoin et plus ferrés sur l'art d'assembler et de réparer des charpentes que sur celui d'enseigner la brasse et d'autres « nages » en usage »³³⁰.

Dans un chapitre concernant *La plongée sous l'eau*, G. de Villepion³³¹, en 1934 rappelle :

« Lorsqu'on s'exerce à plonger, il est naturel que l'on soit tenté de séjourner ou de nager sous l'eau pour explorer le fond sous-marin : c'est un exercice aussi utile qu'intéressant, mais il serait dangereux de s'y adonner dans les endroits où il y a des tourbillons, ou dans les eaux troubles dont on ne connaît pas le fond, car on peut être pris dans les herbes ou dans les rochers. »³³²

Encore une fois des dangers fantasmés, mais la conclusion de son chapitre situe bien le statut de l'immersion : « Les exercices de plongée constituent la meilleure préparation à la pratique du sauvetage (...). »

La natation est trop préoccupée à se différencier du sauvetage³³³ pour s'occuper de la nage sous-marine. L'immersion si elle n'est plus cueillette est vite redevenue « utilitaire » en préparant aux techniques de sauvetage. Son expression sportive ne survit pas à l'autonomisation de la natation et du plongeur. Ne restent que la pêche à la nage et les nouveaux scaphandres autonomes...

³²⁹ FRICK H. Natation, Sport de plein air. In, *La culture physique. Organe de l'énergie française*. n° 161 du 15 septembre 1911, 8^{ème} année, pp. 592-595.

³³⁰ FRICK H. Natation, Sport de plein air. In, *La culture physique. Organe de l'énergie française*. Op. Cit., 1911, page 595.

³³¹ De Villepion est professeur de natation et l'auteur de : *Nageons ! Traité de natation moderne*, Paris, Editions : Grasset, 1929 ; *L'eau, ma grande amie. Natation et plaisirs aquatiques*, Paris, Editions : Grasset, 1937.

³³² VILLEPION (de) G. Les nages modernes. L'art de bien nager. Paris, Editions : Librairie Hachette, Encyclopédie par l'image, 1934, pages 46-47.

3.2 La pêche à la nage

Cette nouvelle appropriation de l'univers sous-marin est cruciale :

« C'est donc l'apparition de la pêche à la nage et les dernières innovations techniques qui permettent d'imposer l'immersion comme pratique sportive et de loisirs, en renouvelant à la fois les formes d'exercice de la natation classique et en développant la plongée en apnée et en scaphandre. Elle provoque une rupture culturelle en rendant désirable et accessible l'exploration sous-marine au plus grand nombre. »³³⁴

Henri-Robert Le Targat repère des techniques de chasse de poissons dès 1856 à Tours ou en 1887 à Monaco³³⁵. Mais les techniques évoquées sont vraisemblablement sans immersion. Le chasseur reste en surface et de sa lance harponne le poisson attiré par la lumière. C'est par cette même technique que Philippe Tailliez s'initie à la chasse « sous-marine » pendant la Première Guerre mondiale³³⁶. Au tout début des années trente, on connaît par leur nom les premiers chasseurs sous-marins³³⁷. Là encore, les problèmes posés sont technologiques. Le masque n'est inventé que vers 1937 par Alec Kramarenko et 1938 par Maxime Forjot³³⁸, et les chasseurs se passent de palmes. L'arme pose également souci, même si Cousteau arrive à ses fins avec une simple aiguille à tricoter³³⁹, et on voit des écoles se concurrencer :

« Ainsi le Docteur Raymond Pulvéris et ses frères à Nice (ainsi que Maxime Forjot et Alec Kramarenko, nous l'avons dit) ; Lehoux, Portelatine et le Docteur Piroux à Antibes ; Broussard et Chenevée à Cannes ; Le Prieur, Eonner et Tolédo à Beauvallon ; les frères Dumas, leur ami Lemoine, Tailliez et Cousteau à Sanary ; Grob à Carqueiranne ; Beuchat et Canaldo à Marseille, comme déjà évoqué, la liste est longue ! »³⁴⁰

En effet la liste est longue, et nous voyons déjà apparaître ceux qui construiront la plongée en scaphandre autonome de l'après guerre. Arrêtons-nous sur l'un d'entre eux : Yves

³³³ TERRET T. L'institution et le nageur. Lyon, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1998.

³³⁴ RAVENEAU G. Les transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France. In, *Dispositions et pratiques sportives*. Paris, Editions : L'Harmattan, Société de Sociologie du Sport en Langue Française, 2004, page 130.

³³⁵ LE TARGAT H.-R. Une invention Française dans le domaine sportif : la plongée. In, *Jeux et sports dans l'histoire*. Paris : Editions du Comité des Travaux historiques et Scientifiques, Tome 2, Pratiques sportives, 1992, pp. 257-267.

³³⁶ MOUTON P. Philippe Tailliez. Le père de la plongée. Grenoble, Editions : Glénat, 1995, page 42.

³³⁷ MOUTON P. Les héritiers de Neptune. Grenoble, Editions : Glénat, chapitre 11, Roger Pulvéris « invente » la chasse sous-marine. 1989, pp. 95-103.

³³⁸ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions FFESSM, 2007, pp. 85-96.

³³⁹ COUSTEAU J.-Y. Par dix-huit mètres de fond. Paris, Editions : Durel, 1946, non paginé.

Le Prieur. Né à Lorient en 1885, Yves Le Prieur est officier de Marine, comme son père, Lieutenant de vaisseau dans la Royale. Grand voyageur, il parle le japonais et traduit même un manuel d'enseignement de Judo en Français. Il est surtout un inventeur génial :

« (...) il peut être considéré à juste titre comme un des esprits les plus créatifs dans le domaine de la technique de la première moitié du XX^e siècle. Son génie s'est manifesté partout : dans les airs, sur terre et, surtout, sous la mer. »³⁴¹

Conjugateur de tir pour canonnières mais aussi simulateur de vol, roquettes aériennes qui sont utilisées à Verdun en 1915, bombe flottante, navigraphe aérien, etc... là encore la liste est conséquente. Le Prieur plonge en équipement de scaphandrier à casque Siebe-Gorman, en 1905, en Indochine. Mais c'est lors de l'Exposition Universelle Parisienne de 1925 qu'il a une révélation. Il assiste à la démonstration d'un appareil plongeur par Maurice Fernez. Lunettes de soudeur sur les yeux, un simple embout de caoutchouc entre les dents et un ombilic qui le relie à une pompe manipulée par deux aides. L'absence d'habit, de casque, de chaussures lestées impressionne Le Prieur. Fernez utilise son appareil depuis 1912. L'association entre les deux hommes donne naissance à un appareil autonome ! Avec cet appareil, Le Prieur entame toute une série de baptêmes et démonstrations jusqu'au milieu des années trente. C'est un appareil à débit continu qui ne permet pas de longues immersions mais l'association du détendeur à une bouteille pour pneumatique Michelin de trois litres gonflée à cent cinquante bars de pression permet de rester sous l'eau sans lien avec la surface. Un demi-siècle après Rouquayrol et Denayrouze, l'histoire reprend son cours.

Une autre aventure commence alors puisque le 1^{er} août 1935 Jean Painlevé et Yves Le Prieur créent le premier rassemblement officiel de plongeurs autonomes : Le Club des Sous-l'Eau de Saint-Raphaël. L'impact de Le Prieur est considérable comme inventeur et rassembleur mais surtout :

« (...) Le Prieur ajoute une touche importante : celle du plaisir d'être sous l'eau. Avec lui l'homme ne plonge plus seulement pour travailler ou pour affronter les éléments, mais pour... se sentir bien, goûter de sensations nouvelles et des sources de joies incomparables. (...) Son héritage est fondamental : pour la première fois, l'homme a commencé à se sentir un peu « chez lui » sous la mer. »³⁴²

Le Prieur est bien sûr chasseur sous-marin. On imagine que ses années « asiatiques » l'ont confronté aux pêcheurs de coquillages en apnée munis de palettes de bois en guise de

³⁴⁰ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 86.

³⁴¹ MOUTON P. Les héritiers de Neptune. Op. Cit., chapitre 12, *Yves Le Prieur. La liberté sous la mer*. 1989, pp. 105-114.

³⁴² MOUTON P. Les héritiers de Neptune. Op. Cit., chapitre 12, *Yves Le Prieur. La liberté sous la mer*. 1989, pages 113-114.

palme. Il n'est pas surprenant qu'il souscrive à la demande de Louis de Corlieu, lui même marin, pour essayer ses propulseurs de sauvetage. Les palmes sont nées pour sauver les aviateurs. Ce qui ne pourrait être perçu que comme une amélioration de la propulsion est déterminant dans l'histoire de la plongée³⁴³. Finis les chaussures lestées, l'homme devient poisson et peut se déplacer dans les trois dimensions de l'océan. Corollaire immédiat pour jouir de cette nouvelle liberté, il faut couper le lien qui le relie à la surface. Le scaphandre autonome se justifie pleinement. On abandonne les lourdes chaussures utilisées pour travailler debout, les « queues de poissons » remplacent les espadrilles.

*« Le plongeur ne doit plus être cet intrus marchant sur le fond avec la maladresse pataude d'un petit enfant ; il doit comme les poissons évoluer librement dans le volume d'eau qui l'entoure. »*³⁴⁴

Benoît Rouquayrol invente le régulateur pour sauver les mineurs, Louis de Corlieu les palmes pour sauver les aviateurs, Yves Le Prieur mélange le tout pour prendre du plaisir sous l'eau : *« Le Prieur annonce Cousteau. Moins en tant que marin et technicien qu'en raison du nouveau rapport qu'il introduit entre l'homme et la mer »*³⁴⁵.

Mais la contemplation n'est pas encore l'usage commun et ceux qui s'immergent sont d'abord des chasseurs. Si les palmes sont l'équipement qui rassemble aujourd'hui toutes les activités de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins, leur accueil ne fut pas unanime. Robert Devaux, qui écrit un des premiers livres sur la chasse sous-marine, précise à propos des « pieds palmés » :

*« Certains gogglers préconisent l'emploi de pied palmés. Il s'agit de véritables pattes de canard en caoutchouc que l'on s'attache aux pieds, dont ils accroissent fortement le battement propulsif. Nous ne les conseillons pas immédiatement au débutant car il a beaucoup plus besoin de silence, d'aisance et de souplesse que de vitesse. »*³⁴⁶

Le père de la plongée, Philippe Tailliez, rend justement hommage à l'inventeur des palmes : *« Oui, les plongeurs peuvent tresser à de Corlieu des couronnes car, sans son cadeau royal, ils en seraient encore à piétiner sous la mer. »*³⁴⁷. Mais il manque un dernier élément important pour basculer vers une pratique de loisir : le moyen de voir facilement. Le

³⁴³ CHANVALLON S. De Léonard De Vinci à Louis De Corlieu. Le long chemin de la propulsion sous-marine. Revue L'Ichtyosandre n°3, mars 2004, pp 12-16.

³⁴⁴ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer. Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. Paris, Editions : Albin Michel, 1988, page 232.

³⁴⁵ RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer. Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. Op. Cit., 1988, page 232.

³⁴⁶ DEVAUX R. Initiation à la chasse sous-marine (pêche au fusil sous-marin). Cannes, Editions : Robaudy, 1943, 2^{ème} édition, 1947, page 67.

³⁴⁷ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Aix-en-Provence, Editions : Edisud, 1998, page 10.

masque, déjà inventé au XIX^e siècle, devient vite indispensable. Les lunettes de soudeur sont douloureuses et c'est l'utilisation du caoutchouc qui permet de s'équiper de monovitre déformant moins la vision. A partir de ces trois éléments, palmes, masque et aussi fusil sous-marin, la chasse sous-marine rentre dans une logique commerciale.

« Selon Gilbert Doukan, l'année 1938 voit l'activité rentrer dans sa phase commerciale. Finie la période artisanale ou chacun bricolait son matériel dans un garage. La fabrication devient industrielle, des brevets sont déposés, des sociétés sont créées, les magasins spécialisées vont ouvrir leur portes. »³⁴⁸

Le Vieux plongeur, un des premiers magasins de plongée, est créé en 1934 à Marseille. Il existe toujours aujourd'hui. Après la rupture psychologique rendant l'immersion ludique, c'est l'appropriation par le secteur économique. Pascal Ory, à propos de l'invention du bronzage, repère « quatre grandes lignes d'interprétation » : accompagner (question économique), soigner (le discours savant), jouir (pratiques hédonistes) et modeler (lecture politique)³⁴⁹. Il semble qu'au travers de la pêche à la nage, l'exploration sous-marine s'inscrit dans cette grille d'analyse. Il s'agit bien d'une activité qui génère des flux financiers, avec une caution médicale (on l'utilise même pour soigner) et qui est pratiquée par plaisir. Mais qu'en est-il de sa portée politique ? On peut relever au moins trois pistes à l'appropriation des petits fonds : le rapport avec les colonies, le recul des pratiques physiques utilitaires et les diverses influences naturistes.

3.2.1. Plongée et colonies...

Il convient d'envisager l'expression caractéristique du rapport de la Nation à ses colonies. L'apport des troupes indigènes à la Grande Guerre de 1914-1918, joue, sans conteste, dans la perception des colonies comme celle d'une chance à exploiter. La formation de la conscience coloniale française se teinte d'une valeur économique positive. Ce rapport aux colonies et ses habitants transparait dans les pratiques physiques de l'époque. Le pratiquant de méditerranée fait mieux que l'indigène en s'immergeant pour le plaisir et chasse mieux que lui ! Cousteau raconte ses chasses extraordinaires en Tunisie en 1939 :

³⁴⁸ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 88.

³⁴⁹ ORY P. L'invention du bronzage. Essai d'une histoire culturelle. Paris, Editions : Complexe, 2008.

« *Après une séance pénible et peu fructueuse de nos indigènes, je chaussais tranquillement mes palettes et mes lunettes et en dix minutes d'une corrida passionnante, je leur ramenais une brochette de cinq ou six mérours.* »³⁵⁰

On reconnaît aussi les qualités de « l'autre », quand on vante les mérites de Canaldo, sportif d'origine Calédonienne, manœuvre, maçon, champion de province de javelot et chasseur émérite dès 1927 dans les calanques de Marseille. Le lancer de javelot illustre la relation entre sport et pratique traditionnelle avec « (...) *la modification de l'image de l'autre, de l'indigène* »³⁵¹, une relation ambiguë dans la lignée du succès de la *Revue Nègre* du théâtre des Champs-Élysées de 1925. Ne nous y trompons pas, ces revues si elles ont du succès, sous-tendent une hiérarchie raciale discriminante :

« *Travaux savants, spectacles populaires des « sauvages » (y compris sur les scènes de théâtres ou de music-hall) et discours coloniaux s'articulent de manière complexe et non systématique, délimitant les contours d'un univers mental où la supériorité raciale et culturelle de l'Occident légitime – voir rend nécessaire – la domination coloniale.* »³⁵²

L'appropriation de compétences techniques « raciales » est similaire à la maîtrise du bronzage où, comme le souligne Ory :

« *On touche là à une équivoque du bronzage : en se rendant plus coloré au gré de sa volonté, le Blanc des premiers temps du bronzage signe sans doute moins un rapprochement avec les autres « races » qu'il ne leur manifeste à l'œil nu une suffisante maîtrise corporelle pour jouer avec sa pigmentation - capacité dont, à l'inverse, le Noir et le Jaune seraient privés.* »³⁵³

L'*Exposition coloniale internationale et des pays d'outre-mer* de 1931, à Paris, symbolise cette dualité. D'un côté, on découvre ses colonies : « *L'Empire est rêvé, idéalisé en terre d'aventures et de sensualité* ». Mais de l'autre, on organise une contre-exposition, « *La vérité sur les colonies* », qui stigmatise les crimes de la conquête³⁵⁴. Si la valeur symbolique de cette « contre-exposition » est certaine, les quelques milliers de visiteurs qu'elle génère sont peu de choses au regard des 33 millions de tickets vendue pour près de 8 millions de

³⁵⁰ COUSTEAU J.-Y. Par dix-huit mètres de fond. Paris, Editions : Durel, 1946, non paginé.

³⁵¹ DANTEC R. Il y a un siècle... Le sport. Rennes, Editions : Ouest-France, 2003, pages 13-14.

³⁵² BANCEL N., BLANCHARD P. et VERGES F. La colonisation française. Toulouse, Editions Milan, 2008, page 29.

³⁵³ ORY P. L'invention du bronzage. Essai d'une histoire culturelle. Op. Cit., 2008, pages 88-89.

³⁵⁴ GOETSCHHEL P. et LOYER E. Histoire culturelle de la France de la Belle Epoque à nos jours. Paris, Editions : Armand Colin, 1995, 2^{ème} édition, 2002, page 76.

visiteurs de « *l'apothéose impériale* »³⁵⁵ de l'Exposition coloniale. La plongée libre est aussi un lieu d'expression, de pouvoir, de valeur, bref un espace politique.

3.2.2. Plongée et pratiques physiques utilitaires...

Le développement de la pratique d'apnée témoigne d'une autre forme d'expression : la prédominance d'un modèle non utilitaire. Nous l'avons vu avec Le Prieur, la plongée libre d'avant guerre confirme la possibilité d'aller sous l'eau pour le plaisir, bien que cela n'aille pas de soi à l'époque. Il semble pourtant que cela relève d'une tendance assez générale dont attestent plusieurs activités. Ainsi, la jeune fédération de natation au moment de l'éclatement de l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques (U.S.F.S.A) se nomme bien Fédération Française de Natation et de Sauvetage. Au moment de la création de l'U.S.F.S.A, fin XIX^{ème}, « *la natation n'est jamais sportive* », voir même « (...) *elle n'est pas perçue par les responsables de l'USFSA comme relevant d'une logique sportive* »³⁵⁶. Les épreuves de sauvetage tout habillé sont courantes et attestent d'une représentation de l'art de nager pour sauver celui qui se noie. C'est cette dimension qui lui donne un côté « utilitaire », sachant bien qu'elle reste toujours perçue comme utile et indispensable pour la propre sécurité de celui qui sait nager. Les conflits d'intérêt sont nombreux avec la « Fédération Pitet », ou Fédération Nationale des Sociétés de Natation et de Sauvetage, sur fond de guerre entre amateurs et professionnels. En 1938 s'officialise la séparation entre sauvetage et natation avec d'un côté une Fédération Française de Natation, de l'autre une Fédération Nationale de Sauvetage. Les dés lancés en 1927 lors de la reconnaissance d'utilité publique de la Fédération Nationale de Sauvetage (ancienne Fédération Nationale de Natation et de Sauvetage), ou le désintérêt relatif à partir de cette date pour les exploits comme la traversée de la Manche à la nage³⁵⁷, affirment une natation qui devient de plus en plus sportive et de moins en moins utilitaire et qui intègre rapidement le nouvel esprit du temps. La revue *Natation* se transforme en *Eau-Sport-Soleil* et évoque régulièrement ces « (...) *nouveaux touristes-baigneurs* »³⁵⁸. On perçoit qu'à un moment où les pratiques physiques, à l'image de

³⁵⁵ BANCEL N., BLANCHARD P. et VERGES F. La colonisation française. Op. Cit., 2008, page 41.

³⁵⁶ TERRET T. Histoire de la natation. In, *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, sous la dir. de T. Terret, 1996, pp. 51-86.

³⁵⁷ TERRET T. L'institution et le nageur. Lyon, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1998.

³⁵⁸ TERRET T. L'institution et le nageur. Lyon, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1998, page 65.

la natation, se détachent d'un modèle utilitaire prégnant, la plongée peut devenir autre chose qu'un moyen de travailler au fond des eaux. L'immersion peut être gratuite et ludique.

3.2.3. Plongée et rapport à la nature...

Enfin, « *En marge des crises structurelles, un courant naturiste se développe selon des orientations distinctes* »³⁵⁹. De fait, au début des années folles, le naturisme est en plein essor. Méthode naturelle d'Hébert mais aussi nudisme (« *le nombre de nudiste s'élève à 20 000 en 1935* »), Société Naturiste des docteurs Durville (« *50000 adhérents en 1929* », « *2 500 000 exemplaires de la revue Naturiste vendue chaque année* »), et société naturiste *Trait d'Union* comprenant deux restaurants à Paris et organisant des camps d'amitiés internationales³⁶⁰, attestent de ce renouveau. Le rapport à la nature est évidemment marqué et « *Le sport naturiste se déroule invariablement en plein air et en pleine nature* »³⁶¹. Certains sports sont plus naturistes que d'autres et la natation en est l'illustration : « *La natation contient donc tout l'avenir du nudisme (...) c'est le bain d'eau qui prépare au bain de soleil* »³⁶². On ne s'étonne pas que les naturistes de l'île du Levant entretiennent avec l'eau un rapport particulier. Comment pratiquer la culture physique, jouer au volley ou aux portiques sous le chaud soleil de Méditerranée sans avoir envie de se rafraîchir dans les eaux cristallines de l'île du Levant ? Et comment, sachant nager, ne pas avoir la curiosité de découvrir le dessous des mers ?

Mais si l'intrusion ludique sous les eaux devient réalité à la fin des années folles, elle demande encore à se structurer.

³⁵⁹ TERRET T. France. In, *Histoire du sport en Europe*. Paris, Editions : L'Harmattan, RIORDAN J., KRÜGER A., TERRET T., 2004, pp.45-74.

³⁶⁰ VILLARET S. L'apparition en France d'une nouvelle forme d'identité sportive : le sport naturiste (1900-1939). In, *Sports et identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, FAUCHE S., CALLEDE J.-P., GAY-LESCOT J.-L., LAPLAGNE J.-P., 2000, pp. 393-402.

³⁶¹ VILLARET S. L'apparition en France d'une nouvelle forme d'identité sportive : le sport naturiste (1900-1939). In, *Sports et identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, FAUCHE S., CALLEDE J.-P., GAY-LESCOT J.-L., LAPLAGNE J.-P., 2000, page 399.

³⁶² BONTEMPS C.-A. Nudisme, Pourquoi, Comment. Paris, 1930, cité par S. VILLARET *Les conceptions éducatives du sport dans les milieux naturistes français de l'entre-deux guerres*. pp. 146-152, In, *Sport and Education in History*. Sankt augustin, Editions : Academia, sous la Dir. de G. Gori et T. Terret, Proceeding of the 8th ISHPES Congress, 2005, page 150.

Conclusion de la partie I

Entre 1865 et 1935, les progrès des sciences, associés à une transformation des représentations de l'immersion, permettent d'imaginer une exploration sous-marine ludique sans dangers. Mais de là à croire plonger en sécurité, le pas n'est pas franchi et on parle, plus que jamais, d'une aventure sous-marine. L'appropriation des rivages de la Méditerranée permise par la transformation des moyens de transport autant que par l'évolution des connaissances médicales et hygiéniques jouent un rôle conséquent. L'importance que l'on accorde aux avancées technologiques permettant l'immersion en scaphandre est relativisée par les représentations de l'univers sous-marin. Tous les éléments sont en place pour que démarre la phase de structuration de cette nouvelle pratique de loisir : l'immersion en scaphandre autonome. La Guerre qui s'annonce pourrait laisser craindre un ralentissement du processus de diffusion de la pratique, mais il n'en est rien. Hans Hass, Jacques-Yves Cousteau vont directement s'inscrire dans la voie ouverte par Yves Le Prieur. La plongée va devenir moderne et surtout possible...

PARTIE 2 - La naissance des loisirs sous-marins : structuration et différenciation, 1935-1960.

Introduction

Au milieu des années trente, tout semble en place pour poursuivre l'aventure sous-marine. Les moyens technologiques sont là, masque, palmes de Corlieu, régulateur Fernez-Le Prieur, le loisir sous-marin s'installe progressivement et des « figures » charismatiques apparaissent comme Yves Le Prieur. Mais la Guerre influe évidemment sur le cours de l'appropriation ludique des fonds marins. Sous l'influence des nageurs de combat italiens, puis anglais et allemands, les technologies et techniques sous-marines se transforment. Comme pour le ski à la fin du XIX^{ème} siècle : « *L'utilisation du ski à des fins exploratoires serait peut-être restée plus confidentielle si l'Armée ne s'y était intéressée.* »³⁶³, l'appropriation, par l'armée, des engins sous-marins individuels est conséquente, aussi bien en termes de progrès technologiques et techniques que dans les représentations. En France, face à l'immense chantier de déminage des côtes, le Groupe de Recherches Sous-marines (G.R.S.), un rassemblement restreint de militaires, de techniciens et de savants, se fait une place dont nous reparlerons. De nouveaux personnages s'immiscent dans l'histoire pour longtemps, Tailliez, Dumas, Cousteau³⁶⁴ mais aussi Galerne³⁶⁵ ou Maloubier³⁶⁶... La plongée militaire, comme l'apnée ou la pêche à la nage, peut légitimement revendiquer une filiation directe avec la plongée de loisir naissante. Les travailleurs sous-marins (militaires, employés des travaux publics et scientifiques) qui utilisent le scaphandre autonome transforment les moyens de s'immerger tout en participant à la construction d'une représentation de l'expérience sous-marine. Cette plongée « professionnelle » est l'objet de notre première partie avant de nous intéresser, dans une seconde, à l'aventure touristique de la plongée.

Quasiment simultanément, le tourisme sous-marin apparaît avec le tout nouveau *Club Méditerranée*, au travers duquel débute l'aventure touristique subaquatique. Cet aspect se trouve rapidement conforté par l'apparition d'une presse spécialisée en plongée dont la première revue³⁶⁷ est disponible en 1954. Nous étudierons particulièrement les relations entre *Club Méditerranée* et plongée ainsi que le rôle de ces revues qui permettent de s'éloigner d'une représentation où plongée rime encore bien souvent avec monstres et trésors engloutis.

³⁶³ ARNAUD P. et TERRET T. Le ski, Roi des sports d'hiver. Page 162, In, T. Terret (Sous la Dir. de) *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, pp. 159-201.

³⁶⁴ Pour une vue d'ensemble du personnage de Jacques-Yves Cousteau : voir en annexe 3 : *Cousteau, l'incontournable visionnaire...*

³⁶⁵ André Galerne, Directeur de la première société de travail sous-marin en scaphandre autonome, la SOGETRAM

³⁶⁶ Robert Maloubier, fondateur des nageurs de combat français. Il porte le numéro 1.

En outre, depuis la fin des années trente, les conflits entre pêcheurs et chasseurs sous-marins ont involontairement favorisé la structuration des groupements de plongeurs-chasseurs. La fédération française de plongée se met en place et démarre ainsi l'aventure sportive de la plongée en scaphandre autonome. Notre troisième partie évoque cette structuration de l'univers des plongeurs à travers la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M). Mais avant cela, voyons en quoi ceux qui travaillent sous la mer influent sur les pratiques de ceux qui s'y amusent...

³⁶⁷ *L'Aventure sous-marine.*

CHAPITRE 4 / Les travailleurs sous-marins

Dans les années quarante, existent plusieurs types d'utilisateurs de scaphandre autonome à usages professionnels. Dans le cadre des travaux publics, il faut attendre en 1952 la création de la Sogetram par les scouts de Galerne qui utilisent principalement cette technologie. Jusqu'à lors, l'autonomie n'est pas de mise et les travailleurs sous-marins utilisent des scaphandres à casque. Par contre, les plongeurs militaires utilisent des appareils autonomes à « circuit fermé » (sans dégagement de bulles) pendant le Second Conflit mondial. Mais, là encore, cela ne va pas de soi et la construction d'un corps spécifique de nageurs de combat est loin d'être évidente.

C'est à Richelieu que l'on doit la constitution d'un corps de marins capables de combattre sur terre. Il ordonne la création de cette « mousqueterie de bord »³⁶⁸ en 1622 et le décret impérial de 1856 leur confère pour la première fois le titre de « marins fusiliers ». Toutefois, il ne faut pas confondre ce corps de soldats marins avec celui des nageurs de combat spécialisés dans la défense ou l'attaque sous-marine. Cette spécialité de combattants sous-marins, descendants des morgons du XVIII^{ème} siècle, ne démarre en France qu'au début des années cinquante avec le premier cours de « nageur de combat »³⁶⁹.

4.1 La plongée militaire

Pourtant, en juin 1940, à Tunis, des résistants français font sauter plusieurs bateaux. Ils utilisent des mines magnétiques qu'ils fixent en apnée sur la coque des navires à quai pendant la nuit. Ces mines à retardement font exploser les navires hors du port, laissant croire à une attaque de sous-marin. Malheureusement, un bateau reste à quai plus longtemps que prévu, explose sur place et dévoile ainsi le rôle de ces nageurs de combat avant l'heure. Mais ces exploits restent marginaux. Si on fait exception des sous-marins, la France ne fait pas partie des nations ayant intégré l'intérêt d'une force de frappe sous-marine. Drôle de guerre, puis armistice de juin 1940, ne lui ont pas permis d'exploiter les inventions françaises de l'entre-

³⁶⁸ FLOC'HLAY Y. Les nageurs de l'ombre. Quimper, Editions Alain Bargain, 1992, page 17.

³⁶⁹ Le premier cours débouchant sur la certification « Nageur de combat », à Arzew, près d'Oran, se termine en janvier 1952.

deux-guerres³⁷⁰. Il faut attendre les exemples des nageurs italiens du prince Valerio Borghèse³⁷¹ ou des commandos anglais pour comprendre l'intérêt d'une telle unité et imaginer un corps spécialisé français. Pourtant, certains le réclament comme Philippe Kieffer³⁷², qui se démène pour convaincre le Gouvernement Provisoire à Londres d'en constituer un. Plus précisément, il défend l'idée d'un groupe de commandos, c'est à dire de soldats d'élites, capables de frapper vite et discrètement par des moyens pas toujours orthodoxes, et aussi bons combattants sur mer que sur terre. En 1942, la première compagnie de fusiliers marins commandos est créée et suit l'exigeante préparation des commandos britanniques. Le sixième commando porte le nom d'Hubert, enseigne de vaisseau tué par un sniper lors de l'attaque du casino de Riva Bella le 6 juin 1944. Ce commando est forcément parachutiste, et se spécialise très vite dans les attaques... sous-marines.

Le principe d'un groupe spécialisé en attaque sous-marine s'impose lentement et c'est l'association des militaires et des services secrets qui va en construire le socle. L'enseigne de vaisseau Claude Riffaud, pour la Marine, et Robert Maloubier, pour le service action du SDECE³⁷³, se retrouvent à Arzew, en Algérie. Ils construisent un commando mixte qui sert de réservoir aux autres commandos engagés en Indochine, et à la particularité d'être également parachutiste. En 1953, Claude Riffaud prend le commandement de ce qui devient le commando des nageurs de combat français³⁷⁴. Il s'installe à Saint-Mandrier. Le curieux mariage Marine/Service secret prend fin en 1955, lorsque l'Armée de terre décide de mettre en place un groupe spécifique. Mais avant cela, l'Armée française comprend l'intérêt de s'enrichir des expériences étrangères³⁷⁵ et Riffaud effectue un stage chez les SBS³⁷⁶ anglais, passe un mois complet chez les nageurs de combat italiens puis avec les UDT³⁷⁷ américains, tandis que Maloubier reste 4 mois chez les SBS anglais, puis un autre dans la Royal Navy avec les scaphandriers lourds. Mais que peuvent-ils apprendre des autres nations ?

³⁷⁰ MICHEL BERTRAND *Commandos de la mer. Sous-marins de poche, torpilles humaines, hommes-grenouilles, 1914-1945*. Paris, Editions : J.C. Lattès, 1985, page 10.

³⁷¹ Valerio Borghèse est commandant des MAS, flottilles sous-marines d'assauts Italiennes.

³⁷² Philippe Kieffer commande les 177 commandos français qui participent au débarquement du 6 juin 1944.

³⁷³ Service de Documentation à l'Extérieur et de Contre Espionnage.

³⁷⁴ MICHELETTI E. *Les combattants des ténèbres. L'extraordinaire histoire des nageurs de combat*. Paris, Editions : Histoire & collections, 2005, page 154.

³⁷⁵ En ce qui concerne l'histoire des plongeurs militaires étrangers on recommande deux livres : *Les combattants des ténèbres, L'extraordinaire histoire des nageurs de combat*, d'Eric Micheletti, Op. Cit., 2005, pour une histoire globale jusqu'à aujourd'hui et *Commandos de la mer*, de Michel Bertrand, Op. Cit., 1985, pour une histoire jusqu'en 1945.

³⁷⁶ Special Boat Sections, service équivalent aux réputés SAS (Special Air Service) mais particulièrement attaché aux milieux marins.

4.1.1 Seconde Guerre mondiale et plongée militaire à l'étranger

Italiens, Allemands, Anglais ou Japonais, aucune de ces nations qui ont utilisé des hommes grenouilles pendant le Second Conflit mondial, ne l'ont fait spontanément. Dans chaque pays quelques hommes ont dû se démener pour convaincre de la pertinence de cette nouvelle technique d'assaut.

Faisons une place à part aux nageurs italiens qui sont, sans conteste, les inspireurs des nageurs allemands et l'aiguillon des nageurs anglais. En 1915, les italiens imaginent les M.A.S³⁷⁸ (Motoscafi Anti-Sommergibili), autrement dit *Canot à moteurs contre Sous-marins*. Ces engins ont pour mission l'attaque des sous-marins ennemis, la destruction des filets anti-sous-marins pour permettre l'attaque par leurs propres sous-marins, mais aussi l'utilisation d'engins porte-torpilles ou encore de vedettes rapides lance-torpilles de surface. Leur efficacité en tant que moyen spécial d'assaut est prouvée dans le port de Pola en novembre 1918, où ils coulent un cuirassier de 27 000 tonnes, le *Viribus-Unitis*. En cette fin de conflit, les plongeurs italiens créent les nageurs de combat. Après la crise de Munich en septembre 1938, l'Italie relance son programme d'assaut sous-marin. En 1940, ses nageurs de combat attaquent la flotte anglaise dans le port de Gibraltar. La mission est un échec mais il est désormais certain qu'un petit groupe d'hommes avec des moyens mieux adaptés peut faire des dégâts importants. La première victoire conséquente des nageurs italiens a lieu à Malte en mars 1941. Elle inaugure une nouvelle technique d'assaut où, cette fois, les assaillants sont installés sur des vedettes plates, ultra rapides et dont la proue est chargée d'explosifs (300 Kg de TNT). La tactique est simple, lancer son engin contre un bateau ennemi et s'éjecter le plus tard possible, pour garantir au maximum la direction de cette « torpille individuelle ». Les *Barchini Esplosivi* coulent un destroyer lourd (le *York*), un pétrolier, et endommagent sérieusement un second croiseur (le *Coventry*). Mais nous ne sommes pas réellement dans une technique d'assaut sous-marin. La Marine italienne réorganise ce groupe d'assaut qu'elle juge efficace, et la 1^{ère} Flottille MAS devient la X^e Flottille MAS (*Decima Mas*). La section « engins d'assaut » comprend les Maiali³⁷⁹, les Barchini³⁸⁰, un sous-marin, et aussi l'Ecole

³⁷⁷ Underwater Demolition Team, spécialisé, entre autre, dans les reconnaissances discrètes des plages avant débarquement.

³⁷⁸ C'est également l'acronyme de la devise de Gabriele d'Annunzio, Memento Audax Semper (Souviens-toi d'oser toujours).

³⁷⁹ Les Maiali sont des torpilles sous-marines chevauchées par un ou deux plongeurs. Leur appellation officielle est Siluri Lenta Corsa (SLC), ou torpilles lentes puisqu'elles ne dépassaient pas 5 km/heure.

³⁸⁰ Canot à fond plat, avec une motorisation puissante et remplie d'explosifs.

des plongeurs de Livourne (les *Gamma*) et l'Ecole des torpilles pilotées. Son organisation est intéressante puisqu'en plus des groupes d'assauts, sous-marins et de surface, la *Decima MAS* compte une section d'étude du matériel³⁸¹. Cette section d'étude atteste que la guerre sous-marine a fortement besoin d'ingénieurs et d'expérimentations pour gagner en efficacité. On retrouvera une organisation encore plus distincte en France, avec le groupe des nageurs de combat de Maloubier et Riffaud, et celui du G.E.R.S de Tailliez et Cousteau. Avec l'Ecole des nageurs de Livourne, les italiens inventent le nageur de combat moderne. Rapidement, ses moyens d'intervention amènent ce nouveau type de combattants à acquérir des spécialités de commandos comme le maniement d'explosifs ou le combat rapproché, mais aussi des techniques d'agents secrets, notamment en ce qui concerne les techniques d'approche ou d'exfiltration³⁸² des territoires ennemis. Dans cette optique, les ingénieurs imaginent des mallettes explosives que l'on fixe sous la coque des navires mais qui ont la particularité d'avoir un système de mise à feu ne déclenchant l'explosion attendue qu'une fois sortis du port. En 1943, Luigi Ferraro, Lieutenant de vaisseau, plongeur *Gamma*, fait sauter l'équivalent de 24 000 tonnes de navires en un mois. Il se fait passer pour un diplomate, et installe ses « mallettes » à la nuit tombée. L'ingéniosité et l'audace des italiens sont sans limite, et ils n'hésitent pas à installer une base secrète à Algésiras, face à Gibraltar à l'intérieur d'un cargo, l'*Oltterra*, à partir duquel ils mènent leurs raids sur l'ennemi. Lors du « retournement » italien du 8 septembre 1943, la *Decima MAS* est dissoute, certains rejoignent leurs ennemis d'hier et viennent enrichir les techniques des plongeurs anglais, alors que d'autres, comme le Prince Borghèse³⁸³, restent fidèles à l'Allemagne.

Mais Winston Churchill croit en ces techniques d'assauts spéciales. Il ne supporte pas la supériorité italienne et surtout l'impuissance anglaise. Alors que la mise au point de sous-marins de poche est décidée depuis 1942, ce sont les italiens qui inquiètent les Britanniques. En janvier 1942, Churchill s'en émeut au point d'écrire au Comité des chefs d'état-major :

« Veuillez me renseigner sur ce que nous faisons dans le genre d'activité où les Italiens se sont illustrés à Alexandrie et dans les méthodes de combat analogues. Le colonel Jefferis a présenté, au début des hostilités, un certain nombre d'idées excellentes qui n'ont guère trouvé d'encouragement. Y aurait-il quelque raison pour que nous restions inférieurs aux Italiens dans le domaine des procédés d'attaque

³⁸¹ MICHEL BERTRAND *Commandos de la mer. Sous-marins de poche, torpilles humaines, hommes-grenouilles, 1914-1945. Op. Cit., 1985, page 55.*

³⁸² L'exfiltration consiste à faire sortir du territoire ennemi un agent jusqu'alors infiltré.

³⁸³ Valerio Borghèse sera exilé en Espagne où il meurt en 1974.

scientifiques ? On penserait plutôt le contraire. Veuillez me dire où nous en sommes exactement. »³⁸⁴

Le « retard » britannique est vite comblé et, sous la houlette du célèbre colonel Crabb³⁸⁵, qui disparaîtra mystérieusement dans la baie de Portsmouth lors de la visite de Kroutchev en 1956, les hommes grenouilles anglais vont notamment rendre inopérant le fleuron de la Kriegsmarine, le *Tirpitz*, un cuirassé de 43 000 tonnes, qu'ils attaquent à deux reprises en 1942 et 1943³⁸⁶. L'école de plongée anglaise est surtout une école de conduite des torpilles sous-marines (les *chariots*) sur le modèle de celles utilisées par les italiens et inspirées d'un exemplaire récupéré lors de l'attaque sur Gibraltar de novembre 1940.

Tel un jeu de domino, après les Anglais « forcés » de souscrire aux commandos sous-marins par les Italiens, les Allemands subissent le contrecoup de l'attaque du *Tirpitz* et créent leur propre *Kampschwimmer*. S'inspirant des *Maiali* italiennes et des *Midget* britanniques, les Allemands construisent des tubes plongeurs accouplés à deux torpilles. Pas de phase d'immersion mais les nageurs de combat s'illustrent en eaux douces en attaquant des ponts (sur l'Orne, l'Escaut ou le Rhin) et facilitent, pour un temps, le retrait des troupes nazies en 1944³⁸⁷.

Italiens, Anglais ou Allemands, se retrouvent dans le matériel utilisé : des combinaisons plus ou moins adaptées, un recycleur pour respirer régulièrement défectueux et pour les assauts sans grosses charges explosives à transporter, des palmes. Pour les Anglais dont le terrain de chasse est la Norvège, la situation est encore plus compliquée :

« On était parti du principe que la seule façon, pour un plongeur, d'oublier qu'il est mal à l'aise, qu'il a froid, qu'il est à plaindre et qu'il est mouillé était de le mettre si fréquemment dans cet état qu'il en arrivât à se dire qu'après tout, la chose n'était pas aussi terrible qu'il l'avait crue tout d'abord. Et, jusqu'à un certain point, ce système – dans les circonstances, il n'en n'existait pas d'autre – se révéla satisfaisant. (...) A vrai dire, il était difficile de l'oublier avec le nez fortement pincé pendant des heures, encore enflé et endolori de la plongée de la veille, des gencives coupées et gonflées

³⁸⁴ MICHEL BERTRAND Commandos de la mer. Sous-marins de poche, torpilles humaines, hommes-grenouilles, 1914-1945. Op. cit., 1985, page 255.

³⁸⁵ LE MAREC P-Y et ROUSSEAU P, L'histoire extraordinaire du Commander Lionel Crabb. Revue *L'Ichtyosandre*, numéro 4, juillet 2004, pp 4-9.

³⁸⁶ FLOC'HLAY Y. Les nageurs de l'ombre. Op. Cit., 1992, page 36.

³⁸⁷ MICHELETTI E. Les combattants des ténèbres. L'extraordinaire histoire des nageurs de combat. Op. cit., 2005, pp 90-95.

par l'embouchure de l'appareil respiratoire, des mains engourdies par le froid, couvertes d'écorchures et de meurtrissures. »³⁸⁸

Pour se protéger du froid :

« Or, la température de la mer descend dans ces eaux septentrionales jusqu'à 7° C et parfois moins. Les plongeurs ne pouvaient opérer avec leur simple combinaison caoutchoutée. On mit donc au point un équipement spécial pour ces latitudes nordiques, en écartant l'emploi du réchauffement électrique ou chimique présentant de graves inconvénients. Finalement, la solution adaptée consista à doter les hommes de sous-vêtements de soie sur lesquels ils enfilaient une « tunique » et un pantalon doublés de kapok ainsi que des vêtements de laine avant de passer la tenue de plongée proprement dite. »³⁸⁹

La spécialité est exigeante et les Allemands précisent que, pendant l'entraînement, les nageurs reçoivent une ration alimentaire de 5400 calories par jour au lieu des 3500 de la ration militaire traditionnelle : *« Les moniteurs estimaient cette suralimentation indispensable pour maintenir leurs hommes en bonne condition »³⁹⁰*. Comme dans toutes les unités d'élite la sélection est rigoureuse et Tailliez, commandant du G.R.S, nous donne une indication sur le recrutement des nageurs :

« Le recrutement social, varié, correspondait dans l'ensemble à un niveau intellectuel assez élevé. Il comporta, au début, une importante proportion d'anciens scaphandriers. »³⁹¹

Ce qui n'est pas si surprenant au regard des types de mission à accomplir où le courage et la ténacité sont toujours associés à l'ingéniosité et l'autonomie. Les Italiens forment d'ailleurs l'équipage de leurs torpilles humaines avec un soldat du rang associé à un officier. Le fonctionnement en binôme, toujours utilisé y compris en plongée loisir, est préconisé dès 1943 dans le guide d'entraînement des *Naval Combat Demolition Units* américaines³⁹². Ce « couplage » est d'ailleurs repris dans la notice d'utilisation du détendeur

³⁸⁸ CET WARREN et J. BENSON. Above us the waves. London, Editions George G. Harrap, 1953, pages 31-32, In, MICHEL BERTRAND. *Commandos de la mer. Sous-marins de poche, torpilles humaines, hommes-grenouilles, 1914-1945*. Op. Cit., 1985, pages 259-260.

³⁸⁹ MICHEL BERTRAND. *Commandos de la mer. Sous-marins de poche, torpilles humaines, hommes-grenouilles, 1914-1945*. Op. Cit., 1985, pages 260-261.

³⁹⁰ TAILLIEZ P. Les nageurs de combat. Revue : *L'Armée française*, numéro 22, décembre 1947-janvier 1948, pp 3-13.

³⁹¹ TAILLIEZ P. Les nageurs de combat. Op. Cit., décembre 1947-janvier 1948, page 6.

³⁹² ICORNS N. The origins of the Buddy System. Revue *Historical Diver*, Volume 11 Issue 1, numéro 34, 2003, page 11.

AquaLung diffusé aux Etats-Unis en 1949, et Maloubier et Riffaud le rendent obligatoire³⁹³ pour les nageurs de combat au début des années 50.

Mais pour les futurs nageurs de combat français, l'enrichissement vient aussi de la Marine Française elle-même, puisque Claude Riffaud suit un stage de formation, le cours plongeurs³⁹⁴ du Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines (G.E.R.S.). Les commandos plongeurs français existent-ils déjà ?

4.1.2. Le Groupe de Recherches Sous-marines (G.R.S)

Comme son nom l'indique, le G.R.S s'occupe d'abord de recherches et également d'études à tel point qu'il prend le nom de Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines (G.E.R.S) en 1950³⁹⁵, même s'il obtient des moyens humains et matériels, notamment lors de ses missions de déminage des côtes languedociennes. Le groupement est dirigé par Philippe Tailliez. Tailliez est un personnage clé de la genèse de la plongée sous-marine. Comme Le Prieur, il est issu d'une famille de marins et, comme lui, il est fortement influencé par ses aventures indochinoises. Ses rencontres avec les pêcheurs en apnée marquent définitivement son œuvre et ses plongées dans les eaux sombres et chargées du Mékong font de lui un plongeur hors pair. Le G.R.S est né en avril 1945, après que Philippe Tailliez et Jacques-Yves Cousteau aient réussi à convaincre l'amiral Lemonnier de l'intérêt d'une commission d'études sur les nouvelles techniques de plongée. Mais pour comprendre ce moment important, il est nécessaire de revenir en arrière, peu avant le conflit mondial. Cousteau, victime d'un grave accident de la route qui lui ferme définitivement les portes de l'aéronavale, sa grande passion avant la plongée, rencontre Philippe Tailliez en 1937, avec qui il nage régulièrement pour achever sa rééducation. Rapidement, les deux hommes s'enthousiasment pour la pêche à la nage. Lors de l'armistice de juin 1940, Cousteau et Tailliez se retrouvent démobilisés sans affectation et, associés à un civil, Frédéric Dumas, écument la côte méditerranéenne avec arbalètes et palettes natatoires. Comme le souligne Tailliez :

³⁹³ FLOC'HLAY Y. Les nageurs de l'ombre. Op. cit., 1992, page 70.

³⁹⁴ FLOC'HLAY Y. Les nageurs de l'ombre. Op. cit., 1992, page 61.

³⁹⁵ ROBINET C. et GUILLOU L. La plongée autonome. Le temps des pionniers. Nantes, Editions : Marines édition, 1999, page 12.

« Nous avons repris notre activité sous-marine avec une passion d'autant vive qu'elle nous préservait du désarroi moral, du désœuvrement au mouillage, dans lesquels semblaient tour à tour la plupart de nos camarades. »³⁹⁶

La passion de la chasse les animait avant guerre et la pénurie alimentaire ne fait que valoriser leur savoir-faire. Le docteur Piroux raconte gagner en une journée de pêche à la nage autant qu'en trois jours de médecine. « Comme on n'avait rien à bouffer à cette époque, j'ai chassé pour trouver de la nourriture. »³⁹⁷. Mais Cousteau se passionne pour le cinéma depuis 1938 et d'avril à novembre 1942, en collant bout à bout des pellicules pour appareils photos, il réussit avec l'appui de Dumas et de Léon Vêche, mais sans Tailliez blessé, à réaliser *Par dix-huit mètres de fond*³⁹⁸, premier film sous-marin tourné à l'archipel des Embiez qui raconte les aventures d'un pêcheur à la nage.

« Il s'agissait de tourner un film destiné au public, retraçant les péripéties d'une chasse sous-marine. Personne au monde n'y avait encore songé, et pour tourner cela, il fallait qu'un autre plongeur, caméra au poing, suive comme une ombre le chasseur dans ses évolutions. Dumas et les mérus en seraient les vedettes. »³⁹⁹

Le film est projeté, avec succès, dans Paris occupé lors du *Gala de l'Aventure*⁴⁰⁰ le 12 avril 1943, et on imagine que les appuis du frère de Cousteau, Pierre-Antoine Cousteau, collaborateur engagé⁴⁰¹, ne sont pas pour rien dans cette permission même si Jacques-Yves Cousteau lui-même est toujours resté très flou sur son rôle à cette époque⁴⁰².

« Par sa démarche, on voit poindre aussi le Cousteau de toujours : peu importe la couleur politique des appuis, pourvu qu'ils débouchent sur le résultat escompté. Qu'il faille passer par Vichy, les Allemands ou les « collabos » de Paris, peu importe. L'essentiel est que le film soit projeté en public, que les exploits soient montrés et la valeur des matériels démontrée. »⁴⁰³

Ce gala s'inscrit dans ce qu'on peut percevoir comme une volonté de l'occupant allemand de développer la « collaboration » avec la France de Vichy, même si celle-ci est, au

³⁹⁶ TAILLIEZ P. Nouvelles plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 3ème édition, 1960,1954, page 24.

³⁹⁷ JONCHERAY J.-P. Piroux et les autres. La merveilleuse aventure du Club Alpin Sous-Marin. Revue *Subaqua*, numéro 132, janvier-février 1994, pp 64-67.

³⁹⁸ COUSTEAU J.-Y. Par dix-huit mètres de fond. Paris, Editions : Durel, 1946.

³⁹⁹ TAILLIEZ P. Nouvelles plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 3ème édition, 1960, 1954, page 25.

⁴⁰⁰ Marcel Pagnol et Paul Belmondo font partis du jury.

⁴⁰¹ Pierre-Antoine Cousteau est journaliste. Il écrit dans l'hebdomadaire collaborationniste, *Je suis partout* dont il prend la direction en 1944. Condamné à mort en novembre 1946, sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité en 1947 par Vincent Auriol. Il est libéré en 1953.

⁴⁰² VIOLET B. Cousteau, une biographie. Paris, Editions : Fayard, 1993, page 75.

⁴⁰³ CANS R. Cousteau, « Captain Planet », biographie. Paris, Editions : Sang de la terre, 1997, page 50.

final, franchement unilatérale⁴⁰⁴. Goering précise en août 1942 : « *La collaboration, c'est seulement M. Abetz⁴⁰⁵ qui en fait, pas moi* »⁴⁰⁶. On peut s'étonner de la possibilité, pour Cousteau, de produire un film en cette période difficile, mais deux éléments viennent nous éclairer. D'une part, la place importante du cinéma comme mass médias. Déjà, en 1930, « *Alors que le monde s'enfonçait dans la crise et était balayé par la guerre, jamais les spectateurs ne furent aussi nombreux à se rendre au cinéma* »⁴⁰⁷. En France, on relève 310 millions d'entrées en 1942, contre 210 millions en 1938. « *Les Français ne vont quasiment plus au bal ni au restaurant : ils se ruent donc dans les salles obscures malgré des horaires plus restreints qu'avant guerre* »⁴⁰⁸. Même si le média le plus important, tant du point de vue d'un régime totalitaire⁴⁰⁹ qu'en terme de diffusion, reste la radio.

« *Sa capacité de s'adresser simultanément à des millions et des millions de personnes en donnant à chaque auditeur le sentiment qu'on s'adresse à lui en particulier, en fit un outil d'information de masse et, comme le comprirent aussitôt les responsables politiques et les hommes d'affaires, un instrument de propagande et de publicité d'une redoutable efficacité.* »⁴¹⁰

Radio Paris est la seule autorisée en zone Nord. Elle recrute son personnel parmi l'ultra droite collaborationniste⁴¹¹, notamment Lucien Rebatet, ami proche de Pierre-Antoine Cousteau. C'est d'ailleurs Rebatet, sous le pseudonyme de François Vineuil, qui fait l'éloge de *Par dix huit mètres de fond*, dans le journal collaborationniste qu'il dirige : *Je suis partout*. Il écrit à propos de J-Y Cousteau :

« *Cet amateur apporte aussi dans son film une connaissance des moyens cinématographiques, une perfection des photographies les plus difficiles que bien des professionnels pourraient lui envier.* »⁴¹²

Les documentaires cinématographiques, qui peuvent facilement intégrer des moments de propagande, sont souvent proposés et l'absence de concurrence Hollywoodienne favorise une programmation française. Mais, malgré l'engouement du public, tout n'est pas idyllique,

⁴⁰⁴ AGHULON M., NOUSCHI A., SCHOR R. La France de 1940 à nos jours. Paris, Editions : Nathan, 3ème édition 2002, 1995, page 52.

⁴⁰⁵ Otto Abetz est ambassadeur du Reich à Paris.

⁴⁰⁶ TOUCHARD P., BERMOND C., CABANEL P. et LEBEBVRE M. Le siècle des excès. De 1870 à nos jours. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1992, 5^{ème} tirage, 2007, page 352.

⁴⁰⁷ HOBBSAWM E. J. L'Age des extrêmes. Histoire du Court XX^e Siècle. Paris, Editions : Complexe 2003, 1994, page 257.

⁴⁰⁸ ALARY E., VERGEZ-CHAIGNON B. et GAUVIN G. Les Français au quotidien, 1939-1949. Paris, Editions : Perrin, 2006, page 321.

⁴⁰⁹ ORTOLEVA P. La société des médias. Firenze, Editions : Casterman, - Guinti, 1995, page 158.

⁴¹⁰ HOBBSAWM E. J. L'Age des extrêmes. Histoire du Court XX^e Siècle. Op. Cit., 2003, 1994, page 260.

⁴¹¹ CHAUVEAU A. et TETART P. Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours. Paris, Editions : Armand Colin, 1999, page 46.

loin de là, pour le cinéma français. La destruction du réseau de distribution, la pénurie de pellicules et d'électricité, la censure aussi bien allemande que française, entraîne une diminution de la production annuelle de film de près de 60 %⁴¹³. Si on y ajoute l'interdiction aux juifs de travailler dans l'industrie cinématographique, l'exil volontaire de certaines stars (Michèle Morgan, Jean Gabin, Jean Renoir, René Clair...), l'engagement dans le monde du cinéma nécessite de la ténacité et, vraisemblablement, un réseau de connaissances efficace.

Le second élément expliquant les opportunités cinématographiques de Cousteau est lié à la vitalité de la vie intellectuelle sous l'Occupation. Les Français ont envie de s'évader, au moins intellectuellement.

*« Sans doute ces formes d'évasion ont-elles en partie contribué à faire « tenir bon » des millions de Français. La détente et la vie spirituelle ont constitué une sorte de bouclier contre la vie éreintante de chaque jour, protégeant de la déchéance morale. »*⁴¹⁴

Et l'occupant allemand veut faciliter son intégration dans son nouveau territoire en accélérant le retour à la normalité.

*« La politique radiophonique vise à distraire et à séduire les Français tout en promouvant par de grands concerts une image prestigieuse de la collaboration. »*⁴¹⁵

Mais c'est un second film, *Epaves*, que Philippe Tailliez projette à l'amiral Lemonnier, qui achève de le convaincre de l'éventuel intérêt à plonger avec un scaphandre autonome. Ce film est tourné à l'été 1943, dans les épaves de navires coulés entre Cavalaire et Marseille. Il ne peut laisser insensible les témoins du sabordage de la flotte à Toulon, l'année précédente⁴¹⁶. Pour Cousteau, c'est incontestablement la projection du film qui permet la création du G.R.S :

*« Alors, je m'arrangeais pour projeter devant l'amiral Lemonnier et son état major un film, celui où Tailliez et Dumas évoluaient dans les épaves comme des poissons. Le lendemain je roulais vers Toulon avec, en poche, la désignation rêvée et un précieux ordre de mission. »*⁴¹⁷

⁴¹² VINEUIL F. Périodique, *Je suis partout*, numéro 610, du 16 avril 1943.

⁴¹³ GOETSCHER P. et LOYER E. Histoire culturelle de la France de la Belle Epoque à nos jours. Paris, Editions : Armand Colin, 1995, 2^{ème} édition, 2002, page 111.

⁴¹⁴ ALARY E., VERGEZ-CHAIGNON B. et GAUVIN G. Les Français au quotidien, 1939-1949. Op. Cit., 2006, page 316.

⁴¹⁵ CHAUVEAU A. et TETART P. Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours. Op. Cit., page 46.

⁴¹⁶ MOUTON P. « Epaves ». Le making-of du tournage. Revue *Plongeurs International*, numéro 92, juillet-août 2008, pp 92-96.

⁴¹⁷ COUSTEAU J-Y et DUMAS F. Le monde du silence. Paris, Editions de Paris, 1953, page 72.

Les plongeurs sont équipés d'un nouveau scaphandre inventé par Jacques-Yves Cousteau et l'ingénieur Emile Gagnan. « *Le film Epaves a fait plusieurs fois le tour du monde, annonçant aux hommes que les temps de la plongée libre, sans câble, étaient venus* »⁴¹⁸. Tout est dit, ou presque, autour d'un thème en phase avec la représentation aventureuse de l'océan et son corollaire, les épaves englouties. Jacques-Yves Cousteau invente le film sous-marin et l'appareil plongeur idéal !

Mais Cousteau n'est pas le premier ! A la même époque un autre aventurier, non militaire, fait salle comble avec ses films sous-marins : l'autrichien Hans Hass. Il pratique, lui aussi, la chasse sous-marine et ses rencontres avec les requins de Bonaire le rendent célèbre⁴¹⁹. Il remplit une salle de spectacle à Berlin pendant 2 mois pour environ 150 conférences⁴²⁰ et décide de monter une nouvelle expédition, en Grèce :

*« Tout pivotait autour de canons et de fusils ; qui pourrait avoir alors une pensée pour les fusils sous-marins ? Mais le contraire exactement s'était produit. La guerre constituait bien, en effet, la grande préoccupation du moment, mais c'était pourquoi précisément beaucoup de gens se réjouissaient à l'idée d'une nouvelle expédition. J'avais à peine ouvert la bouche que de toutes parts affluèrent aides et encouragements, et le pavillon du jardin botanique que l'on avait mis à ma disposition se transforma en une ruche bruissante »*⁴²¹

La guerre rend les choses évidemment plus difficiles sur le terrain et si l'organisation ne semble pas si problématique, l'aventure sur place est plus épique entre partisans d'un côté et rationnement de l'autre auxquels on peut ajouter l'incompréhension du projet de plonger avec les requins...

« La situation était ici nettement plus difficile qu'on aurait cru de loin. Les recommandations que je produisais firent peu d'effet. La plupart des bateaux étaient réquisitionnés, et les autorités compétentes montraient peu d'empressement. Ajoutez l'inflation avec ses prix astronomiques et la difficulté de nous procurer du ravitaillement en quantité suffisante pour pourvoir à l'équipement d'un bateau. Impossible également de croiser sans plus entre les îles, m'assura-t-on. La mer Egée

⁴¹⁸ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 1954, Edisud, réédition 1998, page 28.

⁴¹⁹ ROUSSEAU P. Hans Hass, le dernier pionnier. Revue *Subaqua*, numéro 206, mai-juin 2006, pp 44-47.

⁴²⁰ HASS H. Hommes et requins. Paris, Editions : Hachette, 1952, page 23.

⁴²¹ HASS H. Hommes et requins. Op. Cit., 1952, page 26.

*était zone d'opérations, et on y faisait la chasse à tout autre chose qu'à des poissons.»*⁴²²

Mais en 1943, Hans Hass fait encore partie du clan des « gagnants », et il arrive à mener à bien son projet d'expédition. Il se procure même de la... dynamite, dont il use allègrement pour pêcher et attirer les requins avec ses prises.

*« L'eau est, cette fois, tout à fait calme. Enfin, après avoir observé une tortue à la surface de la mer, nous jetons la dynamite. Alfred et moi plongeons et avons aussitôt entre nous deux requins. Le fond a l'aspect d'un champ de bataille, nous filmons et photographions à cœur joie. »*⁴²³

Le souci écologique d'une destruction massive par l'usage d'explosifs n'est pas encore d'actualité. Pour plonger, il utilise un *appareil plongeur* à l'oxygène pur, qui en recyclant une partie des gaz expirés lui laisse une autonomie d'environ une heure. L'inconvénient est l'approvisionnement en gaz, l'oxygène est plus compliqué à trouver que le simple air comprimé. Hass filme le plus possible et dispose du premier modèle sous-marin, sa femme Lotte. Parmi les premières plongeuses en scaphandre autonome de l'histoire, Lotte Hass inaugure la liste des « femmes de... », conjointes de plongeurs reconnus et pionnières de la plongée au féminin⁴²⁴. Il faut dire qu'elle est particulièrement photogénique au point même d'illustrer la couverture de Paris-Match⁴²⁵ en 1953. Le film de H. Hass, « Abenteuer im Roten Meer » (Aventure en Mer rouge), reçoit le grand prix du Festival de Venise en 1951, et connaît une renommée internationale.

C'est un des avantages de l'appareil de Cousteau et Gagnan que de fonctionner à l'air comprimé. Il semble particulièrement bien adapté pour la plongée autonome et il a surtout l'avantage d'être « à la demande » contrairement à celui de Le Prieur qui est à débit continu⁴²⁶.

Le détendeur inventé par Cousteau doit beaucoup à sa belle famille. En effet, le père de sa femme, née Melchior, est administrateur à *L'Air Liquide*. Par ce biais, Cousteau entre en relation avec un ingénieur, Emile Gagnan, et leur association après des essais infructueux dans la Marne en 1943, débouche sur un détendeur « à la demande » que Cousteau baptise

⁴²² HASS H. Hommes et requins. Op. Cit., 1952, page 29.

⁴²³ HASS H. Hommes et requins. Op. Cit., 1952, page 205.

⁴²⁴ MASCRET V. Femmes et plongée. Evolution des productions de la presse spécialisée, (1954-2003). In, A. Roger et T. Terret, *Sport et genre, Objets, arts et médias*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2005, pp 237-245.

⁴²⁵ Revue *Paris-Match*, numéro 228, 1^{er} au 8 août 1953, sous-titré : « Lotte Hass a pêché le plus grand coquillage du monde. Voir notre reportage exclusif ».

déjà dans des perspectives de développement international : l'Aqualung. En octobre, Frédéric Dumas plonge à -62 mètres avec cet équipement et confirme la supériorité du détendeur Cousteau-Gagnan sur son concurrent direct, le détendeur de Georges Commeinhes. La plongée se déroule devant huissier, preuve, s'il en est, que l'expérimentation n'est pas gratuite et qu'il s'agit bien pour Cousteau de se poser en précurseur reconnu. L'engagement de *L'Air liquide* n'est pas terminé puisque la société crée une filiale chargée de vendre le matériel de plongée : la *Spirotechnique*. La puissance industrielle et commerciale de la *Spirotechnique* installe définitivement l'invention de Cousteau comme une référence incontournable. Et puis, en plus d'une efficacité réelle, l'équipement Cousteau-Gagnan bénéficie d'une superbe vitrine, le G.R.S. groupement dont les missions sont plutôt imprécises.

Avec Dumas, « (...) agréé aussi par la Marine au titre de collaborateur scientifique », Cousteau et Tailliez se retrouvent à Toulon en avril 1945 « (...) avec un programme d'action assez vague concernant le matériel de plongée, le déminage, le renflouement, la formation des scaphandriers »⁴²⁷. La première mission du G.R.S justifie à elle seule son existence. Il s'agit de plonger sur un sous-marin allemand sabordé à Saint-Mandrier, pour y récupérer deux torpilles qui intéressent particulièrement les services de constructions navales. Or, Tailliez est officier torpilleur. L'affaire, impossible à mener par des scaphandriers à casque (il faut se glisser à l'intérieur du compartiment des tubes pour dévisser les portes puis les têtes explosives avant de sortir les torpilles), est menée de main de maître par les hommes du G.R.S. « Ensuite les mines, beaucoup de mines »⁴²⁸. C'est un des grands chantiers immédiat de l'après-guerre : sécurisation et reconstruction.

« En 1945, les premières estimations du ministère de la Reconstruction recensent plusieurs millions de mines terrestres et sous-marines (sans doute treize millions, en grande partie détruites en 1949) et obus à arracher sur près de 500 000 hectares dans plus d'une cinquantaine de départements »⁴²⁹

Le travail de remise en service des ports est confié essentiellement aux scaphandriers à casque.

« Car les hostilités laissent les ports français dans un état de ruine épouvantable. Les destructions de l'occupant et les bombardements alliés se soldent par 3140 épaves qui

⁴²⁶ Un appareil en débit continu fournit de l'air sans arrêt, même pendant les phases d'expiration. Son autonomie en est terriblement limitée puisque les bouteilles se vident très vite. Le détendeur de Cousteau et Gagnan ne fournit de l'air que pendant les phases d'inspiration et se ferme pendant celles d'expiration.

⁴²⁷ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 1954, Edisud, réédition 1998, page 34.

⁴²⁸ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 1954, Edisud, réédition 1998, page 35.

⁴²⁹ ALARY E., VERGEZ-CHAIGNON B. et GAUVIN G. Les Français au quotidien, 1939-1949. Op. Cit., 2006, page 616.

encombrent les ports français, soit 1.769.000 tonnes de métal... Sans compter les installations portuaires et les ouvrages d'art démolis ou endommagés. Le commerce maritime est paralysé, il faut agir vite. Au 1^{er} février 1946, près de 500.000 tonnes ont déjà été renflouées ou dégagées, un tiers par la Marine militaire, un tiers par la Marine marchande, un tiers par les Ponts et Chaussées. Ce travail gigantesque met à contribution, pour de nombreuses années, plus de 350 scaphandriers. »⁴³⁰

Le G.R.S s'occupe du déminage. Le nombre très conséquent de mines amène les équipes à imaginer de nouvelles techniques de prospection et de repérage⁴³¹, et conforte son rôle d'expérimentateur. La nécessité de reconnaître le type de mine (acoustique, magnétique, à orin) permet à Cousteau de développer ses talents de preneur d'images subaquatiques. Test de résistance du corps humain aux explosions, récupération de cadavres dans l'épave d'un avion récemment englouti, évaluations d'équipements respiratoires anglais ou allemands, mise à feu des premiers missiles « mer-air », l'activité des hommes du G.R.S est incessante⁴³². L'amirauté demande au G.R.S de filmer l'extraction de sous-marinières d'un sous-marin en détresse simulée et aussi l'éjection de torpilles ou le passage d'un engin à pleine vitesse. L'association plongée et images devient une technique indispensable au G.E.R.S. Dans le même temps, la formation des marins plongeurs mais aussi celle des « *pompier, personnels du génie, physiologistes, géologues, océanographes, scientifiques comme les professeurs Monod et Perez, biologistes comme Pierre Drach* »⁴³³, ou encore « (...) *Fédération de sauvetage, Ponts et chaussées* »⁴³⁴ est déléguée au G.E.R.S.

Les techniciens du G.E.R.S s'interrogent sur les limites physiologiques de la plongée à l'air. Notamment comme nous l'avons évoqué précédemment, sur les problèmes de décompression liés à la respiration d'air comprimé et en particulier d'azote. Un autre problème se pose avec les nouveaux scaphandres qui permettent de s'immerger plus facilement et plus profondément que les scaphandriers à casque, celui de l'ivresse des profondeurs. Pour connaître cette limite, où le plongeur voit ses sens troublés au point de risquer sa vie, la solution choisie est celle de l'expérimentation directe. Cela devient possible à partir de 1948, lors de l'affectation au G.R.S de médecins et de pharmaciens-chimistes. Ils se penchent sur les problèmes d'hyperoxie et d'hypoxie des appareils plongeurs et mettent au

⁴³⁰ COMBES P. Plongeurs et scaphandriers, la grande aventure du travail sous la mer. Dunkerque, Editions du Musée portuaire de Dunkerque, 1994, pages 21-22.

⁴³¹ Notamment lors du déminage du Languedoc à l'été 1949.

⁴³² MOUTON P. Philippe Tailliez. Le père de la plongée. Grenoble, Editions Glénat, 1995, pp 123-127.

⁴³³ MOUTON P. Philippe Tailliez. Le père de la plongée. Op. Cit., 1995, page 128.

⁴³⁴ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 1954, Edisud, réédition 1998, page 40.

point des recycleurs fiables dès 1952⁴³⁵. Le DC52, du nom de son inventeur le pharmacien-chimiste Dufau-Casanabe et de son année de mise en service, 1952, s'inscrit dans la lignée des expérimentations menées par Cousteau en 1939. Cousteau est alors Enseigne de vaisseau sur le croiseur *Dupleix* et imagine deux recycleurs qui s'avèrent inutilisables et dangereux. Le Commandant du *Dupleix* sollicite le Centre d'Etude de Toulon pour assister Cousteau mais la Guerre empêche cette collaboration⁴³⁶. Le rôle du G.E.R.S dans le développement des appareils plongeurs est constant et se poursuit lors de sa transformation en 1974 en deux nouvelles unités le GISMER (groupe d'intervention sous la mer) et le COMISMER (commandement de la plongée et de l'intervention sous la mer), mais en quoi a-t-il transformé la plongée de loisir ?

Au début des années cinquante, Frédéric Dumas transforme une « Mae west » allemandes⁴³⁷, collerette de sauvetage des aviateurs, en boudin de sauvetage des plongeurs : la bouée « Dumas »⁴³⁸. Rapidement, il perçoit l'intérêt d'un tel équipement pour remonter vers la surface sans risquer de s'essouffler en palmant. En 1961, la Marine Nationale, via le G.E.R.S, demande à un spécialiste des appareils respiratoires... terrestres, Maurice Fenzy, de breveter et fabriquer une collerette de sécurité sous-marine. La P.A. 61, pour Plongeur Autonome 1961 est né et devient vite indispensable aux plongeurs⁴³⁹.

Mais l'aventure sous-marine, nous l'avons vu dans la première partie de notre travail, est activatrice des imaginaires. Et, dès sa création, les plongeurs du G.R.S s'interrogent sur la question légitime de la profondeur maximale accessible pour un plongeur autonome. En 1943, Georges Commeinhes s'immerge à moins 53 mètres avec un scaphandre de son invention (le GC42, pour Georges Commeinhes 1942, à ne pas confondre avec le CG45 de Cousteau-Gagnan 1945). Malheureusement, il est tué lors de l'attaque de Strasbourg en novembre 1944. En 1946 Dumas, équipé du nouvel appareil mis au point par Cousteau et Gagnan atteint la profondeur de 62 mètres. L'appareil est une adaptation d'un régulateur de gaz utilisé pour les moteurs de voiture à gazogène. Technologie accessible à Cousteau puisqu'en 1937, il a épousé Simone Melchior, la fille d'un des patrons de la société pour laquelle travaille Gagnan : L'Air Liquide. Les premiers essais se font dans la Marne puis à Sanary, à côté de Toulon. La course à la profondeur est lancée, et tous s'essaient à ce jeu dangereux. Frédéric Dumas atteint

⁴³⁵ ROBINET C. et GUILLOU L. La plongée autonome. Le temps des pionniers. Op. Cit., 1999, pages 26-27.

⁴³⁶ ROBINET C. et GUILLOU L. La plongée autonome. Le temps des pionniers. Op. cit., 1999, page 24.

⁴³⁷ ROBINET C. et GUILLOU L. La plongée autonome. Le temps des pionniers. Op. Cit., 1999, page 45.

⁴³⁸ LORIDON G. Plongée au GERS, 1954/1957. Toulon, Editions : Les Presses du Midi, 2007, pages 69-70.

⁴³⁹ BOURDELET P. Naissance de la bouée de sécurité pour plongeur autonome. Revue *L'Ichtyosandre*, numéro 3, mars 2004, pp 9-11.

92 mètres mais il faut une plongée dramatique pour qu'une limite soit fixée. Le 17 septembre 1947, le G.R.S organise une expérimentation de plongée profonde dans la baie de Villefranche. Le premier est Maurice Fargues qui est tiré au sort (tous sont volontaires) pour une descente à 120 mètres. Il signe les ardoises fixées le long du câble tous les 20 mètres à partir de 60. Il atteint bien 120 mètres mais fait une syncope et meurt. La fiche de plongée n°110, signée par Tailliez, précise les conditions de ce drame. L'eau est à 14° à 90 mètres (Fargues plonge en slip de bain), la plongée dure 6 minutes et 50 secondes.

« Ayant atteint en 3 min et 10 sec la profondeur de 120 mètres, cesse de répondre aux signaux. Est remonté aussitôt. Le maître torpilleur Pinard plonge et constate à 60 mètres que le premier maître Fargues est inanimé, embout et lunette arrachés. N'a pu être rappelé à la vie malgré les efforts de tous »⁴⁴⁰

Ce drame accélère l'orientation du G.R.S vers l'exploration des techniques de plongée et souligne les méconnaissances physiologiques de la respiration des gaz sous pression. Il n'empêche, on sait désormais qu'un plongeur ne doit pas dépasser 90 mètres en respirant de l'air comprimé et cette limite ne sera ramenée à 60 mètres que 40 ans plus tard. En 1948, la Marine française rend obligatoire une table de décompression pour la plongée à l'air jusqu'à 90 mètres. Mais c'est une traduction en système métrique des tables américaines⁴⁴¹. Il faut attendre 1960 pour que le G.E.R.S publie ses propres tables qui sont corrigées avant de devenir les fameuses « GERS 65 » (pour Groupement d'Etudes et de Recherches Sous-marines, année de parution 1965), à leur tour utilisées jusqu'en 1990. Claude Riffaud confirme le caractère « à part » de cette unité :

« En réalité, le GERS était certes une unité de la Marine, mais on n'y claquait pas des talons et on y passait plus de temps sous l'eau ou derrière la paillasse des laboratoires qu'à défiler sur la place d'armes de Toulon »⁴⁴²

Une unité tellement particulière que les équipes du G.E.R.S se lancent dans une nouvelle aventure : l'exploration spéléologique sous-marine...

⁴⁴⁰ Fiche de plongée n°110 du GRS, In, RIFFAUD C. *La grande aventure des hommes sous la mer, Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire*. Paris, Editions : Albin Michel, 1988, page 240.

⁴⁴¹ COLLECTIF *La plongée*. Paris, Editions : Arthaud, 1961, page 95.

⁴⁴² RIFFAUD C. *La grande aventure des hommes sous la mer. Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire*. Op. Cit., 1988, page 353.

4.1.3 G.E.R.S et spéléologie

Le franchissement des siphons ou des gouffres inondés pose un problème de taille aux spéléologues. Dès 1942, deux d'entre eux s'essayaient avec succès à l'utilisation d'un scaphandre Fernez-Le Prieur mais son autonomie en limite fortement l'usage⁴⁴³. En octobre 1943, le chef de bataillon Brunet, féru de spéléologie, propose à Jacques-Yves Cousteau d'explorer la Fontaine de Vaucluse. En effet, peu de temps auparavant, Dumas s'est immergé à 62 mètres !

« J'ai une sensation bizarre de béatitude et d'angoisse. Très vite je me sens ivre. Mes oreilles bourdonnent, j'ai un mauvais goût dans la bouche, comme si elle était pleine de pièces de bronze. Je ballote dans le courant comme quelqu'un qui titube, j'ai complètement oublié Jacques et ceux de la barque. Je fais encore quelques brasses, luttant pour garder mes yeux ouverts malgré les mauvaises images qu'ils me donnent. Je sens que j'approche du maximum d'ivresse supportable sans céder à la torpeur ; bien qu'il y ait encore de la lumière, c'est presque à tâtons que je cherche le prochain nœud, et que j'y fixe ma ceinture. Le cauchemar est fini. Je remonte joyeusement, comme une bulle, la moindre impulsion sur la corde me fait bondir. »⁴⁴⁴

Cet exploit trouve un écho certain dans l'univers restreint des plongeurs. La même proposition d'exploration de la Fontaine de Vaucluse est à nouveau faite à Tailliez en 1945 par un ingénieur des eaux et Forêts. Et en août 1946, l'équipe du G.R.S s'attaque enfin au mystère de la Sorgue. *Le dictionnaire géographique et administratif de la France*⁴⁴⁵ évoque une première exploration en scaphandre à casque. Vraisemblablement, celle du Marseillais Ottonelli qui s'aventure jusqu'à 23 mètres en 1878. Negri, un autre scaphandrier, poursuit vainement l'exploration en 1938. Le défi de comprendre le réseau souterrain de la « fontaine de Pétrarque » séduit les néophytes du G.R.S. Equipé d'un piolet⁴⁴⁶, surlestés pour lutter contre un éventuel courant, Cousteau et Dumas se jettent à l'eau et ne doivent la vie qu'à beaucoup de chance et au premier maître Fargues, resté en surface, qui les remonte en tirant sur une ligne de vie providentielle. La seconde tentative a lieu l'après-midi même, avec

⁴⁴³ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions FFESSM, 2007, page 625.

⁴⁴⁴ COUSTEAU J-Y. et DUMAS F. Le monde du silence. Paris, Editions de Paris, 1953, page 37.

⁴⁴⁵ JOANNE P. Dictionnaire géographique et administratif de la France. Paris, Editions : Librairie Hachette et C^{ie}, Tome septième et dernier, 1905, page 5126.

Tailliez et Morandière. Tailliez est obligé de couper la corde qui se coince dans une aspérité. L'ivresse des profondeurs lui fait saisir son poignard par la lame et, là encore, ils survivent miraculeusement. L'analyse de ces plongées révélera un défaut dans le mélange respiré (présence anormale d'oxyde de carbone), mais aussi l'inadéquation du matériel (lampes noyées, combinaisons de laine insuffisantes), sa mauvaise utilisation (surlestage, piolet encombrant et inutile, ligne de vie non tendue) et une méconnaissance des principes de spéléologie. Pourtant, l'affaire est lancée, et Fargues avec Morandière explorent la Fontaine des Chartreux accompagnés par Guy de Lavour, spéléologue chevronné mais encore plongeur débutant. C'est lui qui posera, avec Michel Letrône, les principes de la plongée spéléologique⁴⁴⁷. En 1951, Letrône exploite la plongée à des fins spéléologiques, à tel point qu'il met au point un détendeur avec le clan des Eclaireurs de France de la Verna⁴⁴⁸. De Lavour innove avec un vêtement isothermique, constitué de bande de caoutchouc mousse de 2.5 mm d'épaisseur qui sont collées sur un maillot de bains en jersey⁴⁴⁹. Le clan des Tritons, émanation de jeunes spéléologues issus du clan de la Verna, se spécialise en plongée souterraine et prouve par l'expérience, de la nécessité de bloc bi-monobouteilles, d'une redondance de l'éclairage, de l'utilisation de protection isothermique et de l'usage du fil d'Ariane pour toutes explorations souterraines subaquatiques⁴⁵⁰. En 1945, la spéléologie poursuit son développement, « (...) *l'Occupation a tout juste occasionné un ralentissement des activités de spéléologues, ralentissement lié notamment aux difficultés de transport* »⁴⁵¹. A un moment de l'histoire de la spéléologie où cette pratique conforte son versant scientifique, il n'est pas surprenant que des spéléologues amateurs ou professionnels fassent appel au G.R.S, seule institution pratiquant la plongée en scaphandre autonome pour poursuivre l'exploration souterraine. Le second versant de la spéléologie, l'exploration sportive, trouve vraisemblablement en la plongée souterraine un outil particulièrement pertinent. Le G.R.S, avec ses « *scientifiques aventuriers* » semble particulièrement en phase avec une discipline où science d'un côté et sport de l'autre se différencient. « *En réalité,*

⁴⁴⁶ A une époque où le gilet stabilisateur n'existe pas encore, seul le palmage permet de remonter vers la surface et un piolet est peut être un auxiliaire précieux le long d'un tombant conséquent pour ne pas s'essouffler et se stabiliser quelques minutes.

⁴⁴⁷ SCHUT P-O et BERNIS S. Naissance de la plongée souterraine : les technologies de la plongée subaquatique au service des spéléologues. In, MUNOZ L. *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*. Paris, Editions L'Harmattan, Tome 1, pp 275-286.

⁴⁴⁸ LORIDON G. Des pionniers subaquatiques oubliés...Toulon, Editions : Les presses du midi, 2008, page 79.

⁴⁴⁹ SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007, pages 221-222.

⁴⁵⁰ SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 223.

⁴⁵¹ SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 190.

exploration et étude sont deux modes de comportement qui arrivent au terme de leur différenciation »⁴⁵².

Mais, si le G.R.S s'intéresse à la spéléologie, on peut se demander en quoi l'inverse se vérifie.

*« L'attrait de l'inconnu et le plaisir de l'exercice physique attirent sous terre aussi bien des sportifs avérés, issus des milieux du camping ou de l'alpinisme, que des jeunes en provenance des mouvements de jeunesse. »*⁴⁵³

Cette réflexion de Pierre-Olaf Schut à propos des spéléologues met en avant l'alpinisme, le camping et le mouvement de jeunesse. On retrouve ces éléments dans les premières cordées sous-marines du *Club Alpin Sous-marin de Cannes*, créé en 1946 et où Henri Broussard fait s'immerger les premières palanquées encordées, avec des piolets, le long des tombants vertigineux. La Sogetram, première société de travaux sous-marins en scaphandre autonome, déjà évoquée, est directement issue du Clan Sommer, rassemblement de jeunes spéléologues, qui basculeront dans l'exploration sous-marine avant d'en faire une entreprise. Enfin, l'investissement des campeurs dans la plongée sera largement évoqué dans le chapitre concernant le *Club Méditerranée*. Pour les acteurs de ces activités (camping, alpinisme, spéléologie), l'essentiel est de se retrouver, de changer les idées dans des activités à peu de frais car la situation d'après-guerre est loin d'être facile. Pénurie alimentaire, inflation, rationnement d'essence, d'électricité, réseau de transport à reconstruire, il faut attendre le début des années cinquante pour s'engager réellement dans « *Les Trente Glorieuses* » évoquées par Jean Fourastié⁴⁵⁴. La fin des années quarante voit bien une émergence des loisirs sportifs de plein air, mais elle touche plutôt les citadins que les ruraux. « *Les loisirs pénètrent lentement dans les campagnes, dans une période où s'amuser reste encore un peu déplacé aux yeux de la morale collective.* »⁴⁵⁵. Élément à ne pas négliger, à une époque où le pourcentage de ruraux (47%) est encore à peu près le même que celui des citadins⁴⁵⁶.

⁴⁵² SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 281.

⁴⁵³ SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 384.

⁴⁵⁴ « *En 1950, l'économie française est reconstruite et stabilisée. Les objectifs du plan ne sont pas totalement remplis. Néanmoins, les productions agricoles essentielles (blé, vin, sucre) ont retrouvé leur niveau de 1938 ; la production d'énergie est comparable à celle de 1929 pour le charbon et supérieure en ce qui concerne l'électricité (barrage de Génissiat sur le Rhône, 1949) et le pétrole (aménagement de l'étang de Berre). La production industrielle dépasse de 28% celle de 1938 ; certaines branches se portent bien (sidérurgie), d'autres sont à la traîne (textiles, bien de consommation). Après le difficile hiver 1946-1947, le niveau de vie se redresse et les tickets de rationnement sont supprimés en 1949.* » TOUCHARD P., BERMOND C., CABANEL P. et LEBEBVRE M. Le siècle des excès. De 1870 à nos jours. Op. Cit., 1992, 5^{ème} tirage, 2007, page 392.

⁴⁵⁵ ALARY E., VERGEZ-CHAIGNON B. et GAUVIN G. Les Français au quotidien, 1939-1949. Op. Cit., 2006, page 651.

⁴⁵⁶ FOURASTIE J. Les trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975. Paris, Editions : Arthème Fayard, 1979, édition 2000, page 133.

*« Après la Guerre, la société française fut transformée de fond en comble : la France, qui était encore un pays catholique foncièrement rural et impérialiste, se mua en un pays urbanisé, pleinement industrialisé et privé de ses colonies. »*⁴⁵⁷

Mais en ce qui concerne l'alpinisme, la transformation est antérieure puisqu'il bénéficie d'un « effet Vichy » important.

*« Rompant avec une éducation républicaine jugée responsable de la défaite de juin 1940, la nouvelle philosophie éducative de Vichy se caractérise par son anti-intellectualisme, sa valorisation du plein air et son exaltation des pratiques physiques. »*⁴⁵⁸

Le commissariat aux sports fait des sports de montagne un outil devant participer au redressement national.

*« Enfin, dernières pratiques virilisantes, celles liées à la montagne. Cette dernière, à travers ses valeurs de courage, de volonté et d'effort se transforme en véritable outil pédagogique et ce n'est pas un hasard si, près de la moitié des groupements sont installés en zone montagnaise »*⁴⁵⁹

Alors qu'avant guerre l'alpinisme est déchiré entre deux conceptions, pratique « cultivée » d'un côté : « *Initialement, la définition de l'alpinisme est donc fondée en France sur des préoccupations scientifiques ou esthétiques (artistiques, littéraires) qui lui donnent une légitimité de pratique cultivée* »⁴⁶⁰, et conception « techniciste »⁴⁶¹ de l'autre, l'engagement de l'Etat permet de rassembler ces deux tendances : « *La Seconde Guerre mondiale constitue donc une période de promotion du projet de diffusion de l'alpinisme au plus grand nombre qui s'amplifiera encore à la Libération* »⁴⁶².

L'engagement des militaires du G.R.S dans l'aventure spéléologique a initié une réflexion sur l'utilisation du scaphandre autonome. Il prouve que cette technique d'immersion est possible, fructueuse mais aussi dangereuse et à construire.

Mais le rythme effréné des missions allouées au G.R.S ne faiblit pas et, en 1948, un nouveau genre d'aventure leur est proposé. Alors que l'imaginaire des explorateurs sous-

⁴⁵⁷ ROSS K. Rouler plus vite, laver plus blanc. Modernisation de la France et décolonisation au tournant des années 60. Paris, Editions : Flammarion, 2006, 1995 pour l'édition américaine, Massachusetts Institute of Technology, page 13.

⁴⁵⁸ PECOUT C. Les pratiques physiques et sportives au service de l'idéal vichyste : l'exemple des Chantiers de la Jeunesse (1940-1944). In *Revue Sciences Sociales et Sport*, numéro 1, septembre 2008, Editions : L'Harmattan, page 5.

⁴⁵⁹ PECOUT C. Les pratiques physiques et sportives au service de l'idéal vichyste : l'exemple des Chantiers de la Jeunesse (1940-1944). Op. Cit., 2008, page 16.

⁴⁶⁰ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, page 29.

⁴⁶¹ Comme l'atteste la création du Groupe de Haute Montagne en 1919, qui témoigne d'après Olivier Hoibian, d'une « légitimité technique instituée ».

⁴⁶² HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Op. Cit., 2000, page 277.

marins est encore marqué par les monstres marins et les trésors engloutis, c'est à l'archéologie sous-marine que le G.R.S va s'essayer.

4.1.4 G.R.S et archéologie

Si l'épopée spéléologique du G.R.S a grandement participé à la création quasiment ex-nihilo de l'exploration souterraine sous-marine, il n'en n'est pas de même en ce qui concerne l'archéologie subaquatique. Celle-ci est bien antérieure au G.R.S, mais il a, sans conteste, radicalement participé à sa transformation.

Les *Urinatores* romains reçoivent des récompenses différentes suivant la profondeur de récupération des cargaisons qu'ils remontent sur les bateaux. Bien plus tard, lors d'un dragage dans le port de Marseille en 1635, on remonte une statue romaine du II^{ème} siècle après Jésus Christ, qui enrichit la collection de Henri-Auguste de Loménie, puis celle de son fils Louis-Henri, secrétaire de Mazarin⁴⁶³. Mais il s'agit là de récupération de trésors et non d'archéologie. Par contre, en 1446, trésors et archéologie sont associés quand on tente de renflouer les galères de Tibère, englouties dans le lac Nemi à une vingtaine de mètres de profondeur. Il faudra attendre que Mussolini fasse assécher partiellement le lac en 1928, pour que cela soit accompli. Les deux galères de parade, de plus de 71 mètres chacune, seront brûlées par les Allemands en 1944⁴⁶⁴. Mais cette technique de mise « hors d'eaux » pour le moins radicale est rarement exploitable⁴⁶⁵ et ce sont bien des scaphandriers à casque qui interviennent à Mahdia en Tunisie pour remonter des colonnes, chapiteaux et statues antiques entre 1908 et 1913 au cours de cinq campagnes de fouille.

En 1950, c'est encore avec une benne à godet que l'on effectue un sondage dans la pile d'amphores de l'épave d'Albenga. Sacrilège destructeur, mais surtout la seule technique rentable financièrement pour prospecter à 40 mètres de profondeur. La problématique est simple : pour qu'une épave et sa cargaison soit préservée du temps et des pillages, la grande profondeur est indispensable (40-60 mètres sous les eaux), mais le travail de récupération est forcément plus complexe et dangereux. A Anticythère, en Grèce, les fouilles menées par les pêcheurs pour le Gouvernement en 1900, permettent de remonter une quarantaine de statues,

⁴⁶³ BEURDELEY C. L'archéologie sous-marine. L'odyssée des trésors. Paris, Editions : Trio, La bibliothèque des arts, 1991, pp 37-42.

⁴⁶⁴ BLOT J-Y. L'histoire engloutie ou l'archéologie sous-marine. Paris, Editions : Gallimard, 1995, page 41.

⁴⁶⁵ En 1950, au Danemark, on construit une palissade autour d'une épave peu profonde pour évacuer l'eau à l'intérieur de ce périmètre et étudier le navire « au sec ». D'après BLOT J-Y., *L'histoire engloutie ou l'archéologie sous-marine*. Op. cit, 1995, pp 59-61.

des verreries et des poteries⁴⁶⁶. A Mahdia, en Tunisie, Alfred Merlin, directeur des antiquités de Tunisie organise⁴⁶⁷ la récupération d'une cargaison extraordinaire en cinq expéditions de 1908 à 1913. Même technique d'arrachage des objets du fond des eaux, où les découvertes des scaphandriers sont sorties des eaux pour être ensuite étudiés en surface. Pourtant, les plongeurs du G.R.S ont prouvé que l'archéologie subaquatique pouvait être différente !

*« Depuis quelques années, les progrès réalisés grâce au scaphandre autonome, dans la technique de la plongée et la possibilité de dévaser et de prendre des photos ou des films sous l'eau, ont renouvelé le problème des recherches sous-marines pour lesquelles on constate, notamment chez les marins, les naturalistes et aussi les archéologues, un intérêt croissant. »*⁴⁶⁸

Ce commentaire du Directeur de l'Ecole Française d'Athènes fait référence à l'exploitation de l'épave de Mahdia. Nous avons vu que les scaphandriers à casque y ont travaillé avant 1914. En 1948, le G.R.S. est à pied d'œuvre et propose une nouvelle forme d'archéologie la moins destructrice possible. La possibilité de se déplacer facilement à l'horizontale en scaphandre autonome donne des résultats probants dès le début de la campagne de fouille pour... localiser l'épave⁴⁶⁹. Cinq jours après le démarrage des recherches, Philippe Tailliez découvre les colonnes restantes et le chantier peut démarrer. *« Mais, avant tout, avant de rien toucher, il faut voir, filmer, photographier, prendre un relevé topographique du gisement. »*⁴⁷⁰ Ce que confirme Philippe Diolé, en 1951 :

« Quant aux conditions techniques de cette archéologie nouvelle, elles sont toutes aujourd'hui réalisées. Non seulement le scaphandre autonome permet d'effectuer des relevés, des dessins ou des photos, mais il se prête à des interventions bien moins onéreuses que le scaphandre à casque et à tuyau. Le Groupe de Recherches Sous-marines a montré, au cours de l'expédition de Mahdia ce qu'il était permis d'espérer dans ce genre d'entreprise. Il a tourné un film documentaire riche d'enseignements et, instruit par cette première expérience, il a mis au point des dévaseurs⁴⁷¹ qui ont été utilisés avec succès à Anthéor. Il en résulte que tout effort archéologique de cet ordre

⁴⁶⁶ BEURDELEY C. Les noyés d'Anticythère. La première expédition d'archéologie subaquatique organisée par le gouvernement grec. Chapitre 6, pp 61-66. In, *L'archéologie sous-marine. L'odyssée des trésors*. Op. Cit., 1991.

⁴⁶⁷ MERLIN A. Recherches sous-marines près de Mahdia (Tunisie). In, *Comptes-rendus des séances de l'année.- Académie des inscriptions et des belles-lettres*, Volume 52, numéro 8, 1908, pp 531-541.

⁴⁶⁸ DEMANGEL R Fouilles et recherches sous-marines en Grèce dans *Bulletin de correspondance hellénique*, page 271, 1950, Cité par DE LATIL et RIVOIRE, *A la recherche du monde marin*. Paris, Editions : Plon, 1954, page 287.

⁴⁶⁹ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Op. Cit., 1954, réédition 1998, page 74.

⁴⁷⁰ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Op. Cit., 1954, réédition 1998, page 75.

⁴⁷¹ Les suceuses, sorte d'aspirateur géant utilisant un flux d'air comprimé, sont imaginées au GRS en 1946.

*devrait désormais réunir à la fois les moyens techniques indispensables, les crédits suffisants et les hommes compétents. »*⁴⁷²

Autrement dit, l'archéologie sous-marine ne sera plus la même après les expérimentations du G.R.S. Au-delà de la cargaison, c'est l'épave elle-même qui devient objet d'étude. Et le virus est vite pris. En 1950, lors de son traitement au caisson du G.R.S, suite à un accident de décompression, un scaphandrier « pieds-lourds » évoque à Frédéric Dumas les « jarres » à langoustes au pied d'un rocher face à Marseille : le Grand Congloué. « *Le gisement de langoustes intéresse Dumas, le champ de gargoulettes*⁴⁷³ *le passionne* »⁴⁷⁴. Il n'en faut pas plus pour lancer, en 1952 un des plus grands chantiers d'archéologie sous-marine français, mené pendant plusieurs années.

*« Un matériel céramique très abondant – près de 2000 amphores, de la vaisselle, des lampes -, est remonté. La découverte de 7500 pièces de céramique campanienne a enthousiasmé Fernand Benoît, l'archéologue du chantier, qui avait retrouvé des traces de la même céramique sur des sites terrestres de la côte, près de Marseille en particulier. »*⁴⁷⁵

L'équipe du G.R.S innove puisque :

*« Cette équipe de chercheurs mit au point des outils importants au fur et à mesure de l'évolution de leur travaux : un panier hissé par une grue pour le transport des objets lourds, un puissant aspirateur sous-marin, tube de succion, pour évacuer le sable, la boue, des phares sous-marins pour éclairer leur travail, utilisation de la photographie sous-marine pour faire des prises de vue avant qu'on ait touché l'épave, etc... »*⁴⁷⁶

Mais, si cette aventure scelle les débuts de l'épopée de la *Calypso*, elle montre aussi une limite à l'archéologie sous-marine. L'absence d'archéologue sous l'eau l'empêche de comprendre l'épave. Celle du Grand Congloué met en évidence un « trou » de cent ans entre les vestiges remontés, et il faut attendre près de cinquante ans pour qu'un autre archéologue confirme la présence de deux épaves juxtaposées. Rapidement, l'utilisation relativement aisée du scaphandre autonome permet à de plus en plus de plongeurs de s'immerger à la recherche de « leur amphore ». Henri Broussard, pionnier reconnu et estimé de la plongée, pilier du *Club Alpin Sous-marin de Cannes*, découvre l'épave dite de la Chrétienne par 20 mètres de

⁴⁷² DIOLE P. L'aventure sous-marine. Paris, Editions : Albin Michel, 1951, pages 201-202.

⁴⁷³ Nom provençal désignant une cruche en terre cuite.

⁴⁷⁴ GOIRAN R. Compagnons de la Calypso. Barbizon, Editions : Pôles d'images, 2007, page 24.

⁴⁷⁵ BLOT J-Y. L'histoire engloutie ou l'archéologie sous-marine. Op. Cit., 1995, page 49.

⁴⁷⁶ MOMOT J. L'histoire des techniques et la plongée en scaphandre autonome. *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*. Volume 17, numéro 3, 1964, page 252.

fond au large d'Agay, en 1947. Les 1500 à 2000 amphores accessibles sont allégrement remontées et on en perd rapidement la trace. A propos de l'épave d'Anthéor, Tailliez souligne :

« (...) elle est un typique exemple du pillage qu'ont exercé, ces dix dernières années, en dépit des interdictions et des lois, les plongeurs en scaphandre autonome, sur la quasi-totalité des épaves antiques découvertes le long des côtes provenço-ligures. »⁴⁷⁷

Il reconnaît lui-même que les débuts de cette archéologie subaquatique sont parfois synonymes d'erreurs et de destruction, « Elle s'est déroulée dans l'anarchie et le désordre relatifs, dans l'enthousiasme aussi (...) »⁴⁷⁸. Cet enthousiasme est présent dans tous les témoignages des acteurs de cette époque. Mais le décès de Maurice Fargues à 120 mètres rappelle la dangerosité des missions confiées au G.E.R.S. Le Groupement rassemble des jeunes aventuriers mais aussi des scientifiques reconnus et, en 1948, paraît le premier livre technique concernant la plongée en scaphandre autonome : *La Plongée* (édition Marine Nationale). L'éditeur n'est pas spécialement connu pour des publications fantaisistes et cet ouvrage, plusieurs fois réédité, pose les bases de la plongée moderne.

L'apport du G.E.R.S. dépasse le cadre de la plongée militaire. Il est bien une pierre d'achoppement de la plongée moderne. Ses missions, mais surtout les hommes qui l'imaginent et le font vivre rendent sa place incontournable. Tailliez, autant militaire que poète, Dumas, plongeur archéologue et, enfin, Cousteau, homme d'images s'il en est, trouvent avec le G.E.R.S un tremplin pour assouvir leurs passions tout en ouvrant les portes d'un nouvel univers. En 1947, Philippe Tailliez conclut un article de présentation des nageurs de combat dans la revue *L'Armée Française* :

« Il faut voir enfin dans la natation de combat une étape de la conquête par l'homme du dernier nouveau monde, le plus beau, le plus riche peut être, et qui n'a pas encore de partage : le monde sous-marin. »⁴⁷⁹

Cousteau l'a bien compris et, en 1950, son placement en « mission hors cadre » par l'Amiral Lemonnier, chef d'Etat Major général de la marine, lui laisse le champ libre pour l'aventure de la Calypso et de l'Office Français de la Recherche Sous-marine (O.F.R.S), équivalent civil du G.E.R.S, qu'il crée en 1952 avec André Laban. Le G.E.R.S poursuit sa route mais l'aventure sous-marine n'est plus exclusivement militaire.

⁴⁷⁷ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Op. Cit., 1954, réédition 1998, page 131.

⁴⁷⁸ TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Op. cit, 1954, réédition 1998, page 133.

4.2 La plongée industrielle, la Sogetram

Nous avons vu que, comme pour l'alpinisme, la plongée spéléologique devait beaucoup aux clans scouts, éclaireurs ou autres, nés de la guerre. L'exemple de Riquet Goiran, plongeur de la Calypso, est révélateur d'un modèle pédagogique de transmission qui, d'une certaine manière, perdure encore aujourd'hui. En 1952, Goiran, jeune chasseur sous-marin, accompagne deux amis de son club de chasse sur le chantier archéologique du Grand Congloué. Il n'a jamais plongé en scaphandre mais, Raymond Kientzy, dit « Canoë », le prend sous son aile. Pas de briefing ni d'explications particulières : puisqu'il sait chasser... il doit savoir plonger ! Quand les amis de Riquet annoncent à Canoë qu'il n'a encore jamais plongé :

« Tu fais de la chasse sous-marine, puisque tu as tes palmes, ton masque et ton tuba. Es-tu à l'aise dans l'eau ?

- *Oui, ça va.*
- *Et bien ! cet après-midi, ce sera ta première plongée en scaphandre. »*⁴⁸⁰

Et d'ajouter un peu plus tard :

- *« C'est une histoire entre nous, inutile de mettre les autres au courant. »*

Riquet plonge à 40 mètres, il devient plongeur de la Calypso. Cet apprentissage par compagnonnage reste d'actualité à la F.F.E.S.S.M, puisqu'en 1958 elle précise dans ses *Règlements et formalités pour l'affiliation à la F.F.E.S.S.M* :

*« Nous ne pouvons cependant que conseiller aux amateurs de s'affilier, malgré cela, à un club au sein duquel ils trouveront des moniteurs de plongée compétents ou des camarades qui les feront bénéficier de leur expérience. »*⁴⁸¹

Cette forme d'apprentissage, où un ancien prend un nouveau sous sa coupe, renforce la notion de clan, d'équipe, de groupe qui semble caractériser les rassemblements des plongeurs de l'époque. Il faut dire que l'intégration dans un groupe de pratiquants est le seul moyen de devenir plongeur. Si les premiers rassemblements se mettent progressivement en place comme le Groupement de Pêche et d'Etudes Sous-marine (Marseille, 1941), ou le Club

⁴⁷⁹ TAILLIEZ P. Les nageurs de combat. Op. Cit., décembre 1947-janvier 1948, page 13.

⁴⁸⁰ GOIRAN R. Compagnons de la Calypso. Op. Cit., 2007, page 14.

Alpin Sous-marin de Cannes (1946), il n'existe que deux organismes distillant des formations de plongeurs : le G.R.S, nous l'avons déjà évoqué, et la Sogetram. Quant au *Club Méditerranée*, il n'organisera ses premières formations qu'au milieu des années 50.

Mais l'absence d'organisme et de contenus de formation en plongée avec scaphandre suffit-elle à expliquer qu'une entreprise de travaux sous-marins devienne un centre de formation reconnu ?

En réalité, la Sogetram n'est pas une entreprise « comme les autres ». Elle est la première à utiliser le scaphandre autonome Cousteau-Gagnan dans le cadre des travaux sous-marins. Sa gestion est communautaire ; chaque associé se doit de travailler pour la communauté et chaque membre a droit à une voix lors des assemblées générales. C'est cette même assemblée qui nomme son président, assumant les fonctions de chef de la Communauté⁴⁸². Les salaires de chacun sont décidés en assemblée générale. Cet investissement de tous est une volonté du fondateur André Galerne, du haut de ses vingt ans en 1946. C'est une poursuite de l'esprit du groupe initial à partir duquel se construit la Société générale de travaux maritimes et fluviaux⁴⁸³. Si « (...) la période de l'après-guerre voit l'apogée des mouvements de jeunesse »⁴⁸⁴, ce n'est qu'une continuité des années trente.

« (...) mais dans leur ensemble tous les mouvements de jeunes, les Auberges de jeunesse, les colonies de vacances et les camps d'été ont suscité la randonnée et créé chez les nouvelles générations le désir de quitter la ville pour partir dans la forêt, la campagne ou la montagne, devenus les territoires de leur aventure. »⁴⁸⁵

Quoi de plus tentant pour ces plongeurs occasionnels que de vivre pleinement l'aventure sous-marine ? Le clan Sommer crée un espace de convivialité, de moment d'échanges, d'appartenance communautaire qui, via une pratique « extraordinaire », la plongée, se poursuit dans le passage à l'âge adulte. Le 27 juin 1952, une communauté de travail, la Société générale des travaux maritimes et fluviaux est créée. Ses membres fondateurs sont directement issus du Clan Claude Sommer, du nom d'un de leurs camarades de 15 ans, fusillé pendant la guerre. En 1958, la Sogetram de plus en plus sollicitée, notamment par l'E.D.F, est la première société de travaux sous-marins à travailler

⁴⁸¹ Anonyme. Règlements et formalités pour l'affiliation à la F.F.E.S.S.M. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 2, juillet 1958, page 60.

⁴⁸² KOSKAS G. La Communauté de travail ou l'esprit communautaire, pp 42-46, In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Allan Sutton, 2004.

⁴⁸³ Qui devient la Sogetram en 1954.

⁴⁸⁴ BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Paris, Editions : Armand Colin, 1988, réédition 2002, page 165.

⁴⁸⁵ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Paris, Editions : Hachette Littératures, 1996, édition augmentée, 2001, pages 116-117.

exclusivement, ou presque, avec des scaphandres autonomes. Mise en œuvre rapide, travaux dans des endroits inaccessibles aux plongeurs à casque, la coopérative ouvrière défriche une nouvelle forme d'exploration sous-marine. Ces liens avec Electricité de France, qui s'engage alors dans la production d'énergie hydroélectrique, en font une entreprise reconnue pour ses compétences et sa capacité à trouver des solutions. A tel point que la Sogetram doit inventer sa propre école de plongée. Quinze jours de stage où on apprend autant les principes de sécurité que l'esprit communautaire :

*« Il est bien évident que cette école n'était pas une école d'apprentissage ordinaire avec des dates précises et un programme bien établi et répétitif. Je travaillais dans l'empirisme le plus absolu. »*⁴⁸⁶

La liste des enseignements est révélatrice d'une pratique axée sur une préparation par mise en situation concrète. *Mise en condition physique avec accoutumance au volume constant, cours théoriques, initiation et perfectionnement*, et surtout, *pratique des travaux publics* sont au programme de l'apprenti plongeur. Certains des stagiaires n'ont jamais plongé et sont guidés par les plus expérimentés. Nous sommes dans une forme d'éducation populaire, où l'apprenti développe ses propres compétences, guidé par le groupe, mais sur le tas, dans l'adversité, condamné à réussir. J. P. Barbazanges souligne que les mouvements Hébertistes et scouts : *« ... ont influencés les choix en matière de loisirs et ont accoutumé les individus à l'exercice de leurs responsabilités au sein des associations. »*⁴⁸⁷.

Schut concède une importance non négligeable aux premiers camps scouts de formation à la spéléologie comme vecteurs de diffusion d'une spéléologie plus sportive et moins scientifique⁴⁸⁸ :

*« Jusque-là, la spéléologie s'apprenait au contact de spéléologues expérimentés, parfois même simplement dans les livres ou bien elle s'improvisait. Mais cette manière de procéder ne satisfait pas les objectifs pédagogiques des scouts qui organisent donc une véritable formation suivant les procédés en vigueur dans le mouvement. »*⁴⁸⁹

⁴⁸⁶ DEJOB R. L'école de Garennes, pp 104-109, In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Op. Cit., 2004.

⁴⁸⁷ BARBAZANGES J-P. La nature est le mode d'éducation par l'action : scoutisme et Hébertisme dans l'entre deux guerres. Page 76, In, (Sous la Dir. de P. Arnaud et J-P. Clément) *Dossier STAPS Ecrit I CAPEPS*, Editions : STAPS, novembre 1987, pp 65-79.

⁴⁸⁸ « *Le spéléologue assure l'exploration souterraine et le relevé des informations de son exploration. Si le hasard l'amène face à une découverte scientifique exceptionnelle, il la confie aux autorités compétentes.* », SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 166.

⁴⁸⁹ SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 165.

Déjà le scoutisme d'avant guerre annonçait ses nouveaux modèles éducatifs :

*« Le scoutisme se rapproche de l'éducation nouvelle par sa conviction que tout enfant est capable d'apprendre, à condition qu'il s'engage activement dans ce projet de construction de son moi. »*⁴⁹⁰

L'étude de Daniel Denis sur les « (...) formes de mobilisation de la jeunesse qui ont la mise en jeu du corps pour enjeu »⁴⁹¹, repère deux points communs aux pratiques de scoutisme et de sport, d'une part la mise en jeu du corps et d'autre part celle d'une nouvelle pédagogie basée sur l'absence de l'adulte :

*« Littéralement, les adultes sont mis à distance. Ce principe de base, qui peut sembler banal aujourd'hui, n'a pas cessé, tout au long du XIX^e siècle et une bonne partie du XX^e siècle, de poser aux Français des problèmes insurmontables, suscitant des réactions défensives parfois violentes de leurs institutions pédagogiques. »*⁴⁹²

La rencontre entre Gisèle de Failly⁴⁹³ et André Lefèbre⁴⁹⁴ pendant l'hiver 1936-37, permet l'association des idées éducatives des Eclaireurs de France avec l'éducation nouvelle au travers des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA), lieu de formation des moniteurs de colonies.

*« Le tournant pédagogique des colonies de vacances est donc façonné par la fascination des pédagogues pour le jeu. Grâce aux diverses filières de formation (surtout les CEMEA), la pédagogie du jeu est disséminés avec enthousiasme dans les colonies de vacances partout en France, au point qu'il semble, au milieu des années 1930, que l'on avait aux lèvres que cette éducation miraculeuse qui se faisait sans douleur, dans la joie même, à travers le jeu. »*⁴⁹⁵

Pour les gars de la Sogetram, souvent issus du mouvement des Eclaireurs de France, les chantiers sont d'abord l'occasion de partager ensemble une aventure assimilable à un jeu où, cette fois, les enjeux sont tout simplement de réussir pour poursuivre le jeu. On comprend alors que l'aventure humaine prime et donne du sens à la coopérative. La consécration et

⁴⁹⁰ DOWNS L. Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours. Paris, Editions : Perrin, 2009, p 213.

⁴⁹¹ DENIS D. Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire. Page 195, In, (Sous la Dir. de N. Bancel, D. Denis et Y. Fates) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Paris, Editions : La Découverte, 2003, pp 195-209.

⁴⁹² DENIS D. Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire. Page 196, In, (Sous la Dir. de N. Bancel, D. Denis et Y. Fates) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Op. Cit., 2003, pp 195-209.

⁴⁹³ Fondatrice des CEMEA, Gisèle de Failly suit les cours de Maria Montessori, Henri Wallon, elle est en contact avec Léo Lagrange.

⁴⁹⁴ « Vieux Castor » est commissaire général des Eclaireurs de France, ancien combattant du Sillon et de l'éducation populaire.

⁴⁹⁵ DOWNS L. Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours. Op. Cit., 2009, page 242.

l'intégration passe par la mise en œuvre pratique sur un « vrai » chantier. Cette « mise à l'épreuve » dure deux ans avant de déboucher, sur décision de l'assemblée générale, à l'intégration définitive comme membre associé. L'école de la Sogetram, son système d'éducation par intégration sur de vrais chantiers transforme la vie de ses élèves et donne à la plongée une dimension de spécialité technique.

« Mais il faudrait convoquer aussi la Ligue de l'enseignement, Jeune France et les Auberges de jeunesse, les Scouts de France ou Uriage, les Centres Sociaux et Peuple et Culture - nous ne citons ici que des foyers les mieux étudiés – pour mieux saisir combien ce mouvement [l'éducation populaire] a été hardi, a bousculé les frontières, comblé les vides ou pallié les défaillances des pouvoirs publics et de l'école : il fut un espace de légitimation, un havre et un conservatoire pour la culture technique et la fierté du métier manuel, la haute vulgarisation scientifique, les débris de « culture populaire » d'Ancien Régime, ouvrière et paysanne qui surnageaient depuis la fin du XIX^{ème} siècle, les sociabilités, le partage par la culture au ras des groupes et des communautés encore constitués, la réhabilitation des traditions locales (...). »⁴⁹⁶

En 2004, André Galerne écrit : *« Je comptais en faire des plongeurs professionnels ; je n'allais pas tarder à me rendre compte qu'il me fallait tout d'abord en faire des hommes ! »⁴⁹⁷*. A l'époque, Galerne, né en 1926, n'a que 20 ans et il se pose en chef de clan. Ses hommes viennent de tous les milieux mais sont peu diplômés. Ce n'est guère surprenant puisque seulement 4.41 % d'une classe d'âge est bachelière en 1946, contre 5.12 % en 1950 et 20.17 % en 1970 ! La norme de l'époque reste le certificat d'étude et, si le saut quantitatif se passe plutôt pour les jeunes gens nés à partir de 1947-1948, en 1960 et, à fortiori au sortir de la guerre, *« (...) les jeunes salariés, malgré l'explosion scolaire et l'allongement de la durée des études, demeurent en France plus nombreux que les lycéens avancés et les étudiants »⁴⁹⁸*. Si le niveau de savoir faire des hommes-grenouilles de la Sogetram est élevé, ils sont assimilés aux plongeurs à casques qui portent une réputation certes d'hommes rudes mais peu éduqués : *« - Moi, Monsieur Delauze, un plongeur qui sait lire et écrire, ça m'inspire pas*

⁴⁹⁶ RIOUX J-P. Résistances, page 292, In (Sous la direction de RIOUX J-P et SIRINELLI J-F), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*. Paris, Editions : Librairie Arthème Fayard, 2002, pp 259-301.

⁴⁹⁷ SCAPH 50, (Collectif) Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963. Op. cit., 2004, page 8.

⁴⁹⁸ Cf. NICOLE-DRANCOURT C. et ROULLEAU-BERGER L. les jeunes et le travail. 1950-2000. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 2001, pp 69-70, In, SIRINELLI J-F. *Les Baby-boomers. Une génération, 1945-1969*. Paris, Editions : Librairie Arthème Fayard, 2003, page 63.

confiance ! »⁴⁹⁹. Le trait est exagéré puisque G. Koskas dans un portrait de l'homme-grenouille de l'époque, précise :

*« Il venait de tous les milieux, était diplômé de « mat sup » (maternelle supérieur), sortait très souvent des ECVDP (Ecoles communales de la Ville de Paris) et possédait, outre le fameux certificat d'études primaires, le brevet sportif populaire et quelquefois un CAP. »*⁵⁰⁰

Mais, dans les récits des pionniers de la Sogetram, on trouve fréquemment la fierté d'être les premiers et aussi de représenter la France partout dans le monde. En ce sens l'Ecole primaire du certificat d'étude a mené à bien sa mission :

*« Laïque, patriotique, l'enseignement primaire est construit pour former des citoyens plus que des producteurs ; sa mission essentielle est de contribuer à la formation et à la permanence de l'unité nationale. »*⁵⁰¹

Tous viennent de vivre leur adolescence pendant le conflit et la débrouillardise guide leur fonctionnement. Construction d'échelles de spéléologie, vente de pierres particulières, mise sous enveloppe de documents électoraux, revente de papier non utilisé, vente de poissons rouges attrapés dans les bassins de Fontainebleau, tout est bon pour enrichir la communauté. Avant ces stages professionnels, la formation de plongeurs précède la création de la Sogetram. Pour entraîner « ses jeunes » à la plongée, devenue une technique nécessaire pour le passage des siphons de ce regroupement de spéléologues, André Galerne, grand gaillard d'1,90 m, ceinture marron de judo, imagine un centre d'entraînement à la piscine de Pontoise. Un créneau en soirée partagé avec des poloïstes et leurs amis d'une toute nouvelle association : le *Club Méditerranée* ! Beaucoup d'apnée, puis de la plongée grâce à l'aide de la Spirotechnique, jeune société que Galerne a réussi à convaincre de participer à l'aventure.

*« C'est dans cet espace hurlant et fortement chloré que Galerne tenait ses assises pour nos séances d'entraînement hebdomadaire, le mercredi soir. Pas question d'y échapper par des excuses genre « mon ego n'est pas bien équilibré ce soir ». Il n'existait pas de cellule psychologique au clan Claude Sommer, les semelles Vibram taille « 46 fillette » des godillots de galerne en tenant largement lieu »*⁵⁰²

⁴⁹⁹ Réflexion faite au jeune H.G. Delauze, futur dirigeant de la COMEX, par l'ingénieur responsable des travaux du port de Marseille au tout début des années soixante. In, DUNOYER DE SEGONZAC A. *Un conquérant sous la mer, Henri-Germain Delauze*. Paris, Editions : Buchet/Chastel, 1992, page 58.

⁵⁰⁰ KOSKAS G. Présentation du scaphandrier, In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Op. Cit., 2004, page 9.

⁵⁰¹ BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Op. Cit., 1988, réédition 2002, pages 151-152.

⁵⁰² KAHELLE G. Ma formation d'homme-grenouille, page 65, In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Op. Cit., 2004.

Les méthodes d'entraînement sont « viriles » :

*« En fait, c'était une application toute spéciale de la FFESSM. Cette dernière est bien loin cependant de la méthode Galerne « de la carotte et du bâton » avec une nette propension pour une petite carotte et un très gros bâton. Personne ne s'en est jamais plaint, c'était interdit. »*⁵⁰³

Pour Galerne, qui a découvert la plongée à la piscine des Tourelles en 1943 avec un scaphandre le Prieur, celle-ci devient vite une raison de vivre. Il reste quelques semaines sur le chantier du Grand Congloué de Cousteau avec qui il tisse des liens d'amitié qui perdureront longtemps. Le clan Sommer glisse peu à peu de la spéléologie à la plongée.

*« Doucement le clan s'était formé. Ce n'était plus un nom pour se situer, dire je vais là, c'était devenu une entité exigeante dont nous parlions comme on parle d'une personne. C'était maintenant le clan, le clan dans son acception la plus sauvage, dur, sans nuance, infréquentable pour les tricheurs. »*⁵⁰⁴

Cette notion d'appartenance à un groupe « à part » semble se retrouver chez les plongeurs de la Calypso, le bateau océanographique de Cousteau :

*« Nous formions une des meilleures équipes de plongeurs au monde, peut être la plus expérimentée, assurément la plus unie. (...) Nos cœurs débordaient de cette magnifique amitié qui soudait toute l'Equipe autour du Pacha et de la Bergère. »*⁵⁰⁵

Sur le Grand Congloué, les plongeurs vivent « hors du monde ».

*« Bien évidemment, la télévision, à ses tout débuts, n'a pas pénétré jusqu'ici, et nul d'entre nous n'est fanatique de radio. La politique nous laisse totalement indifférents, et si parfois nous prêtons l'oreille à un reportage sportif, c'est sans passion véritable. »*⁵⁰⁶

Car même si le nombre de postes de radio est passé de 5 à 10 millions de 1940 à 1958, cette révolution des « années radio »⁵⁰⁷, semble peu toucher ces plongeurs qui disposent d'un temps de repos extrêmement réduit et vivent l'aventure en direct. A quoi bon s'évader d'un monde parfait ? Un plongeur, qu'il soit en scaphandre autonome ou à casque, est celui qui va ou les autres ne vont pas, qui fait ce que personne d'autre ne fait. C'est un individu héroïque,

⁵⁰³ KAHELLE G. Ma formation d'homme-grenouille, page 67, In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Op. Cit., 2004.

⁵⁰⁴ MILON L. Prélude à la SOGETRAM. In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Op. cit., 2004, page 40.

⁵⁰⁵ GOIRAN R. Compagnons de la Calypso. Op. Cit., 2007, page 101.

⁵⁰⁶ GOIRAN R. Compagnons de la Calypso. Op. Cit., 2007, page 41.

⁵⁰⁷ GOETSCHER P. et LOYER E. Histoire culturelle de la France de la Belle Epoque à nos jours. Paris, Editions : Armand Colin, 1995, 2^{ème} édition, 2002, page 146.

il met sa vie en jeu, il reste fascinant. Ainsi, la Revue *Détective* du 22 janvier 1948 montre en couverture un scaphandrier « Hommes à hublot » et *Lecture pour tous*, numéro 126 de juin 1964, titre encore, photo à l'appui, sur « Le monde étrange des scaphandriers »⁵⁰⁸. Un plongeur en scaphandre autonome illustre, lui aussi, la couverture du numéro 370 de *Science et vie* de juillet 1948, et l'article du Docteur Gilbert Doukan commence par ces mots :

*« Le milieu sous-marin a toujours exercé sur l'homme une vive attraction en raison de son mystère, de la beauté et de la richesse de sa flore et de sa faune et des trésors qu'il recèle. »*⁵⁰⁹

Pour le clan Sommer, les entraînements à la piscine de Pontoise se prolongent par des séjours en mer lors des vacances d'été. A force de travaux divers pour le laboratoire Arago de Banyuls, ou sur les pertes hydriques des rivières souterraines pour E.D.F, se profile l'intervention de 1951 au barrage d'Issarlès, qui donne naissance à la Société Générale de travaux maritimes et Fluviaux (S.G.T.M.F), véritable dénomination de la Sogetram. Il semble que l'ingénieur parisien chargé du problème d'Issarlès ait eu un neveu membre du clan Sommer, ce qui pourrait expliquer la commande de l'E.D.F. Une semaine de plongée dans un lac de montagne pour reconnaître des substrats rocheux et la configuration subaquatique du site. De cette première « mission spéciale » naît la S.G.T.M.F. Près de 10 ans plus tard, en 1960, l'association plongée autonome et travaux sous-marins reste exceptionnelle :

*« On nous a souvent demandé quels étaient les débouchés possibles pour des plongeurs spécialisés ; actuellement, ces débouchés ne sont pas nombreux. Les entreprises de scaphandriers utilisent en majeure partie le scaphandre lourd et les spécialistes qui utilisent régulièrement les plongeurs autonomes sont encore rares. »*⁵¹⁰

Le lien entre plongeurs civils de la Sogetram et plongeurs militaires du G.E.R.S est solide :

*« Ce fut une époque favorable aux échanges : les nouveaux scaphandriers civils effectuaient leur service national dans la marine pendant que, réciproquement, des plongeurs militaires se trouvaient en reconversion dans le secteur privé. »*⁵¹¹

⁵⁰⁸ D'après DAMON P. Le jouet scaphandrier et son histoire de Jules Verne à nos jours. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Alan Sutton, 2005, page 63.

⁵⁰⁹ DOUKAN G. Les sports sous-marins. Revue *Science et vie*, numéro 370, juillet 1948, pages 23-34.

⁵¹⁰ Anonyme. Editorial Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 8, avril 1960, page 4.

⁵¹¹ GAVARRY P. Postface, page 221, In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Op. Cit., 2004.

Gérard Loridon, plongeur de la Sogetram, effectue son service national au G.E.R.S. pendant ... 27 mois pour cause de guerre d'Algérie. Il souligne, plus de cinquante ans plus tard :

*« Et puis, nous voulions en être... du GERS. Nous en étions fiers, et il nous arrive de l'être encore. »*⁵¹²

En 1961, Galerne père et âme de la Sogetram, s'exile au Canada, avant de s'installer définitivement aux Etats-Unis où il crée une nouvelle société de travaux sous-marins *International Underwater Contractors*⁵¹³. La Sogetram poursuit son chemin et pas moins de 500 plongeurs y travaillent entre 1951 et 1981. Sa renommée est internationale et ses chantiers multiples :

*« La boîte prospérait avec une centaine de plongeurs. Nous devons assurer l'inspection permanente des barrages, des quelques dix mille ponts, des kilomètres de quais portuaires, des écluses. Pose d'égouts à Tripoli ; construction de ponts en Indochine ; capture de phoques sur les côtes du Rio del Oro pour étude scientifique intéressant la Défense nationale ; prises de vue de baleines au Mexique pour le compte d'une société américaine qui faisait un film sous-marin ; pose de câbles électriques entre l'île aux Moines, l'île d'Artz et la pointe d'Arradon, câbles destinés à alimenter les îles du golfe du Morbihan ; étude du fonctionnement en grand fond des filets employés pour la pêche des crevettes dans la Mazatlan pour le gouvernement mexicain ; étude de la rivière Konkoure près de Conakry en Guinée ; forage au large d'Agadir ; pose de conduite de la première usine du monde utilisant l'énergie thermique à Abidjan. »*⁵¹⁴

Au-delà des techniques, des technologies inventées par les gars de la Sogetram, on peut retenir son rôle de pionnière, celui d'être la première à associer travaux sous-marins avec scaphandre autonome. En illustrant cette union, la Sogetram inscrit la plongée sans ombilic dans une nouvelle branche de l'exploration sous-marine. Elle atteste de sa pertinence et participe à sa légitimation comme une pratique fiable et incontournable.

⁵¹² LORIDON G. Plongée au GERS, 1954/1957. Toulon, Editions : Les Presses du Midi, 2007, page 27.

⁵¹³ Numéro spécial de la Revue *L'Ichtyosandre* « Hommage à André Galerne », , numéro 13, mai 2008, 12 pages.

⁵¹⁴ SEGUIN J. La grenouille ou la vie d'un plongeur. Toulon, Editions : Les presses du midi, 2008, pages 93-94.

CHAPITRE 5 / L'aventure touristique

Introduction

La Méditerranée est le berceau de la plongée. Nous avons vu que les pêcheurs à la nage de Sanary ou Bandol ne sont pas pour rien dans l'appropriation des petits fonds. Le Club des sous l'eau à Saint-Raphaël est un rassemblement de promeneurs en scaphandre et de chasseurs sous marins dès 1935. Que la côte d'azur devienne un lieu touristique dès les années trente n'échappe à personne, mais de là à en faire une destination centrée sur la plongée sous-marine, cela demande un peu plus de temps. Pourtant, le film *Epaves* de 1943 est lui-même un voyage initiatique à travers les navires engloutis de la côte provençale de Toulon (le *Bœuf*), à Marseille (le *Chella*, le *Tozeur*, le *Dalton*), puis Porquerolles (le *Ville-de-Grasse*), Hyères (le *Ferrando*), Cavalaire (le *Ramon Membru*) et le *Polyphème* de l'île du Levant. Hans Hass vante, lui aussi, les fonds de Grèce et des destinations plus lointaines comme Bonaire ou Curaçao, et quoi de plus tentant pour un plongeur que de s'immerger dans des nouveaux espaces ? D'ailleurs, le calendrier fédéral pour l'année 1949 propose trois rendez-vous : le premier concerne un gala cinématographique (début août), le second le championnat de France de pêche à la nage organisé au large de Saint-Tropez (21 août), et enfin le dernier : « *Juillet-août, sorties de groupe en Corse organisées par le G.P.E.S. de Marseille, avec tarifs de voyage réduit (...)* »⁵¹⁵.

Les éléments constitutifs d'un tourisme sportif sont rassemblés⁵¹⁶. Une destination, un séjour s'articulant autour d'une pratique sportive et un lien de subordination entre les deux. On voyage (la Corse) pour vivre une expérience culturelle du sport (la plongée) et imiter les autres. Cousteau, Tailliez et Dumas explorent la côte pour s'approprier des nouveaux terrains de chasse sous-marine. Les plongeurs de l'époque font ce que les autres ne font pas, vivent ce que les autres ne vivent pas. A tel point qu'en 1964, l'actrice et plongeuse Mireille Darc, dans une série de conseils aux amatrices de pratiques subaquatiques, précise :

« *A peine a-t-on pratiqué ce moyen de découvrir un monde qui échappe à la majorité que l'on est adopté par une secte, une religion, on est « initié » à des pratiques ésotériques, mystérieuses pour les terriens ou pour ceux du « monde du dessus ».*

⁵¹⁵ PV de la réunion de comité de la FSPNES du 27 mars 1949. Archives FFESSM.

Cette confrérie est amicale, affectueuse, captivante. C'est merveilleux d'en faire partie, d'être dans le secret des dieux sous-marins que peu connaissent encore. »⁵¹⁷

Riquet Goiran, ancien de la Calypso va plus loin :

*« Nous étions entré en plongée, comme l'on entre en religion, totalement, définitivement. »*⁵¹⁸

Sous réserve d'équipement, tout est « plongeable », même si cela n'est pas toujours simple. Ainsi, au-delà des missions de déminage, la Mer du Nord n'est explorée en scaphandre autonome qu'en 1956-57 par un intrépide nordiste, mais qui n'y retrempe pas les palmes de sitôt⁵¹⁹. Intrépide et tenace, puisqu'il lui faut argumenter longtemps avant de convaincre un capitaine de canot de l'emmener plonger. Négligeant les horaires des marées, ce plongeur est sauvé par l'inflexibilité du capitaine qui a refusé de le laisser partir sans qu'il soit attaché à une corde « au cas où... ». L'étal étant largement dépassé, c'est ce bout providentiel qui permet à Gérard Dewailly de revenir jusqu'au bateau. Mais l'aventure perdure puisque le capitaine de ce grondin, qui n'est autre que le directeur de la piscine de Roubaix, propose au plongeur d'y faire quelques démonstrations dont sera issu le premier club de plongée nordiste⁵²⁰. Tout n'est pas toujours si compliqué, mais seul le réseau de ceux qui pratiquent déjà peut transmettre les endroits où il fait bon plonger.

Le dernier chapitre du livre de Pierre de Latil et Jean Rivoire⁵²¹ : *A la recherche du monde marin*, paru en 1953, s'intitule : « *Vers le tourisme sous-marin* ». Il n'évoque pas de destinations lointaines ou des séjours avec immersions, mais essentiellement le matériel du plongeur et les sous-marins ! Pour ces auteurs, ce tourisme est d'abord une acceptation de l'idée d'exploration des océans à des profondeurs différentes. Pourtant, ils concèdent que :

*« (...) la vraie révolution, c'est le fait social que les hommes sont nombreux, désormais, à se promener dans la mer, serait-ce à faible profondeur. »*⁵²²

Déjà, on perçoit que le bouleversement des pratiques vient en premier lieu de l'augmentation du nombre de plongeurs. Le tourisme n'est pas imaginé comme « *un voyage*

⁵¹⁶ PIGEASSOU C. Le tourisme sportif : une réalité sociale aux contours incertains. In, C. SOBRY (Sous la Dir. de), *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, pp. 33-71.

⁵¹⁷ DARC M. N'écoutez pas messieurs ! Revue *L'Aventure Sous-marine*, numéro 51, septembre – octobre 1964, page 23.

⁵¹⁸ GOIRAN R. *Compagnons de la Calypso*. Op. Cit., 2007, page 101.

⁵¹⁹ MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la région Nord-Pas-de-Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Paris X Nanterre, Mémoire de D.E.A, sous la direction de J. Defrance/G. Raveneau, non publié, 2003, page 18.

⁵²⁰ Le Club Sous-Marin du Nord, basé à Lille, créé le 13 mai 1957, Préfecture du Nord, Déclaration n°7750.

⁵²¹ DE LATIL P. et RIVOIRE J. *A la recherche du monde marin*. Paris, Editions : Plon, 1953, 383 pages.

⁵²² DE LATIL P. et RIVOIRE J. *A la recherche du monde marin*. Op. Cit., 1953, page 340.

ou un séjour temporaire dans le loisir »⁵²³, mais plutôt comme l'acte de s'immerger. Le voyage, c'est l'immersion. Est-ce dire que la dimension mercantile de l'activité, la formation et l'accueil des plongeurs, la vente de matériel, ne sont pas encore perceptibles ? Sans doute, puisqu'au début des années cinquante, les seuls professionnels du scaphandre autonome sont ceux de la Sogetram.

Plus de la moitié du contenu de ce chapitre « *Vers le tourisme sous-marin* », soit 12 pages sur 22, concerne ... l'image sous-marine. Les premières photographies, faites par Louis Boutan à Banyuls en 1893, sont évoquées tout comme l'impact international des premiers films de Cousteau. Mais l'importance accordée par ces auteurs à l'image et aux équipements reflète la place du tourisme dans l'exploration sous-marine. Le voyage touristique subaquatique est encore à créer. Cependant, si sa réalisation concrète du « partir plonger » est concevable, encore faut-il savoir où aller.

Une solution pour être informé des possibilités d'immersion serait de lire la presse spécialisée, mais elle n'existe pas ! Ce n'est qu'en 1954 que paraît le premier magazine consacré à la plongée au nom prédestiné : *L'Aventure sous-marine*. Mais de quoi parle-t-il ? Est-il, comme aujourd'hui, une revue de promotion des sites de plongée et du matériel ? Il semble pourtant que ce soit bien à partir de l'existence de telles revues que la plongée confirme son entrée dans l'ère marchande, qu'elle devient un objet de consommation. Cette introduction dans la sphère marchande ouvre la porte à la construction d'une plongée touristique. Existe-t-elle, en trouve-t-on la trace dans les pratiques ou dans leur écho, les revues spécialisées ? Terret et Humbert ont souligné l'importance d'un organe d'échange et de diffusion d'informations dans la constitution d'une nouvelle pratique. Dépassant les repères de filiation ou d'invention, la « *réappropriation culturelle et symbolique* »⁵²⁴ qu'ils évoquent à propos de l'Aquatic Fitness, se traduit particulièrement dans les revues spécialisées. L'étude de ces revues entre 1954 et 1963 nous éclaire mais n'est pas le seul indice de l'aventure touristique. Au début des années cinquante, apparaît le symbole de l'aventure touristique subaquatique : le *Club Méditerranée*. L'organisme de vacances n'hésite pas à faire de la plongée un « produit d'appel ». Son rôle est important et révélateur de l'organisation de la plongée d'après guerre. En 1966, *L'Aventure Sous-Marine* fête les vingt ans de la plongée et précise :

⁵²³ BOYER M. Le tourisme de masse. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007, page 9.

⁵²⁴ TERRET T. et HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002, page 18.

« Il est curieux de noter que pendant des années, se développèrent des cellules, des groupes travaillant en vase clos et s'ignorant les uns les autres à peu près totalement. Les petits sanctuaires de la plongée gardaient des airs de sociétés secrètes. Sur ce plan, la création de grandes organisations nationales comme le **Club Méditerranée**⁵²⁵ en 1950, réunissant dans ses villages de vacances des gens venus de toutes parts, devait révéler l'engouement d'une jeunesse nombreuse pour la chasse et la plongée. Fondée en 1954, **L'Aventure Sous-Marine**⁵²⁶ devait assumer un rôle important de liaison entre les clubs et les isolés et favoriser largement les premières relations internationales. »⁵²⁷

Voyons, au travers l'histoire de ces deux indicateurs en quoi l'aventure sous-marine est aussi devenue une aventure touristique.

5.1 La presse spécialisée

En 1946, le Club Alpin Sous-Marin de Cannes (C.A.S.M) diffuse à ses membres le premier de ses dix bulletins (le n°10 est diffusé en 1956). C'est une publication interne au club et il faut attendre 1954 pour voir une revue diffusée en kiosque consacrée à la plongée : *L'Aventure sous-marine*, publiée jusqu'en 1981. Le terme de Club « alpin » n'est pas surprenant tant l'exploration des vertigineux tombants rappelle les montagnes escarpées à son fondateur Henri Broussard, lui-même alpiniste.

« Il fonde un club à Cannes. Et, avec hardiesse, il le baptise « Club alpin sous-marin » pour bien marquer que, dans les rochers drapés de tentures d'algues, au long des tombants de l'Estérel ou des îles de Lérins, c'est un alpinisme nouveau qui naît. (D'ailleurs, pour bien de menus travaux au fond de l'eau, un piolet est souvent emporté par les « descentionnistes » ...). En peu d'année, Cannes devient le Chamonix de cet alpinisme en vol plané. »⁵²⁸

⁵²⁵ En gras dans le texte.

⁵²⁶ En gras dans le texte, Cf. infra pages suivantes sur cette revue.

⁵²⁷ FOEX J-A. Le journal sous-marin de 1946. Avec la première vague... Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 61, spécial été 1966, page 205.

⁵²⁸ DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Paris, Editions : Plon, 1953, page 246.

Le Club Alpin Sous-Marin n'est pas un club « comme les autres » puisqu'en plus de sa précocité, il porte en son sein plusieurs personnages à l'impact non négligeable sur le développement de la plongée loisir. Par exemple, Jacques Piroux docteur en médecine qui, mobilisé à Toulon pendant la guerre, découvre la plongée et le trio Cousteau-Tailliez-Dumas. Il participe, entre autres, aux fouilles des épaves de l'île du Levant et déclare l'épave *B*. Sa fille Ondine est photographiée en 1953 en couverture de *Point de Vues-Images du Monde*, tenant fièrement une amphore aussi grande qu'elle ... Henri Broussard, le fondateur, est un autre personnage important de ce club. Alors professionnel de l'automobile il mène son activité d'expert parallèlement au développement du Club Alpin. Il en est la caution technique puisqu'il crée, au sein du club, la première école de plongée loisir. Il ne s'arrête pas là puisqu'il participe à la création du premier colloque de médecine de la plongée avec le *Club Méditerranée*, du premier congrès d'archéologie sous-marine en 1955 et aussi de la première revue sous-marine⁵²⁹ ! Broussard est, avec Maurice Ramard membre lui aussi du C.A.S.M, un des dix premiers instructeurs de la F.F.E.S.S.M. Or, sur ces dix instructeurs⁵³⁰, 4 sont membres de l'Office Français de Recherches Subaquatiques (Chouteau, Girault, Clouzot, Ferrat) dirigé par Cousteau, 2 sont membres du Groupement d'Etudes et de Pêche Sous-Marine de Marseille (Beuchat, Chaumeton), 1 du Club de la Mer (Milliard), 1 de Sport et Sauvetage (Bernard). Le C.A.S.M est donc particulièrement représenté avec ses deux récipiendaires.

Situé à Cannes, le club rassemble bon nombre des personnalités des arts et en particulier du cinéma qui veulent s'essayer à ce drôle de sport. Ainsi passent par le Club Alpin Sous-Marin : Lord Mountbatten, le Roi Farouk, Lana Turner, Ava Gardner, mais aussi des futurs ou reconnus plongeurs experts comme Dimitri Rebikoff, Cousteau, Tailliez, Dumas, Lehoux, Devaux⁵³¹, Chenevée et encore des scientifiques comme Monod, Bombard, Perez, Benoit⁵³², etc ... Et il ne faut pas négliger l'impact de la « jet set plongeuse ». Ces aventures sous-marines sont évoquées dans la presse et transforment la représentation de la plongée comme une activité certes virile, l'héritage militaire évoqué par Gilles Raveneau⁵³³, mais

⁵²⁹ JONCHERAY J.P. et MARTIN-RAZI P. Un siècle de plongée sous-marine 1899-1999. Editions : Barthélemy, 1999, page 49.

⁵³⁰ JONCHERAY J.P. et MARTIN-RAZI P. Un siècle de plongée sous-marine 1899-1999. Op. Cit., 1999, page 497.

⁵³¹ Robert Devaux écrit *Initiation à la chasse sous-marine (pêche au fusil sous-marin)*, en 1941 alors qu'il est prisonnier de guerre depuis le 18 juin 1940. Son manuscrit est édité par ses amis cannois en 1943.

⁵³² JONCHERAY J.-P. Piroux et les autres. La merveilleuse aventure du Club Alpin Sous-Marin. Revue *Subaqua*, numéro 132, janvier-février 1994, page 66.

⁵³³ RAVENEAU G. Transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France. In, *Dispositions et pratiques sportives*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2004, pp. 129-142.

aussi une pratique de stars, celles dont on rêve. Une brève de *L'Aventure sous-marine* n°23 de 1959 souligne :

« **Tous dans le bain.** Le monde du théâtre et du cinéma a placé ses vacances sous le signe du harpon et du scaphandre : Aznavour (plongée scaphandre), Agnès Laurent (scaphandre), Gérard Philippe (chasse), Gary Cooper (exploration), Magali Noël (plongée libre), Jean-Louis Barrault et Leslie Charteris (plongée et chasse), trio Raisner (tous les sports sous-marins), Rita Renoir (plongée libre : moins 9 mètres contrôlés !) »⁵³⁴

L'éditorial de Jean-Albert Foëx confirme la place que prennent les activités sous-marines dans la presse :

« De *MATCH* et *ELLE* à *FILLETTE*⁵³⁵, en passant par plus de vingt publications hebdomadaires ou périodiques, on a compté pendant la saison deux bonnes douzaines de couvertures illustrées consacrées aux activités sous-marines. Témoignage convaincant du large développement des études et sports sous-marins. »⁵³⁶

Toujours en 1959, la couverture⁵³⁷ de *Paris-Match* de juillet montre Gary Cooper « (...) en uniforme d'homme-grenouille » lors de son baptême de plongée à Cannes. Mais Foëx n'évoque cette réussite que pour regretter le désintérêt de la presse quotidienne pour les pratiques compétitives sous-marines.

« Pourtant, dans ce domaine de la presse, nous avons des raisons de n'être pas satisfait ; alors que se déroulent chaque été de nombreuses compétitions sportives, championnats régionaux, nationaux et internationaux, la presse quotidienne les ignore. Tandis qu'elle accorde des rubriques fixes à des sports mineurs réunissant beaucoup moins de pratiquants, de licenciés que le sport sous-marin, ce dernier reste le parent pauvre, oublié. »⁵³⁸

Cinquante ans plus tard le bilan est sensiblement le même quant à la reconnaissance des pratiques subaquatiques compétitives. Ce n'est pas la dimension sportive des compétitions subaquatiques qui fait vendre de la presse papier mais bien sa dimension onirique, fantastique. Il est vrai que le hockey subaquatique ou la nage avec palmes ne se pratiquent pas encore⁵³⁹ et

⁵³⁴ Anonyme, Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959, page 89.

⁵³⁵ En majuscule dans le texte.

⁵³⁶ FOEX J-A, Editorial de la revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959, page 89.

⁵³⁷ Revue *Paris-match*, numéro 536 du 18 juillet 1959.

⁵³⁸ FOEX J-A, Editorial de la revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959, page 89.

⁵³⁹ MASCRET V. Practical competitive and activities of leisure. Ambiguous relations, example of the stroke with the palm in France, in M. LAEMMER, E. MERTIN & T. TERRET (Eds.), *The New Sport History*. Sankt Augustin, Academia Verlag, Vol. 13/1, 2007, pp. 222-227.

qu'il s'agit plutôt ici des compétitions de chasse sous-marine. Mais l'engagement de *L'Aventure sous-marine*, et en particulier de son rédacteur en chef, Jean-albert Foëx, pour la promotion de la chasse, n'est pas surprenant. S'il fonde *L'Aventure sous-marine* en 1954, titre inspiré du livre éponyme de Philippe Diolé paru en 1951, Foëx est également rédacteur en chef du *Trident* (de 1964 à 1973), le bulletin du *Club Méditerranée*... Or, à la fin des années cinquante, on ne trouve en kiosque comme revue spécialisée du monde sous-marin que *L'Aventure sous-marine* et *L'Eau et la vie sous-marine*⁵⁴⁰ de Jean Foucher-Créteau. La concurrence entre les deux revues est certaine, en témoigne cette information publiée dans *L'Aventure sous-marine* de 1959 :

« *L'eau et la vie sous-marine*. Notre ami (et néanmoins confrère) Foucher-Créteau (Roger) devient sérieux. Sa publication, paraissant à l'improviste et à retardement, donne désormais des informations qui ne sont plus vieilles, en moyenne, que de dix mois. Il est équitable, en outre, d'observer que *L'Eau et la vie sous-marine* renforce son caractère technique ? C'est ainsi que les plongeurs auront lu avec intérêt, dans le dernier numéro, un article instructif sur le téléphérique du mont d'Arbois. »⁵⁴¹

Il faut attendre les années 1960-1970 pour voir s'affirmer l'âge d'or du magazine sportif et la multiplication des titres⁵⁴². L'organe officiel de la F.F.E.S.S.M, intitulé *Etudes et Sports Sous-Marins*, existe à partir d'avril 1958, mais ce bulletin de liaison associatif ne prend le virage vers un magazine à part entière⁵⁴³ qu'à partir de 1963. La vision de Foëx est forcément teintée de ses aventures au *Club Méditerranée* où la chasse sous-marine est une activité souvent mise en avant. Mais ce n'est qu'à partir du n°43 de *L'Aventure sous-marine* que les destinations exotiques s'installent définitivement dans la revue, en tout cas comme sujet d'article. Ce numéro de 60 pages inaugure une nouvelle rubrique des destinations plongées :

« *Tous les clubs (Méditerranée, Atlantique, Manche) recevant des touristes-plongeurs peuvent y figurer GRATUITEMENT*⁵⁴⁴, à condition qu'ils disposent d'un COMPRESSEUR⁵⁴⁵. Nous faire parvenir les renseignements utiles. »⁵⁴⁶

⁵⁴⁰ Publiée à Tanger en zone internationale, *L'Eau et la vie sous-marine* ressemble à *L'Aventure sous-marine*. La revue est publiée d'octobre 1964 à février 1961 et ne survit pas à l'indépendance marocaine après 24 numéros.

⁵⁴¹ FOEX J.-A. Les potins, des lacs aux mers. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre-novembre 1959, page 109.

⁵⁴² MONEGHETTI M., TETART P. et WILLE F. De la plume à l'écran. Sports et médias depuis 1945. In, P. TETART (Dir. de) *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, page 212.

⁵⁴³ MASCRET V. Du livret technique au magazine grand public, la défense d'une pratique légitime au travers le bulletin fédéral de la FFESSM. In, (Sous la Dir. de M. Attali), *Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours*. Biarritz, Editions : Atlantica, Musée national du Sport, 2010.

⁵⁴⁴ En majuscule dans le texte.

⁵⁴⁵ En majuscule dans le texte.

Au début des années soixante, le plongeur qui voyage devient le « touriste-plongeur » mais la nécessité d'un compresseur précise qu'il s'agit bien d'organiseurs de plongées et pas encore de sites touristiques organisés permettant la plongée. Il s'agit plutôt de club organisant la plongée pour eux-mêmes et désirant permettre l'activité à des plongeurs de passage. Mais l'idée est lancée puisque, quelques lignes plus loin, on peut lire :

« Nous apprécierons que nos lecteurs nous adressent de brèves informations sur les coins intéressants (chasse, plongée) peu connus dont ils ne désirent pas garder l'exclusivité. »⁵⁴⁷

Ce même numéro de 1963 propose plusieurs articles orientés voyage-plongée : *Feu vert pour les safaris, Instructions pour l'équipement d'un safari, Safari à Hurghada et aux îles Shadwan, Safari en forêt sous-marine à 10 milles de Concarneau*, et enfin *Règlement de compte à O.K. Corail* sur la chasse en polynésie. Il est vrai que les destinations lointaines sont souvent supports de compte rendus de chasses sous-marines plus que de plongées en scaphandre, les Açores (n° 44 d'avril – mai 1963), l'Australie (n°45 de juin – juillet 1963), et on trouve plus facilement des articles sur la technique, l'équipement, l'océanologie, ou l'archéologie que des « invitations aux voyages ». Ainsi sur les neuf destinations retenues par *L'Aventure sous-marine* de 1961, deux seulement semblent propices à l'exploration en scaphandre, les autres faisant la part belle à la chasse sous-marine. Pour la plongée avec bouteille en Egypte, il est simplement précisé :

« Pour la plongée en scaphandre autonome, un compresseur personnel est indispensable. Il n'y a pas de restrictions légales quant à la plongée. »⁵⁴⁸

D'ailleurs les publicités pour des destinations de plongée sont exceptionnelles, exceptées celles du *Club Méditerranée* (Cf. Tableau 1).

⁵⁴⁶ Anonyme, Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 43, février – mars 1963, page 103.

⁵⁴⁷ Anonyme, Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 43, février – mars 1963, page 103.

⁵⁴⁸ Anonyme. De l'Atlantique sud à la mer Rouge, prenez vos distances ! Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 33, juin-juillet 1961, page 129.

N° et date	Nbr d'annonces publicitaires	Pub. pour matériel, fabricants, distributeurs	Pub. pour revue, livre	Pub. pour centre en France	Pub. pour centre à l'étranger	Divers
N°23, 1959	17	15 (88%)	2	0	0	
N°24, 1960	18	12 (66%)	5	0	0	1 film
N°41, 1962	25	21 (84%)	3	1 Bendor	0	
N°42, 1963	28	16 (57%)	11	1 CCESM	0	
N°43, 1963	25	16 (64 %)	7	0	1 C. Méd.	1
N°44, 1963	33	26 (79%)	4	2 Paris, Glenans	1 C. Méd.	
N°45, 1963	26	23 (88%)	2	1 St Raphaël		
N°50, 1964	41	33 (80%)	4	3 Bendor, Paris, Cannes	1 C. Méd.	
N°51, 1964	31	27 (87%)	2	1 Paris	1 C. Méd.	
N°52, 1964	30	17 (57%)	10	2 Villefranche, Paris	1 C. Méd.	
N°53, 1965 N° spécial	42	24 (57%)	7	3 Bendor, Paris, CIP	1 C. Méd.	7 travaux sous-marins
N°54, 1965	39	32 (82%)	2	2 Bendor, Ain	2 C. Méd. et Tunisie	1ère agence CASSIOPEE

Tableau 1 : Répartition thématique des annonces publicitaires dans quelques exemplaires de la revue *L'Aventure sous-marine*.

Les annonceurs font surtout la promotion du matériel spécifique comme les fusils harpons ou les montres étanches. Pour l'année 1963, 72% des annonces publiées dans les quatre numéros de *L'Aventure sous-marine* (n°42 à 45) concernent directement du matériel de plongée ou sa distribution. C'est *La Spirotechnique*, filiale de l'*Air Liquide*, qui subventionne par ses encarts publicitaires *L'Aventure sous-marine*, à tel point que son retrait, en 1981, clôt 27 ans d'aventure avec son rachat symbolique par la F.F.E.S.S.M.

« En fait, peu de lecteurs d'ASM savaient qu'ils lisaient une revue de la Spiro. Sérénon et Foëx avaient pensé, à juste titre que si la plongée se développait, elle entraînerait l'accroissement des ventes de matériel. »⁵⁴⁹

Le seul organisme proposant des destinations à l'étranger est le *Club Méditerranée*, et encore, il ne les met pas directement en avant mais promeut plus l'organisme *Club Méditerranée* plutôt que ses destinations « plongée ». Le numéro 52 de *L'Aventure sous-marine* présente en deuxième de couverture, un Père Noël équipé de palmes et masque avec une hotte pleine de matériel de plongée et de... ski, tenant en main le « Programme d'été

(secret) », dessin accompagné du texte : « *Le Club Méditerranée, 8 rue de la Bourse, Paris 2^e, vous souhaite (et prépare) d'heureuses vacances à la neige et à la mer* »⁵⁵⁰. L'absence de destinations particulières laisse la porte ouverte à l'imaginaire, sous-entendant que le Club peut tout faire... Les liens entre le Club et l'Aventure sous-marine sont conséquents puisque le magazine publie pas moins de 5 reportages⁵⁵¹ directement sur la plongée au Club. Le responsable des « relations publiques » n'est autre que Paul Morihien⁵⁵², pièce indispensable aux montages financier du nouveau *Club Méditerranée*, lors de la création de *Club Méditerranée SA*, en 1957, Gérard Blitz s'occupe des village, Gilbert Trigano de la trésorerie et Paul Morihien de la publicité et de la publication du Trident.

C'est à partir de 1965 que d'autres professionnels du tourisme apparaissent dans *L'Aventure sous-marine*, comme le Centre Nautique International de Tunisie, même s'il est précisé : « *Dériveur, croisières, plongée, ski nautique, location* »⁵⁵³, suivi des deux adresses du Centre, en Tunisie et à Bruxelles. Ce numéro est surtout celui de la première annonce d'agence de voyages plongée : « *Cassiopee, la bonne étoile de vos plongées* », agence parisienne qui propose :

« ...une éventail prestigieux : Baléares, littoral espagnol, Corse, Sardaigne, Sicile, Italie du Sud, côte Dalmate, archipel des Açores, Berlengas, Madère, mer Rouge, archipel du cap Vert... »⁵⁵⁴

Cassiopee est en réalité le « *Département tourisme subaquatique de l'agence Orchape* »⁵⁵⁵. Il semble donc que le voyage chasse et plongée existe bien, mais qu'il faille attendre le milieu des années soixante pour qu'il devienne réellement un bien de consommation. La mise en place est lente et le nombre de personnes intéressées est somme toute assez faible. Il faut dire que « *Annoncé, proclamé, le tourisme de masse n'est pas au rendez-vous de l'avant-guerre, ni même de l'immédiat après-guerre* »⁵⁵⁶. Dans ce cas, on comprend que l'organisation de séjours-plongées soit un phénomène assez restreint. L'explosion du tourisme de masse est un peu plus tardive et s'engage réellement à partir des

⁵⁴⁹ MAURIES G. Le trident et l'aventure. Revue *Subaqua*, numéro 138, janvier - février 1995, page 46.

⁵⁵⁰ Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 52, novembre - décembre 1964, 2^{ème} de couverture.

⁵⁵¹ *L'Aventure sous-marine* numéros 12, 16, 17, 26 et 29.

⁵⁵² Paul Morihien est libraire, secrétaire particulier de Cocteau a qui il est présenté par son ami Jean Marais, il est aussi ancien nageur du Sporting Club Universitaire de France où il se lie d'amitié avec Dima Philipoff. Après guerre, il fonde les *Villages Magiques*, premier concurrent du *Club Méditerranée*.

⁵⁵³ Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 54, mars - avril - mai 1965, page 126.

⁵⁵⁴ Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 54, mars - avril - mai 1965, page 85.

⁵⁵⁵ Revue *Plongées*, numéro 29, printemps 1966, page 14.

⁵⁵⁶ BOYER M. Le tourisme de masse. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007, page 148.

années soixante, « *Vacances et départs ne tendirent à se confondre que très lentement* »⁵⁵⁷. Il faut attendre la troisième semaine de congés payés de 1956, pour voir apparaître une nouvelle forme d'occupation du temps libre.

« *Durant ces années d'expansion économique continue, les huit millions de vacanciers en 1951 passent à vingt en 1966. (...) Entre 1961 et 1981, le nombre de Français partis en vacances au moins une fois par an a pratiquement triplé.* »⁵⁵⁸

En ce qui concerne la revue officielle de la F.F.E.S.S.M, les annonceurs sont les mêmes (il n'en n'existe pas d'autres) que pour *L'Aventure sous-marine*. En 1961, le Président Ferrat remercie la *Spirotechnique* et le *Club Méditerranée* de leur « (...) aide constante (...) » mais aussi : « *Les maisons : Aquastar, Champion, Cristal, Hurricane, Nemrod, Rolex, Tarzan, ZRC, etc.....* »⁵⁵⁹. Il s'agit exclusivement de fabricants de montres (Aquastar, Rolex, ZRC), de matériel de chasse et de plongée (Champion, Tarzan, Spirotechnique, Cristal, Hurricane, Nemrod) ... Ces annonceurs sont indispensables à la survie de la revue fédérale et Clouzot, rédacteur en chef, rétorque lors du congrès de Brest de 1962, à une intervention demandant à ce que l'organe officiel de la fédération s'auto finance par la publicité :

« (...) *il n'existe pas dans le Monde, une seule revue sous-marine qui puisse équilibrer son budget par des ressources de la publicité et que toutes ces Revues sont, soit vendues dans les kiosques, soit servies à des abonnés, à des tarifs très supérieurs à ceux pratiqués jusqu'à ce jour par la Revue fédérale.* »⁵⁶⁰

Mais, encore plus précocement que dans *L'Aventure sous-marine*, des centres de plongées sont déjà mis en avant. Ainsi le numéro douze de 1961 insère des annonces pour le *Subaqua Club de Calvi*, le *Club Olympique*, l'*Ecole de plongée Marseille – Cavalaire*, *Robion sport de Cassis*, le *Club subaquatique de la Côte Vermeille* à Port-Vendres. Il s'agit, à chaque fois, de clubs fédéraux se proposant d'accueillir des plongeurs extérieurs. D'ailleurs, dès le troisième numéro de la revue, en 1958, le rédacteur fait un appel à « *Messieurs les Directeurs des Ecoles de plongée* » car, écrit-il :

« *Nous recevons un volumineux courrier de Suisse, Belgique, Angleterre, d'Allemagne nous demandant des adresses pour les plongeurs qui désireraient passer leurs*

⁵⁵⁷ RICHEZ J-C. et STRAUSS L. Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1930-1960). In, A. Corbin, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Editions : Aubier – Flammarion, 1995, page 393.

⁵⁵⁸ RAUCH A. *Vacances en France de 1830 à nos jours*. Paris, Editions : Hachette, 1996, Edition augmentée 2001, pages 129-130.

⁵⁵⁹ FERRAT E. Congrès réconfortant que celui de 1961 ! Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 12, avril 1961, page 4.

⁵⁶⁰ Commission de propagande. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 16, juin 1962, page 46.

vacances sur les côtes françaises de la Méditerranée et nous souhaiterions pouvoir répondre à ces demandes de façon circonstanciée. »⁵⁶¹

Les exigences fédérales témoignent de l'inadaptation de l'infrastructure hôtelière pour l'accueil des plongeurs puisque le rédacteur demande :

« (...) soit un local permettant d'organiser des dortoirs, soit un terrain où leur membres pourraient camper en restant entre plongeurs. »

Et la fédération remplit son rôle de promotion de l'activité de ses membres puisqu'il ajoute :

« Nous nous engageons à faire auprès des Clubs qui voudront bien nous répondre, la plus large propagande auprès des touristes étrangers qui nous consultent. »

Pourtant les projets ne manquent pas comme la station de plongée de Louis Lehoux qui propose de réunir autour du *Centre Européen d'Activités Sous-marines* hôtels, bungalows, magasins, bar, casino pour créer une station de sports sous-marins, à l'instar d'une station de sports d'hiver⁵⁶².

Dans les faits, le nombre d'annonceurs du bulletin officiel fédéral est restreint et concerne exceptionnellement les centres de plongées à l'étranger (Tableau 2).

N° et date	Nbr d'annonces publicitaires	Pub pour matériel, fabricants, distributeurs	Pub. pour revue, livre	Pub. pour centre en France	Pub. pour centre à l'étranger	Divers
N°2, 1958	9	7 (77%)	2	0	0	
N°3, 1958	8	6 (75%)	2	0	0	
N°4, 1959	8	6 (75%)	2	0	0	
N°5, 1959	16	8 (50%)	6	2 Cannes, Marseille	0	
N°6, 1959	14	7 (50 %)	6	1 Cannes	0	
N°7, 1960	13	7 (54%)	5	1 Cannes	0	
N°8, 1960	13	9 (69%)	3	1 Cannes	0	
N°9, 1960	17	13 (76%)	3	1 Cannes	0	
N°10, 1960	19	10 (53%)	8	1 Bendor	0	
N°11, 1961	17	8 (47%)	8	0	0	1 safari mer rouge
N°12, 1961	20	11 (55%)	4	5 Club Olympique, Marseille, Cassis, Perpignan, Calvi	0	
N°13, 1961	21	14 (67%)	5	2 Club Olympique,	0	

⁵⁶¹ Anonyme, Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958, page 52.

⁵⁶² Anonyme. Il faut créer des stations de sports sous-marins à l'instar des stations de sports d'hiver ... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 32, avril – mai 1961, pp 83-85.

				Marseille		
N°14, 1961	18	14 (78%)	4	0	0	
N°15, 1962	14	11 (78%)	3	0	0	
N°16, 1962	23	16 (70%)	6	0	1 C. Méd.	
N°17, 1962	24	15 (63%)	8	0	0	1 imprimerie
N°18, 1963	20	12 (60%)	8	0	0	
N°19, 1963	22	11 (50%)	8	1 Marseille	0	1 agence de voyage plongée Aquatur, 1 rallye en corse
N°20, 1963	6	3 (50%)	3	0	0	

Tableau 2: Répartition thématique des annonces publicitaires dans les numéros 2 à 20 du *Bulletin Officiel de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-marins*.

On repère pourtant une bascule éditoriale⁵⁶³ au début des années soixante, avec l'arrivée d'un nouveau rédacteur en chef, Yves Baix, en remplacement de François Clouzot. En janvier 1963, François Clouzot, président de la commission de propagande de la F.F.E.S.S.M et rédacteur en chef du bulletin fédéral, souligne dans son rapport de commission lors de l'assemblée générale des clubs :

*« Actuellement, deux routes s'ouvrent devant nous : ou bien marcher à flanc de coteaux et maintenir le train-train habituel, ou bien choisir la voie montante et développer notre revue comme le ferait n'importe quel professionnel ayant entrepris la tâche, c'est-à-dire améliorer la présentation, ce qui suppose des frais de reportage, des frais de photographies, des frais éventuels de publication en couleurs, et parallèlement, augmenter notre diffusion en distribuant la revue dans les kiosques, seul moyen de valoriser la publicité. »*⁵⁶⁴

Le choix est fait avec l'éviction de Clouzot et la nomination de Baix. Le numéro vingt marque le passage de relais entre les deux comme en témoigne le peu d'annonceurs présents, six au lieu de la vingtaine habituelle (Figure 1).

⁵⁶³ MASCRET V. Du livret technique au magazine grand public, la défense d'une pratique légitime au travers le bulletin fédéral de la FFESSM. In, (Sous la Dir. de M. Attali), Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours. Biarritz, Editions : Atlantica, Musée national du Sport, 2010.

⁵⁶⁴ CLOUZOT F. Rapport de la Commission de propagande. Assemblée Générale de la FFESSM, janvier 1963. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 18, février 1963, page 41.

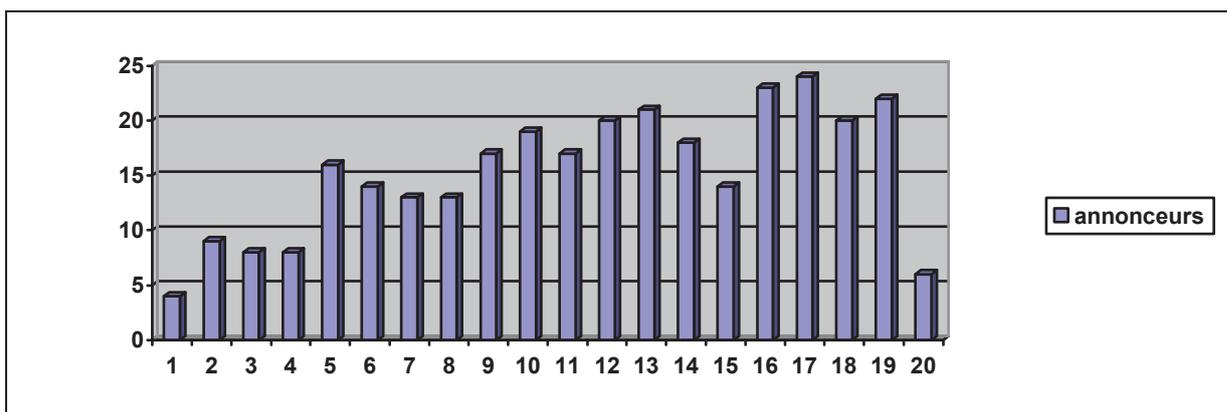


Figure 1 : Nombre d'annonceurs différents présents dans les numéro 1 à 20 d'*Etudes et Sports Sous-Marins*, entre 1958 et 1963.

L'augmentation du nombre de plongeurs fédéraux qui passe de 2 376, lors de la création de 1955, à 26 245 dix ans plus tard⁵⁶⁵, ainsi que la difficulté à obtenir des articles ou un numéro paritaire, mais aussi des conflits de personnes⁵⁶⁶ font basculer le bulletin de la fédération vers un semi-professionnalisme. Le Docteur Fructus, par exemple, reproche à Clouzot lors de la publication du numéro 19, une mise en forme qui rend certains articles incompréhensibles⁵⁶⁷, un article de Y. Girault tronqué⁵⁶⁸ ou encore la publication d'articles sans l'avis préalable du comité de rédaction. Les reproches s'accumulent et Clouzot perd patience, il présente sa démission, refusée par le Président Ferrat. En février 1964, François Clouzot est remplacé à la présidence de la commission de propagande par le Docteur Peytraud et un professionnel de l'édition : Yves Baix.

La grille d'analyse proposée par Pierre-Olaf Schut à propos des revues concernant la spéléologie⁵⁶⁹, nous apporte des enseignements. Il construit une distinction entre revues scientifiques d'un côté et magazines sportifs de l'autre, au travers une série d'indicateurs : l'éditeur (scientifique ou organisation sportive), le rédacteur (chercheur ou pratiquant), le format (réduit ou standard de l'époque), la numérotation (par tomes et numéros ou continue), l'iconographie (sommaire ou nulle et explicative, ou abondante et illustrative), la sélection des

⁵⁶⁵ Sources F.F.E.S.S.M.

⁵⁶⁶ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007, page 419.

⁵⁶⁷ Notamment l'article du Docteur Peytraud : Noyades et noyés, Traitement., Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 19, mai 1963, pp 30-34.

⁵⁶⁸ GIRAULT Y. Quelques conseils pratiques sur le choix, l'aménagement, la conduite et l'entretien des bateaux destinés à la plongée sous-marine, Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 19, mai 1963, page 44.

⁵⁶⁹ SCHUT P-O. Le fond dans la forme : une histoire de la spéléologie à travers une lecture formelle de ses revues. In, Combeau-Mari, *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Le Publieur, Bibliothèque universitaire et francophone, 2007, pp 377-390.

articles (par un comité de rédaction, ou aucune ou arbitraire) et la publicité (absente ou présente). Au sein même des magazines sportifs, ces rubriques peuvent être révélatrices de transformations. Ainsi, dans le cas de *L'Aventure sous-marine*, les éditeurs (cf. tableau n°3) sont par exemple une maison d'éditions professionnelle, les *Editions Sous-marines* dont l'adresse est celle du magazine alors que dans le cas d'*Etudes et Sports Sous-Marins* avant 1963, c'est une organisation sportive associative qui édite son organe officiel.

	Magazine sportif <i>L'Aventure sous-marine</i> (n°1 à 134)	Bulletin associatif <i>Etudes et Sports Sous-Marins</i> (n° 1 à 19)
Editeur	Maison d'éditions (<i>Editions sous-marines</i>)	Organisation (<i>FFESSM</i>)
Rédacteur en Chef	Journaliste professionnel, <i>J-A Foëx</i>	Bénévole, <i>F Clouzot</i>
Rédacteurs	Journalistes	Pratiquants, politiques
Format	23 x 29	15 x 22
Numérotation	Continue	Continue
Iconographie	Nombreuse en couleur, illustrative	Sommaire ou nulle, explicative
Sélection des articles	Arbitraire	Théorique et discutée
Publicité ⁵⁷⁰	1/3 de surface de pagination	1/6 de surface de pagination

Tableau n°3 : Différenciation entre un magazine sportif, *L'Aventure sous-marine* et une revue associative, *Etudes et Sports Sous-Marins*, d'après les indicateurs P-O Schut - 2007⁵⁷¹.

La bascule, évoquée à propos du bulletin de 1963, devient évidente au-delà même des contenus proposés (tableau n°4):

⁵⁷⁰ Surface de pagination consacrée à la publicité dans le numéro 12 d'*Etudes et Sports Sous-Marins*, d'avril 1961.

⁵⁷¹ D'après, SCHUT P-O. Le fond dans la forme : une histoire de la spéléologie à travers une lecture formelle de ses revues. Op. cit., 2007, page 387.

	<i>Etudes et Sports Sous-Marins</i> (1958-1963)	<i>Plongées</i> (nouvelle appellation) (1964-1973)
Editeur	Organisation (FFESSM)	
Rédacteur en Chef	Bénévole, <i>F Clouzot</i>	Salarié, <i>Y. Baix</i>
Rédacteurs	Pratiquants, politiques	Pratiquants, politiques, journalistes
Format	15 x 22	24.5 x 17
Numérotation	Continue	
Iconographie	Sommaire ou nulle, explicative	Riche, illustrative
Sélection des articles	Théorique et discutée	
Publicité ⁵⁷²	15% de surface de pagination	44% de surface de pagination ⁵⁷³

Tableau n°4 : Différenciation entre une revue associative, *Etudes et Sports Sous-marins*, à deux époques différentes, d'après les indicateurs P-O Schut - 2007.

Les indices de différenciation deviennent flagrants, le rédacteur en chef est désormais salarié, le format change, la part de la publicité augmente, l'iconographie transforme fond et forme. Le bulletin associatif se transforme en magazine spécialisé. Le premier éditorial du nouveau rédacteur en chef est éloquent et marque cette bascule de l'associatif vers l'ouverture à tous.

« *Etudes et Sports Sous-Marins part à la conquête de nouveaux succès (...) Il dit avec plus d'aisance ce qu'il avait à dire, il traite en souriant les sujets sérieux qu'il n'avait jusqu'à présent abordé que dans l'austérité. Il s'épanouit. (...) Etudes et Sports Sous-Marins ne sera pas seulement le bulletin d'informations intérieures d'une Fédération, mais un magazine qui ne cédera en rien aux autres revues.* »⁵⁷⁴

Transformation de forme et aussi de fond. La revue devient effectivement plus un magazine qu'un organe interne⁵⁷⁵. Pourtant, certaines logiques associatives vont de paire avec le développement d'une plongée touristique. Ainsi, en 1959, sous la baguette de Jacques-Yves Cousteau auréolé de ses expéditions et de la palme d'or à Cannes du *Monde du Silence* (1956)

⁵⁷² Selon les chiffres repérés en comparant le numéro 24 de *L'Aventure sous-marine* (1960) et le numéro 12 de *Etudes et Sports Sous-Marins* d'avril 1961, In, MASCRET V. Du livret technique au magazine grand public, la défense d'une pratique légitime au travers le bulletin fédéral de la FFESSM. In, (Sous la Dir. de M. Attali), Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours. Biarritz, Editions : Atlantica, Musée national du Sport, 2010.

⁵⁷³ Surface de pagination consacrée à la publicité dans le numéro 29 de *Plongées*, printemps 1966.

⁵⁷⁴ BAIX Y. Mutation. Editorial de la revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 20, 1963.

⁵⁷⁵ MASCRET V. Du livret technique au magazine grand public, la défense d'une pratique légitime au travers le bulletin fédéral de la FFESSM. In, (Sous la Dir. de M. Attali), Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours. Biarritz, Editions : Atlantica, Musée national du Sport, 2010.

réalisé avec Louis malle, la F.F.E.S.S.M lance la création d'un rassemblement international d'organismes de plongée : la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S). Cette confédération, réunie à Monaco, inaugure une vision mondiale du développement de la plongée. Le choix monégasque n'est pas un hasard puisque depuis 1957, Cousteau est directeur du musée océanographique. Le militaire, devenu homme d'images prend une dimension de savant sans diplôme que lui reprochera toujours la communauté scientifique traditionnelle :

« (...) même si il ne se définit pas comme un savant, il commence à avoir pas mal d'ennemis dans le milieu scientifique. « Il n'est pas un scientifique, mais il prend des positions scientifiques, et cela agace (...) ». Entre les scientifiques et lui il y a de la jalousie, de l'antipathie personnelle. »⁵⁷⁶

Mais le tourisme subaquatique doit évidemment plus à la création de la C.M.A.S qu'au nouveau statut de fonctionnaire de Cousteau. La C.M.A.S rassemble une dizaine de pays et est en partie issue de la Confédération Internationale de Pêche Sportive dont on se souvient de l'accueil complexe fait aux chasseurs sous-marins. L'édition d'un bulletin international et l'adoption des signes internationaux de plongée en 1960 vont faciliter le développement d'une plongée transfrontalière. Les équivalences internationales des brevets n'existent qu'à partir de 1970. *Etudes et Sports Sous-Marins* ne peut pas ignorer cette création internationale largement inspirée par la France. Mais la portée internationale des brevets de plongée français via une équivalence C.M.A.S ne va pas de soi. Ainsi, en 1983, lorsque la fédération française accepte que le *Club Méditerranée* puisse délivrer ses propres diplômes en devenant Organisme Conventionné C.M.A.S, l'argumentaire développé par Me Dumas souligne que depuis que ces brevets C.M.A.S existent, seulement 472 ont été délivrés en 13 ans⁵⁷⁷.

Malgré ces évolutions, l'ouverture vers la naissante « plongée touristique » n'est pas si rapide. L'essentiel des combats menés par la fédération au travers de sa revue est plus de l'ordre de la légitimation que de l'ouverture sur d'autres espaces de pratiques. La prépondérance associative dans l'offre de plongée⁵⁷⁸ amène à la fermentation d'une « famille sous-marine » autour de piliers comme les incontournables Cousteau ou Tailliez, mais aussi Broussard, Lehoux et Girault⁵⁷⁹.

⁵⁷⁶ VIOLET B. Cousteau, une biographie ; Paris, Editions : Fayard, 1993, page 148.

⁵⁷⁷ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 406.

⁵⁷⁸ MASCRET V. La presse spécialisée en plongée sous-marine : entre propagande et témoignage. In, E. COMBEAU-MARI, *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Le Publieur, Bibliothèque universitaire et francophone, 2007, pp 391-406.

⁵⁷⁹ En 1958, la FFESSM délivre des diplômes d'honneur de moniteurs de plongée à ces pionniers de l'activité.

Le bulletin est un outil de propagande de la légitimité fédérale. On y trouve des listes des nouveaux moniteurs, les premières tenues marquées du logo fédéral, les comptes rendus de stage toujours très conviviaux, ou encore les règlements et conseils amicaux. La convivialité est un élément fondateur du monde fédéral et le n°2 du *Bulletin* consacre ainsi une page à : « *Après le travail... la détente : une plongée dans le beaujolais* »⁵⁸⁰, à propos des libations d'un jury, post-examen évidemment. Ce même numéro présente les « *Nouveaux insignes de moniteurs nationaux* » à coudre sur blazers, blousons ou même combinaisons pour être reconnu sous l'eau. Enfin trois pages décrivent un stage de moniteurs.

La promotion de son identité n'est pas la seule voix choisie par la fédération. Il s'agit aussi d'alerter sur les « mauvaises pratiques » des plongeurs non fédérés, et donc indirectement de promouvoir la pratique légitime, celle de la fédération. Olivier Hoibian a montré, à propos de l'alpinisme⁵⁸¹, comment la définition d'une telle pratique est centrale dans le processus de reconnaissance d'un groupe de pratiquants. Il évoque une « *sorte d'identité collective alternative* »⁵⁸² traduisant la volonté d'être conforme sans toutefois négliger une démarche originale permettant son expression identitaire. En ce sens, les stratégies, plus ou moins conscientes, engagées par la fédération de plongée sont révélatrices de cette quête identitaire. Pour la fédération, il faut en premier lieu faire place nette en se posant comme garant de « la bonne pratique ».

« *La malveillance des vieilles fédérations connexes (...). L'influence déplorable qu'une institution créée à la légère pourrait avoir sur la jeunesse (...).* »⁵⁸³

Ainsi s'exprime le Professeur Chouteau, président de la commission technique, dans l'organe officiel de la fédération, pour contrer le développement de la section plongée de la Fédération Nationale de Sauvetage à laquelle adhère Henri Chenevée. D'après les spécialistes fédéraux, ce regroupement valide des records de profondeur incompatibles avec la sécurité des pratiquants. Chenevée, qui a le titre de *Scaphandrier autonome moniteur* n°1, se prétend insensible à la narcose et annonce, en 1954 descendre à -130 mètres de profondeur. Aussitôt la Fédération Nationale Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.N.F.E.S.S.M), qui devient la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M) l'année suivante en s'associant avec la Fédération Française des Activités Sous-Marines

⁵⁸⁰ CHOUTEAU J. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, 1958, pp. 5-34.

⁵⁸¹ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000.

⁵⁸² HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Op. Cit., 2000, page 331.

⁵⁸³ CHOUTEAU J. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, 1958, pp. 5-34.

(F.F.A.S.M)⁵⁸⁴, publie un communiqué de presse condamnant les records en mentionnant que toutes les tentatives au-delà de cent mètres se sont soldées par des morts⁵⁸⁵.

*« Une réaction violente des spécialistes de la Plongée et d'organismes officiels, dressés unanimement contre l'auteur d'une pareille erreur, en a heureusement dénoncé le danger et démontré la vanité. »*⁵⁸⁶

On ne pardonne pas à Chenevée son autonomie, puisque après une série d'explorations archéologiques sous-marines, ce chirurgien dentiste crée le premier centre d'apprentissage de la plongée et de biologie en internat à Saint-Florent⁵⁸⁷. Possédant un cabinet à Paris et un autre à Cannes, il est le dentiste des stars et a ses entrées dans la presse où il génère, malgré son discours, son propre mythe :

*« Le moi étant haïssable, nous n'appuierons pas sur nos propres performances de nageur et de plongeur ; qu'il suffise au lecteur de savoir qu'au moment même où il lit cette brève causerie son auteur est probablement en action de chasse sous-marine, ou encore en plongée sous quelques dizaines de mètres d'eau à la recherche de vestiges archéologiques propres à aider à l'étude des civilisations de l'antiquité, et cela non pas par obligation professionnelle, mais par goût. »*⁵⁸⁸

Mais surtout la période est cruciale pour la fédération. L'Etat doit accorder une délégation de service public et hésite entre F.N.F.E.S.S.M et F.A.S.M. Or, l'engagement de l'Etat, s'il n'est pas nouveau, prend une nouvelle ampleur. La cinquième république s'accompagne de la création d'un haut-commissariat à la jeunesse et aux sports dirigé par le vainqueur de l'Annapurna, Maurice Herzog. La volonté d'une politique d'excellence internationale est régulièrement évoquée, comme la réalisation d'un réseau d'équipement sans précédent.

*« Les lois programmes Herzog (1961-65 et 1966-71) dotent en quelques années le pays d'un important réseau d'installation sur la base de la déconcentration de la programmation, de la déconcentration financière puis, enfin, de la déconcentration d'approbation technique. »*⁵⁸⁹

Le rôle de l'Etat dans la promotion du sport est encore plus ambitieux.

⁵⁸⁴ Voir plus loin, chapitre 6 l'aventure sportive, pour l'histoire fédérale.

⁵⁸⁵ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 151.

⁵⁸⁶ CHOUTEAU J. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, 1958, page 19.

⁵⁸⁷ ROUSSEAU P. Henri Chenevée. L'athlète de Saint-Florent. Revue *Subaqua*, numéro 144, janvier – février 1996, pp 36-38.

⁵⁸⁸ CHENEVEE H. Le sport sous-marin. Invitations chez Amphitrite. Revue *Le chasseur Français*, numéro 667, septembre 1952, page 544.

« De fait, l'Etat est interventionniste : il exige une réglementation unifiée des associations sportives, il est maître d'œuvre central dans la politique d'équipement, il cherche à normaliser et réglementer l'accès aux carrières sportives par la professionnalisation des animateurs et des éducateurs sportifs, il est un des premiers en Europe à réfléchir au doping, etc. »⁵⁹⁰

Dans cette optique le haut-commissariat recherche des interlocuteurs représentatifs. Pour la F.N.F.E.S.S.M., l'affaire Chenevée est une occasion de se positionner en garante de la sécurité de tous.

« A ce sujet nous mettons en garde les pouvoirs publics contre les initiatives fantaisistes de certains, l'anarchie et la dispersion des efforts. La recherche d'une gloire personnelle éphémère, d'une publicité tapageuse ou d'un profit personnel ne peut conduire qu'à des catastrophes et à une stérilisation définitive du progrès. »⁵⁹¹

En 1958, suite au décès d'un jeune moniteur et à l'accident de décompression de Chenevée lui-même, parti lui porter secours lors d'une plongée profonde, les pouvoirs publics retirent l'agrément concernant la plongée à la Fédération Nationale de Sauvetage (F.N.S) pour ses qualifications. Issue de la Fédération Nationale des Sociétés de Natation et de Sauvetage de Raymond Pitet, dite « Fédération Pitet », la F.N.S apparaît sous sa nouvelle appellation en 1927 lors de sa reconnaissance d'utilité publique⁵⁹². On pourrait imaginer, à suivre ces combats avec la Fédération Française de Natation et de Sauvetage (F.F.N.S, qui devient la F.F.N en janvier 1938), en tous cas avant la scission de 1938, puis à nouveau ceux avec la F.N.E.S.S.M., que la Fédération Nationale de Sauvetage a du mal à définir son objet principal. Il semblerait plutôt que sa vocation utilitaire soit toujours présente mais que les pratiques comme la natation (qui devient « sportive » dans l'entre-deux Guerres), ou la plongée en scaphandre (on le voit avec l'affaire Chenevée), évoluent tant en terme de techniques, que d'objectifs ou de représentations. Chenevée se remet difficilement de la suspicion déclenchée autour de ses compétences et des insinuations de tricherie concernant ses records de profondeur.

D'autres techniques sont utilisées par la fédération délégataire via sa revue, notamment l'évitement où il s'agit surtout d'ignorer les concurrents éventuels. A quoi bon

⁵⁸⁹ TERRET T. Histoire de la natation. Page 78, In, TERRET T. (Sous la Dir. de), *Histoire des sports*. Paris, Revue L'Harmattan, 1996, pp 51-86.

⁵⁹⁰ LASSUS M, MARTIN J-L et VILLARET S. Les politiques publiques du sport (1945-2005). Page 135, In, (Sous la Dir. de P. TETART) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 119-154.

⁵⁹¹ CHOUTEAU J. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, 1958, page 18.

attribuer une existence à ses adversaires ; les ignorer participe à leur disparition. Nous illustrerons cette technique dans l'étude des relations entre fédération et syndicats. Enfin, une autre méthode est utilisée, celle, non plus du dénigrement ou de l'évitement mais plutôt du renforcement positif de ses propres pratiques. Là encore, nous commenterons à l'aide d'exemples cette stratégie dans la partie consacrée à l'aventure sportive, c'est-à-dire la constitution fédérale.

Que ça soit dans *L'Aventure sous-marine* ou dans le bulletin fédéral, les annonceurs sont souvent les mêmes. L'un d'entre eux sort du lot de part son engagement, qui dépasse une simple relation commerciale : le *Club Méditerranée*.

5.2 Le Club Méditerranée

5.2.1 La naissance d'un concept

Dans l'entre-deux guerres, les week-ends sous la tente sont une nécessité pour les jeunes alpinistes de Fontainebleau⁵⁹³, mais plus que cela :

« La pratique des bivouacs était systématiquement recherchée, car elle donnait le goût de la liberté dans la nature après les longues heures d'études et de bureau. »⁵⁹⁴

Mais, si le camping est nécessaire pour pratiquer, Olivier Hoibian précise :

« En fait, si l'on parcourt attentivement les statuts du GDB, on s'aperçoit qu'au-delà des déclarations d'intention, ce qui prime avant tout, c'est un mode de sociabilité. »⁵⁹⁵

Pierre-Olaf Schut⁵⁹⁶ souligne la même nécessité de camper pour les spéléologues, et Mascret⁵⁹⁷ souligne les liens entre camping et plongée pour les premiers clubs du nord de la France dans les années 50. Le camping est le seul hébergement disponible pour les adeptes du

⁵⁹² TERRET T. L'institution et le nageur. Histoire de la Fédération Française de Natation (1919-1939). Paris, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1998, page 27.

⁵⁹³ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle. Paris : Editions L'Harmattan, 2000, pages 210-211.

⁵⁹⁴ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle. Op. Cit., 2000, page 214.

⁵⁹⁵ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950, une histoire culturelle. Op. Cit., 2000, page 213.

⁵⁹⁶ SCHUT P. O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007.

⁵⁹⁷ MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la région Nord-Pas-de-Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Paris X Nanterre, Mémoire de DEA, sous la direction de J. Defrance/G. Raveneau, non publié, 2003.

plein air. Olivier Sirost avance que le camping se pose comme « (...) *une annexe indispensable aux sports de plein air* »⁵⁹⁸, il précise que :

« *Les pratiques sportives en milieu naturel annexées par le camping font vivre aux plein-airistes des moments de relâchement où la gaieté, les sensations entre la peau et les éléments, les ambiances contemplatives ou communautaires prennent le pas sur les périple et impriment les mémoires.* »⁵⁹⁹

La difficile reconstruction d'après-guerre, se double d'une infrastructure hôtelière à développer. Si les congés payés se sont généralisés en 1936 : « *La revendication salariale, comme le programme du Front Populaire, porte sur le pouvoir d'achat et la durée de la semaine de travail, pas sur les vacances* »⁶⁰⁰. Et, comme le souligne J.C. Richez et L. Strauss : « *Ce ne fut, en France, qu'avec la troisième semaine de congés, en 1956, que les comportements commencèrent à se modifier...* »⁶⁰¹. Excepté des zones privilégiées comme la Riviera ou la Cote d'Opale, les hébergements du week-end ne sont pas simples à trouver.

Les difficultés de logement d'après guerre rendent le logement sous tente inévitable pour les adeptes des sports de nature naissants. Ces contraintes matérielles sont une explication partielle et ce camping porte également une dimension héritée de ce que Marc Boyer appelle la « *nébuleuse du tourisme social* »⁶⁰². Car on ne peut négliger l'influence des Auberges de jeunesse, des associations de scoutisme, des Y.M.C.A américains, du Touring Club de France qui utilise les tentes en toile des surplus américains pour créer des colonies, des camps de la S.N.C.F, de l'E.D.F-G.D.F ou de l'Union des Centres de Montagne et du Centre nautique des Glénans qui en fusionnant deviennent l'Union des Centres de Plein Air (U.C.P.A). L'entre-deux-guerres est en France un creuset pour les colonies de vacances :

« *Durant l'été 1937, au moment même où le ministre de l'Instruction publique Jean Zay fait le nécessaire pour que 420 000 enfants partent en « colo », mais ils étaient déjà 320 000 en 1932 et plus de 100 000 en 1913.* »⁶⁰³

Ces colonies, malgré un socle commun qui place l'enfant au centre de l'enseignement et promeut une éducation active, témoignent de certaines tensions :

⁵⁹⁸ SIROST O. La mutation des pratiques de plein air en France (1937-1963). Page 300, In, (Sous la Dir. de BANCEL, DENIS et FATES) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Paris, Editions : La Découverte, 2003, pp 299-310.

⁵⁹⁹ SIROST O. La mutation des pratiques de plein air en France (1937-1963). Page 302, In, (Sous la Dir. de BANCEL, DENIS et FATES) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Op. Cit., 2003, pp 299-310.

⁶⁰⁰ BOYER M. L'invention du tourisme. Op. Cit., 1996, page 98.

⁶⁰¹ RICHEZ J.C. et STRAUSS L. Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1936-1960). In, A. CORBIN, *L'avènement des loisirs 1850-1960* (pp 376-412). Editions : Flammarion, 1995, page 408.

⁶⁰² BOYER M. L'invention du tourisme. Op. Cit., 1996, page 104.

« *L'histoire des colonies de vacances est également celle des clivages idéologiques qui séparent le monde catholique de celui des laïques, ou l'univers politique républicain de celui des socialistes ou des communistes au début du XX^e siècle.* »⁶⁰⁴

La Seconde Guerre mondiale agit comme une rupture, ou tout du moins permet le développement d'organisations poursuivant des buts ouvertement différents. Comme, avant guerre, dans le cas de l'*Ours Blanc* de Dima Philipoff, ces nouvelles associations n'ont pas de visée idéologique particulière, si ce n'est de créer du rêve et aussi d'en vivre bien. Le départ en vacances n'est plus seulement confessionnel mais peut être hédoniste. Les trois pôles de l'espace des loisirs concernant l'encadrement de la jeunesse de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire les pôles laïcs, religieux et ouvriers, se recomposent à la Libération⁶⁰⁵ et laissent place à un versant associant à la fois hédonisme et profit.

Dans cette conjoncture changeante, un jeune Belge, Gérard Blitz, issue d'une famille de diamantaires anversois, surtout marqué par un été passé justement au *Club Olympique* de Philipoff à Calvi, imagine le *Club Méditerranée*.

« (...) bien que partageant la visée d'une démocratisation de l'accès aux loisirs, la philosophie « *Club Méd.* » se distingue de celle du tourisme social ou associatif qui apparaît dès la fin des années 40 avec la création de la *Fédération des maisons familiales de vacances (1949)* et des *Villages Vacances Familles (1958)*. »⁶⁰⁶

Le sport, qui est au centre des réalisations de Blitz et Philipoff, comme leur pratique sportive plutôt confidentielle, le water-polo, réunit les protagonistes de ce club de vacances. En effet, Judith Blitz, la sœur de Gérard, rencontre Mario Lewis, ami de Dima Philipoff, à Menton-Saint-Bernard près de la frontière suisse en 1943 dans le club de water-polo que réorganise⁶⁰⁷ Maurice Blitz, son père. Didy épouse Mario qui participe à l'aventure corse du *Club Olympique*⁶⁰⁸ en 1949. Gérard est du voyage et, après avoir géré un centre d'accueil pour rescapés des camps nazis au sortir de la guerre, découvre un autre univers, celui du « tourisme sportif ». L'idée n'est pas nouvelle, mais l'enthousiasme des organisateurs et l'énergie déployée sont suffisants. Comme nous l'avons évoqué à propos de Philipoff, Blitz

⁶⁰³ DOWNS L. L. Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours. Paris, Editions Perrin, 2009, page 17.

⁶⁰⁴ DOWNS L. L. Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours. Op. Cit., 2009, page 16.

⁶⁰⁵ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Thèse de sociologie EHESS, soutenue le 6 décembre 2005 sous la dir. de Gérard Mauger, page 61.

⁶⁰⁶ CHANTELAT P. et TETART P. La « première » sportivisation. Croissance, renouvellements et clivages sociaux (1958-1975), page 56, In (Dir. de P. TETART) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions Vuibert, 2007, pp 33-61.

⁶⁰⁷ PEYRE C. et RAYNOUARD Y. Histoires et légendes du Club Méditerranée. Paris, Editions du Seuil, 1971, page 17.

⁶⁰⁸ Philipoff crée le Club Olympique pour poursuivre l'aventure du Club des Jeux Olympiques, créé pour organiser un voyage aux Jeux Olympiques de Londres de 1948.

est également joueur international de water-polo. Les « historiens » du *Club Méditerranée* en font une des raisons de sa réussite puisqu'il peut activer un réseau de jeunes gens et jeunes filles ayant les mêmes aspirations sportives et nautiques.

*« En définitive, le caractère convivial, l'amateurisme, l'amitié internationale entre les joueurs de water-polo sont autant de caractéristiques propres aux clubs de vacances des années 1950 où la pratique sportive s'oppose à la compétition et aux performances : il s'agit de pratiques ludiques. »*⁶⁰⁹

Or,

*« Les Auberges de Jeunesses et les clubs de natation ont en commun l'autonomie affirmée de jeunes relativement aisés par rapport aux adultes, aux conventions sociales et aux clivages politiques et religieux traditionnels. »*⁶¹⁰

Les pratiques sportives des fondateurs du Club Méditerranée s'inscrivent donc dans l'autonomisation du champ sportif évoqué par Jacques Defrance :

*« En résumé, l'autonomie du sport s'acquiert par la lutte et à travers un double rejet : sont à la fois refusés, les sports englués dans les conventions sociales et, d'une certaine manière, ayant partie liée avec l'ordre social (vie mondaine et bourgeoise, sociabilités populaires) ; et par ailleurs les usages « missionnaires » du sport, le sport militant, qui a partie liée avec la réforme des mœurs, la conversion politique, religieuse ou la révolution. »*⁶¹¹

L'histoire individuelle de Gérard Blitz témoigne de ce rejet des conventions sociales tout en en jouant pleinement au travers l'exploitation d'un réseau. Son oncle, qui est aussi son homonyme, est médaillé en natation et water-polo aux Jeux Olympiques de 1920 et 1924. Son propre père, Maurice, est lui aussi deux fois médaillé d'argent en water-polo aux même Jeux, sa mère tient son propre institut de beauté et ses oncles et tantes sont médecins ou avocats. Gérard devient cliveur de diamant dans l'entreprise familiale. La guerre les amène à se réfugier à Paris puis en Suisse, où Gérard est chargé par le Gouvernement Belge à la fin de la guerre d'organiser le repos des prisonniers libérés avant leur retour au pays. Enfin il retourne à Paris, où il ouvre un magasin de vêtement.

⁶⁰⁹ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Op. Cit., 2005, page 97.

⁶¹⁰ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Op. Cit., 2005, page 86.

⁶¹¹ DEFANCE J. L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970. Revue *Sociologie et sociétés*, volume XXVII, numéro 1, printemps 1995, page 22.

Au-delà de cette volonté de « faire ensemble », les clubs de vacances sont, pour leurs initiateurs, l'occasion de valoriser leur capital sportif / corporel, alors qu'ils sont faiblement dotés en capital économique ou culturel, avec un arrêt des études relativement tôt et un capital culturel hérité faible. La réalisation de ces clubs forme, d'après Bertrand Réau, « *un îlot d'auto promotion sociale* » :

*« Leurs clubs s'apparentent à un « bricolage réussi » dans la mesure où ils rencontrent les aspirations de catégories sociales montantes (à fort capital scolaire et culturel). »*⁶¹²

Néanmoins, le Club semble bien être initialement une association à but non lucratif, et ses statuts sont déposés sous cette forme à la préfecture de Paris en avril 1950. Le premier village est créé à Alcuida aux Baléares.

Le nombre de villages augmente chaque année. En 1965, le Club en compte 26, 31 deux ans plus tard. Certains sont en bord de mer (Méditerranée, puis Polynésie, Antilles, Afrique noire), d'autres en montagne où le Club n'échappe pas à la mode blanche des vacances d'hiver à la neige. Le Club revendique un état d'esprit, où tous se tutoient, s'appellent par leur prénom ou mieux leur surnom, où un vent de liberté et de consommation selon les goûts de chacun est autorisé, voir même encouragé. Les buffets sont copieux, le vin à discrétion et les clients sont d'abord des Gentils Membres encouragés dans leurs plaisirs par les Gentils Organisateur.

*« Venir au Club, c'est caser l'envie, ouvrir les bungalows de ses désirs les plus cachés. (...) De fait, à la fin des années 50 alors que les Français pensent encore à la reconstruction nationale, la nouveauté tient à une forme de relations humaines qui rompt tout autant avec les contraintes de la vie de tous les jours qu'avec l'anonymat feutré de l'hôtel. »*⁶¹³

Dans cette construction d'une aventure humaine, celle des relations « naturelles », au-delà des normes et carcans de l'apparence, le Club a besoin de générer du rêve et de l'aventure. Le rêve participe à une espèce de « reconstruction » temporaire du monde pendant la durée des congés : tout est possible. S'inspirant des thèses de Norbert Elias et Eric Dunning⁶¹⁴, Bertrand Réaux inscrit les vacances dans un temps non seulement vacant, mais

⁶¹² REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Op. Cit., 2005, page 88.

⁶¹³ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Op. Cit., 1996, 2001 pour l'édition augmentée, page 171.

⁶¹⁴ ELIAS N. et DUNNING E. The Quest for excitement : Sport and leisure in the Civilizing Process, Basil Blackwell, 1986. L'ouvrage a été traduit en français sous le titre *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Editions : Fayard, 1994.

aussi de pratiques culturelles comme les loisirs, le tourisme ou les pratiques sportives. Il souligne :

« (...) on peut évoquer une forme de « réenchantement » temporaire du monde caractérisé par une « mise en suspens » relative des normes sociales ordinaires, sorte de magie sociale éphémère qui produit de nouvelles formes de tensions dédiées au plaisir. »⁶¹⁵

Mise sous tension, relâchement contrôlé des contrôles et enchantement, s'expriment pleinement dans l'épopée d'un séjour au Club. L'aventure commence dans le voyage pour rejoindre LE village, elle se poursuit par un rite d'accueil relevant de l'initiation et du changement d'état, puis en vivant sous des tentes ou des paillotes polynésiennes, en remplaçant l'argent par des colliers de perles rappelant un espèce de troc archaïque et faisant oublier que les colliers s'achètent, enfin elle atteint son apogée dans des sports extraordinaires, avec, en tête de liste, la plongée sous-marine. La chasse en particulier, où, seul face à l'élément, l'homme armé d'un simple harpon va rapporter de quoi subvenir à ses besoins, éventuellement en complétant sa pitance par un passage au buffet... On ne meurt pas de faim au *Club Méditerranée*, mais on a la garantie du risque fantasmé.

5.2.2 Club et plongée sous-marine

Pour Blitz au *Club Méditerranée*, comme pour Philipoff au *Club Olympique*, le club se doit d'occuper ses participants. Sportifs de haut niveau, rien ne leur semble plus logique que de leur faire pratiquer ce qu'ils connaissent et font chaque jour : les activités physiques. Philipoff le précise déjà en 1935, dans un article concernant le camp d'été de l'*Ours Blanc*⁶¹⁶ :

« Les soixante et quelque dix personnes (hommes et femmes compris) composant l'effectif du camp de l'Ours Blanc sont venus pour se reposer. C'est le premier de leurs buts. Le second est la pratique des sports, des exercices physiques plutôt... On ne songe pas à battre des records, à réaliser des performances sensationnelles, mais simplement à nager, sauter, jouer pour son propre plaisir... »⁶¹⁷

⁶¹⁵ REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Op. Cit., 2005, page 13.

⁶¹⁶ L'*Ours blanc* est un camping sportif installé à Calvi. Il précède le *Club Olympique*, lui aussi installé à Calvi et lui aussi créé par Philipoff, où la sœur de Gérard Blitz découvrira le concept des campings sportifs.

⁶¹⁷ PHILIPPOFF D. Camping collectif. Journal *L'Auto* d'août 1935, In, PEYRE C. et RAYNOUARD Y. *Histoires et légendes du Club Méditerranée*. Paris, Editions du Seuil, 1971, page 14.

Cette place du sport est fondatrice du Club et mérite des précisions :

« L'idée de génie de Gérard Blitz, reconnaissons-le, c'est d'avoir placé son village de toile sous le signe du sport. Mais il ne s'agit pas, naturellement, du sport de compétition, celui que l'on fait pour soi, certes, mais beaucoup aussi pour les autres. L'intention du club Méditerranée, n'a jamais été de créer des champions. D'autres s'en occupent, plus ou moins bien. Laissons-les forger patiemment les chaînes de la gloire. Ce qu'a voulu le Club, pour sa part, c'est orienter les distractions méditerranéennes vers le sport, mais pas celui qui fatigue, celui qui délasse. (...) Voilà le genre de compétition dont j'ai toujours rêvé : rien que des vainqueurs. On devrait abattre les jurys à coup de fusil »⁶¹⁸

Mais le loisir sportif n'est pas un temps « perdu », et les évocations d'expériences des débuts du club font ressortir une temporalité sans temps mort entre les exercices du matin et les jeux de fin d'après-midi. Le rapport au temps et à l'espace est certes différent, mais dans un univers de sportif, il ne peut être oisif. Culture physique comme éveil musculaire le matin, ski nautique puis chasse sous-marine avant le volley aux heures moins chaudes. Ce n'est pas si surprenant puisque : *« Les loisirs sportifs des années 1950 sont dominés par la référence à la maîtrise du temps. »⁶¹⁹* Des pratiques physiques, certes, mais si possible peu onéreuses puisque l'association dispose de moyens plus que restreints et adopte le concept développé par Butlin en Grande-Bretagne du « tout compris ». C'est un des éléments de son impact dans l'univers du tourisme car, comme le souligne André Rauch à propos des clubs de vacances :

« A n'en pas douter le club transforme le marché du tourisme. Il incorpore les prestations dans un forfait tout compris : hôtellerie, restauration, commerce, animation de plage, spectacles et distractions. Il contient en son sein un monopole commercial. »⁶²⁰

C'est peut être cette association de deux concepts, le « tout compris » et les activités physiques, qui permet à la plongée de s'imposer comme un produit particulier :

⁶¹⁸ *Le Trident*, Bulletin du Club Méditerranée, numéro 4, juin 1951, page 1.

⁶¹⁹ RAUCH A. Les usages du temps libre. page 361, In, J-P. RIOUX et J-F. SIRINELLI (Sous la Dir. de), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*. Paris Editions : Arthème Fayard, 2002, pp 352-409.

⁶²⁰ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Editions : Hachette, 1996, 2001 pour l'édition augmentée, page 169.

« Son attractivité se construit entre autres sur les activités de « pleine nature » : la plongée sous-marine est introduite dès 1950 comme produit d'appel ; suivent la voile, le ski nautique et la plongée avec bouteille. »⁶²¹

Mais nager, faire de la gymnastique, du volley, ou de la pétanque ne coûte pas bien cher en matériel, ce qui n'est pas le cas de la plongée. Une explication tient vraisemblablement dans les liens entre chasse sous-marine et plongée. La distinction suggérée par P. Tetart entre « plongée sous-marine » puis « plongée avec bouteille » semble bien réelle. En effet, le champion Marcel Contal est recruté d'abord comme « moniteur de ski nautique et de chasse sous-marine » plutôt que comme « moniteur de plongée »⁶²². Il faut dire que les deux activités sont quasi indissociables. La chasse sous-marine est permise en méditerranée, et les pionniers de la plongée sont d'abord des chasseurs sous-marins :

« Et, bien entendu, nous chassions. Les gens de la terre, nous voyant sortir de l'eau avec tous ces poissons à la ceinture, nous prenaient pour des sorciers. (...) La poignée de chasseurs que nous étions en 1939 est devenue légion par le monde »⁶²³

Mais également après guerre, puisque Guy Poulet est obligé de préciser en 1962, dans le premier livre concernant l'apprentissage de la plongée de loisir en scaphandre :

« La chasse sous-marine et la plongée sont encore souvent confondues dans l'esprit du profane et cette confusion est un peu excusable quand on pense qu'il est assez difficile de définir clairement la relation entre ces deux sports. »⁶²⁴

Au *Club Méditerranée*, il s'agit d'abord de chasse sous-marine puis ensuite de plongée en scaphandre. Pouvoir assurer un « tout compris » en chasse sous-marine est bien moins onéreux qu'en scaphandre autonome. D'ailleurs, une publicité de 1962, pour le *Club Méditerranée* titrée : « Un poisson rouge c'est bien, la MER ROUGE c'est mieux ! », est illustrée par une photo d'un couple de chasseurs sous-marins (Yvette Meunier et Jean-Albert Foëx) qui présente un requin harponné dans le récif de corail. La photo est en noir et blanc sauf la mer colorisée d'un rouge rappelant, bien sûr son nom, mais aussi une eau teintée de sang⁶²⁵.

Mais le « tout compris » de la chasse sous-marine permet à la plongée en scaphandre de se développer. A Alcúdia, on compte douze paires de palmes et douze fusils dont

⁶²¹ CHANTELAT P. et TETART P. La « première » sportivisation. Croissance, renouvellements et clivages sociaux (1958-1975), page 55, In (Dir. de P. TETART) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions Vuibert, 2007, pp 33-61

⁶²² PEYRE C. et RAYNOUARD Y. *Histoires et légendes du Club Méditerranée*. Paris, Editions du Seuil, 1971, page 27.

⁶²³ TAILLIEZ P. *Plongées sans câble*. Aix-en-Provence, Editions : Edisud, 1998, page 12.

⁶²⁴ POULET G. *Connaissance et technique de la plongée*. Paris : Editions Denoël, 1962, page 345.

l'utilisation par les meilleurs plongeurs fait la joie des bivouacs sur la plage. Une photo de Marcel Contal embrochant un énorme mérrou illustre le premier éditorial du numéro 1 du bulletin⁶²⁶ du *Club*. L'aventure sous-marine devient indissociable du *Club Méditerranée* et le passage de la chasse avec peu de matériel à la plongée avec un peu plus d'équipement est rapide. En 1951, *Le Trident*, le bulletin du Club, titre : « *Une nouvelle activité du club : l'exploration sous-marine* », et le précise clairement :

« *Dans son programme de développement, le Club a prévu pour cette année, la création d'une nouvelle section d'exploration sous-marine. [...] Il ne s'agit pas pour nos explorateurs de tuer du poisson. Il s'agit de tourisme sous-marin.* »⁶²⁷

Gérard Dewailly, un des pères de la plongée nordiste, qui découvre l'activité au tout jeune *Club Méditerranée*, confirme que dans les années 1951-1953, la plongée au Club Méd., c'est :

« (...) *d'abord 15 jours de palmes, masque et tuba, départ en canard, plonger, passer sous une petite voûte, etc.... (...) puis une première plongée bouteille. Bon à 5-6 mètres pas plus.* »⁶²⁸

Cette deuxième année, exercices de sécurité et d'entraînement se terminent par une plongée à moins 25 mètres. Enfin, la troisième année, c'est le brevet de moins 40 mètres de plongeur confirmé. Les bouteilles sont des « Spirotechnique » gonflées à 110-120 bars ; plongées de nuit (« *...avec des torches qui marchaient quand elles voulaient...* »⁶²⁹), et mini croisières de 4-5 jours dans l'Adriatique sont au programme. On le perçoit, une progression mesurée qui fait la part belle aux pratiques libres (en palmes, masque et tuba). N'oublions pas que le gilet stabilisateur n'est pas encore utilisé et qu'un bon niveau de palmage est nécessaire pour prétendre à devenir un bon plongeur.

En février 1954, le *Club Méditerranée* adhère à la F.N.E.S.S.M⁶³⁰. La première école de plongée ouvre à Palinuro en Italie en 1955, et Marcel Contal⁶³¹ délivre 600 brevets de plongeurs et organise près de 2000 plongées⁶³². La F.F.E.S.S.M lui décerne le diplôme d'honneur de moniteur de plongée en 1959 alors que :

⁶²⁵ Publicité pour le Club Méditerranée. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 39, juin - juillet 1962, page 148.

⁶²⁶ *Le trident*, Bulletin du Club Méditerranée, numéro 1, décembre 1950, page 1.

⁶²⁷ *Le Trident*, Bulletin du Club Méditerranée, numéro 4, juin 1951, page 3.

⁶²⁸ Entretien G. Dewailly, 2002.

⁶²⁹ Entretien G. Dewailly, 2002.

⁶³⁰ Fédération Nationale d'Etudes et de Sports Sous-Marins qui devient la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins en 1955.

⁶³¹ Marcel Contal est responsable de l'école de plongée du Club Méditerranée. Il est initialement recruté comme moniteur de ski nautique et de chasse sous-marine. En 1959, il reçoit le diplôme d'honneur de moniteur de plongée de la FFESSM.

⁶³² FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 404.

« Au cours de la saison, dans les Ecoles de Plongée du Club Méditerranée, à Palinuro et Paleokastritza, plus de 2000 inscriptions aux cours d'initiation au scaphandre autonome. Dans l'ensemble des villages, avec les Odyssées et les bivouacs (chasse sous-marine) 8000 participants. »⁶³³

Le chiffre est conséquent puisqu'en 1959, la F.F.E.S.S.M ne compte que 10 313 licenciés⁶³⁴ et que la reconnaissance de ces niveaux de plongeurs n'est pour l'époque pas si évidente. En effet, l'architecture des brevets fédéraux⁶³⁵ n'est construite qu'en 1958 ! Pour l'année 1960, pendant ses quatre mois d'ouverture, l'école de Palinuro forme environ 1000 plongeurs, soit plus de 10 000 plongées, avec environ 10% de femmes et des palanquées d'un moniteur pour six élèves⁶³⁶.

Ces 10% de pratiquantes sont à relativiser face aux 60 % de femmes⁶³⁷ présentes au Club. Mais Henry Raymond précise le rôle des activités techniques comme la voile ou la plongée qui permettent d'exprimer de nouveaux rapports sociaux : « Ce sont les activités à forte technicité qui font apparaître les groupes d'activistes, base de la restructuration sociale du village. »⁶³⁸ Les pratiquants de ces activités, nommés par Raymond les Olympiens, semblent majoritairement masculins puisqu'il précise :

« Ce groupe est naturellement parfaitement inconscient de sa propre existence ; cependant quelques jeunes femmes s'y affilient par le vêtement, précisément dans ces points de convergence spatiaux où le groupe manifeste son existence. »⁶³⁹

La pratique féminine est vraisemblablement plus importante dans le cadre du club de vacances que dans celui d'un club associatif puisque la FFESSM annonce atteindre ces 10% de pratiquantes qu'en 1986. En 1956, la FFESSM ne compte que 5% de femmes pour 5825 licenciés et, jusqu'au milieu des années 60, la place des femmes repérées dans la presse spécialisée en plongée⁶⁴⁰ témoigne de leur qualité d'épouse ou de compagne de plongeurs connus (Cousteau, Rebikoff, Taylor...). Il faut même attendre 1963 pour que la revue officielle fédérale publie pour la première fois une photographie représentant une plongeuse

⁶³³ Anonyme. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959, page 112.

⁶³⁴ Assemblée Générale de la FFESSM. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 8, avril 1960, page 6.

⁶³⁵ Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, juillet 1958, pp. 5-34.

⁶³⁶ POULET G., BLAIR B., MASSON J. et ROUSSEL G. Une trinité lumineuse : le ciel, le soleil et la mer. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 29, octobre – novembre 1960, pp 349-352.

⁶³⁷ Chiffre évoqué par Henry Raymond dans : *L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. Revue française de Sociologie*, volume 1, numéro 3, 1960, page 328.

⁶³⁸ RAYMOND H. *L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. Op. Cit.*, 1960, page 329.

⁶³⁹ RAYMOND H. *L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. Op. Cit.*, 1960, page 329.

⁶⁴⁰ MASCRET V. Femmes et plongée. Evolution des productions de la presse spécialisée (1954-2003). In, TERRET T. et ROGER A. *Sport et genre, objets, arts et médias*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2005, pp 237-245.

en dehors d'une publicité⁶⁴¹. Il s'agit d'une hôtesse sous-marine oeuvrant lors d'un colloque de médecins plongeurs. La pratique féminine reste peu courante. Certes, en 1966 Mireille Darc illustre la couverture⁶⁴² du numéro de *L'Aventure Sous-Marine* célébrant les 20 ans de la plongée, mais on peut s'étonner de la féminisation de son équipement de plongée qui consiste en l'ajout à la combinaison d'une courte jupette en néoprène, vraisemblablement plus esthétique que pratique. En 1983, le Président adjoint de la commission de promotion de la FFESSM écrit à propos des pratiquantes que la femme peut plonger puisqu'« (...) elle va être aidée par son obéissance intuitive. »⁶⁴³ Le chemin vers une pratique mixte est à peine entamé.

Les chasseurs du Club Méditerranée sont des hommes issus de groupe socioprofessionnels relativement variés (Cf. Tableau 5).

	Ouvriers	Employés	Petits et Moyens Fonctionnaires	Techniciens	Education Nationale	Cadres	Professions Libérales	Patrons
Club	20	19	8.1	19.3	1.3	13.7	9.8	9
Chasseurs	21	16	1.3	21	3.6	14	13	7.4

Tableau 5 : Importance respective des groupes sociaux professionnels pour les populations actives masculines, 1° au Club, 2° pour les chasseurs sous-marins. D'après H. Raymond⁶⁴⁴, 1960.

On relève cependant une sous représentation de la catégorie « Petits et moyens fonctionnaires » que Raymond caractérise par « (...) surtout des employés des ministères »⁶⁴⁵ et surtout une distribution triple avec d'un côté les ouvriers et employés (37 %), de l'autre les salariés techniciens et cadres (35 %), et enfin les professions libérales et patrons (20.4 %) qui laisse imaginer une pratique de la chasse sous-marine au sein du Club Méditerranée relativement démocratique. Alors que, le recrutement du Club en général est plus ciblé :

« Essayons de caractériser la composition sociale du club : il y a une répartition très stable à travers les années (1950 à 1960) entre un groupe employé, surtout des femmes (environ un tiers de l'effectif), un groupe de salariés essentiellement industriels – techniciens, cadres et ouvriers - (le quart de l'effectif) et un groupe à

⁶⁴¹ Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 20, page 30.

⁶⁴² Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 61, 1966.

⁶⁴³ GOMEZ J. Pour la femme, santé et beauté sous la mer. Revue *Le monde de la mer*, numéro 8, 1983, page 71.

⁶⁴⁴ RAYMOND H. L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. Op. Cit., 1960, page 329.

⁶⁴⁵ RAYMOND H. L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. Op. Cit., 1960, page 325.

revenus élevés – professions libérales, patrons, étudiants, sans profession – (un tiers de l'effectif total). »⁶⁴⁶

En comparant ces chiffres avec ceux de la population active de région parisienne, principal bassin de recrutement du Club dans les années cinquante, H. Raymond met en évidence une sous-représentation des « ouvriers » et des « patrons » ainsi qu'une sur-représentation des « employés » (Cf. Tableau 6).

En %	Ouvriers	Employés	Cadres et professions libérales	Patrons
Région parisienne INSEE 1954	37.4	27.4	17.4	11.4
Région parisienne Club 1952/1957	13.5	47	11.4	4.6
Région parisienne Club 1959	10.9	46	13.3	1.8

Tableau 6 : Comparaison de la population active du Club et de la population active en région parisienne. D'après H. Raymond⁶⁴⁷, 1960.

Mais avant cela, le *Club* est généreux avec ses membres. Gérard Blitz n'hésite pas à prêter gracieusement ses bouteilles de plongée rapatriées en France l'hiver venu à un nouveau club de plongée nordiste⁶⁴⁸ sans équipement, sous prétexte « (...) qu'on s'entendait bien et qu'il ne savait pas quoi en faire entre les saisons d'été »⁶⁴⁹. Il est vrai qu'à l'époque, le *Club Méditerranée* est loin d'être la machine à construire du rêve qu'il deviendra quelques années plus tard. Vincent Troger parle de l'évolution du *Club* comme de l'illustration « (...) du glissement qui s'opère de l'offre militante de loisirs vers l'offre marchande de vacances »⁶⁵⁰. Mais Dewailly présente les activités du *Club Méditerranée*, dont la plongée, comme « *inaccessibles pour l'époque* », et Gilbert Trigano, au milieu des années 50, se sert abondamment de l'image d'activités « riches » comme le ski nautique, la voile et la plongée pour lutter contre la « *familiarisation* » du Club⁶⁵¹. L'arrivée de Gilbert Trigano mais aussi les

⁶⁴⁶ RAYMOND H. L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. Op. Cit., 1960, page 324.

⁶⁴⁷ RAYMOND H. L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. Op. Cit., 1960, page 325.

⁶⁴⁸ Le Club Sous-Marin du Nord, dont les fondateurs sont passés par le *Club Méditerranée*.

⁶⁴⁹ Entretien G. Dewailly, 2002.

⁶⁵⁰ TROGER V. Vacances : des bains de mer à la découverte du monde. Revue *Sciences Humaines*, numéro 119, 2001, page 21.

⁶⁵¹ PEYRE C. et RAYNOUARD Y. Histoires et légendes du Club Méditerranée. Paris, Editions du Seuil, 1971, page 113.

problèmes financiers rencontrés par le *Club Méditerranée* le font basculer d'une association non lucrative à une société à part entière. La société *Club Méditerranée S.A.* est créée en 1956. Elle fusionne avec les *Villages Magiques* la même année, intègre *Voir et connaître* en 1966, est cotée en bourse en 1967, fusionne à nouveau avec un concurrent, le *Centre Européen du Tourisme*, en 1970 et crée *Club Méditerranée Inc.* aux USA en 1984. Les 60 000 membres des années 60 sont devenus 250 000 clients en 1970 et près de 700 000 en 1980. Porté par un hédonisme de bon ton, le Club Méditerranée est à la mode et :

« *Il n'est pas question pour le consommateur, pour le citoyen moderne de se dérober à cette contrainte de bonheur et de jouissance, qui est l'équivalent dans la nouvelle éthique de la contrainte traditionnelle de travail et de production* »⁶⁵²

Ou encore : « *Il faut tout essayer : car l'homme de la consommation est hanté par la peur de « rater » quelque chose, une jouissance quelle qu'elle soit.* »⁶⁵³

Le lien entre plongée et Club ne se traduit pourtant pas en terme de recettes publicitaires et si le *Club Méditerranée* ne souscrit qu'une seule réclame dans les 20 premiers numéros du bulletin fédéral, c'est Gérard Blitz qui « (...) *imagine, organise et finance (...)* » le premier colloque international sur l'enseignement de la plongée du 1^{er} au 4 octobre 1958 à Paris⁶⁵⁴. Jean-Albert Foëx, le fondateur de *L'Aventure sous-marine* en 1954, est aussi rédacteur en chef⁶⁵⁵ du *Trident*, la Revue du Club, de 1964 à 1973.

Le Club est souvent précurseur dans l'univers de la plongée et il organise, conjointement avec *L'Aventure sous-marine*, l'*Opération Jonas* en août 1955 pour étudier les bords de la mer Rouge. Une forme de tourisme sous-marin s'organise avec les *Odyssées*, raids de « (...) *trois semaines sur les côtes éloignées, sur des fonds giboyeux, vers des îles lointaines.* »⁶⁵⁶. Le Club n'est pas qu'un moment dans l'année. Il fait tout pour exister pendant 12 mois et l'*Encyclopédie Prisma du Monde sous-marin* de 1957, précise :

« *Le Club Méditerranée déploie son activité toute l'année sous forme de conférences, d'expéditions lointaines, de projections de films en France comme en Italie, Allemagne, Suisse, Belgique, Hollande, Scandinavie, partout où existent des sections étrangères du Club. Son village de Tahiti fonctionne toute l'année. Il met sur pied*

⁶⁵² BAUDRILLARD J. *La société de consommation*. Paris : Editions Denoël, 1970, page 112.

⁶⁵³ BAUDRILLARD J. *La société de consommation*. Op. Cit., 1970, page 113.

⁶⁵⁴ Revue *Études et Sports Sous-Marins*, numéro 3, octobre-novembre 1958, page 6.

⁶⁵⁵ MAURIES G. Le trident et l'aventure. Revue *Subaqua*, numéro 138, janvier - février 1995, pp 46-49.

⁶⁵⁶ Publicité pour le Club Méditerranée, In, *Encyclopédie Prisma du monde sous-marin*. Paris, Editions Prisma, 1957, page III.

chaque été les coupes de la Méditerranée (compétition sportive interclubs de chasse sous-marine). »⁶⁵⁷

Cette même encyclopédie de 559 pages précise que :

« Des cadres qualifiés enseignent aux membres du Club Méditerranée la chasse, la plongée libre et en scaphandre, le ski nautique, la photo et le cinéma sous-marins, tous les équipements indispensables étant mis gratuitement à la disposition des adhérents. »

L'image sous-marine est déjà à l'honneur, alors que *Le Monde du Silence* de Cousteau et Malle vient à peine d'obtenir sa palme d'Or à Cannes (1956). Il est vrai que l'auteur de l'article est un homme de média puisqu'il s'agit de ... Jean-Albert Foëx, le fondateur de *L'Aventure sous-marine* et également adepte du *Club Méditerranée*. Mais c'est sûrement en terme d'image et de transformation des imaginaires que l'impact du *Club Méditerranée* est le plus fort. Christiane Peyre et Yves Raynaud soulignent que les chiffres ne sont pas le fort de ceux qui ont fait, ou vécu, le Club.

« La vérité n'est pas là. (...) Peu importe, la vérité est ailleurs : dans l'extraordinaire développement de cette espèce de bête mythologique, dans les transformations, les triomphes et les secousses sismiques qui l'ont agitée, dans l'empreinte dont elle a profondément marqué la vie de dizaines de milliers de gens, et l'esprit de millions d'autres. Telle est l'histoire, mêlée de légendes aussi réelles que les événements eux-mêmes, que nous avons voulu saisir et évoquer. »⁶⁵⁸

André Rauch insiste aussi sur la portée symbolique du *Club Méditerranée* :

« En chiffres bruts, le Club Méditerranée ne compte pas plus que ses concurrents ou ses homologues à l'étranger (...). Il n'empêche : le Club aura illustré le rêve des vacances libérées. »⁶⁵⁹

Par delà ce Club « construction mythique », ses liens avec les activités sous-marines sont évidents. Méditerranée, il ne peut que naître et croître autour de l'eau. Le Club est d'abord le royaume de la plage, méditerranéenne puis polynésienne qui invite autant au farniente qu'à l'aventure. Il est aussi une porte ouverte sur des pratiques à l'époque atypiques, ou réservées aux aventuriers ou à une jet set avide de différence, comme la plongée, bien sûr, la chasse sous-marine et le ski nautique. Des liens forts unissent les organisateurs de la plongée du Club avec les instances fédérales. Ceux sont parfois les mêmes personnes. Guy

⁶⁵⁷ FOEX J-A. Clubs, pp 105-107, In, *Encyclopédie Prisma du Monde sous-marin*. Paris, Editions Prisma, 1957.

⁶⁵⁸ PEYRE C. et RAYNOUARD Y. Histoires et légendes du Club Méditerranée. Op. Cit., 1971, page 6.

Poulet, par exemple, qui préside la Commission technique de la F.F.E.S.S.M de 1966 à 1980, et rédige le premier livre⁶⁶⁰ concernant l'enseignement de la plongée loisir. Il fut moniteur de plongée au *Club Méditerranée*. Roland Blanc, Président de la F.F.E.S.S.M de 2001 à 2009 passe aussi par le Club de 1960 à 1963, alors que son prédécesseur, Francis Imbert, Président de 1993 à 2001, est moniteur au *Centre Européen de Tourisme* quelques années avant son absorption par le *Club Méditerranée*. Mais si le *Club Méditerranée* est un point de passage pour ces « figures » de la plongée, qu'est-ce plus précisément que cette fédération française d'études et de sports sous-marins qui semble prendre de plus en plus de place dans le paysage de la plongée française et mondiale ? En permettant de plonger, ou simplement en rendant cette idée envisageable, en Sicile, en Grèce, aux Baléares ou en Mer Rouge, puis à Tahiti et partout dans le monde, le *Club Méditerranée* est un socle de la construction d'une plongée touristique. Or celle-ci, tournée vers le « loisir ailleurs », existe aussi en regard de la plongée institutionnelle, la plongée sportive fédérale.

⁶⁵⁹ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Op. Cit., 1996, 2001 pour l'édition augmentée, pages 173-174.

⁶⁶⁰ POULET G. et BARINCOU R. Connaissance et technique de la plongée. Paris : Editions Denoël, 1962.

CHAPITRE 6 / L'aventure sportive

Introduction

Henri-Robert Le Targat identifie la création de la Société Sportive Nationale de Pêche à la Nage, en 1939, comme le premier rassemblement de chasseurs sous-marins fédérés⁶⁶¹. Comme le nom de la société l'indique clairement, la pêche à la nage est bien perçue comme une pratique sportive. Un quart de siècle plus tard, on peut lire :

*« Le sport est une sorte de Janus des temps modernes aux aspects multiples et changeants, parfois terriblement contradictoires, c'est pourquoi nous tenons à définir le visage que nous lui assignons. Ce visage est modelé par deux traits essentiels : activité physique et gratuité. »*⁶⁶²

Nous sommes en 1962, et cette précision (« *Il fallait écrire ce mot au plus vite (...)* ») de Guy Poulet, dans le livre fondateur des pratiques fédérales, est émise par un sportif accompli et aussi un professeur d'Education Physique. Poulet ajoute de suite :

*« La plongée est sans conteste un sport puisqu'elle suppose la pratique d'une activité sportive importante, la natation, considérée par tous les éducateurs sportifs comme l'un des sports de base, et qu'elle nécessite l'acquisition d'un certain nombre de réflexes, de gestes techniques et d'habitudes motrices qui lui sont propres. »*⁶⁶³

Il ajoute qu'il s'agit bien d'une activité sportive excluant toute compétition, en tous cas pour les plongeurs amateurs. Evidemment la plongée de 1960 ou d'aujourd'hui, ne rentre pas dans les standards des sports modernes évoqués par Allen Guttmann⁶⁶⁴. Il lui manque une notion de record donnant accès à l'immortalité⁶⁶⁵ ; pour autant la reconnaissance par autrui s'exprime aussi au travers une formalisation mémorielle telle celle qui est demandée à partir de 1958, dans la tenue régulière d'un carnet de plongée relevant les paramètres de chaque exploration à l'instar du carnet de vol d'un aviateur.

⁶⁶¹ LE TARGAT H-R. Une invention Française dans le domaine sportif : la plongée. In, *Jeux et sports dans l'histoire*. Paris, Editions du Comité des Travaux historiques et Scientifiques, Tome 2, Pratiques sportives, 1992, page 260.

⁶⁶² POULET G. Connaissance et technique de la plongée. Op. Cit., 1962, page 5.

⁶⁶³ POULET G. Connaissance et technique de la plongée. Op. Cit., 1962, page 5.

⁶⁶⁴ GUTTMANN A. Du rituel au record. La nature des sports modernes. Traduit et présenté par T. Terret, Paris, Editions : L'Harmattan, 1978, révisé en 2004, traduction 2006.

⁶⁶⁵ GUTTMANN A. Du rituel au record. La nature des sports modernes. Op. Cit., traduction 2006, page 87.

« Un dernier point à considérer est celui du carnet de plongée dont nous souhaitons la généralisation et une certaine uniformisation. [...] Le carnet de plongée relatant sobrement les plongées effectuées, leur nature, leur profondeur, leur durée, lieux et dates permet au dirigeant ou au moniteur de club un jugement rapide des qualités de l'arrivant. »⁶⁶⁶

Activité sportive, certes, mais avec une dimension scientifique que l'on retrouve dans l'appellation adoptée en 1955 et toujours d'actualité : Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins. « Etudes » et « sports » se retrouvent donc au sein d'une même famille d'exploration de l'univers subaquatique. Cette dimension sportive transparait d'abord dans l'organisation de compétitions de chasse sous-marine. C'est d'ailleurs cette pratique qui nécessite de se fédérer pour faire valoir les droits des chasseurs auprès des Affaires maritimes face aux courroux des pêcheurs professionnels. Nous étudierons comment la F.F.E.S.S.M naît de ce regroupement de pêcheurs à la nage dans un premier rassemblement en 1948, avant qu'au début des années 50, la commission sportive de cette jeune fédération intègre aussi bien de la photo que des expéditions lointaines ou des observations scientifiques. Le second rassemblement de 1955 donne son titre actuel à la fédération, et n'est pas surprenant au regard de la forte poussée de fédérations et regroupements concurrents. La concurrence accélère d'ailleurs la création d'un organisme international propre aux plongeurs : la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S). Mais avant cette ouverture mondiale, l'étude de ce second rassemblement fédéral permet de mettre à jour l'engagement de l'Etat dans l'organisation de la plongée française. L'organisation se structure sous l'ombre du commandant Cousteau, mais est aussi rattrapée par une plongée-loisir qui passe de 2 376 pratiquants fédérés en 1955 pour 47 clubs, à 26 245 pour 244 clubs dix ans plus tard⁶⁶⁷.

6.1 Les sociétés de pêche à la nage

L'Ecole niçoise de pêche à la nage dont est issue la Société Sportive Nationale de la Pêche à la Nage (1939) est particulièrement active. H-R. Le Targat repère pas moins de quatre fabricants différents d'engins de chasse sous-marine installés à Nice :

⁶⁶⁶ CHOUTEAU J. La plongée sous-marine : sa pratique – son enseignement. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 2, juillet 1958, page 33.

⁶⁶⁷ Source FFESSM.

« En 1941 dans la seule ville de Nice, quatre marques produisent la matériel nécessaire : Waterless (Pulvenis) ; United Service Agency (Kramarenko et Willen) ; dont la publicité est « Pour un ravitaillement certain, le fusil américain » ; Douglas (Forjot) ; Fusido (Vitrant). »⁶⁶⁸

Fabricants mais aussi pratiquants, puisque Kramarenko, Forjot ou Pulvenis sont à la fois des chasseurs émérites et des inventeurs passionnés. Alec Kramarenko, inventeur des premières lunettes de plongée, est un russe blanc émigré à Nice, qui dépose « (...) un brevet de fusil dont le ressort travaille par compression en 1937. »⁶⁶⁹ La même année, Maxime Forjot dépose un brevet pour un masque de caoutchouc englobant le nez et les yeux derrière une seule glace, et un autre brevet pour un tube respirateur l'année suivante. En 1939, Kramarenko lui adjoint une soupape évitant toute entrée d'eau. A Marseille, un chasseur défend l'arbalète à élastique :

« Georges Beuchat perfectionna peu à peu son engin ; séparant les sandows du harpon et obtenant un fusil à double, triple ou quadruple sandows qu'il fit breveter et mit sur le marché. »⁶⁷⁰

Le nombre de brevets déposés à cette époque témoigne d'un bouillonnement autour de l'activité sous-marine et de la perception d'un marché potentiel d'acheteurs. Mais la lutte est âpre. Louis de Corlieu, devant ses échecs pour convaincre la Marine d'acheter ses propulseurs de sauvetage, adhère au Club des Sous l'eau de Painlevé et Le Prieur, à qui il propose :

« Je puis, si vous m'autorisez à poursuivre mes expériences avec les moyens du club, ajouter à la cotisation d'usage la mise à disposition des membres du club de quelques paires d'excellents propulseurs, à titre gracieux bien entendu. »⁶⁷¹

De Corlieu multiplie les démonstrations et les mises à disposition, Cousteau lui achète une paire de propulseurs en 1936 et, la même année, un grand spectacle sous-marin en présence du Ministre de la Marine Piétri est organisé à la piscine de Pontoise où l'on utilise allègrement ces propulseurs. De Corlieu fait même de la publicité avec photographies puisqu'il fait dire à Mademoiselle Myno Burney :

« Le crawl propulsé ! C'est adorable. »

⁶⁶⁸ LE TARGAT H-R. Une invention Française dans le domaine sportif : la plongée. In, *Jeux et sports dans l'histoire*. Op. Cit., 1992, page 259.

⁶⁶⁹ DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Paris, Editions : Plon, 1953, page 214.

⁶⁷⁰ DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Op. Cit., 1953, page 215.

⁶⁷¹ Lettre de Louis de Corlieu à Jean Painlevé du 6 juin 1936. Source P. Rousseau In, FORET A. et MARTIN-RAZI P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, pages 70-71.

*Voilà un joli sport. Rien de tel pour conserver sa ligne et se tenir en condition. La natation est ainsi devenue facile et attrayante comme le ski. On a l'aisance et la vitesse des champions »*⁶⁷²

S. Chanvallon va plus loin en soulignant que :

*« La publicité sur les propulseurs de Natation et de Sauvetage a, pour premier argument, une conception physiologique et hygiénique : la natation propulsée permet le développement de la cage thoracique. »*⁶⁷³

Les avantages de ces équipements n'échappent pas aux pêcheurs à la nage qui deviennent des adeptes des propulseurs de sauvetage. Mais l'affaire n'est pas simple et de Corlieu vend son brevet à l'américain Owen Churchill qui, de 946 paires vendues en 1940, passe à deux millions quelques années plus tard⁶⁷⁴. Mais pour de Corlieu débute un long procès aux autres fabricants français à qui il reproche de « détourner son invention ». L'exploitation des propulseurs de sauvetage est, pour lui, un échec financier. L'équipement sous-marin génère un marché trop tentant pour qu'un inventeur esseulé, refusant tout appui industriel ou commercial, tire son épingle du jeu. Le début de l'industrialisation des loisirs sous-marins est bel et bien entamé avec les équipements de chasse sous-marine. *Le Vieux Plongeur*, magasin marseillais ouvert en 1934 par François Clouzot, n'est plus seul, et les magasins d'équipements sportifs et de camping de la côte d'Azur se mettent à organiser un rayon d'équipement de pêche à la nage à la foène.

Si l'équipement est indispensable, il manque encore une dimension à l'activité pour se développer : une réflexion formalisée. En 1938, Guy Gilpatric, un américain qui chasse régulièrement autour du Cap d'Antibes, écrit *The Compleat Goggler*⁶⁷⁵ en compilant ses articles des années 1934 à 1937 et en détaillant ses techniques de pêche à la nage. Il initie un dénommé Hans Hass à la pêche sous-marine en 1937. Puis, en 1940, Raymond Pulvenis⁶⁷⁶, qui chasse avec ses frères depuis 1930, publie un ouvrage entièrement consacré à la chasse sous-marine⁶⁷⁷. La situation est différente pour Robert Devaux, prisonnier en Allemagne. Pour occuper les longues soirées du stalag, une série de conférences est organisée sur des thèmes variés. Devaux raconte à ses camarades ses aventures de chasseur sous-marin, hymne

⁶⁷² FORET A. et MARTIN-RAZI P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 77.

⁶⁷³ CHANVALLON S. De Léonard De Vinci à Louis De Corlieu. Le long chemin de la propulsion sous-marine. Revue *L'Ichtyosandre*, numéro 3, mars 2004, page 16.

⁶⁷⁴ FORET A. et MARTIN-RAZI P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 75.

⁶⁷⁵ GILPATRIC G. *The compleatoggler*. New York, Editions Dodd, Mead & Company, 1938.

⁶⁷⁶ MOUTON P. Les héritiers de Neptune. Grenoble, Editions : Glénat, chapitre 11, *Raymond Pulvenis « invente » la chasse sous-marine*. 1989, pp. 95-103.

⁶⁷⁷ PULVENIS R. La chasse aux poissons (chasse sous-marine). Nice, Editions : Imprimeries Nouvelles Réunies, 1940.

à la liberté s'il en est. De ses conférences, qu'il fait envoyer à ses amis restés à Cannes, naît *Initiation à la chasse sous-marine (pêche au fusil sous-marin)*⁶⁷⁸, édité en 1943. Les discussions sont encore vives entre partisans du ressort pour propulser la flèche « à la niçoise » et adeptes marseillais du tendeur en caoutchouc de Georges Beuchat, mécaniquement plus logique mais difficile à se procurer. Les premiers écrits diffusent des idées et des techniques, génèrent des polémiques, des confrontations, bref induisent un réseau de « ceux qui en font » et motivent « ceux qui veulent en faire »... Cet échange, nous l'avons déjà évoqué, est retenu par Terret et Humbert comme un des éléments nécessaires à l'autonomisation d'une pratique sportive⁶⁷⁹. Les revues viennent un peu plus tard, même si avant la création de la revue fédérale de 1958, le bulletin du Club Alpin Sous-Marin de Cannes est diffusé à ses membres dès 1946. Le monde sous-marin se structure à l'échelon des clubs. Des rassemblements organisés se mettent en place, à Cannes, mais aussi un peu plus tard le *Club Méditerranée*, et avant lui le Club des chasseurs et explorateurs sous-marins (Paris), ou encore le Club de la mer (Antibes Juan les pins) créé en 1947... Niçois, Cannois, Marseillais, la Riviera s'enflamme pour cette nouvelle activité, ce qui n'est pas sans créer des conflits avec les pêcheurs professionnels. On se souvient que Tailliez chasse avant-guerre accompagné de son chien, ce qui lui évite de se faire rosser par les pêcheurs voyant d'un mauvais œil des concurrents trop efficaces⁶⁸⁰.

Dans la foulée de la Société Sportive Nationale de Pêche à la Nage niçoise, l'Inscription maritime marseillaise souhaite trouver un seul interlocuteur rassemblant les voix de plus en plus nombreuses des chasseurs locaux. En effet, la guerre entraîne une pénurie alimentaire favorable au développement d'un marché noir directement préjudiciable aux pêcheurs professionnels. Principaux accusés : les pêcheurs à la nage. Pour pallier ces conflits récurrents et parfois violents, l'Administration sollicite Jean-Flavien Borelli. Ce héros de la guerre 1914-1918, administrateur de la Caisse centrale d'épargne des Bouches du Rhône, et un des fondateurs du rallye automobile des Alpes, a découvert la plongée en scaphandre avec Yves Le Prieur.

Borelli comprend vite les enjeux d'une telle demande, d'autant plus que la pêche à la nage est interdite en 1939. Il fonde, en 1941 à Marseille, le *Groupement de Pêche et d'Etudes Sous-Marines*. On peut imaginer que la notion d'« études sous-marines » est avancée comme

⁶⁷⁸ DEVAUX R. *Initiation à la chasse sous-marine (pêche au fusil sous-marin)*. Cannes, Editions : Robaudy, 1943, 2^{ème} édition, 1947.

⁶⁷⁹ TERRET T. et HUMBERT H. *Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000)*. Op. Cit., 2002.

⁶⁸⁰ TAILLIEZ P. *Nouvelles plongées sans câble*. Paris, Editions B. Arthaud, 1954, 2^{ème} édition, 1960, pages 13-14.

une caution aux diverses pratiques subaquatiques mais, à l'époque, la connaissance des fonds marins est très parcellaire et la dimension scientifique de l'exploration sous-marine est donc bien réelle. Le G.P.E.S s'appuie d'ailleurs sur la Faculté des sciences de Marseille. Et Jean-Flavien Borelli construit sa structure autour de trois sections : scientifique, sportive et de liaison. La commission de liaison est rendue nécessaire pour faciliter la commercialisation du matériel construit pas les adhérents du G.P.E.S. Ce début de la commercialisation du matériel de pêche à la nage donne une légitimité économique à ces regroupements de chasseurs. Mais Jean-Flavien Borelli comprend rapidement que l'essentiel consiste en la mise en place d'une législation spécifique qui attesterait de l'existence des chasseurs et plongeurs.

Equipements innovants, industrialisation, commercialisation, diffusion formalisée, structures d'accueil pour les pratiquants, la pêche à la nage gagne en légitimité, mais au regard des critères proposés par Terret et Humbert à propos de l'Aquatic Fitness, il semble que cette légitimation soit encore partielle. Dans leur étude de la diffusion de cette activité, ils bornent plus particulièrement sa phase d'institutionnalisation aux USA (1984) avec la création d'une organisation qui deviendra prépondérante, l'Aquatic Exercise Association (A.E.A), et terminent leur période par une date (1992) qui marque le début de la diffusion internationale du modèle américain. Une étude de l'institution F.F.E.S.S.M pourrait prendre le même type de bornes mais nous avons vu l'intérêt d'étendre notre bornage à une période plus importante. Quant à la dimension internationale de l'activité, elle n'est qu'un élément parmi d'autres, sauf à étudier son influence sur d'autres pays ce qui ne peut se faire qu'à condition d'avoir mis à jour les caractéristiques nationales spécifiques de diverses modalités de pratiques.

Dans le cas de l'Aquatic Fitness, les exercices dans l'eau sont à la confluence de courants thérapeutiques, sportifs, gymniques, de natation, de danse ou d'aérobic. Cette richesse nécessite de se rassembler pour éviter l'émiettement. Ruth Sova, jeune monitrice, crée cet espace de rassemblement que devient l'A.E.A. Elle permet l'expression d'une identité commune à des pratiquants jusqu'alors confinés dans leur propre espace de pratique. Mais, dans le cas de la plongée, si le rassemblement du G.P.E.S ou de la S.S.N.P.N semble nécessaire, il est insuffisant pour évoquer une identité commune. En effet, il semble que cette communauté identitaire passe certes par des revendications communes, rendues possibles par l'adhésion à un groupement affinitaire, mais aussi par une reconnaissance réciproque. En l'occurrence, le partage et l'échange attestant de cette identité semblent encore insuffisants. Les signes d'une identité commune ne sont pas visibles même si la simple possession d'une

paire de palmes fait de chacun un plongeur en puissance. Souvenons nous de l'intégration de Riquet Goiran dans l'équipe de la Calypso :

« - *Tu fais de la chasse sous-marine, puisque tu as tes palmes, ton masque et ton tuba.*

Es-tu à l'aise dans l'eau ?

- *Oui, ça va.*

- *Et bien ! Cet après-midi, ce sera ta première plongée en scaphandre. »*⁶⁸¹

La simple possession de ce matériel est certes un signe de reconnaissance mais la notion d'identité commune dépasse l'utilisation d'un même matériel et puis, dans le cas de Goiran, nous sommes en 1952.

Nous avons déjà mis en évidence un marché de l'équipement de plongée, à une autre échelle que dans le cas de l'Aquatic Fitness puisqu'en 1986, le nombre de pratiquants est de 500 000 aux USA, alors qu'il ne s'agit d'un nombre de pêcheurs à la nage vraisemblablement plus proche du millier au sortir de la guerre. Moins de pratiquant, donc moins d'équipement mais pas seulement car cet effet de taille, quelques milliers contre 500 000, peut aussi expliquer qu'une demande de qualification supplémentaire des instructeurs, dans le cas de l'Aquatic Fitness, ne se vérifie pas encore dans celui de la plongée. Le nombre relativement restreint de pratiquant et une formation essentiellement basée sur un compagnonnage initiatique expliquent que cette demande n'apparaisse pas encore dans le cas de la pêche à la nage ou en plongée scaphandre. Ce système d'affichage et de reconnaissance d'un niveau d'expertise est aussi bien destiné aux pratiquants qu'aux pouvoirs publics, aux scientifiques et aux industriels. Il permet à la fois d'imposer une légitimité et de s'assurer de son auto promotion par le biais du réseau qu'il génère.

Un autre repère d'institutionnalisation semble bien être l'organisation d'un système de diplômes reconnus. Cette reconnaissance nécessite la mise en place d'outils de diffusion d'informations, d'un organe d'échanges qui renforce l'identité de la pratique⁶⁸². Or, dans le cas de la plongée, pas de diplômes, pas d'outils de diffusion si ce n'est les rares livres déjà évoqués, et pas d'uniformisation des contenus. Il est encore trop tôt, et surtout le besoin ne s'en fait pas encore sentir. L'absence d'uniformisation des contenus empêche une différenciation des modalités de pratique comme Terret et Humbert le mettent en évidence

⁶⁸¹ GOIRAN R. Compagnons de la Calypso. Op. Cit., 2007, page 14.

⁶⁸² Par exemple, celui des clubs Mickey proposé par B. Gresser, où il montre que l'organe d'information (Le journal de Mickey, 1934) a servi de prétexte à la diffusion d'un modèle d'activité pour promouvoir une marchandise. Le sport sur la plage. In, *Une facette de l'identité institutionnelle : la naissance des clubs « Mickey »*, In *Sport et identités*. FAUCHE, CALLEDE, GAY-LESCOT, LAPLAGNE. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, pp 247-256.

avec l'Aquatic fitness, par la variété des charges (LIA, Stretching, TBC, ...) ou par l'hybridation avec des pratiques antérieures (yoga, danse,...).

A ces critères, on peut ajouter dans cette perspective de légitimation, la reconnaissance par les pouvoirs publics d'une institution de référence. Cette fois, la création du G.P.E.S Marseillais de Jean-Flavien Borelli, directement issue d'une demande de l'Inscription maritime, semble conforter ce critère de légitimation. De même, l'interdiction de chasse en 1939 conforte cette reconnaissance.

« L'obtention d'une réglementation spécifique fut considérée comme une victoire car la pente naturelle de l'Administration était d'interdire – purement et simplement- la pêche à la nage. Le fait qu'une réglementation soit mise en place légitimait, du même coup, cette pratique. »⁶⁸³

Enfin, lors de son allocution de l'Assemblée Générale constitutive de la Fédération des Sociétés de Pêche à la Nage et d'Etudes Sous-marines (F.S.P.N.E.S) en 1948, Jean-Flavien Borelli souligne que la création du G.P.E.S a permis la mise en place du premier permis de pêche sous-marine en 1941.

« Enfin la bonne volonté des prud'hommes pêcheurs fit le reste. L'aboutissement fut l'ordre Directorial du 21 octobre 1941 et la création du permis de pêche sous la forme actuelle. Le Groupement de pêche et d'études sous-marines était créé ; ses statuts et les garanties qu'il présentait, son modèle de permis homologué furent à la base de la constitution ou de la reconstitution de nombreuses sociétés de la Côte Méditerranéenne. »⁶⁸⁴

Mais, un autre élément nous semble devoir être ajouté, celui de l'intégration dans un réseau. En tissant des relations avec des partenaires déjà en place, le G.P.E.S ou la S.S.N.P.N pourraient, par le biais d'accords, de conventions, de partenariats ou autres, s'inscrire comme acteur enraciné dans un tissu associatif déjà reconnu. André Rauch l'évoque par exemple à propos du Club Alpin Français : *« Le succès du C.A.F repose sur cette capacité de micro-groupes à dialoguer et à négocier avec de grands organismes publics ou privés »⁶⁸⁵*. Christian Vivier le confirme à propos de la Société Nautique Bisontine tout en mettant en avant les contraintes liées à l'avantage de ce réseau: *« L'impressionnant réseau de relation tissé par les canotiers bisontins est à l'origine d'obligations compensatrices des avantages qu'il*

⁶⁸³ FORET A. et MARTIN-RAZI P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 441.

⁶⁸⁴ BORELLI J-F. Allocution prononcée par M. Borelli. *Revue Neige et Glace – Eau et Soleil*, numéro 256, novembre 1948.

procure. »⁶⁸⁶ C'est cette stratégie qui est développée par la F.F.E.S.S.M, avec l'Education nationale⁶⁸⁷, ou encore par Jacques-Yves Cousteau et André Laban de l'Office français de la recherche sous-marine (O.F.R.S) avec ... la F.F.E.S.S.M. Par contre, nous ne trouvons pas trace d'accord de ce type pour le G.P.E.S ou la S.S.N.P.N.

	Critères de légitimation	Pêche à la Nage
<i>Organisation</i>	OUI	SSNPN (1938), GPES (1941)
<i>Identité commune</i>	NON	
<i>Marché</i>	OUI	Concurrence, magasin spécialisé (1934)
<i>Brevets de pratiquants</i>	NON	
<i>Innovation technique et technologique</i>	OUI	Dépôts de brevets
<i>Outils de diffusion</i>	NON	
<i>Uniformisation des contenus</i>	NON	
<i>Différenciation des modalités de pratique</i>	NON	
<i>Reconnaissance Etatique</i>	OUI	Inscription maritime, permis de pêche à la nage
<i>Inscription dans un réseau</i>	NON	

Tableau 7 : Eléments de légitimation d'une pratique de loisir. D'après Terret et Humbert (2002).

Ainsi, une légitimation partielle de la plongée se dessine sur la période considérée puisque seulement 3 critères sur les 8 proposés par Terret et Humbert sont pleinement réalisés, et 4 sur les 10 que nous avons retenus (cf. tableau 7). Parmi les problèmes et résistances, les conflits entre pêcheurs et chasseurs restent trop nombreux et une nouvelle étape doit être franchie.

⁶⁸⁵ RAUCH A. La naissance du Club Alpin Français – La convivialité, la nature et l'Etat (1874-1880). pp 275-285, In, ARNAUD P. et CAMY J. (Textes réunis par), *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France*. Lyon, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1986, page 277.

⁶⁸⁶ VIVIER C. La sociabilité canotière. La société nautique de Besançon. Paris, Editions : L'Harmattan, 1999, page 54.

6.2 Le rassemblement fédéral de 1948

« Je voudrais n'avoir pas d'avantage à parler des abus qui reparaissent : des outsiders, qui pêchent sans permis et jusque dans les filets des professionnels, des porteurs de permis qui trahissent leurs engagements et commercent sans vergogne, de ceux enfin qui n'hésitent pas à s'associer aux ravageurs à la dynamite et ramassent sous la mer le butin de l'immonde massacre. Et voici que recommence l'antagonisme entre nos sociétés et les prud'homies : tout risque d'être compromis de nouveau par la faute de quelques uns. »⁶⁸⁸

Le discours est éloquent et encore une fois, Jean-Flavien Borelli s'efforce d'éteindre le feu des conflits entre chasseurs et pêcheurs. Cette fois, la création d'un club local comme le fut celle du G.P.E.S marseillais ne suffit plus et il s'agit non plus d'une Société Nationale mais d'une Fédération, parce que les conflits sont plus nombreux mais surtout parce que la paix retrouvée permet d'envisager une organisation plus vaste. Si la création d'une fédération semble pertinente du point de vue des pratiquants, elle l'est aussi du point de vue de l'administration. En effet, la IV^e République est certes pleine de bonnes intentions pour les pratiques physiques des français, mais les investissements ne sont pas à la hauteur de ces intentions⁶⁸⁹. En ce qui concerne le budget de la Jeunesse et des Sports :

« En franc constant, les budgets 1948, 1949, 1950, 1952, 1956 et 1958 sont en baisse par rapport aux années précédentes et seule l'année 1955 se distingue avec 61.5 % de mieux que 1954. De cette langueur sportive, des années 1945-1958, le sous-équipement en stades, piscines et terrains de jeux, non résorbé, est emblématique. »⁶⁹⁰

Pourtant un effort de structuration est fait, notamment à partir de l'ordonnance du 28 août 1945 qui instaure un système de contrat entre l'Etat et les acteurs du mouvement sportif. L'attribution de subventions justifie le regard de l'Etat via les directions départementales de la Jeunesse et des Sports, et l'argument de sécurité que l'on retrouve dans la préservation et le

⁶⁸⁷ Cf. infra.

⁶⁸⁸ BORELLI J-F. Allocution prononcée par M. Borelli. Revue *Neige et Glace – Eau et Soleil*, numéro 256, novembre 1948.

⁶⁸⁹ AMAR M. Nés pour courir. Sport, pouvoirs et rébellions, 1944-1958. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 1987, page 205.

⁶⁹⁰ NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. Page 231, In, TETART P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 229-260.

développement de la santé est un puissant levier⁶⁹¹. L'Etat a un besoin urgent de trouver un interlocuteur « fort », car la situation économique et sociale se dégrade. C'est justement à Marseille que les grèves sont les plus suivies et les plus violentes. L'année 1947 compte plus de 22 millions de journées de travail perdues pour cause de grève, contre 374 032 pour 1946 et un peu moins de 12 millions pour l'année 1948. Toute la France est touchée. « *On mange moins bien en 1947 qu'en 1943-1944.* »⁶⁹² L'étincelle vient d'un prix du tramway augmenté entraînant l'arrêt de quatre manifestants que le tribunal refuse de libérer. Nous sommes à Marseille et la ville s'embrase. Violentes manifestations, émeutes, tramways renversés, mises à sac de boîtes de nuit du quartier de l'Opéra et décès d'un jeune ouvrier... La fin du consensus de la Libération, le départ des communistes du gouvernement, associés à la combativité ouvrière, ces éléments font de Marseille, à l'instar de la vallée du Rhône et du bassin houiller du nord de la France, des espaces violents de cristallisation du mécontentement général⁶⁹³.

*« Cependant, au-delà des revendications immédiates, normales dans un tel contexte, l'agitation prenait un tour insurrectionnel. Les manifestations, dans le Midi surtout, dégénéraient en émeutes ; les heurts avec les forces de l'ordre confinèrent parfois à la guerre civile. »*⁶⁹⁴

On comprend mieux l'intérêt de l'Inscription Maritime à désamorcer le plus possible un conflit entre pêcheurs à la nage, relativement peu nombreux et surtout pêcheurs professionnels dont on redoute la capacité de blocage du port. Le mouvement marseillais fait partie des grandes grèves de 1947-1948 qui font immerger une nouvelle donne syndicale avec la scission G.G.T et G.G.T-Force Ouvrière⁶⁹⁵.

Le 15 juin 1948, Borelli réunit les représentants des clubs de Marseille (G.P.E.S), Paris (Club des chasseurs sous-marins de France), Montpellier (G.P.E.S), Sainte-Maxime (Club nautique), Toulon (Section de pêche à la nage de l'Aviron Toulonnais), Nice (Club de la Mer) et Menton (Sporting Club) qui fonde la Fédération des Sociétés de Pêche à la Nage et d'Etudes Sous-marines (F.S.P.N.E.S). Déclarée le 5 juillet 1948 et publiée au Journal Officiel du 16 juillet, elle est présidée par Jean-Flavien Borelli. Les vices présidents sont les Docteurs

⁶⁹¹ LASSUS M, MARTIN J-L et VILLARET S. Les politiques publiques du sport (1945-2005). pp. 120-126, In, TETART P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, pp 119-154.

⁶⁹² ALARY E., VERGEZ-CHAIGNON B. et GAUVIN G. Les Français au quotidien, 1939-1949. Op. Cit., 2006, page 704.

⁶⁹³ BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Paris, Editions : Armand Colin, 1988, réédition 2002, pages 25-26.

⁶⁹⁴ AGHULON M., NOUSCHI A., SCHOR R. La France de 1940 à nos jours. Paris, Editions : Nathan, 3ème édition 2002, 1995, pages 146-147.

Silhol et Doukan, le trésorier Elie Ferrat⁶⁹⁶. Les représentants des 7 clubs sont d'office membres du Comité Directeur de la nouvelle fédération. Mais qui représentent-ils réellement ? Avant tout, des pratiquants de chasse sous-marine, comme l'illustre la présence de la section de pêche à la nage de l'Aviron toulonnais :

« Si les pères de la fédération avaient tous plus ou moins tâté du scaphandre autonome au moment de la réunion du pavillon flottant⁶⁹⁷, leur premier pôle d'intérêt restait la pêche sous-marine. »⁶⁹⁸

S'ajoute aussi un club dit « de l'intérieur », celui du Docteur Gilbert Doukan, créé à Paris par Marcel Isy-Schwart en 1946. En plus de l'entraînement en piscine, le Club des chasseurs sous-marins de France permet aux plongeurs parisiens de se rencontrer régulièrement autour de la projection de films ou de conférences. La même année, Marcel Isy-Schwart crée, sous le patronage du journal *L'Equipe*, la première compétition de chasse sous-marine, remportée par Portelatine et où l'on décerne un prix à la plus petite prise⁶⁹⁹. La création du Club de la Mer d'Antibes illustre le fonctionnement de l'époque. Louis Lehoux, chasseur sous-marin estival, possède un magasin de sport à la montagne où il rencontre la famille Cousteau régulièrement. Les conversations portent sur le ski et naturellement sur la chasse sous-marine. Des liens se créent et il reçoit un jour deux détenteurs Cousteau-Gagnan qu'il s'empresse d'aller essayer avec son ami le chasseur André Portelatine. L'activité est extraordinaire d'autant plus qu'on trouve facilement des amphores. Le nombre de copains intéressés augmente rapidement, et Lehoux est obligé de demander une participation au frais de remplissage des quelques équipements disponibles. Peu à peu, l'idée d'une association s'impose ; elle aura pour nom : Club de la Mer, et une de ses affiches promotionnelles représente une photo d'Albert Falco venant d'harponner un mérou très conséquent. Au-delà de l'anecdote, le caisson photographique ayant permis cette prise de vue sous-marine est un Beuchat-Borelli imaginé par Jean-Flavien Borelli et Georges Beuchat qui crée son entreprise de matériel de chasse et de plongée en 1948. Les Marseillais font feu de tout bois dans la structuration mais aussi la diffusion de leurs inventions. Ne manque finalement à ce tableau que le Club Alpin Sous-Marin de Cannes, pourtant le plus avancé en terme de propagande puisqu'il diffuse dès 1946 un bulletin exclusivement consacré à la plongée. Au total, ces 8

⁶⁹⁵ SIRINELLI J-F. La France de 1914 à nos jours. Paris, Editions Presses Universitaires de France, 1993, édition 2008, pages 251-252.

⁶⁹⁶ Il deviendra Président de la F.F.E.S.S.M de 1956 à 1965.

⁶⁹⁷ L'Assemblée Générale fondatrice de la F.S.P.N.E.S, a lieu dans une des salles du pavillon flottant de la Société Nautique de Marseille.

⁶⁹⁸ FORET A. et MARTIN-RAZI P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 397.

clubs rassemblent 718 adhérents ... D'ailleurs, le compte rendu de la réunion de bureau de novembre 1948 précise :

*« Regrets de n'avoir pu rencontrer les représentants des clubs de Sainte-Maxime ainsi que ceux de Cannes. Quant à Nice, on peut prévoir son affiliation dans les mois à venir. »*⁷⁰⁰

Borelli n'ignore pas que plus le rassemblement est important, plus la fédération a des chances d'être entendue par l'Inscription Maritime. Mais les choses ne vont pas simplement. Ainsi, en mai 1949 :

*« Le Président Borelli donne lecture d'une lettre adressée par le club de Sainte – Maxime. Le président de ce club rend compte, dans cette lettre, des difficultés qu'il a avec la prudhommerie de Saint-tropez dont les intentions sont d'interdire la pratique de la pêche au harpon sur toute l'étendue du quartier. »*⁷⁰¹

Rapidement un alibi devient nécessaire pour défendre la pêche à la nage. La fédération est certes un rassemblement de sociétés de pêche à la nage mais elle est aussi sportive ! Le G.P.E.S de Marseille organise alors une journée sportive où on ajoute au concours de chasse sous-marine : *« (...) une course de vitesse avec nageoire et une épreuve de parcours sous l'eau. »*. Borelli souhaite que l'expérience soit reconduite lors de l'organisation du championnat de France du 21 août 1949 :

*« [Il] déclare ensuite que vis-à-vis des Prud'hommes, ce programme est excellent parce qu'essentiellement sportif. Il élimine l'idée de faire un « tonnage » plus ou moins important de poisson. »*⁷⁰²

Le cahier des charges de ce championnat décidé lors de la même réunion précise :

*« 1° Le championnat aura pour dénomination « Championnat de sports sous-marins »
2° Il comportera obligatoirement outre le concours de pêche à la nage, deux autres épreuves au moins (...) »*⁷⁰³

L'absence de précision quant au choix de ces deux autres épreuves témoigne de l'importance toute relative qu'on leur accorde. Le sport sous-marin en dehors de la chasse semble bien un alibi politique. Après le renoncement de l'un des clubs organisateurs, le Club de la mer de Juan les Pins, et la démission de son représentant qui renonce également à sa mission fédérale de délégué aux sports, le championnat de France de 1949 est finalement

⁶⁹⁹ Prix remporté par un dénommé Jean ... Modeste, avec une girelle de 52 grammes. Un joli tir de précision.

⁷⁰⁰ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 9 novembre 1948, sources FFESSM.

⁷⁰¹ PV réunion du Bureau de la FSPNES du 10 mai 1949, sources FFESSM.

⁷⁰² PV réunion de Bureau de la FSPNES du 14 juin 1949, sources FFESSM.

annulé⁷⁰⁴. Dans le même esprit, à propos de l'organisation d'un éventuel championnat du monde de chasse, le Président Borelli s'oppose :

« (...) à l'organisation d'un championnat de pêche à la nage qui ne pourrait qu'irriter les pêcheurs professionnels, mais [il est] éventuellement favorable à un championnat de sports sous-marins divers incluant une épreuve de pêche sous-marine. »⁷⁰⁵

Le budget fédéral de 1950 se répartit à 50 % en « frais de secrétariat », 30 % « encouragement aux recherches scientifiques et diverses » et seulement 20 % pour l'« encouragement aux sports »⁷⁰⁶. Mais, à la fin des années 40 et au début des années 50, les conflits entre chasseurs et pêcheurs ne sont pas résolus à tel point qu'en mars 1951, Gaston Defferre, Ministre de la Marine, participe à l'assemblée générale de la fédération afin de désamorcer cet engrenage conflictuel. En tant qu'ancien maire de Marseille (1944-1945) et député des Bouches-du-Rhône, il n'ignore rien de ces conflits. L'Inscription Maritime semble aller dans le sens des propositions de la fédération, mais :

« (...) presque toutes les dispositions du projet fédéral qui avait été remis le.....⁷⁰⁷ à Monsieur l'Administrateur Général Bablet ont été approuvées. Cependant elles n'ont pas force de loi. Monsieur l'administrateur Général Bablet, précise le Président, ne pourra promulguer ses ordres que lorsque le Ministre de la Marine Marchande aura fait suivre ses conclusions. Certaines dispositions devront être soumises à l'Assemblée Nationale. »⁷⁰⁸

L'affaire doit donc se discuter à Paris. Il y a urgence car déjà début novembre de cette même année :

« Le Président fait part de la désaffection croissante des membres vis-à-vis de leur société. Cette désaffection s'explique par les restrictions de plus en plus importantes apportées à l'exercice de la pêche à la nage. Le nombre de permis délivré diminue considérablement. »⁷⁰⁹

Les revendications fédérales auxquelles semble souscrire l'Inscription Maritime portent sur :

« (...) les gardes-contrôleurs, la durée de validité du permis, leur matérialisation par une plaque dont le port sera obligatoire dans l'eau, les corrections contre les

⁷⁰³ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 14 juin 1949, sources FFESSM.

⁷⁰⁴ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 08 juillet 1949, sources FFESSM.

⁷⁰⁵ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 12 septembre 1949, sources FFESSM.

⁷⁰⁶ Courrier du 18 novembre 1950 de Monsieur Borelli président de la FSPNES à l'Administrateur Général Bablet, jointe au PV de la réunion de Bureau de la FSPNES, du 7 et 14 novembre 1950. Sources FFESSM.

⁷⁰⁷ La date n'est pas indiquée dans le document original mais au vu des différents PV de réunion de Bureau, cela c'est vraisemblablement passé entre le 8 et le 27 novembre 1949.

⁷⁰⁸ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 20 décembre 1949, sources FFESSM.

délinquants, l'obligation pour les prud'homies de s'entretenir avec nous avant de demander l'interdiction d'une zone quelconque, l'arbitrage obligatoire des autorités supérieures en cas de désaccord entre la fédération et les prud'homies, le moratoire de trois mois avant qu'une interdiction quelconque puisse prendre effet dans le cas où l'arbitrage serait favorable aux prud'homies, l'annulation de toutes les restrictions existantes qui devront être reprises en considération par les deux parties sous l'arbitrage des autorités, le contrôle des armes, etc.. »⁷¹⁰

Les conflits perdurent malgré tout et, en 1959, la Fédération des Marins Pêcheurs de la Méditerranée adopte une motion « *Pour la réglementation de la chasse sous-marine* ». Le préambule témoigne du contexte :

« Actuellement, nous pouvons dire que la chasse sous-marine est pratiquée sans aucune retenue ni respect des réglementations ministérielles ou prud'homales. (...) D'autre part, nous pouvons dire qu'il existe des équipes de voyous chasseurs sous-marins, qui chassent avec scaphandres autonomes et qui emploient quelquefois des explosifs ou des poisons. Il est temps que cela change. »⁷¹¹

Parmi les demandes des pêcheurs, R. Tortorelli, par ailleurs secrétaire général de la F.F.E.S.S.M, se gausse de l'article 3 qui interdit l'utilisation de l'habit isothermique :

« (...) de mauvaises langues assurent que la raison est que le caoutchouc mousse amortit par trop les coups d'aviron. »⁷¹²

L'enjeu de ce conflit entre chasseurs et pêcheurs n'est sûrement pas qu'économique et on peut volontiers imaginer une rancœur latente opposant d'un côté la petite bourgeoisie qui chasse par plaisir aux ouvriers de la mer qui travaillent pour vivre. Nous avons montré lors d'une monographie⁷¹³ sur le premier club de plongée du nord de la France, une sur-représentation des classes moyennes supérieures dans l'univers de la plongée. Clément souligne que : « *(...) les nouvelles classes moyennes sont souvent liées à l'appropriation des « pratiques nouvelles », comme symbole de leur singularité. »⁷¹⁴*

⁷⁰⁹ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 08 novembre 1949, sources FFESSM.

⁷¹⁰ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 07 février 1950, sources FFESSM.

⁷¹¹ TORTORELLI R. Priez pour nous pauvres pêcheurs. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 4, mars 1959, page 47.

⁷¹² TORTORELLI R. Priez pour nous pauvres pêcheurs. Op. Cit., 1959, page 49.

⁷¹³ MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la région Nord-Pas-de-Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Paris X Nanterre, Mémoire de D.E.A, sous la direction de J. Defrance/G. Raveneau, non publié, 2003, page 13.

⁷¹⁴ CLEMENT, J.-P. La représentation des groupes sociaux et de ses enjeux dans le développement du sport. Page 62, In, CLEMENT, DEFRANCE, POCIELLO. *Sport et pouvoirs au XXe siècle*. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 1994, pp. 53-104. .

Mais les enjeux des conflits avec les pêcheurs dépassent la simple possibilité de pratiquer et, derrière la mise en place d'un permis garantissant l'adhésion des chasseurs aux sociétés de pêche à la nage, se profile une reconnaissance de la fédération comme interlocuteur à part égale avec les prud'homies des pêcheurs professionnels.

Il faut souligner l'importance du club dont sont originaires le Président Borelli et les très actifs vice présidents, le Docteur Silhol et Georges Beuchat : le G.P.E.S de Marseille. Le développement du club est parallèle à celui de la fédération et bon nombre de réalisations le sont d'abord à l'échelon du G.P.E.S avant de s'étendre aux autres sociétés de pêche à la nage. Par exemple, la nomination d'un délégué aux sports :

« (...) le Docteur Silhol a pris l'initiative dans son club, de nommer un délégué aux sports et manifestations diverses, chargé de les mettre au point et d'en diffuser l'organisation. Monsieur Georges Beuchat a été nommé à cet effet. Le Président juge cette initiative excellente, suggère qu'il en soit fait autant dans les autres clubs et propose d'appeler au bureau de la fédération un membre supplémentaire délégué aux sports chargé de coordonner l'ensemble. »⁷¹⁵

La proposition est évidemment acceptée et c'est Alex Barache, président du Club de la Mer de Juan-les-pins, qui occupe cette nouvelle fonction. On envisage même l'achat d'une machine à écrire en commun pour le club et la fédération⁷¹⁶. Si, comme l'avance Le Targat, la pêche à la nage a des racines niçoises incontestables⁷¹⁷, la fédération de plongée est bien ancrée à Marseille. Il ne s'agit pas d'une simple querelle « de clocher », puisque le fait que la fédération soit installée à Marseille est lourd de conséquences dans un climat social local particulièrement tendu.

Autre élément non négligeable : la représentation du corps médical dans le bureau de la fédération avec le Docteur Pierre Silhol de Marseille (G.P.E.S) et le Docteur Gilbert Doukan de Paris (Club des chasseurs sous-marins de France⁷¹⁸). Les conséquences de cet engagement des représentants du corps médical sont conséquentes puisque lors d'une réunion de la commission médico-sportive nationale à Paris : *« Le Docteur Doukan a parlé de la chasse sous-marine, et parlé du rattachement éventuel de la Fédération au Comité National des Sports »⁷¹⁹*. Mais cela ne va pas de soi, et à la réunion de Bureau suivante :

⁷¹⁵ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 27 mars 1949, sources FFESSM.

⁷¹⁶ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 9 mai 1950, sources FFESSM.

⁷¹⁷ LE TARGAT H-R. Une invention Française dans le domaine sportif : la plongée. In, *Jeux et sports dans l'histoire*. Op. Cit., 1992, pp 259-267.

⁷¹⁸ Connu aussi sous le nom de Club des chasseurs et explorateurs sous-marins de France.

⁷¹⁹ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 27 juin 1950, sources FFESSM.

« Une discussion s'institue à ce sujet, les uns pensant que notre activité étant en majeure partie sportive nous devons envisager le rattachement, les autres étant d'un avis contraire. »⁷²⁰

Nous n'avons pas plus d'information sur l'« avis contraire »⁷²¹ et le rattachement aura bien lieu⁷²²... en 1962, le Comité National des Sports ayant posé comme préalable : « (...) que la Fédération organise régulièrement des épreuves sportives régionales et nationales »⁷²³. Ce rattachement s'accompagne d'un contrôle médical qui garantit du point de vue fédéral de son utilité sociale : la fédération est au service de la santé publique. En même temps, « Le contrôle médical est aussi un moyen pour l'Etat de surveiller, au nom de la sécurité des pratiquants, l'action des associations. »⁷²⁴. Et puis, en participant à la bonne santé de ses membres, la fédération peut espérer obtenir des avantages tarifaires :

« (...) à partir de 1949 les licenciés en compétitions bénéficient de réductions S.N.C.F de 20 à 50 %. En 1954, cette mesure est étendue aux associations proposant des sorties de plein air à leurs adhérents. »⁷²⁵

En 1952, pour répondre à son extension géographique et mieux relayer ses informations, la F.S.P.N.E.S devient la Fédération Française des Groupements Régionaux d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.G.R.E.S.S.M). Il se dessine déjà une organisation interne par région alors que Jacques-Yves Cousteau, en pleine création de l'Office Français de la Recherche Sous-marine (O.F.R.S), intègre le Comité directeur de cette nouvelle version fédérale. L'année suivante, pas de changement d'appellation mais une réorganisation interne où les trois sections initiales (scientifique⁷²⁶, sportive, liaison) deviennent les commissions : « technique » dirigée par Cousteau, « liaison et propagande » dirigée par Silhol et « sportive » dirigée par Doukan. La commission sportive inclut des sous-commissions : spéléologie (Leroy), expéditions lointaines, cinéma et photos (Beuchat), performance (Lehoux), et enfin observations scientifiques⁷²⁷. Cousteau, Silhol, Doukan, Beuchat ou Lehoux ne sont pas des inconnus et témoignent du microcosme des acteurs de l'exploration sous-marine du moment.

⁷²⁰ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 04 juillet 1950, sources FFESSM.

⁷²¹ Nous n'avons malheureusement pas retrouvé de trace de l'argumentaire développé par le Président Borelli pour et contre ce rattachement au C.N.S.

⁷²² FERRAT E. Rapport moral, Assemblée Générale de 1962. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 16, juin 1962, page 34.

⁷²³ CLERC S. Rapport de la Commission sportive, Assemblée Générale de 1962. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 16, juin 1962, page 44.

⁷²⁴ LASSUS M, MARTIN J-L et VILLARET S. Les politiques publiques du sport (1945-2005). Page 125, In, TETART P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, pp 119-154.

⁷²⁵ LASSUS M, MARTIN J-L et VILLARET S. Les politiques publiques du sport (1945-2005). In, TETART P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, page 128.

⁷²⁶ La section scientifique disparaît en 1948, et devient une sous-commission.

Dès le lendemain de l'assemblée générale, le nouveau comité directeur transforme la F.F.G.R.E.S.S.M en Fédération Française des Activités Sous-Marines (F.F.A.S.M). On ne peut s'empêcher de voir un glissement vers des pratiques moins « scientifiques », confirmé par exemple, par l'abandon d' « Etudes » dans l'appellation fédérale ou le changement de statut ... comme la marque du commandant Cousteau qui, même s'il fait adhérer son O.F.R.S à la fédération, entend bien se réserver l'espace de la plongée « sérieuse » et utile. L'O.F.R.S est :

« (...) une association sans but lucratif qui se propose de concevoir et réaliser des équipements nécessaires aux activités subaquatiques, quelles qu'elles soient. »⁷²⁸

En bénéficiant d'une participation financière de l'Education nationale et du C.N.R.S, l'O.F.R.S se veut scientifique. La première mission conséquente de l'O.F.R.S et de son navire support, la Calypso, lui fait explorer la façade maritime de l'Arabie Saoudite, à la recherche d'or noir pour une filiale de la British Petroleum ce qui laisse sous-entendre à Bernard Violet que l'O.F.R.S est créé dans cette perspective⁷²⁹. En réalité, le directeur de cette filiale, la d'Arcy Exploration Company, est un cousin de Simone Melchior, la femme de Cousteau, et le commandant voit dans ce contrat l'occasion de mener une grande campagne et d'explorer la mer rouge « au passage ». L'impact de Cousteau est important tant il a un rôle de « père de la plongée ». Avant même *Le monde du silence*, il est l'auteur de films qui témoignent de l'intérêt du scaphandre autonome : *Par dix-huit mètres de fond* (1942), *Epaves* (1943), *Paysages du silence* (1944). Il est aussi un des piliers du G.E.R.S et l'inventeur du détendeur (le C.G. 45) permettant ces plongées sans câble. En mars 1949, lors d'un apéritif et banquet organisé avec les présidents de clubs en présence de l'Administrateur Général Bablet et de l'Administrateur en chef du quartier de Marseille, Jacques-Yves Cousteau fait un compte rendu de son expédition au Cap Vert avec le Professeur Piccard.

« *Le Capitaine de Corvette Cousteau fut vivement applaudi en fin de réunion et nommé, par acclamation, membre d'honneur de la fédération.* »⁷³⁰

Dès 1949 Cousteau pose les pieds dans la fédération naissante. Il prend la direction de l'office technique national de cette fédération en 1952. Les liens entre fédération et O.F.R.S sont constants. Ainsi en 1954, peut-on lire :

⁷²⁷ PV AG du 23 mars 1953, et PV du comité directeur du 22 mars 1953, Sources FFESSM.

⁷²⁸ CANS R. Cousteau « Captain Planet ». Paris, Editions : Sang de la Terre, 2007, page 122.

⁷²⁹ VIOLET B. Cousteau, une biographie. Paris, Editions : Fayard, 1993, page 127.

⁷³⁰ PV réunion de Bureau de la FSPNES du 27 mars 1949, sources FFESSM.

*« Réunion du bureau de la fédération dans les locaux de l'O.F.R.S qui prévoit de disposer, sous peu, d'un chalutier pour ses recherches. Il est convenu que la fédération fournira des plongeurs à l'O.F.R.S, que le G.P.E.S de Marseille créera une école de plongée sous le contrôle de l'O.F.R.S. Seuls les membres de la fédération auront accès à cette école »*⁷³¹

Ainsi, l'étape de 1948 n'augmente pas le nombre de critères de légitimation mais semble leur donner une autre dimension. En fédérant la grande majorité des pratiquants, la F.S.P.N.E.S fournit le terrain propice à une identité commune et l'adoption d'un moyen de diffusion d'une pratique légitime. Surtout, elle pose les jalons pour une reconnaissance par l'Etat de sa place comme interlocutrice privilégiée.

6.3 Le rassemblement fédéral de 1955

Née en 1948, la Fédération des sociétés de pêche à la nage et d'études sous-marines devient la Fédération française des groupements régionaux d'études et de sports sous-marins en 1952. Transformée pendant un an en Fédération française des activités sous-marines de 1953 à 1954, où elle prend son appellation quasi actuelle de Fédération nationale française d'études et de sports sous-marins avant de se transformer en Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M) en 1955. De 1948 à 1955, la fédération a grandi et ses objectifs se sont spécifiés. Le nombre de plongeur passe de 718 en 1948 à 2376 en 1955, le nombre de club passe de 8 à 57, et d'un rassemblement de chasseur elle évolue en un groupement multisports de plongeur.

C'est en 1955 que la fédération prend son titre actuel de Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins (F.F.E.S.S.M). Elle est directement issue de la Fédération nationale française d'études et de sports sous-marins, nouvelle appellation en 1954 de la Fédération française des activités sous-marines de 1953, elle-même naît de la Fédération française des Groupements régionaux d'études et de sports sous-marins de 1952, transformation de la Fédération des sociétés de pêche à la nage et d'études sous-marines (1948) [cf. Figure 2].

⁷³¹ FORET A. et MARTIN-RAZI P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 150.



Figure 2 : les différentes appellations du principal rassemblement de plongeurs en France de 1948 à 2009. De 1948 à 1955, la Présidence est assurée par Jean-Flavien Borelli.

Le changement de nom de 1954 mérite des précisions. Nous avons déjà relevé l'influence probable de Cousteau dans l'appellation Fédération française des activités sous-marines, mais rapidement la F.F.A.S.M avec deux « F » va se heurter à la F.A.S.M avec un seul « F ». En effet, en juillet 1953, toujours à Marseille, le Docteur Samuel Clerc crée la Fédération des Activités Sous-Marines (F.A.S.M) ; quelques mois à peine après la transformation de la F.F.G.R.E.S.S.M en F.F.A.S.M (A.G du 22 mars 1953). Pour couper court à toutes ambiguïtés, et peut-être pour confirmer un retour aux sources, il est décidé de rebaptiser la F.F.A.S.M en F.N.F.E.S.S.M, qui s'empresse d'absorber la F.A.S.M du Docteur Clerc. Il semble que l'absorption, initialement envisagée comme une fusion, tienne son origine dans un courrier de l'Inspecteur régional de la Jeunesse et des sports, M. Gacon, demandant aux représentants de la F.F.A.S.M et de la F.A.S.M de se rencontrer⁷³². Les deux fédérations ayant déposé des demandes d'agrément ministériel, le ministère souhaite un seul interlocuteur et, de fait, attribuer une seule subvention. Désormais seule en piste, revendiquant 53 clubs et 2 356 licenciés, la F.F.E.S.S.M se réorganise. Un de ses premiers chantiers est la mise au point d'une offre de formation de plongeur.

⁷³² Courrier de M. Gacon au Président de la FFASM, 7 décembre 1954, Archives FFESSM.

C'est l'Office technique⁷³³, sous la présidence de Cousteau, qui s'attelle à la tâche. Il ne lui faut pas moins de deux ans avant l'organisation du premier stage de moniteurs de plongée en 1957. Il a lieu à Niolon, à côté de Marseille, qui devient ainsi le premier centre national de plongée fédéral. Frédéric Dumas décline la proposition de direction de l'Ecole de plongée, faute de temps, et c'est le Professeur Chouteau en doublette avec Yves Girault qui la dirige. Le premier stage a lieu en juin et les bouteilles sont « regonflées » tous les soirs à l'O.F.R.S.

*« Juin 1957 : le premier stage de Niolon vient de se terminer. Les seize premiers moniteurs de plongée de la promotion Maurice Fargues sont brevetés, mais n'ont pas reçu leur diplôme, dont le modèle n'est pas encore arrêté. »*⁷³⁴

Le « brevet national de moniteur de plongée en scaphandre autonome de la fédération »⁷³⁵ est né et poursuivra sa route jusqu'à la création des Brevets d'Etat à trois degrés de 1972. L'empreinte de la Marine Nationale est forte par le biais des spécialistes du G.E.R.S. de Tailliez et des recrues de l'O.F.R.S. de Cousteau. Une anecdote donne le ton des premières sessions : à un groupe de candidats qui se plaint de la température de l'eau, Philippe Tailliez, Président du jury, tombe veste et pantalon en silence, plonge dans l'eau froide, réalise intégralement l'épreuve du mannequin, sort de l'eau et lance un : « A vous messieurs... » qui fait s'éteindre la moindre revendication⁷³⁶.

Le démarrage d'une session de moniteur, alors que les formulaires ne sont pas prêts, est urgent. En effet, on se souvient que l'année 1957 est aussi celle de la création, par la Fédération Nationale de Sauvetage, de son propre brevet de moniteur, puisqu'elle attribue à Henri Chenevée le brevet numéro 1 de « Scaphandrier Autonome Moniteur »⁷³⁷.

Pour la session fédérale, Chouteau s'occupe de la partie théorique tandis que Girault et Broussard se chargent de la partie pratique. Les épreuves couronnant la fin du stage sont sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui ! Physique, physiologie, enseignement de la plongée, partie médicale, secourisme et sauvetage, réanimation, navigation et météorologie, entretien et dépannage du matériel, code de communication et moteurs marins, compresseurs haute pression, scaphandres lourds, plongée spéléologique et éclairage, responsabilité des clubs et assurance, droit, règlement maritime concernant les épaves et archéologie. A ces

⁷³³ Office technique qui deviendra la commission technique nationale, et qu'il ne faut pas confondre avec l'O.F.R.S.

⁷³⁴ CHOUTEAU J. De Niolon 1957 à Niolon 1965. Revue *Plongées*, numéro 27, 1965, page 40.

⁷³⁵ BRANDILLY M.Y. Haute école de plongée. Les conquérants du bleu pays. Revue *Tout savoir*, numéro 74, 1959, page 16.

⁷³⁶ Entretien avec Maurice Pecqueur, janvier 2003, moniteur national n°104, *Bulletin de la FFESSM*, numéro 13, Juillet 1961, page 12.

connaissances théoriques s'ajoutent des épreuves pratiques d'aptitude à la plongée, de pédagogie, de secourisme et de sauvetage, de navigation et de matelotage. Le monitorat de plongée est une affaire sérieuse, et même si la pénurie de moniteurs est évidente, le taux de réussite reste aux alentours de 40 % au moins pendant les quatre premières sessions pour un examen difficile. En effet,

*« Avec la création des Brevets d'Etat, M. Herzog renforce une logique sécuritaire qui oblige les professionnels du sport à prendre leurs responsabilités pour garantir une intégrité physique et morale des acteurs et consommateurs sportifs. »*⁷³⁸

La plongée est rapidement concernée. A la suite des Brevets d'Etat concernant la montagne (1948 et 1951), les Maîtres nageurs sauveteurs (1951) et le judo (1955), la première session du Brevet d'Etat de moniteur de plongée subaquatique se met en place le 29 mai 1965 à Niolon suite à l'arrêté du 28 septembre 1964. C'est le premier Brevet d'Etat directement issu de la loi du 6 août 1963 (J.O. du 8 août 1963), qui régit « les sports dangereux ». Ceci est perçu comme une victoire par les membres fédéraux qui voient dans cette création : *« l'aboutissement de plusieurs années d'efforts »*⁷³⁹, d'autant plus que :

*« C'est une grande satisfaction pour les dirigeants de la F.F.E.S.S.M de constater que six ans d'efforts et de réalisations sont récompensés par le ministère qui a retenu pour base du premier diplôme d'Etat les règles fédérales qui ont été édictées au centre de Niolon. »*⁷⁴⁰

L'engagement de l'Etat dans les affaires du sport n'est pas surprenant car, depuis le Haut commissariat de 1958, et encore plus avec la création d'un ministère des Sports de 1966 :

*« Le sport est défini comme une activité réglée, une discipline librement consentie, et une œuvre hygiénique qui doit servir l'ambition de redressement national engagé par le général de Gaulle. »*⁷⁴¹

Le sport est donc pris en main par l'Etat comme un instrument de cohésion sociale et de prestige international. Mais le choix de la plongée sous-marine comme pratique nécessitant

⁷³⁷ ROUSSEAU P. Henri Chenevée. L'athlète de Saint-Florent. Revue *Subaqua*, numéro 144, 1996, page 38.

⁷³⁸ SAINT-MARTIN J-P. L'emploi sportif vu à travers son histoire : des Brevets d'Etat aux professorats de sport. In, (Sous la Dir. de) T. TERRET, *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris : Editions AFRAPS, 2000, page 251.

⁷³⁹ Rapport moral du Président Ferrat lors de l'Assemblée Générale fédérale de 1965. Revue *Plongées*, numéro 25, 1965, page 36.

⁷⁴⁰ Anonyme. Arrêté portant création du brevet d'Etat de moniteur de plongée subaquatique. Revue *Plongées*, numéro 23, automne 1964, page 36.

⁷⁴¹ ARNAUD L. De la démocratisation à l'intégration : Le sport au service de la cohésion sociale sous la V^e République. Page 156. In, TETART P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, pp. 155-161.

la mise en place d'un brevet garanti par l'Etat peut sembler curieux. D'autant plus qu'il n'y a aucune revendication de moniteur professionnel indépendant de la fédération, et qu'en 1960 la F.F.E.S.S.M compte à peine 15 759 licenciés. Mais le nombre d'accidents, on l'a vu avec l'affaire Chenevée, attire l'attention des pouvoirs publics et la plongée est une pratique « utile ». Dans le Nord de la France, à la fin des années 50, le premier club de plongée régional obtient des créneaux de piscine aux Bains lillois en s'engageant dans la formation des pompiers⁷⁴². Cette relation d'échanges entre des bénévoles pouvant rendre service en formant, ou même en participant directement à des opérations de sauvetage, contre l'échanges d'accès à des installations sportives, est un moyen de contrôle de l'Etat sur les « bonnes pratiques » des associations sportives. Philippe Tichit souligne une particularité de ces engagements inhérents à l'utilisation de structure lourde comme une piscine :

« Les activités physiques nécessitant des installations importantes : stade, piscine, ne pourront se développer à terme que sous le contrôle d'un acteur pouvant subvenir à ce type de besoins. Seules les industries et les municipalités seront capables de gérer de tels équipements. La situation évoluera avec la multiplication des équipements - dans les années 60-, bien que la mise à disposition d'équipements, instaure systématiquement un droit de regard sur les pratiques du club. »⁷⁴³

Dans le Nord-Pas-De-Calais, les services de sécurité n'hésitent pas à solliciter les plongeurs bénévoles du Club Sous-Marin du Nord pour remonter des voitures immergées ou rechercher des cadavres⁷⁴⁴. La situation est identique plus au sud, par exemple à Annecy, où en 1957 :

« (...) le capitaine Schaeffer de la Gendarmerie Nationale et le Docteur Servettaz, organisèrent alors un entraînement hebdomadaire avec un groupe d'Annéciens, tous les jeudis à la piscine Garibaldi à Lyon, avec le club Lyonnais l'Union Rhodanienne de Sauvetage et de Recherches Subaquatiques pour suivre une formation. »⁷⁴⁵

Il faut dire que le nombre de noyés est conséquent et nécessite des recherches complexes dans des eaux froides et où la luminosité limite l'espace de recherche de manière drastique.

⁷⁴² MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la région Nord-Pas-de-Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Paris X Nanterre, Mémoire de D.E.A, sous la direction de J. Defrance/G. Raveneau, non publié, 2003, page 18.

⁷⁴³ TICHIT P. Industrialisation et dynamique sociale de développement des activités physiques. Thèse STAPS non publiée, Paris Sud Orsay, 1997, page 36.

⁷⁴⁴ Article de *Nord Matin* du 17 décembre 1966.

⁷⁴⁵ ROLLET G. L'empreinte des pionniers. La naissance de la plongée dans le lac d'Annecy. Annecy-le-vieux, Editions Historic'one, 2007, page 22.

« Sur place Zeph Furlan, fondateur du club. A lui seul, il a recherché près d'une cinquantaine de corps. Le Docteur Mercier-Guyon, sur place également, président du club, une douzaine de corps sur 10 ans de plongée. Ces chiffres pour dire combien l'action de ces hommes et de leur club est décisive en matière de sauvetage. »⁷⁴⁶

La description des actions menées par le Club Subaquatique de Mâcon est révélatrice de cette « plongée utile » :

« Mais les activités du club sont multiples : plongées en lacs pour l'accoutumance aux plus grandes profondeurs. Nombreux passages de brevets de 1^{er} et 2^e échelon. Plongées sous la Saône gelée, en calypso, après avoir brisé la glace. Deux fois par semaine école de plongée en piscine pendant la belle saison. Entraînement intensif des sapeurs-pompiers mâconnais qui ont maintenant un corps spécial de plongeur bien équipés et entraînés sous la direction d'Henry Darmet, membre du club. Service de sécurité, permanence aux championnats d'Europe d'Aviron. Recherche avec succès de deux noyés à Thoissey et à Mâcon. Démonstration en présence de M. Cathal, Préfet de Saône-et-Loire, de la récupération d'une voiture précipitée d'un pont pendant une crue de la Saône et repêchage du conducteur (mannequin) dans la voiture. Saut de 9 mètres avec équipement complet de trois plongeurs (R. Chauveau, M. Lahalle, J.-C. Nourissat). Opération couronnée de succès bien que très difficile à cause d'un courant très violent, d'une visibilité de 20 centimètres et d'une température de 7° (9 décembre 1960). »⁷⁴⁷

Cependant, ces trois exemples concernent des clubs de l'intérieur, et il semble que pour les structures de bord de mer l'aspect utilitaire de l'activité soit moins important. La chasse aux amphores et aux poissons prend plus d'importance que les services rendus à la communauté. Le bilan de l'été 1959 dressé par les correspondants de *L'Aventure sous-marine*⁷⁴⁸ évoque la chasse sous-marine (4 articles), des découvertes archéologiques (1 article), les soucoupes plongeantes (2 articles), mais rien concernant d'éventuelles activités de sauvetages ou de formations spécifiques.

⁷⁴⁶ Anonyme. Le club subaquatique alpin : première école de plongée de France. Hebdomadaire : *Le Dauphiné libéré*, 5 septembre 1969. In, ROLLET G. *L'empreinte des pionniers. La naissance de la plongée dans le lac d'Annecy*. Op. Cit., 2007, page 81.

⁷⁴⁷ Anonyme. Avec les dynamiques hommes du fleuve au club subaquatique maçonnais. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 33, juin – juillet 1961, pages 137 et 139.

⁷⁴⁸ Collectif. Nos correspondant établissent pour vous le bilan de l'été sous la mer... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959, pp 91-107.

Et puis, depuis 1958, le haut-commissaire aux sports est Maurice Herzog. Or, Herzog s'est risqué⁷⁴⁹ sur le rocher du Grand Congloué à l'occasion du mariage de sa sœur, Thérèse, avec un des membres de la Calypso, Jacques Ertaud. Il est probable que ces moments passés sur ce rocher dépouillé et sur la Calypso avec les Cousteau ne peuvent le laisser dans l'ignorance des problématiques propres à la plongée. Sa vision d'un sport éducatif nécessitant des infrastructures sans négliger l'élite trouve dans les efforts de la fédération des échos favorables. Les écoles de plongée se mettent en place. L'activité, de part sa dangerosité, s'accommode volontiers d'un versant éducatif et l'excellence recherchée correspond bien aux idées de grandeur défendues, entre autres, par Cousteau.

La formation des moniteurs est centrale pour la fédération comme pour le haut-commissaire :

« Le Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, qui soutient efficacement les efforts de la Fédération Française, (...) accorde un remboursement partiel des frais de déplacement et de stage⁷⁵⁰, à condition que le moniteur diplômé s'engage à donner bénévolement une partie de son temps pour l'exercice de son monitorat. »⁷⁵¹

Maurice Herzog est, par ailleurs, lié d'amitiés avec le grand artisan des brevets fédéraux : Guy Poulet. Poulet est, lui aussi, un alpiniste reconnu, vainqueur de la face sud du plus haut sommet d'Amérique du sud, l'Aconcagua. Il bascule de l'alpinisme à la plongée à la fin des années cinquante. Il fait partie de la promotion de moniteurs de 1959, avec notamment Albert Falco. Herzog préface son livre sur l'enseignement de la plongée :

« L'ouvrage de mon camarade de montagne Guy poulet constitue une heureuse introduction à ces difficultés largement récompensées et à ces plaisirs parfois durs. Il contribuera, j'en suis sûr, à répandre largement dans le public des sportifs et de la masse immense de tous ceux pour qui plonger sera une révélation, le goût d'un sport neuf appelé aux plus spectaculaires développements. »⁷⁵²

Le livre est important puisqu'il participe de manière fondamentale à la construction des contenus théoriques et pratiques d'une plongée de loisir qui s'émancipe ainsi de l'héritage militaire de l'après-guerre. Dans le premier chapitre de l'ouvrage intitulé : « Définition de la plongée », Poulet développe une comparaison entre plongée et alpinisme auquel le Haut-commissaire est sûrement sensible :

⁷⁴⁹ GOIRAN R. Compagnons de la Calypso. Op. Cit., 2007, pp. 49-53.

⁷⁵⁰ Il s'agit du quatrième stage de moniteur de plongée organisé par la FFESSM à Niolon.

⁷⁵¹ Anonyme. Editorial de la Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 8, avril 1960, page 3.

*« La notion du danger rend possible une comparaison entre deux sports en apparence très éloignés, l'alpinisme et la plongée. [...] L'intensité des risques est moindre mais leur permanence plus grande. »*⁷⁵³

En plus d'un niveau d'encadrement, la fédération structure les compétences des plongeurs en trois niveaux : le brevet élémentaire, le brevet de plongeur autonome premier échelon et le brevet de plongeur autonome deuxième échelon, avec des niveaux de délivrance différents. Le brevet élémentaire et le premier échelon sont délivrés à l'échelon du club alors que le brevet de plongeur autonome deuxième échelon l'est par le comité régional.

Une étude plus détaillée de ces brevets illustre une transformation des pratiques. Par exemple, le brevet élémentaire qui : *« (...) consacre simplement une préparation en piscine ou en eau peu profonde à un entraînement ultérieur donné sous la conduite d'un moniteur. »*⁷⁵⁴, est un brevet préparatoire. D'ailleurs les épreuves qui le composent ne nécessitent réellement qu'une compétence subaquatique, celle de vider son masque sous l'eau. Les autres épreuves consistent à effectuer un 200 mètres nage libre sans palmes, s'équiper correctement en scaphandre autonome, faire 50 mètres tout équipé, en tuba, puis revenir au point de départ en scaphandre sans avoir pris pied et enfin connaître les signes conventionnels de plongée. Ces autres épreuves montrent surtout une compétence à rejoindre un bateau ou une palanquée avant toute immersion. En 1962, le brevet élémentaire F.F.E.S.S.M s'obtient en trois séances⁷⁵⁵ détaillées par Poulet. On y trouve des exercices sur un fond de 10 à 12 mètres mais aussi un test préliminaire d'aptitude à la plongée. Ce test inclut palmage, mise à l'eau, plongeon en canard, recherche d'un objet par fond de 3 à 4 mètres et avec le maintien *« (...) d'une ceinture de plomb de 3 kilos à bout de bras pendant 30'' hors de l'eau (palmage de sustentation en position verticale. »*⁷⁵⁶ L'objectif de Poulet est clairement formulé :

*« Ce plan d'enseignement et ces conseils d'application résultent d'expériences ayant donné d'excellents résultats, le but que nous recherchons en les publiant est double : aider les pratiquants et essayer de normaliser l'enseignement. »*⁷⁵⁷

L'offre de formation se structure et s'autonomise du champ militaire. En effet, avant l'ouvrage de Guy Poulet, les seuls livres⁷⁵⁸ disponibles sur la plongée en scaphandre sont

⁷⁵² HERZOG M. Haut-commissaire à la jeunesse et aux sports. Préface, In G. Poulet, *Connaissance et Technique de la Plongée*. Paris, Editions Denoël, 1962.

⁷⁵³ POULET G. *Connaissance et technique de la plongée*. Paris, Editions : Denoël, 1962, page 7.

⁷⁵⁴ CHOUTEAU J. *Revue Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, 1958, page 26.

⁷⁵⁵ Mais Guy Poulet s'empresse de préciser que certains cours devront sûrement être redoublés, ce qui porte à 5, et non 3, le nombre de séances permettant l'accès au brevet élémentaire.

⁷⁵⁶ POULET G. *Connaissance et technique de la plongée*. Op. Cit., 1962, page 280.

⁷⁵⁷ POULET G. *Connaissance et technique de la plongée*. Op. Cit., 1962, page 279.

l'œuvre de militaires ou anciens militaires du G.E.R.S. Désormais, la plongée s'inscrit dans un système de référence civil. Encore faut-il le faire savoir ... Autant promouvoir son livre puisqu'il doit être une référence commune à toutes les écoles de plongée ! *L'Aventure sous-marine* fait prodiguer par 5 spécialistes chacun un conseil pour la plongée ; Si Jacques Van Halphen, Louis Lehoux, Claude Arzillier et le Capitaine Maloubier proposent des astuces censées transformer le comportement du plongeur en immersion⁷⁵⁹, Guy Poulet va plus loin. Il encourage vivement tous les plongeurs à se procurer son livre⁷⁶⁰. Au-delà de la promotion de son livre dans une revue spécialisée, la diffusion d'informations et la promotion d'une pratique légitime se retrouvent dans le premier numéro du bulletin de la F.F.E.S.S.S.M, depuis 1958. Nous avons déjà évoqué la mise en avant des « mauvaises pratiques » comme stratégie de renforcement identitaire au même titre que la valorisation de cette appartenance⁷⁶¹. Il s'agit aussi, au sein de la fédération, de la promotion d'une nouvelle forme de sociabilité. Cette sociabilité sportive semble reposer sur un échange entre ces structures sociales (la fédération et les clubs) avec les autorités (locales ou nationales) et la presse (spécialisée ou non). Vivier évoque une complicité qui présage à « (...) *une trilogie institutionnelle sur laquelle repose la sociabilité sportive contemporaine.* »⁷⁶² Mais il manque encore une dimension à la FFESSM pour prétendre à une reconnaissance par l'Etat d'une place privilégiée : un positionnement international.

6.4 Ouverture mondiale et crise nationale

Dès 1960, François Clouzot, responsable de la commission de propagande se félicite indirectement de la reconnaissance internationale de la plongée fédérale. Il porte plusieurs

⁷⁵⁸ *La plongée en scaphandre*. Tailliez, Dumas, Cousteau, Alinat et Devilla, Editions : Elzévir, 1949, ou encore : *La plongée*, Marine Nationale, Editions : Arthaud, 1955.

⁷⁵⁹ Respectivement : « Les plongées en lacs et carrières », « Portez des gants ! », « Attention à votre tuba !... », « Une arme secrète : le lait en tube ! ». Pour Poulet : « Votre livre de bord ».

⁷⁶⁰ Anonyme. Cinq conseils pour la plongée, Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 39, juin – juillet 1962, pages 140-141.

⁷⁶¹ MASCRET V. Du livret technique au magazine grand public, la défense d'une pratique légitime au travers le bulletin fédéral de la FFESSM. In, (Sous la Dir. de M. Attali), Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours. Biarritz, Editions : Atlantica, Musée national du Sport, 2010.

⁷⁶² VIVIER C. La sociabilité canotière. La société nautique de Besançon. Op. Cit., 1999, page 62.

actions vers l'international au crédit d'une propagande efficace, tout en expliquant qu'elle n'est pas de son fait :

« Lorsque l'équipe de France remporte le titre mondial⁷⁶³ individuel et par équipe à Lisbonne (...). Lorsque notre Président Ferrat groupe autour de lui les délégués étrangers réunis à Bruxelles et emporte la décision d'organiser le Congrès à Monaco (...). Lorsque ce même congrès de Monaco désigne, par acclamations, le commandant Cousteau pour prendre la présidence de la C.M.A.S., et que le bureau exécutif de cette importante Confédération comprend quatre Français sur un total de onze membres (...). Lorsque la Commission technique présidée par mon collègue Chouteau, établit une doctrine fédérale de la plongée qui est considérée à l'étranger comme un modèle du genre, et met sur pied un stage de formation de moniteurs qui recueille chaque année l'approbation unanime, à tel point que nous sommes embarrassés pour accueillir au prochain stage les nombreux étrangers qui désirent profiter de notre enseignement, il y a encore propagande. »⁷⁶⁴

La plongée française est un exemple pour le monde entier ! Un positionnement mondial cristallisé dans la création, finalement peu surprenante, de la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S). Certes, les efforts de Cousteau pour promouvoir ses films aux U.S.A nécessitent, peut être, de se positionner ; certes, les nageurs de combats italiens, allemands ou anglais ont montré la vitalité d'autres nations européennes dans l'exploration sous-marine, mais l'essentiel est vraisemblablement ailleurs. La guerre a confirmé une partition qui se joue à l'échelle du monde. Désormais, une institution, même de pratique de plongée sous-marine, doit se situer en regard des pratiques des autres pays.

« Le sport, compte tenu de sa forte capacité d'identification, de son audience sans cesse croissante et de son principe de hiérarchisation, offre un vecteur de choix de rayonnement que les Français entendent donner à leur pays sur la scène internationale. »⁷⁶⁵

La guerre froide séparant le monde en deux blocs et à la décolonisation bouleversent indéniablement la représentation de la France et du Monde. Le positionnement pro ou anti-communiste s'est durci et le monde se découpe lentement en deux blocs idéologiques, comme

⁷⁶³ Il s'agit du deuxième championnat du Monde de pêche sous-marine. Il a lieu au Portugal (Sesimbra), Jules Corman est champion du Monde et la France première nation (Corman, Roux et Cadiou).

⁷⁶⁴ CLOUZOT F. Rapport de la Commission de propagande. Assemblée Générale de 1960. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 8, avril 1960, page 19.

en atteste la création de l'OTAN et de la « Communauté européenne », et laissant espérer, pour les français, une Allemagne faible et divisée.

Le monde sous-marin n'échappe pas à un nécessaire positionnement européen, voire mondial. Ainsi, si la revue *L'Aventure sous-marine* propose un article⁷⁶⁶ sur « *La situation de la plongée et de l'océanographie en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est* », elle s'empresse d'en proposer un autre⁷⁶⁷ sur les plongeurs démineurs américains dans le numéro suivant.

Mais plus encore, cette situation est perçue très tôt à travers l'attribution du titre de Champion du monde de chasse sous-marine. L'enjeu est de taille puisque au-delà de connaître la nationalité du champion, chacun cherche à s'imposer comme l'organisme de référence, celui qui est en droit de lui attribuer ce titre ! Cette expression d'une reconnaissance internationale sert d'abord au service d'un positionnement national. En 1951, Marcel Isy-Schwartz est déclaré champion du monde de chasse sous-marine pour avoir capturé un mérrou de 178 kilos. Mais cette prise exceptionnelle en dehors d'une compétition organisée relève de l'exploit et non d'un championnat planifié. En réalité, le premier titre de champion du monde est attribué en 1954 à des chasseurs italiens (en individuel) et des Espagnols (par équipe) ; la France se classe troisième. Il s'agit du 1^{er} championnat international de chasse sous-marine organisé en Italie, à Sestri-Levante, par la Confédération Internationale de Pêche Sportive (C.I.P.S.). En 1952, la F.S.P.N.E.S participe à la création de cette confédération qui regroupe 4 disciplines : la pêche au coup, la pêche au lancer, la pêche en mer et la chasse sous-marine. Mais en 1958, devant le manque de points communs avec les autres disciplines, dix pays regroupés au sein du Comité de sports sous-marins décident de reprendre leur autonomie et de se rassembler au sein d'un groupement dont l'Assemblée constitutive est programmée en 1959 à Monaco. Le décalage entre chasseurs sous-marins et pêcheurs est réel :

« Sache d'abord, pêcheur au lancer, à la mouche artificielle ou à l'asticot, que je n'ai usé de l'explosif, de l'eau de javel ou même du filet ; que jamais je n'ai vendu la moindre de mes captures ce qui n'est pas toujours ton cas. (...) Ensuite, qui aux yeux de la nature (puisque c'est bien de nature qu'il s'agit) est le plus fair-play ? Tes

⁷⁶⁵ MOURLANE S. A la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours. Page 163. In, TETART P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, pages 163-179.

⁷⁶⁶ BEREJNIKOFF S., GUIONIE J. et FOEX J-A. La plongée en Union Soviétique et dans les pays de l'Est. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 40, août – septembre 1962, pp 187-189.

⁷⁶⁷ PHILCOX F. G. Avec les plongeurs – démineurs : leurs mains sont leurs yeux ... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 41, octobre - novembre 1962, pp 232-235.

leurres, tes asticots piégés, tout ton arsenal chromé, vernissé, ripoliné d'une part, ou bien, d'autre part, le souffle de mes poumons et la dextérité de mes mains nues ? »⁷⁶⁸

A dire vrai, la scission se passe moins avec les pratiquants des autres techniques de pêche qu'entre plongeurs. En effet, ce n'est pas tant les techniques utilisées qui, si elles sont différentes, ne dispensent pas d'une connaissance du poisson et des écosystèmes pouvant enrichir les chasseurs sous-marins, non, il s'agit plutôt du maintien de l'unité avec les pratiquants subaquatiques non chasseurs.

« (...) considérant que la plupart des fédérations nationales qui s'intéressent à la chasse sous-marine, comprennent aussi les disciplines n'ayant aucun rapport avec la pêche telle que l'Exploration en Scaphandre, l'Archéologie, la Spéléologie, la Recherche scientifique, la Photographie, etc...

Conscient de la scission qui peut se produire au sein de ses Membres par la création éventuelle d'une Fédération Internationale de la Plongée et désireux de préserver à tout prix l'unité du Monde Sous-Marin (...) »⁷⁶⁹

Ainsi, le représentant belge, - rappelons que ce congrès a lieu à Bruxelles -, explique que sa fédération n'a pas encore régularisé son admission au C.I.P.S car :

« Les plongeurs belges préféreraient plutôt s'affilier à la Fédération de Natation avec qui ils ont plus de points communs qu'avec les pêcheurs à la ligne. »⁷⁷⁰

Pour ne pas rompre des liens d'amitié avec le C.I.P.S, il est décidé de maintenir l'organisation des championnats du monde de chasse sous-marine sous son patronage. Le congrès de Monaco est programmé début janvier 1959 en vue de créer une Confédération Internationale des Activités Subaquatiques. La Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques naît à Monaco le 11 janvier 1959 à l'unanimité des 15 pays représentés et avec Jacques-Yves Cousteau (Monaco) comme Président.

Avant cela, on relève un deuxième premier championnat du monde de chasse sous-marine, celui de l'U.I.A.S.M (Union Internationale des Activités Sous-Marines), rassemblement initié par Jean Foucher-Créteau, par ailleurs directeur de la revue *L'Eau et la vie sous-marine*. En 1956, l'U.I.A.S.M organise un second championnat du monde au Maroc, et la F.F.E.S.S.M interdit à ses membres licenciés d'y prendre part car il ne s'agit pas d'une

⁷⁶⁸ TONDEUR F. 10000 heures sous les mers. Paris, Editions : Flammarion, 1973, page 9.

⁷⁶⁹ CLOUZOT F. Vers une confédération mondiale de la plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958, page 14.

⁷⁷⁰ CLOUZOT F. Vers une confédération mondiale de la plongée. Op., Cit., octobre – novembre 1958, page 13.

épreuve homologuée C.I.P.S. Le conflit perdure et, en 1958, la position des membres du C.I.P.S est sans équivoque :

*« M. Della Valle s'oppose formellement au titre du championnat du Monde proclamé par M. Foucher-Créteau, ce championnat, ne réunissant que des équipes de clubs n'ayant pas la qualité de sélections nationales et plus particulièrement l'Equipe américaine, présente, au Championnat de Tanger, ne représentait en rien les Etats-Unis puisqu'elle était composée de touristes de passage n'ayant aucun titre valable pour représenter leur pays. »*⁷⁷¹

Della Valle est, bien sûr, le représentant des Etats-Unis auprès de la C.I.P.S, et son avis sur les qualités des chasseurs présentés est indiscutable : *« Cette opinion est celle de la majorité. »* L'U.I.A.S.M rentre dans le rang⁷⁷² en intégrant le championnat C.I.P.S. du Portugal, en août de la même année, puis en adhérant au nouveau « Comité Riviera – Côte d'Azur » de la F.F.E.S.SM en 1958. Enfin, en 1959, la C.M.A.S organise un championnat du monde à Malte regroupant 19 nations. Le premier championnat du monde organisé sous l'égide du C.I.P.S en 1954 à Sestri-Levante en Italie est « déclassé »⁷⁷³ en championnat d'Europe, le premier championnat du monde devenant celui de Mali-Losing organisé en Yougoslavie (6 nations) en septembre 1957 par le C.I.P.S. Le troisième championnat du monde du C.I.P.S devient ainsi le premier championnat du monde. Une situation confuse qui amène la commission sportive du C.I.P.S de 1958 à décider que : *« (...) le championnat du monde de Chasse Sous-Marine ne portera pas de numéro mais seulement le millésime de l'année. »*⁷⁷⁴ D'autant plus que même si le C.I.P.S reconnaît trois championnats, Clouzot⁷⁷⁵, précise :

*« Le titre mondial par équipe, d'autre part, a été remporté trois fois par l'Espagne, en 1954, en 1956 et en 1959 ; deux fois par la France, en 1955 et en 1958 ; une fois par l'Italie, en 1957. »*⁷⁷⁶

Ces 6 championnats du monde en 6 ans témoignent bien d'une concurrence dont deux organismes sortent provisoirement vainqueurs : la C.M.A.S et la F.F.E.S.S.M. Ces conflits à l'international sont identiques en France. Nous l'avons déjà évoqué à propos de la F.F.A.S.M et la F.A.S.M, mais nous aurions pu également l'illustrer entre la F.F.A.S.M et la Fédération

⁷⁷¹ CLOUZOT F. Vers une confédération mondiale de la plongée. Op. Cit., octobre – novembre 1958, page 12.

⁷⁷² FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 444.

⁷⁷³ CLOUZOT F. La leçon de Malte. Revue *Etudes et Sports sous-marins*, numéro 6, octobre 1959, page 6.

⁷⁷⁴ CLOUZOT F. Vers une confédération mondiale de la plongée. Op., Cit., octobre – novembre 1958, page 12.

⁷⁷⁵ François Clouzot est responsable de la propagande pour le C.I.P.S.

⁷⁷⁶ CLOUZOT F. La leçon de Malte. Op. Cit., octobre 1959, page 6.

française de chasse sous-marine créée en 1955 et dissoute en 1958, ou à propos de la création de la Fédération Algérienne des Activités Subaquatiques de 1955. Mais pour l'Algérie, l'affaire est évidemment un peu plus complexe compte tenu de la période.

6.5 Le cas de l'Algérie

*« Auguste Meloni, membre du Comité directeur et Directeur sportif d'Afrique du Nord, est mort victime de la tragédie Algérienne. Son corps criblé de balles a été retrouvé au tunnel de la Faculté à Alger, où il était pour affaires. »*⁷⁷⁷

Nous sommes en 1962 et « l'affaire algérienne » entre dans la revue fédérale par ce drame. Avant cela, silence quasi complet si ce n'est cette allusion lors du rapport administratif de l'Assemblée générale pour l'année 1961, en mars 1962 : « *Le maintien des effectifs des Clubs d'Algérie malgré les pénibles événements qu'elle subit.* »⁷⁷⁸, ou encore, cette réflexion du président Ferrat :

*« D'autres Comités Régionaux, plus anciens, connaissent des difficultés inhérentes aux vicissitudes politiques, tel que celui d'Afrique du Nord, et nous ne pouvons que saluer le courage de tous ceux qui, au milieu de difficultés immenses, continuent à œuvrer tant bien que mal pour l'œuvre commune et qui font un effort méritoire pour être présents aujourd'hui par l'intermédiaire de leurs délégués. »*⁷⁷⁹

Une autre victime est évoquée de manière nettement moins dramatique : « (...) *Sur proposition du Bureau directeur, acceptée à l'unanimité des voix, M. Jacques TEDDE, victime du F.L.N, est élu Membre d'honneur à titre posthume.* »⁷⁸⁰, mais nous ne sommes qu'en 1958. Entre ces deux dates (1958-1962), bien peu de chose pour cette guerre qui n'en porte alors pas le nom. Ce « black-out » contemporain de la crise algérienne nous renvoie à un « silence historique » sur cette période. Ce que dénonce Kristin Ross en liant d'une part

⁷⁷⁷ Anonyme. Une perte cruelle vient endeuiller notre grande famille fédérale. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 17, octobre 1962, page 48.

⁷⁷⁸ BOUAT A. Rapport administratif. Assemblée générale 1961 de mars 1962. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 16, juin 1962, page 39.

⁷⁷⁹ FERRAT E. Rapport moral. Assemblée générale 1961 de mars 1962. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 16, juin 1962, page 34.

⁷⁸⁰ Anonyme. Compte rendu de l'assemblée générale des comités régionaux. Comité régional d'Algérie. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 4, mars 1959, page 29.

modernisation rapide et américanisation de la France d'après-guerre à la décolonisation d'autre part :

« S'entêter à dissocier ces deux histoires n'aura abouti bien souvent qu'à faire l'impasse sur la première ou à reléguer la seconde dans une autre temporalité. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé. En effet, considérée dans cette perspective, qui prévaut encore dans la France d'aujourd'hui, l'histoire coloniale française n'aurait été qu'une expérience purement extérieure, qui aurait pris fin, de façon aussi nette que brutale, en 1962. »⁷⁸¹

Pourtant :

« (...) on ne peut nier que la douloureuse question de l'abandon de l'empire coloniale français a, avec les deux temps forts de la guerre d'Indochine puis d'Algérie, pesé lourd à la fois dans les débats de politique intérieure ou internationale de la France et sur les préoccupations quotidiennes des Français. »⁷⁸²

Mais, il semble bien que « (...) la part coloniale de l'histoire de France est minorée, presque oubliée. (...) l'histoire nationale a été largement amputée de son versant colonial. »⁷⁸³.

Il est vrai que les indices du conflit algérien sont rarissimes dans la revue fédérale ou dans le magazine de référence : *L'Aventure sous-marine*. Pourtant, l'Algérie, c'est la France ! Installés depuis 132 ans, les français d'Algérie (environ 850 000 « colons » sur 6 millions de résidents) sont chez eux, même si les communautés semblent surtout se côtoyer :

« C'est vrai pourtant qu'avec les musulmans, nous étions mêlés sans l'être vraiment. Non que nous ayons éprouvé de l'aversion les uns envers les autres, mais c'était comme ça : on se côtoyait seulement. Ils venaient travailler chez nous et cela suffisait à créer, sinon un rapport de domination, du moins de hiérarchie, bien qu'il existât aussi des propriétaires musulmans. Simplement là-bas, ce sont surtout les Français qui ont organisé la vie locale. »⁷⁸⁴

En plongée, le comité régional algérien est particulièrement actif quant au nombre de licenciés (Tableau 8) :

⁷⁸¹ ROSS K. Rouler plus vite, laver plus blanc. Modernisation de la France et décolonisation au tournant des années 60. Paris, Editions : Flammarion, 2006, page 20.

⁷⁸² AGHULON M., NOUSCHI A., SCHOR R. La France de 1940 à nos jours. Op. Cit. 3^{ème} édition 2002, 1995, page 405.

⁷⁸³ BANCEL N., BLANCHARD P. et LEMAIRE S. La fracture coloniale : une crise française. Page 17, In, BANCEL, BLANCHARD et LEMAIRE (sous la Dir. de) *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. Paris, Editions : La découverte, 2005, 2006, pp 9-31.

⁷⁸⁴ KOCHERT F. Geneviève Bouche-Langard, la Nostalgie française. Page 108, In, *Témoins du XX^e siècle. Du fort Devaux au golf Drouot*. Bruxelles, Editions : Casterman S.A., 1990, pp 104-111.

	<i>Total F.F.E.S.S.M</i>	<i>Comité régional d'Algérie</i>	<i>Soit en %</i>
1958	5946	895	15.02
1959	10313	2505	24.28
1960	14199	2830	19.93
1961	16024	2355	14.69

Tableau 8 : Nombre de licenciés à la F.F.E.S.S.M, via le Comité régional algérien. [Sources : Revue *Etudes et sports sous-marins* : n° 4 (mars 1959), 8 (avril 1960) et 16 (juin 1962).]

Mais, lorsque Freddy Tondeur, journaliste à la *Dépêche quotidienne* pendant les événements d'Algérie évoque ses camarades de chasse, il parle de :

« *André Mora, le méthodique, Jean Bernabeu le farceur, l'incroyable Guy Bontoux, Pierre Trehoust l'obstiné, Guy Pech devenu sourd à force d'éclatement de tympan et qui préparait si bien le poisson sur la braise des épaves. Et puis les vedettes : Jean Médina, capable de rester trois minutes par vingt mètres de fond et qui foudroyait les sars à la passée comme d'autres tirent les palombes. Doménico Caïa, le chasseur sous-marin le plus exceptionnel (...). Dédé Pons, le roi des abîmes (...).* »⁷⁸⁵

On ne relève aucun nom à consonance arabe. Et aussi un sentiment d'insécurité sur les sites de plongée, il évoque un ami chasseur abattu par un sniper à trois cents mètres du rivage ou encore un pêcheur matinal égorgé ainsi que sa femme : « *Le massif de Chenoua était devenu un repaire de fellagha et la route côtière crépitait trop souvent de rafales meurtrières* »⁷⁸⁶. Cette ségrégation apparente dans la pratique de la chasse sous-marine se vérifie. La liste des membres du comité directeur du comité régional algérien de 1958 semble révélatrice d'une sous représentation des arabes « de souche »⁷⁸⁷, si on se réfère aux consonances patronymiques. Est-on en présence d'une sous représentation dans l'exercice de fonction régionale élective ? Vraisemblablement non en ce qui concerne la chasse sous-marine, puisque la liste⁷⁸⁸ des 20 participants au championnat d'Alger de juillet 1958 révèle la même quasi absence de nom à consonance arabe. Pour la plongée en scaphandre en 1960, où

⁷⁸⁵ TONDEUR F. 10000 heures sous les mers. Paris, Editions : Flammarion, 1973, page 42.

⁷⁸⁶ TONDEUR F. 10000 heures sous les mers. Op. Cit., 1973, page 43.

⁷⁸⁷ Sauveur Llavador (Président), Henri Senadji (Vice-président), Otto Knecht (Secrétaire général), André Pons (Secrétaire adjoint), Norbert Piéri (Trésorier général), Yves Trinet (Trésorier adjoint) et trois assesseurs : William Colombe, Robert Biancotti ou François Morel. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 4, mars 1959.

⁷⁸⁸ Par ordre du classement individuel : De Puascale, Caïa, Zubovic, Skivinski, Pons, Mullor, Seiller, Losakneur, Geronde, Almanza, Morel, Gaucherot, Vella, Leinard, Di Méglio, Serra, Ferrando, Xicluna, Sauveyre et Tedde. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 2, juillet 1958, page 51.

le club d'Algérie de Bougie organise un stage de validation de brevet F.F.E.S.S.M, là encore des noms évoquant une souche française⁷⁸⁹ plus qu'arabe. Jean Médina évoque d'ailleurs : « (...) *la renommée et le courage des chasseurs sous-marins pieds-noirs.* »⁷⁹⁰, faisant abstraction d'éventuels acteurs d'origine algérienne.

Le silence domine largement la presse spécialisée puisque pour *L'Aventure sous-marine*, seul le courrier des lecteurs de 1962 donne la parole au capitaine L. Monguilan, dans un plaidoyer pour le maintien de la grandeur de la France :

*« Lecteur attentif de « L'Aventure sous-marine » et plongeur passionné, je tiens à vous féliciter vous et votre équipe de la très grande classe de votre numéro 36 de Noël. (...) Votre n°36 fait honneur à la France à travers ses plongeurs, ses archéologues, ses éditorialistes, par la diffusion internationale d'articles de cette qualité. »*⁷⁹¹

Cette « absence » relative du conflit algérien dans la presse spécialisée s'inscrit dans la volonté de neutralité prônée par la presse sportive :

*« En fait depuis l'après-guerre, le presse sportive symbolisée par le journal L'Equipe a érigé l'« apolitisme » en principe officiel et intangible pour re-conquérir un public populaire. »*⁷⁹²

La presse spécialisée en plongée semble suivre cette tendance mais Evelyne Combeau-Mari souligne que, derrière cette façade apolitique, se cache souvent « (...) *le poids d'un passé colonial qui s'installe tant dans les interlignes que dans les logiques du texte.* »⁷⁹³. Stanislas Frenkiel montre⁷⁹⁴ comment la presse sportive induit l'idée de « la plus Grande France » en intégrant des sportifs⁷⁹⁵ d'origines nord africaines dans l'imaginaire national. On relève ici, une singularité mise en avant par Jacques Defrance à propos de l'apolitisme sportif. Le monde sportif se veut porteur d'une neutralité de bon ton :

⁷⁸⁹ Robert Saurat, Guy Jambert, Bernard Seguin, Henky Woogden, Pierre Duchemin, Hubert Collardelle, Charley Tardieux, Bernard Andreone, Pascal Andreone, Pierre Fouchier, Marcel Ingey, François Pioche, André Caillaud, Alain Caillaud, Marceau Manenq, Arlette Jambert, Jocelyne Séguin, Viviane Andreone, Marie-Claude Livet, Jacqueline Poulet, Michèle Pecaud, Monique Frebuser et Anne-Marie Ploton. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 11, janvier 1961.

⁷⁹⁰ MEDINA J. Les débuts de la chasse sous-marine en Algérie. Revue *Pieds-noirs d'hier et d'aujourd'hui*, numéro 60, septembre 1995.

⁷⁹¹ Courrier des lecteurs. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 38, avril – mai 1962, page 65.

⁷⁹² COMBEAU-MARI E. Lecture des jeux de la Communauté au prisme de la presse nationale française (1960). Page 298, In, E. COMBEAU-MARI, *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Le Publieur, Bibliothèque universitaire et francophone, 2007, pp 285-308.

⁷⁹³ COMBEAU-MARI E. Lecture des jeux de la Communauté au prisme de la presse nationale française (1960). Page 303, In, E. COMBEAU-MARI, *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Op. Cit., 2007, pp 285-308.

⁷⁹⁴ FRENKIEL S. Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan et Alfred Nakache : icônes de l'utopie impériale dans la presse métropolitaine (1936-1944) ? Revue STAPS, numéro 80, 2008/2, pp 99-113.

⁷⁹⁵ Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan et Alfred Nakache, nés dans les années 1910 au Maroc et en Algérie.

« La tendance est marquée après 1945, dans une phase où le refoulement du politique est une façon d'échapper au souvenir des engagements dans le fascisme ou la collaboration. »⁷⁹⁶

Mais, J. Defrance précise que cette apolitisme plus ou moins visible est conjoncturel et que :

« L'attitude de retrait des sportifs face au monde politique, c'est-à-dire face aux luttes de pouvoir dans le monde social, atteint une limite dès lors que le sport se développe comme un espace groupant des masses toujours plus larges de pratiquants, des flux financiers grossissant et des enjeux de prestiges croissant. »⁷⁹⁷

L'assemblée générale fédérale de 1962 ne peut pas faire l'impasse sur le règlement du conflit. Il met fin au *trend* belliqueux français engagé depuis 1870 et évoqué par Jean-François Sirinelli⁷⁹⁸. Sa violence ne peut pas être ignorée. En effet, suite à la conclusion des accords d'Evian reconnaissant la souveraineté algérienne et au « oui » du référendum d'avril 1962 qui plébiscite la fin du conflit (90% des français approuvent les accords d'Evian), l'O.A.S⁷⁹⁹ intensifie ses attentats et :

« (...) décide désormais de remettre au F.L.N l'Algérie dans l'état où les Français l'ont trouvée 130 ans auparavant. Cette tactique suicidaire fait définitivement basculer dans le cauchemar la population européenne d'Algérie. Au rythme des explosions, des assassinats, des menaces, des arrestations (celle de Jouhaud, puis celle de Salan) se profile l'ombre de la guerre civile. »⁸⁰⁰

L'arrivée en France de près de 700 000 rapatriés clôt un grave traumatisme national.

Pour la F.F.E.S.S.M :

« C'est avec une grande tristesse que nous avons vu s'effriter un de nos plus importants comités régionaux, groupant une trentaine de clubs et près de 3 000 membres. Ses adhérents dynamiques apportaient à notre Fédération l'animation de leur inlassable activité, de leur grande compétence et aussi de leurs expressions si caractéristiques. »⁸⁰¹

⁷⁹⁶ DEFANCE J. La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. Revue *Politix*, Volume 13, n°50, 2000, page 25.

⁷⁹⁷ DEFANCE J. La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. Op. Cit., 2000, page 25.

⁷⁹⁸ SIRINELLI J-F. 1962 : relève de génération et changement de configuration historique, In J-F. SIRINELLI, *Comprendre le XX^e siècle français*. Paris, Editions ; Arthème Fayard, 2005, pp 399-406.

⁷⁹⁹ Organisation Armée Secrète, anti F.L.N et pour le maintien, y compris par l'usage de la violence d'une Algérie française.

⁸⁰⁰ BERSTEIN S. Nouvelle histoire de la France contemporaine. La France de l'expansion. La République gaullienne (1958-1969). Paris, Editions du Seuil, Tome 17, 1989, page 83.

⁸⁰¹ FERRAT E. Rapport moral. Assemblée générale 1962, congrès de Marseille, janvier 1963. Revue *Etudes et sports sous-marins*, numéro 18, février 1963, page 24.

Mais la famille fédérale est présente et prête à aider ceux qui souhaiteraient continuer l'aventure sous-marine :

*« C'est avec regret que nous enregistrons cet événement, mais nous espérons retrouver ces camarades soit parmi nos clubs de la Métropole, soit réunis dans leurs clubs reconstitués sur notre territoire, soit regroupés au sein d'une fédération sœur sur l'autre bout de la Méditerranée. Nous nous efforcerons dans tous les cas de faciliter leur réorganisation. »*⁸⁰²

Alors que dans certains cas le sport participe à la « mission civilisatrice » du colonisateur, l'usage qui en est fait laisse aussi apparaître une fonction de répartition de pouvoir par les colonisateurs.

*« Le développement du sport dans les colonies françaises fut en effet largement bridé au profit d'une éducation physique aux orientations clairement militaires, disciplinaires et patriotiques, qui s'accordait mieux aux ambitions jacobines »*⁸⁰³

Thomas Riot illustre⁸⁰⁴ cela en retraçant une histoire de l'invention du football au Rwanda où il montre que cette pratique, utilisée comme un outil de formation des futurs cadres africains, ne fait que conforter, d'une part, un décalage entre « (...) un sentiment de supériorité native (Tutsi) à un ressentiment d'exclusion (Hutus) »⁸⁰⁵, et génère d'autre part, une dynamique anticipatrice vis-à-vis du colonisateur européen. Ce constat est identique pour Yves Leloup à propos des courses de pirogues polynésiennes :

*« Il s'agit là d'un acte colonial dont l'objectif est l'assimilation progressive des fêtes patriotiques par la population tahitienne, aussi l'organisation sacralisée de ces courses d'embarcations polynésiennes exhibe sous une forme sportive les normes et valeurs importées par la France. »*⁸⁰⁶

Tout en mettant en évidence que dans une période plus récente, ces courses de pirogues : « (...) deviennent paradoxalement le symbole d'expression des aspirations communautaires, donc un levier d'émancipation vis-à-vis de la métropole. »⁸⁰⁷

⁸⁰² FERRAT E. Rapport moral. Assemblée générale 1962, congrès de Marseille, janvier 1963. Op. Cit., février 1963, page 24.

⁸⁰³ ARNAUD L. Sous le maillot, la race ? Idéologie et discours sportifs dans les politiques d'intégration des « minorités ethniques » en France et en Grande Bretagne. Revue *Politix*, volume 14, numéro 56, 2001, page 169.

⁸⁰⁴ RIOT T. Football et mobilisations identitaires au Rwanda : ethnohistoire d'une invention coloniale (1945-1959). Paris, Editions : L'Harmattan, revue *Sciences sociales et sport*, numéro 1, septembre 2008, pp. 147-164.

⁸⁰⁵ RIOT T. Football et mobilisations identitaires au Rwanda : ethnohistoire d'une invention coloniale (1945-1959). Op. Cit., 2008, page 164.

⁸⁰⁶ LELOUP Y. La mise en scène française des courses de pirogues polynésiennes aux Etablissements français d'Océanie (1842-1870). Page 115, In, MUNOZ L. *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*. Paris, Editions L'Harmattan, Tome 1, pp 101-115.

⁸⁰⁷ LELOUP Y. Identité polynésienne et retour vers le Grand Océan. Page 82, In, MUNOZ L. *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*. Paris, Editions L'Harmattan, Tome 1, pp 71-82.

Les pratiques sportives sont bien un enjeu entre colonisés et colonisateurs, particulièrement au sortir de la guerre :

*« Après la Deuxième Guerre mondiale et le mouvement de décolonisation, le sport devient le porte-drapeau des nouveaux nationalismes, en particulier dans le monde arabe, tout comme il devient le champ clos pacifique de la guerre froide entre les deux grands. »*⁸⁰⁸

En Algérie, le club sportif musulman permet l'expression d'une nouvelle forme de sociabilité :

*« En effet, la naissance de l'association, d'une manière générale, et du club sportif, en particulier, entraîne une véritable confrontation entre d'une part la vie sociale de la société algérienne traditionnelle, fortement segmentarisée, patriarcale et gérontocratique avec ses « cheikhs », ses chefs, ses saints, ses notables, et d'autre part la « modernisation » avec sa rationalité, ses exigences économiques et culturelles nouvelles, ses structures, ses organisateurs, ses leaders. »*⁸⁰⁹

L'arme sportive n'est pas centrale dans le conflit algérien mais son impact est certain notamment en football. Dès 1958, la création d'une équipe algérienne par le F.L.N interpelle tous les français en concrétisant, par le retrait de joueurs potentiels de l'équipe de France, une perte sportive indéniable.

*« Pourtant, Ferhat Abbas, président du G.P.R.A⁸¹⁰, comprendra très vite l'importance d'avoir une équipe qui peut représenter à l'étranger « l'image d'un peuple en lutte pour son indépendance », une équipe du FLN qui se couvrira de gloire entre 1958 et 1962 : 91 matchs, 65 victoires, 13 nuls et 13 défaites, 385 buts pour et 127 contre. »*⁸¹¹

Rachid Mekloufi, joueur de Saint-Étienne, vainqueur avec l'équipe de France militaire du championnat du monde, est évoqué comme un exemple de l'intégration fraternelle dans la cadre de l'Algérie française avant de devenir un symbole de la lutte pour l'indépendance lorsqu'il rejoint l'équipe du FLN en 1958. Le football est bien une arme politique.

⁸⁰⁸ CHICLET C. et GJELOSHAJ K. Avant-propos. Les limites du sport. In, C. CHICLET et K. GJELOSHAJ (Sous la Dir. de), *Sport et politique en Méditerranée*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2004, page 7.

⁸⁰⁹ FATES Y. Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale. Page 160, In, BANCEL, DENIS et FATES (Sous la Dir. de) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Paris, Editions : La Découverte, 2003, pp 150-162.

⁸¹⁰ Gouvernement provisoire de la République algérienne.

⁸¹¹ ESCARPIT F. 1958, les ambassadeurs de la révolution algérienne. Hebdomadaire : *L'Humanité*, 6 octobre 2001.

« Pour ces derniers [les dirigeants du FLN], le football, héritage de l'occupant, n'accède à la légitimité que dans la mesure où il devient un moyen de contester l'hégémonie culturelle du colonisateur sur le terrain de celui-ci. »⁸¹²

Dans un registre légèrement différent et nettement moins visible et médiatisé, la plongée et la chasse sous-marine se posent comme des signes distinctifs d'une hiérarchisation des rôles entre colonisés et colonisateurs. Le club sportif devient un lieu d'expression de la « différence » et fait perdurer, via des pratiques « racialement élitistes », le décalage entre deux mondes. Il faut dire que :

« Les colons français ont transposé le mode de production capitaliste et le modèle sportif associatif en usage dans l'ex-métropole et, pendant des décennies, la pratique physique au sein des associations sportives est restée exclusivement réservée aux européens. »⁸¹³

Dans le processus de colonisation :

« Le sport par l'apprentissage du respect des règles et des personnes, participe dans un premier temps au maintien de la suprématie du colonisateur, et, dans un second temps, développe la pratique physique des colonisés, dans le but d'améliorer leur état sanitaire général, donc leur « rentabilité ». »⁸¹⁴

Mais Claude Calvini, à propos d'une étude sur le sport et la colonisation à l'île Maurice, montre que le communautarisme peut s'exprimer complètement différemment à une même époque suivant les activités. Illustrant son propos avec la sélection des meilleurs joueurs, il montre que la ségrégation communautaire est dépassée dans le cas du football, mais reste présente dans celui du rugby :

« Ces différentes explications ne suppriment pas pour autant la vocation élitiste de cette activité, et, bien qu'affaibli à l'île Maurice, le concept de conservation de la race blanche véhiculé par le rugby ne peut être nié. »⁸¹⁵

En plongée, l'activité est vraisemblablement trop récente pour permettre une autre expression que celle des « colonisateurs ». A propos de la genèse des pratiques sportives coloniales D. Denis précise :

⁸¹² LANFRANCHI P. Mekloufi, un footballeur français dans la guerre d'Algérie. *Revue Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 103, numéro 1, 1994, page 71.

⁸¹³ BOUCHET P. et KAACH M. Existe-t-il un « modèle sportif » dans les pays africains francophones ? *Revue STAPS*, numéro 65, 2007, page 11.

⁸¹⁴ CALVINI C. Sport, colonisation et communautarisme : l'île Maurice (1945-1985). Paris, Editions : L'Harmattan, 2008, page 11.

⁸¹⁵ CALVINI C. Sport, colonisation et communautarisme : l'île Maurice (1945-1985). Op. Cit., 2008, page 86.

« Mais un phénomène constant, structurel, ne semble pas souffrir d'exception : l'accès aux pratiques ludiques n'a jamais été offert ni même concédé initialement par les autorités coloniales locales et les notables du colonat. C'est donc une lutte contre cette attitude de rejet objectif que c'est cristallisé l'enjeu. »⁸¹⁶

Le corps est en jeu et dans ce cas :

« (...) il n'était pas question de prôner un quelconque contact entre dominés et dominants, il s'agissait même de tout faire pour l'éviter ou le limiter afin de renforcer l'ordre existant. Les contacts entre indigènes et européens devaient obéir strictement à des logiques de servitude et de service répondant aux impératifs économiques et sociaux du colon. »⁸¹⁷

L'étude de la plongée en Algérie, met en évidence la portée politique d'une pratique sportive mais aussi, de part sa relative courte existence, ne révèle qu'une facette du rôle qu'elle peut jouer. Les « colonisés » n'ont pas le temps de jouer leur partition en disputant ce « privilège » d'une nouvelle pratique. L'étude de la plongée « coloniale » met également à jour d'une part les liens entre revue et lectorat, et d'autre part entre institutions d'Etat et structures associatives. Dans les deux cas, la volonté de développement et de contrôle passe par des échanges de services implicites.

« L'action publique est caractérisée, non plus par la violence et l'intervention autoritaire, mais par la pression économique et un guidage moral d'une efficacité d'autant plus grande qu'elle s'accomplit sans fracas et sans se déclarer comme telle. »⁸¹⁸

L'absence d'engagement marqué contre la politique française en Algérie dans la presse spécialisée conforte une neutralité de façade pour les pratiques sportives associatives. Elle témoigne également d'une forme de maturité des institutions fédérales (comité directeur, clubs), qui sont, en l'espace d'une quinzaine d'années, devenues capables de contrôler les engagements individuels de leurs membres. La place de la F.F.E.S.S.M devient incontestable, la page du loisir professionnel peut désormais être ouverte.

⁸¹⁶ DENIS D. Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire. Page 206, In, BANCEL, DENIS et FATES (Sous la Dir. de) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Op. Cit., 2003, pp 195-209.

⁸¹⁷ GUENIE-SOUILAMAS N., La réduction à son corps de l'indigène de la République. Page 205, In, BANCEL, BLANCHARD et LEMAIRE (sous la Dir. de) *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. Op. Cit., 2005, 2006, pp 203-212.

⁸¹⁸ DEFRANCE J. Les activités physiques et les sports face à l'Etat. Page 48. In, J-P. CLEMENT, J. DEFRANCE et C. POCIELLO, *Sport et pouvoirs au XX^e siècle*. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 1994, pp 33-52.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Plongée militaire, plongée utilitaire mais aussi aventure touristique et sportive, le sport sous-marin trouve peu à peu sa place dans les pratiques de loisir des Français. Alors qu'une demande de loisirs, sportifs ou non, s'étend, l'offre subaquatique associative est désormais mieux structurée, et une différenciation s'est opérée entre plongée avec scaphandre et pêche à la nage, même si les deux pratiques restent évidemment très liées.

Au sortir de la guerre, la plongée en scaphandre autonome émerge des pratiques de pêche à la nage. La mise au point d'équipements, le développement de la plongée militaire puis professionnelle, facilitent la structuration d'une plongée de loisir, tout autant que la lente transformation des représentations des imaginaires sous-marins. Le temps des pionniers s'achève symboliquement avec la reconnaissance du *Monde du Silence*, palme d'or à Cannes en 1959. L'appropriation de l'activité par des structures de loisir comme le *Club Méditerranée* accompagne la généralisation de la pratique. Une presse spécialisée se développe et promeut une « bonne pratique », concrétisée par la mise au point et la reconnaissance des brevets de plongée. Enfin, la plongée en scaphandre prend une dimension internationale avec la création de la C.M.A.S et ouvre grand la porte aux organismes commerciaux américains. Dans cette mise en musique de l'aventure sous-marine, Jacques-Yves Cousteau joue un rôle central. Personnage adoré ou haï, il est, de fait, une des clés du développement de la plongée militaire ; il est aussi celui qui transforme la représentation de l'univers sous-marin par sa mise en images ; enfin il propose très tôt une vision mondiale de la plongée.

Au début des années 60, celui qui veut plonger peut trouver des équipements, certes pas toujours confortables, mais relativement adaptés. Il doit s'inscrire dans une logique associative de clubs dans lesquels des plongeurs plus expérimentés, ou des moniteurs brevetés, peuvent l'initier. Il trouve des conseils dans le livre de Guy Poulet et ceux, plus anciens, de la Marine Nationale. Notre plongeur poursuit un entraînement régulier en piscine, d'une part pour la sociabilité qui s'y développe et, d'autre part, pour entretenir sa condition physique par des longueurs de palmage. L'absence de gilet stabilisateur nécessite de maîtriser une technique de palmage propulsive efficace ; et ses camarades de plongée lui conseillent

sûrement de pratiquer la chasse sous-marine pour progresser dans ce domaine et améliorer sa connaissance des espèces.

S'il décide de prolonger ces expériences, il peut, chaque semestre, se procurer en kiosque ou par abonnement une presse spécialisée qui l'incitera à poursuivre l'exploration. Pour cela, le *Club Méditerranée* lui tend les bras et lui propose chaque année des sites de plongée différents de plus en plus lointains et exotiques. S'il souhaite plonger à l'étranger, une équivalence de brevet avec la C.M.A.S fait l'affaire. Par contre, il échange plus rarement avec des pratiquantes, qui ne représentent que 5 % des 5825 plongeurs licenciés à la F.F.E.S.S.M en 1956. La plongée est un monde masculin, marqué par l'héritage militaire. Les femmes y ont peu de place⁸¹⁹, la presse plongée de l'époque les montre peu nombreuses et toujours dans un rôle secondaire ou au service de... Enfin notre plongeur cherche vainement une structure professionnelle pouvant s'adapter à ses contraintes, elles n'existent pas encore !

Il faut attendre le milieu des années 60 pour voir une offre professionnelle se dessiner. Des organismes internationaux comme N.A.U.I⁸²⁰ et P.A.D.I⁸²¹, puis les premiers syndicats français de moniteurs de plongée, viennent bousculer le monopole fédéral associatif. Les enjeux sont conséquents puisque le nombre de pratiquants ne cesse de croître. L'image de la plongée évolue ; entre *Dents de la mer* et *Grand bleu*, la pratique se féminise, l'aventure s'aseptise et se démocratise.

⁸¹⁹ MASCRET V. Femmes et plongée. Evolution des productions de la presse spécialisée, (1954-2003). In, A. ROGER et T. TERRET, *Sport et genre, Objets, arts et médias*. Paris, Editions : L'Harmattan, Volume 4, 2005, pp 237-245.

⁸²⁰ National Association of Underwater Instructor.

⁸²¹ Professional Association of Diving Instructor.

PARTIE 3 - L'autonomisation et la professionnalisation du loisir, 1960-1985.

Introduction

« L'ère des pionniers est désormais révolue. La décennie des années soixante voit la plongée atteindre son niveau technique actuel, ou peu s'en faut : la publication des tables de décompression GERS 65 en est le plus parfait symbole. La pratique se généralise partout, les clubs se multiplient, les voyages à thème apparaissent, la mise en place des brevets est achevée. »⁸²²

Alors que l'aventure touristique se développe et que la structuration fédérale se poursuit, l'émergence d'un métier de moniteur de plongée voit le jour à l'aube des années soixante. Certains éléments sont déjà en place, d'autres pas encore. Dans un article de la *Revue française de sociologie* de 1973, Jean-Michel Chapoulie s'attarde sur les caractéristiques d'une profession. Selon lui, une profession rassemble d'une part des compétences spécifiques reconnues et d'autre part un contrôle de l'accès au métier. Dans le type-idéal proposé par Chapoulie, cinq éléments définissent ce référentiel, même si « (...) il est facile de mettre en évidence qu'aucun métier ne s'approche de ce modèle. »⁸²³, notamment dans le cas des « semi-professions »⁸²⁴ :

- une formation professionnelle longue...
- le contrôle de l'activité effectué par l'ensemble des collègues...
- le contrôle reconnu légalement...
- le métier est une activité à plein temps dont les membres partagent des identités et des intérêts spécifiques...
- « Les revenus, le prestige, le pouvoir des membres des professions sont élevés : en un mot ils appartiennent aux fractions supérieures des classes moyennes. »⁸²⁵

Si son analyse porte sur les professions fondées sur un modèle professionnel lié au prestige, comme docteur en médecine ou juriste, il reconnaît que le modèle fonctionnaliste est inadéquat pour décrire d'autres professions⁸²⁶, même s'il souligne l'importance d'une telle analyse si on lui associe une approche plus interactionniste des relations des membres

⁸²² JONCHERAY J-P. et MARTIN-RAZI P. Un siècle de plongée sous-marine, 1899-1999. Paris, Editions : A. Barthélemy, 1999, page 71.

⁸²³ CHAPOULIE J-M. Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels. Op. Cit., XIV, 1973, page 93.

⁸²⁴ Chapoulie précise que les semi-professions ne sont que des groupes professionnels se rapprochant très imparfaitement du type-idéal des professions. Il souligne « (...) qu'il n'existe que peu de ressemblance entre le processus d'institutionnalisation des professions établies et celui auquel obéit la quasi-totalité des semi-professions » (1973, page 98).

⁸²⁵ CHAPOULIE J-M. Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels. Op. Cit., XIV, 1973, page 93.

⁸²⁶ CHAPOULIE J-M. Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels. *Revue française de sociologie*, XIV, 1973, page 94.

déclarés d'une profession⁸²⁷. Il va de soi que ce modèle est inadapté aux enseignants de plongée sous-marine qui, au début des années soixante, ne s'inscrivent dans aucun des items proposés. La formation de moniteur est plutôt courte et associative, le jury des monitorats est certes constitué de pairs mais sans délégation du secrétariat aux sports, il n'existe pas de moniteur à plein temps excepté au sein du *Club Méditerranée* et le prestige de l'enseignant de plongée est loin de renvoyer à celui de la fraction supérieure des classes moyennes. Mais ces critères donnent de précieuses indications sur ce vers quoi pourrait tendre une profession. Les propositions de Latreille⁸²⁸ concernant l'ensemble des métiers (selon le sens commun d'exercice professionnel spécialisé) semblent plus pertinentes :

- existence d'une formation spécifique,
- reconnaissance du métier par autrui,
- regroupement des personnes concernées.

Si on lui ajoute un contrôle d'accès réservé, le métier peut être assimilé à une profession. Cet accès réservé est fondamental dans l'étude de la professionnalisation d'un métier puisque, comme le souligne Gildas Loirand, une étude de la professionnalisation d'une activité est d'abord celle de la création de son monopole d'exercice :

*« En l'état actuel du consensus sociologique, et pour le dire sous une forme concise, le mot professionnalisation résume sténographiquement tout processus par lequel un métier ordinaire, une « occupation », parvient à obtenir un statut légal de « profession » propre à garantir aux membres de la profession nombres d'avantages dont, notamment, le monopole de l'exercice et le contrôle du droit d'entrée dans la profession. »*⁸²⁹

Pour autant, dans une perspective historique, il semble pertinent d'envisager les divers usages du mot « professionnalisation » qui permettent d'éclairer différentes facettes du processus de construction d'un loisir professionnel. L'étude de la professionnalisation de la plongée éclaire et s'enrichit de l'analyse du processus d'institutionnalisation, de la rationalisation technique, de l'émergence d'un processus corporatiste, de la rationalisation matérielle et économique, et enfin de la mise en place d'un monopole d'exercice. En ce sens, l'étude de la professionnalisation du loisir sous-marin se couple à celle de l'autonomisation de cette pratique afin de mettre à jour ses propres enjeux, de faire « (...) prévaloir en son sein des

⁸²⁷ CHAPOULIE J-M. Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels. Op. Cit., XIV, 1973, page 114.

⁸²⁸ LATREILLE G. La naissance des métiers en France, 1950-75. Lyon, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1980.

⁸²⁹ LOIRAND G. Professionnalisation : de quoi parle-t-on ? pp 217-227, In, *Dispositions et pratiques sportives*. Paris, Editions : L'harmattan, 2004, page 219.

critères d'excellence spécifique. »⁸³⁰. Jacques Defrance retient plusieurs critères caractérisant le niveau d'autonomisation du champ sportif qui peuvent nous servir d'indices dans celui du champ restreint de la plongée sous-marine de loisir. A l'intérieur même de ce champ, des espaces de concurrence avec leurs propres enjeux voient le jour comme celui, par exemple, qui oppose la fédération des clubs associatifs avec les syndicats professionnels.

- « *L'autonomisation du champ est marquée par les membres dans le champ lorsqu'ils affirment qu'ils agissent en bénévoles et lorsqu'ils proclament leur apolitisme.* »⁸³¹
C'est le cas dans le cadre de la plongée sous-marine, nous avons déjà évoqué cet apolitisme dans le cas du conflit algérien. Quant au caractère bénévole des dirigeants de la fédération délégataire, on notera à titre d'exemple révélateur qu'il faut attendre 1960 pour qu'on envisage d'indemniser de leur frais de déplacement les membres du comité directeur ne résidant pas à Marseille et que cette décision n'est pas immédiatement appliquée⁸³².
- « *L'augmentation de l'autonomie du camp des sports semble liée à l'autonomisation de chaque sport par rapport aux autres.* »⁸³³ Nous sommes dans un cas bien particulier puisque la fédération de plongée rassemble des pratiques sportives différentes comme la chasse sous-marine, la nage en eaux vives ou la nage avec palmes. Pourtant, la différenciation faite entre les plongeurs en scaphandre et les chasseurs sous-marins, ou entre ces mêmes plongeurs et les nageurs avec palmes⁸³⁴ semble indiquer que si la réunion est possible dans une même organisation, chaque spécialité sportive tend à se différencier de plus en plus.
- « (...) *il ne s'agit pas de définir l'autonomie comme l'abolition de tout lien social à tout autre champ, et l'existence de relations entre le sport et l'Etat ne suffit pas à diagnostiquer une dépendance caractéristique.* »⁸³⁵ L'autonomisation de la plongée de loisir semble relative puisque fondamentalement tributaire du rôle que l'Etat veut bien lui faire jouer. La publication de nombreux arrêtés réglementant la pratique⁸³⁶, comme

⁸³⁰ DEFANCE J. L'autonomisation du champ sportif. 1870-1970. Revue *Sociologie et sociétés*, volume XXVII, numéro 1, 1995, page 16.

⁸³¹ DEFANCE J. L'autonomisation du champ sportif. 1870-1970. Op. Cit., 1995, page 27.

⁸³² PV, réunion du Comité Directeur, 7 octobre 1960.

⁸³³ DEFANCE J. L'autonomisation du champ sportif. 1870-1970. Op. Cit., 1995, page 28.

⁸³⁴ MASCRET V. Practical competitive and activities of leisure. Ambiguous relations, example of the stroke with the palm in France. In, M. LAEMMER, E. MERTIN & T. TERRET (Eds.), *The New Sport History*, Sankt Augustin, Academia Verlag, Vol. 13/1, 2007, pp. 222-227.

⁸³⁵ DEFANCE J. L'autonomisation du champ sportif. 1870-1970. Op. Cit., 1995, page 29.

⁸³⁶ Eric Levret-Labry évoque pas moins de 12 textes réglementaires spécifiques entre 1972 et 2004.

la définition des contenus du brevet d'Etat de plongée subaquatique⁸³⁷, la nomination des conseillers techniques régionaux ou du directeur technique national, associe irrémédiablement Etat et Plongée loisir.

En quoi et comment, la plongée sous-marine de loisir justifie d'un espace spécifique avec ses codes, ses règles et ses enjeux⁸³⁸ ? Il ne s'agit plus uniquement de l'institutionnalisation d'un corps professionnel mais aussi de la place qu'il occupe dans le champ des loisirs sportifs. Cette étude enrichit l'analyse en introduisant les valeurs d'éthique et de morale évoquées par Chapoulie et en favorisant l'expression des représentations sociales de ce métier. Alors que Bernardeau-Moreau précise⁸³⁹ que l'analyse de la professionnalisation se joue à trois niveaux : organisation, acteur et activité, l'introduction des représentations que portent les acteurs de la profession et les non-initiés permet de mieux comprendre cette dynamique de professionnalisation. Il s'agit bien là de : « (...) *comprendre non plus la tradition mais l'innovation, non plus la vie sociale déjà faite mais une vie sociale en train de se faire.* »⁸⁴⁰ Une des conséquences théoriques de l'appréhension historique des représentations sociales est « (...) *qu'elles sont aussi des mémoires collectives.* »⁸⁴¹.

Le premier chapitre de cette troisième partie s'attache à la légitimation d'une pratique de loisir au travers l'évolution de l'offre associative mise en place par la fédération délégataire. La phase de structuration fédérale est en voie d'achèvement et s'exprime dans sa volonté de diffuser des contenus spécifiques. La définition d'une pratique légitime est une source d'enjeux dont O. Hoibian précise à propos de l'alpinisme que :

« *L'expression au grand jour de ce débat interne montre que le processus d'autonomisation de l'espace en question est amorcé.* »⁸⁴²

En plus de la construction d'une offre globale de formation du niveau débutant au monitorat, sont édités des manuels de pratique de la plongée loisir, d'abord militaires puis civils. Nous verrons que la construction d'une référence spécifique et autonome ne va pas de soi. Comme dans le cas de l'alpinisme :

⁸³⁷ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, page 197.

⁸³⁸ BOURDIEU P. Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire. Paris, Editions : Seuil, 1992.

⁸³⁹ BERNARDEAU-MOREAU D. Professionnalisation et encadrement du sport. pp 59-79, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, page 60.

⁸⁴⁰ MOSCOVICI S. Des représentations collectives aux représentations sociales. In, (Sous la Dir. de D. Jodelet), *Les représentations sociales*. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1989, page 82.

⁸⁴¹ MOLINER P. Une approche chronologique des représentations sociales. In (Sous la Dir. de P. Moliner), *La dynamique des représentations sociales*. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 2001, page 246.

⁸⁴² HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, page 131.

« Cette structuration s'accompagne de clivages et de tensions, caractéristiques de la lutte engagée pour la conquête puis la conservation du pouvoir de définir et d'imposer la nouvelle légitimité comme modalité universelle. »⁸⁴³

Mais si la légitimation de cette pratique de loisir passe par une reconnaissance technique elle se double d'une transformation des représentations. Le plongeur des années 1970 n'est plus le même que celui des années 1950. Il pratique différemment, il est aussi perçu différemment. Pour mettre en lumière cette transformation des représentations nous avons retenus l'évolution de la féminisation d'une pratique initialement masculine, comme un indice particulièrement révélateur d'une mutation conséquente. Cette féminisation a un rythme propre, ralenti ou accéléré par des facteurs « externes » comme les évolutions générales de la société (temps de travail, rapport au corps, émancipation...) ou « internes » (rôle des femmes dans les instances dirigeantes de la fédération, évolution des matériels de plongée...). La vitesse de féminisation résultante de ces facteurs accélérateurs ou ralentisseurs se traduit par une croissance particulière. Comment la fédération de plongée passe-t-elle de 5 à 10 % de pratiquantes entre 1955 et 1985 ? Quels sont les freins identifiables à cette « lente » féminisation et comment expliquer que la pratique passe de 10 à 25 % en à peine 10 ans de 1985 à 1995 ?

En associant une transformation des imaginaires sous-marins, illustrée par la féminisation des pratiques subaquatiques, à une construction de contenus spécifiques au travers des livres de référence⁸⁴⁴, se profile l'image d'une pratique spécifique : la plongée à des fins de loisirs.

Le second chapitre développe le versant de la rationalisation matérielle et économique à travers la mise en place des marques, des formes de distribution du matériel spécifique de plongée. Le temps des pionniers de la fabrication ou de la vente, comme Clouzot ou Beuchat trouve-t-il un aboutissement dans l'augmentation du marché des équipements sous-marins ou est-il inadapté à cette transformation ? Le marché de la vente de ce matériel s'inscrit-il dans le modèle de l'ensemble des marques de biens sportifs proposé par J-F. Nys⁸⁴⁵ et caractérisé par : un marché en expansion, une place importante de l'innovation, un développement d'un

⁸⁴³ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Op. Cit., 2000, page 131.

⁸⁴⁴ TAILLIEZ, COUSTEAU, ALINAT, DEVILLA, DUMAS, La plongée en scaphandre. Editions Elzévir, 1949 ; POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Paris, Editions : Denoël, 1962, et MOLLE Ph. et REY P. *La plongée subaquatique*. Paris, Editions : Amphora, 1972.

⁸⁴⁵ NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 229-260.

nouvel usage des accessoires sportifs, une mondialisation du marché, et des réseaux de distributions variés ? Comment ces innovations technologiques influent-elles sur la technique même du plongeur ? La bascule ontologique née de l'usage des propulseurs de sauvetage de Louis de Corlieu dans les années trente trouve-t-elle son écho dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle ?

Second indice de l'arrivée à maturité d'un marché des biens marchands liés à la plongée : l'exploitation de la plongée touristique, notamment par des voyageurs spécialisés ou par d'importants fournisseurs de séjours. Le développement de la plongée touristique fait-il émerger d'autres formes d'organisations, de pratiques de plongée ? Nous verrons que l'impact de la presse spécialisée ne doit pas être négligé, il témoigne d'évolutions tout en transformant les représentations de l'activité sous-marine. Entre 1965 et 1985, la plongée devient plus facile, se détache peu à peu de son image « militaro-virile », s'associe de plus en plus à de l'exotisme et à une pratique plus contemplative et écologique. Moins « sportive », elle semble plus adaptée aux transformations contextuelles et à une augmentation importante du nombre de ses pratiquants. L'effectif des plongeurs licenciés à la F.F.E.S.S.M passe de 26 245 en 1965 à 80 821 en 1985. Cette croissance de plus de 200 % en 20 ans ne peut être appréhendée que par une transformation à la fois des formes de pratiques mais aussi de ses représentations, de ses pratiquants et du contexte plus général de ce milieu de deuxième moitié du XX^{ème} siècle.

Enfin, un troisième et dernier chapitre témoigne du processus de professionnalisation dans le sens de la mise en place d'un monopole d'exercices mais aussi dans l'étude de la création des premiers syndicats professionnels. Il s'agit bien là de l'acquisition d'un statut spécifique (profession et institutionnalisation) au sens évoqué par Bernardeau-Moreau⁸⁴⁶.

⁸⁴⁶ BERNARDEAU-MOREAU D. Professionnalisation et encadrement du sport. pp 59-79, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 60.

CHAPITRE 7 : Une pratique légitime de loisir

« Comme les autres activités sportives, la plongée se constitue progressivement en profession par les diplômes, le contrôle d'accès et la reconnaissance des pairs »⁸⁴⁷

Certes, mais avant d'étudier plus particulièrement ces éléments avancés par Eric Levet-Labry, encore faut-il que la plongée de loisir ait enfin coupé le cordon ombilical qui la relie à la plongée militaire. Nous avons déjà évoqué De Corlieu, Le prier, Tailliez et Cousteau, qui sont tous militaires ou anciens militaires et jouent un rôle important dans le développement de la plongée loisir. Désormais, pour devenir autonome, l'exploration sous-marine doit s'inscrire dans la logique de ce que Dumazedier qualifiera de civilisation du loisir⁸⁴⁸. Au milieu des années cinquante et au début des années soixante, la fin des paysans⁸⁴⁹, l'urbanisation et la montée des classes moyennes, caractérisent pour J-F Sirinelli une « mutation sociale » qui, combinée à une croissance soutenue, une hausse du niveau de vie et une irrésistible ascension d'une culture de masse via la télévision, va favoriser le développement des pratiques de loisir⁸⁵⁰.

Pour la fédération française d'études et de sports sous-marins, la constitution des brevets de plongeurs et de moniteurs, tout comme la création d'un organe interne (le bulletin fédéral), sont des étapes conséquentes dans sa structuration. Mais le bulletin ne suffit plus pour promouvoir le modèle technique de la bonne pratique fédérale, il sert, entre autre, de « piqûre de rappel » et permet de régler quelques comptes ; nous l'avons vu par exemple avec l'affaire Chenevée, mais il ne peut pas sans cesse reprendre les mêmes informations. Pour cela, la nécessité d'un manuel de référence apparaît rapidement. En février 1957, le Professeur Jacques Chouteau est nommé à la succession de Cousteau à la présidence de la commission technique « (...) il indique, en particulier, un projet de normalisation de la

⁸⁴⁷ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 197.

⁸⁴⁸ DUMAZEDIER J. Vers une civilisation du loisir ? Paris, Editions : Seuil, 1962.

⁸⁴⁹ Renvoi au livre d'Henri Mendras, *La fin des paysans* (1967), Paris, Editions SEDEIS, 364 pages, qui diagnostique une transformation profonde et irréversible du monde rural.

⁸⁵⁰ SIRINELLI J-F. La France au cœur des « Trente Glorieuses », chapitre 10, pp 369-397, In, (Sous la Dir. de) *La France de 1914 à nos jours*. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1993, réimpression 2008.

plongée en scaphandre (...) »⁸⁵¹, qu'il souhaite concrétiser l'année suivante par l'édition d'un manuel de formation, mais :

« *Le Professeur Chouteau n'entend pas écrire le manuel sous l'égide de la fédération. Il prétend en faire un manuel de plongée à son nom propre et vendu par une maison d'édition. La commission technique décidera au cours de son prochain congrès.* »⁸⁵²

La commission refuse cette proposition tout comme elle refuse la démission de Chouteau. L'affaire en reste là et le projet est repris par Philippe Tailliez, successeur de Chouteau à la présidence de la commission technique en 1960. Mais en décembre 1962, Tailliez informe les membres du Comité Directeur National de la F.F.E.S.S.M de :

« (...) *l'impossibilité de publier un livre sur la plongée, en raison d'une part du retard pris, et d'autre part, de la sortie entre-temps de livres traitant du même sujet.* »⁸⁵³

Le livre de référence existe, il n'est pas directement issu de la fédération mais en devient rapidement le porte-parole.

7.1 La construction d'un modèle technique de référence : étude des livrets techniques

Si la fédération française de plongée émerge de la chasse et de la plongée militaire, l'offre associative reste confidentielle jusqu'à la fin des années cinquante. Pour l'aventurier voulant se risquer sous les eaux, le compagnonnage est la voie à privilégier pour s'immerger. Depuis 1954, pour *L'aventure sous-marine*, et 1958 pour le *bulletin de la F.F.E.S.S.M*, les revues spécialisées sont accessibles et diffusent de nombreux conseils aux pratiquants. Les livres disponibles concernent avant tout la chasse sous-marine⁸⁵⁴, notamment ceux de Pulvenis⁸⁵⁵ ou Devaux⁸⁵⁶ qui succèdent au novateur *The Compleat Goggler*⁸⁵⁷ de Guy Gilpatric de 1938.

⁸⁵¹ FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007, page 165.

⁸⁵² PV, réunion du Comité Directeur, 25 octobre 1957.

⁸⁵³ PV, réunion du Comité Directeur, 7 décembre 1962.

⁸⁵⁴ Notamment : *Par dix huit mètres de fond* de Cousteau, Tailliez et Dumas, Paris, Editions : Durel, 1946 ; Bernard Gorsky : *Dix mètres sous la mer*, Paris, Editions : Durel, 1946 et du même auteur : *La jungle du silence*, Paris, Editions : Durel, 1948 ; J. Bazal, *Chasse sous la mer*, Paris, Editions : Durel, 1947 ; M. Blay, *La chasse sous-marine en corse et sur la côte d'Azur*, Editions : Peyronnet, 1948.

⁸⁵⁵ PULVENIS R. La chasse aux poissons. Nice, Editions : Imprimeries Nouvelles réunies, Editions : G. Mathieu, 1940.

En ce qui concerne la plongée en scaphandre, le seul manuel disponible est le livre de la Marine Nationale rédigé par les hommes du G.E.R.S avec plusieurs éditions : 1949 et 1950⁸⁵⁸, 1955⁸⁵⁹, 1961 et 1967⁸⁶⁰.

7.1.1 Plongée selon la Marine Nationale, 1949-1962

« La plongée autonome, née dans le cadre de la Marine Nationale, se trouve étroitement liée au Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines de Toulon, le G.E.R.S., qui, grâce à ses moyens d'expérimentation et d'information, est actuellement en France l'organisme le plus qualifié pour en poursuivre l'étude et tenter d'apporter une solution aux nombreux problèmes qu'elle pose, tant du point de vue de la physiologie que de celui de la technique. »⁸⁶¹

Ainsi débute le premier livre de référence, jusqu'en 1962, concernant la pratique de la plongée en scaphandre autonome. La donne est sans équivoque, ce livre est une production militaire. D'ailleurs le chapitre consacré à la « *Pratique de la plongée autonome à l'air* »⁸⁶² précise lui aussi en introduction : « *Divers organismes (Armée, Marine, Fédération de Sauvetage) ont besoin de plongeurs d'élite qu'ils soumettent à un entraînement intensif.* »⁸⁶³. Les contributeurs à cet ouvrage collectif du Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines sont :

« Direction de Ph. De Groulard, Capitaine de corvette, Commandant le G.E.R.S

R. Perrimond-Trouchet, Pharmacien-chimiste en chef de 2^e classe,

L. Barthélemy, Médecin de 1^{re} classe,

Avec la collaboration des :

P. Broutroux, Lieutenant de vaisseau,

F. Cloix, Ingénieur-Mécanicien de 1^{er} classe,

F. Vincent, Enseigne de vaisseau de 2^e classe de réserve,

⁸⁵⁶ DEVAUX R. Initiation à la chasse sous-marine, Cannes, Editions : Robaudy, 1943.

⁸⁵⁷ GILPATRIC G. The Compleat Gogglor. Etats-Unis, Editions : Dood, Mead and Company, 1938.

⁸⁵⁸ TAILLIEZ, COUSTEAU, ALINAT, DEVILLA, DUMAS, La plongée en scaphandre. Toulon, Editions : Elzévir, 1949.

⁸⁵⁹ TAILLIEZ, DUMAS, ALINAT, PERRIMOND-TROUCHET, CABARROU, La plongée. Paris, Editions : Arthaud, 1955.

⁸⁶⁰ COLLECTIF, La plongée. Marine Nationale, Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines, Paris, Editions : Arthaud, 1961.

⁸⁶¹ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Paris, Editions Arthaud, page 7, édition mise à jour 1961, 1955.

⁸⁶² Pages 135-145.

⁸⁶³ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 135.

Monsieur F. Dumas,

Avec le concours de :

L. Chasseriaud, photographe,

G. Agnès, dessinateur. »⁸⁶⁴

A part Frédéric Dumas dont on connaît les liens avec le G.E.R.S, seul le photographe et le dessinateur ne sont pas militaires. D'autres indices de ce « marquage » apparaissent dans le choix des illustrations puisque que les équipements présentés sont majoritairement ceux en usage dans la Marine et que 4 images sur les 33 présentées montrent spécifiquement des plongeurs militaires contre seulement 3 concernant la faune sous-marine (cf. Tableau 1). Et sans être directement des plongeurs de combat en action, on relève encore : « *le caisson de recompression du GERS* », « *le propulseur d'exploration du GERS* », les « *appareils à circuit ouvert et appareils à circuit semi-fermé* » utilisés au G.E.R.S ou un « *traîneau d'exploration lâchant une bouée devant une mine* ».

Nombre d'images	Thème dominant
10 images	Equipement
8 images	Histoire
4 images	Militaire
4 images	Travail sous-marin
3 images	Accidents et traitements
3 images	Faune
1 image	Plongeur équipé en exploration

Tableau 1 : Classification par ordre de fréquence d'apparition des images du livre : *La plongée*, Marine Nationale, Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines, Editions Arthaud, 1961. Edition mise à jour de celle de 1955.

Mais le G.E.R.S est un rassemblement atypique capable, par exemple, de s'occuper de spéléologie ou d'archéologie subaquatique, et malgré son producteur (la Marine Nationale) et ses auteurs, ce livre est bien plus qu'un livret militaire. S'il est fait par des militaires : « *Il s'adresse, bien sûr, d'abord aux plongeurs autonomes, professionnels ou amateurs (...)* »⁸⁶⁵, donc il dépasse son cadre original ce qui peut expliquer l'importance donnée aux éléments de

⁸⁶⁴ Collectif, Marine Nationale, *La plongée*. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 2.

physique, de physiologie, de décompression et d'utilisation des tables de plongée (cf. Tableau 2). Pas moins de 43 pages pour la prévention des accidents témoignent d'une pratique jugée dangereuse et dont il faut bien mesurer les dangers potentiels.

N° du chapitre	Titre du chapitre	Nombre de pages
1	Aspects physiques et physiologiques de la plongée	13
2	Appareils et équipement de plongée	27
3	Accidents de la plongée	43
4	Tables de plongée à l'air	27
5	Mélanges respiratoires	7
6	Plongée libre ou plongée en apnée	4
7	Pratique de la plongée autonome à l'air	11
8	Matériel d'exploration et de travail sous-marin	9
	<u>Annexes</u> (courbe de sécurité, liste des centres de traitement des accidents de décompression, table américaine de plongée à l'air, table italienne)	18

Tableau 2 : Organisation (chapitre et nombre de pages) du livre : *La plongée*, Marine Nationale, Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines, Editions Arthaud, 1961. Edition mise à jour de celle de 1955.

Le chapitre évoqué précédemment concernant la plongée autonome précise que « *Tout sujet en bonne santé, physiquement apte au sport, peut pratiquer la plongée en amateur.* »⁸⁶⁶ Suit la présentation d'un programme de formation en seize séances. La première comprend de la nage en surface avec palmes, masque et tuba puis une immersion le long d'une corde en respirant sur « (...) *un tuyau en caoutchouc de 3 mètres de long (diamètre 20 mm) dont l'extrémité est maintenue en surface.* »⁸⁶⁷. La corde de descente et de remontée est providentielle puisque lors de la deuxième séance, le plongeur ne la lâche pas et descend sur un fond de moins de 3 mètres « (...) *pour que l'élève n'est pas à s'occuper de ses oreilles* »⁸⁶⁸. Troisième séance, notre plongeur est toujours accroché à la corde sur le thème de l'équilibrage des oreilles par fond de 5 à 6 mètres. Enfin, lors de la quatrième séance « *Par*

⁸⁶⁵ Collectif, Marine Nationale, *La plongée*. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 8.

⁸⁶⁶ Collectif, Marine Nationale, *La plongée*. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 135.

⁸⁶⁷ Collectif, Marine Nationale, *La plongée*. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 136.

⁸⁶⁸ Collectif, Marine Nationale, *La plongée*. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 137.

fond de 5 à 6 mètres, le plongeur lâche la corde de descente et nage, accompagné du moniteur. Il prend contact avec l'eau et se familiarise avec le matériel. »⁸⁶⁹. Le souci d'équilibrage des oreilles est important puisque la cinquième séance est toujours orientée sur la maîtrise de cette compétence sur un fond de 10 à 12 mètres : *« L'élève qui parvient plusieurs fois au fond sans aucune gêne peut être considéré comme sachant équilibrer. »*⁸⁷⁰. Toutes ces précautions renvoient à un modèle pédagogique apparemment bien plus prévenant pour la santé des nouveaux plongeurs que les usages déjà évoqués sur le site archéologique du G.E.R.S, lors des premières plongées de Riquet Goiran, ou lors des premières immersions des plongeurs nordistes des années cinquante. Du reste après ces cinq séances les apprentissages reprennent en profondeur réduite et se succèdent : vidages de masque partiels puis complets, décapelage⁸⁷¹, lâcher et reprise d'embout, passage d'embout⁸⁷², remontée sans embout, lestage ; un programme qui ressemble à celui du plongeur des années 2000, nonobstant les adaptations de matériel (manomètre, détendeur à deux étages, et gilet stabilisateur). Certes la suite du programme fait rapidement descendre notre plongeur en profondeur importante, neuvième séance à -30 mètres, treizième séance à - 40 mètres, mais il est rappelé :

*« Les plongées profondes ne doivent pas se pratiquer au cours de la formation. Elles sont réservées à des plongeurs confirmés, opérant en équipe, dans des conditions très strictes. »*⁸⁷³

Ou encore :

*« Il est prudent de ne pratiquer la plongée profonde que dans une région où un caisson de recompression est disponible. Dans les douze heures qui suivent la plongée, on ne s'éloignera pas à plus d'une heure de route de ce caisson. »*⁸⁷⁴

On relève donc un curieux mélange entre des consignes strictes quand à la sécurité ou l'entretien du matériel mais aussi des remarques semblant ouvrir les portes de l'univers sous-marin, comme par exemple : *« Il n'est pas nécessaire d'être un bon nageur pour pratiquer la plongée. »*⁸⁷⁵, qui semble une invitation à une activité aquatique « abordable » mais tout en restant sur une réserve prudente et immédiatement suivi de : *« Mais l'aisance dans l'eau est toujours un avantage précieux qui peut devenir vital en cas de difficulté. »*⁸⁷⁶ Ce qui fait de ce

⁸⁶⁹ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 137.

⁸⁷⁰ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 138.

⁸⁷¹ Le décapelage consiste à retirer son scaphandre.

⁸⁷² Le passage d'embout consiste à alterner une respiration de deux plongeurs sur un seul détendeur.

⁸⁷³ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 141.

⁸⁷⁴ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 144.

⁸⁷⁵ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 144.

⁸⁷⁶ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, page 144.

livret un manuel « militaire », c'est certes sa rigueur mais surtout les pratiques qu'il sous-entend : peu de ballades, d'explorations gratuites, on ne parle ici que de travaux ou d'exploitations sous-marines avec, en filigrane les usages militaires. A propos de l'usage des palmes, par exemple, on relève :

« Les palmes, inventées en 1920 par le capitaine de corvette de Corlieu, sont indispensables pour l'exploration sous-marine et ont rendu possibles les opérations des nageurs de combat. Elles augmentent considérablement l'aisance du plongeur et sa vitesse, donc son rayon d'action. »⁸⁷⁷

C'est donc bien l'usage qui est fait de la plongée en scaphandre autonome qui renvoie à une pratique militaire, pour le reste, le livre est suffisamment imprécis pour que les usages pédagogiques restent très « libres ». Le cadre proposé est rigoureux, il préconise sans cesse prudence et pratique mesurée mais il n'exclut absolument pas les pratiques de loisir que ce soit celles du *Club Méditerranée* ou celles de la fédération nationale d'études et de sports sous-marins. Philippe Tailliez écrit du premier ouvrage de 1949, qu'il :

« (...) s'imposait comme une entreprise de salut public, tant la plongée se développe en France de façon anarchique, dans une tragique ignorance des lois élémentaires de la physique et de la physiologie. »⁸⁷⁸

C'est vraisemblablement cet esprit ainsi que les conseils concrets qui caractérisent cet ouvrage qui expliquent son relativement long succès. Il le tient aussi à ses conditions de réalisation, encore évoqué par Philippe Tailliez :

« Encore avions nous au G.E.R.S l'insigne chance, pour mener la chose, de constituer déjà une équipe vouée exclusivement à la recherche sous-marine et à la plongée, soutenue par le cadre des règlements de la discipline militaires. Il n'y avait qu'un mot à dire, et le lendemain, à l'heure dite, les rédacteurs au grand complet se retrouvaient autour de la même table, reprenaient le texte au point où il avait été laissé les jours derniers, frais encore dans chaque mémoire, prêts à la poursuite avec méthode et continuité, discutant, adoptant chaque phrase l'une après l'autre. »⁸⁷⁹

Le succès de cet ouvrage est indéniable et plusieurs rééditions sont réalisées jusqu'à 1977, où la « Nouvelle édition entièrement revue et augmentée »⁸⁸⁰ marque une rupture avec

⁸⁷⁷ Collectif, Marine Nationale, La plongée. Op. Cit., édition mise à jour 1961, 1955, pages 48-49.

⁸⁷⁸ TAILLIEZ P. Editorial. Revue de la F.F.E.S.S.M, *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 19, mai 1963, page 4.

⁸⁷⁹ TAILLIEZ P. Editorial. Revue de la F.F.E.S.S.M, *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 19, mai 1963, page 4.

⁸⁸⁰ BERRY, GAVARRY HUBERT, LE CHUITON et PARC, La plongée, et l'intervention sous la mer. Paris, Editions : Arthaud, 1977.

le texte original. La Plongée est sous-titrée « ...et l'intervention sous la mer », et concerne toutes les formes d'intervention bien au-delà de la plongée en scaphandre autonome.

« Un des grands mérites de cette nouvelle « Plongée » est d'avoir approché d'une manière nouvelle, originale et complète le dossier de l' « intervention sous la mer » en ne se limitant plus aux plongeurs autonomes que nous sommes ; plus de 150 pages sont consacrées à cet aspect de la pénétration de la connaissance humaine des fonds sous-marins et du milieu marin (...) »⁸⁸¹

Mais la rupture de contenu avec ses prédécesseurs est patente, la filiation avec la plongée loisir est différente. A tel point qu'Yves Normand souligne :

« Les auteurs de la prochaine édition pourraient créer un petit chapitre historique dans lequel seraient cités les grands noms figurant sur la précédente »,

et encore plus clairement :

« Ils pourraient aussi signaler qu'il existe une Fédération française d'études et de sports sous-marins dont le siège est à Marseille, 24 quai de Rive-Neuve. Merci d'avance. »⁸⁸²

Mais avant ce changement de cap, *La Plongée* a du affronter la concurrence de l'œuvre d'un professeur d'éducation physique, Guy Poulet, en collaboration avec un architecte de la ville de Paris, Robert Barincou, qui, en 1962, vient bousculer son monopole.

7.1.2 Connaissance et Technique de la Plongée, 1962-1972

Dès les premières lignes Guy Poulet souhaite associer à son livre ses camarades de plongée du *Club Méditerranée*. Il pose ainsi une filiation pour une plongée de loisir et de détente. D'ailleurs les références à la plongée militaire sont soigneusement évitées tout au long de l'ouvrage. Le G.E.R.S est juste remercié pour avoir donné son autorisation « (...) à publier les nouvelles tables de plongée. »⁸⁸³. Même les huit pages introductives de définition de la plongée évitent tout rappel historique et s'attachent à exprimer les dimensions sportives

⁸⁸¹ NORMAND Y. La bible, 5^{ème} testament. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978, pages 42 et 45.

⁸⁸² NORMAND Y. La bible, 5^{ème} testament. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978, page 45.

⁸⁸³ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Paris, Editions : Denoël, 1962, page 1.

et gratuites de l'activité. Comme le précise le Professeur Chouteau dans l'avant propos du livre :

« Cette étude demande des maîtres et mon ami Guy Poulet, sportif, plongeur, technicien du sport, professeur d'éducation physique, remplit toutes les conditions pour parler clairement et de façon utile et raisonnable de la plongée sous-marine. »⁸⁸⁴

Ce professeur d'éducation physique du Lycée Janson De Sailly, né en 1924, fait autorité à plus d'un titre⁸⁸⁵. Il est un alpiniste chevronné⁸⁸⁶, ami de Maurice Herzog qui lui préface son livre, il est aussi moniteur de plongée depuis 1959 et instructeur national n°8. On lui doit la création du brevet de moniteur auxiliaire de plongée en scaphandre avec une déclinaison des contenus en 3 volets (pédagogie pratique, pédagogie préparatoire, théorie) toujours en vigueur. Ce livre lancera définitivement sa carrière de plongeur puisqu'il devient Conseiller Technique Régional plongée de l'Académie de Nice en 1966, ainsi que Président de la Commission Technique Nationale de la F.F.E.S.S.M la même année.

Le « grand ouvrage » de 1962 se présente en 10 chapitres (cf. tableau n°3) suivis d'un « *Tour de la plongée en 80 mots* », traduction du principal vocabulaire utilisé dans l'univers sous-marin en anglais, italien, espagnol et allemand ainsi qu'une bibliographie de 121 ouvrages ou articles. Ce « Tour de la plongée » est en soi un indice de la nouvelle dimension prise par l'exploration sous-marine ; d'ailleurs la bibliographie présente des ouvrages en anglais comme en allemand ou en italien. Poulet est bien placé pour revendiquer une portée internationale à l'activité sous-marine puisqu'il est moniteur de plongée au *Club Méditerranée*.

⁸⁸⁴ CHOUTEAU J. Avant-propos, In, POULET G. *Connaissance et technique de la plongée*. Paris, Editions : Denoël, 1962.

⁸⁸⁵ Guy Poulet est Officier de la Légion d'Honneur et Commandeur du Mérite Sportif.

⁸⁸⁶ Il participe à la première conquête de la face sud de l'Aconcagua (7035m, plus haut sommet d'Amérique du sud) lors de la deuxième expédition française aux Andes de 1954.

N° du chapitre	Titre du chapitre	Nombre de pages
1	Définition de la plongée	12
2	Le milieu physique	19
3	L'homme	13
4	Le scaphandre	27
5	L'équipement complémentaire	17
6	La préparation à la plongée	25
7	La technique individuelle	58
8	Dangers et accidents	77
9	Enseignement et plongée en collectivité	49
10	Les vraies richesses	34
	<u>Annexes</u> : A : Les mélanges respiratoires (4 pages) B : Tables de plongée, paliers de décompression (14 pages) C : La faune et le plongeur (54 pages) D : Réanimation et recompression (13 pages)	54

Tableau 3 : Organisation (chapitre et nombre de pages) du livre de Guy Poulet : *Connaissance et Technique de la plongée*. Paris, Editions : Denoël, 1962.

Ce découpage témoigne d'une certaine continuité avec le livre du G.E.R.S. Les connaissances sont rassemblées sous forme de chapitres touchant à la physiologie, la physique, l'équipement, les tables de plongée, la décompression et les accidents. Par contre, Poulet présente un chapitre sur l'enseignement en collectivité⁸⁸⁷ et sur « *Les vraies richesses* »⁸⁸⁸. En fait, les vraies richesses évoquées par Poulet : « *Ce sont les joies et les découvertes que l'homme trouve au contact de la nature et en face de la pérennité de la création.* »⁸⁸⁹ ; plus concrètement, il renvoie aux diverses pratiques sous-marines comme la photographie mais aussi la spéléologie, l'archéologie ou encore la chasse sous-marine avec scaphandre. Les positions de Poulet témoignent des débats de l'époque, il les reconnaît discutables comme, par exemple, celles concernant les découvertes archéologiques. Alors que

⁸⁸⁷ Chapitre n°9, 49 pages.

⁸⁸⁸ Chapitre n°10, 34 pages.

⁸⁸⁹ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 328.

tout prélèvement est strictement interdit, Poulet accorde à celui qui s'empare d'un col d'amphore ou d'une gorgone : « (...) *la curiosité de l'enfance et l'esprit collectionneur du naturaliste amateur du XVIII^e siècle.* »⁸⁹⁰. Il affirme :

*« Presque tous les plongeurs ont leur petit musée, branches de corail, cols d'amphores, pièces d'épaves, etc. Il ne faut pas rire de ces pauvres trésors, cela donne à la plongée ses lettres de noblesses, en plus de l'esprit de cordée et du contrôle moral qu'elle demande. »*⁸⁹¹

Il n'hésite pas à choisir en photographie de couverture un plongeur en train de remonter une amphore du fond des eaux, pratique illégale en dehors d'un cadre scientifique mais aussi image forte de l'imaginaire sous-marin et de ses trésors engloutis.

Autre sujet évoqué par Poulet dans « *les vraies richesses* » : la chasse sous-marine avec un scaphandre. Alors que la chasse avec un appareil respiratoire est strictement interdite en France, il souligne :

*« Cette position adoptée par notre pays et quelques autres ne nous permet pas d'éliminer cette utilisation du scaphandre possible et courante partout ailleurs. »*⁸⁹²

Il se positionne du point de vue moral, et souligne la portée limitée des arbalètes (2 mètres) contre 80 mètres pour le fusil d'un chasseur en Sologne. Il souligne encore « *l'animosité des pêcheurs professionnels* » dont il dénonce certaines pratiques (chalutages côtiers, dynamitages), enfin il rappelle le caractère dangereux (risque de panne d'air, de surpression pulmonaire) de la plongée en scaphandre. Poulet en profite pour égratigner l'omniscient père de la plongée Jacques-Yves Cousteau :

*« Il y a une certaine hypocrisie dans la position vertueuse qu'ont adopté les personnalités du monde sous-marin qui vont jusqu'à condamner la chasse en général, oubliant trop facilement qu'ils l'ont eux-mêmes pratiquée autrefois et qu'elle est parfois à l'origine de leur célébrité. »*⁸⁹³

Cousteau est en train de se détacher progressivement des activités de la F.F.E.S.S.M, notamment pour développer le concept des maisons sous la mer, bien qu'il en soit toujours Président d'Honneur, et sa position anti-chasse, encore plus affirmée au but des années soixante-dix, marque une rupture avec la politique sportive de la fédération. La pratique de la chasse sous-marine est un sujet sensible puisque :

⁸⁹⁰ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 331.

⁸⁹¹ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 331.

⁸⁹² POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 345.

⁸⁹³ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 345.

« La période 1960-1961 est, sans conteste, une année difficile pour la chasse sous-marine. Tant sur le plan sportif avec des résultats en demi-teinte, que sur le plan de l'image véhiculée, avec des attaques qui, si elles s'interrompent, ne marquent qu'un répit. »⁸⁹⁴

Les débats sont passionnés, Gustave Della Valle, représentant des Etats-Unis à la C.M.A.S et fondateur de la marque Scubapro, précise lors d'un débat sur le thème « S.O.S. sous la mer » organisé par *L'Aventure sous-marine* :

« Je veux bien discuter des règles de sécurité, mais j'espère qu'il n'est pas question de prendre position pour ou contre la chasse sous-marine. Nous sommes des chasseurs. Remettre en question la chasse sous-marine dans un journal sous-marin, c'est comme si l'« Osservatore Romano », quotidien du Vatican, ouvrait une enquête sur l'existence de dieu ! »⁸⁹⁵

Le numéro 11 de la revue⁸⁹⁶ de la F.F.E.S.S.M est consacré à la défense de la chasse sous-marine et dès les premières pages, la rédaction précise :

« Pourquoi défense de la chasse sous-marine ?
Eh bien ! Précisément parce qu'elle est attaquée de toutes parts. (...) Les attaques qui ont été portées contre nous ont atteint une telle violence que nous sommes obligés de réagir et c'est pourquoi nous ouvrons dans le présent numéro le dossier de la défense, devant ce grand jury que constitue l'opinion publique. »⁸⁹⁷

La position de Poulet est donc d'abord celle de la défense des chasseurs de la fédération au travers la remise en cause des pratiques des pêcheurs professionnels :

« Ce n'est pas une raison pour méconnaître le problème de la protection de la faune, mais la réglementation actuelle se borne à une discrimination bien théorique entre les engins dérisoires dont le chasseur dispose et à satisfaire l'animosité des pêcheurs professionnels. Ces derniers, surtout en Méditerranée, portent une lourde responsabilité avec les ganguis⁸⁹⁸, les chalutages côtiers et la dynamite dont ils aiment moins parler que de l'arbalète à doubles sandows. »⁸⁹⁹

⁸⁹⁴ FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 453.

⁸⁹⁵ Gustave Della Valle, cité par J-A Foëx dans, L'assassin habite à – 21, Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 24, décembre 1959 – janvier 1960, page 133.

⁸⁹⁶ Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 11, janvier 1961.

⁸⁹⁷ Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 11, janvier 1961, page 4.

⁸⁹⁸ Technique de pêche consistant à racler le fond avec un filet volumineux particulièrement dévastateur.

⁸⁹⁹ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, page 346.

Guy Poulet inscrit clairement son livre dans l'actualité fédérale du moment. Il fait de même en consacrant tout un chapitre à l'enseignement de la plongée en collectivité. Il introduit son chapitre par quelques remarques d'ordre général qui marquent sa position comme celle de la défense des écoles de la Fédération française d'études et de sports sous-marins.

« S'il est des sports où l'on peut à la rigueur se passer de mentor et préférer découvrir seul telle ou telle technique, nous sommes résolument opposés à cette façon de faire en ce qui concerne la plongée en scaphandre autonome. »⁹⁰⁰

Il argumente sur la nécessité de « parler le même langage » et souligne que :

« La Fédération française d'études et de sports sous-marins a commencé à agir dans ce sens en créant une série de brevets qui sanctionnent les divers stades d'évolution technique d'un plongeur, du débutant au moniteur fédéral. Nous bénéficions donc en France d'une gradation unifiée, soigneusement établie, à laquelle nous donnons notre adhésion. »⁹⁰¹

Il poursuit en justifiant la publication d'un plan d'enseignement par le souci « (...) d'aider les pratiquants et essayer de normaliser l'enseignement. »⁹⁰², suit le descriptif du programme d'une école de plongée en 6 cours, pouvant être dédoublés, sur des fonds de profondeur variable et permettant d'obtenir le brevet élémentaire, le premier puis le deuxième échelon de plongeur de la F.F.E.S.S.M. Le contenu de ces cours est relativement détaillé, par exemple le cours numéro 3 propose :

- « - Mise à l'eau en sautant.*
- parcours au tuba (passage tuba-embout et vice-versa).*
- Equilibrage (oreilles, sinus, masque).*
- Mise au point précise de la pesée.*
- Exercices de sécurité au fond.*
- Augmentation du vocabulaire signaux.*
- Décapelage en surface.*
- Brevet élémentaire F.F.E.S.S.M. »⁹⁰³*

Cela n'a rien d'incohérent avec le déroulement d'une troisième séance d'un cours de plongée des années 2000. Le modèle proposé par Poulet est dans la lignée de celui présenté

⁹⁰⁰ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, page 278.

⁹⁰¹ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, page 279.

⁹⁰² POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, page 279.

⁹⁰³ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, page 281.

par le G.E.R.S. en 1949. Rappelons nous que le G.E.R.S du début réunit Cousteau et Dumas, et la transposition de ce qui est fait chez les militaires avec les débutants de l'enseignement de la plongée loisir va quasiment de soi. Ainsi, un des tous premiers clubs de plongée loisir en scaphandre autonome, le Club alpin sous-marin de Cannes précise :

« Sur les excellents conseils du Capitaine de Corvette J-Y Cousteau et de M. F. Dumas, du groupe de recherche sous-marine de Toulon, l'école de plongée a adopté une technique qui permet, en quatre leçons d'effectuer des plongées de l'ordre de 40 mètres et d'acquérir une maîtrise absolue. »⁹⁰⁴

Poulet s'adresse résolument à des plongeurs de loisirs. D'ailleurs, il préconise la mise en place d'un « *test préliminaire d'aptitude à la plongée* », basé sur une pratique sans scaphandre mais induisant déjà certains apprentissages :

- « - Locomotion et aisance dans l'eau avec masque, palmes, tuba.*
- Mise à l'eau en sautant du bord d'un bateau.*
- Maintenir une ceinture de plomb de 3 kilos à bout de bras pendant 30'' hors de l'eau (palmage de sustentation en position verticale).*
- Plongeon en canard.*
- Recherche d'objet par fond de 3 à 4 mètres. »⁹⁰⁵*

Même si ces exercices font la part belle aux chasseurs sous-marins qui en maîtrisent l'essentiel, on ne retrouve pas de test similaire dans le livre du G.E.R.S et ces pré-requis à la pratique de la plongée en scaphandre ouvrent une porte à des néophytes tentés par l'aventure sous-marine. Autre indice de cette ouverture à des pratiquants occasionnels : la nécessité d'une séance préparatoire après une longue interruption. Le cours numéro 6 : « *Fond : jusqu'à 40 mètres, cours réservé aux plongeurs brevetés 1^{er} échelon* », nécessite deux cours de réadaptation, car :

« Il arrive souvent, surtout dans les clubs de vacances, qu'un plongeur cesse toute activité aquatique, voire même sportive, pendant le temps qui sépare ses périodes de vacances. (...) Dans la grande majorité des cas, les titulaires du brevet viennent s'inscrire à l'école le jour même de leur arrivée, fatigués par une année de travail et de vie citadine, et le plus souvent après avoir perdu tout contact avec l'eau depuis un an. »⁹⁰⁶

⁹⁰⁴ Anonyme. Bulletin du Club Alpin Sous-Marin de Cannes, numéro 1, 1946.

⁹⁰⁵ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, page 280.

⁹⁰⁶ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, pages 283-284.

On perçoit bien que la population à laquelle s'adresse ce livre ressemble plus aux clients du *Club Méditerranée* qu'aux plongeurs militaires. Cette pratique « épisodique » de l'activité interpelle Guy Poulet puisqu'il propose l'usage d'un carnet de plongée, nouvelle occasion de mettre en avant les pratiques fédérales :

« A l'heure actuelle, la Fédération essaye d'unifier les carnets de plongée existant dans les différents clubs en proposant un Carnet fédéral unique, initiative que nous approuvons totalement. »⁹⁰⁷

Mais, la F.F.E.S.S.M. préconise l'usage d'un carnet de plongée depuis 1959, et le rend obligatoire à partir du premier échelon en 1962. Jean-Michel Faure souligne qu'il est « (...) *un témoin fidèle de la pratique des plongeurs* »⁹⁰⁸. La démarche de Poulet est plus politique et prend son sens dans une perspective internationale de développement de la plongée. Il précise :

« Nous souhaitons même que l'on aboutisse le plus tôt possible à l'unification sur un plan plus étendu et que l'on arrive à la création d'un Carnet international de plongée. Les bases de ce carnet ont été examinées lors du 1^{er} Colloque international. (...) Cela demande une coordination entre les Fédérations de nombreux pays, notamment pour arriver à unifier les examens et brevets et nous amène à formuler le souhait que se constitue une Fédération Internationale des sports sous-marins. »⁹⁰⁹

Alors que le conflit algérien atteint son paroxysme, Poulet, ne l'oublions pas, est un alpiniste de renommée internationale. Il est forcément sensible à l'impact des positions françaises dans le concert des relations internationales par le biais des exploits sportifs. La nomination de son ami, camarade de cordée, Maurice Herzog, vainqueur de l'Annapurna, au Haut-commissariat à la jeunesse et aux sports, conforte l'importance des victoires ou premières internationales dans le domaine sportif.

« Le sport, compte tenu de sa forte capacité d'identification, de son audience sans cesse croissante et de son principe de hiérarchisation, offre un vecteur de choix au rayonnement que les Français entendent donner à leur pays sur la scène internationale. »⁹¹⁰

⁹⁰⁷ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 285.

⁹⁰⁸ FAURE J-M. *Sport, cultures et classes sociales*. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 908.

⁹⁰⁹ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 285.

⁹¹⁰ MOURLANE S. *A la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours*. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, page 163.

Mais au-delà de ce positionnement fédéral, et poursuivant sa tentative d'uniformisation de l'enseignement, Guy Poulet préconise l'organisation de cours théoriques. Il prend cette fois pour exemple ce qui est proposé dans les écoles du *Club Méditerranée*, avec un découpage en séquence très précise :

- Qu'est-ce qu'une école ? (2')
- Définitions des bases nécessaires à un candidat à la plongée (5')
- Le milieu (5')
- Le matériel et son emploi (10')
- L'école proprement dite (10')
- Les règles de sécurité et les signaux (5')
- Les accidents de plongée et surtout leur prévention (20')

Avec, pour chaque item, les points les plus importants qu'il est nécessaire d'aborder. Il envisage même les formes de groupement de ce cours théorique :

« (...) dans un club, cet exposé peut se faire sous forme « d'amphi » groupant tous les adhérents. Dans un groupe d'isolés, c'est au leader de ce groupe qu'incombe cette partie de l'enseignement qui peut prendre un aspect de causerie amicale, mais qui nous semble nécessaire. »⁹¹¹

Cet engagement vers la plongée loisir se retrouve dans le choix des photographies publiées. La comparaison avec celle de *La plongée* du G.E.R.S est significative (cf. : Tableau 4). L'association avec Robert Barincou, que Poulet explique ainsi : *« Si l'on compare la rédaction d'un tel livre à la conduite d'un navire à bon port, il a été un « second » que je me félicite d'avoir « embarqué » à ce bord. »⁹¹²*, permet en plus des 19 photographies, d'illustrer l'ouvrage avec 37 schémas et pas moins de 15 dessins humoristiques et 10 croquis d'animaux marins.

⁹¹¹ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 286.

⁹¹² POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 1.

Nombre d'images <i>Plongée</i> 1961	Thème dominant	Nombre d'images <i>Connaissance...</i> 1962
10 images	Equipement	0
8 images	Histoire	0
4 images	Militaire	0
4 images	Travail sous-marin	0
3 images	Accidents et traitements	0
3 images	Faune	4 images
1 image	Plongeur équipé en exploration	8 images
0	Exercice sous-marin	6 images
0	Expérimentation	1 image

Tableau 4 : Nombre d'images avec leur thème des ouvrages : *La plongée*, Marine Nationale, Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines, Editions : Arthaud, 1961. Edition mise à jour de celle de 1955, et G. Poulet, *Connaissance et technique de la plongée*, Paris, Editions : Denoël, 1962.

Enfin, autre indice d'une construction identitaire de la plongée loisir par rapport à un marquage militaire, le chapitre 3, intitulé « *L'homme* ». En effet, ce chapitre démarre en s'excusant de son appellation qui ne veut en aucun cas signifier que les femmes ne peuvent pas plonger.

« *Le titre de ce chapitre ne donne nullement au sexe fort l'exclusivité de la plongée et nous ne voudrions surtout pas qu'une plongeuse en puissance considère ce mot comme une restriction.* »⁹¹³

En réalité, les items du chapitre renvoient à : circulation, respiration, appareil digestif, oreilles, sinus, qualités physiques, contre-indications physiologiques, qualités psychologiques et morales. Et Poulet de préciser que :

« *C'est un usage peu galant, mais classique, que de désigner par l'appellation mâle l'ensemble de l'espèce dans les ouvrages scientifiques et techniques.* »⁹¹⁴

⁹¹³ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 40.

En fait, ce chapitre ne différencie les femmes des hommes que sur deux points : les contre-indications physiologiques à la plongée concernant le « système génital » :

« Chapitre essentiellement féminin. Sont des contre-indications temporaires :

- les cas de syndrome infectieux ;
- la durée des règles ;
- la période de grossesse ou d'allaitement. »⁹¹⁵

Ainsi que l'item concernant les qualités physiques :

« Cela dit, nous pensons que l'adresse est la qualité physique la plus nécessaire au plongeur et cette affirmation se vérifie par le comportement... des femmes. Lorsqu'elles se décident de plonger, elles obtiennent des résultats très satisfaisants et sont souvent de bonnes plongeuses, ce qui n'a rien de surprenant car elles sont, dans bien des circonstances, plus habiles et plus adroites que les hommes. »⁹¹⁶

Même si Poulet inscrit l'univers féminin dans la plongée « moderne » au début des années soixante, la part féminine de l'activité dépasse à peine les 5% des environs 16 000 plongeurs fédérés⁹¹⁷. Nous verrons plus loin qu'il y a encore beaucoup à faire pour voir cette pratique se féminiser au-delà du discours.

Pendant 10 ans le livre de Poulet et Barincou est la référence en ce qui concerne l'enseignement de la plongée en France. Il n'est pas qu'une réussite éditoriale⁹¹⁸ puisqu'il fait l'effet d'une caisse de résonance des idées défendues par son auteur, qui devient président de la commission technique⁹¹⁹ nationale de 1966 à 1981, participe à la création d'un syndicat⁹²⁰ de moniteur de plongée en 1963, ainsi qu'à la création du Festival de l'image sous-marine d'Antibes. Durant ses mandats successifs, il participe activement à la création du brevet de moniteur auxiliaire de plongée en scaphandre (1967), du brevet d'initiateur de club (1973) et du nouveau brevet de moniteur fédéral de 1975. Mais en 1972, le livre de Philippe Molle et Pierre Rey, *La plongée subaquatique*⁹²¹ devient la nouvelle référence en ce qui concerne la

⁹¹⁴ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 40.

⁹¹⁵ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 48.

⁹¹⁶ POULET G. *Connaissance et Technique de la Plongée*. Op. Cit., 1962, page 45.

⁹¹⁷ Chiffre F.F.E.S.S.M.

⁹¹⁸ *Connaissance et Technique de la plongée* est plusieurs fois réédité et traduit en 4 langues.

⁹¹⁹ La commission technique devient la commission « enseignement de la plongée » de 1966 à 1969 avant de redevenir commission technique, toujours sous la présidence de Guy Poulet.

⁹²⁰ Le Syndicat Nationale des Moniteurs de Plongée.

⁹²¹ MOLLE Ph. et REY P. *La plongée subaquatique*. Paris, Editions Amphora, 1972.

plongée loisir. Après dix ans de règne, le « Poulet-Barincou »⁹²² est remplacé par le « Molle et Rey »⁹²³.

7.1.3 La plongée subaquatique, 1972-...

Alors que Guy Poulet est enseignant d'éducation physique, Philippe molle est architecte. Il a néanmoins le goût de l'enseignement puisqu'il est professeur à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, moniteur national de plongée depuis 1964 et enseignant professionnel de plongée pendant les vacances. Pierre Rey est lui aussi moniteur national de plongée, ingénieur, il dirige un service d'application de la technique à la médecine.

Leur livre se différencie somme doute assez peu de celui de leurs prédécesseurs. Néanmoins, il se pose dès l'introduction en un support théorique pour « (...) tous ceux qui débutent dans ce sport merveilleux qu'est la plongée sous-marine »⁹²⁴. Il s'adresse d'abord au débutant : « (...) Il veut seulement inculquer au débutant les connaissances indispensables sans lesquelles la plongée peut devenir une opération suicide. »⁹²⁵ Ce parti pris d'un livre pour débutant est précisé dans cette même introduction :

« (...) cet ouvrage contient l'essentiel des connaissances théoriques ainsi que l'explication des épreuves pratiques exigées pour l'obtention des brevets de premier, à fortiori, donc pour celle du brevet élémentaire (brevets délivrés sous le contrôle de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins). »⁹²⁶

La version complétée de 1982 comprend trois chapitres supplémentaires et s'adresse cette fois aux débutants mais également aux plongeurs confirmés qui préparent le deuxième échelon ou le monitorat. Les ajouts concernent les « notions de physiologie » (24 pages), les « notions de calcul des tables de plongée à l'air » (4 pages) et les « cas particuliers d'utilisation des tables de plongée » (34 pages).

La première édition est donc ciblée pour les débutants ; essentiellement théorique, elle supprime les chapitres que Poulet intitule « *Les vraies richesses* » et « *Enseignement et*

⁹²² C'est l'appellation usuelle utilisée par les plongeurs au lieu du titre, certes un peu long, de *Connaissance et Technique de la plongée*.

⁹²³ Du nom des deux auteurs.

⁹²⁴ MOLLE Ph. et REY P. Plongée subaquatique. Paris, Editions Amphora, 1972, page 9.

⁹²⁵ MOLLE Ph. et REY P. Plongée subaquatique. Op. Cit., 1972, page 9.

⁹²⁶ MOLLE Ph. et REY P. Plongée subaquatique. Op. Cit., 1972, page 9.

plongée en collectivité ». Après une courte page d'introduction, Molle et Rey introduisent directement leur livre par un chapitre sur les lois physiques. Le temps où il semblait nécessaire de démarrer par « *Définition de la plongée* » semble révolu. Par contre, ils ajoutent huit pages sur les épreuves des différents brevets de plongée.

N° du chapitre	Titre du chapitre	Nombre de pages
	Introduction	1
1	Les lois physiques	18
2	Les accidents	24
3	Utilisation des tables de plongée	22
4	Le matériel	18
5	Les signes de plongée	8
6	Matelotage	2
7	La pratique de la plongée	17
8	Epreuves des brevets de la F.F.E.S.S.M	8
9	Solution des exercices	2
	Bibliographie	3

Tableau 5 : Organisation (chapitre et nombre de pages) du livre de Philippe Molle et Pierre Rey : *Plongée subaquatique*. Paris, Editions : Amphora, 1972.

La construction est volontairement celle d'un manuel d'enseignement puisque chaque chapitre, ou presque, se termine par un résumé et une série d'exercices dont la solution est donnée en fin d'ouvrage. La couverture même du livre est différente. Alors que Poulet choisit un plongeur remontant une amphore, nous sommes ici sur un bateau de plongée et un moniteur fait répéter le signe de plongée « tout va bien » à un couple d'élèves. Ce couple homme – femme semble indiquer que la mixité s'est installée dans la plongée loisir ; pourtant les 6 autres photographies du livre ne présentent que des plongeurs et jamais de plongeuses, et les femmes ne sont pas spécifiquement évoquées dans l'ensemble de l'ouvrage. Est-ce parce que Molle et Rey n'estiment pas nécessaire de faire une différenciation ? Si on détaille la photo de couverture, on voit le supposé moniteur, équipé d'un gilet de sécurité de type Fenzy,

couteau au mollet, debout, faire le signe OK, alors que l'élève homme, assis lui fait le même signe. La plongeuse, assise également, regarde le moniteur sans lui faire de signe particulier tout en jouant avec son tuba. Les rôles sont posés : un moniteur qui sait et protège avec ses équipements de sécurité, un élève homme qui comprend et agit, une élève femme qui contemple et sourit.

D'autres évolutions confèrent au livre de Molle et Rey celui d'un manuel d'enseignement. La partie concernant l'usage des tables de décompression passe de 14 à 22 pages. Beaucoup plus détaillée dans l'ouvrage de 1972 que dans celui de 1962, cette partie explique plus clairement l'usage commun des tables. La version de 1982 augmente encore en pagination puisque les chapitres concernant les tables représentent 62 pages, les ajouts concernent un ensemble d'usages spécifiques comme la plongée dans des eaux de densité supérieure à 1, la plongée avec des mélanges autres que l'air ou la plongée en altitude. Si ces types de plongée sont déjà pratiqués dans les années soixante, leurs présences dans un manuel de ce type au début des années quatre-vingt semblent témoigner d'un développement de cette diversification des modalités de pratique. Pour autant, ces pratiques sont encore exceptionnelles et même si elles portent en elles les prémisses de modalités différentes, nous n'en sommes pas encore à une séparation entre une pratique « traditionnelle » et une autre « novatrice » qui affecterait les codes de bonne conduite de la pratique initiale. Les transformations mises en avant par Jacques DeFrance à propos de l'athlétisme⁹²⁷, ou Gildas Loirand à propos du vol libre⁹²⁸, sont pourtant perceptibles dans la plongée de loisir. Le recodage symbolique est en œuvre et la population de plongeurs évolue, en témoigne sa lente féminisation ou la transformation des revues spécialisées⁹²⁹. Plongée subaquatique est un succès éditorial, « *En 5 ans, vingt quatre mille exemplaires ont été tirés des deux premières éditions de Plongée subaquatique.* »⁹³⁰. La plongée loisir semble avoir tourné la page de la plongée militaire dans ces références à l'enseignement.

⁹²⁷ DEFANCE J. Un schisme sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980. Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989, pp 76-91.

⁹²⁸ LOIRAND G. De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif. Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989, pp 37-49.

⁹²⁹ MASCRET V. La presse spécialisée en plongée sous-marine : entre propagande et témoignage. In, (Sous la Dir. de E. Combeau-Mari), *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris, Editions : Le Publieur, 2007, pp 391-406.

⁹³⁰ Publicité pour les éditions *Amphora*. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 41, octobre – novembre - décembre 1978, page 53.

7.2- L'offre associative

Les transformations techniques et les évolutions des représentations de l'activité sous-marine génèrent d'autres formes de pratiques. Désormais les plongeurs passent par des clubs pour apprendre les bases d'une activité qui se normalise. Alors qu'en 1956, la découverte de la plongée se passe : « *Surveillé de la surface par un gars en palmes, masque et tuba sur un fond de 12 mètres pendant une cinquantaine de minutes.* »⁹³¹, à la fin des années 1970, le baptême ne dépasse plus 6 mètres de profondeur tenu par la main d'un moniteur en titre. Le passage par une « école de plongée » semble logique et l'expérience d'une immersion conforte cette nécessité :

*« Toutes les explications que m'ont données et vont me procurer les plongeurs ne pourront être que de pâles reflets de ce qu'ils ont vu et ressenti pendant leur exploration chez Neptune. Ce monde qui sépare plongeurs et non-plongeurs est bien normal, car on ne s'improvise pas visiteur d'épaves et promeneur dans les jardins d'algues et de coraux. »*⁹³²

Au-delà des apprentissages techniques, des longueurs de palmage et des parcours sans masque, que se passe-t-il dans ces clubs de plongée entre 1960 et 1985 ? Assiste-t-on à une sociabilité de salon où les plongeurs passent plus de temps au local à matériel et autour des espaces de plongée que sous l'eau ? Il semble évident que les contraintes « matérielles » de l'activité induisent des temps avant et après l'immersion qui sont propices à l'échange entre plongeurs. Les trajets en bateau pour accéder au le site de plongée favorisent les échanges entre futurs partenaires de palanquée. Le partage d'émotions fortes sous-tendues par un engagement physique réel est, lui aussi, favorable à ces échanges.

*« Vous nous verriez grelottant sur le bord de l'étroite piscine, malhabiles, nous marchant littéralement sur les palmes, plonger, cracher, souffler ; comme nous devons nous supporter !...Comme nous sommes unis !...dans le malheur des incidents qui se succèdent : masque arraché, tuyaux pleins d'eau, moniteur sans air...air connu. »*⁹³³

Le club de plongée est un espace de sociabilité avec ses codes, rites et règles implicites ou explicites. Ces rites initiatiques d'appropriation de l'activité, les connaissances

⁹³¹ Entretien avec M. Pecqueur, président du Club Sous-Marin de la Côte d'Opale, 2003.

⁹³² PENNEQUIN J. Plongeur du Club Sous-Marin du Nord, journal *Nord-Eclair*, juillet 1964.

techniques spécifiques et surtout ce fort engagement émotionnel lié à la pénétration dans le monde sous-marin induisent une espèce d'appartenance communautaire entre ceux qui plongent et les autres⁹³⁴. L'expression utilisée par O. Hoibian à propos de l'alpinisme s'adapte particulièrement à l'univers de la plongée de loisir en scaphandre autonome : « (...) *une sorte d'identité collective alternative.* »⁹³⁵.

En mai 1967, le quotidien Nord-Eclair publie 5 reportages intitulés : « *Le carnet de bord d'un plongeur sous-marin* »⁹³⁶. Ces articles relatent l'initiation puis les premières plongées en carrière et en mer d'un apprenti plongeur adhérent au Club Sous-Marin du Nord. Si les pratiques extra-plongées ne sont ni abordées ni évoquées au cours de ces longs articles⁹³⁷, la piscine y est présentée comme « *une ruche bourdonnante* » où « (...) *les moniteurs deviennent des amis.* », ou encore :

« (...) *sans gâcher les plaisirs que nous laisse entrevoir l'Encyclopédie du Monde Sous-Marin. Le premier de ceux-ci depuis que nous sommes dans le bain c'est celui d'être ensemble.* »⁹³⁸

Le développement des clubs dits de l'intérieur a-t-il une influence sur les types de pratiques de ces plongeurs éloignés de la mer ? C'est ce que pense Daniel Courteix en 1982 :

« *Il est indéniable en effet que le fait de ne pouvoir plonger quand on veut (il faut une organisation spéciale préparée à long terme) ou dans des conditions non idéales (froid, ténèbres, vase, etc.) impose la mise en place d'activités d'animation autres que la plongée avec bien sûr leurs responsables (qui dit « organisation » dit « responsabilité »).* »⁹³⁹

Il semble que la répartition géographique des structures de plongée est un facteur à ne pas négliger dans les transformations des modalités de pratiques tout autant que dans celles des sociabilités des plongeurs sous-marins. Le nombre important de plongeurs licenciés en Ile-de-France témoigne d'un univers sous-marin loin d'être réservé aux habitants des bandes

⁹³³ GLASTER C. Le carnet de bord d'un plongeur sous-marin, Journal *Nord-Eclair*, série de 5 articles publiés entre le 4 et 16 mai 1967.

⁹³⁴ D'autres activités confrontant l'homme à lui-même dans la nature développent cette notion forte d'appartenance à un milieu restreint (l'alpinisme, la spéléologie, le parachutisme par exemple).

⁹³⁵ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Op. Cit., 2000, page 331.

⁹³⁶ GLASTER C. Le carnet de bord d'un plongeur sous-marin, Journal *Nord-Eclair*, série de 5 articles publiés entre le 4 et 16 mai 1967.

⁹³⁷ Chacun des 5 articles s'étend sur au moins 5 colonnes, et est accompagné d'une photo.

⁹³⁸ GLASTER C. Le carnet de bord d'un plongeur sous-marin, Journal *Nord-Eclair*, série de 5 articles publiés entre le 4 et 16 mai 1967.

⁹³⁹ COURTEIX D. Eléments d'une approche sociologique concernant la pratique de la plongée subaquatique dans les clubs « de l'intérieur ». Mémoire pour le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 3^e degré de plongée subaquatique. INSEP, 1982, pages 31-32.

littorales. Nous verrons plus loin que les différences géographiques ont des conséquences sur la création du premier syndicat de moniteurs professionnels. Mais il serait réducteur d'imaginer le club de plongée en dehors d'un contexte plus général. Son engagement dans un système fédéral le place dans un espace dynamique où il subit une influence hiérarchique tout comme il existe au travers les réalisations de ses membres plus ou moins actifs. Cette place, à l'interface de structures plus ou moins contraignantes et du choix des acteurs engagés dans le club, lui confère une dimension particulière comme témoignage des pratiques d'une époque. Pour comprendre cette vie de plongeur des années 1960 et 1970, nous avons retenu d'évoquer un club de l'intérieur des terres, c'est-à-dire pas directement installé sur une façade maritime : le Club Sous-Marin du Nord (C.S.M.N) de Lille. Ce club est le premier club créé au nord de Paris, il devance le second club nordiste d'une dizaine d'années et reste encore aujourd'hui un des dix plus vieux clubs de plongée encore en activité en France. Une étude de son histoire met en lumière les tiraillements de l'univers de la plongée avec des pratiques sans scaphandre comme le hockey sous-marin ou la nage avec palmes. Elle permet de mesurer l'impact d'une sportivisation des pratiques et on repère une sociabilité qui tout en restant centrée sur l'activité physique, la dépasse rapidement.

7.2.1 La sociabilité associative sous-marine

Le Club Sous-Marin du Nord est né en 1957, date de sa déclaration en préfecture, mais il est issu des rencontres d'un groupe d'amis dans les espaces de camping de la proche banlieue lilloise. Olivier Hoibian avait déjà relevé⁹⁴⁰ l'occupation dominicale de Fontainebleau, dans le Nord, Gérard Dewailly, un des fondateurs du C.S.M.N, nous confirme⁹⁴¹ l'enthousiasme et la frénésie d'aventures de la jeunesse des années 1950. Car si les congés payés se sont généralisés en 1936 : « *La revendication salariale, comme le programme du Front Populaire, porte sur le pouvoir d'achat et la durée de la semaine de travail, pas sur les vacances.* »⁹⁴². Au début des années 1950, les temps non travaillés sont d'abord ceux du dimanche et : « *Ce ne fut, en France, qu'avec la troisième semaine de congés, en 1956, que les comportements commencèrent à se modifier...* »⁹⁴³. Le Club Sous-

⁹⁴⁰ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Op. Cit., 2000, pages 210-211.

⁹⁴¹ Gérard Dewailly précise que chaque dimanche est consacré au camping dans les bois environnants Lille (Wattignies, Seclin,...)

⁹⁴² BOYER M. L'invention du tourisme. Paris, Editions : Gallimard, 1996, page 98.

⁹⁴³ RICHEZ J-C. et STRAUSS L. Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1930-1960). In, A. CORBIN, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Editions : Aubier – Flammarion, 1995, page 408.

Marin du Nord est sûrement né le long du canal de Seclin et sur les terrains de la commune de Wattignies. Mais à ces excursions du week-end s'ajoutent quelques séjours au tout jeune *Club Méditerranée* dont nous avons déjà évoqué l'attachement à l'activité sous-marine. Les campeurs deviennent plongeurs et reviennent dans le Nord avec des aspirations d'explorations sous-marines. Jusqu'à la fin des années 1960, le club se développe, investit dans du matériel et s'engage auprès des institutions.

L'engagement institutionnel

Nous avons déjà relevé l'engagement de l'ensemble des instances de la fédération pour venir en aide aux ostréiculteurs sinistrés de l'étang de Thau. Cet engagement que l'on qualifierait aujourd'hui de « citoyen » semble caractéristique des associations. D. Borne souligne un bouleversement du réseau associatif dans les années 1960 et précise : « (...) leur enracinement dans la société locale. (...) »⁹⁴⁴. Alors qu'il repère un essoufflement des grandes associations nationales, le nombre de clubs sportifs fédérés nationalement semble au contraire poursuivre une croissance linéaire (Cf. Tableau 7).

Année	Club F.F.E.S.S.M.	Variation club %	Licenciés F.F.E.S.S.M.	ratio licencié/Club
1950	8		718	90
1955	57	613	2376	42
1960	150	163	15759	105
1965	244	63	26245	108
1970	450	84	37243	83
1975	767	70	54201	71
1980	1005	31	65218	65
1985	1277	27	80821	63
1990	1594	25	123142	77
1995	1931	21	154084	80
2000	2123	10	152904	72

Tableau 7 : Nombre de licenciés et de clubs membres de la F.F.E.S.S.M entre 1955 et 2000. Pourcentage d'évolution du nombre de club et ratio du nombre de licenciés sur le nombre de clubs sur la même période qui indique un nombre moyen d'adhérents par club [Sources F.F.E.S.S.M.].

Après le démarrage de la fin des années 1950, la progression du nombre de créations de clubs semble se stabiliser. Entre 1960 et 1965 le nombre de clubs augmente de 63% contre

84% entre 1965 et 1970 et 70% entre 1970 et 1975. La rupture dans le nombre de nouveaux clubs est plutôt visible à partir de 1975-1980 où l'augmentation n'est plus que de 30% et continue à décliner jusqu'aux années 2000. Le ratio nombre de licenciés/nombre de clubs témoigne d'une relative diversification probable des pratiques puisque malgré une augmentation du nombre de clubs de l'ordre de 84% entre 1965 et 1970, la taille moyenne de ces clubs diminue de manière significative : on passe de 108 à 83 membres par club. A l'exemple des pratiques du Nord-Pas-de-Calais, on assiste à un essaimage des anciens membres des plus vieux clubs qui colonisent peu à peu d'autres lieux de pratiques.

« Le Club Sous-Marin du Nord clôt sa première phase de croissance, elle aura finalement duré près de 20 ans... Tout est en place pour qu'il continue à prospérer mais déjà la roue tourne et Gérard Dewailly, premier Président se détache du club pour s'intéresser à la voile ; Roger Bourgeois au comité directeur du club depuis 1964 s'en va participer à la création du deuxième club de plongée de la région le Club Sous-Marin de la Côte d'Opale à Boulogne sur Mer (1967), le Docteur Souлары fait de même à Douai (1968) et Claude Marichal à Lille avec le Lille Université Club (1969). Le club a grandi, fait des émules, la plongée nordiste entre dans sa phase de diffusion régionale. »⁹⁴⁵

Mais Borne évoque également la transformation des associations en « (...) interlocuteurs privilégiés des municipalités. »⁹⁴⁶. La spécificité technique de l'intervention sous-marine rend les plongeurs souvent indispensables aux municipalités et services de police et gendarmerie, faute de moyens propres pour assurer le sauvetage des biens et des personnes. Le C.S.M.N récupère ses premiers créneaux en piscine en s'engageant sur la formation des pompiers plongeurs. Cette démarche se retrouve ailleurs en France, ainsi l'Union Rhodanienne de Sauvetage et de Recherche Subaquatique en fait un des éléments fondateurs de son existence :

« C'est en participant à des travaux de recherche et à des exercices organisés par les organismes qui assuraient à l'époque la sécurité civile, que la plongée en scaphandre autonome est peu à peu apparue au public. »⁹⁴⁷

⁹⁴⁴ BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Paris, Editions : Armand Colin, 1988, page 148.

⁹⁴⁵ MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la Région Nord-Pas de Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Mémoire de D.E.A : *Habilités motrices et cultures sportives*, Université de Paris X, Nanterre, sous la direction de J. Defrance et G. Raveneau, non publié, 2003, page 23.

⁹⁴⁶ BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Op. Cit., 1988, page 149.

⁹⁴⁷ AUROY A. L'URSUSA a 50 ans ! Revue *Subaqua*, n°186, page 74.

Il en est de même autour du lac d'Annecy où un drame rend flagrant la nécessité d'un corps de plongeur formé aux secours et à la récupération de cadavres.

« Il fallut un événement tragique comme le naufrage du 12 avril 1957 du canot à moteur du Dr Gervais au large de la plage d'Annecy pour initialiser les débuts de la plongée à Annecy. Cette noyade qui s'ajoutait à la longue liste d'autres accidents tout aussi dramatiques fut l'élément déclenchant de la naissance de la plongée dans le bassin annécien et dans toute la Haute-Savoie. »⁹⁴⁸

La recherche de disparus et le relevage de véhicules sont usuels pour ces plongeurs.

« Sollicités par la Gendarmerie, les plongeurs bénévoles du Club ont pris dès les débuts une part très active au travail de recherche de noyés et de sauvetage, puisque les « corps constitués » de secours subaquatique n'existaient pas encore à Annecy et sa région. »⁹⁴⁹

Les exemples sont nombreux de l'engagement des plongeurs bénévoles au service de l'intérêt public. Un engagement qui ne peut pas être réduit aux clubs de « l'intérieur » :

« Pressentis pour de nombreux travaux et dépannages dans les ports du golfe, les moniteurs du G.P.E.S assument également la responsabilité de la surveillance de la côte en absence de la vedette de la gendarmerie. Au cours de l'année 1966, ces mêmes moniteurs ont participé à plusieurs sauvetages ou interventions de secours en mer. »⁹⁵⁰

Le G.P.E.S⁹⁵¹, club de La Ciotat créé en 1941, atteste que même en bord de mer, les associations de plongeurs et les pouvoirs publics partagent des intérêts communs. Nadine Noé relève une distinction à propos du type d'associations et des relations entretenues avec les municipalités. L'auteur montre que ces associations sont amenées à articuler deux types de logique : une logique associative et une logique managériale. De part le nécessaire engagement avec la municipalité pour accéder aux piscines ou aux plans d'eau, les associations de plongée s'inscrivent dans une logique plutôt associative :

« Dans une gestion de type associatif, les adhérents sont considérés comme des membres qui doivent se plier aux exigences de la pratique, en général traditionnelle et compétitive, et donc de l'association. Dans une gestion de type entreprise, les

⁹⁴⁸ ROLLET G. L'empreinte des pionniers. La naissance de la plongée dans le lac d'Annecy. Annecy-le-vieux, Editions : Historic'one, (Sous la Dir. de), 2007, page 21.

⁹⁴⁹ ROLLET G. L'empreinte des pionniers. La naissance de la plongée dans le lac d'Annecy. Op. Cit., 2007, page 6.

⁹⁵⁰ DESSEMOND M. Le G.P.E.S. Revue *Plongées*, numéro 34, avril 1967, page 50.

⁹⁵¹ Groupe de Pêche et d'Etudes Sous-marines.

responsables considèrent plus leurs adhérents comme des clients qu'il faut satisfaire en leur offrant le maximum de services ; les pratiques proposées sont multiples afin de répondre à la demande perçue comme diversifiée. »⁹⁵²

A propos des liens avec la municipalité, Philippe Tichit souligne l'engagement inhérent aux nécessités d'une infrastructure lourde telle qu'une piscine :

« Les activités physiques nécessitant des installations importantes : stade, piscine, ne pourront se développer à terme que sous le contrôle d'un acteur pouvant subvenir à ce type de besoins. Seules les industries et les municipalités seront capables de gérer de tels équipements. La situation évoluera avec la multiplication des équipements - dans les années 60-, bien que la mise à disposition d'équipements, instaure systématiquement un droit de regard sur les pratiques du club. »⁹⁵³

Dulac a lui aussi montré l'importance de l'intégration à la politique sportive municipale de certaines associations nécessitant un équipement lourd. Il précise bien que la stratégie des élus s'exprime au travers de la politique d'équipements sportifs⁹⁵⁴.

Pourtant le classement en association plus associative que managériale dans ses liens avec la municipalité ne doit pas occulter la nécessaire satisfaction de ses membres. Dans le cadre de la plongée nordiste, le problème se pose rapidement de l'occupation des membres adeptes d'une pratique géographiquement éloignée. L'achat d'un bateau pour s'immerger sur la Côte d'Opale est une solution et les rares carrières des environs permettent aux plus courageux de s'immerger malgré un équipement rudimentaire.

Les sirènes sportives

En 1973, pour occuper les membres du Club Sous-Marin du Nord, son président Roger Renault lance le hockey subaquatique dont il a vu une démonstration en Hollande. Le C.S.M.N s'engage résolument dans cette pratique. Il est l'organisateur avec le Lille Université Club de la première coupe d'Europe en 1979. Pourtant en 1980, Françoise Dutheil évoque encore le hockey subaquatique comme une activité nouvelle et y consacre en tout et pour tout

⁹⁵² NOE N. Politique sportive municipale, une analyse des relations municipalité-associations. Revue *STAPS*, numéro 26, 1992, pp 23-35.

⁹⁵³ TICHIT P. Industrialisation et dynamique sociale de développement des activités physiques. Thèse STAPS non publiée, Paris Sud Orsay, 1997, page 36.

⁹⁵⁴ DULAC C. Politiques sportives et stratégies d'acteurs. L'exemple d'un conflit municipal : Grenoble en 1975. Revue *STAPS*, numéro 45, pp 37-51.

une photo et 6 lignes⁹⁵⁵ dans son livre considéré alors comme « *un indicateur des chemins de mer* » par la presse spécialisée de l'époque⁹⁵⁶.

D'autres pratiques subaquatiques se plient plus volontiers à des mises en forme compétitives comme le tir sur cible, le hockey sous-marin ou le rugby sous-marin. Françoise Dutheil les présente comme « *Les nouvelles activités de loisir.* »⁹⁵⁷. D. Courteix les évoque également comme des activités obligatoires pour les clubs de l'intérieur :

*« Ainsi a-t-on vu apparaître les rencontres de nage avec palmes (descentes de rivières, traversées de plan d'eau), la mise en place d'activité plus motivantes pour les entraînements telles le hockey sous-marin, le rugby sous-marin, le basket sous-marin ou autres. »*⁹⁵⁸

La nage avec palmes est aussi une pratique « importée », des compétitions ont lieu depuis plusieurs années en Italie avant d'être introduites en France. Si la pratique existe déjà dans certains clubs, la formalisation est bien une volonté des instances dirigeantes de la F.F.E.S.S.M qui laissent une tribune à l'italien Luigi Ferraro, par ailleurs vice-président de la C.M.A.S, dans le bulletin officiel numéro 4 de la fédération en mars 1959. L'article est intitulé : « *Un nouveau sport de compétition : la nage avec palmes* ». Ferraro y présente la « *natation avec palmes* » comme une « *des principales bases du secteur sous marin* » et souligne que : « *Cette nouvelle forme de natation est abondamment pratiquée par les chasseurs sous-marins et les plongeurs* »⁹⁵⁹. Une commission « nage avec palmes » est créée à la F.F.E.S.S.M en 1962, les structures sont donc en place pour permettre son épanouissement. Mais cette structuration n'est pas suffisante et d'emblée se pose le problème de l'identité de cette toute jeune pratique, notamment dans son recrutement. L'évolution des techniques et des matériaux utilisés à partir des années 1970 amène à une différenciation dans ce recrutement et les aspirations des pratiquants. La nage avec palmes reste une activité fédérale mais à partir des années 1990 :

« L'apparition de palmeurs ne plongeant pas ou de plongeurs palmant peu est un élément à prendre en compte pour percevoir comment la nage avec palmes s'est

⁹⁵⁵ DUTHEIL F. *La plongée sous-marine, conseils-techniques-avenir*. Paris, Editions : Solar, 1980, réédition 1985, page 158.

⁹⁵⁶ Anonyme. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 131, novembre-décembre 1980, page 252.

⁹⁵⁷ DUTHEIL F. *La plongée sous-marine, conseils-techniques-avenir*. Paris, Editions : Solar, 1980, réédition 1985, page 157.

⁹⁵⁸ COURTEIX D. *Eléments d'une approche sociologique concernant la pratique de la plongée subaquatique dans les clubs « de l'intérieur »*. Op. Cit., 1982, page 32.

⁹⁵⁹ FERRARO L. *Un nouveau sport de compétition : la nage avec palmes*. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 4, mars 1959, page 41.

détachée de la plongée tout autant que la plongée s'est elle aussi éloignée de la nage avec palmes. »⁹⁶⁰

L'« importation » d'une pratique subaquatique étrangère n'est pas la seule mise en forme compétitive de l'exploration sous-marine. A la fin des années 1960, une nouvelle forme d'expression des pratiques compétitives dans l'univers subaquatique voit le jour avec la création d'un championnat de France de « *techniques subaquatiques* ». Association de nage avec palmes, d'épreuves d'apnée, d'orientation et de parcours en scaphandre avec travaux sous-marins, le projet ne fait pas recette :

« Malgré les efforts des organisateurs pour intéresser les clubs de l'Ile-de-France et les Comités Régionaux, cette compétition n'a pas attiré le nombre de plongeurs escompté. »⁹⁶¹

Trois ans plus tard, en 1970 lors des championnats de France le constat est le même :

« Mais il faut regretter le petit nombre de qualifiés dans cette discipline où un très gros travail de prospection reste à faire pour affronter les épreuves internationales. »⁹⁶²

Pourtant le projet est ambitieux et porté par la C.M.A.S.

« La prochaine étape prévue par ceux qui sont à l'origine de ce développement c'est de faire figurer les techniques subaquatiques parmi les épreuves olympiques. Celles-ci constituent en effet une sorte de décathlon subaquatique qui donnerait à la plongée la place qu'elle mérite. »⁹⁶³

L'association de plusieurs usages du scaphandre et de la plongée libre n'est pas nouvelle et attire l'attention des pratiquants fédéraux depuis longtemps. En 1949, le président Borelli souligne l'initiative du président du G.P.E.S Marseillais⁹⁶⁴, chargé d'organiser le « *concours de sports sous-marins* » :

« Il expose qu'il a trouvé excellente l'idée d'adjoindre au concours de pêche à la nage, un course de vitesse avec nageoires et une épreuve de parcours sous l'eau. Il

⁹⁶⁰ MASCRET V. Practical competitive and activities of leisure. Ambiguous relations, example of the stroke with the palm in France. In M. Laemmer, E. Mertin & T. Terret (Eds.), *The New Sport History*, Sankt Augustin, Academia Verlag, Vol. 13/1, 2007, pp. 222-227.

⁹⁶¹ Anonyme. Techniques subaquatiques, championnat régional d'Ile-De-France. *Revue Plongées*, numéro 36, juin 1967, page 27.

⁹⁶² Anonyme. IX^e championnats de France de nage avec palmes et de techniques subaquatiques. *Revue Plongées*, numéro 66, septembre – octobre 1970, page 46.

⁹⁶³ DESSEMOND M. Techniques subaquatiques. *Revue Plongées*, numéro 40, octobre – novembre 1967, page 21.

⁹⁶⁴ Le Docteur Silhol, par ailleurs vice-président de la FFNESSM.

estime que cette formule plus distrayante et variée pour les spectateurs devrait être retenue pour le championnat du 21 août. »⁹⁶⁵

En 1949, les dirigeants fédéraux de l'époque annoncent déjà les pratiques sportives qu'ils mettront en avant jusqu'à la fin des années 1970 : la chasse sous-marine (pêche à la nage), la nage avec palmes (course de vitesse avec nageoires) et les techniques subaquatiques (épreuve de parcours sous l'eau).

La compétition, reconnue comme cœur du mouvement sportif⁹⁶⁶, s'essaye également dans l'univers sous-marin sous des formes parfois plus originales :

« Sur l'aéroport de Perpignan-Llabanère, un Super-Broussard est prêt à décoller. Tout autour, des hommes, des femmes attendent. Ils sont dix-sept. Leur accoutrement est étrange, au point d'étonner les habitués du terrain d'aviation. En effet, si ces sportifs d'un genre particulier sont équipés de parachutes ventraux et dorsaux, ils ont aussi revêtu une combinaison de plongée et chaussé des palmes. »⁹⁶⁷

Ce « nouveau sport » ne semble pas d'un accès particulièrement simple : saut en parachute d'une altitude de 600 mètres et au contact de l'eau :

« En une seconde, il abandonne sa toile, devient plongeur. Un chronomètre se déclenche. Le plongeur parcourt 500 mètres en surface avec palmes, masque, tuba et ceinture jusqu'à une bouée qu'il doit toucher. Sous la bouée, il descend s'équiper en scaphandre à 5 mètres. Il remonte en surface, puis s'immerge pour un parcours d'orientation sans boussole de 60 mètres. Il doit ressortir entre deux bouées distantes de 10 mètres. Il replonge ensuite et se déséquipe sur un fond de 3 mètres. Tout de suite après, il effectue un parcours en apnée, en respirant au moyen de trois scaphandres échelonnés sur 32 mètres environ. Le concurrent doit enfin trouver dans le même axe, et 5 mètres après la dernière bouteille, une plaquette lestée de 3 kilos. Il remonte alors en surface et, après une nage de 30 mètres atteint la jetée de Collioure où est jugée l'arrivée. »⁹⁶⁸

La plongée parachutée est née à Collioure en 1964 au Centre de sauvetage et d'exploration sous-marine⁹⁶⁹ qui organise un critérium national jusqu'en 1967. L'activité ne

⁹⁶⁵ Réunion du Bureau de la Fédération, 14 juin 1949. Archives FFNESSM.

⁹⁶⁶ PARLEBAS P. Jeux, sports et sociétés. Paris, Editions : INSEP, 1999 ; GUTTMANN A. From Ritual to records : The Nature of modern sport. New York, Editions : Columbia University Press, 1978. (Traduction française, T. Terret, Editions L'Harmattan, 2006).

⁹⁶⁷ LAUBREAUX M. Go ! 2^e Critérium de plongée-parachutisme. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67, page 37.

⁹⁶⁸ LAUBREAUX M. Go ! 2^e Critérium de plongée-parachutisme. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67, page 37-38.

⁹⁶⁹ Anonyme, Pratiquez à Collioure la plongée parachutée. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 54, mars - avril - mai 1965, page 82.

perdre pas, confrontée à des problèmes logistiques rendant sa mise en œuvre particulièrement complexe. Elle témoigne néanmoins d'un essai de sportivisation d'une pratique héritée de techniques militaires. Seuls les nageurs de combat continuent à associer parachutisme et plongée sous-marine.

Autre exemple du sport compétitif mis à la mode subaquatique : la photographie sous-marine. Alors qu'en 1968 un journaliste s'étonne de l'absence de compétiteurs français à un grand rendez-vous de photos subaquatiques :

*« On ne peut donc que déplorer d'autant plus l'absence quasi-totale de représentants français dans les compétitions internationales de photos ou de films. L'an dernier sur quatre vingt dix concurrents inscrits au Prix Maurizio Sarra, quatre seulement (modestes et courageux amateurs) étaient français. »*⁹⁷⁰

Les concours de photographies existent depuis longtemps mais il faut attendre le début des années 1980 pour que s'organisent des championnats avec phases de qualification et attribution de titre.

*« En réalité il faudra attendre 1987 pour que de nouveau, les photographes puissent se mesurer dans un championnat du monde placé sous l'égide de la C.M.A.S. 1981 marque en revanche la naissance du championnat de France (...) »*⁹⁷¹

Cette volonté d'inscrire la plongée dans le monde du sport ne s'exprime pas seulement dans ces mises en forme compétitives. La F.F.E.S.S.M propose et obtient de participer au relais de la flamme olympique vers Grenoble en janvier 1968. Nageurs avec palmes puis chasseurs sous-marins participent au relais.

*« C'est là un signe encourageant pour tous les passionnés des sports sous-marins qui espèrent voir aboutir les démarches entreprises par la C.M.A.S pour que le Comité Olympique International agrée certaines disciplines comme la nage avec palmes, ou les techniques subaquatiques qui constituent un vrai pentathlon sous-marin. »*⁹⁷²

L'engagement fédéral dans le monde du sport est complet. Au sein des clubs, cette sportivisation des pratiques subaquatiques ne trouve pas forcément grand écho. Courteix relève une surreprésentation de certaines activités dans les pratiques physiques des plongeurs (Cf. Tableau 8).

⁹⁷⁰ Anonyme, Grand prix Maurizio Sarra, compétition internationale de plongée sous-marine. Revue *Plongées*, numéro 42, janvier – février 1968, page 9.

⁹⁷¹ FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, pages 565-566.

⁹⁷² Anonyme, L'eau et la flamme. Revue *Plongées*, numéro 43, mars 1968, page 10.

<i>Activités de plein air</i>	
Ski alpin	35 %
Ski de fond	9.47 %
Voile	16.31 %
Planche à voile	
Marche	14.47 %
Randonnée	
Orientation	
Jogging	
Cyclotourisme, cyclisme	11.31 %

Tableau 8 : Classification des activités pratiquées autres que la plongée. Population : membres des clubs FFESSM du Centre ou de l'Est de la France, 900 questionnaires envoyés pour 381 exploités. [Mémoire⁹⁷³ BEES 3d°, Courteix, 1982, page 57].

Après avoir pris les précautions statistiques d'usages, notamment de vérifier que la population étudiée est représentative de l'ensemble de la population des plongeurs de la F.F.E.S.S.M, Courteix souligne que ce choix d'une seconde activité physique se caractérise par une quantité importante d'activités de plein air.

« Ceci s'explique par les ressemblances de certains caractères que l'on retrouve dans ces activités nature, géographie, intempéries, improvisations parfois, spontanéité, ...etc. les sujets recherchent à travers ces caractères le goût du risque et de l'aventure, la contemplation du beau, toutes les relations avec la nature. »⁹⁷⁴

Comme pour la spéléologie, la plongée est une pratique physique atypique, contemplative beaucoup plus que compétitive, même si on peut trouver des formes de comparaisons interindividuelles dans la course aux brevets ou aux espaces de plongée inhabituels. Ceci explique sûrement la difficile « sportivisation » de l'activité en scaphandre autonome. Mais les engagements compétitifs font émerger d'autres pratiquants, notamment dans le cas de la nage avec palmes et du hockey subaquatique. Pour les plongeurs en scaphandre, le club, espace de sociabilité, doit s'organiser et des commissions sont créées

⁹⁷³ COURTEIX D. Eléments d'une approche sociologique concernant la pratique de la plongée subaquatique dans les clubs « de l'intérieur ». Op. Cit., 1982, 102 pages.

⁹⁷⁴ COURTEIX D. Eléments d'une approche sociologique concernant la pratique de la plongée subaquatique dans les clubs « de l'intérieur ». Op. Cit., 1982, page 57.

pour organiser soirées et rencontres conviviales. La fédération est elle-même construite sur ce modèle de commissions puisqu'aux trois premières de 1956, sportive, technique et de propagande, vient bientôt s'ajouter une commission juridique (1958), médicale (1960), scientifique (1966), plongée souterraine (1977), biologie subaquatique (1978)... Cette organisation permet à chacun de trouver un espace d'expression mais les soucis des instances dirigeantes concernent plutôt sa reconnaissance institutionnelle.

7.2.2 La construction fédérale

Il semble évident que le passage de 15 759 membres de la F.F.E.S.S.M en 1960 à 80 821 en 1985 s'accompagne de transformations structurelles. Ces évolutions sont politiques et aussi bien « internes », c'est-à-dire dans le mode de gestion et de gouvernance de ses membres, qu' « externes », dans les relations et engagement des dirigeants de la F.F.E.S.S.M. avec l'Etat ou les organismes internationaux. Pour autant, l'une et l'autre de ces catégories ne sont pas complètement indépendantes. Il est certain que les évolutions internes de la F.F.E.S.S.M sont à inscrire dans un contexte général et que les engagements, par exemple des représentants fédéraux à la C.M.A.S, ont des conséquences sur le fonctionnement même de la fédération. Nous sommes confrontés à des innovations sous l'influence croisée de décisions politiques des organismes partenaires de la fédération ou des instances dirigeantes fédérales mais aussi sous l'influence des pratiquants eux-mêmes aux travers des formes de pratique qu'ils plébiscitent.

La création de commissions spécifiques est un exemple des adaptations à des évolutions de pratiques. On note par exemple que les activités des médecins plongeurs sont bien antérieures à la « Réunion d'une Commission de prévention des accidents »⁹⁷⁵ de 1960. A la même période s'organise un « comité d'études sur les moyens de secours d'urgence en plongée libre de compétition » concernant la chasse sous-marine et : « Il convient de mettre cette mesure en relation avec la décision du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports de suspendre les compétitions. »⁹⁷⁶. Autant la médecine de la plongée et ses implications

⁹⁷⁵ P.V. de la réunion de bureau du 14 février 1960.

⁹⁷⁶ FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007, page 190.

intéressent l'ensemble des pratiquants, autant ces travaux confortent le sérieux de la fédération auprès des services de l'Etat. Les médecins sauvent des plongeurs et stabilisent l'édifice fédéral. La même année, la revue *Education Physique et Sport* édite le numéro 2 de *Médecine de la Plongée*. L'intérêt du corps médical pour la plongée est ancien, et, dès 1951 : « (...) un centre de premiers secours aux accidentés par décompression est d'ailleurs inauguré à Marseille. »⁹⁷⁷. En 1956 le Dr Fructus est le premier *Médecin fédéral*, avant que ne soient créés les médecins fédéraux régionaux en 1961. L'exemple de la création de la commission médicale révèle une double origine : celle d'assurer la sécurité des pratiquants d'une part, et, d'autre part, celle de garantir la capacité de la fédération à assumer cette tâche.

D'autres commissions ont un rôle moins politique et servent d'abord aux membres comme les commissions « photo-cinéma » ou « des eaux souterraines » créées en 1960 au sein de la Commission technique⁹⁷⁸. La commission « archéologie » présente, comme dans le cas de la médicale, une double origine : les pratiques des plongeurs fédéraux, grands amateurs d'amphores et autres vestiges anciens, et une volonté de l'Etat de légiférer à propos de ce qu'il estime être du pillage de trésors nationaux. L'organisation formalisée des plongeurs archéologues devient nécessaire pour, encore une fois, garantir aux pouvoirs publics du bien fondé des pratiques associatives.

En 1966, pour clarifier son organisation dans laquelle certaines commissions sont en réalité des sous-commissions, la F.F.E.S.S.M se réorganise en six commissions (enseignement de la plongée, sportive, scientifique, médicale, de propagande et juridique) qui comportent pour les trois premières des sections. *Section enseignement et brevets de plongée libre* d'une part, et *en scaphandre* d'autre part, pour la commission *enseignement de la plongée*, alors que la commission sportive rassemble les sections : entraînement et compétitions de chasse sous-marine, entraînement et compétitions de nage avec palmes, entraînement et compétitions de nage en apnée, et entraînement et compétitions horizontales avec scaphandre. La commission scientifique rassemble les sections archéologie, biologie marine et océanographie, rapports avec les scientifiques utilisant des techniques de la plongée, spéléologie et photo-cinéma. Comme on le voit les activités fédérales sont de plus en plus nombreuses et variées. Toujours en 1966, le comité directeur fédéral décide de créer un poste de directeur administratif :

⁹⁷⁷ FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 190.

⁹⁷⁸ Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 8, avril 1960, page 16.

« La création de cette fonction était devenue absolument indispensable en raison de l'accroissement continu du nombre de plongeurs et chasseurs sous-marins en France ainsi que la diversification des activités subaquatique françaises. »⁹⁷⁹

Le comité directeur précise ces missions comme le développement des relations avec les services de l'Etat, par exemple, les Inscriptions maritimes sur la problématique toujours non résolue de la chasse sous marine. L'organisation des premiers brevets d'Etat nécessite une collaboration active avec le ministère.

« Sa mission sera essentiellement d'avoir des contacts avec les grands organismes, les autorités, les clubs. Un travail important doit être fait actuellement auprès des chefs de quartier de l'Inscription maritime et des ministères. »⁹⁸⁰

Le directeur administratif symbolise le nécessaire effort d'organisation fédérale et se voit paré d'une double mission vers les clubs et vers les organismes officiels.

Mais il ne s'agit ici que d'une organisation interne à la fédération et la lutte est beaucoup plus âpre et d'un impact certain en ce qui concerne la création des postes de directeur technique national ou de conseillers techniques régionaux spécialisés en plongée auprès des instances de la Jeunesse et des Sports.

Ce combat pour une reconnaissance via la création de cadres techniques spécialisés se joue d'abord par celle de la F.F.E.S.S.M au Comité National des Sports. L'organisation d'un championnat de France de nage avec palmes en 1960 s'inscrit dans cette logique. Mais l'apparition de spécialistes de plongée au sein des services de la Jeunesse et des Sports est primordiale. Ainsi Gérard Altman qui, avant d'être secrétaire général de l'A.N.M.P⁹⁸¹, est contractuel puis titularisé à Nantes en tant que conseiller technique régional, toujours rémunéré par Jeunesse et Sports, et est nommé directeur de la base fédérale de l'Île d'Yeu qu'il quitte en 1976 après 9 années de service pour redevenir cadre de la Jeunesse et des Sports au C.R.E.P.S d'Antibes. En 1972, la F.F.E.S.S.M sollicite la création d'un poste de conseiller technique régional en Bretagne mais le ministère n'a pas le budget suffisant et l'affaire n'a pas de suite immédiate. Il faut dire que l'essentiel des postes de conseillers et entraîneurs est destiné aux fédérations des sports olympiques :

⁹⁷⁹ Revue *Plongées*, numéro 31, automne 1966, page 5.

⁹⁸⁰ P.V. réunion de bureau du Comité directeur de la FFESSM, 6 février 1966.

⁹⁸¹ Association Nationale des Moniteurs de Plongée, créée en 1973.

« L'importance de l'effort en ce domaine est donc notable. Toutefois, il bénéficie d'abord aux fédérations à fort rayonnement et à bon rendement de titres et de médailles, souvent olympiques. »⁹⁸²

Par contre en 1973, la demande émane cette fois du Secrétariat d'Etat mais des dissensions apparaissent au sein même de la fédération où certains perçoivent cette brusque ouverture étatique comme le témoignage d'une volonté d'ingérence dans les affaires fédérales.

« Francis Imbert⁹⁸³ « considère que c'est une erreur de mettre en place trop de CTR car cela amènera prochainement un directeur technique national » et « signal qu'un CTR pense plus souvent à son employeur (le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports) qu'à celui qu'il sert. » »⁹⁸⁴

Pour d'autres, la F.F.E.S.S.M n'aura jamais de directeur technique national car la plongée n'est pas un sport de compétition, enfin Me Dumas souligne « (...) dans certaines régions, un CTR ne se justifierait pas, par exemple le comité Ile-de-France. »⁹⁸⁵.

Encore un manque d'unité fédérale en 1975, lors de la demande par le président Perraud de nommer Altman au poste de conseiller technique national. C'est le président du comité régional P.A.C.A qui émet des réserves sur cette nomination⁹⁸⁶. Ceci illustre tout à fait la difficile transformation d'une structure associative où chaque nouveauté, en l'occurrence la nomination d'un directeur technique national, est d'abord perçue comme un facteur de pertes éventuelles avant d'en saisir les gains possibles :

« (...) le nouveau construit collectif ne peut s'élaborer qu'à partir du construit collectif ancien qui représente la seule expérience humaine disponible, mais, en même temps, il constitue une rupture de ce construit et ne peut donc s'élaborer que contre lui. »⁹⁸⁷

L'obtention d'un poste de conseiller technique territorial (C.T.R) est évidemment un enjeu tout comme la nomination sur chaque poste. Ainsi en 1990 :

⁹⁸² NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, page 238.

⁹⁸³ Président de la FFESSM de 1993 à 2001.

⁹⁸⁴ P.V de la réunion du Comité Directeur de la F.F.E.S.S.M du 7 janvier 1973, In, Foret A. et Martin-Razi P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 255.

⁹⁸⁵ P.V de la réunion du Comité Directeur de la F.F.E.S.S.M du 7 janvier 1973, In, Foret A. et Martin-Razi P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 255.

⁹⁸⁶ Le poste de Directeur Technique National est créé en 1993.

⁹⁸⁷ CROZIER M. et FRIEDBERG E. *L'acteur et le système*. Paris, Editions du Seuil, 1977, page 402.

« LA F.F.E.S.S.M a 5 CTR en poste (R. Cavallo, C. Martin, R. Pothier, G. Altman et M. Chazottes). Richard Pothier ayant « trouvé un poste plus intéressant », le poste d'Ile-de-France est libéré et transféré en Normandie (base de Tourlaville). De fait, l'Ile-de-France se trouve sans CTR. Interrogé à ce sujet, le ministère chargé des sports indique que le poste de CTR en Polynésie (Chazottes) serait libéré sous peu et attribué à l'Ile-de-France. La F.F.E.S.S.M demande au ministère de geler le poste. »⁹⁸⁸

Il faut dire que la fédération rassemble des activités multisports et doit constamment les mettre en avant tout en restant vigilante pour garantir leur devenir. Nous l'avons évoqué avec la nage avec palmes ou les techniques subaquatiques qui inscrivent l'ensemble de la fédération dans un processus de sportivisation. Lors de la « Journée des porteurs de Néoprène » en 1980, c'est l'ensemble des dirigeants fédéraux qui manifeste dans les rues de Nice pour alerter les pouvoirs publics sur l'impact de certaines décisions quant à la survie de la chasse sous-marine. Le risque de voir une fédération délivrer les permis de chasse sous-marine à la place des Affaires maritimes, fait craindre à certains dirigeants fédéraux de voir se créer une nouvelle entité faisant perdre l'essentiel des licenciés fédéraux. En 1986, les Affaires maritimes continuent à délivrer le permis de chasse sous-marine mais la F.F.E.S.S.M est autorisée à faire de même. Désormais les licences de membres de la fédération valent permis de chasse sous-marine. L'hémorragie de plongeurs-chasseurs n'a pas lieu mais la vigilance reste de mise. Les problèmes de chasse sous-marine permettent à la fédération de revendiquer justement un statut de fédération sportive de haut niveau. Son Président Bernard Dargaud ne s'y trompe pas puisque les quatre objectifs évoqués pour la fédération sont :

- « 1- gérer (rationalisation des méthodes de travail, aménagement des locaux, etc...) ;
- 2 - défendre la F.F.E.S.S.M contre les attaques extérieures et limiter le nombre de licenciés qui ne renouvellent pas leur licence d'une année sur l'autre (en 1981, c'est le cas pour 40% des licenciés) ;
- 3- croître (augmenter le nombre de licenciés) ;
- 4- rendre la F.F.E.S.S.M plus attrayante (dédramatiser la plongée, retrouver du plaisir à être dans les clubs, etc...) »⁹⁸⁹

Le début des années 1980 voit la fédération perdre de l'ordre de 3000 licenciés ; le Président Dargaud est élu au conseil d'administration du C.N.O.S.F et siège au F.N.D.S. Mais

⁹⁸⁸ FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 323.

⁹⁸⁹ PV, Comité Directeur National, 10 janvier 1981.

les objectifs de Dargaud confirment surtout que la plongée de loisir évolue désormais dans un nouvel espace où la concurrence se dessine et où l'offre associative a, peu à peu, perdu son monopole. Cette offre associative se transforme également de l'intérieur en élargissant son bassin de recrutement, notamment en laissant aux femmes de la place pour s'immerger.

7.3 La féminisation d'une pratique « dangereuse »

L'inscription de la plongée comme une activité pouvant être féminine s'inscrit dans une logique de féminisation des pratiques sportives mais surtout de transformation des représentations de l'aventure sous-marine. D'un sport plutôt viril et martial emprunt de son héritage militaire va émerger une conception plus ludique, contemplative de l'activité.

« Jusqu'au milieu des années soixante, l'éthique martiale et virile de la pratique reste le seul référent pour l'entraînement. La rigueur des préparatifs et des instruments (combinaison noire, détendeur rigide, poids des bouteilles, etc.), les valeurs fortes du danger, de la dureté physique, de la virilité, du sens de l'honneur et de la solidarité, s'incarnent dans la pratique civile de la plongée en scaphandre autonome. »⁹⁹⁰

Ces transformations des représentations de l'univers de l'exploration sous-marine doivent autant à un nouveau rapport au corps qu'aux exploits de la Calypso, à une révolution sociale comme le développement des loisirs qu'aux évolutions des matériels de plongée.

7.3.1 La plongée sans femme, 1945-1965.

« La proportion des « plongeuses » augmente sans cesse et elle augmenterait davantage si « les autres » savaient qu'aucun esthéticien ni aucun bustier ne peut leur

⁹⁹⁰ RAVENEAU G. Transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France. pp. 129-142, In, *Dispositions et pratiques sportives*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2004, page 132.

donner le galbe naturel et la silhouette que leur assure, le temps d'une plongée, les lois physiques étudiées au chapitre précédant. »⁹⁹¹

Ainsi s'exprime en 1962 Guy Poulet, dont nous avons déjà largement situé l'importance dans le paysage de la plongée française. Cette vision est révélatrice de la perception des plongeuses au début des années soixante. Ce regard très « masculin » rejoint celui de Jean-Albert Foëx qui en 1960 précise :

*« Les jours où les lectrices de **Elle** apprendront que la plongée profonde, et la gymnastique sous-marine qu'elle implique, subtilisent la cellulite et rétablissent dans une fermeté enviable les anatomies éprouvées et les plastiques mollissantes, le sexe laid risque de devenir minoritaire dans le monde du silence. Cette perspective n'est pas désastreuse. »⁹⁹².*

Clairement, les plongeuses ne peuvent pas s'immerger pour les mêmes raisons que leurs homologues masculins : plaisir de l'apesanteur, de la découverte, de la rencontre, goût de l'aventure, etc.... C'est la transformation de leur plastique et, donc, le regard de l'autre qui devrait les inciter à plonger. Mais alors que l'eau véhicule une représentation plutôt féminine : *« L'eau est aussi féminine par ses vertus originelles : fécondante, médicale, berçante, l'eau évoque la mère. »⁹⁹³*, les sports dans le milieu aquatique sont essentiellement masculins. A l'instar de Bachelard : *« Le bain...devenu sport...brisera l'image de la baigneuse en devenant le contraire de la timidité. »⁹⁹⁴*, Nicole Barraud parle d'une *« (...) déssexualisation de l'eau par l'institution sportive. »⁹⁹⁵* Même si la natation est un sport olympique féminin dès 1912, la conquête de l'eau par les femmes se fait en s'appropriant des pratiques masculines : la natation sportive et le plongeon. La traversée de la Manche à la nage par Gertrude Ederle en 1926 témoigne de cette reconnaissance des femmes nageuses qui passe par la réalisation d'exploit allant bien au-delà d'une « simple » réussite sportive :

« Les barrières physiques qui reculent, la possibilité pour une femme de s'imposer dans une épreuve jusque-là très masculine, la plastique d'un corps nouveau modelé pour la vitesse... tout concourt à ce moment pour exalter l'exploit. »⁹⁹⁶

⁹⁹¹ POULET G. Connaissance et Technique de la Plongée. Op. Cit., 1962, page 40.

⁹⁹² FOEX J-A. *Sans titre*, Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 27, 1960.

⁹⁹³ BARRAUD N. Histoire de la natation synchronisée. La conquête de l'eau par les femmes. pp 25-37, In, (Textes réunis par P. Arnaud et T. Terret) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Paris, Editions : L'Harmattan, Tome I, 1996, page 25.

⁹⁹⁴ BACHELARD G. *L'eau et les rêves*. Paris, Editions : Corti, 1942, page 45.

⁹⁹⁵ BARRAUD N. Histoire de la natation synchronisée. La conquête de l'eau par les femmes. pp 25-37, In, (Textes réunis par P. Arnaud et T. Terret) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Op. Cit., 1996, page 25.

⁹⁹⁶ FOURET C. 1926 : la bataille de la Manche à la nage. Revue *STAPS*, numéro 66, 2004, page 58.

Si l'exploit physique de Gertrude Ederle est incontestable pour un homme autant que pour une femme, dans le cas de la plongée, les limites physiques entre les pratiques féminines et masculines sont plus discutables. Alors que rien ne justifie physiologiquement une telle différence dans l'accès à la profondeur, c'est bien les représentations, constructions sociales, qui permettent de qualifier d'exploit⁹⁹⁷ une plongée à -61 mètres d'une jeune Vénézuelienne alors que la plongée masculine est standardisée, même si elle reste exceptionnelle, jusqu'à -95 mètres.

L'évolution du modèle de référence dans la pratique de la natation synchronisée est révélatrice d'une très lente transformation des représentations de la sportive en action. Ballets nautiques entre 1945 et 1955, dans la lignée des prestations de Music-hall avec Esther Williams en chef de file, puis natation artistique, où la nageuse devient ballerine et la technique prépondérante, enfin, natation synchronisée, avec une consécration olympique en 1984 où l'exploit sportif prend toute sa mesure. A ses trois époques correspond un modèle féminin que nous retrouvons partiellement dans le rapport entre homme et plongeuse. Une première période, jusqu'au milieu des années soixante, où la femme qui plonge est d'abord la représentation d'un regard masculin tourné vers sa plastique et sa mise en forme. Alors que les plongeuses sont rares et vraisemblablement pas le symbole pertinent de ce qu'est l'immersion sous-marine du début des années cinquante, l'opportunité de présenter une femme en maillot de bains n'échappe pas à la presse grand public. Ainsi, *Point de Vue, Images du monde* d'Août 1951 présente en couverture⁹⁹⁸ une plongeuse en apnée avec un masque comme seul équipement et un maillot de bains deux pièces dégageant franchement sa poitrine. Sa position est la copie de celle reprise sous forme de dessin dans la publicité *La Spirotechnique* de 1958. Il s'agit de la première représentation⁹⁹⁹ féminine (Cf. Image n°1) dans le bulletin officiel de la F.F.E.S.S.M. Elle est révélatrice de cette répartition des rôles où la femme, peu équipée (palmes, masque et arbalète), s'exhibe devant un photographe en combinaison et scaphandre autonome.

⁹⁹⁷ GUEX P. Ustica est-elle vraiment l' « île des Sub » ? Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 36, décembre 1961 – janvier 1962, page 269.

⁹⁹⁸ Couverture de la revue *Point de vue, Images du monde*, 7^{ème} année, Nouvelle série numéro 165, 2 Août 1951.

⁹⁹⁹ Revue de la F.F.E.S.S.M, *Etudes et Sports Sous-marins*, n°2, 1958.



Image n°1 : Première représentation féminine parue dans la revue officielle de la F.F.E.S.S.M : *Etudes et Sports Sous-Marins*, n°2, 1958, publicité pour la marque d'équipement : *La Spirotechnique*.

Si c'est bien la femme qui tient le fusil sous-marin, on ne peut s'empêcher de relever la différence d'équipement des deux acteurs et de projeter le plongeur photographe dans le rôle d'un accompagnateur légèrement en retrait, protecteur dans son armure de néoprène et garant de l'exploit réalisé. Le premier rôle est bien masculin puisque la publicité en question porte sur une marque d'équipement sous-marin : *La Spirotechnique*.

La place que les publicités accordent aux femmes est révélatrice :

« *La fonction de la publicité est, en apparence, d'aider financièrement les médias. Mais, en réalité, elle en fait intrinsèquement partie, car elle apporte bien plus qu'une information sur des produits : elle va jusqu'à donner une interprétation argumentée sur les rôles respectifs des sexes dans la société.* »¹⁰⁰⁰

Le thème des femmes en immersion les montre rarement en équipement sous-marin et souvent légèrement vêtues. Ainsi, en 1962, la revue *Etudes et Sports Sous-marins* présente¹⁰⁰¹ une publicité pour une arbalète dite « *de précision* » montrant une plongeuse en scaphandre, de face, embout en bouche regardant l'objectif du photographe avec des lignes de force amenant le lecteur à se plonger dans un décolleté avantageux. Il ne semble pas que nous soyons dans le même registre des cartes postales érotiques des années folles, évoquées¹⁰⁰² par

¹⁰⁰⁰ HIGONNET A. Femmes, images et représentations. pp 457-508, In, (Sous la Dir. de F. Thébaud), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*. Roma-Bari, Edition originale : Guis, Laterza, Figli, Spa, 1992, Paris, Editions : Perrin, 2002, page 491.

¹⁰⁰¹ Revue de la F.F.E.S.S.M, *Etudes et Sports Sous-Marin*, numéro 15, 1962

¹⁰⁰² TERRET T. Sport, femme et érotisme. Les images coquines de sportives dans les années folles. In, (Sous la Dir. de L. Guido et G. Haver), *Images de la femme sportive*. Genève, Editons : Georg, 2003, pp 63-79.

Thierry Terret qui souligne, à propos des sujets présentant des sportives : « (...) elles jouent sur deux registres, celui de la dérision et celui de la confusion des codes du genre. »¹⁰⁰³ Dans ces images de plongeuses, la sportive met en avant ses attributs féminins sans renvoyer à la « garçonne » des années folles et on ne perçoit pas de dérision même si la distinction des rôles est marquée. Ces images n'ont évidemment ni le même objectif ni le même circuit de distribution et pourtant elles ont en commun une certaine « impertinence sociale » en mettant en scène le « fantasme masculin d'une plongeuse » plutôt qu'une plongeuse « authentique ». Cette association entre un objet de consommation et une femme perdue aujourd'hui mais n'est pas surprenante dans la mesure où :

« Associer l'image de belles femmes à l'achat d'un produit, les montrer respectueuses à l'égard des hommes sont des constantes de l'imagerie publicitaire. »¹⁰⁰⁴

La plongée se prête à une utilisation de l'image de la vahiné, qui, selon Yves Leloup :

« Force est de constater que l'évolution récente des pratiques de danse et de pirogue, mais aussi leur forme actuelle de médiatisation, participent à la réaffirmation des éléments signifiants initiaux du genre. »¹⁰⁰⁵

Au-delà des ces représentations d'un idéal anonyme de la plongeuse selon les hommes, la presse spécialisée des années soixante présente encore plus rarement quelques plongeuses identifiées. Il s'agit essentiellement des « femmes de ... », par exemple, les femmes de Ron Taylor¹⁰⁰⁶, ou Jacques-Yves Cousteau¹⁰⁰⁷. C'est leur statut de compagnes d'hommes importants dans l'univers sous-marin qui les met en scène. Quand Valérie Taylor est choisie pour la couverture de *Plongées*, en 1966, il s'agit de :

« Notre couverture : vous connaissez Ron Taylor (notre couverture du numéro 28) l'actuel champion du monde de chasse sous-marine et le meilleur photographe sous-marin de l'année. Voici Valérie, sa ravissante épouse. »¹⁰⁰⁸

¹⁰⁰³ TERRET T. Sport, femme et érotisme. Les images coquines de sportives dans les années folles. In, (Sous la Dir. de L. Guido et G. Haver), *Images de la femme sportive*. Op. Cit., 2003, page 74.

¹⁰⁰⁴ HIGONNET A. Femmes, images et représentations. pp 457-508, In, (Sous la Dir. de F. Thébaud), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*. Op. Cit., 2002, page 491.

¹⁰⁰⁵ LELOUP Y. La vahiné et son image, du mythe libertin du Siècle des Lumières au puritanisme missionnaire : illustration au travers de la danse et des courses de pirogues à Tahiti. In, (Sous la Dir. de A. Roger et T. Terret) *Sport et genre. Volume 4. Objets, arts et médias*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2005, pages 85-86.

¹⁰⁰⁶ « Valérie Taylor. Plongeuse accomplie, elle suit son mari dans la plupart de ses expéditions. », In, *Plongée mystère au marais vert*, Revue *Plongées* numéro 30, été 1966, pp 41-43. Le mari de Valérie Taylor est spécialiste de requins, collaborateur scientifique des épopées de la Calypso de Cousteau.

¹⁰⁰⁷ Revue de la F.F.E.S.S.M, *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958, page 29, Simone Cousteau, dite « la bergère » est de toutes les aventures de la Calypso. Albert Falco prétend qu'elle en est l'âme.

¹⁰⁰⁸ Revue *Plongées*, numéro 30, été 1966, page 3.

Quand Louis Lourmais descend la rivière Fraser, au Canada, pendant plus de 1000 Km en palmes, masque et tuba, nous entrapercevons sa femme en équipement de plongée à l'arrière plan d'une photo de son époux. L'article qui accompagne cette photographie nous apprend et détaille les projets de Louis Lourmais, et ajoute :

« Madame Liliane Lourmais s'est présentée à nous comme une charmante jeune femme, très élégante, grande et mince, et l'on ne se douterait pas à la voir qu'elle fut capable de nager des journées entières dans un fleuve charriant des glaçons. »¹⁰⁰⁹

Et c'est bien l'exploit de son mari qui nous permet d'apprendre que :

« (...) Madame Lourmais resta pendant 30 heures au fond d'une piscine vitrée où, dit-elle, elle n'eut pas à souffrir d'autre chose que de l'ennui en dépit du poste de télévision que l'on avait placé devant ses yeux pour la distraire. »¹⁰¹⁰

A l'exception de cette photographie de Louis Lourmais sur laquelle on aperçoit son épouse, il faut attendre 1963, soit le vingtième numéro du bulletin officiel de la fédération pour voir une photographie d'une plongeuse qui ne soit pas une publicité. Il s'agit de Mademoiselle Godebargé « première hôtesse sous-marine du monde »¹⁰¹¹ qui est chargée de l'accueil lors d'un colloque de médecine de la plongée. Pour autant, l'absence relative des femmes dans les magazines de plongée, si elle renvoie à une stratégie conservatrice du modèle sportif masculin comme l'évoque Terret¹⁰¹², ne signifie pas qu'elles soient complètement absentes de l'ensemble des médias. Au début des années soixante, la télévision entame juste son irrésistible ascension et le cinéma garde un impact certain sur les représentations des pratiques féminines. La télévision est bien présente mais il faut attendre le deuxième versant des années soixante pour qu'elle devienne une pratique de masse : 1 368 000 récepteurs en 1960 contre 5 millions en 1965 et 10 millions en 1970, le taux d'équipement passe de 6,1 % en 1957 à 57 % en 1967¹⁰¹³. En 1952, un film de Willy Rozier au nom évocateur : *Manina, la fille sans voile*, tourné en Corse aux îles Lavezzi, permet les premières immersions d'une dénommée Brigitte Bardot. L'année suivante le succès est au rendez-vous pour un film américain de John Sturges : *Underwater*, avec Jane Russell en

¹⁰⁰⁹ Anonyme. Louis Lourmais veut faire l'inventaire des eaux froides. Revue de la F.F.E.S.S.M., *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 9, juillet 1960, page 7.

¹⁰¹⁰ Anonyme. Louis Lourmais veut faire l'inventaire des eaux froides. Revue de la F.F.E.S.S.M., *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 9, juillet 1960, page 7.

¹⁰¹¹ Revue de la F.F.E.S.S.M., *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 20, 1963, page 30.

¹⁰¹² T. Terret repère quatre stratégies du maintien de la domination masculine dans la presse sportive jusqu'en 1960. Mise à distance, valorisation de situations féminines, choix des pratiques traditionnellement féminines et valorisation grossière des charmes féminins. Cf. Thierry Terret, *Les femmes et le sport de 1945 à nos jours*, pp 287-307, In, (Sous la Dir. de P. Tétart), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, page 291.

¹⁰¹³ SIRINELLI J-F. (Sous la Dir. de) *La France de 1914 à nos jours*. Op. Cit., 1993, réimpression 2008, pages 378-379.

vedette, titre français : *La vénus des mers chaudes*¹⁰¹⁴, avant le choc Ursula Andress dans le film *James bond contre Docteur No*¹⁰¹⁵ que nous évoquerons plus tard et qui symbolise un changement de perception dans la possibilité pour les femmes de s'immerger. Mais la démarche reste clairement une des stratégies précédemment évoquées d'érotisation des plongeuses. Il n'empêche, quand les gendarmes de Saint-Tropez courent après les seins nus et pourchassent les naturistes¹⁰¹⁶, quand le docteur Simon présente le stérilet à la presse dans une période où toute propagande anticonceptionnelle est interdite, on peut percevoir que :

« (...) en ce milieu des années 1960, c'est la France tout entière qui continue à être emportée par la mutation la plus rapide de son histoire : les craquements enregistrés à la surface sont, de fait, les contrecoups de la métamorphose en cours. »¹⁰¹⁷

Pourtant, la pratique féminine subaquatique reste relativement confidentielle puisqu'on ne compte que 5% de plongeuses sur les 5825 licenciés à la F.F.E.S.S.M en 1956. Mais cela correspond à la pratique licenciée nationale féminine, puisqu'on compte, en 1961, 6,7 % de femmes sur les 3,2 millions de licenciées pour l'ensemble des fédérations sportives. Le pourcentage de plongeuses fédérales n'atteint que 7 % en 1974 (3988 femmes sur 53721 licenciés), ce qui atteste cette fois d'un retard certain sur le courant de féminisation des pratiques sportives en général puisqu'on dénombre 14,3 % de licenciées tous sports confondus en 1975. De plus, Terret précise¹⁰¹⁸ qu'en 1967, 4 pratiquants sur 10 sont des femmes si on intègre les pratiques non licenciées.

Même dans l'univers de l'exploration subaquatique des transformations sont en cours.

¹⁰¹⁴ Anonyme. Les cent et un films qu'il faut avoir vus... Revue *L'Aventure Sous-marine*, numéro 30, décembre 1960 – janvier 1961, page 419.

¹⁰¹⁵ Réalisé en 1962 par Terence Young, ce premier film de la série James Bond, sera vu par près de 19 000 000 personnes dans le monde dont pas loin de 5 millions en France.

¹⁰¹⁶ Le film *Le gendarme de Saint-Tropez* est tourné à l'été 1964.

¹⁰¹⁷ SIRINELLI J-F. Les baby-boomers. Une génération, 1945-1969. Paris, Editions : Fayard, page 203.

¹⁰¹⁸ TERRET T. Les femmes et le sport de 1945 à nos jours. pp 287-307, In, (Sous la Dir. de P. Tétart), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, page 295.

7.3.2 Femme plongeuse... le mauvais genre ? 1965-1985.

Pour la première fois, la revue officielle de la F.F.E.S.S.M publie un dossier sur le thème : « la femme et la plongée »¹⁰¹⁹. L'éditorial de présentation annonce clairement son positionnement : « (...) la femme par le cinéma, la poésie, la mode prouve que la plongée est aussi un mot féminin. »¹⁰²⁰ Ce dossier de 6 pages traite de la compatibilité entre grossesse et plongée, de la mode, du cinéma, ainsi que d'une réflexion sur la psychologie des femmes qui osent plonger. Il est illustré par 9 photographies représentant les comédiennes Mireille Darc, Maria Mauban et Ursula Andress, les poétesses Cora Vicaire et Nicole Dréau ainsi que d'une anonyme danseuse apnéiste du Moulin Rouge en très petite tenue.

« La plus regardée : « La plongeuse » vedette du ballet subaquatique présenté par le Moulin Rouge. Chaque soir, elle évolue, nue et souriante, dans l'aquarium géant alimenté par la Seine. Ses mouvements sont parfaitement réglés. Personne ne saurait dire à quel moment elle respire. »¹⁰²¹

Les femmes plongent aussi mais dans un registre différent de leurs homologues masculins.

L'année 1965 représente pour Jean-François Sirinelli une « année tournant », allant jusqu'à en faire le début de « la seconde révolution française ». Il rappelle les observations d'Henri Mendras :

« On note un premier décrochement dans le taux de la pratique religieuse chez les jeunes... Le nu apparaît dans les magazines et dans les films. »¹⁰²²

Un film symbolise ce renversement des valeurs dans l'univers de la plongée : *James bond contre Docteur No*, qui fait le tour du monde et nous donne l'occasion d'admirer la plastique d'Ursula Andress sortant des eaux dans un virginal maillot deux pièces, avec un grand couteau au côté et des lambis dans les mains. Le monde de la mer est désormais accessible aux femmes qui peuvent s'en nourrir (les lambis) et se protéger seule de ses dangers (le couteau). L'érotisation est à son maximum. A l'instar de ce que souligne Terret à propos du magazine *Sport & Vie*¹⁰²³ entre 1956 et 1964 :

¹⁰¹⁹ Revue de la F.F.E.S.S.M, *Plongées*, numéro 27, 1965.

¹⁰²⁰ Revue de la F.F.E.S.S.M, *Plongées*, numéro 27, 1965, page 11.

¹⁰²¹ Revue de la F.F.E.S.S.M, *Plongées*, numéro 27, 1965, page 31.

¹⁰²² MENDRAS H. La sagesse et le désordre. France, 1980. Paris, Editions : Gallimard, (Sous la Dir. de), In, Sirinelli J-F. (Sous la Dir. de) *La France de 1914 à nos jours*. Op. Cit., 1993, réimpression 2008, pages 382.

¹⁰²³ TERRET T. Sport et genre dans la presse sportive des années cinquante. L'exemple de *Sport & Vie*. In, (Sous la Dir. de P. Liotard et T. Terret) *Sport et Genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*. Paris, Editions : L'Harmattan, Volume 2, 2005, pp 263-297.

« Certes des sportives sont présentées dans *Sport & Vie*, mais le traitement de l'image et le choix des sujets convergent vers un renforcement manifeste des stéréotypes. »¹⁰²⁴

Renforcement des stéréotypes dans ce qui pourrait sembler être un indice de féminisation : la première rubrique « féminine » dans une revue spécialisée. A partir de 1967, *Plongées*, qui est la revue officielle de la F.F.E.S.S.M, inaugure une nouvelle rubrique tenue par une journaliste, Monique Maurel, intitulée « *Ondines, Coquettes, Coquines* ». Cette rubrique est annoncée par le comité de rédaction dont le texte est représentatif de cet attrait pour une plongée féminine « pour les hommes » :

« Sous prétexte que les bouteilles sont lourdes aux épaules de nos compagnes, et que l'embout leur est peu esthétique, nous oublions trop facilement que « *Plongées* » est aussi un mot féminin pluriel. Evidemment, nous sommes ravis chaque fois qu'il nous est possible d'agrémenter ce magazine d'un portrait de sirène, mais notre plaisir est alors la manifestation d'un égoïsme masculin de la plus pure espèce. Il manquait à notre équipe de vieux garçons la collaboration d'une rédactrice au tempérament novateur et un tantinet suffragette. Nous l'avons. Depuis que Monique a investi le journal nous nageons tous dans un bain de bonheur à la crème solaire hydratante, au milieu des minijupes en pure laine peignée, des vavas et des lunettes opaques. Voilà de la bonne matière pour vos compagnes. Si elles plongent, la rubrique féminine que nous ouvrons aujourd'hui les délassera de l'étude comparée des tables de décompression préconisées par les différentes marines nationales. Si elles ne plongent pas, elle les aidera à prendre patience, en attendant votre retour à la surface et, qui sait, cette lecture les incitera peut être à vous suivre avec la prochaine palanquée. »¹⁰²⁵

La rubrique évoque crèmes de beauté et vêtements « marins », elle ne perdure que deux numéros¹⁰²⁶ à la demande du comité directeur de la F.F.E.S.S.M à qui Yves Baix, rédacteur en chef confirme :

« (...) qu'il a déjà pris des dispositions pour que cesse ce genre d'article et pour le remplacer par des informations féminines (?) plus proches des disciplines fédérales. »¹⁰²⁷

¹⁰²⁴ TERRET T. Les femmes et le sport de 1945 à nos jours. pp 287-307, In, (Sous la Dir. de P. Tétart), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, page 291.

¹⁰²⁵ BAIX Y., introduction à l'article de M. Maurel, *Ondines, coquettes, coquines*. Revue de la F.F.E.S.S.M, *Plongées*, numéro 39, septembre 1967, page 51.

¹⁰²⁶ MAUREL M., *Ondines, coquettes, coquines*. Revue de la F.F.E.S.S.M, *Plongées*, numéro 39, septembre 1967, pp 50-53, et *Plongées*, numéro 40, octobre – novembre 1967, pp 58-61.

Nous sommes dans une période trouble pour la revue fédérale qui change de sous-titre début 1968. Elle devient « *Plongées, le magazine de la mer* »¹⁰²⁸ à la place de « *Plongées, Etudes et Sports Sous-Marins* », et laisse de plus en plus de place au motonautisme. La rupture sera consommée quelques années plus tard avec la création de *Sub* puis de *Océans* et enfin de *Subaqua*, nouvelle revue officielle de la F.F.E.S.S.M. En l'occurrence, l'introduction d'une rubrique « féminine » est bien l'occasion d'expression d'enjeux de pouvoir qui dépassent le problème de féminisation.

Le second magazine de plongée disponible en kiosque n'est pas en reste puisque c'est une starlette de l'époque, Mireille Darc, qui est choisie pour illustrer la couverture du numéro 61 de *L'Aventure sous-marine* de 1966 (Cf. Image n°2). « *La vedette fait vendre* »¹⁰²⁹, certes, mais ce numéro est particulier puisqu'il titre : « la plongée à vingt ans ! ». Du point de vue des rédacteurs, le choix d'une femme illustre donc vingt ans de transformation de l'exploration sous-marine. Mais si c'est bien une star de cinéma qui représente la plongée « moderne » du milieu des années soixante, nous n'en sommes pas encore à la starisation¹⁰³⁰ de Christine (Kiki) Caron. Alors qu'une nageuse devient vedette, l'univers de la plongée s'accapare des vedettes pour symboliser la plongée.



Image n°2 : Couverture de *L'Aventure Sous-Marine* n°61, été 1966.

¹⁰²⁷ Cité par : FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007, page 421.

¹⁰²⁸ *Plongées*, numéro 42, janvier – février 1968.

¹⁰²⁹ SEIDLER E. Le sport et la presse. Paris, Editions : Armand Colin, 1964, page 152.

¹⁰³⁰ VELEZ A. « Kiki » Caron, phénomène des années 1960. In, (Sous la Dir. de P. Liotard et T. Terret) *Sport et Genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*. Paris, Editions : L'Harmattan, Volume 2, 2005, pp 122-136.

La tenue de Mireille Darc est pleine de sens puisqu'elle porte un des premiers équipements spécifiquement adaptés pour les plongeuses : une combinaison de néoprène « avec jupette ». Ce modèle créé par le couturier Jacques Estérel existe depuis 1963 :

*« Dessiné par un couturier féminin et destiné aux femmes le modèle Jacques Estérel est conçu pour s'adapter agréablement au profil féminin. Il est muni d'une jupette qui le rend particulièrement harmonieux et de deux poches (non étanches). »*¹⁰³¹

La jupette n'apporte rien en termes de confort ou d'aquaticité et conforte d'une part l'importance toujours accordée à l'image de la femme sous l'eau mais annonce aussi le rôle que les fabricants de matériel pourraient être amenés à jouer dans la féminisation des pratiques. Une présentation de cette combinaison avec jupette dans le dossier « La femme et la plongée » de 1965 précise :

*« Les efforts se sont d'abord portés sur la coupe, et plusieurs fabricants fabriquent les combinaisons féminines sur mesure. Les bandes de couleur se sont ensuite multipliées, qui soulignent d'autant plus la ligne que la mode est aux vêtements ajustés. Enfin la matière elle-même, sa texture, sa couleur font l'objet de la sollicitude des fabricants. La mode ne s'arrête pas à la combinaison, évidemment. Elle concerne même un matériel plus technique, tel que les montres, les bouteilles, mais là, il faut bien avouer la sécurité et les nécessités du sport priment la coquetterie, et cela vaut mieux. »*¹⁰³²

Une volonté de féminiser l'équipement mais la solution semble passer par du « sur mesure », nous n'en sommes pas encore à la fabrication en série.

Mais avant cela, on peut s'interroger sur la lenteur de cette féminisation des pratiques en ce qui concerne la plongée sous-marine. Pourtant la transformation des modes de vie s'accompagne d'une augmentation significative du nombre de femmes qui travaillent :

*« En 1975, l'Europe franchit donc une étape économique et sociologique marquée par la quasi-liquidation du travail indépendant dans sa forme traditionnelle et le déclin du modèle de la femme au foyer. Les femmes sont à présent intégrées au secteur marchand dans lequel le secteur des services, nommé à cette époque secteur tertiaire, occupe une place prépondérante. »*¹⁰³³

¹⁰³¹ Anonyme. Collection de printemps. Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 43, février – mars 1963, page 87.

¹⁰³² Revue de la F.F.E.S.S.M, *Plongées*, numéro 27, 1965, page 32.

¹⁰³³ LAGRAVE R-M une émancipation sous tutelle. Education et travail des femmes au XX^e siècle. pp 581-623, In, (Sous la Dir. de F. Thébaud), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*. Op. Cit., 2002, page 598.

Cette transformation du tissu professionnel s'accompagne d'un temps vécu pour les femmes différent. Les emplois du temps se transforment, avec, notamment une hausse du niveau de vie facilitant l'équipement en produit électroménager.

*« Une étude portant sur la période 1960-1983 montre que le pouvoir d'achat des français a doublé entre ces deux dates, mais avec une progression de 80 % entre 1960 et 1973 et de 20 % seulement entre 1973 et 1983. »*¹⁰³⁴

Ces changements, malgré la décélération à partir de la crise pétrolière de 1973-1974, améliorent la vie quotidienne des Français. Comment l'emploi du temps des femmes ne pourrait pas être bouleversé avec l'usage qui devient commun du lave linge (30 % des ménages en 1962, 65 % en 1975 et 88 % en 1991), du chauffage central (20%, 53 % et 79 %) ou des salles de bains (30 %, 70 % et 93 %) ? De nouveaux réseaux relationnels émergent. Les activités sportives ou d'entretien y trouvent une place.

*« Ainsi la pratique du sport ne témoigne pas seulement, comme d'autres loisirs, du désir d'échapper à la vie de travail, elle est à la fois culture du corps, reconstruction d'autres communautés. »*¹⁰³⁵

Les transformations de l'institution scolaire, comme l'allongement de la durée de scolarité obligatoire¹⁰³⁶ ou plus particulièrement la « sportivisation » de l'éducation physique, officiellement à l'œuvre depuis 1967 mais engagée depuis une quinzaine d'années qui permet à un nombre important de jeunes filles d'être en contact avec des pratiques sportives jusque là plus difficilement accessibles, sont des explications recevables à la féminisation des pratiques sportives. Pratiques de plus en plus visibles grâce à la télévision dont l'impact devient incontournable :

*« Il y a là, bien sur, un facteur déterminant de brassage sociologique et, partant, d'homogénéisation encore plus grande des pratiques socioculturelles. Ainsi, dans le domaine sportif, les héros sportifs deviennent des personnages médiatiques – Jean-Claude Killy, Jacques Anquetil, Raymond Poulidor – et les sports se « nationalisent » : le rugby va désormais être également prisé au nord de la Loire. »*¹⁰³⁷

¹⁰³⁴ SIRINELLI J-F. (Sous la Dir. de) *La France de 1914 à nos jours*. Op. Cit., 1993, réimpression 2008, page 513.

¹⁰³⁵ BORNE D. *Histoire de la société française depuis 1945*. Paris, Editions : Armand Colin, troisième édition 2002, 1998, page 170.

¹⁰³⁶ Depuis l'ordonnance du 6 janvier 1959, signée par J. Berthoin, l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans.

¹⁰³⁷ SIRINELLI J-F. (Sous la Dir. de) *La France de 1914 à nos jours*. Op. Cit., 1993, réimpression 2008, page 378.

Il est vraisemblable que les reportages de l'équipe Cousteau relatant les voyages de la *Calypso* autour du monde, tout comme une série télévisée américaine comme *Flipper le Dauphin*, transforment lentement les représentations de l'univers sous-marin.

Enfin, on peut évoquer l'impact des revendications féministes qui recentrent le débat sur la place et le rôle des femmes, dans la lignée des écrits de Simone de Beauvoir¹⁰³⁸ ou Gisèle Halimi¹⁰³⁹. Dans les années 1970, l'engagement autour du droit à l'avortement confirme une lutte autour de l'appropriation symbolique, ou réelle, du corps des femmes par les hommes. Le sport, lieu où le corps ne peut pas être nié, est un terrain où les espaces d'émancipation prennent une dimension symbolique forte. Déjà fin XIX^{ème} et début XX^{ème} : « *Les féministes de La Fronde utilisent le modèle de la sportive pour revendiquer des droites en matière de libération des corps, tant sur le plan vestimentaire que gestuel* »¹⁰⁴⁰, à tel point que Cécile Ottogalli-Mazzacavallo précise :

*« Néanmoins cette presse féminine ne sera jamais indifférente à la situation des sportives. Ces dernières sont une des principales incarnations du féminisme, un féminisme en acte qui n'hésite pas à contredire les stéréotypes du genre. »*¹⁰⁴¹

Pourtant, l'ensemble de ces éléments semble avoir relativement peu d'effet sur l'évolution du nombre de pratiquantes. Plusieurs raisons possibles doivent être explorées. En premier lieu, cette féminisation des pratiques sportives concerne des pratiques relativement ciblées :

*« (...) les activités comme la gymnastique, les sports équestres et la danse, héritières des conceptions hygiénistes, mondaines ou esthétiques associées traditionnellement aux femmes. »*¹⁰⁴²

En l'occurrence, la plongée d'après 1945 est une activité « masculine ». Comme pour les bains du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}, le passage à l'acte féminin, qui est le plus souvent une initiation, une découverte mais pas nécessairement un engagement dans une pratique assidue, se fait accompagné d'un moniteur.

¹⁰³⁸ Beauvoir (de) S. *Le deuxième sexe*. Paris, Editions : Gallimard, 1949.

¹⁰³⁹ HALIMI G. *La cause des femmes*. Paris, Editions : Gallimard, 1973.

¹⁰⁴⁰ OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C. Sport et féminisme au tournant du siècle : la sportive comme nouvelle figure de l'émancipation. In, (Sous la Dir. de E. Combeau-Mari), *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris, Editions : Le Publieur, 2007, page 158.

¹⁰⁴¹ OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C. Sport et féminisme au tournant du siècle : la sportive comme nouvelle figure de l'émancipation. In, (Sous la Dir. de E. Combeau-Mari), *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Op. Cit., 2007, page 158.

¹⁰⁴² TERRET T. Les femmes et le sport de 1945 à nos jours. pp 287-307, In, (Sous la Dir. de P. Tétart), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, page 297.

Les sports « mixtes » sont les activités physiques les plus enseignées à l'école (athlétisme, basket et natation). Evidemment pas de plongée dans ces catégories et la natation scolaire reste avant tout construite autour du « savoir nager » avec peu d'exploration de la profondeur et si c'est le cas, sans équipement.

Le développement remarquable de la gymnastique d'entretien est un autre indice permettant de mieux comprendre la lente féminisation des pratiques subaquatiques. Alors que la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V), voit ses effectifs augmenter de manière probante et en même temps se féminiser (Cf. Tableau 6), elle revendique des valeurs résolument non compétitives :

« Ainsi l'homme représente toujours la conquête du monde, il est informaticien tandis que la femme, sensible à la vie de relation, est infirmière. L'un recherche le rendement, l'évaluation, il s'intéresse à l'effet de son action sur le monde, l'autre la sensation, l'intériorisation, l'esthétisme. Le sport est représentatif de ces valeurs de rendement. »¹⁰⁴³

Date	Licenciés	Hommes	Femmes	% Femmes
1955	546	252	294	54%
1965	7585	3055	4550	60%
1975	144000	15300	128700	84%
1985	321921	16602	305319	94.8%

Tableau 6 : Nombre de licenciés à la F.F.E.P.G.V avec répartition par genre. [D'après Nicole Dechavanne : La féminisation de la F.F.E.P.G.V. Emergence d'une spécificité de l'expression féminine. In, (Textes réunis par P. Arnaud et T. Terret) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Op. Cit., 1996, pp 39-49.]

Comment la plongée, activité aventureuse symbolisant la conquête du monde sous-marin, pourrait être une activité féminine ? Gilles Raveneau nous rappelle qu'au milieu des années soixante, la plongée est marquée par une symbolique forte : « *La symbolique du saut*

¹⁰⁴³ DECHAVANNE N. La féminisation de la FFEPGV. Emergence d'une spécificité de l'expression féminine. pp 39-49, In, (Textes réunis par P. Arnaud et T. Terret) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Op. Cit., 1996, page 47.

dans l'inconnu porte le modèle d'une morale héroïque, aventureuse et conquérante. »¹⁰⁴⁴ En 1981, ce marquage est toujours présent :

« Quelles sont donc ces motivations profondes qui font qu'un jour « x » de notre vie, nous acceptons de revêtir une tenue encombrante, de capeler une bosse d'acier lourde et disgracieuse et d'avalier à la paille un air rare par un morceau de caoutchouc au goût répugnant pour pratiquer un « sport » que tout le monde dit à haut risque et dont la seule évocation fait frémir de peur nos mères ou nos épouses ? »¹⁰⁴⁵

Pratiques plus « féminines », les gymnastiques de forme comme l'aérobic favorisent un engagement physique intensif dans le sport mais surtout renvoient à la référence à un « corps objet » sous couvert d'une réappropriation de soi, que les tenants de la Gymnastique Volontaire combattent fermement¹⁰⁴⁶. Il n'empêche qu'avec encore une fois un peu de retard, cette espèce « d'égalisation » par l'engagement physique des femmes transparaît dans la plongée à la fin des années quatre-vingts. En 1988, le magazine : *Le monde de la mer*, publie¹⁰⁴⁷ le portrait de 6 femmes plongeuses dont une monitrice, un mannequin, une ichtyologiste et une archéologue. Il annonce explicitement que la mer n'est pas qu'un terrain de jeu et que si c'était le cas, les femmes y auraient tout à fait leur place puisqu'elles sont mêmes capables d'y travailler. L'engagement des femmes plongeuses devient un thème récurrent de la presse spécialisée¹⁰⁴⁸ même si la profession de scaphandrier professionnel n'est accessible aux femmes¹⁰⁴⁹ qu'en 1990. Le statut de la femme plongeuse passe de « compagne » (épouse ou starlette) à « compagnon » (comme un homme), mais elle n'est pas encore devenue « partenaire » (ni pire, ni mieux).

Un autre élément expliquant ce « retard à la féminisation » tient sans doute aux représentations que se font les dirigeants en place des sportives. En 1976, Françoise Dutheil, première femme membre du comité directeur de la Fédération et présidente de la commission de propagande précise dans un article du bulletin fédéral intitulé : « *Elles plongent aussi ...* » :

¹⁰⁴⁴ RAVENEAU G. Transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France. pp. 129-142, In, *Dispositions et pratiques sportives*. Op. Cit., 2004, page 132.

¹⁰⁴⁵ TIBIKA B. Le plongeur qui cache l'homme. Revue *Océans*, numéro 102, octobre 1981, page 62.

¹⁰⁴⁶ TRAVAILLOT Y. Les gymnastiques de forme : nouvelle conquête féminine ? pp 51-67, In, (Textes réunis par P. Arnaud et T. Terret) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Op. Cit., 1996, pages 62-64.

¹⁰⁴⁷ MOUTON P. 6 portraits de femmes, Revue *Le monde de la mer*, numéro 39, 1988.

¹⁰⁴⁸ *Le monde de la mer* en mai 1992, *Apnée* en avril 1994.

¹⁰⁴⁹ PEISIK M. Les pionnières du scaphandre. Revue *Plongeurs International*, numéro 55, 2003.

« Soyons certains également que le corps d'une femme n'est pas seulement destiné à créer des enfants et à faire le ménage. Face au bénéfice de santé apporté par le sport, la femme doit être l'égale de l'homme »¹⁰⁵⁰

Curieux plaidoyer qui ne peut avancer que le développement de la santé pour justifier de l'accès à l'activité sous-marine. Plus généralement, le titre de cet article de 1976 résume les interrogations de l'époque : « Pensez-vous que la plongée soit possible pour une femme ? »¹⁰⁵¹ Si on peut regretter de devoir encore se poser ce genre de question, on peut aussi y voir le signe que le temps de l'indifférence, plus ou moins courtoise, est révolu et que les pratiques féminines deviennent incontournables. Mais les freins persistent, le regard sur la plongée féminine reste très « machiste » et un certain Jean Gomez écrit dans un éditorial daté de 1983, que la femme peut tout à fait plonger puisqu' « (...) elle va être aidée par son obéissance intuitive, (...) »¹⁰⁵², il ajoute :

« La curiosité féminine lui ouvre de plein droit les portes de la mer. Elles cherchent ce qu'elles ont envie de voir et elles le trouvent. D'ailleurs dans la campagne terrestre, quand un couple se promène alors que la femme pianote dans l'herbe à la recherche d'un « je ne sais quoi » et peut être parce que son ancêtre préhistorique s'occupait de la cueillette des fruits et des champignons... son mari a tendance à rester le nez en l'air ou à parcourir la campagne au pas de charge. »¹⁰⁵³

Article révélateur d'autant que l'auteur est président adjoint de la commission de promotion de la F.F.E.S.S.M. Gérant d'un club de plongée à Calvi, Jean Gomez n'hésite pas à mettre en avant la plongée féminine au sein de son centre :

« Plongeurs ! Rappelez-vous que le Centre de plongée de Calvi dispense aux femmes un enseignement dont la pédagogie leur est spécialement adaptée. Record battu : les femmes ont participé pour 70 % aux baptêmes délivrés par le centre, et pour 50 % aux palanquées de l'été dernier. Calvi est le seul centre de plongée en France où l'on trouve autant de plongeurs que de plongées ! »¹⁰⁵⁴

En 1980 Françoise Dutheil écrit un livre recommandé par Jacques Dumas, ancien président de la F.F.E.S.S.M et président de la C.M.A.S, contenant un chapitre (7 pages)

¹⁰⁵⁰ DUTHEIL F. La femme et la plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 30, 1976.

¹⁰⁵¹ Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 30, 1976.

¹⁰⁵² GOMEZ J. Pour la femme, santé et beauté sous la mer. Revue *Le monde de la mer*, numéro 8, 1983.

¹⁰⁵³ GOMEZ J. Pour la femme, santé et beauté sous la mer. Revue *Le monde de la mer*, numéro 8, 1983.

¹⁰⁵⁴ Anonyme, Calvi pense aux plongées. Revue *Etudes et Revue Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978, page 58.

intitulé : « *La femme et les sports sous-marins* ». Elle y énumère¹⁰⁵⁵ les avantages de la plongée féminine : c'est un sport qui « (...) *forme des muscles longs, qui sont beaucoup plus harmonieux sur le plan féminin que des muscles ronds et saillants.* » ; « *C'est un sport où l'équilibre, le contrôle de soi-même, la ténacité, la persévérance sont des éléments importants dans ce nouveau milieu à trois dimensions qu'offre la mer. Mais ce sont là des qualités que l'on dit généralement « typiquement féminines » !* » ; « *Vous, mesdames, qui vous dites « nerveuses », songez que l'eau est l'une de nos meilleurs détentes de cette nervosité.* » ; « *En outre, les sportives possèdent pour accoucher sans douleur, de meilleurs atouts que les autres femmes : elles se maîtrisent mieux, elles se concentrent mieux et elles peuvent obtenir plus aisément la contraction de certains groupes de muscles et les relâchements de certains autres.* » ; « (...) *elle rend la peau douce (...)* » ; « *L'exercice de la plongée vous permettra de maintenir ferme les muscles de la poitrine et du ventre, en douceur au fil des merveilleuses ballades sous-marines.* ». Dans le même esprit Dutheil évoque les inhibitions à la plongée féminine. Elle en repère au moins trois : « *Quels sont donc alors les inhibitions ? La peur, peut être pour certaines.* »¹⁰⁵⁶, « *Parmi les autres problèmes féminins sérieux, citons la crainte du maquillage des yeux qui coule et surtout qui pique la pupille et la fait rougir* »¹⁰⁵⁷ et enfin « *Le problème des cheveux hélas reste entier. (...) il n'y a donc que deux coiffures possibles : coiffure très courte ou cheveux très longs et plats.* »¹⁰⁵⁸. Nous sommes en 1980, et les soucis des plongeuses selon Françoise Dutheil sont encore dans l'apparence, dans le regard des autres.

En 1994, un numéro¹⁰⁵⁹ hors série de la revue *Playboy* est publié sur le thème de l'eau et entre deux naïades on trouve des publicités pour des équipements de plongée ainsi qu'une, plus surprenante, pour la revue *Subaqua*, organe officiel de la Fédération, il semble que la plongée soit toujours une affaire d'hommes ! Il ne s'agit pas que de simples encarts publicitaires puisque *Playboy* propose aussi un concours de photos de charme doté de 200 000 francs de prix en partenariat avec la F.F.E.S.S.M. Le thème du concours est :

¹⁰⁵⁵ DUTHEIL F. *La plongée sous-marine. Conseils – Techniques – Avenir*. Paris, Editions : Solar, nouvelle édition 1985, édition originale 1980, pages 173-174.

¹⁰⁵⁶ DUTHEIL F. *La plongée sous-marine. Conseils – Techniques – Avenir*. Op. Cit., nouvelle édition 1985, édition originale 1980, page 172.

¹⁰⁵⁷ DUTHEIL F. *La plongée sous-marine. Conseils – Techniques – Avenir*. Op. Cit., nouvelle édition 1985, édition originale 1980, page 173.

¹⁰⁵⁸ DUTHEIL F. *La plongée sous-marine. Conseils – Techniques – Avenir*. Op. Cit., nouvelle édition 1985, édition originale 1980, page 173.

¹⁰⁵⁹ Revue *Playboy*, Hors série numéro 23, juin 1994, page 13.

« S'entend par *Charme féminin sous-marin*, un sujet de nu féminin immergé sous l'eau et par *Charme féminin aquatique*, la présence conjointe de l'eau et d'un nu féminin non obligatoirement immergé. »¹⁰⁶⁰

En 1985, le nombre de licenciées atteint pour la première fois les 10 % alors que le nombre de plongeurs licenciés atteint les 80 000 personnes. La décennie suivante est celle du développement quantitatif de l'activité sous-marine puisque le nombre de plongeurs est multiplié par deux entre 1985 et 1995 (de 80 821 à 154 084 licenciés) et surtout le pourcentage de femmes est multiplié par deux et demi (on passe d'environ 10 % à près de 25 % de pratiquantes dans les structures fédérales). Autrement dit, en 10 ans, l'augmentation des pratiques subaquatiques féminines est dix fois plus importante que celle des hommes, elle est de pratiquement + 400 % pour les femmes (de 8 000 à 38 251), celle des hommes est de + 60 % (de 72 000 à environ 116 000). Plusieurs hypothèses permettent de mieux comprendre cette féminisation. Par exemple le développement d'une plongée « touristique », où, à l'instar d'autres sports de pleine nature comme l'alpinisme, la spéléologie ou le ski¹⁰⁶¹, la plongée, en devenant une activité de vacances dans des eaux chaudes et ensoleillées, se pare d'une forme de pratique plus contemplative. Plongées « techniques » et plongées profondes sont relativisées au profit d'une visite sous-marine moins virile, convenant mieux aux attentes des plongeuses.

La vraie révolution tient vraisemblablement dans des pratiquantes qui représentent un nombre de clientes potentielles à satisfaire. La prise de conscience de cette « nouvelle puissance féminine » n'est pas sans rappeler celle, plus générale de la conquête de l'autonomie féminine dans les autres secteurs.

« *Le monde politique, essentiellement masculin, n'accorde que peu d'attention à la condition féminine, jusqu'au moment où, dans les années 1970, le poids de l'électorat féminin apparaît suffisamment fort pour que l'on cherche à le séduire.* »¹⁰⁶²

En devenant plus nombreuses, les plongeuses génèrent une attention intéressée qui va influencer sur leurs conditions de pratique. Le temps des marchands est arrivé qui s'efforcent de proposer des matériels spécifiques. Souvent en ajoutant une touche de couleur à un matériel très majoritairement noir, mais aussi en introduisant des adaptations plus pertinentes : coupe

¹⁰⁶⁰ Revue *Playboy*, Hors série numéro 23, juin 1994, page 17.

¹⁰⁶¹ SCHUT P-O. et OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO C. Les pratiques touristiques, une voie privilégiée d'accès au sport pour les femmes ? In, (Sous la Dir. de P. Liotard et T. Terret) *Sport et Genre. Volume 2. Excellence féminine et masculinité hégémonique*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2005.

¹⁰⁶² BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Op. Cit., troisième édition 2002, 1998, page 89.

des combinaisons adaptée aux formes féminines, chaussons de plongée avec des pointures inférieures au 38, gilet pour femme avec dosseret lombaire et une sangle libérant la poitrine, détendeur plus petit et plus léger, etc. Cette pratique féminine entre dans un processus « d'auto-dynamisation » : plus les femmes plongent, plus on s'intéresse à elles, plus on les voit plonger et plus on conforte l'image d'une pratique pour les femmes, plus on s'attarde sur leurs attentes et plus on crée les conditions de leur satisfaction. Enfin, plus on compte de plongeuses, plus on peut s'attendre à les voir intervenir elles-mêmes sur le cadre général de leur pratique¹⁰⁶³. Ce processus peut expliquer ce décalage dans la féminisation où, pour se féminiser, la plongée a surtout besoin d'intégrer une transformation de ses propres représentations. Mais ce n'est pas le seul élément et les évolutions plus générales du matériel de plongée impactent de manière incontournable sur cette féminisation.

Avant le milieu des années quatre-vingt, un bon plongeur est d'abord un palmeur. L'essentiel de la stabilisation se fait avec les palmes et nécessite une bonne condition physique. Or, dans les années quatre-vingt, le gilet stabilisateur¹⁰⁶⁴ change radicalement la donne puisque l'équilibrage se fait par réglage de volume d'air et non plus par augmentation du palmage. Le palmage reste une technique d'équilibrage et de propulsion à maîtriser mais ne devient plus central dans la pratique de l'exploration sous-marine. La plongée devient physiquement plus facile, elle peut réellement devenir une pratique féminine. Les représentations de la femme en immersion évoluent et le Docteur Raymond Sciarli, éminent conseiller scientifique de la F.F.E.S.S.M souligne : « (...) dans l'eau comme dans l'air, l'homme et la femme sont complémentaires (...) »¹⁰⁶⁵

La féminisation de l'exploration sous-marine atteste dans le cas de la plongée d'une émancipation de la chasse sous-marine et de la plongée militaire. Son développement doit aux évolutions des représentations de l'immersion mais aussi aux transformations plus générales de la société. L'émergence d'une conscience écologique collective depuis les années 1970-1980 qui « porte » le développement des activités de pleine nature est une piste non négligeable de l'attrait général pour la plongée.

« Pour autant, on ne saurait négliger qu'entre la fin des années 1960 et aujourd'hui, cette culture ascétique et compétitive jusqu'alors référentielle, a progressivement vu

¹⁰⁶³ Cet engagement est loin d'aller de soi. Dans une enquête intitulée : « La féminisation dans les sports sous-marins au sein de la FFESSM » (FFESSM, Comité Inter régional Pyrénées – Méditerranée, 2007), Pascale Estripeau souligne qu'en 1994, seulement 9 % des moniteurs sont des femmes.

¹⁰⁶⁴ BOURDELET P. 20 000 bouées sous les mers. Paris, Editions : Librairie des plongeurs, 1989.

¹⁰⁶⁵ SCIARLI R. L'homme et la plongée. La femme et l'Homme. Revue *Subaqua*, numéro 130, 1993.

s'élever face à elle une culture sportive concurrente, plurielle, incarnée par l'explosion des licences dites « de loisir » et plus largement par les pratiques libres, encadrées ou non (...) »¹⁰⁶⁶

Cette « restructuration de l'espace des sports » amène à une redéfinition sociale de l'activité sportive à laquelle n'échappe pas la plongée sous-marine. Non compétitive, elle porte néanmoins en elle des valeurs de rigueur, et sans qu'elle s'en réclame, une confrontation à soi et aussi à l'autre tant la vie du pratiquant est en jeu lors de chaque immersion.

« Le moment privilégié de l'alpiniste ou du plongeur, c'est le retour, et l'instant attendu de la rencontre avec les autres. L'euphorie, la joie intense et l'excitation éclatent, chacun célèbre le caractère inaccessible des chemins qu'il a parcourus. Ce n'est pourtant pas le souvenir des risques et des dangers qui provoquent ce plaisir et cette exaltation mais le sentiment puissant d'avoir dépassé les autres. »¹⁰⁶⁷

En s'ouvrant vers des formes de pratique plus contemplative, la plongée de loisir s'accorde la possibilité de s'adapter aux évolutions sociétales et de perdurer en élargissant son identité.

« A la diversité des disciplines s'ajoute une ambivalence des façons d'apprécier chacune d'elles, qui laisse un jeu incomparablement plus large pour construire l'identité d'un sport. »¹⁰⁶⁸

Mais les changements sont aussi économiques et plus généralement :

« (...) concernent aussi bien les structures démographiques que le domaine des mentalités collectives ou celui du comportement social. »¹⁰⁶⁹

Même si la féminisation est plus lente en ce qui concerne la plongée, elle conforte son passage d'une pratique utilitaire à une pratique de loisir. Elle met en évidence la construction d'un espace marchand, élément fondateur d'une plongée certes de loisir mais qui devient professionnelle.

¹⁰⁶⁶ ATTALI M. L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation. Des années 1970 à nos jours. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Éditions : Vuibert, 2007, page 64.

¹⁰⁶⁷ FAURE J.-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 951.

¹⁰⁶⁸ DEFANCE J. Un schisme sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980. *Revue Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989, page 89.

¹⁰⁶⁹ SIRINELLI J.-F. (Sous la Dir. de) *La France de 1914 à nos jours*. Op. Cit., 1993, réimpression 2008, page 381.

CHAPITRE 8 : L'offre commerciale

Un des premiers indices d'un changement d'univers de la plongée loisir est bien sur la création de brevets notamment de moniteur. Ceci induit l'existence d'un nombre suffisant de candidats plongeurs pour organiser l'enseignement. Mais dans le même temps, cette augmentation quantitative du nombre de plongeurs n'est possible que s'il existe des moyens de s'immerger. La rationalisation technique des appareils subaquatiques s'inscrit bien dans une étude du processus de professionnalisation puisqu'elle permet de créer un espace marchand autour de l'enseignement de l'activité. Nous avons déjà évoqué les stratégies de conquête des rares marchés des appareils sous-marins par Denayrouze ou Cabirol au XIX^e siècle, ou par de Corlieu pour diffuser l'usage de ses propulseurs de sauvetage dans les années trente, voyons maintenant comment une offre de produits spécifiques de plongée se met en place. Palmes, masques, fusils sous-marins pour les pêcheurs à la nage auxquels viennent s'ajouter bouteilles, détendeurs, ou encore combinaisons pour devenir des éléments incontournables de l'équipement du plongeur en scaphandre.

Au-delà de la genèse de chaque élément de cet équipement, nous allons plutôt nous centrer sur la création des marques et des firmes, sur l'organisation de réseau de distribution, sur les relations tissées avec la presse spécialisée, sur les accords passés avec les centres de plongée, bref sur la création d'un tissu de relation d'affaires autour de l'exploration sous-marine. En 1945, l'invention du détendeur par Jacques-Yves Cousteau et Emile Gagnan n'a pas révolutionné la plongée. Elle a incontestablement accéléré son évolution mais l'invention d'un détendeur donnant de l'air à la demande existe depuis 1860 et des solutions alternatives existent avec le scaphandre Fernez - Le Prieur ou le détendeur de Commeinhes. Il semble que ce soit plutôt la conjonction d'un progrès technique, certes, avec une demande plus importante et une commercialisation précoce qui garantit le succès de l'invention. Le génie de Cousteau tient plus dans l'activation d'un réseau que dans la prouesse technologique. Il sollicite ses relations et notamment celles liées à son beau-père, Henri Melchior qui est administrateur de la Société *L'Air Liquide*, pour bénéficier gracieusement de l'expérience d'un de ses ingénieurs : Emile Gagnan.

« Il est vrai que le poste qu'occupait Henri Melchior lui permettra, à plusieurs reprises, de faciliter les démarches de son gendre. Pour commencer lorsqu'il s'agira

de mettre au point, puis de faire commercialiser par L'Air Liquide le fameux scaphandre autonome qui changera les rapports de l'homme avec la mer. »¹⁰⁷⁰

Comme le souligne Georges Vigarello :

« Reste que toutes les inventions ou modifications d'instruments ne sauraient obéir à ce seul modèle de création. Elles ne sauraient être expliquées par la seule évolution des logiques motrices. Bien au contraire. Nombre de ces objets sont largement affranchis des innovations gestuelles préalables. C'est le milieu qui les transforme et non la motricité. »¹⁰⁷¹

Dans le cas du détendeur d'air à la demande, le contexte général permet sûrement cette avancée. En effet, Gagnan est spécialiste des régulateurs à gazogène de voitures que la pénurie de carburant de ces années noires a particulièrement développés.

« Le gendre [Jacques-Yves Cousteau] rencontre donc un ingénieur maison, Emile Gagnan, qui a mis au point un détendeur à valve permettant d'alimenter les moteurs à gazogène. En ces temps d'occupation, où l'essence est strictement rationnée, on se rabat en effet sur des carburants de substitution, et en particulier le bois, que l'on fait brûler dans des chaudières placées à l'arrière des camions, et qui alimentent les moteurs en gaz combustible. »¹⁰⁷²

La demande de Cousteau n'est ni plus ni moins qu'un distributeur de gaz à la demande du type de ceux que Gagnan s'efforce d'améliorer. Après quelques adaptations et essais, le détendeur est utilisable.

La commercialisation passe par la société *L'Air Liquide*, qui décide en 1946 de créer une filiale spécialisée dans la distribution d'équipement de plongée et notamment du CG45¹⁰⁷³ : *La Spirotechnique*. Le poids de l'industrie est déterminant pour faire connaître et diffuser l'équipement de plongeur autonome.

Les marques du monde sous-marin suivent-elles les mêmes évolutions que celles d'autres disciplines de pleine nature comme le ski, avec un démarrage familial avant une internationalisation portée par les compétitions de ski alpin, ou peut-on leur reconnaître une spécificité et si oui, laquelle ? Mais comme le souligne Vigarello :

¹⁰⁷⁰ COUSTEAU J.-M. *Mon père, le Commandant*. Paris, Editions L'Archipel, 2004, page 25.

¹⁰⁷¹ VIGARELLO G. *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier ... Et d'aujourd'hui*. Paris, Editions : Robert Laffont et Revue E.P.S, 1988, page 65.

¹⁰⁷² CANS R. Cousteau « Captain Planet ». Paris, Editions : Sang de la terre, 1997, page 47.

¹⁰⁷³ Nom du détendeur à la demande de Cousteau et Gagnan créé en 1945.

« L'économie ce n'est pas seulement le coût immédiat de l'objet, c'est aussi la distribution des marchés, l'extension et l'organisation de l'échange. C'est le réseau de diffusion et de circulation des produits. »¹⁰⁷⁴

Les modèles de distribution de ces équipements s'inscrivent-ils dans une organisation particulière ? En fait, nous allons chercher à voir si le modèle économique de l'équipement de plongée est dans une phase historiquement datée par rapport aux autres activités sportives.

Cette aventure commerciale ne serait pas complète sans s'attacher au développement de la plongée touristique. En effet, la vente d'équipements de plongée s'accorde avec une diffusion des pratiques, avec la promotion de destinations titillant l'imaginaire de l'aventure et le charme de l'exotisme. Nous avons déjà évoqué l'impact du *Club Méditerranée* sur le développement de la plongée loisir dans les années cinquante, trouve-t-on son pendant dans les années qui suivent ? Comment s'organise le développement de cette branche du marché de la plongée ? L'émergence d'un tourisme subaquatique s'accorde-t-il avec la massification des pratiques sportives et le développement d'une sensibilité écologique des années 1970 ? Nous verrons que la plongée touristique permet une variété dans les modalités de pratique et laisse place à une différenciation des pratiquants qui s'inscrit bien dans la diversité des types de pratiques du début des années 1980.

Entreprises, marques, distributions, marchés, voyages, tourisme, le monde de la plongée de loisir prend du volume. Les enjeux financiers changent et nécessitent l'intervention de professionnel dans les secteurs concernés. L'offre commerciale reste dépendante de l'offre associative mais se pose de plus en plus comme un élément actif, transformant elle-même les pratiques des plongeurs. Elle devient peu à peu génitrice de progrès technologiques, comme l'ordinateur ou le gilet stabilisateur, et de transformations techniques qui changent radicalement ses modalités de pratiques et induisent de nouvelles représentations. La mercantilisation du loisir associatif sort la plongée de son relatif isolement et l'ouvre sur le monde.

8.1 L'implantation des marques et des firmes

¹⁰⁷⁴ VIGARELLO G. Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier ... Et d'aujourd'hui. Paris, Editions : Robert Laffont

Au XIX^{ème} siècle, Joseph-Martin Cabirol doit convaincre le Ministère de la Marine que son équipement est plus efficace et moins cher que celui des Anglais. Toute sa stratégie commerciale va dépendre des militaires. Pour les frères Denayrouze, la création de la *Société des Spécialités Mécaniques* qui œuvre dans la pêche des éponges va, de fait, leur garantir une source d'écoulement de leurs produits et notamment des pièces de rechanges. Pour de Corlieu, il lui faut convaincre les pêcheurs à la nage et les premiers explorateurs en scaphandre autonome de la pertinence de son invention. L'implantation des marques d'équipements de plongée semble liée à la conquête de nouveaux marchés. Mais si elle est évidemment liée au nombre de pratiquants, elle porte en elle une caractéristique du marché des équipements sportifs : la passion des entrepreneurs pour leur pratique. L'étude¹⁰⁷⁵ de Malek Bouhaouala et Pierre Chifflet confirme l'association entre passion et profession des moniteurs de sports de nature dans le Vercors. Le choix de ces moniteurs de s'inscrire dans des micro-entreprises ne peut pas être extrapolé aux firmes de plongée des années soixante-dix et postérieures, mais l'association entre une passion : la pêche à la nage ou la plongée en scaphandre, et la commercialisation d'inventions semble caractériser l'émergence des marques d'équipements sous-marins dès les années trente. Comment expliquer autrement que le nombre de marques précède largement la croissance importante du nombre de pratiquants du milieu des années quatre-vingt ? Si certaines marques qui perdurent aujourd'hui sont souvent issues des pionniers de l'exploration sous-marine, l'augmentation du nombre de fabricants et de revendeurs rend rapidement nécessaire de faire appel à d'autres techniques de marketing comme le lancement régulier de nouveaux produits. De la même manière, et sans que l'on puisse séparer l'un de l'autre, le développement du nombre de plongeurs fait émerger un marquage identitaire, une revendication de cette pratique. Enfin, un dernier point caractéristique de l'implantation des firmes et des marques apparaît dans l'évolution des réseaux de distribution des équipements de plongée. Le marché des équipements de plongée loisir s'organise peu à peu.

8.1.1 Des entreprises pionnières

et Revue E.P.S, 1988, page 36.

¹⁰⁷⁵ BOUHAOUALA M. et CHIFFLET P. Logique d'action des moniteurs des sports de nature : entre passion et profession. Revue *STAPS*, numéro 56, automne 2001, pp 61-74.

En 1934, Georges Beuchat crée à Marseille *Pêche Sport* qui deviendra *Beuchat* en 1948, puis *Beuchat Sub* et enfin *Beuchat International*. Né en Suisse d'une famille d'horlogers, installé à Marseille, Beuchat est inventeur puisqu'il met au point le fusil de chasse avec sandows en caoutchouc (1939), la bouée de surface (1948), le premier caisson pour appareil photo (1950), la première palme à tuyère (Jetfins) et une des premières combinaisons (1950).

« En 1950, c'est Georges Beuchat qui eut l'idée de faire un vêtement à partir de caoutchouc mousse en plaque (matériau utilisé pour les joints), sur 4 millimètres d'épaisseur. Moins souple que la feuille anglaise utilisée pour la muta, il protégeait mieux contre le froid, les bulles de gaz qu'il contenait constituant contre le froid un rempart satisfaisant. »¹⁰⁷⁶

Georges Beuchat, nous l'avons déjà évoqué est particulièrement investi dans le club G.P.E.S de Marseille où il exerce les fonctions de « *délégué aux sports et manifestations diverses* »¹⁰⁷⁷. Il participe activement à la vie de la toute jeune fédération puisqu'il est membre du comité directeur à sa création en 1948, devient « *commissaire adjoint aux sports (aussi nommé délégué adjoint aux sports et recherches)* »¹⁰⁷⁸ en mars 1950, et il est nommé Vice-président de la Fédération Française des Groupements Régionaux d'Etudes et de Sports Sous-Marins en 1952. Vice-présidence qu'il assume jusqu'en 1955 où il devient trésorier de la nouvelle F.F.E.S.S.M. Il embarque pour un temps sur la Calypso de Cousteau et dirige l'équipe de France de chasse au premier championnat du monde à Sestri-Levante en Italie en 1954.

Le côté « entreprise familiale de plongeur » devient même un argument de vente pour l'enseigne du *Vieux plongeur* ; son patron, Pierre Vogel, n'hésite pas à mettre en scène ses enfants pour promouvoir son matériel spécifique :

« *Pierre Vogel se gèle en plongée !*

*Mes trois fils et moi, nous nous gelons quotidiennement en plongée, nous grelottons littéralement. Ma fille Catherine, elle, a chaud, très chaud, elle plonge très confortablement car elle n'utilise que sa Super Neptune 82. »*¹⁰⁷⁹

¹⁰⁷⁶ DUTHEIL F. La plongée sous-marine. Conseils – Techniques – Avenir. Paris, Editions : Solar, nouvelle édition 1985, édition originale 1980, page 23.

¹⁰⁷⁷ PV de la réunion du comité directeur de la F.S.P.N.E.S.M, 27 mars 1949, archives F.F.E.S.S.M.

¹⁰⁷⁸ FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007, page 140.

¹⁰⁷⁹ Publicité, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 62, mai – juin 1982, page 24.

Le message est clair, le provocateur¹⁰⁸⁰ Pierre Vogel sait de quoi il parle puisqu'il plonge en famille quotidiennement. Il ne s'agit pas là de faire la promotion de la plongée en famille, mais bien de rappeler l'existence d'une famille de ceux qui plongent, où chacun peut présenter ses propres enfants aux autres parce qu'ils plongent et que nous sommes entre nous.

Il faut dire que si le ski à ses champions, la plongée n'a que ses inventeurs. En effet, alors que : « *La compétition devient le moteur du tourisme hivernal et transforme profondément les pratiques et les représentations des sports d'hiver.* »¹⁰⁸¹, l'identification aux champions est difficilement possible en plongée avec scaphandre. La chasse sous-marine fait exception puisque depuis Jules Corman et son tragique destin¹⁰⁸², la renommée des champions du moment est bien sûr utilisée par les marques pour valoriser leurs produits. Mais palmes, masque, tuba, combinaison et arbalètes ne représentent pas un marché très conséquent et les marges espérées restent restreintes. Les stars de la plongée en scaphandre n'existent pas, si ce n'est les précurseurs, pionniers de l'aventure sous-marine. On comprend alors que la renommée d'un fabricant ou distributeur de plongée tient d'abord au renom de son fondateur et aussi à la longévité de sa structure. Ce marquage jusqu'aux années 1970, autour des figures de la naissance du loisir sous-marin explique vraisemblablement le développement moins important de l'activité dans ces années :

*« Mais les grands médias semblent moins intéressés par le monde sous-marin. Cette désaffection paradoxale, contraire aux attentes du public, proviendrait-elle du départ des grandes figures emblématiques vers d'autres horizons ? »*¹⁰⁸³

Toutes les entreprises ne sont pas issues de cette grande famille de la plongée ou du moins, les liens sont parfois plus discrets. *La Spirotechnique*, née en 1946 et aujourd'hui leader mondial de la vente d'équipements de plongée, est une filiale de *L'Air Liquide*. Elle est d'abord créée pour exploiter le fameux détenteur issu de la rencontre entre Emile Gagnan et Jacques-Yves Cousteau, le brevet *Aqualung* est partagé entre Cousteau et *L'Air Liquide*.

*« Aqualung, mélange un peu monstrueux de latin et d'anglais pour désigner ce « poumon aquatique », marque la volonté d'imposer une invention d'intérêt international, qui dépasse le petit Hexagone. »*¹⁰⁸⁴

¹⁰⁸⁰ Il n'hésite pas à promouvoir son enseigne autour du thème : « Allez voir un psychiatre si vous n'achetez pas au *Vieux plongeur* car tout est vendu 15 jours à l'essai (...) », revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 61, mars – avril 1982, page 57.

¹⁰⁸¹ ARNAUD P. et TERRET T. Le ski, Roi des sports d'hiver. In, (Sous la Dir. de Terret T.) *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, page 184.

¹⁰⁸² En 1959, Jules Corman, champion du monde de 1958, se noie lors d'un entraînement en vue de la coupe de la Méditerranée, en Sardaigne.

¹⁰⁸³ JONCHERAY J-P. et MARTIN-RAZI P. Un siècle de plongée sous-marine, 1899-1999. Op. Cit., 1999, page 95.

Immédiatement impliquée dans le développement de la plongée loisir, elle reste également toujours active sur le marché, certes restreint mais d'une symbolique forte, de la plongée militaire.

« Notre pays, grâce à ses chercheurs, ses inventeurs et la collaboration attentive de grandes entreprises industrielles, reste en tête du progrès technique, à l'avant garde de la conquête pacifique de la mer profonde. Il est bon que pour sa force de frappe sous-marine, il n'ait rien à envier à d'autres nations.

Pratiquement, les recherches techniques et scientifiques militaires servent l'ensemble de la plongée. Tout le monde sous-marin, tire bénéfice de l'amélioration des équipements, du perfectionnement des matériels et des techniques. »¹⁰⁸⁵

Nous avons précédemment évoqué le soutien de *La Spirotechnique* à la revue *L'Aventure sous-marine*, persuadée qu'en développant l'ensemble du secteur du loisir sous-marin cela ne pourrait que participer à son propre développement.

« En fait, peu de lecteurs d'ASM savaient qu'ils lisaient une revue de la Spiro. Sérénon et Foëx avaient pensé, à juste titre que si la plongée se développait, elle entraînerait l'accroissement des ventes de matériel. »¹⁰⁸⁶

Si certaines marques commencent à s'imposer, le nombre restreint de pratiquants est un frein certain à leur croissance. On ne compte en 1960 qu'environ 15 000 licenciés à la fédération française de plongée et vraisemblablement peu de pratiques hors structure. Pourtant, en 1961, les réclames de *La Spirotechnique* annoncent plus de 100 000 équipements Cousteau-Gagnan vendus. En effet, *La Spirotechnique* n'est pas une « petite entreprise familiale », elle est une filiale de *L'Air Liquide*. Elle perçoit naturellement les avantages d'un marché tourné vers l'international et crée *U.S. Divers* aux Etats-Unis en 1957, qui lui permet de communiquer et diffuser le matériel français avant de commercialiser ses propres équipements. Cousteau est aussi un enfant de l'Amérique, puisque son père travaille pour des milliardaires américains ce qui amène la famille Cousteau à s'installer à New York pendant plusieurs années. Nous sommes en 1920, Jacques-Yves Cousteau a 10 ans et baigne dans la culture américaine. Il publie d'ailleurs *The Silent world* aux U.S.A en février 1953 avant la version française¹⁰⁸⁷. Il est vraisemblable que la jeunesse de Cousteau associée à sa qualité de

¹⁰⁸⁴ CANS R. Cousteau « Captain Planet ». Op. Cit., 1997, page 53.

¹⁰⁸⁵ FOEX J-A. Les applications militaires de la plongée. Revue *L'Aventure Sous-marine*, numéro 32, avril – mai 1961, page 70.

¹⁰⁸⁶ MAURIES G. Le trident et l'aventure. Revue *Subaqua*, numéro 138, janvier - février 1995, page 46.

¹⁰⁸⁷ COUSTEAU J-Y. Le monde du silence. Paris, Editions de Paris, 4^{ème} trimestre 1953.

marin voyageur lui donne une vision du monde globale qui ne peut que l'avoir influencé dans ses choix stratégiques de développement de ses activités professionnelles.

Au début des années 1970, *La Spirotechnique* existe également au Japon (Nihon Aqua-lung), aux Etats-Unis (U.S Divers Co.), en Australie (Australian Divers) et en Italie (Technisub). On peut percevoir dans cette extension l'influence de Cousteau qui est actionnaire de *La Spirotechnique* via sa propre¹⁰⁸⁸ société de production : *Les Requins associés*.

*« Cousteau et ses requins associés se partagent donc les bénéfices de la Spirotechnique à hauteur de 20 à 30 %. Un tel partenariat, très rémunérateur, n'est pas de ceux que l'on brise. »*¹⁰⁸⁹

Il en devient président du Conseil d'administration mais refuse la direction, peu intéressé par le milieu industriel qui l'empêcherait d'assouvir son insatiable curiosité en le contraignant dans des tâches trop terre à terre.

La solution d'une exploitation d'un marché déjà mondial n'est pas si simple pour bon nombre d'entreprises moins solides que *L'air Liquide*. D'autres fabricants choisissent de concentrer leurs investissements sur le renouvellement de leurs produits.

8.1.2 Un nécessaire renouvellement

Peu de plongeurs et la rareté des études sur la consommation des français avant 1960 rendent toute comparaison délicate :

*« (...) on jugera qu'au cours des années 1950 la consommation d'articles de sport ne relève ni des habitudes – sinon pour des pratiquants réguliers - ni de l'ordre de priorité des postes budgétaires des ménages français. »*¹⁰⁹⁰

Mais les années soixante nous font entrer de plein pied dans la société de consommation évoqué par Jean Baudrillard :

« La vitrine, l'annonce publicitaire, la firme productrice et la marque, qui joue ici un rôle essentiel, en imposent la vision cohérente, collective comme d'un tout presque indissociable, comme d'une chaîne, qui est alors non plus un enchaînement de simples

¹⁰⁸⁸ Créés pour diffuser le Monde du silence, en 1956, Les Requins associés rassemblent Cousteau, sa secrétaire Lise Coenca, son père Daniel Cousteau, Louis Malle et son frère, Jacques Ertaud, André Laban, Edmond Séchan et Georges Alépée.

¹⁰⁸⁹ CANS R. Cousteau « Captain Planet ». Paris, Editions : sang de la terre, 1997, page 208.

¹⁰⁹⁰ NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, page 254.

objets, mais un enchaînement de signifiants, dans la mesure où ils se signifient l'un l'autre comme super-objet plus complexe et entraînant le consommateur dans une série de motivations plus complexes. »¹⁰⁹¹

Il devient nécessaire de posséder et les innovations techniques se succèdent pour renouveler sans cesse l'offre d'équipements. Le nombre d'annonceurs de la revue fédérale augmente progressivement [Cf. Tableau 7] en suivant les aléas d'une publication tiraillée entre bénévolat et professionnalisme.

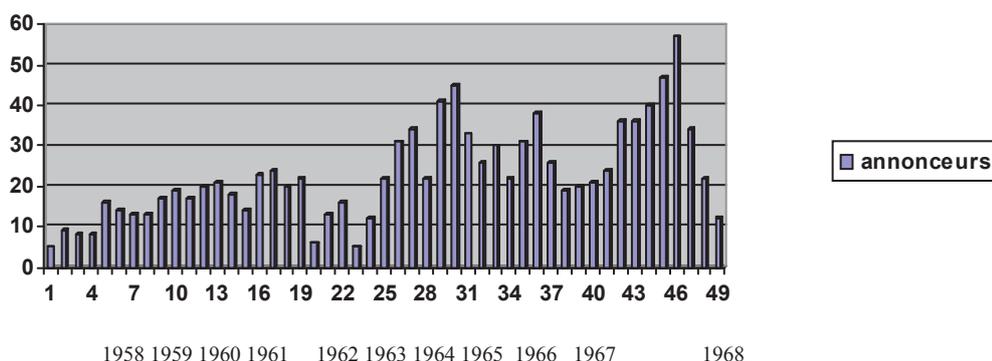


Tableau 7 : Nombre d'annonceurs différents publiés par la revue fédérale *Etudes et Sports Sous-marins* puis *Plongée* de 1958 à 1968, du numéro 1 au 49.

L'augmentation est encore plus perceptible si on compare les moyennes annuelles [Cf. Tableau 8]. Mais ces chiffres sont à relativiser car les écarts sont parfois importants, par exemple seulement 5 annonceurs pour le numéro 23 de 1964 vraisemblablement paru sans être préparé devant la pression fédérale de publier, contre 57 annonceurs pour le numéro 46 de 1968 qui présente 94 pages contre seulement 52 pour le numéro 23. Le nombre annuel de numéros publiés est lui aussi très variable et varie de 3 numéros en 1963 à 10 en 1967.

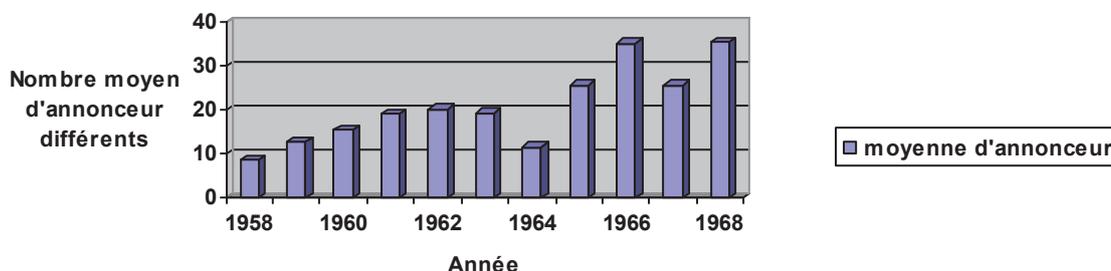


Tableau 8 : Comparatif des moyennes annuelles d'annonceurs différents publiés par la revue fédérale *Etudes et Sports Sous-marins* puis *Plongée* de 1958 à 1968, du numéro 2 à 49.

¹⁰⁹¹ BAUDRILLARD J. La société de consommation. Paris, Editions : Denoël, 1970, page 20.

La rupture de 1964 s'explique notamment par le changement de ligne éditorial et le remplacement de F. Clouzot par Y. Baix à la tête de la revue. En dix ans, le nombre moyen d'annonceurs sur une année est plus que multiplié par deux.

L'Aventure sous-marine numéro 55 de juin 1965 présente des publicités pour des écussons avec une nouveauté : les étiquettes munies de deux alvéoles¹⁰⁹² ; le *Hall International de la Plongée* avec en nouveauté : « Tous les soirs à 19 heures, vous pourrez essayer dans la piscine le matériel que vous désirez acquérir. »¹⁰⁹³ ; une nouvelle palme pour *La Spirotechnique* : « Révolution complète dans la technique des Palmes avec *CARAVELLE* »¹⁰⁹⁴, qui fait dire au commandant Cousteau : « C'est l'élément le plus nouveau et le plus important dans la plongée depuis 10 ans. »¹⁰⁹⁵ ; pour la marque *Nemrod*, une monobouteille de 3m³ et le « prestigieux détenteur *Snark II Luxe* » sont les « 2 nouveautés 1965 »¹⁰⁹⁶ ; Au *Martin-pêcheur* c'est un « *Flash sur les nouveautés 1965, exploration, chasse, plongée, pêche.* »¹⁰⁹⁷ ; René Salles, ingénieur constructeur fait une publicité pour « *Le Fusil « PNEUMATIQUE », nouveaux modèles perfectionnés 1965.* »¹⁰⁹⁸. Comme le souligne Baudrillard :

« *La société de consommation, c'est aussi la société d'apprentissage de la consommation, de dressage social de la consommation – c'est-à-dire un mode nouveau et spécifique de socialisation en rapport avec l'émergence de nouvelles forces productives et la restructuration monopolistique d'un système économique à haute productivité.* »¹⁰⁹⁹

Jean Fourastié évoque « (...) *l'effervescence de tous les instruments de loisirs* »¹¹⁰⁰ et il illustre la révolution des dépenses de budget liées au loisir, entre autre par la chasse sous-marine :

« *Cent indices en témoignent, depuis celui de la consommation des articles de pêche sous-marine et de pêche en rivière, jusqu'à celui des résidences secondaires, en*

¹⁰⁹² Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 55, 1965, page 132.

¹⁰⁹³ Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 55, 1965, page 137.

¹⁰⁹⁴ Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 55, 1965, pages 158-159.

¹⁰⁹⁵ Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 55, 1965, page 159.

¹⁰⁹⁶ Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 55, 1965, page 164.

¹⁰⁹⁷ Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 55, 1965, pages 169-170.

¹⁰⁹⁸ Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 55, 1965, page 172.

¹⁰⁹⁹ BAUDRILLARD J. La société de consommation. Op. Cit., 1970, page 114.

¹¹⁰⁰ FOURASTIE J. Les trente glorieuses. Paris, Editions Hachette Littératures, 2000, édition originale : Arthème Fayard 1979, page 119.

passant par les caravanes et les terrains de camping, le vol à voile et les circuits à l'étranger... »¹¹⁰¹

Soit une augmentation par 5 des dépenses de loisir de 1949 à 1974¹¹⁰².

« Ce n'est donc pas un hasard si l'économie des produits de sport manufacturés, portée par les dépenses des ménages, décolle en ces années 1970. »¹¹⁰³

Pour entretenir cette dynamique, l'innovation s'impose aux fabricants d'équipements de plongée.

« Outre qu'elle répond à la massification des pratiques et aux besoins d'achat qui s'ensuivent, cette dynamique ressort d'une innovation continue qui finit par en être un moteur. »¹¹⁰⁴

Progressivement les publicités deviennent de plus en plus « techniques » conférant aux objets une valeur symbolique pour celui qui en deviendra propriétaire. Alors qu'en 1966 *La Spirotechnique* présente¹¹⁰⁵ dans *L'Aventure sous-marine*, en une page son « usine modèle au service de la plongée » de Crépy-en-Valois, avec des photos de l'atelier de montage, de l'atelier de mécanique de précision, du magasin de stockage des vêtements, du montage, couture et collage des vêtements et de l'atelier de contrôle et peinture des bouteilles, une étape est franchie en 1978. *La Spirotechnique* n'hésite pas à consacrer deux pages dans la revue fédérale¹¹⁰⁶ pour décrire la fabrication d'une de ses bouteilles de plongée avec sept photos montrant les différents stades de fabrication. *Cavalero Champion*, marque de détenteur, présente¹¹⁰⁷ pas moins de quatre schémas différents pour justifier du nouveau « siège flottant » permettant la compensation de la force du ressort de rappel ; les combinaisons du « *Vieux plongeur* » sont les meilleurs puisque les seules à utiliser du néoprène *Daiwan* véritable avec couture collée bord à bord et renforcée par double bande cousue¹¹⁰⁸. En achetant ces produits le plongeur s'approprie un statut d'expert digne de ses compétences. La possession devient un signe de reconnaissance mais surtout un argument de vente. Les objets de pratique se parent d'une valeur symbolique contribuant à l'unité de ceux qui les utilisent.

¹¹⁰¹ FOURASTIE J. Les trente glorieuses. Op. Cit., 2000, édition originale : Arthème Fayard 1979, page 119.

¹¹⁰² FOURASTIE J. Les trente glorieuses. Op. Cit., 2000, édition originale : Arthème Fayard 1979, page 126.

¹¹⁰³ ATTALI M. L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation. Des années 1970 à nos jours. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, pages 72-73.

¹¹⁰⁴ NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, page 255.

¹¹⁰⁵ Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 61, été 1966, page 194.

¹¹⁰⁶ Histoire d'un bloc-bouteille. Publicité pour la marque *La Spirotechnique*, revue *Etudes et Sports sous-marins*, numéro 39, avril – mai – juin 1978, pages 62-63.

¹¹⁰⁷ Publicité de la marque *Cavalero – Champion*, revue *Etudes et Sports sous-marins*, numéro 62, mai- juin 1982, page 2.

¹¹⁰⁸ Publicité de le distributeur *Le vieux plongeur*, revue *Etudes et Sports sous-marins*, numéro 62, mai- juin 1982, page 25.

« Les valeurs des biens et des objets sportifs ne peuvent prendre de sens que dans les relations entre pratiquants. (...) Mais le jeu essentiel se situe dans des glissements entre profits objectifs et profits symboliques. »¹¹⁰⁹

L'équipement du plongeur participe pleinement à la création d'un espace de pratiquants, avec ses codes, communications induites et reconnaissance par les pairs.

« Les consommations d'objets techniques, de tenues, bref les diverses dépenses directement liées à la pratique s'interprètent au moins autant par des codes symboliques que par des critères d'efficacité technique, de confort, de rationalité économique. »¹¹¹⁰

En possédant ou en maîtrisant le discours sur les équipements spécifiques, le plongeur exprime son appartenance au groupe.

8.1.3 Le marquage identitaire

Au-delà de la possession d'équipements de plongée utiles à l'immersion, que trouve-t-on dans les années soixante-dix et quatre-vingt permettant justement aux plongeurs d'affirmer leur appartenance à la famille des explorateurs sous-marins ?

Fin des années soixante et début des années soixante-dix, un plongeur se reconnaît à sa montre. En effet, les fabricants s'approprient rapidement cet ustensile qui dépasse le simple fait de renseigner sur l'heure puisqu'il est indispensable pour mesurer le temps de plongée et donc les éventuels paliers de décompression.

« Le nombre de marques proposant des montres étanches est très important, et la gamme des prix proposés l'est non moins. (...) N'oubliez pas qu'une durée d'immersion mal calculée peut conditionner la vie d'un plongeur ... et faites-vous un cadeau un peu plus cher : il existe des montres de plongée qui sont jolies, pas trop grosses, elles peuvent également servir de montres de ville. »¹¹¹¹

La montre est évidemment étanche, même à des profondeurs inaccessibles, avec des chiffres luminescents pour la lire dans l'obscurité, et se repère à sa bague crantée permettant de visualiser le temps d'immersion déjà écoulé. Chaque revue spécialisée présente

¹¹⁰⁹ MICHON B. et OHL F. Marketing et sociologie : analyse de la consommation des produits sportifs. In, (Sous la Dir. de A. Loret) *Sport et management, de l'éthique à la pratique*. Paris, Editions : Revue E.P.S., 1993, page 213.

¹¹¹⁰ MICHON B. et OHL F. Marketing et sociologie : analyse de la consommation des produits sportifs. In, (Sous la Dir. de A. Loret) *Sport et management, de l'éthique à la pratique*. Op. Cit., 1993, page 228.

¹¹¹¹ DUTHEIL F. La plongée sous-marine ; Conseils – Techniques – Avenir. Paris, Editions : Solar, nouvelle édition 1985, édition originale 1980, page 67.

régulièrement des modèles différents : *Yema, Omega, Eterna-matic, Aquastar, Doxa*¹¹¹². Autre signe d'appartenance : le médaillon ou les boutons de manchettes représentant un plongeur. Avec un seul distributeur des « bijoux du plongeur », M. Etienne, à Paris¹¹¹³. Dans les années 1980¹¹¹⁴, le bijou se diversifie et la figurine d'un plongeur en scaphandre autonome peut se porter en pendentif ou en porte-clés. L'identification au monde des plongeurs ne semble pas faire recette même si on voit apparaître des « bonnets rouges » semblables à ceux portés par les marins de la Calypso du commandant Cousteau. Il est probable que cette identification soit de fait puisque les plongeurs se retrouvent déjà entre eux. Les pratiques sont d'abord fédérales et la congrégation se fait autour du partage des valeurs associées à l'exploration sous-marine. Le niveau de plongée est un signe évident d'engagement dans la pratique, comme l'est le carnet de plongée qui révèle aux curieux l'itinéraire quasi-initiatique dans l'univers sous-marin. En associant deux enquêtes effectuées, pour la première de 1976 à 1979 et de 1978 à 1981 pour la seconde, Jean-Michel Faure met à jour la dimension ordalique de la plongée « profonde », celle où sous l'effet de la narcose, l'ivresse des profondeurs, tout peut arriver :

*« A ces profondeurs, les possibilités de sauvetage sont inexistantes. Les déplacements, les gestes, la respiration, tout doit être mesuré, tout effort présente un danger. C'est chacun pour soi, cela nul ne l'ignore mais ne l'exprime jamais, pour évoluer dans ces contrées silencieuses, chacun s'arme de certitude. Le plongeur engage un pari sur sa vitalité et son excellence, les enjeux sont élevés. »*¹¹¹⁵

Mais, même seul, le partage est présent car :

*« Le moment privilégié de l'alpiniste ou du plongeur, c'est le retour, et l'instant attendu de la rencontre avec les autres.(...) les fortes branches de corail rouge arrachées au grand fond, les photos, les films, les livres des expéditions réussies sont les signes ostentatoires des victoires obtenues. Ils appellent la reconnaissance de ceux qui partagent les mêmes valeurs et acceptent le même jeu. »*¹¹¹⁶

Cette reconnaissance par les pairs conforte l'appartenance au groupe des plongeurs mais ne résout pas le souci de reconnaissance par ceux qui n'en font pas partie. Pourtant la

¹¹¹² Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 76, spécial été, 1969.

¹¹¹³ Revue *L'Aventure Sous-Marine*, numéro 76, spécial été, 1969, page 239.

¹¹¹⁴ Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 59, novembre – décembre 1981, page 9.

¹¹¹⁵ FAURE J-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 941.

¹¹¹⁶ FAURE J-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 951.

fédération souhaite exporter son image et cette appartenance au monde des plongeurs se revendique également dans les actions fédérales. Action de promotion ou d'aide massive, comme lors des tempêtes de 1982 nécessitant le travail¹¹¹⁷ des plongeurs pour sauver les ostréiculteurs de l'étang de Thau, mais aussi exposition de la marque F.F.E.S.S.M par les plongeurs eux-mêmes. En 1974 vient s'ajouter au « Tee shirt, impression relief velours de l'emblème fédéral »¹¹¹⁸ l'autocollant que :

« La commission de propagande vous propose (...) pour mieux faire connaître la fédération. Aidez-nous en l'apposant sur vos voitures et partout où cela sera possible. »¹¹¹⁹

En 1976, la boutique fédérale s'étoffe de « Deux nouveaux articles de très grande classe : le sweat-shirt à capuche et le pull moniteur manches longues »¹¹²⁰, qui sont rapidement suivis du « sweat-shirt à capuche moniteur »¹¹²¹, puis, la même année, du « Survêtement fédéral bleu marine à pantalon droit »¹¹²², le « Coupe vent à l'emblème fédéral » et « Le pull en V »¹¹²³ en 1978, le « Sweat-shirt acrylique à épaulettes »¹¹²⁴ en 1980, le « Sous-pull blanc à col roulé et emblème fédéral »¹¹²⁵ en 1981, enfin la chemisette¹¹²⁶ en 1982. Cette diversification des produits laisse à imaginer un certain succès. A partir de 1982, la boutique fédérale ne se contente plus de promouvoir les produits estampillés à son nom, elle s'appuie sur des marques relativement connues comme *Aréna* ou *Gofi sport* pour porter son logo et véhiculer son image¹¹²⁷. La F.F.E.S.S.M suit la tendance des années 1980 qui présente un usage détourné des équipements sportifs :

« L'innovation relève aussi de la mutation des usages des accessoires sportifs. Vêtements et chaussures de sport – le principal poste de dépense sportive des français avec 26% - sortent des stades et conquièrent la rue. »¹¹²⁸

¹¹¹⁷ DARGAUD B. La tempête s'abat sur le Languedoc : 500 plongeurs au secours des ostréiculteurs de l'étang de Thau, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 67, mars – avril 1983, pp 28-30.

¹¹¹⁸ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 22, janvier – février – mars 1974, page 48.

¹¹¹⁹ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 22, janvier – février – mars 1974, page 48.

¹¹²⁰ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 31, avril mai juin 1976, page 12.

¹¹²¹ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 35, avril – mai – juin 1977, page 50.

¹¹²² Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 37, octobre – novembre décembre 1977, page 46.

¹¹²³ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 41, octobre – novembre – décembre 1978, page 6.

¹¹²⁴ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 49, mars – avril 1980, page 58.

¹¹²⁵ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 59, novembre – décembre 1981, page 48.

¹¹²⁶ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 65, novembre – décembre 1982, page 4.

¹¹²⁷ Fournitures fédérales, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 65, novembre – décembre 1982, page 4.

¹¹²⁸ NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Op. Cit., 2007, page 256.

On ne se promène pas en palmes et combinaison mais on porte tee-shirt et jogging fédéral plus facilement, le sportswear devient vêtement du quotidien, signe de reconnaissance.

*« Par l'intermédiaire de tenue et d'objets techniques, les pratiquants se positionnent dans un espace social. Survêtement du club, insignes de niveau de pratique portés sur les vêtements, maillots à l'effigie d'une star sportive, sacs affichant une référence à un événement sportif vécu en commun... signifient l'existence de liens et font référence à une histoire et à des valeurs communes. »*¹¹²⁹

Pourtant, presque 30 ans plus tard, en 2009, le plongeur revendicatif de sa pratique n'a toujours pas fait recette :

*« Sur n'importe quelle plage du monde, reconnaître un surfeur est facile. Blond décoloré par le sel, cheveux longs, vêtement Oxbow. Mais un plongeur ? Certes quand il sort de l'eau, harnaché avec sa bouteille, on sait quelle activité il pratique. Mais ensuite, rien ne le distingue d'un vacancier ordinaire. »*¹¹³⁰

En 1980, l'effort de diversification des dirigeants de la F.F.E.S.S.M s'inscrit dans une période délicate où son Président Pierre Perraud reconnaît l'échec de son plan « Cent mille licenciés » puisque la fédération plafonne depuis deux ans autour de 65 000 membres¹¹³¹. Son successeur, le Président Dargaud, présente quatre objectifs pour la F.F.E.S.S.M : mieux gérer l'organisation fédérale, défendre la fédération contre les attaques extérieures tout en limitant le nombre d'abandons de l'ordre de 40% des licenciés chaque année, augmenter ce nombre de licenciés et « (...) rendre la F.F.E.S.S.M plus attrayante (dédramatiser la plongée, retrouver du plaisir à être dans ses clubs, etc.) »¹¹³² Cette volonté de promotion fédérale se traduit, entre autre, par la mise en place d'un circuit de baptêmes de plongée gratuits organisés par le club « *Plongée Promotion* » créé spécifiquement à cette occasion. Ce club embauche un moniteur de plongée chargé de vendre l'activité. « *Cette campagne expérimentale a montré que la formule adoptée (initiation dans les écoles et maisons de jeunes pendant l'année scolaire et, l'été, sur les plages) est bonne.* »¹¹³³ Au-delà de la démarche il faut surtout relever la constitution de *Plongée Promotion* :

¹¹²⁹ MICHON B. et OHL F. Marketing et sociologie : analyse de la consommation des produits sportifs. In, (Sous la Dir. de A. Loret) *Sport et management, de l'éthique à la pratique*. Op. Cit., 1993, page 228.

¹¹³⁰ CARRET M. Ces marques qui veulent afficher la plongée... après la plongée. *Revue Plongées*, numéro 24, novembre 2009, page 94.

¹¹³¹ ROBIN P. Le temps des ténors est révolu. *Revue Océans*, numéro 94, janvier 1981, page 60.

¹¹³² FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 289.

¹¹³³ FOEX J-A. *Plongée Promotion*. *Revue Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 59, novembre – décembre 1981, page 3.

« (...) Carole Dard, présidente (Cavalero SA), Pierre Buffa, vice-Président (Sporasub), Jean-Paul Delorme, vice-Président (La Spirotechnique), Pierre Perraud, secrétaire général (FFESSM), M. Gaucher, trésorier (Scubapro), Bernard Dargaud (Président de la FFESSM), Paul Beuchat (Beuchat-Sub International), Yves Girault (Star France), Christian Agarate (Comfort), Francis Imbert (Président du comité Provence FFESSM), Gérard Altman (FFESSM), Michel Drugeon (Président de la commission promotion de la FFESSM) et André Védrines (Directeur de la FFESSM). »¹¹³⁴

La fédération y est évidemment très présente mais c'est surtout le rassemblement des représentants des grandes marques de matériel sous-marin qui est révélateur d'une vraisemblable arrivée à maturité du marché de la plongée. Le développement de l'activité n'est plus seulement perçu en termes de concurrence mais aussi de mise en commun. L'inquiétude de l'ancien Président Perraud n'a finalement plus lieu d'être puisqu'à partir de 1982 le chiffre de licenciés fédéraux entame sa croissance pour atteindre environ 80 000 en 1985. Mais cette croissance importante du nombre de plongeurs licenciés doit sûrement à d'autres facteurs qu'au simple camion personnalisé de *Plongée Promotion*.

8.1.4 La distribution des équipements de plongée

Dans le cas du marché des équipements de ski, les engagements de l'Etat avec la fédération et un pool d'industriels concernés par « l'or blanc » vont permettre l'important développement des stations de sport d'hiver autour du ski de descente jusqu'à la fin des années 1960¹¹³⁵. La promotion des champions permet à des marques françaises « familiales » comme *Rossignol* ou *Salomon* de changer de dimension et de devenir concurrentiel sur les marchés mondiaux.

Nous avons vu avec *La Spirotechnique* ou *Beuchat International* que le marché de la plongée n'est pas insensible à la dimension mondiale des clients potentiels. En 1978 :

« M. Gustav Dalla Valle, président de *Under Sea Industries* de Los Angeles, annonce l'acquisition de la société *S.F.A.C.E.M*, spécialisée dans la fabrication du caoutchouc

¹¹³⁴ FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Op. Cit., 2007, page 291.

¹¹³⁵ ARNAUD P. et TERRET T. Le ski, Roi des sports d'hiver. In, (Sous la Dir. de Terret T.) *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, pp 159-201.

pour l'équipement sous-marin, dont la marque commerciale Marin est bien connue des plongeurs par la qualité de ses produits. »¹¹³⁶

En rachetant la S.F.C.A.M, Gustav Dalla Valle ouvre les portes du marché français à sa marque « phare » : *Scubapro*, déjà présente en France depuis 1968. Ce rachat permet à la firme de « (...) s'installer dans une usine ultramoderne située en bordure de l'autoroute, près de la mer à Antibes. »¹¹³⁷ La tension monte entre les fabricants qui perçoivent bien l'augmentation du nombre de plongeurs. Pierre Vogel, que nous avons déjà évoqué, se positionne sur cette mondialisation. Il s'offre une pleine page de magazine titrée : « *Ne soyons pas stupide, achetons français* »¹¹³⁸, où il détaille les avantages d'acheter en France, notamment en terme d'approvisionnement et de garantie de service après-vente, et, au-delà de la connaissance des produits utilisés « à la française », il souligne :

« S'il est un domaine où la prédominance française est indiscutable, c'est la plongée. Elle est née en France, 60% de notre production est exportée, 95% des détenteurs existant au monde fonctionnent sous des brevets français, notre technologie, nos habitudes, nos règlements sont copiés partout et par tous... »¹¹³⁹

Au final, un message à double lecture : achetons français mais vendons à l'étranger. Six mois plus tard il réédite sa page en apportant quelques retouches. Il évoque la marque américaine *Scubapro* dans la première version :

« Certaines marques à capitaux étrangers sont implantées solidement en France où elles produisent avec du personnel français (comme Scubapro) et je distribue volontiers leurs produits »¹¹⁴⁰

La seconde version supprime simplement ce passage mais en présente un second :

« Puisque je parle de La Spirotechnique, pendant deux mois, à l'occasion du lancement du détenteur Explorer qui constituera certainement l'événement de l'année, nous offrons un mano sous-marin monté sur le détenteur à tout acheteur au magasin ou par correspondance. »¹¹⁴¹

¹¹³⁶ Anonyme, Du changement dans l'industrie. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978, page 60.

¹¹³⁷ Anonyme, Du changement dans l'industrie. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978, page 60.

¹¹³⁸ VOGEL P. Ne soyons pas stupide, achetons français. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 65, novembre – décembre 1982, page 10.

¹¹³⁹ VOGEL P. Ne soyons pas stupide, achetons français. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 65, novembre – décembre 1982, page 10.

¹¹⁴⁰ VOGEL P. Ne soyons pas stupide, achetons français. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 65, novembre – décembre 1982, page 10.

¹¹⁴¹ VOGEL P. Ne soyons pas stupide, achetons français. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 67, mars – avril 1983, page 13.

Cette bascule d'une marque à l'autre atteste de la concurrence en France dans la vente d'équipements de plongée. L'enseigne Marseillaise de Pierre Vogel, le *Vieux Plongeur* est une enseigne spécialisée relativement tôt après sa création en 1934 par François Clouzot. Dans l'immédiat après-guerre, elle est encore exceptionnelle, et la distribution des premiers équipements de plongée se fait par les magasins de matériels de camping. En 1941, la revue *Camping Plein Air* consacre un grand article¹¹⁴² à la chasse sous-marine. Le héros est Georges Beuchat, surnommé *Le roi des harponneurs*. Lors de la création du premier club de plongée loisir en scaphandre autonome au nord de Paris, à Lille, ce sont bien les activités de camping dominicales qui réunissent les futurs fondateurs du Club Sous-Marin du Nord au début des années 1950. Jacques Delhaye, son premier secrétaire est patron des auberges de jeunesse et tous se retrouvent autour du canal de Seclin pour camper dès que la météo le permet¹¹⁴³. Mais les liens entre camping et plongée évoluent et, au milieu des années 1980, la vente d'équipements sous-marins est majoritairement celle des enseignes spécialisées. Pourtant le magasin *Au vieux campeur*, à Paris, garde un espace dédié à la plongée tout en se réclamant d'un niveau d'expertise équivalent à un magasin spécialisé : « *Au vieux campeur, ils connaissent tout sur la plongée, on partage la même passion !* »¹¹⁴⁴. Les mêmes arguments sont avancés dans les publicités¹¹⁴⁵ du magasin lyonnais : *La Hutte*, qui présente également un service « plongée », mais les difficultés d'approvisionnement en pièces détachées, la technicité des équipements et l'implantation des grandes marques chez les distributeurs spécialisés incitent peu aux achats dans la grande distribution sportive. Cette spécialisation dans la vente d'équipements sous-marins est un argument de vente régulièrement mis en avant par les revendeurs spécialisés.

*« Sachez reconnaître le spécialiste. La plongée est un sport sérieux. Seul un spécialiste est en mesure de vous conseiller et d'assurer le service sur le matériel le plus adapté à vos propres besoins. Nous sommes aussi des plongeurs ; nous connaissons entretenons et disposons en stock du matériel des plus grandes marques. Seul un spécialiste peut vous offrir ces services. Sachez le reconnaître. »*¹¹⁴⁶

¹¹⁴² Revue *Camping Plein Air* numéro 31, mai 1941, cité dans, *Le petit Plongeur Illustré*, numéro 4, 1987.

¹¹⁴³ MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la Région Nord-Pas de Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Mémoire de D.E.A : *Habilités motrices et cultures sportives*, Université de Paris X, Nanterre, sous la direction de J. Defrance et G. Raveneau, non publié, 2003, page 14.

¹¹⁴⁴ Publicité *Au vieux campeur*, revue *Océans*, numéro 143, juin 1985, page 25.

¹¹⁴⁵ Publicité *La Hutte*, revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 96, novembre – décembre 1973, page 213.

¹¹⁴⁶ Publicité conjointe, revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 35, avril – mai – juin 1977, page 8.

Mais cette publicité conjointe des magasins spécialisés parisiens : *Les hommes grenouilles parisiens*, *Mazura marine*, *Pezé* et *Au martin pêcheur*, exprime à la fois cette spécificité et aussi de l'apparition d'autres types de distributeurs.

Les grandes surfaces diversifient leurs offres et développent des rayons non alimentaires. L'apparition d'objets sportifs en super et hyper marchés peut être source d'inquiétude même si :

« *Le grand commerce des articles de sport reste majoritairement l'affaire des magasins traditionnels. La part du grand commerce n'y était que de 8 % en 1984. Son développement s'est là encore effectué à l'aide des nouvelles formes de vente que sont la pratique du libre service et les grandes surfaces situées en périphérie.* »¹¹⁴⁷

Mais la concurrence se développe plus encore dans la mise en place d'enseignes de grande distribution spécialisées¹¹⁴⁸. La Loi Royer (1973) soumet toute ouverture de grande surface à une autorisation administrative, et le marché n'est pas extensible, d'où cette engagement dans le non alimentaire. La création de rayons « bijouterie en or » ou « parfumerie » vont dans ce sens. Pour les équipements des sportifs :

« *Une des manières d'augmenter leur activité dans le non alimentaire consiste à ouvrir des points de vente spécialisés dans ce type de produits.* »¹¹⁴⁹

Il est évident qu'au milieu des années 1980, le choix d'un grand distributeur comme l'enseigne *Déathlon* (créée en 1976) de se doter de sa propre centrale d'achats puis de lancer sa propre unité de production en 1986 pour la mise en avant de ses propres marques peut inquiéter les magasins traditionnels. *La Hutte*, créée en 1924, devenue *Intersport* en 1959 ouvre la voie dès 1974 en créant ses premiers magasins en périphérie des villes¹¹⁵⁰. Mais le marché de la plongée s'appuie encore fortement sur la technicité des produits, et l'acte d'achat passe par la confiance que les plongeurs accordent aux revendeurs spécialisés. Les grandes enseignes spécialisées deviennent rapidement plus compétentes et en 2000, elles assurent plus de 60 % de la vente des équipements de loisirs sportifs.

¹¹⁴⁷ BISAULT L. Commerce non alimentaire : la grande distribution s'en mêle. Revue *Economie et statistique*, numéro 204, novembre 1987, page 5.

¹¹⁴⁸ On considère qu'une enseigne rejoint le « grand commerce non alimentaire spécialisé » si elle présente un des trois critères suivants : un magasin de plus de 2500 m² de surface de vente, au moins 10 magasins, au moins 100 salariés.

¹¹⁴⁹ BISAULT L. Commerce non alimentaire : la grande distribution s'en mêle. Revue *Economie et statistique*, numéro 204, novembre 1987, page 6.

¹¹⁵⁰ NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. In, (Sous la Dir. de P. Tetart) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, page 258.

« L'avantage pris par la grande distribution spécialisée sur le marché des produits non alimentaires s'explique par certaines marques distinctives de son fonctionnement : ses magasins offrent généralement un assortiment plus large et plus spécialisé que ses concurrents. La spécialisation est censée favoriser la compétence des vendeurs, tandis que la puissance d'achat des établissements doit leur permettre d'afficher des prix moins élevés. »¹¹⁵¹

Pourtant, au milieu des années 1980, la prépondérance d'un type de distribution, les enseignes spécialisées, ainsi que le très faible détournement des accessoires sous-marins ne permettent pas d'inscrire le marché des équipements de plongée au même niveau de maturité que celui d'autres équipements sportifs comme les équipements de tennis, ou le matériel de ski par exemple. Les distributeurs trouvent lentement leur place et les fabricants de matériel restent encore les structures fortes du marché de la plongée. Mais un marché en expansion avec des visées de mondialisation associé à une recherche d'innovations permanentes laisse supposer un changement de dimension proche qui sera le fait des années 1990. Un élément important peut expliquer cette transformation en devenir : celui de la place pris par le tourisme subaquatique. En s'ouvrant sur le monde, l'aventure sous-marine s'inscrit dans un espace où la nationalité du plongeur a peu d'importance puisqu'il devient d'abord un client potentiel.

8.2 L'offre de vacances « plongée »

Nous avons vu qu'en 1965 l'aventure touristique de la plongée en est encore à ses frémissements. Même si le *Club Méditerranée* est installé et que les revues spécialisées commencent à s'intéresser aux destinations plus lointaines, la plongée touristique est loin d'être usuelle. La rupture avec le quotidien associée à un déplacement mis à profit pour plonger en scaphandre autonome constitue ce tourisme sous-marin. Nous portons notre attention sur une pratique subaquatique justifiant le déplacement.

¹¹⁵¹ SEGUI S. Le grand commerce spécialisé s'affirme face aux hypermarchés. *Revue Economie et statistique*, numéro 344, 2001, page 115.

« En insistant sur la place et l'importance de la destination, le déplacement n'a pas seulement la valeur de voyage. Il est instrumenté c'est-à-dire qu'il est au service d'une destination pour laquelle un projet précis a été défini. »¹¹⁵²

Même si le touriste qui plonge par hasard en découvrant cette activité sur son site de vacances, a un impact sur l'environnement économique de la structure qui l'accueille, il semble que ce type de pratique soulève des problèmes de recrutement alors que le séjour à thème « plongée » renvoie plus à des démarches de fidélisation.

Alors qu'il évoque les plongeurs et leurs aspirations en compilant ses enquêtes menées essentiellement entre 1976 et 1981, Jean-Michel Faure se centre sur les profondeurs atteintes pas ces plongeurs. Les voyages sont à peine évoqués :

« Les plongeurs peuvent s'épargner ces lointaines et coûteuses migrations, bien que certains ne dédaignent pas les voyages exotiques vers les massifs coralliens. Pour rompre l'ennui des tombants trop fréquentés et envahis par la foule des pratiquants, il suffit de descendre plus profond. »¹¹⁵³

Pour les plongeurs de la fin des années 1970, la reconnaissance par les pairs passe par la maîtrise de la grande profondeur. En 2004, une étude¹¹⁵⁴ sur les représentations sociales des plongeurs met en avant, à l'aide d'un indice de similarité simple, que la dimension touristique de la plongée est centrale pour les plongeurs « experts » [Cf. Tableau 9]. A partir d'un certain niveau de pratique, on ne conçoit plus de plonger sans voyager.

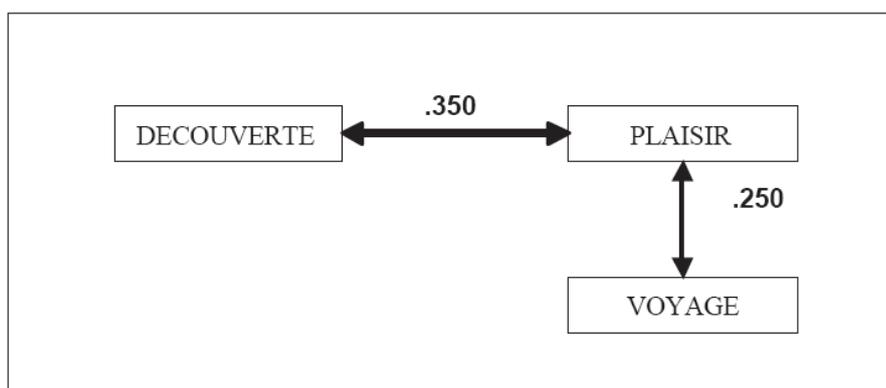


Tableau 9 : Représentation graphique des arbres maximum des systèmes de similitudes caractérisant les principaux éléments des représentations sociales des plongeurs spécialistes.

¹¹⁵² PIGEASSOU C. Le tourisme sportif : une réalité sociale aux contours incertains. In, SOBRY C. (Sous la Dir. de), *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, page 49.

¹¹⁵³ FAURE J-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 938.

¹¹⁵⁴ MASCRET V. Portraits de plongeurs. Revue Française de Plongée, Editions : Groupement National de Plongée Universitaire, numéro 4, février 2004, pp 40-46.

[D'après V. Mascret : Portraits de plongeurs. *Revue Française de Plongée*, numéro 4, février 2004, page 44.]

Ce qui n'est pas le cas pour les plongeurs débutants qui centrent leur représentation de la plongée sur un sport et le plaisir [Cf. Tableau 10].

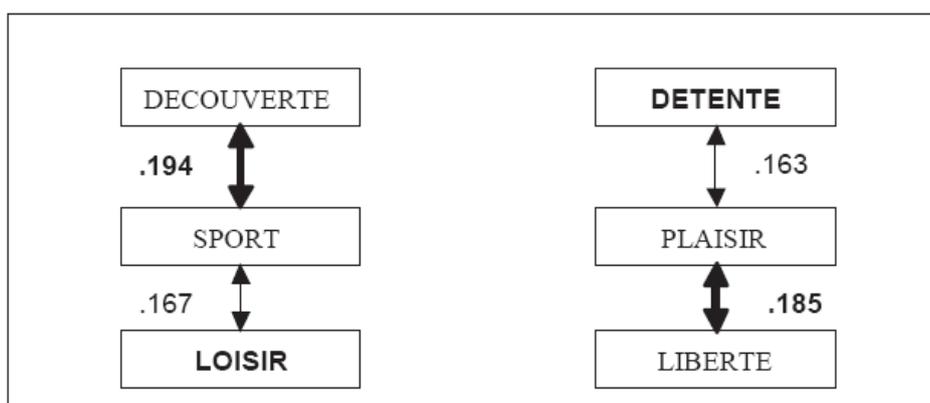


Tableau 10 : Représentation graphique des arbres maximum des systèmes de similitudes caractérisant les principaux éléments des représentations sociales des plongeurs débutants. [D'après V. Mascret : Portraits de plongeurs. *Revue Française de Plongée*, numéro 4, février 2004, page 42.]

Malgré le manque de données sur les représentations sociales portées par l'activité dans les années 1970, la lecture des magazines spécialisés et les discours des livres et manuels de plongée montre que le glissement vers un modèle de pratique d'inspiration militaire à un autre plutôt sportif est en cours. Gildas Loirand¹¹⁵⁵ relève cette même évolution dans la pratique du parachutisme où le marquage militaire originel est encore plus prégnant. D'une *action héroïque* après guerre à un *sport sérieux* à partir de 1968 puis un *sport plaisir* à partir des années 1980, le parachutisme traverse des recompositions techniques et institutionnelles mais aussi un recodage symbolique qui permet son appropriation par d'autres publics, par exemple féminin.

Alors que la voile bénéficie des exploits d'Eric Tabarly, le ski de Jean-Claude Killy, le tennis de Bjorn Borg, on ne peut évidemment pas trouver de champion en plongée. Mais les images des expéditions de la *Calypso* diffusées par le média de la seconde moitié du XXème siècle ouvrent les portes de l'imaginaire et du voyage. En même temps, elles portent en elles quelques effets pervers comme l'évoque le patron d'un T.O. plongée en 1980 :

¹¹⁵⁵ LOIRAND G. De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif. *Revue Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989, pp 37-49.

« *La plongée est très mal représentée en France. Le public voit ça à travers les films de Cousteau, comme un exploit. Quand je dis « je suis plongeur » on me considère comme un héros et comme quelqu'un qui vit dangereusement.* »¹¹⁵⁶

Les images sous-marines associées au génie de Cousteau qui a bien compris que pour retenir le téléspectateur il fallait lui raconter une histoire, font des aventures de la *Calypso* la fière progéniture du *Monde du silence* de 1956. Cousteau devient le champion de la plongée. Nous sommes en 1968, et de navire scientifique la *Calypso* devient peu à peu navire cinématographique.

« *Le tour est pris : toute aventure vécue à bord de la Calypso ou dans ses parages fait l'objet d'un film scénarisé, qui exploite le moindre incident et lui donne une touche comique ou dramatique. On explore, certes ; on découvre, parfois ; mais on exploite toujours pour le petit écran.* »¹¹⁵⁷

Cousteau produit vingt films entre 1967 et 1972, mais il n'est plus présent sur le navire que pour de brefs moments : « *C'est l'homme pressé, le turbo-plongeur qui passe son temps dans les avions.* »¹¹⁵⁸ L'impact des productions de l'équipe Cousteau trouve un écho dans une société qui se transforme :

« *A partir de la décennie 70, sportivisation de la société (place culturelle et économique du sport), expansion et renouvellement des formes sportives (accroissement du nombre de sports et diversification des usages des techniques sportives), approche hédoniste des pratiques corporelles (privilegiant l'expérience du plaisir sur l'apprentissage du geste), appel de la nature et souci du corps concourent à développer des représentations positives vis-à-vis du sport et du loisir sportif et du corps.* »¹¹⁵⁹

On perçoit bien que la plongée sous-marine, pratique de pleine nature, associant à la fois aventures et sensations puisse trouver un terrain propice à son développement. Nous avons déjà relevé que sa féminisation en cours participe à cette transformation de la représentation initiale d'une activité virile et technique en une autre plus contemplative. De même, la différenciation avec la chasse sous-marine participe aussi à cette construction d'une pratique moins « masculine ». Seul l'engagement physique rendu nécessaire par la maîtrise du

¹¹⁵⁶ DUCK N. L'invitation au voyage. Revue *Océans*, numéro84, février 1980, page 66.

¹¹⁵⁷ CANS R. Cousteau « Captain Planet ». Paris, Editions : sang de la terre, 1997, page 191.

¹¹⁵⁸ CANS R. Cousteau « Captain Planet ». Paris, Editions : sang de la terre, 1997, page 199.

¹¹⁵⁹ PIGEASSOU C. Le tourisme sportif : une réalité sociale aux contours incertains. In, SOBRY C. (Sous la Dir. de) *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, pages 37-38.

palpage et la rigueur de la gestion de la décompression sont des freins à son développement. Par contre, le développement de la plongée touristique semble se poursuivre, au moins quantitativement.

Nous avons précédemment souligné l'augmentation du nombre d'articles concernant des destinations lointaines dans les revues de plongée spécialisées. Le nombre d'annonceurs proposant des séjours « plongée » augmente lentement. A la fin des années 1960, *L'Aventure sous-marine* peut publier un numéro quasiment sans aucune publicité pour des destinations de plongée. Sur 33 annonceurs une seule publicité « voyage » toute relative puisqu'il s'agit d'une réclame¹¹⁶⁰ pour la fosse de plongée de la piscine de Charenton. C'est évidemment plus l'école de plongée que la destination qui est mise en avant. Le numéro¹¹⁶¹ suivant du début 1970 confirme la rareté des destinations plongées puisque les seules stations d'accueil des plongeurs concernent le centre international de plongée de Bendor, celui des Glénans et un safari plongée en Crête proposé par une agence de voyage parisienne. Mais ce numéro laisse la troisième de couverture à une publicité pour *Air France* qui promeut l'ensemble des Antilles. Rien de spécifique à la plongée dans cette publicité mais l'association soleil, îles, plage, exotisme et plongée sous-marine prend tournure. En 1973, *L'aventure sous-marine*¹¹⁶² présente une autre compagnie aérienne (LAN Chili) mais n'intègre que quatre publicités pour des destinations plongée : un safari en mer rouge avec les océanauts, le CIP Bendor, la Jordanie ou Djibouti avec le club commandant Cousteau et mer rouge, Caraïbes et océan indien avec l'agence Safari Soleil. La revue fédérale présente également des publicités pour la mer rouge ou Djibouti mais pour aucun centre en France si ce n'est des publi-reportages pour ses propres bases fédérales¹¹⁶³. L'exotisme supplante les destinations françaises mais le nombre d'agences spécialisées en voyages subaquatiques a du mal à décoller. Il faut dire que le début des années 1970 est aussi celui du premier choc pétrolier.

La crise de 1974 semble pourtant être absorbée, même si dans les usages du temps libre :

« Une évolution se dessine toutefois avec la crise économique au milieu des années 1970, initialement appelée choc pétrolier. (...) A partir de 1975, la croissance des budgets des ménages marque une pause et les Français se mettent à gérer les

¹¹⁶⁰ Revue *L'Aventure sous-marine* numéro 77, novembre – décembre 1969.

¹¹⁶¹ Revue *L'Aventure sous-marine* numéro 78, janvier – février 1970.

¹¹⁶² Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 96, novembre – décembre 1973.

¹¹⁶³ MAZOIRE M. L'île D'Yeu : première base fédérale de plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 22, janvier – février – mars 1974, page 35.

*séquences de loisir en consommateurs avisés. Sans réduire leurs dépenses, ils se montrent pointilleux sur les tarifs. »*¹¹⁶⁴

C'est une nouveauté, les Français ne réduisent pas leurs dépenses de loisir alors qu'ils rognent sur les budgets habillement, équipement électroménager, alimentation. « *A croire qu'ils sont prêts à manger des nouilles mais n'acceptent pas de grignoter leurs vacances !* »¹¹⁶⁵ Ce que relève un journaliste de la revue *Océans* en remarquant que : « *Moins de pétrole, moins d'essence, et la panique s'installe de nouveau dans les milieux si fragiles du nautisme* » à propos du salon nautique de 1974. Mais il ajoute :

*« Et économisant à la fois sur notre temps de travail et d'embouteillages, chacun de nous pourra trouver un nouvel équilibre, dans lequel le loisir tiendra nécessairement une place plus importante. (...) Car il est probable que c'est au bord, au large ou au fond de la mer que l'homme de demain ira profiter de sa liberté retrouvée. »*¹¹⁶⁶

André Rauch souligne également qu'au milieu des années 1960 le taux de départ en vacances est élevé chez les employés (60 %), dépasse 70 % chez les cadres moyens et atteint 80 % chez les cadres supérieurs et professions libérales¹¹⁶⁷. Or, Jean-Michel Faure précise que le recrutement des plongeurs s'inscrit à 51,2 % dans « *Les patrons du commerce et de l'industrie, les cadres supérieurs et les professions libérales (...)* »¹¹⁶⁸ Il remarque toutefois, que le milieu de la plongée fait preuve d'une certaine homogénéité en ce qui concerne les diplômés puisque : « *Comparé à la population active, ils sont nettement surdiplômés quelque soit leur catégorie sociale.* »¹¹⁶⁹. Le plongeur a toutes les chances d'être un plongeur voyageur, d'autant plus que le tourisme subaquatique peut répondre à ses demandes. A la fin des années 1970 quelques agences de voyages se spécialisent dans les voyages subaquatiques et apparaissent au fil des revues : *aéromarine*¹¹⁷⁰, *subexplor*¹¹⁷¹, *manta*¹¹⁷², *océanide*¹¹⁷³, voyages sous la mer¹¹⁷⁴ par exemple s'installent dans la presse spécialisée et

¹¹⁶⁴ RAUCH A. Les usages du temps libre. pp 352-409, In (Sous la Dir. de Rioux J-P. et Sirinelli J-F), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*. Paris, Editions : Arthème Fayard, 2002, page 377.

¹¹⁶⁵ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Paris, Editions : Hachette littératures, 1996, 2001 pour l'édition augmentée, page 192.

¹¹⁶⁶ BAIX Y. Le salon nautique en panne sèche ? Revue *Océans*, janvier – février – mars 1974, numéro 22, 1974.

¹¹⁶⁷ RAUCH A. Les usages du temps libre. pp 352-409, In (Sous la Dir. de Rioux J-P. et Sirinelli J-F), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*. Op. Cit., 2002, page 377.

¹¹⁶⁸ FAURE J-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 912.

¹¹⁶⁹ FAURE J-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 914.

¹¹⁷⁰ Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 32, juillet – août – septembre 1976, page 29.

¹¹⁷¹ Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 36, juillet – août – septembre 1977, page 46.

¹¹⁷² Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 39, avril – mai – juin 1978, page 45.

¹¹⁷³ Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 41, octobre – novembre – décembre 1978, page 16.

¹¹⁷⁴ Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978, page 38.

mettent en avant des destinations essentiellement en mer rouge, aux Antilles et dans l'océan indien. En 1980, à la demande d'un lecteur qui souhaite connaître des organisateurs de « vacances plongée », les rédacteurs d'*Océans* lui proposent six agences¹¹⁷⁵. La demande des lecteurs se précise :

*« Pour nous aider à choisir des destinations, ne pourriez-vous pas publier un classement des lieux de plongée à l'étranger en fonction des fonds, des faunes, des flores, coraux, de la clarté de l'état de la mer, des paysages extérieurs, de l'ambiance, du rapport qualité prix, des époques de l'année conseillées ? »*¹¹⁷⁶

Ce lecteur est tenace puisqu'il a déjà envoyé un courrier sensiblement identique à la revue *Océans* en début de cette année 1982. Il remarque :

*« Je vous écris car tous les ans se pose le même problème : comment choisir une destination de plongée ? Sachant que votre revue est particulièrement bien informée, ne serait-il pas possible de faire un article traitant de ce problème ? (...) Je crois que cela correspondrait à une attente générale de beaucoup de plongeurs qui ont beaucoup de mal à avoir ces informations. »*¹¹⁷⁷

La diffusion des catalogues d'agences spécialisées n'est pas encore d'usage courant et ils ne jouent pas encore leur rôle de guide. Même si une brève salue le programme d'Aéromarine :

*« Au seuil de l'hiver, l'agence Aéromarine publie une brochure où elle propose un certain nombre de destinations (Malte, Canaries, Jordanie, Hurghada, Djibouti, Madagascar, Cuba, Guadeloupe, Polynésie avec, pour chacune, une description intelligente en trois volets – tourisme, plongée et planche à voile – de ce qui vous y attend. »*¹¹⁷⁸

Mais, alors qu'au cours des années 1970 on ne comptait que quelques publicités ou annonces pour des destinations « plongées », le numéro 66 d'*Etudes et Sports Sous-Marins* de 1983 ne propose pas moins de 21 centres de plongée et 7 agences de voyages spécialisées ! En 1980, quatre agences spécialisées en séjours plongée, *Aquateam*, *Intrasub*, *Océanide* et *Subexplor* s'unissent dans une nouvelle association : *TOP Plongée* :

« (...) pour assainir et rationaliser l'organisation de ces voyages et élargir le marché. Nous voulons notre image de spécialistes, symbole de sécurité. Nous mettons le public

¹¹⁷⁵ Courrier des lecteurs, Bonnes adresses « vacances plongée ». Revue *Océans*, numéro 91, octobre 1982, page 20.

¹¹⁷⁶ Courrier des lecteurs, Où partir plonger ? Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 62, mai – juin 1982, page 48.

¹¹⁷⁷ Courrier des lecteurs, Comment choisir les lieux de plongée. Revue *Océans*, numéro 106, février 1982, page 23.

¹¹⁷⁸ Anonyme. Les programmes d'Aéromarine. Revue *Océans*, numéro 112, septembre 1982, page 58.

*en garde contre les vendeurs non professionnels, les voyages mal préparés, nous voulons aussi éliminer à l'autre bout du voyage les prestataires pas très sérieux. Nous sommes très spécialisés. »*¹¹⁷⁹

En une bonne décennie, le tourisme subaquatique transforme le visage de la plongée sous-marine. Désormais, les échanges entre plongeurs concernent moins les équipements ou les règlements que les spots et les poissons à contempler. Les revues passent des portraits de poissons à pêcher à ceux bien plus exotiques des poissons endémiques des mers lointaines.

Les destinations plongées se concentrent autour du bassin méditerranéen et le « *petit guide des vacances plongée* »¹¹⁸⁰ de 1982 propose des séjours en Algérie, en Corse, en Grèce, en Italie, à Malte, en Tunisie ou encore à Cannes, au Lavandou, aux îles du Levant ou à Niolon. Les destinations non méditerranéennes retenues sont l'Angleterre (plongée archéologique sur l'épave du Mary-Rose), Djibouti ou les Antilles et Guyane françaises. Mais la mer rouge vient bousculer les habitudes des plongeurs métropolitains. En 1980, le Président du club de Romorantin décrit son traditionnel voyage-club. Cette fois, c'est la mer Rouge qui est choisie au lieu de l'habituel Méditerranée. En route pour Hurghada, avec une nuit au Caire (il n'y pas encore de vol direct Paris-Hurghada), les plongées à partir d'un bateau de pêche « aménagé » font de ce séjour un souvenir mémorable, l'hébergement se fait à l'hôtel. Les balades dans le Hurghada des années 1980 sont semble-t-il encore très typiques.

*« Après quoi nous allons faire notre tour en « ville », nous mêler aux habitants d'Hurghada, goûter les spécialités du pays et fumer le rituel narguilé. Je dois dire qu'Hurghada est un village typiquement arabe, port antique où tout le monde est marin : du plus jeune au plus vieux. »*¹¹⁸¹

En 1982, le Club Méditerranée et un hôtel Sheraton sont pourtant présents à Hurghada mais la ville s'est encore peu transformée¹¹⁸². D'ailleurs le voyage plongée devient « porteur » pour les agences :

« En 1981, les professionnels du tourisme proposent un éventail varié de destinations subaquatiques à travers le monde. Vous pouvez déguster « vos » langoustes au Venezuela, tenter de faire sourire un requin aux Maldives devant votre objectif,

¹¹⁷⁹ DUCK N. L'invitation au voyage. Revue *Océans*, numéro84, février 1980, page 66.

¹¹⁸⁰ FOEX J-A. Petit guide des vacances plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 62, mai – juin 1982.

¹¹⁸¹ MICHEL J-J Les terriens à Hurghada. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 49, mars – avril 1980, page 44.

¹¹⁸² BARINCOU R. Hurghada, retour aux sources. Revue *Océans*, numéro 108, avril 1982, pp 54-59.

assister aux passages impressionnants des lichés açoréennes, etc.... Du rêve à la réalité il n'y a désormais qu'un pas mais qu'il faut savoir franchir. »¹¹⁸³

Le voyage plongée devient un objet de consommation et doit donc être renouvelé. Des destinations marquent le pas alors que d'autres deviennent incontournables.

« Je tiens à vous informer que les plongées à Aqaba, en Jordanie, manquent actuellement totalement d'intérêt. (...) La pollution portuaire due à l'extraction des phosphates a fait des ravages (...). J'ai plongé il y a cinq ans et je trouve aujourd'hui une très grosse différence. A mon humble avis, Aqaba... c'est cuit ! »¹¹⁸⁴

Ou encore :

« Il se passe des choses graves aux Sept Frères où notre club vient d'effectuer une sortie courant avril. (...) Autrefois carangues, mérours, gros chirurgiens, platax, bancs de gaterins énormes et autres espèces abondaient sur ces lieux célèbres. Aujourd'hui presque plus rien en vue sauf quelques requins, de rares mérours et quelques petits bancs de gaterins, c'est tout. (...) Pour avoir visité à quatre reprises ces îles merveilleuses, nous savons qu'il y a deux ans cet endroit regorgeait de poissons. Cette année, à la même période que d'habitude, les Sept Frères offrent un lamentable spectacle. »¹¹⁸⁵

Mais la seule solution proposée est la mise en place de mouillages fixes pour que les ancres des bateaux n'abîment plus les platiers. En fait, le reproche induit est certes l'inorganisation des sites de plongée mais surtout leur trop grande fréquentation qui « dévalue » physiquement les sites d'année en année. Il est probable que cette dévaluation soit aussi symbolique et qu'un site trop connu et fréquenté perde de sa valeur distinctive, justifiant de la création de nouvelles destinations. D'ailleurs, dans le même numéro d'*Etudes et Sports Sous-marins*, un article vente les plongées aux Sept Frères reconnues « (...) comme une des sept merveilles du monde de la plongée. »¹¹⁸⁶. Il ne s'agit plus d'un voyage club mais plutôt d'un safari-plongée permettant de sortir des sentiers battus. Le passage d'un site de plongée « offrant un lamentable spectacle » à « une des sept merveilles du monde » ne s'explique que par des attentes et surtout des modalités de pratiques différentes. Le safari permet d'explorer des sites de plongées inhabituels, ou à des heures de non fréquentation, autrement dit de

¹¹⁸³ Anonyme. Cinq thèmes pour vos vacances. Plongée. Revue *Océans*, numéro 95, février 1981, page 46.

¹¹⁸⁴ Courrier des lecteurs, Aqaba, c'est cuit. Revue *Océans*, numéro 111, juillet - août 1982, page 23.

¹¹⁸⁵ Courrier des lecteurs, La légende des Sept Frères. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 69, juillet - août 1983, page 7.

¹¹⁸⁶ MICHEL J-J Djibouti et les fonds secrets de la mer Rouge. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 69, juillet - août 1983, page 18.

« faire différemment ». C'est cette différence qui confère au voyage sa valeur réelle mais aussi symbolique. Plus couramment, avant la possibilité de forme des pratiques distinctives, c'est la destination qui joue ce rôle. Il est de bon ton d'aller plonger où les autres n'ont pas encore été.

Cette nécessaire nouveauté n'empêche pas de garder en catalogue des valeurs « sûres » et devant la normalisation de certaines prestations sur des destinations classiques, la guerre des tarifs s'engage. Désormais les publicités commencent à en faire un argument de vente. *Subexplor* propose Safaga : « Pour le prix d'une pension chez l'habitant un hôtel tout confort. 10 jours départ de Paris, à partir de 4600 F. »¹¹⁸⁷, « V.S.M a choisi pour vous des destinations et des plongées de qualité à des prix sans concurrence. (...) Madagascar : 9980 F, Maldives : 7500 F (...) »¹¹⁸⁸. Cette augmentation des départs à l'étranger n'est pas spécifique à la plongée. Les plongeurs s'inscrivent dans un mouvement plus général et bénéficient de la transformation des compagnies de charters :

*« Mais au cours des années 80, les compagnies de charters ont acquis des appareils récents, elles se conforment aux horaires et aux conditions normales des transports aériens. (...) Elles exploitent des lignes régulières durant la saison touristique et soutiennent la concurrence avec les filiales charters des compagnies internationales. »*¹¹⁸⁹

L'augmentation du nombre de vols et la baisse des tarifs amènent les Tours Opérateur à transformer leurs produits.

*« Tout ce qui ne comporte ni nouveauté ni aventure ressemble à un recommencement. Se rendre en pèlerinage dans les loisirs passés est dépassé. En un mot tout ce qui « fait ringard » tue. »*¹¹⁹⁰

Alors qu'avant 1982, les séjours en Egypte étaient construits sur 10 jours, ils le sont désormais sur 8 jours. En réduisant la durée du séjour, le T.O. espère augmenter son nombre de clients, notamment sur les congés « courts ». Comme la mise en place de promotions pendant des périodes traditionnellement réservées au ski en famille, en février et mars, transforme des habitudes de vacances¹¹⁹¹, la mise en place de séjours plus courts induit un autre rythme. Jean-Pierre Gaston, patron de *TOP Plongée*, l'exprime clairement :

¹¹⁸⁷ Publicité *Subexplor*, revue *Océans*, numéro 111, juillet – août 1982, page 80.

¹¹⁸⁸ Publicité V.S.M, revue *Océans*, numéro 147, novembre 1985, page 98.

¹¹⁸⁹ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Op. Cit., 1996, 2001 pour l'édition augmentée, page 205.

¹¹⁹⁰ RAUCH A. Les usages du temps libre. pp 352-409, In (Sous la Dir. de Rioux J-P. et Sirinelli J-F), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*. Paris, Editions : Arthème Fayard, 2002, page 376.

¹¹⁹¹ RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Op. Cit., 1996, 2001 pour l'édition augmentée, page 208.

*« Groupés, nous pourrions améliorer certains voyages et réunir de petits groupes. Nous voulons aussi vulgariser la plongée, faire baisser le coût des billets d'avion pour faire de la plongée un nouveau sport d'hiver. »*¹¹⁹²

Ce n'est plus une semaine de détente avec le temps de s'imprégner des coutumes et des rythmes locaux, non, il s'agit désormais de ne plus perdre de temps pour rentabiliser ses congés. Le temps de vacances doit lui aussi être rentable, les plages de farniente sont prévues mais balisées, entre deux plongées ou avant la plongée de nuit et la veille du transport aérien pour garantir une décompression optimale. L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 s'accompagne d'une cinquième semaine de congés payés mais les limites du pouvoir d'achat ne la transforme pas systématiquement en vacances à l'étranger. Néanmoins, cette cinquième semaine obligatoirement fractionnée permet plus de liberté dans l'organisation annuelle et on peut plus facilement partir sur des vacances « courtes » (février, pâques) sans pénaliser l'ensemble de la famille en devant raccourcir les congés d'été.

*« Les vacances entrent dans les mœurs de la majorité des Français. La première grande expansion des départs d'été date des années 1950 : en 1964, 20 millions de Français quittent une fois par an leur résidence. En 1983, ils sont 30 millions. »*¹¹⁹³

De plus nous l'avons déjà souligné, ces départs sont variables suivant les catégories socio-professionnelles :

*« Certes les départs en vacances reflètent fidèlement les écarts sociaux. Les exploitants agricoles partent encore rarement, un peu plus de la moitié des commerçants et des ouvriers, les trois quarts des cadres moyens et 85 % des cadres supérieurs peuvent profiter des loisirs estivaux. »*¹¹⁹⁴

Comme pour les stations de sports d'hiver dans les années 1980, une partie des classes moyennes accède aux stations de ski, notamment à partir des stratégies mises en place par la Fédération Française de ski de développement du ski de fond.

*« Après 1980 et le considérable accroissement de cette diversité, le public touché relèvera d'un spectre social toujours plus étendu, mais dans des modalités et des lieux relativement distincts, ainsi que le confirment les analyses sur les pratiques des sports d'hiver. »*¹¹⁹⁵

¹¹⁹² DUCK N. L'invitation au voyage. Revue *Océans*, numéro84, février 1980, page 66.

¹¹⁹³ BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Op. Cit., troisième édition 2002, 1998, page 170.

¹¹⁹⁴ BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Op. Cit., troisième édition 2002, 1998, page 170.

¹¹⁹⁵ ARNAUD P. et TERRET T. Le ski, Roi des sports d'hiver. In, (Sous la Dir. de Terret T.) *Histoire des sports*. Op. Cit. 1996, pages 190-191.

En plongée, c'est la destination qui différencie les pratiquants. Plus loin, plus chère, plus aventureuse, l'offre de plongée du milieu des années 1980 cherche à s'adapter à une clientèle plus nombreuse et qui se diversifie.

« *Nous sommes sûrs, depuis trente ans que la plongée populaire et associative est viable, reste à développer la plongée de luxe. Poséidon fasse pourtant que, cela s'est fait sur les plages, nous n'assistions jamais à une privatisation des sites de plongée !* »¹¹⁹⁶

Les inquiétudes de Pierre Martin-Razi se concrétiseront indirectement dans les coûts des destinations plongeables. En réaction certains Tours Opérateurs se positionnent sur un créneau moins « haut de gamme ». Par exemple, *Océanide* met en avant l'inutilité d'aller loin pour bien plonger :

« *Mer Rouge, pourquoi aller chercher loin... A cinq heures de Paris, Océanide vous offre les plus belles plongées du monde. (...) Hurghada, 7870 F. Meilleur rapport qualité/prix.* »¹¹⁹⁷

Mais cette guerre des tarifs et la construction d'un espace permettant des pratiques distinctives n'expliquent pas, seules, le développement du nombre de plongeurs des années 1980. On compte environ 65 000 plongeurs licenciés à la F.F.E.S.S.M en 1980, plus de 80 000 cinq ans plus tard, l'explication est forcément multiple. L'évolution du matériel est une raison certaine de la transformation de la pratique : le manomètre immergeable utilisé très tôt par les plongeurs du *Club Méditerranée*, puis les ordinateurs de plongée mais surtout le gilet équilibrateur. Comme les palmes ont libéré le scaphandrier dans la troisième dimension, le gilet stabilisateur (la stab) l'affranchit de la force musculaire nécessaire pour s'y mouvoir et lui permet d'y planer indéfiniment. Cette seconde « innovation » est fondamentale pour l'activité qui, grâce à cette innovation technologique, peut basculer dans une plongée plaisir basée sur les sensations et l'émotion. Tout semble en place pour participer à un recodage symbolique de l'activité. Alors que le palmage nécessite une condition physique indéniable, en 1974 arrive en France une évolution de la *Fenzy*, collerette de sauvetage, qui ne reste pas sans conséquence. Jusque là, la collerette se gonfle à l'aide d'une petite bouteille de 0,39 litres et doit être rechargée entre chaque utilisation. Evidemment, elle induit un usage très parcimonieux ne pouvant être utilisé qu'une fois (2 avec beaucoup de technique et peu de profondeur) par plongée. Désormais la bouée *Fenzy* peut être alimentée par un « Direct

¹¹⁹⁶ MARTIN-RAZI P. Le rêve américain. Revue *Océans*, numéro 150, mars 1986, page 38.

¹¹⁹⁷ Publicité *Océanide*, revue *Océans*, numéro 151, avril 1986, page 128.

System », flexible directement relié à la bouteille et permettant une réserve d'air non limitative. La collerette peut dépasser son rôle d'équipement de sauvetage et devenir un engin ré-équilibrateur. L'invention est accueillie avec le scepticisme d'usage :

*« Naturellement la bouée Fenzy doit toujours être équipée de sa bouteille chargée, qui est gardé en secours pour les interventions rapides et pour une vraie sécurité. Le Direct System ne doit jamais être utilisé seul. Une bonne innovation de Fenzy qui, toutefois ne semble être réservée qu'aux plongeurs expérimentés. »*¹¹⁹⁸

La porte est désormais ouverte pour la diffusion du gilet stabilisateur qui permet de s'équilibrer sans palmage, que ce soit en surface ou à toute profondeur. Scubapro et SeaQuest inventent la « Stabilizing Jacket » en 1977 aux USA, mais Scubapro continue, en France, de promouvoir sa bouée sous forme de Fenzy tout en orientant ses acheteurs avec l'option Direct System :

*« Alimentation par bouteille indépendante pour les plongeurs d'aujourd'hui ou inflateur pour ceux de demain. Ces deux systèmes sont disponibles séparément ou peuvent être montés conjointement. »*¹¹⁹⁹

En 1978, Scubapro attaque le marché français avec son « gilet de remontée »¹²⁰⁰ et annonce à juste raison en 1985 :

*« Vous ne pourrez plus vous en séparer. Stabilizing Jacket modèle américain : une nouvelle façon de plonger en France. »*¹²⁰¹

Son utilisation est tellement simple que c'est une femme qui est choisie comme modèle pour porter un gilet bleu avec des traits de couleurs sur les poches. La plongée semble vouloir résolument se détacher du modèle militaro-techniciste. Il ne s'agit aucunement d'un équipement exclusivement « pour femme », puisque le modèle n'est disponible qu'en trois tailles : médium, large et extra large, se préoccupant peu des tailles small et extra small plus adaptées aux corpulences féminines. La rubrique « Ship shopping » d'*Océans* consacre son arrivée :

*« Stabilizing is good for you. Plébiscité par les plongeurs américains, le gilet gonflable type Stabilizing Jacket fait une entrée fracassante en France. »*¹²⁰²

¹¹⁹⁸ BRIDERON S. Le matériel. Fenzy : le « Direct System » fait son apparition. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 23, avril – mai – juin 1974, page 54.

¹¹⁹⁹ Publicité Scubapro, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 35, avril – mai – juin 1977, 4^{ème} de couverture.

¹²⁰⁰ Publicité Scubapro, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 39, avril – mai – juin 1978, page 36.

¹²⁰¹ Publicité Océanide, revue *Océans*, numéro 146, octobre 1985, 4^{ème} de couverture.

¹²⁰² Anonyme, rubrique Ship shopping, revue *Océans*, numéro 147, novembre 1985, page 28.

Les techniciens se penchent sur son utilisation et la « stab » devient même un argument dans le débat sur l'intérêt d'une introduction en France de l'organisme certificateur américain P.A.D.I.¹²⁰³ puisque le directeur de *Scubapro* n'est autre que le vice-Président de P.A.D.I.

« Pourtant, Jean-François Mazeaud, médecin fédéral, BEES I et breveté Open Water Instructor PADI, considère que l'association américaine offre une formation loin d'être « gadgétisée ». Sur le simple plan de la sécurité et de la prévention médicale, il affirme : « Les méthodes de sauvetage sont totalement différentes des nôtres et tout à fait intéressantes. L'utilisation des « Stabilizing Jacket » a permis d'imaginer des techniques nouvelles. »¹²⁰⁴

Il est probable que la rupture entre P.A.D.I et la C.M.A.S en 1979, qui amène l'organisme américain à transformer son offre vers la plongée loisirs n'est pas sans conséquence sur le développement de la plongée touristique.

« P.A.D.I, devenue totalement libre de sa politique, s'est alors résolument orientée à la fin des années 1970 vers la plongée loisirs et vers une plongée lucrative favorisant, outre-Atlantique, l'émergence d'un tourisme lié à la plongée. »¹²⁰⁵

L'internationalisation du marché de la plongée couplée à des facilitations de pratique par les matériels utilisés explique en partie cet engouement plus prononcé pour la plongée.

« En France, le volontarisme politique qui caractérisait les toutes premières années (1981-1983) de l'alternance socialiste ne résiste pas longtemps à ces nouvelles contraintes économiques et politiques internationales, et le sport n'échappe pas à cette évolution : non seulement son imaginaire culturel est largement colonisé par les modèles sportifs venus d'outre-atlantique, mais des pans entiers du secteur sportif sont peu à peu soumis aux lois du marché. »¹²⁰⁶

Un autre élément qui s'inscrit aussi dans la vague des pratiques hippies importées d'Amérique impacte sur l'association entre plongée et pratique touristique, celui d'une « écologisation » des mentalités. Portés par la vague contestataire de mai 1968, le retour à la nature et la nouvelle sensibilisation à l'écologie permettent à la plongée de devenir de plus en

¹²⁰³ Professional Association of Diving Instructor.

¹²⁰⁴ MARTIN-RAZI P. Le rêve américain. Revue *Océans*, numéro 150, mars 1986, page 27.

¹²⁰⁵ LIVET R. De la plongée sportive au tourisme sous-marin. *Cahiers Espace*, numéro 52, septembre 1997, page 63.

¹²⁰⁶ ARNAUD L. La transformation des politiques sportives. In, (Sous la Dir. de Terret T.) *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000, page 285.

plus contemplative. Même si on se doit d'évoquer le paradoxe relevé par G. Vigarello qui souligne que :

*« Le paradoxe tient à ce que ces gestes, qui prétendent renouer avec les forces élémentaires, le font souvent en entretenant une médiation technique développée et précise. Il tient aussi à ce que cette dernière est généralement d'autant plus élaborée qu'elle revendique d'immédiates et « naturelles » simplicités. »*¹²⁰⁷

La recherche d'un rapport inédit à la nature via des pratiques plus physiques que sportives (compétitives) est indéniable :

*« Ce ne sont plus, en effet ascétisme et sévérité des initiations, mais hédonisme, aisance, et rythmes « cools », ce ne sont plus efforts et fatigues salutaires mais sensations inédites, ce ne sont plus vigueurs musculaires et résistances respiratoires, mais maîtrise et contrôles gestuels. »*¹²⁰⁸

Mais il faut être prudent dans l'analyse car même si :

*« Ce refus du système (clubs, licences, hiérarchie...) a un fort impact sur l'essor des pratiques de pleine nature et d'aventure (windsurf, ski de fond, escalade...) ainsi que, plus tard, sur les sports de rue (skate-board, roller...). »*¹²⁰⁹

La plongée sous-marine des années 1970 nécessite toujours de passer par une structure associative ou une jeune structure commerciale professionnelle. Le rejet de la hiérarchie évoqué par Terret peut difficilement se défaire des contraintes d'apprentissage encore très fortes. Le rôle des instructeurs dans la transmission d'une manière « légitime » de pratiquer, déjà mis en évidence par Loirand¹²¹⁰, est certain, nous l'illustrerons dans le chapitre suivant concernant les brevets de moniteurs de plongée et la constitution d'un corps de professionnels. Mais l'introduction de nouvelles sensibilités, de nouvelles techniques et l'utilisation de nouvelles technologies ne sont pas sans conséquences.

« En élargissant et en assouplissant les critères d'inclusion dans le sport, les chances augmentent d'un clivage à l'intérieur de cet univers de pratiques et à l'intérieur de chaque discipline particulière. A la diversité des disciplines s'ajoute une ambivalence

¹²⁰⁷ VIGARELLO G. D'une nature...l'autre. Les paradoxes du nouveau retour. In, POCIELLO Ch. *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris, Editions Vigot, 1981, réédition 1998, page 244.

¹²⁰⁸ POCIELLO Ch. Nouvelles approches. In, POCIELLO Ch. *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris, Editions Vigot, 1981, réédition 1998, page 25.

¹²⁰⁹ TERRET T. France. In, Riordan J., Krüger A. et Terret T. *Histoire du sport en Europe*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2004, page 70.

¹²¹⁰ LOIRAND G. De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif. *Revue Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989, pp 37-49.

des façons d'apprécier chacune d'elles, qui laisse un jeu incomparablement plus large pour construire l'identité d'un sport. »¹²¹¹

Le développement de cette nouvelle sensibilité s'exprime par exemple dans une recomposition des liens entre plongeurs et chasseurs sous-marins. Ceci se traduit par une mise à l'écart des compétitions de chasse sous-marine pourtant activité fondatrice de la plongée des années 1940 et 1950. Jacques-Yves Cousteau démissionne de son titre de Président d'honneur de la F.F.E.S.S.M en 1978, il écrit au Président Pierre Perraud :

« Vous connaissez mon opinion sur la chasse sous-marine en général, mais particulièrement sur les compétitions de chasse : j'espérais qu'avec le temps et l'évolution des esprits, la fédération se serait progressivement détachée de ces activités. Tant qu'elles seront encouragées par la fédération, ma présence parmi vous est incompatible. »¹²¹²

La biologie, qui n'est à la F.F.E.S.S.M qu'une section de la Commission culturelle au même titre que l'archéologie, l'audiovisuelle et la spéléologie, devient une Commission à part entière en 1976. Elle devient même la Commission de « biologie subaquatique » en 1978 et bénéficie d'un numéro spécial de la revue fédérale¹²¹³ l'année suivante. Mais cette imprégnation de la biologie dans l'exploration sous-marine ne correspond qu'à une facette de l'évolution des français avec les pratiques physiques.

« Tandis que le souci écologique progresse dans la société, ces « pratiques nouvelles » s'affirment dans le refus des couloirs et des balisages codifiés et reposent sur une déterritorialisation offrant l'occasion d'une confrontation à un milieu aléatoire, incertain et imprévu. Elles nécessitent des gestuels de maîtrise et de contrôle entraînant une baisse sensible de l'engagement énergétique du corps et garantissant émotions et esthétisation du mouvement. »¹²¹⁴

La plongée, affranchie des contraintes physiques du palmage, de celles des compliqués calculs de désaturation depuis l'usage de décompressimètres électroniques, bascule vers un monde d'aisance et de facilité qui laisse une place importante à l'approche écologique. La cristallisation de ces transformations apparaît paradoxalement dans l'engouement pour un film de plongeurs qui ne parle que d'apnée et de compétition *Le Grand Bleu* de Luc Besson.

¹²¹¹ DEFRANCE J. Un schisme sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980. Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989, page 89.

¹²¹² Courrier de J-Y Cousteau à P. Perraud, 29 août 1978.

¹²¹³ Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 43, mars – avril 1979.

¹²¹⁴ TRAVAILLOT Y. La forme, la transgression et l'aventure : nouvelles pratiques, nouveaux horizons. In, (Sous la Dir. de Terret T.) *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000, page 326.

On évoque souvent « l'effet *Grand Bleu* » sorti en salle en 1988 pour expliquer le passage de 80 000 licenciés en 1985, à 123 000 en 1990 et 154 000 en 1995, mais le film est certainement plus symptomatique de cette extraordinaire croissance plutôt qu'un élément déclencheur.

« La fin des années 1980, et donc la période d'arrivée à la plongée des spectateurs séduits par Le Grand Bleu, correspond à la banalisation d'équipements sophistiqués offrant une meilleure sécurité et une facilitation relative de l'activité (bouées, ordinateurs, manomètres...). Un autre facteur essentiel dans l'intérêt grandissant pour le monde sous-marin se situe au niveau d'un accroissement de la prise en compte générale de l'environnement, qui s'est traduit dans les loisirs par une demande accrue vers un tourisme de plein air, et qui a entraîné un intérêt croissant pour les activités liées à la nature. »¹²¹⁵

Pourtant, la quête d'absolu du héros de Besson joué par Jean-Marc Barr renvoie à ce que D. Le Breton qualifie de « *nouvelle aventure* »¹²¹⁶. Il s'agit de se mettre en jeu dans une mise en scène ordalique. Comme dans le film où la dernière scène présente le plongeur au fond des eaux qui part jouer (vivre ou mourir ?) avec les dauphins, l'ordalie est devenue une affaire personnelle, elle a perdu son sens premier d'expression du groupe :

« En revanche l'ordalie moderne ignore ce qu'elle poursuit en empruntant une voie de traverse, elle interroge l'avenir d'un individu coupé de son sentiment d'appartenance à la société et ne répond qu'en ce qui le concerne lui. Elle est devenue une figure inconsciente, elle n'est plus un rite social, mais un rite individuel de passage. »¹²¹⁷

Ce que nous rappelle Jean-michel Faure à propos des « récits de mort » qu'échangent les plongeurs profonds : « *Chacun ne parle que de soi et de sa propre vitalité.* »¹²¹⁸, même si, dans le cas des pratiques subaquatiques profondes, se prouver à soi-même d'être vivant s'inscrit souvent dans une logique comparative et implicitement d'adhésion au groupe de ceux qui ont la même démarche. La plongée de la fin des années 1980 se construit donc sur ce paradoxe de vouloir être à la fois facilement accessible, mais aussi de garder ce symbolisme fort d'une pratique atypique où la vie est mise en jeu à chaque immersion. Le maintien du côté atypique de la pratique se traduit dans certains discours morbides mais est aussi un signe

¹²¹⁵ LIVET R. De la plongée sportive au tourisme sous-marin. *Cahiers Espace*, numéro 52, septembre 1997, page 64.

¹²¹⁶ LE BRETON D. Sport, aventure, vertige (depuis les années 1950). In, (Sous la Dir. de P. Tétart), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 325-335.

¹²¹⁷ LE BRETON D. Passions du risque. Paris, Editions : Métailié, 2000, page 20.

¹²¹⁸ FAURE J-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987, page 949.

de distinction que l'on repère dans d'autres disciplines. Il confère de la valeur aux compétences maîtrisées. Loirand l'évoque pour le parachutisme lors de la l'évolution d'un *sport sérieux* à un *sport plaisir* :

*« Une telle évolution n'empêche cependant pas que certains éléments du passé survivent, même dans des formes transfigurées. Ce qui subsiste et reste unanimement partagé entre les « anciens » et les « nouveaux », c'est le sentiment d'une pratique glorifiante et créatrice d'une meilleure image de soi-même »*¹²¹⁹

Ces évolutions ou diversifications des modalités de pratique sont possibles mais s'inscrivent dans un cadre législatif. Considérée comme une activité à risques, l'activité sous-marine est directement concernée par les évolutions du rapport entre le sport, les pratiques physiques en général et l'Etat. Si la Loi de 1975 et ses décrets d'application entérinent le passage d'un mouvement purement associatif basé sur la loi sur les associations de 1901 à une mission de service public, la Loi de 1984 conforte la place de l'Etat dans la gestion du sport compétitif de haut niveau et :

*« Ce faisant, elle marque le sommet de l'engagement des pouvoirs publics et officialise l'ambiguïté du système fédéral : ni tout à fait associatif, ni tout à fait service public, au moment où celui-ci doit faire face à une explosion des formes de pratiques et à une concurrence des sociétés commerciales. »*¹²²⁰

Le risque est inhérent aux lois physiques de l'immersion et ce rôle de service public n'a jamais échappé aux législateurs en ce qui concerne la plongée en scaphandre autonome. Dès 1964, il instaure un brevet d'Etat de plongée subaquatique dans la lignée des textes réglementaires pris pour d'autres pratiques réputées dangereuses comme la montagne, le ski, le judo ou la natation.

*« En ces temps de reconstruction, l'interventionnisme de l'Etat est donc réclamé notamment pour les sports à risques où l'initiative privée inquiète les pouvoirs publics. »*¹²²¹

Avant même l'expression du tourisme subaquatique, les brevets de plongée notamment professionnels, viennent donner un nouveau cadre au fonctionnement des

¹²¹⁹ LOIRAND G. De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif. Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989, page 45.

¹²²⁰ CHIFFLET P. Associations de sportifs ou entreprises du sport. In, (Sous la Dir. de A. Loret) *Sport et management, de l'éthique à la pratique*. Op. Cit., 1993, page 39.

¹²²¹ SAINT-MARTIN J-P. L'emploi sportif vu à travers son histoire : des brevets d'Etat aux professorats de sport. In (Sous la Dir. de Terret T.) *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000, page 252.

organismes subaquatiques. Peu à peu les professionnels de la plongée loisir acquièrent un espace d'expression qui bouscule la tradition fédérale.

CHAPITRE 9 : Vers une professionnalisation de l'encadrement

L'organisation d'un univers sous-marin se dessine avec d'un côté un milieu professionnel de travailleurs subaquatiques comme les militaires et les plongeurs scaphandriers du B.T.P. ou de l'off-shore et, de l'autre, des plongeurs majoritairement associatifs. Dans cet espace de la plongée loisir, la recherche de reconnaissance des pratiquants et la volonté de contrôle de l'Etat amènent à la création de brevets d'encadrement d'abord fédéraux puis d'Etat. Particulièrement liés, ces deux types de brevets sont fondateurs de ce que l'on appelle : l'école de plongée française. Mais en réaction à la main mise des présidents de clubs qui délivrent les brevets attribués par les moniteurs fédéraux, associé à une volonté de ces mêmes moniteurs de créer un espace d'échanges entre techniciens, la création de nouvelles structures : les syndicats d'enseignant professionnels, transforme et attise les enjeux d'un espace devenu marchand. Comme le syndicat des moniteurs de ski, ou ceux des enseignants de gymnastique et d'éducation physique, les syndicats de moniteurs de plongée vont s'attacher à développer l'exercice professionnel mais aussi les méthodes et contenus pédagogique de tous les niveaux de plongeur. L'univers sous-marin change, il met en place les outils du passage du tout associatif à un paysage plus diversifié où se côtoient, non sans heurt, bénévoles et professionnels. Le brevet de plongée devient un enjeu central en termes de reconnaissance mais aussi cristallise la volonté d'indépendance des moniteurs professionnels.

9.1 – Histoire des brevets d'encadrement, du moniteur fédéral au Brevets d'Etat

« Les épreuves sont finies, le jury délibère, les candidats sont inquiets et tendus, comme à tous les examens du monde, chacun d'eux plie son matériel personnel avec plus de soin qu'il n'en a jamais eu. Et pourtant aucun d'entre eux n'avait réellement besoin de ce brevet de 2^e échelon. »¹²²²

¹²²² WEIGELE R. Le deuxième échelon. Revue *Plongées*, numéro 29, printemps 1966, page 53.

Alors qu'est ce qui peut bien pousser ces plongeurs à s'engager dans le passage de ce deuxième échelon ? Au début des années soixante la plongée fédérale s'organise autour de 3 niveaux de plongeur et un niveau d'encadrement. En 1957, la commission technique nationale crée un brevet élémentaire qui :

« Consacre un entraînement donné en piscine ou en eau peu profonde pour familiariser l'élève avec le maniement d'un appareil et lui assurer les connaissances des gestes élémentaires pour un entraînement ultérieur en eau plus profonde. »¹²²³

A ce brevet d'initiation s'ajoutent deux brevets de plongeur autonome (premier et deuxième échelon), le premier permet de plonger accompagné d'un moniteur, le second ouvre les portes de l'autonomie. Cette autonomie nécessite du plongeur deuxième échelon un haut niveau de compétences et de connaissances de l'activité. Pas de limite de profondeur mais les épreuves du premier échelon se font entre 10 et 25 mètres. Jacques Chouteau, président de la commission technique précise :

« La profondeur de 10 à 25 mètres indiquée pourra susciter un certain étonnement de la part de clubs installés au bord de mer. En fait, ce brevet qui correspond dans son esprit au brevet de 40 mètres (type : Club Méditerranée)¹²²⁴ est fait pour donner aux Clubs de l'intérieur la possibilité de le délivrer en rivière ou en lac. La profondeur n'est donc pas limitative, ce brevet ayant essentiellement pour but de sanctionner un plongeur confirmé, son aptitude, son sang froid. La profondeur n'est pas un critère absolu, son sens est d'ailleurs illusoire, il est souvent plus difficile de plonger dans une eau trouble, une rivière avec courant et tourbillons que par mer calme à 40 mètres. »¹²²⁵

Cette prise en compte des clubs de l'intérieur (sans façade maritime) doit sûrement au rôle de R. Laurent, président de l'Union Rhodanienne de Sauvetage et de Recherche Subaquatique, club Lyonnais particulièrement actif. Chouteau souligne la part prépondérante prise par Laurent dans la rédaction de ce chapitre. Cette différenciation entre plongée mer et plongée en lac amène la commission technique à proposer un « Brevet X » en 1961.

« Pour les clubs ou plongeurs opérant habituellement en lacs, mise en vigueur du Brevet X prévu au programme de la Fédération qui ne diffère du Brevet du 2^{ème} Degré

¹²²³ CHOUTEAU J. La plongée sous-marine : sa technique – son enseignement. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 2, juillet 1958, page 25.

¹²²⁴ On notera la référence aux brevets du *Club Méditerranée* comme indicateur du niveau attendu d'un brevet fédéral.

¹²²⁵ CHOUTEAU J. La plongée sous-marine : sa technique – son enseignement. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 2, juillet 1958, page 26.

que par l'absence de la plongée à 40 mètres, remplacé par une plongée en lac à 20 mètres. Le brevet X devient Brevet 2^{ème} Degré dès le passage avec succès de l'épreuve de 40 mètres en mer contrôlée par un moniteur fédéral. »¹²²⁶

La prise en compte des particularités de la plongée en lac atteste de la volonté de la F.F.E.S.S.M d'uniformiser ses pratiques, quitte à créer un diplôme demandant une confirmation en mer.

L'évolution des brevets de plongée témoigne de l'histoire de la discipline. La massification des pratiques subaquatiques qui s'opère entre 1965 et 1985 laisse des traces dans la constitution des brevets de plongée. La construction de savoirs hiérarchisés et transmissibles est une clé de la légitimation d'une pratique. Terret et Humbert le soulignent dans le cas du développement de l'Aquatic Fitness aux Etats-Unis :

« En outre, et plus important sans doute pour notre analyse, toute certification produit aussi un processus de standardisation des contenus de formation à partir du moment où le diplôme s'impose comme le plus légitime dans un secteur donné. »¹²²⁷

Les brevets deviennent l'élément révélateur de cette construction.

Nous avons déjà indiqué que le nombre de pratiquants augmente pour des raisons multiples notamment les évolutions du matériel, la féminisation des pratiques, la transformation des représentations de l'activité, le développement de la plongée touristique ou l'organisation des structures de plongée. Il semble légitime de faire l'hypothèse que ces éléments influent sur les brevets de plongée. A contrario, centrer notre analyse sur la construction et les contenus des brevets nous permet de mettre à jour de nouveaux critères de transformation de l'activité ou de ses représentations. Par exemple, le renforcement de la prise en compte des aspects sécuritaires qui transparaît dans l'organisation des brevets et dans l'ingérence de l'Etat.

Un des éléments clé de la professionnalisation de l'activité sous-marine de loisir est certainement la constitution d'un corps spécifique de moniteurs. Ce corps existe, via le monitorat fédéral créé en 1957, mais peut devenir réellement professionnel avec la création du brevet d'Etat de moniteur de plongée qui légitime le droit à rémunération et un monopole d'accès. Quelle différenciation entre ces deux diplômes ? Quels contenus ou différences de prérogatives ? Comment ont-ils évolué ? Sous quelle pression ? En cristallisant quels enjeux

¹²²⁶ A.G. de la F.F.E.S.S.M, 19 février 1961, rapport de la commission technique. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 12, avril 1961, page 19.

¹²²⁷ TERRET T. et HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002, page 82.

du développement de la plongée sous-marine ? La part plus importante de la dimension théorique prise dans les brevets d'encadrants de plongée se fait-elle au détriment de la pratique ? Peut-on y repérer une tendance lourde allant dans le sens d'une diminution de l'engagement physique des pratiquants qu'ils soient plongeurs ou moniteurs ? Cette transformation d'une des composantes de la modalité de pratique « légitime » est-elle spécifique à la plongée ou le résultat d'évolutions plus générales ?

Le brevet d'Etat de moniteur de plongée doit-il son existence à des contingences particulières de l'activité comme les soucis de sécurité ? Comment, en ce cas, passe-t-on d'une pratique « à risques » à une pratique de loisir ? La gestion de la sécurité ne risque-t-elle pas de se diluer dans une nécessaire « aseptisation » des pratiques ? L'engagement de l'Etat relève-t-il exclusivement d'un souci de préservation de la sécurité des pratiquants ou se double-t-il d'une volonté de constitution d'un espace professionnel réglementé ? Incontestablement, en participant à l'autonomisation des pratiques subaquatiques, la constitution d'un corps professionnel d'enseignants participe à sa reconnaissance. Cette légitimation d'une pratique de loisir qui se construit autour des brevets de plongeurs et de moniteurs prend une nouvelle dimension avec les diplômes d'Etat.

« Le jury a parfois l'impression de gaspiller son temps et sa compétence. »¹²²⁸

Cette réflexion est tirée du rapport d'examen du Président du jury d'une des premières sessions du brevet d'Etat de moniteur de plongée en 1966. Au-delà de la perte de temps d'un jury, c'est de la réputation du brevet de moniteur de plongée qu'il s'agit. Reprendre cette réflexion, comme le fait Guy Poulet dans la revue fédérale, conforte la volonté de la commission technique de maintenir un haut niveau de compétences pour les moniteurs qu'ils soient fédéraux ou d'Etat, même si la situation n'est plus la même. Désormais, la plongée est une affaire publique puisque le brevet de moniteur de plongée délivré par l'Etat existe depuis 1964. C'est une transformation importante puisqu'un moniteur de plongée peut obtenir son titre en dehors du système fédéral. La première session a lieu à Niolon en mai 1965. Le changement de lieu d'examen (de Niolon à Saint-Mandrier) n'est pas innocent. Alors que depuis 10 ans les moniteurs de plongée sont formés et évalués à Niolon, le choix du ministère d'un examen dans la rade de Toulon conforte son rôle de décideur.

¹²²⁸ BESSE C. Rapport d'examen du président de jury de la session du Brevet d'Etat de moniteur de plongée de septembre 1966, cité par POULET G. Niolon, Saint-Mandrier. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67, page 25.

« *Le législateur témoigne d'une volonté de garder un certain contrôle sur les diplômés : il n'est plus question de laisser une totale liberté d'action aux fédérations sportives.* »¹²²⁹

Il s'affranchit des problèmes logistiques en s'appuyant sur la Marine Nationale qui organise cet examen dans son école de plongée de Saint-Mandrier. Au-delà des liens entre organismes civils et militaires, le changement de localisation n'est pas sans poser souci aux membres de la fédération qui, sans l'exprimer clairement, perçoivent qu'une part de leur autonomie leur échappe.

« *Par décision ministérielle, le centre d'examen choisi cette année a été l'école de plongée de la Marine Nationale à Saint-Mandrier, choix qui interrompait dix ans de tradition fédérale en ce qui concerne le Centre de Niolon où jusqu'à présent s'étaient déroulées toutes les sessions d'examen. Niolon reste cher aux instructeurs fédéraux, c'est un peu un drapeau fédéral, le symbole du travail patient de l'ex-commission technique*¹²³⁰ *et c'est aussi une sorte de Saint-Cyr de la plongée. (...) Ce n'est pas sans éprouver un sentiment de déception et une légère mélancolie que le jury a abandonné en juillet l'ambiance habituelle de la calanque pour aller tenir ses assises en rade de Toulon.* »¹²³¹

Déjà l'année précédente la question se pose de l'implantation géographique de la première session du brevet d'Etat de moniteur de plongée. La F.F.E.S.S.M fait de la résistance quant à un examen en dehors de son fief de Niolon :

« *La commission technique a écarté le projet de transfert à Saint-Mandrier de l'école de plongée de Niolon. Raison majeure : les dates envisagées étaient peu compatibles avec la disponibilité des instructeurs nationaux.* »¹²³²

Avec la création de ce brevet, la plongée de loisir s'autonomise du champ des travaux sous-marins et de la plongée militaire. Mais en étant dépossédés d'un pouvoir décisionnaire la fédération et ses membres perdent aussi une part de leur monopole sur cette plongée loisir.

¹²²⁹ PIERRE J. Des brevets d'Etat d'éducateur sportif aux diplômés professionnels de 1963 à nos jours. Réflexions sur les enjeux et les débats relatifs aux réformes du tronc commun. In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, page 116.

¹²³⁰ Qui s'appelle désormais Commission d'enseignement de la plongée (6 juillet 1966), avant de redevenir Commission technique en janvier 1969.

¹²³¹ POULET G. Niolon, Saint-Mandrier. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67, page 21.

¹²³² Anonyme. Echos de l'Assemblée Générale de la Fédération à Nice. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 59, avril – mai 1966, page 125.

Pourtant, le monde de la plongée fédérale s'est réjoui de la mise en place d'un brevet d'Etat largement inspiré du brevet national de moniteur de plongée créé en 1957.

*« Enfin, il est très important de souligner la loi du 6 août 1963 sur la création du brevet d'Etat de moniteur des sports dangereux et dont la première application sera celle du brevet de moniteur de plongée en prenant pour bases les normes du brevet de notre Fédération. »*¹²³³

Ce brevet est vu comme une reconnaissance par les dirigeants fédéraux.

*« Le fait marquant de 64 a été la publication de l'arrêté ministériel créant le brevet d'Etat de moniteur de plongée. Cette publication est l'aboutissement de plusieurs années d'effort. »*¹²³⁴

La fédération insiste sur son engagement déjà ancien et voit en ce brevet d'Etat une récompense du travail accompli.

*« L'arrêté en cours de promulgation que nous publions in extenso est le premier d'une série devant régler les enseignements des sports dangereux. C'est une grande satisfaction pour les dirigeants de la F.F.E.S.S.M de constater que six ans d'efforts et de réalisations sont récompensés par le ministère qui a retenu pour base du premier diplôme d'Etat les règles fédérales qui ont été édictées au Centre de Niolon. »*¹²³⁵

Les contenus du brevet d'Etat sont en effet très largement inspirés (Cf. Tableau 1) du brevet fédéral mais marquent aussi une différence dans la prise en compte des supports théoriques :

*« Les différences sont minimes en ce qui concerne les épreuves physiques, par contre est mis en place au niveau des épreuves théoriques une différenciation entre épreuves écrites concernant la physique, la physiologie, les tables de plongée et les accidents et les épreuves orales sur le matériel et l'enseignement de la plongée. »*¹²³⁶

¹²³³ FERRAT E. Rapport moral, AG de la F.F.E.S.S.M, février 1964. Revue *Plongées*, numéro 21, avril 1964, page 36.

¹²³⁴ DUMAS J. Commission juridique, AG F.F.E.S.S.M, février 1965. Revue *Plongées*, numéro 24, hiver 64-65, page 43.

¹²³⁵ Revue *Plongées*, numéro 23, automne 1964, page 36.

¹²³⁶ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, page 201.

<i>Numérotation F.F.E.S.S.M</i>	Monitorat national, F.F.E.S.S.M. Mai 1963, E.S.S.M n°19.	<i>Numérotation Brevet d'Etat</i>	Brevet d'Etat de moniteur de plongée. Arrêté du 28/09/1964.
Conditions de candidature	<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de 21 ans - 2^{ème} échelon depuis un an - Stage de 15 jours - Certificat médical 		<ul style="list-style-type: none"> - Etre âgé de 21 ans - Test probatoire ou titre technique jugé suffisant - Certificat médical
Epreuves pratiques	<i>En maillot</i>		
1	Effectuer un parcours de 200 mètres en moins de 6', immédiatement après prendre un mannequin immergé par fond de 5 mètres, le remonter à la surface et le maintenir, le visage hors de l'eau, pendant 2'.	Groupe A	Idem
2	3 fois 20'' d'apnée à 10'' d'intervalle		Idem
<i>En palmes, masque, tuba, combinaison et lest</i>			
3	Effectuer en surface un parcours de 1500 mètres derrière un instructeur qui règle l'allure.		Idem
4	Descendre en plongée libre à -15 mètres.		Idem
<i>En scaphandre autonome</i>			
5	Effectuer, derrière un instructeur réglant l'allure, un parcours de 1000 mètres avec tuba, sans se servir du scaphandre.	Groupe A	Idem
6a et 6b	<ul style="list-style-type: none"> - Sauter de 3 mètres, sans faire surface se déplacer de 50 mètres vers une bouée, remonter, canard puis 50 mètres vers une autre bouée. - S'orienter avec une boussole, carré de 30 mètres de côté. 		Idem
7	Réaliser le sauvetage d'un camarade de -30 mètres.		Idem
8	Descente et signe à -50 m.		Idem
9	Plonger à - 30 mètres et remonter sans embout.		Idem
10	Plonger à - 40 mètres, puis remonter aussitôt avec une bouée, en contrôlant sa remontée et en effectuant un palier d'une durée d'1		Idem

	minute.		
<i>Pédagogie</i>			
11	Au bord, traiter de façon très complète de l'équipement du plongeur et de l'enseignement théorique.	Groupe B	Principe de base de la plongée, le matériel, consigne d'utilisation de ce matériel (exposé à un groupe d'élèves).
12	Au bord, équipement d'un plongeur débutant.		Equipement d'un plongeur débutant (démonstration et exposé).
13	Exercice de pédagogie appliquée.		Epreuve de pédagogie pratique appliquée (conduite d'une leçon de plongée à deux ou trois plongeurs débutants).
<i>Secourisme et sauvetage</i>			
14	Théorie et pratique de secourisme et de sauvetage.	Groupe A	Notions générales de secourisme et, en particulier, secours d'urgence en cas d'accidents de plongée, d'hydrocution, de noyades, etc....
<i>Navigation et Matelotage</i>			
15	Suivre un camarade à ses bulles à partir d'un youyou et l'aider à remonter à bord après qu'il se soit déséquipé dans l'eau.	Groupe A	Suivre un plongeur à ses bulles à partir d'une embarcation et l'aider à remonter à bord après qu'il se soit déséquipé dans l'eau.
16	Nœuds utiles en bateau et en plongée.		Faire les nœuds utilisés habituellement en nautisme et en plongée.
17	Faire un parcours en bateau à moteur ; appareillage, mouillage, accostage.		Effectuer un parcours en embarcation à moteur : appareillage, mouillage, accostage.
Epreuves théoriques	<i>Théorie écrite</i>		
18	Connaissances approfondies de la physique appliquée à la plongée.	Groupe C	Physique appliquée à la plongée.
19	Connaissances approfondies de la physiologie appliquée à la plongée.		Physiologie appliquée à la plongée.
20	Connaissances approfondies du matériel de plongée, y compris compresseur.		
21	Connaissances approfondies des symptômes et des traitements des accidents de plongée.		Epreuve portant sur les signes et les traitements des accidents de plongée.

22	Calculs et solutions de deux problèmes d'au moins deux plongées successives.		Calculs et solutions de deux problèmes d'au moins deux plongées successives.
		<i>Epreuves orales</i>	
		Groupe D	Interrogation sur le matériel de plongée y compris le compresseur.
			Interrogation sur l'équipement du plongeur et l'enseignement théorique de la plongée.

Tableau 1 : Comparaison du descriptif des épreuves fédérales et d'Etat pour l'attribution du titre de moniteur de plongée. Année 1963 pour le monitorat national fédéral et 1964 pour le brevet d'Etat de moniteur de plongée.

On perçoit bien le marquage de la F.F.E.S.S.M dans un brevet d'Etat qui n'est finalement qu'une copie du brevet fédéral de moniteur national. Mais en séparant en deux modalités d'évaluation les connaissances théoriques, le brevet d'Etat s'engage dans une voie de valorisation des disciplines scientifiques. Le rassemblement des épreuves en quatre groupes (épreuves pratiques, épreuves pédagogiques, épreuves écrites et épreuves orales) suggère une distinction qui permet l'introduction de coefficient transformant le brevet en 1967.

*« L'évolution est importante par rapport à l'examen de 1964 même si les épreuves restent les mêmes. En jouant sur les coefficients, les rédacteurs du texte valorisent les exercices effectués en profondeur. »*¹²³⁷

Certes, la création du brevet d'Etat de moniteur de plongée est une date importante dans la genèse des brevets d'encadrements de l'activité, mais vraisemblablement plus en terme de symbole qu'en terme de contenus. Avant cela, à la fin des années cinquante, seul le diplôme fédéral reconnaît des compétences de moniteur de plongée. Dans ses aspirations à être reconnue la fédération envisage la création d'un « *diplôme d'Etat facultatif* » qui permet d'éviter de passer par l'adoption d'une loi mais directement par la promulgation d'un Arrêté de l'Education Nationale. Ce diplôme est imaginé comme une étape intermédiaire vers un diplôme obligatoire.

¹²³⁷ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 201.

*« Les responsables du Haut-Commissariat à la Jeunesse sont d'ailleurs parfaitement conscients des problèmes qui se posent et il a pratiquement été décidé qu'un diplôme d'Etat facultatif allait être créé incessamment pour l'enseignement de la plongée. »*¹²³⁸

Si la fédération se réjouit de la création d'un brevet d'Etat, c'est d'abord parce qu'il légitime la pratique de la plongée sous-marine comme une activité de loisir. Ce n'est plus une activité réservée aux militaires ou aux professionnels des travaux sous-marins, c'est aussi, nous l'avons vu, parce que la construction des épreuves de ce brevet est largement inspirée du brevet de moniteur national délivré par la fédération. Enfin, même si ce diplôme est délivré hors fédération, un « *titre technique jugé suffisant* »¹²³⁹ est une des conditions dispensant de la réalisation d'un test probatoire pour postuler à l'examen. De fait, il correspond au deuxième échelon fédéral qui, avec le titre de plongeur démineur, devient la clé de voûte de la formation du futur moniteur. Le Jury du brevet d'Etat est d'ailleurs très largement composé de moniteurs fédéraux puisque les membres de la fédération sont statutairement au nombre de 5, contre 3 représentants du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports dont 1 médecin désigné par le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports et le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ou son représentant en tant que Président du Jury¹²⁴⁰. Ce brevet d'Etat n'est pas perçu comme un concurrent au monitorat national fédéral. Au début des années soixante, les perspectives d'un emploi rémunéré dans la plongée de loisir sont quasi nulles :

*« Il est enfin de notre devoir d'informer une jeunesse, passionnée à juste titre par l'exercice de la plongée, qu'elle ne doit pas, en règle générale, en espérer une profession lucrative. Certes, les moniteurs de plongée sont quelquefois demandés pendant la saison d'été et peuvent dans certains cas trouver, grâce au brevet de moniteur, une occupation rémunérée, mais cette occupation à un caractère temporaire. »*¹²⁴¹

Pourtant la création du brevet d'Etat laisse espérer d'autres pratiques :

« Le brevet de moniteur va être transformé en brevet d'Etat et l'homologation des écoles de plongée ne tardera plus à être reconnue par les Pouvoirs publics. Ces dernières seront obligées d'engager des moniteurs nationaux, qui feront de cette

¹²³⁸ DUMAS J. Les aspects légaux et le problème de la responsabilité des écoles de plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958, page 21.

¹²³⁹ Arrêté du 28 septembre 1964 portant création du Brevet d'Etat de moniteur de plongée subaquatique. Article 1.

¹²⁴⁰ Arrêté du 28 septembre 1964 portant création du Brevet d'Etat de moniteur de plongée subaquatique. Article 3.

¹²⁴¹ Editorial signé F.F.E.S.S.M., revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 8, avril 1960, page 4.

*qualité une véritable profession. Leur salaire sera fonction des diplômes obtenus et de leur valeur personnelle. »*¹²⁴²

On peut apprécier le glissement que fait Jacques Chouteau de « brevet d'Etat » à l'obligation d'engager des « moniteurs nationaux ». Mais au-delà de ces perspectives d'emploi, la création de ce brevet correspond à l'engagement de l'Etat dans la préservation de la sécurité des sportifs.

*« Avec la création des brevets d'Etat, M. Herzog renforce une logique sécuritaire qui oblige les professionnels du sport à prendre leurs responsabilités pour garantir une intégrité physique et morale des acteurs et des consommateurs sportifs. »*¹²⁴³

Le brevet d'Etat de moniteur de plongée s'inscrit dans une logique inaugurée par la loi Montagne¹²⁴⁴ du 18 février 1948 concernant les guides de montagne, poursuivie à propos de l'enseignement¹²⁴⁵ du ski (1951), les textes¹²⁴⁶ réglementant la fonction de Maître-Nageur-Sauveteur (1951) et des sports de combat¹²⁴⁷ (1955). En ce qui concerne la plongée subaquatique, c'est bien un enjeu sécuritaire qui semble prédominer dans la volonté fédérale de la mise en place de ce brevet.

*« Le but commun des organismes publics, de notre Fédération, du Syndicat des Moniteurs, des organismes privés doit être de continuer cette pacifique conquête avec une sécurité accrue, le retour sain et sauf en surface nous faisant encore plus apprécier la beauté ou l'intérêt de ce que nous avons rencontré au fond. »*¹²⁴⁸

D'ailleurs la fédération présente un ratio de réussite à son propre brevet de moniteur qui atteste du manque de préparation de certains candidats mais aussi de la difficulté des épreuves.

¹²⁴² CHOUTEAU J. Le stage de Niolon. Revue *Plongées*, numéro 23, automne 1964, page 35.

¹²⁴³ SAINT-MARTIN J-P. L'emploi sportif vu à travers son histoire : des Brevets d'Etat aux professorats de sports. In, Terret T. (Sous la Dir. de), *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000, page 251.

¹²⁴⁴ *Journal Officiel de la République Française* du 19 février 1948, loi 48-267.

¹²⁴⁵ Loi Montagne du 18 février 1948.

¹²⁴⁶ Loi du 24 mai 1951.

¹²⁴⁷ Loi du 28 novembre 1955.

¹²⁴⁸ CHOUTEAU J. De Niolon 1957 à Niolon 1965. Revue *Plongées*, numéro 27, automne 1965, page 41.

Année – Promotion	Candidats	Diplômés	% de réussite
1957 – Promotion Maurice Fargues	- ...	16 diplômés	- ...
1958 – Promotion JF Borelli Stage complémentaire	20 candidats	10 diplômés	50 %
	4 candidats	1 diplômés	25 %
1959 – Promotion G Hérail	50 candidats	28 diplômés	56 %
	8 candidats	2 diplômés	25 %
1960 – Promotion P. Bert 2 ^{ème} session	35 candidats	14 diplômés	40 %
	21 candidats	15 diplômés	71 %
1961 – Promotion C. Limbaugh	22 candidats	16 diplômés	72 %
	19 candidats	8 diplômés	42 %
1962 – Promotion G. Morandière	19 candidats	12 diplômés	63 %
	22 candidats	7 diplômés	31 %
1963 – Promotion A. Méloni	?		
	17 candidats	8 diplômés	47 %
1964 – Promotion Y. Le Prieur	16 candidats	16 diplômés	100 %
	17 candidats	14 diplômés	82 %

Tableau 2 : Pourcentage de réussite aux sessions de moniteur national de la F.F.E.S.S.M, organisées entre 1957 et 1964. Un décalage est possible entre le nombre de candidats reçus et la numérotation de la F.F.E.S.S.M qui attribue exceptionnellement des brevets sans que le récipiendaire passe les épreuves, notamment pour ses pionniers¹²⁴⁹.

L'attribution du nom d'une personnalité disparue de la plongée à chaque promotion annuelle est supprimée en 1965 et n'est reprise qu'à partir de 1997. Le taux de réussite de la promotion Yves Le Prieur en 1964 est exceptionnel et s'explique sûrement par une meilleure préparation des candidats, mais aussi par les nouvelles conditions de candidatures qui imposent au moins un an entre le passage du 2^{ème} échelon et la présentation à l'examen ainsi qu'un stage de 15 jours dûment attesté dans une école de plongée¹²⁵⁰. Lors de la réunion du bureau directeur national de la F.F.E.S.S.M en 1962, Philippe Tailliez souligne à propos de la baisse de niveau du stage de moniteur de Niolon que :

*« (...) ceci ne peut provenir que de la trop grande rapidité avec laquelle les candidats passent les divers brevets : 1^{er} et 2^e échelon. »*¹²⁵¹

Suite à ce constat, les conditions de candidatures sont plus restrictives et la F.F.E.S.S.M homologue certaines de ses écoles de plongée.

¹²⁴⁹ Ainsi, Cousteau, Tailliez, Alinat, Morandière, Dumas, Broussard, Lehoux, Girault obtiennent ce diplôme sur lequel est rayé la mention «... a subi avec succès les épreuves à l'examen... ». D'après : FORET A. et MARIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007, page 481.

¹²⁵⁰ Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 18, février 1963, page 44.

¹²⁵¹ TAILLIEZ P. Réunion du bureau directeur national de la FFESSM, Marseille, 22 septembre 1962, sources FFESSM.

« M^e Dumas signale que le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports s'inquiète de la situation et qu'un projet de loi pour les sports dangereux est déjà déposé. En attendant l'adoption de cette loi, la FFESSM met en place une commission d'homologation des écoles de plongée. »¹²⁵²

Avant 1964, le taux de réussite au monitorat national fédéral (Tableau 2) reste très faible (moins de 50 %).

« Je pense, et vous partagerez je l'espère mon opinion, que notre Jury a le devoir d'être très sévère si nous voulons que le diplôme de Moniteur de Plongée apporte à son titulaire la sanction d'une compétence réelle et donne à ses futurs élèves l'assurance d'une sécurité sur laquelle ils ont le droit de compter. »¹²⁵³

Mais le législateur va encore plus loin dans cette logique d'excellence des moniteurs puisqu'il organise une révision obligatoire des moniteurs brevetés tous les 5 ans (Article 5). Les épreuves sont majoritairement techniques et axées sur la sécurité (Tableau 3) :

Brevet d'Etat de moniteur de plongée. Arrêté du 28/09/1964.	
Epreuves pratiques	<i>En maillot</i>
	Effectuer un parcours de 200 mètres en moins de 6', immédiatement après prendre un mannequin immergé par fond de 5 mètres, le remonter à la surface et le maintenir, le visage hors de l'eau, pendant 2'.
	<i>En Palmes Masque Tuba, combinaison et lest</i>
	Descendre en plongée libre à -15 mètres.
	<i>En scaphandre autonome</i>
	Plonger à – 30 mètres et remonter sans embout.
	Plonger à – 40 mètres, puis remonter aussitôt avec une bouée, en contrôlant sa remontée et en effectuant un palier d'une durée de une minute.
Epreuve Orale	Interrogation sur la plongée.

Tableau 3 : Epreuve de la révision obligatoire des 5 ans du brevet d'Etat de moniteur de plongée. Arrêté du 28/09/1964, Article 5.

¹²⁵² FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007, page 199.

¹²⁵³ FERRAT E. 3^{ème} stage de Moniteurs Fédéraux, Niolon 10 mai 1959. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 5, deuxième trimestre 1959, page 7.

Le principe de révision tous les 5 ans pour les titulaires du brevet d'Etat est rapidement repris pour le brevet fédéral de moniteur national et à l'Assemblée Générale d'Agde, en 1969 :

*« Le président de la commission technique, Guy Poulet, qui a vu son programme concernant le recyclage des moniteurs de plongée subaquatique accepté par le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports lors du dernier Comité consultatif, a précisé les passages de ces examens. »*¹²⁵⁴

Cet engagement pour la sécurité des pratiquants n'est pas exclusif à la plongée sous-marine et concerne d'abord les sports dangereux. Le nouveau diplôme d'Etat ne doit en effet s'appliquer qu'aux disciplines :

*« (...) dont la pratique présente des dangers certains. Pour l'avenir, le ministère nous a indiqué qu'en fait la portée de la loi ne devrait plus être étendue qu'à la boxe, à l'enseignement du pilotage de course et à la spéléologie : il ne saurait être question de l'appliquer à l'athlétisme ou au rugby par exemple. »*¹²⁵⁵

Réponse étonnante puisque entre octobre 1965 et avril 1970 se créent les brevets d'Etat de : culture physique, voile, natation sportive, football, patinage sur glace, équitation, golf, tennis, boxe, escrime, gymnastique sportive et ski nautique. On peut émettre quelques réserves sur la dangerosité de certaines de ces disciplines. J. Pierre avance l'hypothèse d'un double objectif de l'Etat, certes la sécurisation des pratiques mais aussi sa professionnalisation :

*« Il apparaît qu'au tournant des années 1970, l'enjeu prédominant soit la « sécurité », mais qu'un second enjeu, qu'évoque Barull¹²⁵⁶ prend une place grandissante : la « professionnalisation », c'est-à-dire la spécification d'un corps de professionnels formés par des procédés homogénéisés et détenteurs de compétences spécifiques. »*¹²⁵⁷

Certain y voit même une forme d'aboutissement dans le processus de construction d'un corps professionnel spécifique :

¹²⁵⁴ BAIX Y. Agde, 17-18-19 janvier 1969, Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M. Revue *Plongées*, numéro 53, mars- avril 1969, page 31.

¹²⁵⁵ Extrait – Assemblée Nationale – Rapport de M. Bernard Marie, au nom de la commission des affaires culturelles (n°20) – Séance du 25 mai 1967 – Débats relatifs à la loi du 2 novembre 1967. Cité par J. Pierre, Des brevets d'Etat d'éducateur sportif aux diplômes professionnels de 1963 à nos jours. Réflexions sur les enjeux et les débats relatifs aux réformes du tronc commun. In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, page 120.

¹²⁵⁶ BARULL R. Lexique du cadre institutionnel et réglementaire des APS. Paris, Editions : INSEP, Collection Droit, économie et management, 1995.

¹²⁵⁷ PIERRE J. Des brevets d'Etat d'éducateur sportif aux diplômes professionnels de 1963 à nos jours. Réflexions sur les enjeux et les débats relatifs aux réformes du tronc commun. In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 120.

« Ainsi, plus que la logique sécuritaire et la relance du sport français par Herzog, la création des brevets d'Etat d'éducateurs sportifs en 1963 témoigne, en réalité, de l'aboutissement du processus de spécialisation des éducateurs débuté à la fin des années 1950 dans le secteur postscolaire, première pierre à leur professionnalisation. »¹²⁵⁸

En ce qui concerne la plongée le nombre de moniteurs rémunérés reste anecdotique au début des années soixante. Il semble bien que ce soit le souci sécuritaire qui prime dans cet engagement de l'Etat.

Une autre discipline, réputée « dangereuse » et récusant les pratiques compétitives réagit différemment aux velléités de création d'un brevet d'Etat spécifique. A l'enthousiasme du monde de la plongée vient s'opposer les résistances des spéléologues. Pourtant, dès 1967, les services de Jeunesse et Sports s'adressent à la fédération de spéléologie pour participer à la création de ce brevet.

« La définition d'un brevet d'Etat en spéléologie constitue une condition sine qua non de participation de la spéléologie à la politique publique. C'est pourquoi les instances de Jeunesse et Sports poussent les dirigeants fédéraux dans ce sens. »¹²⁵⁹

En réaction, les quelques guides rémunérés créent l'Association Nationale des Guides et Moniteurs de Spéléologie, à Vallon-Pont-d'Arc en juillet 1967, et militent contre la mise en place d'un brevet géré par l'Etat.

« En effet, il existe déjà, depuis plusieurs années, une pratique de guidage spéléologique. Suite à l'initiative de J-C. Trébuchon, un certain nombre de spéléologues en sont venus à exercer la fonction de guides contre rémunération, notamment dans les centres de vacances ou dans le prolongement des grottes aménagées. L'annonce du projet de brevet d'Etat remet en cause le droit de ces hommes à exercer, obligeant les professionnels expérimentés qu'ils sont à s'astreindre à une formation pour un métier qu'ils pratiquent déjà. »¹²⁶⁰

Il faut attendre les années 1990 pour que sous la pression de nouvelles modalités de pratique comme la descente de canyons, la création d'un autre syndicat (le Syndicat National des Professionnels de la Spéléologie), qui lutte à l'inverse du précédent syndicat, pour une

¹²⁵⁸ LONDEL Y. L'éducateur sportif dans le secteur postscolaire : une nouvelle approche historique des formations, 1943-1961. In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 103.

¹²⁵⁹ SCHUT P. O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007, page 288.

¹²⁶⁰ SCHUT P. O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 289.

reconnaissance via un brevet d'Etat, se mette en place le brevet d'Etat de spéléologie¹²⁶¹ en 1992.

Il s'agit pour la fédération de spéléologie d'être reconnue par le mouvement sportif. Elle s'inscrit donc, malgré la réticence d'une majorité de ses membres, dans la promotion de nouvelles formes de pratiques axées sur la compétition. Largement alimentée par les subsides de l'Etat, la spéléologie ne peut pas échapper aux directives de la Loi sur le sport de 1984 qui demande aux fédérations d'organiser des compétitions et de délivrer des titres. Les « compétitions de corde » sont organisées, un titre de champion de France est délivré, la fédération de spéléologie devient délégataire mais elle met peu à peu en réserve cet aspect « compétitif » pour rester en adéquation avec ses pratiquants.

Dans l'univers subaquatique, la fédération, par le biais de sa commission sportive, reste attachée au développement de ses trois sections : chasse sous-marine, nage avec accessoires et techniques subaquatiques. La chasse sous-marine retient évidemment l'attention générale même si certaines voix commencent à s'élever pour voir supprimé ses formes compétitives. Lors de l'Assemblée Générale fédérale de 1977, le président de la section chasse sous-marine précise :

*« M. Llana déplore également qu'une pétition de scientifiques ait été déposée auprès du ministre de l'Environnement visant à interdire les compétitions de chasse sous-marine. Cette pétition a été suscitée par certains membres de la fédération et présentée par la Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature. La commission de chasse souhaite que des sanctions fédérales soient prises contre tout membre licencié qui attaquerait ou nuirait à une activité de la F.F.E.S.S.M quelle qu'elle soit. »*¹²⁶²

Les débats sont vifs et trouvent même un écho télévisé. Le 15 juin 1977 sur TF1 s'oppose un représentant du muséum à Pierre Perraud, Président de la F.F.E.S.S.M :

*« Notons que Robert Piétri, du journal de TF1 et ami de toujours de notre fédération et de la pêche sous-marine, a spontanément participé au débat aux côtés de Pierre Perraud et a également asséné de solides arguments à nos adversaires qui ont du se replier sans avoir rien démontré. »*¹²⁶³

¹²⁶¹ SCHUT P. O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, pp 287-299.

¹²⁶² Anonyme, L'Assemblée Générale de la Fédération. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 36, juillet – août 1977, page 7.

¹²⁶³ Anonyme, ...Et la pêche sous-marine. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 36, juillet – août 1977, page 39.

Bien que souvent habile connaisseur de la faune, le chasseur sous-marin ne véhicule pas une image très positive :

*« Il faut dire que le chasseur sous-marin n'a pas aux yeux d'une partie du public une bonne image de marque. Ce public ne connaît de lui que l'image du garçon inquiétant, vêtu d'une combinaison de deuil et équipé d'armes à faire pâlir Zorro et Tarzan réunis. Il a tout d'un assassin, il n'y a qu'à voir, pour s'en persuader, le sourire orgueilleux qu'il aborde lorsqu'il rentre au port après plusieurs heures de chasse, ses trois sars accrochés à la ceinture comme les scalps au cou du dernier des Mohicans. »*¹²⁶⁴

Peu à peu un glissement se fait et au début des années 1980 ce ne sont plus seulement les compétitions de chasse mais l'ensemble de cette pratique qui est mis à l'index :

*« Aujourd'hui, la question des compétitions est reléguée à l'arrière plan tandis que c'est l'ensemble des chasseurs et des plongeurs qui est pris pour cible. »*¹²⁶⁵

Les années 1980 sont marquées par une poussée des sensibilités « écologiques » qui annoncent les « vagues vertes » des années 1990. Alors qu'Antoine Waechter, candidat écologiste, ne rassemble que 3,78 % des suffrages aux élections présidentielles de 1988, il réunit 10,5 % des votants lors des élections européennes de 1989 avec, il est vrai, un fort taux d'abstentions avoisinant les 51 %. Aux élections régionales de 1992, les mouvements écologistes confirment leur nouvelle place dans la vie politique française puisque Génération Ecologie obtient 7,1 % des suffrages et les Verts 6,8 %.

*« Les Français accordaient aussi un soutien grandissant aux écologistes, les Verts d'Antoine Waechter, Génération Ecologie de Brice Lalonde. Ces derniers faisaient des propositions neuves et concrètes qui retenaient des électeurs de plus en plus nombreux. »*¹²⁶⁶

Entre 1976 et 1981, le nombre d'articles dans la presse spécialisée concernant la connaissance de la mer ou le tourisme subaquatique augmente significativement alors que ceux dédiés à la chasse sous-marine sont nettement en baisse (Cf. Tableau 4).

¹²⁶⁴ BAIX Y. La malédiction de la chasse sous-marine, accusée de dépeupler les fonds. Revue *Océans*, numéro 12, juin – juillet – août 1971, page 19.

¹²⁶⁵ ROBIN, P. Le conflit plaisanciers – pêcheurs, faut-il partager la mer ? Revue *Océans*, numéro 91, octobre 1980, page 6.

¹²⁶⁶ AGHULON M., NOUSCHI A., SCHOR R. La France de 1940 à nos jours. Paris, Editions : Nathan, 3ème édition 2002, 1995, page 317.

Année	1976	1977	1978	1978	1980	1980	1981
Numéro	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99	100-109
Chasse sous-marine	8	7	7	15	13	5	3
Connaissance de la Mer	2	3	14	16	13	9	9
Tourisme	7	7	10	12	13	15	14

Tableau 4 : Thème des articles de la revue *Océans* publiés entre 1976 et 1981. Les années indiquées sont celles concernant le plus de numéro dans la série, certaines années se trouvant à cheval entre deux séries.

A partir de 1982, le magazine *Océans* fait de plus en plus de place aux bateaux à voiles puis bientôt aux bateaux à moteur. La ligne éditoriale évolue et met quelques années avant de revenir dans le giron de la plongée.

A la fois pour répondre à une demande de ses adhérents et pour renforcer cet engagement sportif, la F.F.E.S.S.M crée en 1965 deux nouveaux brevets d'encadrement : le brevet fédéral de moniteur de plongée libre (sans scaphandre) et le monitorat de chasse sous-marine. Demande des pratiquants puisque Ely Boissin, membre de la fédération et auteur de deux livres sur ce sujet¹²⁶⁷, organise à Djerba en août 1964 le premier stage expérimental (car non officiel) de moniteurs de plongée libre ; organisé dans le cadre du *Club Méditerranée*, le stage regroupe une trentaine de candidats, G.O et G.M dont 13 sont reçus. Boissin est un ancien G.O du *Club Méditerranée* de Santa-Guilia en Corse du Sud où il expérimente une « école de plongée libre » pour ceux qui ne souhaitent pas s'adonner à la plongée en scaphandre ou à la chasse sous-marine. Physiologie, prévention des accidents, pédagogie, zoologie, connaissance du matériel et histoire de la plongée sont au programme, ajoutés aux 7 épreuves physiques. Mais l'organisation de ce stage ne reçoit pas l'accueil escompté de la F.F.E.S.S.M :

« Il est évident qu'il appartenait à la F.F.E.S.S.M de répondre à ces demandes. Lorsque nous nous sommes tournés vers elle, la Fédération nous a fait savoir que l'enseignement de la plongée libre devait se faire au sein des clubs. »¹²⁶⁸

Mais très rapidement, la fédération réagit et organise un brevet de moniteur de plongée libre. Il faut dire que le danger de voir une partie de ses adhérents entrer en dissidence n'est

¹²⁶⁷ A.B.C de la chasse sous-marine. Paris, Editions : Bornemann, 1962 et *Nouvelles bases de la plongée libre*. Paris, Editions : Flammarion, 1964.

¹²⁶⁸ Anonyme. A Djerba : Le premier stage expérimental de moniteurs de plongée libre. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 52, novembre – décembre 1964, page 82.

pas à exclure. Maurice Braud, à l'époque secrétaire général adjoint de la F.F.E.S.S.M ; précise :

« On se demande en effet s'il ne serait pas raisonnable de lui donner enfin la place qu'elle mérite, en classant les activités subaquatiques en deux grandes catégories : d'une part la plongée avec scaphandre, et d'autre part la plongée libre en apnée. »¹²⁶⁹

Dans la lignée des stages régionaux de plongée libre organisés en Ile-de-France par Ely Boissin et des stages de chasse sous-marine du Comité de Provence, la fédération s'engage dans l'organisation du brevet de moniteur de plongée libre.

« Le succès inattendu de la plongée libre pose un problème de cadres. De passe-temps populaire, cette activité peut devenir un sport dur, dangereux surtout s'il est pratiqué sans un minimum de connaissance et de précaution. Seuls de véritables moniteurs doués d'une compétence technique et pédagogique certaine, pourront favoriser ce succès en évitant qu'il ne soit à brève échéance, à l'origine d'une multiplicité d'accidents. »¹²⁷⁰

C'est encore une fois le souci de sécurité des pratiquants qui est mis en avant et l'Assemblée Générale de 1965, si elle acte de sa création, attend les avis des commissions sportives et médicales pour fixer les conditions de délivrance de ce brevet. Les premières sessions ont lieu en 1966 et rassemblent peu de candidats¹²⁷¹ (6 candidats en juillet et 4 en septembre). Début 1969, la fédération évoque ces stages lors de son Assemblée Générale annuelle : *« Les stages d'enseignement de la plongée en apnée ont été un échec. »¹²⁷²*.

Par contre, on dénombre pléthore de candidats pour le premier examen du brevet de moniteur de chasse sous-marine organisé en 1967, *« il fallut refuser du monde »¹²⁷³*, 18 reçus sur les 20 candidats présents.

« Plongée libre à 20 mètres, remontée du mannequin de 20 m en scaphandre autonome, sorties avec deux instructeurs différents chargés de noter la valeur du chasseur, son tir, son aisance selon l'état de la mer, l'étude des capacités pédagogiques du candidat au milieu d'une classe dans l'eau, sa connaissance des devoirs et des droits du plongeur, du matériel, de la faune et des fonds marins, ses ressources, en secourisme, particulièrement pour les soins aux noyés, en lecture de

¹²⁶⁹ BAIX Y. et BRAUD M. Plongez libres. Revue *Plongées*, numéro 29, printemps 1966, page 45.

¹²⁷⁰ BAIX Y. et BRAUD M. Plongez libres. Revue *Plongées*, numéro 29, printemps 1966, page 50.

¹²⁷¹ POULET G. Niolon, Saint-Mandrier. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67, page 20.

¹²⁷² BAIX Y. Agde, 17-18-19 janvier 1969, Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M. Revue *Plongées*, numéro 53, mars- avril 1969, page 31.

¹²⁷³ TRAVERS J. La chasse aux maîtres. Revue *Plongées*, numéro 41, décembre 1967, page 34.

*cartes marines, en navigation, firent des plongeurs du stage, des moniteurs jugés capables par leurs pairs. »*¹²⁷⁴

Un programme très complet qui participe au positionnement de la fédération comme interlocuteur privilégié en ce qui concerne les sports subaquatiques.

Après ces deux brevets, plongée libre et chasse, le nombre de formateurs est insuffisant et la F.F.E.S.S.M décide de mettre en place en 1967, le brevet de moniteur auxiliaire de plongée en scaphandre, qui « (...) comprend les épreuves du deuxième échelon et trois épreuves pédagogiques : pratique, appliquée et théorique. »¹²⁷⁵. En 1986, ce moniteur auxiliaire devient moniteur fédéral 1^{er} degré et le moniteur fédéral (ancien national) devient moniteur fédéral deuxième degré. Tout est en place après quelques rénovations des cursus pour faciliter les passerelles des monitorats fédéraux vers les brevets d'Etat du premier et du deuxième degré. Mais en 1973 un nouveau brevet de la F.F.E.S.S.M vient se positionner entre les plongeurs de deuxième échelon techniquement très au point et le nouveau moniteur auxiliaire formé à la pédagogie, il s'agit du brevet d'initiateur.

Ce brevet qui permet de former et encadrer des plongeurs en piscine (bassin de moins de 6 mètres) nous renseigne sur les liens entre plongée de loisir et Secrétariat aux sports. En effet, l'Article 3 de l'Arrêté du 30 juin 1972 autorise l'absence de maître nageur sauveteur pendant les séances de plongée sous réserve que l'accès ne se fasse pas dans le cadre d'une ouverture au public avec accès payant : autrement dit, à condition que les clubs de plongée s'organisent pour surveiller et gérer leurs membres. Cette création d'un brevet d'initiateur renforcé par une formation au secourisme en 1982 conforte le rôle des titulaires de ce diplôme à assumer ces fonctions de directeur de plongée. Cette liberté relative laissée à la F.F.E.S.S.M, pour solutionner ces problèmes d'encadrement en piscine laisse supposer que la plongée occupe désormais une certaine place dans le monde des loisirs sportifs, en tous cas du point de vue du législateur. Alors qu'initialement ce brevet ne devait pas être un brevet d'enseignement, les adaptations aux dispositions législatives amènent à une transformation et un renforcement de son positionnement fédéral. Ce diplôme a le mérite d'exister mais ne semble pas relever, tout au moins dans sa conception initiale, d'un haut niveau d'exigences :

« L'ensemble de la commission technique a estimé que l'initiateur de club était un aide, de qui on n'exigerait pas des connaissances théoriques et techniques très

¹²⁷⁴ TRAVERS J. La chasse aux maîtres. Revue *Plongées*, numéro 41, décembre 1967, page 34.

¹²⁷⁵ Anonyme. Enseignement. Brevet de moniteur auxiliaire de plongée en scaphandre. Revue *Plongées*, numéro 34, avril 1967, page 4.

*étendues. C'est en quelque sorte, une consécration, une prime d'encouragement que nous essayons de donner à des gens qui, depuis déjà longtemps, font ce travail d'aides bénévoles. C'est leur donner une petite responsabilité fédérale et le sentiment qu'ils sont utiles à la fédération. Voilà le niveau de l'initiateur fédéral. »*¹²⁷⁶

Mais cet aide moniteur acquiert une nouvelle dimension en devenant chef de bassin de plongée. On repère donc une double logique d'officialisation des actions de terrain et d'imposition législative descendante de l'administration centrale. L'augmentation du nombre de plongeurs nécessite l'intégration d'aides moniteurs dans les clubs, tout comme le législateur souhaite régler à moindre frais la garantie sécuritaire des espaces nautiques. La plongée peut se faire sans surveillance de maître nageur puisque les plongeurs disposent d'un cadre réglementaire garantissant la prise en charge des éléments liés à la sécurité des pratiquants.

A cette organisation des diplômes de moniteurs fédéraux et d'Etat doivent être mis en parallèle les contenus de ces diplômes. De 1958 à 1973, l'organigramme de l'offre de titre d'encadrement en plongée se construit et s'adapte aux évolutions quantitatives du nombre de plongeurs comme aux transformations des aspirations de ces plongeurs. Désormais un plongeur peut se former en piscine, il a un moniteur dédié pour cela : l'initiateur de club. S'il veut s'aventurer en milieu naturel, un moniteur premier degré est qualifié pour lui enseigner les gestes de l'autonomie et ceci dans un cadre standardisé puisque ce moniteur premier degré est lui-même formé par un moniteur deuxième degré. Le cadre est posé mais il subit des variations liées par exemple aux évolutions de matériels. L'introduction de nouvelles technologies se fait lentement face à cette construction très hiérarchisée où le savoir vient finalement d'en haut.

L'usage du gilet stabilisateur illustre cette lente diffusion. Alors que le premier gilet apparaît aux USA dans les années 1970, il commence à être utilisé en France à la fin de ces mêmes années. En 1958, Jacques Chouteau voit dans le : « *Gilet gonflable exigé pour le moniteur, recommandé aux élèves et à ceux pratiquant la plongée profonde en exploration* »¹²⁷⁷, un moyen de « *renforcer la sécurité par l'équipement individuel* ». Dès 1959, la firme Aérazur commercialise une bouée de sauvetage et François Clouzot consacre tout un article à la bouée de sécurité en 1963.

¹²⁷⁶ POULET G. P.V de la réunion du Comité Directeur de la F.F.E.S.S.M du 15 avril 1973, In, Foret A. et Martin-Razi P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 488.

¹²⁷⁷ CHOUTEAU J. Premier colloque international sur l'enseignement de la plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958, page 8.

« Il manquait à l'équipement du plongeur une bouée de sécurité capable de le remonter en toutes circonstances, de le maintenir en surface et, éventuellement, de lui permettre de respirer au cours de la remontée en cas de panne de l'appareil respiratoire. En fin 1962, plusieurs marques de bouées de sauvetage ont été mises sur le marché français. »¹²⁷⁸

L'usage de la bouée entre peu à peu dans les mœurs mais reste perçu comme dangereux et lors de l'Assemblée Générale de février 1964, la Commission Technique fait voter cette motion :

« Il est demandé aux présidents de club et moniteurs de plongée d'une part, aux fabricants de bouées de plongée d'autre part, de mettre en garde les plongeurs contre les risques très graves de remontées trop rapides qu'ils encourraient (surpression pulmonaire, accidents de décompression) en utilisant une bouée sans avoir appris à s'en servir. »¹²⁷⁹

Une autre décision accompagne ce rapport technique :

« Une épreuve de remontée avec bouée de plongée est incluse au programme des examens de moniteurs de plongée et à celui du brevet de plongée 2^e échelon. »¹²⁸⁰

Mais l'appareil qui est bien à usage de sauvetage et non de stabilisation ne fait pas complètement recette puisqu'en 1967, Guy Poulet précise dans le rapport de Jury d'un examen de moniteur :

« Il convient cependant de noter, pour compléter ce tableau récapitulatif de l'examen, que l'épreuve de remontée en bouée est à peine passable, nombre de candidats n'ont qu'une expérience... limitée de l'usage de ce moyen de sauvetage. »¹²⁸¹

Dans ce cas, la transformation des contenus des brevets de plongée accompagne à posteriori celle des pratiques. A contrario, Eric Levet-Labry met en évidence une démarche différente dans la transformation du brevet d'Etat de moniteur de plongée « nouvelle formule », c'est-à-dire après l'arrêté¹²⁸² de 1972 généralisant l'offre d'encadrement sportif par le biais des brevets d'Etat à trois degrés. L'examen spécifique plongée se transforme en 1976 et Levet-Labry montre que :

¹²⁷⁸ CLOUZOT F. Utilisation des bouées de sauvetage. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 19, mai 1963, page 50.

¹²⁷⁹ Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M., rapport de la Commission Technique, Revue *Plongées*, numéro 21, avril 1964, page 40.

¹²⁸⁰ Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M., rapport de la Commission Technique, Revue *Plongées*, numéro 21, avril 1964, page 40.

¹²⁸¹ POULET G. Niolon, Saint-Mandrier. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67, page 25.

¹²⁸² Arrêté du 5 décembre 1972, application du Décret du 15 juin 1972, 72-490.

« On passe d'un contrôle des connaissances liées à la sécurité du pratiquant dans l'activité à des connaissances sur le cadre juridique de la sphère associative et/ou commerciale. »¹²⁸³

Il précise notamment en ce qui concerne le B.E.E.S 1^{er} degré qu'entre 1976 et 1995, par le jeu des coefficients, le B.E.E.S trouve sa place dans la hiérarchisation des diplômes en intégrant cette double logique de garantir la sécurité des pratiquants et de participer à la constitution d'un corps professionnel :

« Il est centré essentiellement sur la formation du plongeur mais aussi devient un élément important du développement marchand du secteur loisir de la plongée subaquatique. C'est bien dans l'étagement des diplômes que peut se lire la réelle professionnalisation du secteur qui se traduit dans les faits par l'émergence de la plongée loisir. »¹²⁸⁴

Ces transformations des contenus des épreuves du brevet d'Etat s'inscrivent dans une logique de développement de l'ensemble des loisirs sportifs. L'augmentation conséquente du nombre de plongeurs, on passe de 26 245 licenciés en 1965 à 154 084 en 1995, justifie à elle seule, une évolution du cadre de pratique. Mais l'Etat s'appuie sur un comité consultatif concernant l'enseignement de la plongée réuni pour la première fois à Niolon le 29 mai 1965 sous la Présidence de Pierre Gacon, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Il a pour fonction de :

« (...) traiter les problèmes de l'enseignement de la plongée, mettre au point une méthode d'enseignement, établir des équivalences avec le diplôme du brevet d'Etat et servir de liaison entre les professionnels de la plongée, les organisations sportives et les structures utilisant les services des moniteurs de plongée subaquatique. »¹²⁸⁵

Si la F.F.E.S.S.M y est fortement représentée : 4 représentants, à égalité avec ceux de l'Etat, on note la présence de deux représentants des organisations professionnelles. En effet, depuis 1963, un nouveau venu vient s'insérer dans le jeu et les enjeux de la plongée loisir et dispute le monopole fédéral : Le S.N.M.P¹²⁸⁶, premier syndicat de moniteurs professionnels.

¹²⁸³ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 204.

¹²⁸⁴ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 211.

¹²⁸⁵ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Op. Cit., 2009, page 200.

¹²⁸⁶ Syndicat National des Moniteurs de Plongée.

L'offre de plongée n'est plus seulement associative ; la création d'un syndicat de moniteurs professionnels confirme un glissement possible vers une pratique de loisir commerciale.

9.2 – les syndicats professionnels

La constitution d'un syndicat dans le milieu de l'enseignement sportif est une pratique régulièrement mise en œuvre. Le Syndicat National des Moniteurs du Ski Français est créé en 1945 alors que l'Ecole de Ski Français n'existe que depuis 1937. Dès la fin de la guerre, les entraîneurs de football constituent *l'Amicale des entraîneurs* qui rencontre un vif succès. Pour Laurent Grün, cette amicale constitue la preuve de la constitution de cette profession :

*« Une profession semble s'être définitivement constituée. En effet, en prenant conscience de la singularité de leur situation, et en prenant appui sur la validité de leur diplôme, les entraîneurs entendent constituer désormais un réel groupe de pression au sein du microcosme du football français. »*¹²⁸⁷

Dans les deux cas cités ci-dessus, le rassemblement sous forme d'amicale ou de syndicat est postérieur à l'exercice professionnel. Dans celui de la plongée sous-marine de loisir, la question se pose d'un rassemblement de la défense de professionnels qui n'existent pas encore.

*« Yves Normand voulait un espèce de collège des moniteurs mais Poulet a insisté pour créer un syndicat. »*¹²⁸⁸

Dès sa naissance en 1963, le premier syndicat des moniteurs professionnels de plongée porte la marque d'une histoire atypique. Il est créé par des moniteurs engagés bénévolement à la fédération, pour défendre un corps de professionnels quasi inexistant. Certes le brevet de moniteur de plongée existe depuis 1957, mais c'est un diplôme fédéral et l'arrêté concernant la création d'un diplôme d'Etat attendra 1964. Guy Poulet, conseiller technique territorial, compagnon d'alpinisme d'Herzog est vraisemblablement bien au fait des disciplines concernées par le brevet d'Etat instauré l'année précédente. Mais quoiqu'il en soit, les

¹²⁸⁷ GRUN L. La difficile émergence de la profession d'entraîneur de football en France (1890-1950). Revue *STAPS*, numéro 63, 2003, page 56.

moniteurs professionnels sont rares et le syndicat voulu par Poulet n'est pas qu'un pari sur une éventuelle plongée professionnelle de loisir qui reste à inventer. Ce rassemblement traduit certes la volonté de se rassembler entre techniciens mais aussi celle de constituer un contre-pouvoir aux présidents de clubs. Ce sont ces présidents qui délivrent les diplômes sans pour autant avoir de compétences techniques particulières. Une autre raison est évoquée¹²⁸⁹, celle d'une réaction à un certain « parisianisme » des dirigeants fédéraux. Il est vrai que les plongeurs d'Ile-de-France sont particulièrement actifs et qu'à défaut de sites de plongée facilement accessibles, ils organisent régulièrement des conférences et autres projections concernant le monde sous-marin.

A la même époque, fin des années 1960, les guides professionnels de spéléologie construisent, eux aussi, une association pour défendre leurs intérêts : l'Association Nationale des Guides et Moniteurs de Spéléologie. Certains acteurs de l'Association sont également membres du bureau de la Fédération Française de Spéléologie, et les relations entre les deux organismes semblent de normaliser¹²⁹⁰ rapidement puisque l'association, créée en juillet 1967, devient membre de la fédération en mars 1968.

Ces poussées revendicatrices des plongeurs et spéléologues trouvent sans doute une origine commune dans les transformations économiques et sociales mais aussi dans les mentalités des années 1960, du cœur des « Trente Glorieuses ». J-F Sirinelli évoque :

*« (...) une attitude nouvelle face à l'autorité – et donc aux normes – et un autre comportement face aux traditions et aux interdits – et donc aux valeurs. Un certain nombre d'institutions qui en dehors de leurs fonctions propres jouaient aussi un rôle comme dépositaires ou gardiennes de cette autorité et de ces valeurs et constituaient autant de facteur des régulations traditionnelles vont, du reste, entrer dans une phase de crise. »*¹²⁹¹

L'émergence d'un syndicat doit donc plus être perçue dans l'esprit des réformes sociales et des transformations des relations entre salariés, patrons et actionnaires. En ce sens, le choix de faire de ce rassemblement de moniteurs un syndicat plutôt qu'une association est pleinement justifié même si l'existence d'une culture professionnelle autonome n'est pas encore d'actualité. Le rassemblement sous forme syndicale traduit une volonté de

¹²⁸⁸ Entretien avec Maurice Pecqueur, à propos de la réunion dont est issu le Syndicat National des Moniteurs de Plongée en mars 1963.

¹²⁸⁹ Entretien avec G. Altman, Secrétaire général de l'A.N.M.P, 6 décembre 2007.

¹²⁹⁰ SCHUT P. O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, pages 290-291.

¹²⁹¹ SIRINELLI J-F. Des « copains » aux « camarades » ? Les baby-boomers français dans les années 1960. *Revue historique*, numéro 626, avril 2003, In, *Comprendre le XXe siècle français*. Paris, Editions : Fayard, 2005, page 462.

revendications, de combats à mener, mais il ne faut pas se méprendre, ce combat n'est originellement pas celui de la défense des conditions de travail des moniteurs professionnels. Le combat sur les conditions de travail ne peut exister qu'à partir du moment où un corps institué est en place, et où existe une conscience collective et une volonté de s'y engager. Le S.N.M.P est une première pierre fondatrice de cette construction.

Pourtant l'accueil de la création de ce syndicat à la F.F.E.S.S.M n'est pas bon. Le président Ferrat informe le comité directeur de la création d'un syndicat de moniteurs de plongée et :

« (...) regrette les conditions de sa création et les vives critiques énoncées contre la FFESSM, ainsi que l'intention non dissimulée de se substituer à la commission technique. »¹²⁹²

Il interdit à la commission technique d'engager des relations avec ce syndicat. On peut comprendre les interrogations de la F.F.E.S.S.M face à la création d'un syndicat censé défendre des pseudo professionnels. De même on peut concevoir avec le recul du temps, la volonté de certains moniteurs d'imaginer une alternative à l'offre fédérale. La création d'un espace commercial pour la plongée loisir passe par une rupture avec le milieu associatif. Mais là encore, la situation est remarquable car ce sont bien souvent les mêmes personnes que l'on retrouve dans l'un et l'autre de ces organismes. Il s'agit plutôt de faire une place aux techniciens face à une structure fédérale vieillissante qui, de part le nombre de licenciés à gérer, devient de plus en plus administrative. Ceci explique sûrement la double casquette portée par bon nombre des adhérents du S.N.M.P qui n'en restent pas moins engagés dans le monde fédéral. Yves Normand, premier président du S.N.M.P devient instructeur honoraire fédéral en 1964, il est aussi secrétaire général de la commission d'enseignement de la F.F.E.S.S.M. Guy Poulet est auréolé de la publication de son manuel technique de 1962 et devient président de la commission d'enseignement de la F.F.E.S.S.M en 1966. En réaction certains moniteurs évoquent alors la création d'un rassemblement de moniteurs fédéraux, mais il faut attendre 1973 pour voir la création du Collège des instructeurs nationaux.

Avant cela les relations entre la fédération et le S.N.M.P ne sont pas les meilleures sans pour autant être impossibles. En 1967, la fédération demande à Marco Israël, qui devient le nouveau président du syndicat l'année suivante, des éclaircissements sur des prétendues équivalences de certains brevets. Mais la même année, le bulletin officiel de la F.F.E.S.S.M

¹²⁹² P.V de la réunion du Comité Directeur de la F.F.E.S.S.M du 15 septembre 1963, In, Foret A. et Martin-Razi P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 529.

publie une brève détaillant les actions du S.N.M.P ainsi qu'une liste de moniteurs dont le syndicat souhaite obtenir la nouvelle adresse. Le syndicat repart sur de « nouvelles bases » et se félicite, entre autre, de ses avancées en termes d'assurances :

*« Le syndicat a obtenu une assurance responsabilité civile à un prix particulièrement intéressant, ainsi qu'un certain nombre d'avantages substantiels pour garantir les moniteurs en dehors de leurs activités d'enseignement au sein des clubs. »*¹²⁹³

La pratique professionnelle s'inscrit forcément au sein d'un club fédéral puisqu'il n'existe pas encore d'autres attestations de certification de plongeur. L'ambiguïté va plus loin :

*« Le syndicat souhaite évidemment regrouper la totalité des moniteurs de plongée afin de défendre au mieux leurs intérêts et de promouvoir une assistance aussi efficace que possible à tous ses membres (matériel, problèmes juridiques, équivalence de brevets, etc.) »*¹²⁹⁴

Si l'équivalence de brevets pose souci, la volonté de rassembler tous les moniteurs témoigne du manque de discernement entre moniteurs fédéraux et brevetés d'Etat. D'autant que la réunion du S.N.M.P, dont sont issues ces perspectives, se déroule à Annecy à l'occasion de l'Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M¹²⁹⁵. En 1967, le S.N.M.P rassemble 96 moniteurs, il en compte 436 en 1972.

Face à cet organisme « encombrant », la fédération favorise la création d'un autre syndicat : l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée (A.N.M.P) en 1973. Les débuts de ce syndicat s'inscrivent dans une logique retenue par M. Attali à propos des syndicats d'enseignants d'éducation physique et sportive où il repère, au sortir de la guerre, un engagement syndical privilégiant le dialogue à l'opposition :

*« Surprenante au regard de l'histoire du syndicalisme ouvrier largement contestataire, elle est bien dans la continuité de celle du syndicalisme enseignant attaché à l'amicalisme et privilégiant les solutions négociées. »*¹²⁹⁶

L'A.N.M.P ne déroge pas à ce principe et ses relations avec la fédération sont plutôt conciliantes dans ses premières années. Cette construction s'articule notamment autour de Daniel Mercier, président du Spondyle Club d'Antibes. Mercier, qui est membre de la

¹²⁹³ Anonyme. Syndicat National des Moniteurs de Plongée. Revue *Plongées*, numéro 36, juin 1967, pages 12-13.

¹²⁹⁴ Anonyme. Syndicat National des Moniteurs de Plongée. Revue *Plongées*, numéro 36, juin 1967, page 13.

¹²⁹⁵ Assemblée Générale de la FFESSM d'Annecy, 4 février 1967.

¹²⁹⁶ ATTALI M. Syndicalisme et pédagogie. Une définition de l'éducation physique au service de l'enseignant (1945-1981). Revue *STAPS*, numéro 61, 2003, page 115.

commission technique nationale, est issu de la montagne et reste marqué par les expériences des guides de montagne et des moniteurs professionnels de ski alpin. Dès 1961, Mercier travaille autour de la plongée en gérant pendant un moment un magasin de plongée mais il constate rapidement que les clubs ne gagnent pas d'argent et qu'il n'y a pas d'écoles viables à l'année pour accueillir les plongeurs locaux. Le Spondyle Club est particulièrement actif et compte jusqu'à 40 moniteurs mais sans aucune protection sociale ni moyens légaux pour les rémunérer. Mercier entre en conflit avec le S.N.M.P de Marco Israël à qui il reproche de ne pas permettre l'expression d'un vrai moniteur professionnel de plongée¹²⁹⁷. Avec l'A.N.M.P, D. Mercier invente le concept de *Guide de la Mer* pour aider les moniteurs techniciens de la plongée à se vendre et satisfaire une clientèle aisée ne souhaitant pas s'inscrire dans un club. Hyperactif et visionnaire du devenir de la plongée, il imagine et organise le Festival de l'Image Sous-marine en 1974 sous patronage fédéral. Organisé du 10 au 15 décembre 1974, ce festival s'appelle : « *Les journées du monde subaquatique* », et inclut en plus des projections de films amateurs, la finale de coupe d'Europe de nage avec palmes et des expositions d'aquarium et d'archéologie. Mercier veut en faire une vitrine des possibilités des pratiques subaquatiques et valoriser le métier de moniteur professionnel de plongée. En 1977, il est nommé au comité directeur national et devient vice-président de la fédération. Ses rapports avec la fédération se distendent et les relations Fédération/Festival vont de l'amour à l'ignorance voire au dénigrement. Elles finissent même devant les tribunaux au début des années 1980, Daniel Mercier s'estimant calomnié dans une circulaire émanant de la commission audiovisuelle.

Le S.N.M.P devient plus qu'un simple rassemblement contestataire de l'hégémonie fédérale. Il devient concurrent comme l'illustre les conflits pour l'utilisation de la terminologie « Ecole française de plongée ». En 1976, le S.N.M.P a ajouté à son sigle cette école française de plongée que la F.F.E.S.S.M estime être sa propriété. L'affaire va loin puisque :

*« Suite à une lettre de Guy Poulet en date du 20 juin 1977 et à la réponse du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, il est décidé le 21 janvier 1978, de modifier comme suit l'article 7.1 des statuts : « Par ailleurs, la Fédération a légalement la charge d'enseigner la plongée subaquatique à travers l'Ecole française de plongée qui est placée sous l'autorité de la commission technique nationale. »*¹²⁹⁸

¹²⁹⁷ Entretien avec D. Mercier, 5 mars 2008.

¹²⁹⁸ FORET A. et MARTIN-RAZI P. *Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques*. Op. Cit., 2007, page 530.

Evidemment la lutte est âpre car l'« Ecole française de plongée » n'est pas une expression innocente et évoque à la fois l'histoire de la plongée en scaphandre autonome et aussi sa spécificité de précurseur et de haute technicité. Elle possède donc une valeur symbolique qui justifie, à elle seule, ces tentatives d'appropriation. Mais elle conforte également aux yeux des dirigeants fédéraux, la volonté d'un syndicat non pas de défendre l'exercice professionnel, mais d'imposer un système d'enseignement de la plongée. Côté S.N.M.P, on s'inscrit plutôt dans une perspective de droit du travail et un moniteur professionnel de plongée doit pouvoir exercer en dehors de la fédération. Dès sa création le Syndicat National des Moniteurs de Ski Français a choisi les mêmes options :

*« Depuis 1946, le syndicat s'est organisé ; il exerce son activité dans deux directions privilégiées : la défense et l'organisation de la profession d'une part, l'enseignement d'autre part. »*¹²⁹⁹

Une illustration des relations entre la fédération de sports sous-marins et le S.N.M.P nous est donnée au début des années 1980 au travers un sujet d'examen du B.E.E.S deuxième degré. Il ouvre une polémique entre la commission technique et le syndicat. Guy Poulet, en représentant fédéral, suite à une information estimée fallacieuse parue dans le bulletin syndical, souligne avec force :

*« Sodomiser les diptères (le langage populaire utilise en général un vocabulaire plus imagé mais trop cru pour être imprimé dans une revue fédérale) - car n'est-ce pas un peu de ça qu'il s'agit - est un exercice délicat qui exige une certaine maîtrise (pas nécessairement physique) de la terminologie »*¹³⁰⁰

L'introduction à cet article annonce clairement les choses : *« Archimède remis en question ou contestation systématique. Guy Poulet met les choses au point. »*¹³⁰¹. Pierre Letellier président du S.N.M.P s'empresse de répondre :

*« Notre indépendance d'esprit n'est évidemment pas du goût de tous, et particulièrement des « grands prêtres » pour qui, c'est ce comporter en iconoclaste que de ne pas croire sans réserve aux « saintes écritures » conseillées par la FFESSM. »*¹³⁰²

Il en profite pour reprocher à Guy Poulet de n'avoir pas répondu directement dans le bulletin du S.N.M.P et aussi :

¹²⁹⁹ GUERIN J-P. et GUMUCHIAN H. Les moniteurs du Ski Français. *Revue de géographie alpine*, Tome 64, numéro 1, 1976, page 11.

¹³⁰⁰ POULET G. La fin d'un principe. *Revue Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 53, novembre-décembre 1980, page 55.

¹³⁰¹ POULET G. La fin d'un principe. *Revue Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 53, novembre-décembre 1980, page 53.

¹³⁰² LETELLIER P. « La fin d'un principe » : suite et fin ! *Revue Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 54, janvier-février 1981, page 17.

« Nous considérons toutefois qu'il est abusif d'utiliser plusieurs pages de l'organe d'information officiel de la F.F.E.S.S.M pour attaquer gratuitement, en termes outranciers, des articles auxquels 95% des lecteurs de la Revue fédérale n'ont pas accès et dont ils ignorent le contenu réel. »¹³⁰³

Derrière cette querelle de compétences se cache un enjeu plus important qui est celui de la main mise fédérale sur les examens de brevet d'Etat. Letellier ne s'y trompe pas et termine sa réponse en égratignant l'engagement de Poulet :

« Si cela avait été, M. Poulet nous aurait fait grâce d'un procès quasi médiéval, et se serait aperçu que nous n'avions nullement l'intention de nuire à quiconque et surtout pas à l'auteur des sujets de physique du B.E.E.S. 2... qu'il défend avec dévouement et acharnement. »¹³⁰⁴

A ces querelles de principe s'ajoutent vraisemblablement des querelles de personnes puisque Letellier est suspendu de la F.F.E.S.S.M pour avoir participé activement à une pétition remise au Ministre de l'environnement contre les compétitions de chasse sous-marine en 1977. Cette décision qui sera contestée jusqu'en Conseil d'Etat, souligne la fragilité d'un moniteur professionnel qui ne peut exercer en dehors du système fédéral. Elle est aussi pour beaucoup révélatrice d'un certain dogmatisme fédéral contre lequel doit se développer une alternative professionnelle autonome. Les chiffres de nouvelles adhésions à l'A.N.M.P sont révélateurs de cette rupture de la fin des années 1970 (Cf. Tableau 4)

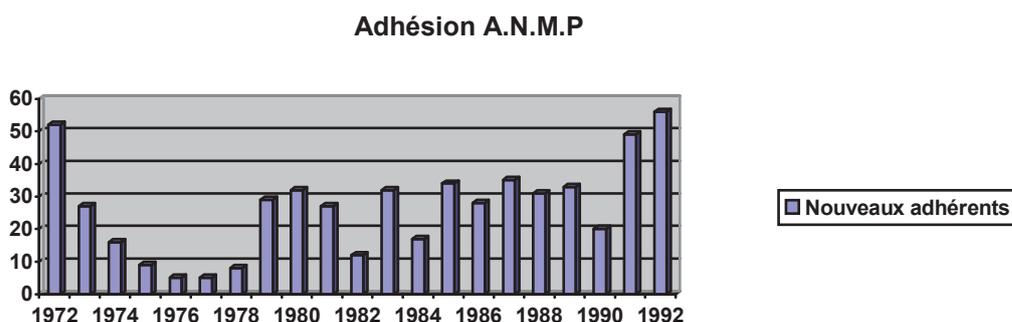


Tableau 4 : Nouvelles adhésions enregistrées à l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée entre 1972 et 1992.

¹³⁰³ LETELLIER P. « La fin d'un principe » : suite et fin ! Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 54, janvier-février 1981, page 17.

¹³⁰⁴ LETELLIER P. « La fin d'un principe » : suite et fin ! Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 54, janvier-février 1981, page 17.

Alors que les nouvelles adhésions au syndicat diminuent chaque année, la tendance s'inverse à partir de 1978 où leur nombre se stabilise à une moyenne de 31 nouveaux membres chaque année.

Pour le S.N.M.P il y a d'autres principes à défendre. Ainsi la problématique des piscines en 1982 où une nouvelle législation laisse sous-entendre qu'un brevet d'Etat est nécessaire pour la surveillance des séances de plongée en piscine comme un M.N.S l'est pour les séances de natation. La fédération s'insurge arguant du fait que les moniteurs bénévoles de la F.F.E.S.S.M ont les compétences pour encadrer la plongée en milieu naturel :

*« Nous plongeons dans le paradoxe ! On reconnaît à nos moniteurs fédéraux bénévoles les prérogatives d'enseignant en mer, lac ou carrière quels que puissent être l'état, la température ou la profondeur de l'eau, et on les leur refuse en piscine ! »*¹³⁰⁵

Un nouveau texte est en préparation¹³⁰⁶ confortant les usages qui laissent à la fédération la responsabilité de ces pratiques, mais le président du S.N.M.P écrit au Ministre pour faire suspendre cette décision. La lettre n'a pas d'effet mais André Védrines, directeur et président adjoint honoraire de la fédération, exprime son désarroi teinté de colère :

*« Je n'ai pas à juger de cet acte, je réfléchis seulement à ce qui se serait passé si cette action avait porté ses fruits ? J'ai trop partagé l'anxiété des présidents de clubs, vécu les injustices de l'interprétation de textes, participé avec acharnement aux actions fédérales durant huit mois pour ne pas frémir à la pensée des conséquences qu'une seule lettre pourrait avoir ! Pourquoi cette attitude ? »*¹³⁰⁷

Védrines pose la fédération en victime d'une action syndicale absolument irréfléchie ; Il laisse même planer une idée de malveillance volontaire :

*« La plupart des brevetés d'Etat n'ont-ils pas obtenu leur diplôme par l'équivalence d'un brevet fédéral ? Les brevets d'Etat et les brevets internationaux ne sont-ils pas les descendants de nos brevets fédéraux ? C'est bien mal reconnaître la maturité de notre fédération ! »*¹³⁰⁸

¹³⁰⁵ VEDRINES A. L'entraînement en piscine, 30 juin 1972 – 22 janvier 1982. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 62, mai-juin 1982, page 32.

¹³⁰⁶ Garanties de technique et de sécurité dans les centres et les écoles de plongée subaquatique, Arrêté du 22 janvier 1982, publié au J.O. du 2 mars 1982.

¹³⁰⁷ VEDRINES A. L'entraînement en piscine, 30 juin 1972 – 22 janvier 1982. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 62, mai-juin 1982, pages 32-33.

¹³⁰⁸ VEDRINES A. L'entraînement en piscine, 30 juin 1972 – 22 janvier 1982. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 62, mai-juin 1982, page 33.

Le S.N.M.P en bousculant l'édifice fédéral perturbe le paysage de la plongée de loisir mais le fait aussi évoluer. Ces engagements « de principe » caractérisent les actions syndicales de la plongée, « *Nous étions tous des idéalistes.* »¹³⁰⁹, rappelle Gérard Altman à propos des débuts de l'A.N.M.P.

Les conflits ne s'arrangent que très ponctuellement, et, poursuivant sa logique d'un travailleur professionnel indépendant de la F.F.E.S.S.M, le S.N.M.P propose son propre cursus de formation en 1986. Cet engagement « pédagogique » caractérise déjà *l'Association amicale des anciens élèves du Cours supérieur de l'Université*, de 1906. : « (...) *l'action sur le pôle pédagogique est la composante dominante de l'association.* »¹³¹⁰. A une époque où les fonctionnaires, selon la Loi de 1884, n'ont pas encore le droit de se rassembler en syndicat, cette amicale est d'abord attachée à la constitution d'un monopole d'enseignement pour les professeurs de gymnastique ayant obtenu le Cours supérieur de G. Demeny. Le lien entre engagement corporatiste et développement pédagogique ne sera plus jamais rompu. Mais G. Veziers précise :

*« Pourtant de l'amicalisme au syndicalisme, si la pédagogie s'affirme comme dimension de la lutte, il semblerait bien qu'une modification s'opère quant à son statut. D'un but, il semble bien qu'elle devienne avant tout un moyen. Celui destiné à obtenir le monopole des professeurs d'éducation physique sur l'enseignement des pratiques corporelles ainsi que leur promotion statutaire. »*¹³¹¹

Pour les moniteurs de plongée il ne s'agit pas de défendre un monopole qu'il ne revendique pas mais plus simplement de mettre fin à celui de la F.F.E.S.S.M. L'ambiguïté de la place des syndicats de moniteurs de plongée se pose : leur engagement pédagogique n'est-il qu'un centrage sur l'intérêt de ses membres ou ne révèle-t-il pas plutôt une subordination de la pédagogie aux intérêts corporatistes ? Dans un cas comme dans l'autre, cet engagement est fondateur de l'identité du moniteur professionnel de plongée.

« Inversant le sens commun, l'histoire syndicale de l'Education Physique montre que les pesanteurs corporatistes n'empêchent pas la rénovation pédagogique. Bien au

¹³⁰⁹ Entretien avec G. Altman, Secrétaire général de l'A.N.M.P, 6 décembre 2007.

¹³¹⁰ VEZIER G. Aux sources du syndicalisme en éducation physique. Origine et évolution de la défense corporative (1903-1940). Revue *STAPS*, numéro 61, 2003, pages 96-97.

¹³¹¹ VEZIER G. Aux sources du syndicalisme en éducation physique. Origine et évolution de la défense corporative (1903-1940). Revue *STAPS*, numéro 61, 2003, pages 105-106.

*contraire, elle la stimule en l'orientant vers des fins liées aux intérêts des enseignants. »*¹³¹²

On peut presque s'étonner de cette création tardive de contenus pédagogiques indépendants pour les syndicats de moniteurs de plongée. Mais n'oublions pas que l'engagement syndical dans cette voie est toujours associé à un corporatisme qui n'est envisageable qu'à partir du moment où la plongée de loisir propose une offre commerciale. Dans le cas des moniteurs de ski, l'offre existe depuis la création des Ecoles de ski en 1938 dans la lignée du champion du monde Emile Allais. Elle est même antérieure puisque le Club Alpin Français fonde une société de ski en 1907 et que la Fédération Française de Ski est créée en 1924.

L'A.N.M.P s'inscrit dans cette logique en 1995 après avoir ouvert le chantier de la construction d'un cursus spécifique en 1991. Jusqu'à lors l'A.N.M.P milite pour un brevet commun avec la fédération mais devant l'échec des négociations, elle opte pour la construction de son propre cursus.

*« La création de nos brevets, c'est d'abord la volonté d'être indépendant ! Mais si la F.F.E.S.S.M n'avait pas exigé de faire licencier les élèves des moniteurs professionnels, les choses auraient pu être différentes. »*¹³¹³

L'A.N.M.P va encore plus loin dans l'autonomie en créant le C.E.D.I.P¹³¹⁴ en 1992. Organisme international offrant la possibilité aux plongeurs européens certifiés par des membres du réseau C.E.D.I.P d'obtenir une carte de certification internationale leur permettant de faire valoir leurs compétences partout dans le monde. Pour Gérard Altman : *« Après les brevets, il fallait aller au bout de notre logique et devenir entièrement autonome. »*¹³¹⁵, pour Daniel Mercier : *« Le C.E.D.I.P permet d'harmoniser et développer en Europe ce qui se fait de bien en France. »*¹³¹⁶, pour la fédération la rupture avec l'A.N.M.P est consommée.

Dans tous les cas, ces nouveaux cursus nés au milieu des années 1980 marquent un repère important dans l'histoire de la plongée française. Ils attestent que la plongée de loisir n'est plus seulement une affaire de bénévoles mais que les professionnels y ont une place.

¹³¹² ATTALI M. Syndicalisme et pédagogie. Une définition de l'éducation physique au service de l'enseignant (1945-1981). Revue *STAPS*, numéro 61, 2003, page 124.

¹³¹³ Entretien avec G. Altman, Secrétaire général de l'A.N.M.P, 6 décembre 2007.

¹³¹⁴ European Committee of Professional Diving Instructor, ou selon la version française : Comité Européen Des Instructeurs de Plongée.

¹³¹⁵ Entretien avec G. Altman, Secrétaire général de l'A.N.M.P, 6 décembre 2007.

¹³¹⁶ Entretien avec D. Mercier, 5 mars 2008.

L'exercice de moniteur professionnel de plongée loisir devient possible à cette date sans lien avec le système associatif. Mais il manque encore une culture professionnelle aux moniteurs de plongée.

« La culture doit se comprendre dans une perspective dynamique, comme étant liée à l'action réalisée par un acteur dans son espace professionnel particulier. »¹³¹⁷

Pour identifier cette culture professionnelle, Vachée, Corneloup et Soulé identifient les « référents culturels » autour de quatre pôles structurels : logique pratique, sportive, organisationnelle et sociale. Les métiers étudiés : moniteurs d'escalade et pisteurs-secouristes participent à la mise en évidence de l'émergence d'une seconde génération de professionnels des sports de montagne concernant les années 1980-2000. Or, les moniteurs professionnels de plongée cumulent les caractéristiques tantôt de l'une, tantôt de l'autre des deux générations repérées par Vachée, Corneloup et Soulé¹³¹⁸. Il ne faut pas négliger le fait que jusqu'en 1986, date des premiers cursus du S.N.M.P, quasiment tous les moniteurs de plongée sont passés par le système de formation fédéral, au moins jusqu'au niveau 4 de plongeur, qui correspond à un haut niveau de pratique¹³¹⁹, avant de s'engager vers le brevet d'Etat, voire à obtenir ce brevet par équivalence avec leur monitorat fédéral. Il existe donc une culture du moniteur mais elle n'est pas encore professionnelle. La logique sportive laisse peu de place à une logique managériale.

« Ce modèle perdure en ce qui concerne les brevets fédéraux mais la professionnalisation, avec la création des B.E.E.S, pousse à une remise en cause des contenus de la formation et à une prise en compte des demandes du secteur socioéconomique. Les années 1990 sont à ce titre significatives avec l'intégration dans les contenus de disciplines liées à la connaissance du secteur socioéconomique lié à la plongée subaquatique. »¹³²⁰

En s'imposant comme interlocuteur de la Jeunesse et des Sports et aussi de la fédération, les syndicats professionnels construisent leur identité. Ils facilitent les échanges

¹³¹⁷ VACHEE C., CORNELOUP J. et SOULE B. Logiques professionnelles et référents culturels dans les métiers sportifs de montagne. pp. 161-189. In, (Sous la Dir. de Sobry C.) *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, page 161.

¹³¹⁸ VACHEE C., CORNELOUP J. et SOULE B. Logiques professionnelles et référents culturels dans les métiers sportifs de montagne. pp. 161-189. In, (Sous la Dir. de Sobry C.) *Le tourisme sportif*. Op. Cit., 2004, page 167.

¹³¹⁹ En 1980, en excluant les moniteurs : seuls 8.73 % des plongeurs de la F.F.E.S.S.M sont niveau 4, contre 54.75 % de débutants et 27.39 % d'autonomes. D'après : D. Courteix, *Eléments d'une approche sociologique concernant la pratique de la plongée subaquatique dans les clubs « de l'intérieur »*. ». Mémoire pour le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 3^e degré de plongée subaquatique. INSEP, 1982, page 48.

¹³²⁰ LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. pp 197-217, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, page 215.

entre membres par le biais de bulletins internes et confortent le statut de profession à l'exercice professionnel de moniteur de plongée. L'identité culturelle du moniteur de plongée se passe dans le système fédéral, mais la part professionnelle se joue en adhérant à un syndicat. D'une part parce que cette adhésion témoigne d'une forme d'élitisme en donnant, via le brevet d'Etat, le droit à des moniteurs de se retrouver dans un groupe exclusif alors que la législation confère les mêmes prérogatives d'enseignement (exception de la rémunération évidemment) et d'encadrement de l'activité ; d'où une frustration perceptible du côté des moniteurs fédéraux, qui en référence aux aspects techniques de la plongée, perçoivent cette interdiction d'exercer contre rémunération comme une forme d'injustice. D'autre part, puisque l'« identité professionnelle » se construit par la revendication d'appartenance à un syndicat et par les échanges et réalisations que l'on vit en son sein. Cette étape est importante dans le processus de professionnalisation du métier de moniteur de plongée car elle authentifie l'action professionnelle. En adhérant à un syndicat, le moniteur de plongée affiche son identité spécifique. Denis Bernardeau-Moreau l'illustre à propos de la professionnalisation du handball où il précise à propos des entraîneurs professionnels :

*« Soumis à une culture du résultat, les entraîneurs changent et contribuent à la mutation de leur club. Aujourd'hui, ils ne sont plus tout à fait les mêmes. Leur syndicalisation marque l'institutionnalisation progressive de leur profession. »*¹³²¹

L'autonomie gagnée vis-à-vis de la F.F.E.S.S.M est certes la construction d'un cadre d'exercice professionnel, mais elle est aussi la création d'un espace identitaire. Le processus de légitimation professionnelle est double, à la fois législatif ou institutionnel, et aussi de l'ordre de l'image, de la construction identitaire. Les syndicats jouent donc pleinement leur rôle en permettant l'expression de cette identité.

¹³²¹ BERNARDEAU-MOREAU D. Les entraîneurs salariés du handball professionnel. pp 219-228, In, (Sous la Dir. de D. Bernardeau-Moreau et C. Collinet), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, page 227.

CONCLUSION GENERALE

On fait souvent naître la plongée sous-marine en scaphandre autonome lors de la création du détendeur par Cousteau et Gagnan en 1943 : c'est ignorer deux dimensions importantes de l'histoire de la plongée.

Premièrement, que cette technologie est bien antérieure, puisque utilisée dès les années 1860. Rouquayrol, l'ingénieur des mines, et Denayrouze, le militaire, imaginent le détendeur comme un engin facilitant le sauvetage des mineurs puis comme un outil de travail sous-marin. Pour autant, si l'usage ne peut être ludique, la technologie est exploitée puis abandonnée faute d'un rendement suffisant. Au XIX^{ème} siècle il n'est pas question d'aller sous les eaux pour faire autre chose qu'y travailler. La prouesse des inventeurs « modernes » que sont Cousteau et Gagnan doit donc surtout être appréhendée dans un contexte évidemment différent. Le détendeur autonome devient pertinent en l'associant aux palmes de Louis de Corlieu et en imaginant une immersion militaire, cynégétique puis ludique. Le changement de position dans l'eau (de debout à couché), illustre la bascule entre un appareil pour travailler sous les eaux et un autre donnant accès à une autonomie relative mais réelle, aussi bien dans les trois dimensions de l'espace subaquatique que dans l'imaginaire de l'exploration.

La seconde dimension confortant l'invention du scaphandre autonome dans un temps plus long est celle des représentations de l'aventure sous-marine. D'abord inhospitalier, hostile, peuplé de monstres terrifiants, le monde sous-marin n'invite pas à son exploration et reste celui des travailleurs ou des téméraires chercheurs de trésors engloutis. Puis ses merveilles apparaissent, la flore et surtout la faune des rives méditerranéennes invitent à passer plus de temps en immersion. On perçoit donc une construction de la plongée loisir associant deux dimensions : les prouesses technologiques et techniques d'un côté, l'évolution des imaginaires de l'autre. Seule la réunion des deux permet la construction d'un espace de loisir subaquatique. L'histoire des technologies et matériaux des appareils de plongée se juxtapose à une histoire culturelle qui donne du sens aux transformations des pratiques. Au-delà de la création de l'appareil de détente de l'air à la demande par Rouquayrol et

Denayrouze en 1864, l'histoire de la plongée loisir en scaphandre autonome est particulièrement bouleversée par les années 1930 et 1960.

Avant 1935, les hommes immergés sont tous professionnels, parfois bagnards, ils ne plongent que pour travailler, revêtus d'une lourde protection de cuivre et de cuir. Quelques scientifiques utilisent la plongée comme le naturaliste Milne Edwards ou l'ingénieur Thomé de Gamond mais cela reste exceptionnel. La science commence pourtant à s'intéresser aux problèmes de l'homme sous la mer et, peu à peu, l'immersion volontaire avec des appareils respiratoires devient un objet d'études puisque associé aux rendements de la pêche aux éponges ou aux travaux des tubistes. Bucquoy, Bert puis Haldane posent les bases de la décompression et permettent des immersions moins invalidantes. Mais le détendeur autonome des Aveyronnais Rouquayrol et Denayrouze, engin d'abord de sauvetage en atmosphère méphitique puis outil de travail des pêcheurs d'éponges et des usages militaires d'entretien des navires, ne perdure pas face à la sécurité et aux possibilités d'immersion des scaphandres « pieds-lourds » de Siebe ou Cabirol. Les travailleurs participant à la construction des ports ou les pêcheurs d'éponges préfèrent le scaphandre à casque, les militaires envisagent à peine la guerre sous-marine, l'invention utilitaire ne résiste pas à des concurrences technologiques plus fiables. Durées d'immersion évidemment plus longues, sécurité induite par le lien physique (l'ombilic respiratoire) indissoluble entre le plongeur et ses aides, sécurité perçue par la protection du vêtement et du casque, le scaphandre « pieds-lourds » est une valeur sûre, difficile à concurrencer. La rencontre entre technologie et pratique usuelle n'a pas lieu, elle est reportée de plus de 70 ans.

Dans les années 1930, la transformation de la perception du rivage accompagnée d'un nouveau rapport à l'eau, mais aussi au corps, se traduit par un développement des pratiques de pêche à la nage. Le commandant Le Prieur est le premier à associer un scaphandre autonome aux palmes de Louis de Corlieu à des fins d'explorations sous-marines récréatives. La plongée de loisir est née. L'appareil de Cousteau donne un coup d'accélérateur certain à l'exploration sous-marine tout comme les premières images subaquatiques qui facilitent la création du Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines. La plongée en scaphandre autonome est d'abord une affaire de militaires derrière Cousteau, Tailliez et Dumas. Les professionnels de la *Sogetram* s'approprient le scaphandre autonome pour travailler sous les eaux. La plongée est une affaire d'hommes. Elle devient sportive et associative avec la création en 1948 de la fédération nationale française d'études et de sports sous-marins. Elle s'ouvre vers le loisir au *Club Méditerranée* et en inaugurant une offre touristique via des

voyages thématiques et le développement d'une presse spécialisée. Les images sont une clé de ces évolutions, l'impact du *Monde du silence* ou de l'odyssée de la Calypso participe activement aux transformations des représentations sociales de l'activité. Mais il faut attendre les années 1960 pour qu'une seconde bascule ait lieu.

En 1962, le premier livret technique non militaire concernant la plongée est édité. Le livre de Guy Poulet fait entrer la plongée dans un univers moins masculin, toujours sérieux mais plus contemplatif. Les tables de décompression du G.E.R.S sont largement diffusées dès 1965, l'offre associative est structurée autour de brevets techniques, la pratique se féminise peu à peu. Ces évolutions s'accompagnent d'une augmentation conséquente du nombre de plongeurs et une offre commerciale est désormais possible. Les fabricants d'équipements développent les gammes de produits et les innovations se succèdent. Les vacances à la mer associées au développement des transports aériens font de la plongée un produit exotique, invitation à l'évasion. Le marché du loisir sous-marin s'organise et l'Etat s'engage dans une réglementation de l'accès à la profession via le brevet d'Etat de moniteur de plongée. Les premiers syndicats émergent pour défendre et surtout construire une offre professionnelle, alternative à l'organisation fédérale jusque-là prépondérante. Le développement de cette offre professionnelle est relativement lent et tardif au regard de l'autorisation professionnelle d'exercer le métier de moniteur de plongée. Il est vrai que le nombre de plongeurs reste encore relativement peu élevé et que certaines associations de bord de mer n'hésitent pas à proposer un service quasi professionnel aux touristes plongeurs de passage notamment l'été. Ce professionnalisme déguisé, permettant d'échapper aux taxes et contraintes d'un exercice professionnel, est toujours un reproche des acteurs syndicaux au monde associatif. La sociabilité développée à l'intérieur des clubs associatifs de plongée reste le modèle de référence de l'ensemble des pratiquants. L'enseignement est très hiérarchisé, basé sur un modèle d'intégration par des plus anciens, porteurs de la culture de l'activité et prescripteurs des « bonnes pratiques ».

Au milieu des années 1980, la plongée de loisir professionnelle existe. Des moniteurs en vivent et les syndicats deviennent plus virulents contre les pratiques fédérales. La mise en place de contenus propres aux organisations syndicales cristallise le ressentiment du monde associatif qui réfute cette concurrence sensée symboliser une dévalorisation des pratiques fédérales. Les syndicats revendiquent des pratiques plus proches de la réalité des plongeurs clients et rejettent le dogmatisme apparent de la F.F.E.S.S.M. Des conflits de personnes viennent mâtiner une ambiance pas toujours des plus correctes et certaines rancœurs

s'installent pour longtemps. Mais de nouvelles innovations technologiques : l'ordinateur de plongée et surtout le gilet stabilisateur font basculer le loisir sous-marin dans un univers mercantile où la différenciation des formes de pratiques devient la nouvelle référence. Désormais, membres de clubs et clients de professionnels se différencient par leurs organismes certificateurs (FFESSM, ANMP, PADI, etc.), leurs lieux de plongée ou leurs aspirations. Des textes réglementaires légifèrent sur les types de pratiques, à l'air ou aux mélanges, dans des espaces de profondeurs différentes, avec des équipements obligatoires ou recommandés, etc.... L'aventure sous-marine a changé de forme et d'expression. L'engagement individuel est toujours présent mais une pratique sécurisée est désormais la norme expliquant le passage de 80 000 plongeurs en 1985 à 150 000 dix ans plus tard. Pourtant, l'imaginaire sous-marin aventureux et le mythe du plongeur faisant ce que les autres ne font pas restent toujours présents. Bien qu'antinomiques, aventure et sécurité se côtoient dans des pratiques où satisfaire la part de rêve des plongeurs devient d'abord une affaire de business. Après 1985, la plongée est un objet commercialisable et commercialisé.

L'étude de la plongée en scaphandre autonome en France permet de mettre à jour les processus de légitimation d'une pratique de loisir. La construction de structures, de modèles de références, la diffusion d'informations, la construction de réseaux, l'émergence d'innovations technologiques, semblent être des indices de légitimité d'une pratique physique. A l'intérieur du champ des pratiques sportives de loisir, la plongée en scaphandre autonome a créé son propre espace. En s'ouvrant aux pratiques professionnelles, elle a sans doute garanti à la fois une certaine pérennité mais aussi laisse présager des transformations radicales. En même temps que le nombre de pratiquants augmente l'aventure sous-marine se massifie, se féminise, se diversifie et n'est plus la même en 1985 qu'en 1935.

L'histoire de l'aventure sous-marine atteste d'une pratique atypique dans cette seconde moitié du vingtième siècle. L'approche techniciste et sportive des années 1960, le développement des sensibilités écologiques de protection du milieu, nous renvoient à une histoire de l'alpinisme et de la spéléologie dont Schut a déjà relevé les liens évidents.

« (...) on peut désormais affirmer que l'alpinisme n'est pas complètement un « sport à part ». Sa proximité avec l'histoire de la spéléologie laisse entrevoir un groupe d'activités physiques dont la spécificité se dessine. »¹³²²

¹³²² SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007, page 386.

La plongée de loisir peut-elle appartenir à ce groupe « atypique » ? Plusieurs indices vont dans ce sens : avant tout un renvoi dans ces trois activités, alpinisme, spéléologie et plongée à une pratique aventureuse de découverte et de liberté. Les imaginaires véhiculés par ces pratiques confortent à leurs adeptes la certitude d'être engagés dans un sport « à part » où la dimension ordalique est toujours présente. Escalader un sommet réputé inaccessible, disparaître des jours entiers dans les entrailles de la terre ou s'immerger dans un milieu où l'on ne respire pas, font adhérer ces pratiquants à une « caste » différente du reste des sportifs. La mise en péril de sa propre vie est toujours jouée mais les sanctions accompagnant la défaite peuvent être sans communes mesures avec la perte d'un match ou d'une compétition. De manière moins engagée, ces activités proposent des formes de pratiques différentes, moins fortes émotionnellement mais plus accessibles comme la randonnée en moyenne montagne, les visites guidées des grottes ou la randonnée palmée dans le cas de la plongée. Mais si cette différenciation des modalités de pratique ne semble pas propre aux activités de pleine nature, elle n'en reste pas moins une caractéristique commune aux trois pratiques.

La confrontation avec la nature rassemble incontestablement ces trois pratiques de plein air. Tributaires des conditions météorologiques que ce soit pour tenter une voie, prendre la mer ou s'assurer du niveau des eaux avant de s'engager dans des tunnels ou boyaux immergeables, alpinisme, plongée ou spéléologie ne peuvent évacuer l'incertitude des conditions de réalisation. D'autre part, le développement des revendications écologiques de préservation du milieu les réunit dans des démarches de sensibilisation. Le nettoyage organisé par des amateurs des espaces de pratique est un point commun à ces activités et témoigne d'un rapport à la pratique identique. Récupération des ordures laissées par des expéditions précédentes, mais aussi limitation du nombre de visiteurs de certaines cavités ou installation des mouillages fixes sur certains sites de plongée font parties d'une prise en compte écologique des espaces et inscrivent les pratiquants dans une démarche responsable, citoyenne. Mode, critère de distinction supplémentaire ou authentique engagement, seule la pérennité de ces types de pratiques pourra nous renseigner.

Le développement de ces sensibilités est à associer à une augmentation du nombre de pratiquants. Dans le cas de l'alpinisme comme dans celui de la spéléologie et de la plongée, l'impact du développement du tourisme est un facteur clé de la compréhension de leurs évolutions respectives. L'exploration des montagnes par le touriste grimpeur comme celle des grottes par simple curiosité des explorateurs ou intérêts pour l'art préhistorique, fait partie de l'histoire de chacune des pratiques. Le tourisme alpestre ou sous-marin, et dans une moindre

mesure le tourisme cavernicole, génèrent des consommations de biens et de services dont l'impact économique transforme les usages ne serait-ce que par l'engagement des fabricants et des distributeurs de matériels. L'impact des pratiques touristiques sur le développement de l'alpinisme, de la spéléologie et de la plongée est fondateur du rassemblement de ces trois pratiques dans un groupe commun qui justifie une étude comparée¹³²³.

Ces trois pratiques sont également marquées dans leur histoire par leur rapport au modèle sportif compétitif. Nous avons vu en quoi la plongée s'essaie puis s'éloigne des formes compétitives tout en se différenciant suffisamment pour permettre l'émergence de pratiques comme l'apnée et la nage avec palmes. Dans le cas de l'alpinisme ou de la spéléologie, le rapport aux pratiques compétitives est vraisemblablement du même type : entre rejet et adoption. La guerre des « premières », associée à une recherche de prestige national, traduit l'expression d'une mise en forme compétitive même si les réalisations ne sont évidemment pas standardisées. Avoir exploré tel réseau souterrain, avoir réussi telle voie particulièrement escarpée, avoir plongé à tel endroit et y avoir rencontré telle espèce sous-marine, sont autant d'éléments renseignant le quidam sur la qualité de son interlocuteur ; pas de division ni de titre de champion mais une reconnaissance tacite par les pairs selon les espaces conquis.

Tourisme, sport, il manque la dimension scientifique pour rassembler les domaines fondateurs de la spéléologie et de l'alpinisme. L'histoire de la spéléologie est marquée par son rapport à la science : géologie, mais aussi biologie ou recherches préhistoriques usent des techniques spéléologiques. L'excursionnisme cultivé du siècle des lumières participe à la formation d'un type d'alpinisme où la filiation avec une dimension savante reste prédominante¹³²⁴ jusqu'au début du XX^{ème} siècle. En ce qui concerne l'exploration sous-marine, le rapport avec d'autres disciplines scientifiques est moins évident dans la genèse de l'activité. Si la physiologie s'intéresse aux adaptations de l'homme sous la mer, la biologie sous-marine met du temps avant de sembler suffisamment conséquente pour représenter un fondement de l'exploration subaquatique. Ce n'est pas pour la science que l'on s'immerge mais pour travailler. Il semble que cette dimension ne se vérifie pas dans l'histoire de la plongée comme dans celle de l'alpinisme ou de la spéléologie, sauf si on englobe l'ensemble des techniques d'exploration sous les eaux : les sous-marins ou les maisons sous la mer

¹³²³ TERRET T. et coll. Du sport aux sports. Plaidoyer pour une histoire comparée des sports. In, *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, pp. 237-251.

¹³²⁴ HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000.

attestent d'un lien fort entre vie subaquatique et sciences mais nous ne sommes plus là dans le cas de la plongée loisir.

Dans d'autres domaines le lien entre ces trois activités est plus ténu. La dimension politique de la conquête des plus hauts sommets du monde trouve bien son pendant dans l'exploration des grands fonds sous-marins et le développement des maisons sous la mer dans les années 1960-1970, mais l'exploit des alpinistes leur confère une immortalité et une aura sans équivalent :

« Durant cette période, les héros morts pour la nation se voient attribuer des qualités de dévouement et entrent dans le panthéon des valeureux disparus, panthéon réservé aux occidentaux, car les porteurs et aides de camps sont les oubliés de cette histoire. Culte du surhomme et du héros mais aussi miroir de la supériorité d'une nation sur l'autre, l'himalayisme, politique puis sportif, laisse des traces dans l'imaginaire du trekkeur ou de l'alpiniste plus profane (...) »¹³²⁵

Il ne semble pas que cette notion d'exploit avec une portée politique importante soit présente dans le cas de la spéléologie. De même l'impact des images ou de la littérature pose l'alpinisme et la plongée dans un autre univers que la spéléologie. Les images de Hans Hass ou Jacques-Yves Cousteau transforment les représentations de l'univers sous-marin ; la nombreuse littérature de montagne participe à la construction et à la légitimation des bonnes pratiques, mais, dans le cas de la spéléologie, ces médias semblent prendre moins de place et ont moins d'impact sur la transformation des pratiques. Pourtant le lien entre images et spéléologie existe bien :

« Après la photo, l'image animée des films constitue un nouveau mode de communication de la passion qui anime les spéléologues. A leur manière, les films donnent à voir les différents aspects de la spéléologie : aventure humaine lors de la réalisation d'une exploration, documentaire sur les circulations karstiques, sensibilisation à l'environnement, le tout agrémenté des plus admirables paysages souterrains. Le goût du cinéma souterrain touche tous les pratiquants, du simple licencié au cinéaste professionnel, et même les scientifiques du laboratoire souterrain qui présentent un film documentaire. »¹³²⁶

¹³²⁵ PLAGNOL G et RASPAUD M. Le tourisme sportif dans les Himalayas. Naissance structuration et sens du voyage occidental vers les plus hautes montagnes du monde. In, Sobry C., (Sous la Dir. de) *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, page 90.

¹³²⁶ SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 367.

Dans ces deux dimensions, portée politique et impact des images, alpinisme, spéléologie et plongée ne sont pas engagés tout à fait de la même manière mais l'affinement des études dans chaque discipline pourrait apporter un éclaircissement sur ces nuances. Le rôle de Maurice Herzog par exemple, homme clé du développement du sport après guerre, pourrait à la fois illustrer et expliquer la dimension prise par les conquêtes, notamment himalayennes, des grands sommets mondiaux. Cousteau, dans le cas de la plongée, représente à lui seul à la fois la valeur de l'image du monde sous-marin et la portée politique de son exploration. Il manque peut être à la spéléologie un acteur de cette dimension pour sortir d'une forme de confidentialité¹³²⁷.

Enfin, dans le cas de l'exercice professionnel, alpinisme, spéléologie et plongée se rassemblent du moins dans la genèse de leur condition d'exercice. Dans ces trois disciplines, le brevet d'Etat figure comme le sésame à un exercice professionnel rémunéré mais l'histoire de chaque brevet montre des divergences importantes. Alors que le rôle, à défaut de statut de guide de montagne existe depuis longtemps comme une profession complémentaire, les spéléologues voient en la création du brevet d'Etat de spéléologie, le risque d'un interventionnisme de l'Etat limitant leurs possibilités de pratique. Une identification des référents culturels engagés dans l'action professionnelle des moniteurs des métiers sportifs de nature apporte des enseignements sur la constitution, ou non, d'un groupe spécifique d'acteurs. Vachée, Corneloup et Soulé repèrent¹³²⁸ quatre pôles structurels distincts : logique pratique, sportive, organisationnelle et sociale. Dans le cas de la plongée, le lien avec les manières d'appréhender les cultures professionnelles dans les sports de montagne est flagrant même si les logiques opérationnelles (stratégie marketing, structure professionnelle, rapport à l'institution, style de développement, éthique professionnelle) semblent plutôt relever de la première génération évoquée par ces auteurs¹³²⁹. Dans le cas des spéléologues, Schut précise :

*« Malgré cette dissonance par rapport à l'âge des pratiquants, il apparaît assez nettement que la population des spéléologues fonctionne comme la population sportive et plus spécifiquement comme celle des autres activités de pleine nature. »*¹³³⁰

¹³²⁷ En 1992, la fédération française de spéléologie compte 7856 licenciés.

¹³²⁸ VACHEE C., CORNELOUP J. et SOULE B. Logiques professionnelles et référents culturels dans les métiers sportifs de montagne. In, Sobry C., (Sous la Dir. de) *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, pp. 161-189.

¹³²⁹ VACHEE C., CORNELOUP J. et SOULE B. Logiques professionnelles et référents culturels dans les métiers sportifs de montagne. In, Sobry C., (Sous la Dir. de) *Le tourisme sportif*. Op. Cit., 2004, page 167.

¹³³⁰ SCHUT P-O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Op. Cit., 2007, page 352.

Le propos mériterait d'être développé et spécifié aux moniteurs professionnels. De nouveau, une étude comparée des ces trois activités permettrait vraisemblablement de faire émerger dans chacune d'elles des dimensions parfois négligées et d'enrichir une vision plus générale de l'histoire des pratiques physiques.

Enfin alpinisme, spéléologie et plongée possèdent une histoire commune. Un des plus remarquables clubs de plongée s'appelle le Club Alpin Sous-Marin de Cannes et les premières excursions se font en cordée avec piolet, les sites portent à l'instar des voies montagneuses des noms comme le Pic de Dante ou les Impériaux et l'impact de Guy Poulet, alpiniste de haut niveau témoigne du mariage de la montagne et des profondeurs sous-marines. Nous avons également évoqué le rôle des pionniers sous-marins dans le développement de la spéléologie des siphons. La plongée, issue de pratiques professionnelles, investie par les scientifiques pour la rendre possible, réservée à des initiés semble bien s'inscrire dans ce groupe de pratiques physiques « atypiques ». La liberté qu'elle autorise de se déplacer dans les trois dimensions permet surtout, à l'instar de l'alpinisme et de la spéléologie, d'aller où les autres ne vont pas, d'affirmer une différence relative tout en existant dans la famille de ceux qui pratiquent. Parcourir son histoire depuis le XIXème siècle met à jour les différents cheminements qui amènent aux pratiques actuelles. Développer une histoire comparée avec d'autres activités devrait faciliter la compréhension de ces pratiques physiques ni complètement scientifiques ni tout à fait « sportives ». A partir de ce tronc commun, une étude des influences étrangères : italienne, anglaise ou américaine notamment, devrait éclairer l'évolution de la plongée sous-marine française et mondiale.

Cette étude de la légitimation d'une pratique de loisir a répondu aux critères évoqués par Terret et Humbert dans le cas de l'Aquatic Fitness¹³³¹ : organisation, identité commune, marché, brevets, innovation technique et technologique, outils de diffusion, uniformisation des contenus, différenciation des modalités de pratique. Mais nous avons vu que l'impact des représentations de l'activité est fondamental dans la compréhension de son évolution¹³³². Les formes de pratiques et les pratiquants engagés dans une activité révèlent tout autant des choix individuels que l'expression des aspirations d'un groupe d'individus à une époque donnée. A la question initiale de la légitimité des pratiques d'exploration sous-marine comme une activité de loisir, il semble que nous ayons largement répondu oui. La mise à jour des

¹³³¹ TERRET T., HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002.

¹³³² MASCRET V. Plongée. In, Attali M. et Saint-Martin J. (Sous la Dir. de), *Dictionnaire culturel du sport*. Paris, Editions : Armand Colin, 2010, pages104-105.

influences professionnelles, militaires, touristiques ou sportives participant à sa construction témoigne du caractère dynamique de la définition de la pratique légitime. Des acteurs de cette histoire comme le Prieur, Cousteau, mais aussi Paul Bert ou Haldane, ou encore Poulet ou Herzog, confortent l'activité sous-marine comme une pratique légitime puisque socialement reconnue. C'est bien cette reconnaissance des structures comme des acteurs qui au travers des imaginaires suscités donne à la plongée un certain poids. La plongée devient accessible accompagnée d'évolutions technologiques dans un contexte la rendant pertinente mais peut être en ayant réussi à associer à la fois à un imaginaire militaire : celui de la camaraderie, de l'aventure et du risque maîtrisé, et à celui symbolisé par le *Club Méditerranée* : la découverte, le rêve, le plaisir et la rencontre. Activité sportive sans vraiment l'être, jouant sur l'émotion, d'une gestuelle simple mais empreinte d'une technologie poussée avec des règles strictes, la plongée sous-marine présente suffisamment de facettes pour que chacun puisse y trouver son compte. Une histoire de sa légitimation témoigne de cette richesse et de son dynamisme. Le mythe de l'aventure sous-marine n'est pas dépassé au contraire il n'est que plus accessible.

SOURCES

Les périodiques concernant l'exploration de l'univers sous-marin sont intégralement rassemblés chez des collectionneurs privés. Maurice Pecqueur (Wimereux) a mis à notre disposition l'ensemble des revues de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins du premier numéro de 1958 à aujourd'hui. Philippe Rousseau (Paris) possède, entre autre, des exemplaires uniques de correspondance entre personnalités de l'histoire de la plongée comme De Corlieu et Jean Painlevé, cofondateur du *Club des Sous l'Eau* de Saint-Raphaël avec Yves Le Prieur. La revue *l'Ichtyosandre* de l'association : Histoire du Développement Subaquatique en France (HDS-F) n'est accessible que chez des collectionneurs avertis.

Nous avons également consulté :

- Bibliothèque François Mitterrand, Quai François Mauriac, 75706 Paris.
- Archives Départementale du Nord, 22 rue Saint-Bernard, 59000 Lille.
- Archives de la F.F.E.S.S.M, 24 Quai Rive-Neuve, 13284 Marseille.
- Archives de l'A.N.M.P, Euro 92, rue des Cistes, 06600 Antibes.
- Documents du Musée du scaphandre autonome d'Espalion, 38 rue droite, 12500 Espalion.

Archives F.F.E.S.S.M.

De très nombreuses pièces des archives de la *Fédération Française d'Etudes et de Sport Sous-Marins* illustrent l'ouvrage de Alain Foret et Pierre Martin-Razi, Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions : FFESSM, 2007. Les archives de la fédération sont en partie rassemblées au siège fédérale à Marseille et chez certains particuliers. Malheureusement on relève de nombreux « trous » chronologique et l'absence de

certain documents. La fédération souhaite néanmoins préserver son patrimoine archivistique et a nommé un chargé de mission pour dresser un inventaire des traces disponibles et organiser un système de classification exploitable.

- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 9 novembre 1948, Archives FFESSM.
- P.V réunion du Comité Directeur de la FSPNES du 27 mars 1949. Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 27 mars 1949, Archives FFESSM.
- P.V réunion du Bureau de la FSPNES du 10 mai 1949, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 14 juin 1949, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 08 juillet 1949, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 12 septembre 1949, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 08 novembre 1949, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 20 décembre 1949, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 07 février 1950, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 04 juillet 1950, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 27 juin 1950, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FSPNES du 9 mai 1950, Archives FFESSM.
- P.V réunion du Comité Directeur du 22 mars 1953, Archives FFESSM.

- P.V AG du 23 mars 1953, Archives FFESSM.
- P.V réunion du Comité Directeur, 25 octobre 1957, Archives FFESSM.
- P.V réunion de bureau du 14 février 1960, Archives FFESSM.
- P.V réunion du Comité Directeur, 7 octobre 1960, Archives FFESSM.
- P.V réunion du Comité Directeur, 7 décembre 1962, Archives FFESSM.
- P.V réunion de Bureau de la FFESSM, 6 février 1966, Archives FFESSM.
- P.V réunion du Comité Directeur de la F.F.E.S.S.M du 7 janvier 1973, Archives FFESSM.
- P.V Comité Directeur National, 10 janvier 1981, Archives FFESSM.

Périodiques

- Bulletin du Club Alpin Sous-Marin de Cannes, septembre 1946 à juillet 1956, 8 numéros.
- Revue L'aventure sous-marine, de 1954 à 1981, 134 numéros.
- Revue Etudes et Sports Sous-Marins, Bulletin officiel de la F.F.E.S.S.M., de 1958 à 1963, 20 numéros.
- Revue Plongées, de 1964 à 1969, 59 numéros.
- Revue Océans, de 1970 à 2007, 278 numéros.

- Revue Le Bulletin de la F.F.E.S.S.M, 1973 à 1988, 76 numéros.
- Revue Le monde de la mer, de 1982 à 2005, 75 numéros.
- Revue Plongées, de 2007 à 2010, 29 numéros (en cours).
- Revue Subaqua, 1988 à 2010, 133 numéros (en cours).

On peut ajouter à ces périodiques les bulletins syndicaux du Syndicat National des Moniteurs de Plongée (depuis 1963) et de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée (depuis 1973).

Articles de périodiques

- Anonyme, ...Et la pêche sous-marine. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 36, juillet – août 1977.
- Anonyme, Calvi pense aux plongeurs. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978.
- Anonyme, Du changement dans l'industrie. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978.
- Anonyme, Grand prix Maurizio Sarra, compétition internationale de plongée sous-marine. Revue *Plongées*, numéro 42, janvier – février 1968.
- Anonyme, L'Assemblée Générale de la Fédération. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 36, juillet – août 1977.
- Anonyme, L'eau et la flamme. Revue *Plongées*, numéro 43, mars 1968.
- Anonyme, Pratiquez à Collioure la plongée parachutée. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 54, mars - avril – mai 1965.
- Anonyme, Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958.
- Anonyme, Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959.
- Anonyme, Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 43, février – mars 1963, page 103.
- Anonyme. A Djerba : Le premier stage expérimental de moniteurs de plongée libre. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 52, novembre – décembre 1964.

-
- Anonyme. Arrêté portant création du brevet d'Etat de moniteur de plongée subaquatique. Revue *Plongées*, numéro 23, automne 1964.
 - Anonyme. Avec les dynamiques hommes du fleuve au club subaquatique maçonnais. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 33, juin – juillet 1961.
 - Anonyme. Bulletin du Club Alpin Sous-Marin de Cannes, numéro 1, 1946.
 - Anonyme. Cinq conseils pour la plongée. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 39, juin – juillet 1962.
 - Anonyme. Cinq thèmes pour vos vacances. Revue *Océans*, numéro 95, février 1981.
 - Anonyme. Collection de printemps. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 43, février – mars 1963.
 - Anonyme. Compte rendu de l'assemblée générale des comités régionaux. Comité régional d'Algérie. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 4, mars 1959.
 - Anonyme. De l'Atlantique sud à la mer Rouge, prenez vos distances ! Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 33, juin- juillet 1961.
 - Anonyme. Echos de l'Assemblée Générale de la Fédération à Nice. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 59, avril – mai 1966.
 - Anonyme. Editorial de la Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 8, avril 1960.
 - Anonyme. Enseignement. Brevet de moniteur auxiliaire de plongée en scaphandre. Revue *Plongées*, numéro 34, avril 1967.
 - Anonyme. Il faut créer des stations de sports sous-marins à l'instar des stations de sports d'hiver ... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 32, avril – mai 1961.

-
- Anonyme. IX^e championnats de France de nage avec palmes et de techniques subaquatiques. Revue *Plongées*, numéro 66, septembre – octobre 1970.
 - Anonyme. Les cent et un films qu'il faut avoir vus... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 30, décembre 1960 – janvier 1961.
 - Anonyme. Louis Lourmais veut faire l'inventaire des eaux froides. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 9, juillet 1960.
 - Anonyme. Règlements et formalités pour l'affiliation à la F.F.E.S.S.M. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, juillet 1958, page 60.
 - Anonyme. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 131, novembre-décembre 1980.
 - Anonyme. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959.
 - Anonyme. Syndicat National des Moniteurs de Plongée. Revue *Plongées*, numéro 36, juin 1967.
 - Anonyme. Techniques subaquatiques, championnat régional d'Ile-De-France. Revue *Plongées*, numéro 36, juin 1967.
 - Anonyme. Une perte cruelle vient endeuiller notre grande famille fédérale. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 17, octobre 1962.
 - Article de : *Revue scientifique publiée par le journal La République Française*. Paris, Editions : Masson, sous la Dir. de P. Bert, 1885, pp. 205-21.
 - Article de *Nord Matin* du 17 décembre 1966.
 - Article de *Science populaire*. Numéro 97, 20 décembre 1881, non signé, page 1539.

-
- Article de : *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. Numéro 112 du 24 juillet 1875, Paris, Masson Editeur.
 - Article de : *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. Numéro 752 du 29 octobre 1887, Paris, Masson Editeur.
 - Article de : *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. Numéro 902 du 15 septembre 1890, Paris, Masson Editeur.
 - Article du *Journal des voyages*. Numéro 9, dimanche 9 septembre 1877, non signé.
 - Article du journal *La Croix*. Numéro 474, dimanche 28 et lundi 29 décembre 1884, non signé, non paginé.
 - Article du journal *Le Temps*. Numéro 3940 du 24 janvier 1872, rubrique Causerie scientifique, non paginé, non signé.
 - Article du journal *Le temps*. Numéro 6906, mercredi 17 mars 1880, non signé, non paginé.
 - Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M, rapport de la Commission Technique, *Revue Plongées*, numéro 21, avril 1964.
 - Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M. *Revue Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 8, avril 1960.
 - AUROY A. L'U.R.S.R.S.A a 50 ans ! *Revue Subaqua*, n°186, janvier-février 2003.
 - BAIX Y. Agde, 17-18-19 janvier 1969, Assemblée Générale de la F.F.E.S.S.M. *Revue Plongées*, numéro 53, mars- avril 1969.
 - BAIX Y. et BRAUD M. Plongez libres. *Revue Plongées*, numéro 29, printemps 1966.

-
- BAIX Y. La malédiction de la chasse sous-marine, accusée de dépeupler les fonds. Revue *Océans*, numéro 12, juin – juillet – août 1971.

 - BAIX Y. Le salon nautique en panne sèche ? Revue *Océans*, janvier – février – mars 1974, numéro 22, 1974.

 - BAIX Y. Mutation. Editorial de la revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 20, 1963.

 - BAIX Y., introduction à l'article de M. Maurel, *Ondines, coquettes, coquines*. Revue de la F.F.E.S.S.M, *Plongées*, numéro 39, septembre 1967.

 - BARINCOU R. Hurghada, retour aux sources. Revue *Océans*, numéro 108, avril 1982.

 - BEREJNIKOFF S., GUIONIE J. et FOEX J-A. La plongée en Union Soviétique et dans les pays de l'Est. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 40, août – septembre 1962.

 - BERTHELOT M. *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. Numéro 977 du 20 février 1892, Paris, Masson Editeur.

 - BESSE C. Rapport d'examen du président de jury de la session du Brevet d'Etat de moniteur de plongée de septembre 1966, cité par POULET G. Niolon, Saint-Mandrier. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67.

 - BORELLI J-F. Allocution prononcée par M. Borelli. Revue *Neige et Glace – Eau et Soleil*, numéro 256, novembre 1948.

 - BOUAT A. Rapport administratif. Assemblée générale 1961 de mars 1962. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 16, juin 1962.

 - BOURDELET P. Naissance de la bouée de sécurité pour plongeur autonome. Revue *L'Ichtyosandre*, numéro 3, mars 2004.

-
- BRANDILLY M.Y. Haute école de plongée. Les conquérants du bleu pays. Revue *Tout savoir*, numéro 74, 1959.

 - BRIDERON S. Le matériel. Fenzy : le « Direct System » fait son apparition. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 23, avril – mai – juin 1974.

 - CARRET M. Ces marques qui veulent afficher la plongée... après la plongée. Revue *Plongées*, numéro 24, novembre 2009.

 - CHANVALLON S. De Léonard De Vinci à Louis De Corlieu. Le long chemin de la propulsion sous-marine. Revue *L'Ichtyosandre*, numéro 3, mars 2004.

 - CHENEVEE H. Le sport sous-marin. Invitations chez Amphitrite. Revue *Le chasseur Français*, numéro 667, septembre 1952.

 - CHOUTEAU J. De Niolon 1957 à Niolon 1965. Revue *Plongées*, numéro 27, 1965.

 - CHOUTEAU J. La plongée sous-marine : sa technique – son enseignement. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, juillet 1958.

 - CHOUTEAU J. Le stage de Niolon. Revue *Plongées*, numéro 23, automne 1964.

 - CHOUTEAU J. Premier colloque international sur l'enseignement de la plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958.

 - CHOUTEAU J. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 2, 1958.

 - CLERC S. Rapport de la Commission sportive, Assemblée Générale de 1962. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 16, juin 1962.

 - CLOUZOT F. La leçon de Malte. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 6, octobre 1959.

-
- CLOUZOT F. Rapport de la Commission de propagande. Assemblée Générale de la FFESSM, janvier 1963. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 18, février 1963.
 - CLOUZOT F. Rapport de la Commission de propagande. Assemblée Générale de 1960. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 8, avril 1960.
 - CLOUZOT F. Utilisation des bouées de sauvetage. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 19, mai 1963.
 - CLOUZOT F. Vers une confédération mondiale de la plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958.
 - Collectif. Nos correspondants établissent pour vous le bilan de l'été sous la mer... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959.
 - Collectif. Journal de sçavants. Paris, Lundi 4 janvier 1677.
 - Commission de propagande. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 16, juin 1962.
 - Courrier des lecteurs, Aqaba, c'est cuit. Revue *Océans*, numéro 111, juillet - août 1982.
 - Courrier des lecteurs, La légende des Sept Frères. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 69, juillet - août 1983.
 - Courrier des lecteurs. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 38, avril – mai 1962.
 - DAMON P. Cabirol. Revue *Octopus*, n°23, décembre 1999 – janvier 2000.
 - DAMON P. Nouvelle biographie Cabirol. Revue *L'ichtyosandre, histoire de l'homme sous les eaux*. n°1, Bulletin de l'association Histoire du Développement Subaquatique – France, 2006.

-
- DARC M. N'écoutez pas messieurs ! Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 51, septembre – octobre 1964.

 - DARGAUD B. La tempête s'abat sur le Languedoc : 500 plongeurs au secours des ostréiculteurs de l'étang de Thau, revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 67, mars – avril 1983.

 - DEMANGEL R Fouilles et recherches sous-marines en Grèce. Revue *Bulletin de correspondance hellénique*. 1950.

 - DESSEMOND M. Le G.P.E.S. Revue *Plongées*, numéro 34, avril 1967.

 - DESSEMOND M. Techniques subaquatiques. Revue *Plongées*, numéro 40, octobre – novembre 1967.

 - DOUKAN G. Les sports sous-marins. Revue *Science et vie*, numéro 370, juillet 1948.

 - DUCK N. L'invitation au voyage. Revue *Océans*, numéro 84, février 1980.

 - DUMAS J. Les aspects légaux et le problème de la responsabilité des écoles de plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 3, octobre – novembre 1958.

 - DUMAS J. Commission juridique, AG F.F.E.S.S.M, février 1965. Revue *Plongées*, numéro 24, hiver 64-65.

 - DUTHEIL F. La femme et la plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 30, 1976.

 - Editorial signé F.F.E.S.S.M, revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 8, avril 1960.

 - ESCARPIT F. 1958, les ambassadeurs de la révolution algérienne. Hebdomadaire : *L'Humanité*, 6 octobre 2001.

-
- FERRARO L. Un nouveau sport de compétition : la nage avec palmes. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 4, mars 1959.
 - FERRAT E. 3^{ème} stage de Moniteurs Fédéraux, Niolon 10 mai 1959. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 5, deuxième trimestre 1959.
 - FERRAT E. Congrès réconfortant que celui de 1961 ! Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 12, avril 1961.
 - FERRAT E. Rapport moral, AG de la F.F.E.S.S.M, février 1964. Revue *Plongées*, numéro 21, avril 1964.
 - FERRAT E. Rapport moral du Président. Assemblée Générale fédérale de 1965. Revue *Plongées*, numéro 25, 1965.
 - FERRAT E. Rapport moral, Assemblée Générale de 1962. Revue *Etudes et Sports Sous-marins*, numéro 16, juin 1962.
 - FERRAT E. Rapport moral. Assemblée générale 1961 de mars 1962. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 16, juin 1962.
 - FERRAT E. Rapport moral. Assemblée générale 1962, congrès de Marseille, janvier 1963. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 18, février 1963.
 - FOEX J.-A. Les potins, des lacs aux mers. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre-novembre 1959.
 - FOEX J-A, Editorial de la revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 23, octobre – novembre 1959.
 - FOEX J-A. Le journal sous-marin de 1946. Avec la première vague... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 61, spécial été 1966.

-
- FOEX J-A. Les applications militaires de la plongée. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 32, avril – mai 1961.
 - FOEX J-A. Petit guide des vacances plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 62, mai – juin 1982.
 - FOEX J-A. Plongée Promotion. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 59, novembre – décembre 1981.
 - FOEX J-A. *Sans titre*, Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 27, 1960.
 - FRICK H. Natation, Sport de plein air. Revue *La culture physique. Organe de l'énergie française*. Numéro 161 du 15 septembre 1911, 8^{ème} année.
 - GEISTDOERFER A. De l'origine des marins. *Revue techniques et culture*. Numéro 43-44, Mythes. L'origine des manières de faire, décembre 2004.
 - GIRAULT Y. Quelques conseils pratiques sur le choix, l'aménagement, la conduite et l'entretien des bateaux destinés à la plongée sous-marine, Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 19, mai 1963.
 - GLASTER C. Le carnet de bord d'un plongeur sous-marin, Journal *Nord-Eclair*, série de 5 articles publiés entre le 4 et 16 mai 1967.
 - GOMEZ J. Pour la femme, santé et beauté sous la mer. Revue *Le monde de la mer*, numéro 8, 1983.
 - GROS J. Les secrets de la mer. Revue *La science populaire*. Numéro 142, 2 novembre 1882.
 - GUEX P. Ustica est-elle vraiment l' « île des Sub » ? Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 36, décembre 1961 – janvier 1962.

-
- HALLEY E. The art of living under water. Revue *Philosophical transactions*, Numéro 349, 3^e trimestre, 1716.

 - JONCHERAY J.-P. Piroux et les autres. La merveilleuse aventure du Club Alpin Sous-Marin. Revue *Subaqua*, numéro 132, janvier-février 1994.

 - LARBALETRIER A. Promenade d'un naturaliste. Au fond de la mer. Revue *La science Populaire, Journal hebdomadaire illustré*. Numéro 141, du 26 octobre 1882.

 - LAUBREAUX M. Go ! 2^e Critérium de plongée-parachutisme. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67.

 - LE MAREC P-Y et ROUSSEAU P, L'histoire extraordinaire du Commander Lionel Crabb. Revue *L'Ichtyosandre*, numéro 4, juillet 2004.

 - *Le Petit journal illustré*, 18 mars 1906.

 - *Le Petit Parisien*. 16 octobre 1904, *Supplément littéraire illustré*.

 - *Le trident*, Bulletin du Club Méditerranée, numéro 1, décembre 1950.

 - *Le Trident*, Bulletin du Club Méditerranée, numéro 4, juin 1951.

 - LEFEBVRE G. Il y a cent ans, l'ingénieur Thomé de Gamond plongeait à trente mètres de fond dans le Pas de Calais afin de déterminer le tracé d'un tunnel sous la manche. *La voix du Nord*, dimanche 18 et lundi 19 février 1962.

 - Les grandes pêches. La pêche aux perles. Revue *Science populaire*. Numéro 76, 28 juillet 1881, non signé.

 - LETELLIER P. « La fin d'un principe » : suite et fin ! Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 54, janvier-février 1981.

-
- MARTIN-RAZI P. Le rêve américain. Revue *Océans*, numéro 150, mars 1986.

 - MAUREL M., *Ondines, coquettes, coquines*. Revue *Plongées*, numéro 39, septembre 1967.

 - MAURIES G. Le trident et l'aventure. Revue *Subaqua*, numéro 138, janvier - février 1995.

 - MAZOIRE M. L'île D'Yeu : première base fédérale de plongée. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 22, janvier – février – mars 1974.

 - MEDINA J. Les débuts de la chasse sous-marine en Algérie. Revue *Pieds-noirs d'hier et d'aujourd'hui*, numéro 60, septembre 1995.

 - MEUNIER V. Exploration sous-marine. Revue *L'ami de sciences*, numéro 42, 21 octobre 1855, non paginé.

 - MICHEL J-J Djibouti et les fonds secrets de la mer Rouge. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 69, juillet – août 1983.

 - MICHEL J-J Les terriens à Hurghada. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 49, mars – avril 1980.

 - MOMOT J. L'histoire des techniques et la plongée en scaphandre autonome. Revue *d'histoire des sciences et de leurs applications*. Volume 17, numéro 3, 1964.

 - MOUTON P. « Epaves ». Le making-of du tournage. Revue *Plongeurs International*, numéro 92, juillet-août 2008.

 - MOUTON P. Six portraits de femmes, Revue *Le monde de la mer*, numéro 39, 1988.

 - MOUTON P. Amas et Haenyo. Les sirènes aux yeux bridés. Revue *Plongeur International* numéro 88, octobre-novembre 2007.

- Non signé. Un explorateur sous-marin. *Revue scientifique*. Paris, Editions : G. Masson. (Sous la dir. de P. BERT), 7^{ème} année, 1885.
- NORMAND Y. La bible, 5^{ème} testament. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 38, janvier – février – mars 1978.
- Numéro spécial de la Revue *L'Ichtyosandre* « Hommage à André Galerne », numéro 13, mai 2008, 12 pages.
- PEISIK M. Les pionnières du scaphandre. Revue *Plongeurs International*, numéro 55, 2003.
- PENNEQUIN J. Plongeur du Club Sous-Marin du Nord, journal *Nord-Eclair*, juillet 1964.
- PEYTRAUD J. Noyades et noyés, Traitement. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 19, mai 1963.
- PHILCOX F. G. Avec les plongeurs – démineurs : leurs mains sont leurs yeux ... Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 41, octobre - novembre 1962.
- PHILIPOFF D. Camping collectif. Journal *L'Auto*, août 1935.
- *Plongées*, numéro 42, janvier – février 1968.
- POULET G. La fin d'un principe. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 53, novembre-décembre 1980.
- POULET G. Niolon, Saint-Mandrier. Revue *Plongées*, numéro 32, hiver 66-67.
- POULET G., BLAIR B., MASSON J. et ROUSSEL G. Une trinité lumineuse : le ciel, le soleil et la mer. Revue *L'Aventure sous-marine*, numéro 29, octobre – novembre 1960.

- Revue *Camping Plein Air* numéro 31, mai 1941, cité dans, *Le petit Plongeur Illustré*, numéro 4, 1987.

- Revue *Maritime et Coloniale*. Paris, Editions Dupont et Challaumel, Tome XVII, 1866.
- Revue *Paris-Match*, numéro 228, 1^{er} au 8 août 1953.

- Revue *Paris-match*, numéro 536 du 18 juillet 1959.

- Revue *Playboy*, Hors série numéro 23, juin 1994.

- Revue *Point de vue, Images du monde*, 7^{ème} année, Nouvelle série numéro 165, 2 Août 1951.

- ROBIN P. Le temps des ténors est révolu. Revue *Océans*, numéro 94, janvier 1981.

- ROBIN, P. Le conflit plaisanciers – pêcheurs, faut-il partager la mer ? Revue *Océans*, numéro 91, octobre 1980.

- ROUSSEAU P. Hans Hass, le dernier pionnier. Revue *Subaqua*, numéro 206, mai-juin 2006.

- ROUSSEAU P. Henri Chenevée. L'athlète de Saint-Florent. Revue *Subaqua*, numéro 144, janvier – février 1996.

- SCIARLI R. L'homme et la plongée. La femme et l'Homme. Revue *Subaqua*, numéro 130, 1993.

- STENUIT R. 120 années à la conquête des profondeurs. Revue *Le monde de la mer*, numéro 47, novembre-décembre 1989.

- STENUIT R. Et j'ai plongé avec le Rouquayrol-Denayrouze 1864 ! Revue *Le monde de la mer*, numéro 46, septembre-octobre 1989.

- TAILLIEZ P. Editorial. Revue, *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 19, mai 1963.
- TIBIKA B. Le plongeur qui cache l'homme. Revue *Océans*, numéro 102, octobre 1981.
- TISSANDIER G. Les scaphandres. Paris, Editions : Masson, *La nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie*. Numéro 34, 24 janvier 1874.
- TORTORELLI R. Priez pour nous pauvres pêcheurs. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 4, mars 1959.
- TRAVERS J. La chasse aux maîtres. Revue *Plongées*, numéro 41, décembre 1967.
- VEDRINES A. L'entraînement en piscine, 30 juin 1972 – 22 janvier 1982. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 62, mai-juin 1982.
- VINEUIL F. Périodique, *Je suis partout*, numéro 610, du 16 avril 1943.
- VOGEL P. Ne soyons pas stupide, achetons français. Revue *Etudes et Sports Sous-Marins*, numéro 65, novembre – décembre 1982.
- WEIGELE R. Le deuxième échelon. Revue *Plongées*, numéro 29, printemps 1966.

Ouvrages ayant valeur de sources

- AUDOUIN J.V. et MILNE-EDWARDS H. Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France. Voyage à Granville, aux îles Chausey et à Saint-Malo. Paris, Editions Crochard, 1832.

- BAZAL J. Chasse sous la mer. Paris, Editions : Durel, 1947.

- BILLAUDEL Notice sur la cloche à plonger. In, *Académie Royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*. Bordeaux, Editions : Pinard, séance publique du 26 août 1820, pp. 79-98.

- BLAY M. La chasse sous-marine en corse et sur la côte d'Azur. Paris, Editions : Peyronnet, 1948.

- CERVANTES (de) M. L'ingénieur hidalgo Don Quichotte de la Manche. Tome II, 1615, traduit par Louis Viardot, Paris, Editions : J.J. Dubochet et Compagnie, 1858.

- COLLECTIF, Encyclopédie du dix-neuvième siècle : répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie de tous les hommes célèbres. Paris, Editeur : Au bureau de l'Encyclopédie du XIXe, Tome 19, 1836-1853.

- COLLECTIF, La grande encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts. Paris. Editions : société anonyme de la grande encyclopédie, Tome 29, 1885-1902.

- DENAYROUZE, A. Note sur l'appareil plongeur Rouquayrol à air comprimé, et sur son emploi dans la marine. Paris, Editions : Arthus Bertrand, 1865.

- *De Nugis Curialium*, de Gautier MAP entre 1188 et 1193, et *Otia Imperialia* de Gervais de TILBURY en 1211.

- DE PREAUDEAU A. Procédés généraux de construction de travaux d'art. Paris, Editions : Librairie Polytechnique/ Ch. Béranger, 1901.

- DECHAMBRE A. Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales. Paris, Editions : Masson et Asselin, Tome septième, (Sous la Dir. de), 1879.

- DIDEROT et D'ALEMBERT. Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Tome X, 1765.

- FIGUIER, L. *Les merveilles de la science*. Paris, Editions : Jouvot et Cie, 1867-1891.

- FRONTIN. Végèce, *De re militari*. Paris, ex Officina C. Wecheli, 1535.

- JOANNE P. Dictionnaire géographique et administratif de la France. Paris, Editions : Librairie Hachette et C^{ie}, Tome septième et dernier, 1905.

- LACROIX P. XVIII^e siècle. Lettres, sciences et arts, France 1700-1789. Paris, Editions : Firmin-Didot et C^{ie}, 1878.

- Le ROY de MERICOURT A. *Considérations sur l'hygiène des pêcheurs d'éponges*. Paris, Editions : J.-B. Baillière et Fils, Tome XXXII, 1868.

- PETIT de BACHAUMONT L. *Mémoires secrets pour servir l'histoire de la République des lettres en France, depuis MDCCLXII jusqu'à nos jours*. Londres, Editions : John Adamson, 1784.

- SOUVIRON A. Dictionnaire des termes techniques de la science, de l'industrie, des lettres et des arts. Paris, Edition bibliothèque d'éducation et de récréation J. Hetzel, 1868.

Entretiens

De nombreuses rencontres avec des acteurs de la plongée depuis 1950 ont eu lieu. Quatre d'entre elles sous la forme d'entretiens semis directifs de 3 heures environ, ont été réalisés pour compléter les sources écrites (grilles d'entretiens en annexe) :

- **Gérard Altman**, 6 décembre 2007 à Paris, Président puis Secrétaire Général de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongées.
- **Gérard Dewailly**, 12 et 16 juin 2002 à Wattlelos. Fondateur du Club Sous-Marin du Nord (1957), brevet de plongeur en scaphandre autonome du Club Méditerranée du 30 septembre 1956.
- **Daniel Mercier**, 5 mars 2008 à Antibes. Président du Festival International de l'Image Sous-Marine d'Antibes. Fondateur de l'Association Nationale des Moniteurs de Plongée. Créateur des *Guides de la mer*.
- **Maurice Pecqueur**, 18 janvier 2003 à Wimille. Président du Club Sous-Marin de la Côte d'Opale, président fondateur du Comité Départemental du Pas-de-Calais, membre du Comité National de la F.F.E.S.S.M de 1989 à 1992.

Grilles d'entretiens

ENTRETIEN avec Gérard ALTMAN

Biographie

- *Age*
- *Profession*
- *Adresse*
- *Scolarité*
- *Pouvez-vous préciser votre statut actuel au sein de l'ANMP ?*
- *Quel est votre parcours professionnel ?*
- *Comment avez-vous découvert la plongée ?*

Association Nationale des Moniteurs de Plongée

- *Quand, comment et pourquoi avez vous adhéré à l'A.N.M.P ?*
- *Quelle était la situation de ce syndicat à cette époque (nombre d'adhérents, dossier en cours, relation avec la F.F.E.S.S.M) ?*
- *Quels sont, d'après vous, les deux ou trois moments clés de l'histoire de l'A.N.M.P ?*
- *Pourquoi avoir mis en place des cursus A.N.M.P en 1991 ?*
- *Quelle est l'origine de la création du C.E.D.I.P ?*
- *Comment a été accueillie la création du S.N.E.P.L ?*

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

- *Avez-vous été adhérent à la F.F.E.S.S.M ? Si oui, pourquoi en être parti ?*
- *Comment peut-on caractériser l'évolution des relations entre A.N.M.P et F.F.E.S.S.M ?*

ENTRETIEN avec Gérard DEWAILLY

Biographie

- Age
- Profession
- Adresse
- Scolarité
- Quel est votre parcours professionnel ?

La plongée dans le Nord-Pas-de-Calais

- Quand, comment et pourquoi avez vous découvert la plongée ?
- Quel type de matériel utilisiez vous, comment vous l'étiez vous procuré ?
- Pourquoi créer un club de plongée ?
- Où plongiez-vous, avec qui ?

La plongée au *Club Méditerranée*

- Comment avez-vous été amené à aller au *Club Méditerranée* et à y faire de la plongée ?
- Existe-t-il une différenciation entre plongée en apnée et plongée en bouteille ?
- Pouvez-vous caractériser les pratiquants de la plongée en bouteille (âge ? pourcentage de femmes ?...) ?
- Comment se déroulait la formation des plongeurs ?

ENTRETIEN avec Daniel MERCIER

Biographie

- Age
- Profession
- Adresse
- Scolarité
- Pouvez-vous précisez votre statut actuel au sein de l'ANMP ?
- Quel est votre parcours professionnel ?
- Comment avez-vous découvert la plongée ?

Association Nationale des Moniteurs de Plongée

- Quand, comment et pourquoi avez vous adhéré à l'ANMP ?
- Quelle était la situation de ce syndicat à cette époque (nombre d'adhérents, dossier en cours, relation avec la FFESSM) ?
- Quel parcours avez-vous poursuivi au sein de l'ANMP ?
- Quels sont, d'après vous, les deux ou trois moments clés de l'histoire de l'ANMP ?
- Pourquoi avoir mis en place des cursus ANMP en 1991 ?
- Quelle est l'origine de la création du CEDIP ?
- Pouvez-vous commentez la création des Guides de la Mer ?

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

- Avez-vous été adhérent à la FFESSM ? Si oui, pourquoi en être partie ?
- Comment peut-on caractériser l'évolution des relations entre ANMP et FFESSM ?
- Quelle place prend le Festival International de l'Image Sous-marine d'Antibes dans vos relations avec la F.F.E.S.S.M ?

Syndicat National des Moniteurs de Plongée, PADI

- Quelle est, d'après vous, l'évolution du SNMP depuis sa création ?
- Comment ont évolué les relations entre ANMP et SNMP ?
- Un rapprochement a-t-il été envisagé entre ANMP et SNMP ?
- Comment s'est positionnée l'ANMP par rapport aux organismes étrangers (type PADI) ?
- Pouvez-vous évoquer les relations entre l'ANMP et les instances officielles (J&S) ?

ENTRETIEN avec Maurice PECQUEUR

Biographie

- Age
- Profession
- Adresse
- Scolarité
- Pouvez-vous précisez votre statut actuel au sein de la F.F.E.S.S.M ?
- Quel est votre parcours professionnel ?
- Comment avez-vous découvert la plongée ?

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

- Comment avez-vous été amené à pratiquer la plongée dans le Nord-Pas-de-Calais ?
- Pourquoi et dans quelles circonstances avez-vous adhéré à un club de la FFESSM ?
- Quels matériels utilisiez-vous et comment vous le procureriez-vous ?
- Où plongiez-vous ?
- Pourquoi et dans quelles circonstances avez-vous créé un autre club fédéral dans la région ?
- Pouvez-vous caractériser les relations entre ces clubs et les autres instances de la fédération ?
- Pouvez-vous nous détailler votre « cursus » fédérale et les raisons des changements de statut éventuels ?
- Quel regard portez-vous sur la création du SNMP en 1963 et de l'ANMP dix ans plus tard ?
- Pouvez-vous nous donner un ou deux événements qui, d'après vous, ont marqué l'évolution de la plongée ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Histoire générale, sociologie

- AGHULON M., NOUSCHI A., SCHOR R. La France de 1940 à nos jours. Paris, Editions : Nathan, 3^{ème} édition 2002, 1995.

- ALARY E., VERGEZ-CHAIGNON B. et GAUVIN G. Les Français au quotidien, 1939-1949. Paris, Editions : Perrin, 2006.

- ALBA A., BONIFACIO A., ISAAC J., MICHAUD J., et POUTHAS Ch. H. L'histoire. La naissance du monde moderne 1848-1914. Paris, Editions : Librairie Hachette, collection Mallet et Isaac, 1961.

- APPERT B. Bagnes, prisons et criminels. Paris, Editions : Guilbert et Roux, Tome III, 1836.

- BACHELARD G. L'eau et les rêves. Paris, Editions : Corti, 1942.

- BANCEL N., BLANCHARD P. et LEMAIRE S. La fracture coloniale : une crise française. In, Bancel, Blanchard et Lemaire (sous la Dir. de) *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. Paris, Editions : La découverte, 2005.

-
- BANCEL N., BLANCHARD P. et VERGES F. La colonisation française. Toulouse, Editions Milan, 2008.
 - BAUDRILLARD J. *La société de consommation*. Paris : Editions Denoël, 1970.
 - BEAUVOIR (de) S. Le deuxième sexe. Paris, Editions : Gallimard, 1949.
 - BELLIN A-G. L'exposition Universelle. Poème didactique en quinze chants. Paris, Edition Garnier frères, 1867.
 - BERSTEIN S. Nouvelle histoire de la France contemporaine. La France de l'expansion. La République gaullienne (1958-1969). Paris, Editions du Seuil, Tome 17, 1989.
 - BISAULT L. Commerce non alimentaire : la grande distribution s'en mêle. *Revue Economie et statistique*, numéro 204, novembre 1987.
 - BORNE D. Histoire de la société française depuis 1945. Paris, Editions : Armand Colin, troisième édition 2002, 1998.
 - BOURDIEU P. Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire. Paris, Editions : Seuil, 1992.
 - CARON J.M. Les médias en France. Paris, Editions : La Découverte, 2003.
 - CHAPOULIE J-M. Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels. *Revue française de sociologie*, XIV, 1973.
 - CHARTON E. Le magasin pittoresque. Paris, Editions : non précisé, 1849, 17^{ème} année.
 - CHAUVEAU A. et TETART P. Introduction à l'histoire des médias en France de 1881 à nos jours. Paris, Editions : Armand Colin/HER, 1999.

- CLAUDEL J. et LAROQUE L. Pratique de l'art de construire. Maçonnerie, terrasse et plâtrerie. Paris, Editions : Dalmont et Dunod, 2eme édition, 1859.
- COLLECTIF, 1900-1914, le début du siècle. Oxford, Editions : Andromeda, 1991, France loisir 1992.
- CROZIER M. et FRIEDBERG E. L'acteur et le système. Paris, Editions du Seuil, 1977.
- DONCIEUX G. Le romancéro populaire de la France. Choix de chansons populaires françaises. Textes critiques. Paris, Editions : Emile Bouillon, 1904.
- DUBOURG B. Œuvres de M. Franklin, Docteur és loix. Paris, Editions Quillau et Esprit, Tome premier.
- ESQUIROS A. L'Angleterre et la vie anglaise. Paris, Editions : J. Hetzel, 5 vol, 1869.
- FABRE J.-P. Le forçat de Dieu. Paris, Editions : Presse de la Renaissance, 2002.
- FIGUIER L. L'année scientifique et industrielle. Paris, Editions : Hachette et Cie, 1878.
- FIGUIER L. Les nouvelles conquêtes de la science. Paris, Editions : E. Girard et A. Boitte, Tome 2, 1885.
- FOUCAULT M. Surveiller et punir. Paris, Editions : Gallimard, 1975.
- FOURASTIE J. Les trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975. Paris, Editions : Arthème Fayard, 1979, édition 2000.
- GOETSCHER P. et LOYER E. Histoire culturelle de la France de la Belle Epoque à nos jours. Paris, Editions : Armand Colin, 1995, 2^{ème} édition, 2002.
- GOLDMANN A. Les Années Folles. Paris, Editions : Casterman, 1994.

-
- HABETS A. Rapport sur le matériel et les procédés de l'exploitation des mines et de la métallurgie. Exposition universelle internationale de 1878 à Paris ; groupe VI. Classe 50. Paris, Editions : Imprimerie Nationale, 1880.

 - HALIMI G. La cause des femmes. Paris, Editions : Gallimard, 1973.

 - HOBBSAWM E. J. L'ère des empires, 1875-1914. Paris, Editions : Arthème Fayard, 1989 pour la traduction française, 1987.

 - HOBBSAWM E. J. L'Age des extrêmes. Histoire du Court XX^e Siècle. Paris, Editions : Complexe 2003, 1994.

 - JEVAKHOFF A. Les russes blancs. Paris, Editions : Tallandier, 2007.

 - Journal des sçavants. Paris, Lundi 4 janvier 1677.

 - KOCHERT F. Geneviève Bouche-Langard, la Nostalgie française. In, (Collectif) *Témoins du XX^e siècle. Du fort Devaux au golf Drouot*. Bruxelles, Editions : Casterman S.A., 1990, pp 104-111.

 - LAFENESTRE G. Espérances. Paris, Editions : Jules Tardieu, 1864.

 - LATREILLE G. La naissance des métiers en France, 1950-75. Lyon, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1980.

 - LAUVERGNE H. Les forçats considérés sous le rapport physiologique, moral et intellectuel, observés au bagne de Toulon. Paris, Editions : J.-B. Baillière, 1841.

 - LE BRETON D. Passions du risque. Paris, Editions : Métailié, 2000.

 - LECLERE A. Les codes Cambodgiens. Paris, Editions : E. Leroux, Tome II, 1898.

-
- LEVY M. Traité d'hygiène publique et privée. Paris, Editions : J.-B. Baillière et Fils, 1869.

 - MAIGNE M. Dictionnaire classique des origines, inventions et découvertes dans les arts les sciences et les lettres. Paris : Editions : A. Boyer et Cie, 1855.

 - MALET et ISAAC L'histoire, La naissance du Monde moderne, 1848-1914. Paris, Editions : Hachette, 1961.

 - MENDRAS H. *La fin des paysans*. Paris, Editions : SEDEIS, 1967.

 - MENDRAS H. La sagesse et le désordre. Paris, Editions : Gallimard, (Sous la Dir. de), 1980.

 - MINC A. Une histoire de France. Paris, Editions : Grasset et Fasquelle, 2008.

 - MOLINER P. Une approche chronologique des représentations sociales. In Moliner P. (Sous la Dir. de), *La dynamique des représentations sociales*. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 2001.

 - MOSCOVICI S. Des représentations collectives aux représentations sociales. In, Jodelet D. (Sous la Dir. de), *Les représentations sociales*. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1989.

 - NICOLE-DRANCOURT C. et ROULLEAU-BERGER L. les jeunes et le travail. 1950-2000. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 2001, In, Sirinelli J-F. *Les Baby-boomers. Une génération, 1945-1969*. Paris, Editions : Librairie Arthème Fayard, 2003, pp 69-70.

 - RIOUX J-P. et SIRINELLI J-F. La culture de masse en France de la Belle époque à aujourd'hui. (Sous la dir. de), Paris, Editions : Fayard, 2002.

-
- RIOUX J-P. Résistances. In, Rioux J-P. et Sirinelli J-F. (Sous la direction de), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*. Paris, Editions : Librairie Arthème Fayard, 2002, pp 259-301.

 - ROSS K. Rouler plus vite, laver plus blanc. Modernisation de la France et décolonisation au tournant des années 60. Paris, Editions : Flammarion, 2006, 1995 pour l'édition américaine, Massachusetts Institute of Technology.

 - SCHILLER F. (Von) Choix de pièces fugitives de Schiller, traduites de l'allemand par Mme Morel. Paris, Editions : Le Normant, 1825.

 - SEGUI S. Le grand commerce spécialisé s'affirme face aux hypermarchés. *Revue Economie et statistique*, numéro 344, 2001.

 - SEIDLER E. Le sport et la presse. Paris, Editions : Armand Colin, 1964.

 - SIRINELLI J-F. Les baby-boomers. Une génération 1945-1969. Paris, Editions : Fayard, 2003.

 - SIRINELLI J-F. 1962 : relève de génération et changement de configuration historique, In Sirinelli J-F. *Comprendre le XX^e siècle français*. Paris, Editions ; Arthème Fayard, 2005, pp 399-406.

 - SIRINELLI J-F. Comprendre le XXe français. Paris, Editions : Fayard, 2005.

 - SIRINELLI J-F. Des « copains » aux « camarades » ? Les baby-boomers français dans les années 1960. *Revue historique*, numéro 626, avril 2003, In, *Comprendre le XXe siècle français*. Paris, Editions : Fayard, 2005.

 - SIRINELLI J-F. La France au cœur des « Trente Glorieuses ». In, Sirinelli J-F. (Sous la Dir. de) *La France de 1914 à nos jours*. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1993, réimpression 2008, pp 369-397.

-
- SIRINELLI J-F. La France de 1914 à nos jours. Paris, Editions Presses Universitaires de France, 1993, édition 2008.

 - TOUCHARD P., BERMOND C., CABANEL P. et LEBEBVRE M. Le siècle des excès. De 1870 à nos jours. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1992, 5^{ème} tirage, 2007.

 - VEYNE P. Comment on écrit l'histoire. Paris, Editions du Seuil, 1971.

 - ZACCONE P. Histoire des bagnes depuis leur création jusqu'à nos jours. Paris, Editions : Victor Bunel, 1877.

Histoire du sport et des loisirs

- AMAR M. Nés pour courir. Sport, pouvoirs et rébellions, 1944-1958. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 1987.

- ANDRIEU B. La thérapie corporelle en eau froide : Immersion-Dépression-Submersion. In, Munoz L. (Sous la Dir. de) *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII^e au XX^e siècle*. Paris, Editions : L'Harmattan, Tome II, 2008, pp.255-266.

- ARNAUD P. Objet culturel, objet technique, objet didactique. Revue *S.T.A.P.S*, numéro 7, 13 mai 1986.

- ARNAUD P. et TERRET T. Le ski, Roi des sports d'hiver. Page 162, In, Terret T. (Sous la Dir. de) *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, pp. 159-201.

-
- ARNAUD L. La transformation des politiques sportives. In, Terret T. (Sous la Dir. de) *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000.

 - ARNAUD L. Sous le maillot, la race ? Idéologie et discours sportifs dans les politiques d'intégration des « minorités ethniques » en France et en Grande Bretagne. *Revue Politix*, volume 14, numéro 56, 2001.

 - ARNAUD L. De la démocratisation à l'intégration : Le sport au service de la cohésion sociale sous la V^e République. In, Tetart P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp. 155-161.

 - ATTALI M. Syndicalisme et pédagogie. Une définition de l'éducation physique au service de l'enseignant (1945-1981). *Revue S.T.A.P.S*, numéro 61, 2003.

 - ATTALI M. L'explosion des pratiques sportives : massification, diversification, différenciation. Des années 1970 à nos jours. In, Tetart P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007.

 - BARBAZANGES J-P. La nature est le mode d'éducation par l'action : scoutisme et Hébertisme dans l'entre deux guerre. In, Arnaud P. et Clément J-P. (Sous la Dir. de) *Dossier STAPS Ecrit I CAPEPS*. Paris, Editions : Revue S.T.A.P.S, novembre 1987, pp 65-79.

 - BARRAUD N. Histoire de la natation synchronisée. La conquête de l'eau par les femmes. In, Arnaud P. et Terret T. (Textes réunis par) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Paris, Editions : L'Harmattan, Tome I, 1996, pp 25-37.

 - BARULL R. Lexique du cadre institutionnel et règlementaire des APS. Paris, Editions : INSEP, Collection Droit, économie et management, 1995.

 - BERNARDEAU-MOREAU D. Les entraîneurs salariés du handball professionnel. In, Bernardeau-Moreau D. et Collinet C. (Sous la Dir. de), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp 219-228.

- BERNARDEAU-MOREAU D. Professionnalisation et encadrement du sport. In, Bernardeau-Moreau D. et Collinet C. (Sous la Dir. de), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp 59-79.
- BONTEMPS C.-A. Nudisme, Pourquoi, Comment. Paris, 1930, cité par S. Villaret *Les conceptions éducatives du sport dans les milieux naturistes français de l'entre-deux guerres*. In, Gori G. et Terret T. *Sport and Education in History*. Sankt augustin, Editions : Academia, (Sous la Dir. De), Proceeding of the 8th ISHPES Congress, 2005, pp. 146-152.
- BOUCHET P. et KAACH M. Existe-t-il un « modèle sportif » dans les pays africains francophones ? *Revue S.T.A.P.S*, numéro 65, 2007.
- BOUHAOUALA M. et CHIFFLET P. Logique d'action des moniteurs des sports de nature : entre passion et profession. *Revue S.T.A.P.S*, numéro 56, automne 2001.
- BOYER M. L'invention du tourisme. Paris, Editions : Gallimard, 1996.
- BOYER M. Le tourisme de masse. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007.
- CALVINI C. Sport, colonisation et communautarisme : l'île Maurice (1945-1985). Paris, Editions : L'Harmattan, 2008.
- CHANTELAT P. et TETART P. La « première » sportivisation. Croissance, renouvellements et clivages sociaux (1958-1975). In, Tetart P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions Vuibert, 2007, pp 33-61.
- CHARROIN P. et TERRET T. Une histoire du water-polo. L'eau et la balle. Paris, Editions : L'Harmattan, 1998.
- CHAUVAUD F. Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours. Paris, Editions : Créaphis, 2007.

- CHAUVAUD F. Submersions et catastrophes : les figures du noyé au XIX^e siècle. In, Chauvaud F. (Sous la Dir. de) *Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Editions Créaphis, 2007, pp.69-87.
- CHICLET C. et GJELOSHAJ K. Avant-propos. Les limites du sport. In, Chiclet C. et Gjeloshaj K. (Sous la Dir. de), *Sport et politique en Méditerranée*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2004.
- CHIFFLET P. Associations de sportifs ou entreprises du sport. In, Loret A. (Sous la Dir. de) *Sport et management, de l'éthique à la pratique*. Paris, Editions : Revue E.P.S, 1993.
- CLEMENT, J.-P. La représentation des groupes sociaux et de ses enjeux dans le développement du sport. In, Clément, Defrance, Pociello. *Sport et pouvoirs au XXe siècle*. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 1994, pp. 53-104.
- COLAS C et VILLEDRA Y E. Edith Wharton's, French Riviera. Paris, Editions : Flammarion, English-language Edition, 2002.
- COMBEAU-MARI E. Lecture des jeux de la Communauté au prisme de la presse nationale française (1960). In, Combeau-Mari E. (Sous la Dir. de), *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Le Publieur, Bibliothèque universitaire et francophone, 2007, pp 285-308.
- CORBIN A. Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840. Paris, Editions : Aubier, 1988.
- CORBIN A. Le miasme et la jonquille. Paris, Editions : Flammarion, première édition : Aubier, 1982, 2008.
- CORBIN A. L'avènement des loisirs 1850-1960. Paris, Editions : Flammarion, 1995.
- CSERGO J. Extension et mutation du loisir citoyen, Paris XIXe - début XXe siècle. In, Corbin A. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Editions Aubier, 1995.

- DANTEC R. Il y a un siècle... Le sport. Rennes, Editions : Ouest-France, 2003.

- DEHAVANNE N. La féminisation de la FFEPGV. Emergence d'une spécificité de l'expression féminine. In, Arnaud P. et Terret T. (Textes réunis par) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Paris, Editions : L'Harmattan, Tome I, 1996, pp 39-49.

- DEFRANCE J. Un schisme sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980. Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989.

- DEFRANCE J. Les activités physiques et les sports face à l'Etat. In, J-P. Clément, J. Defrance et C. Pociello, *Sport et pouvoirs au XX^e siècle*. Grenoble, Editions : Presses Universitaires de Grenoble, 1994, pp 33-52.

- DEFRANCE J. L'autonomisation du champ sportif. 1890-1970. Revue *Sociologie et sociétés*, volume XXVII, numéro 1, printemps 1995.

- DEFRANCE J. La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif. Revue *Politix*, Volume 13, n°50, 2000.

- DEFRANCE J. Les sports traditionnels après la fin de la tradition sportive. In, Terret T. (Sous la Dir. de) *Education physique, sport et loisir. 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000, pp 303-316.

- DENIS D. Le sport et le scoutisme, ruses de l'histoire. In, N. Bancel, D. Denis et Y. Fates (Sous la Dir. de) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Paris, Editions : La Découverte, 2003, pp 195-209.

- DOWNS L. Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours. Paris, Editions : Perrin, 2009.

-
- DULAC C. Politiques sportives et stratégies d'acteurs. L'exemple d'un conflit municipal : Grenoble en 1975. Revue *S.T.A.P.S*, numéro 45.
 - DUMAZEDIER J. Vers une civilisation du loisir ? Paris, Editions : Seuil, 1962.
 - ELIAS N. et DUNNING E. The Quest for excitement : Sport and leisure in the Civilizing Process, Basil Blackwell, 1986.
 - FARGE A. Effusion et tourment. Le récit des corps. Histoire du peuple au XVIIIe siècle. Paris, Editions : Odile Jacob, 2007.
 - FATES Y. Le club sportif, structure d'encadrement et de formation nationaliste de la jeunesse musulmane pendant la période coloniale. In, Bancel N., Denis D. et Fates Y. (Sous la Dir. de) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Paris, Editions : La Découverte, 2003, pp 150-162.
 - FAURE J-M. Sport, cultures et classes sociales. Thèse pour le Doctorat ès Lettres et Sciences Humaines, Université de Nantes, Département de Sociologie, Tome 2, présentée le 17 juin 1987.
 - FOURET C. 1926 : la bataille de la Manche à la nage. Revue *S.T.A.P.S*, numéro 66, 2004.
 - FRENKIEL S. Larbi Ben Barek, Marcel Cerdan et Alfred Nakache : icônes de l'utopie impériale dans la presse métropolitaine (1936-1944) ? Revue *S.T.A.P.S*, numéro 80, 2008/2.
 - GRANGER C. Les corps d'été, XXe siècle. Paris, Editions : Autrement, 2009.
 - GRESSER B. et FAUCHE S. De l'eau de mer aux bains de mer. Médecines et sociabilité (du XVIIIème au XIXème siècle). In, Munoz L. (Sous la Dir. de) *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIII^e au XX^e siècle*. Editions : L'Harmattan, Tome II, 2008, pp 245-254.

-
- GRESSER B. Le sport sur la plage. In : Une facette de l'identité institutionnelle : la naissance des clubs « Mickey », In, Fauché, Callède, Gay-Lescot, Laplagne. *Sport et identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, pp 247-256.

 - GRUN L. La difficile émergence de la profession d'entraîneur de football en France (1890-1950). *Revue S.T.A.P.S*, numéro 63, 2003.

 - GUENIE-SOUILAMAS N., La réduction à son corps de l'indigène de la République. In, Bancel N., Blanchard P. et Lemaire S. (sous la Dir. de) *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. Paris, Editions : La Découverte, 2005, 2006, pp 203-212.

 - GUERIN J-P. et GUMUCHIAN H. Les moniteurs du Ski Français. *Revue de géographie alpine*, Tome 64, numéro 1, 1976.

 - GUIDO L. et HAVER G. La femme sportive : l'enjeu des images. In, Guido L. et Haver G. (Sous la dir. de), *Images de la femme sportive*. Chêne-Bourg/Genève, Editions : Georg Editeur, 2003, pp. 7-38.

 - GUILLAIN J.-Y. Quand le sport s'affiche. Affiches publicitaires et représentations du sport en France (1918-1939). Biarritz, Editions Atlantica, 2008.

 - GUTTMANN A. From ritual to record. The nature of modern Sports, New York, Editions : Columbia University Press, 1978, édition révisée en 2004, traduit par T. Terret, *Du rituel au record. La nature des sports modernes*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2006.

 - HIGONNET A. Femmes, images et représentations. pp 457-508, In, Thébaud F. (Sous la Dir. de), *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*. Roma-Bari, Edition originale : Guis, Laterza, Figli, Spa, 1992, Paris, Editions : Perrin, 2002.

 - HOIBIAN O. Les alpinistes en France, 1870-1950. Une histoire culturelle. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000.

-
- JAMES-RAOUL D. Inventaire et écriture du monde aquatique dans les bestiaires. In, D. James-Raoul et C. Thomasset *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp. 175-226.

 - LAGRAVE R-M une émancipation sous tutelle. Education et travail des femmes au XX^e siècle. In, Thébaud F. (Sous la Dir. de) *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*. Paris, Editions : Perrin, 2002, pp 581-623.

 - LANDRIN A. Les plages de la France. Paris, Editions : Hachette et Cie, 4^{ème} édition, 1879.

 - LANFRANCHI P. Mekloufi, un footballeur français dans la guerre d'Algérie. Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 103, numéro 1, 1994.

 - LASSUS M, MARTIN J-L et VILLARET S. Les politiques publiques du sport (1945-2005). In, Tetart P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 119-154.

 - LE BRETON D. Sport, aventure, vertige (depuis les années 1950). In, Tetart P. (Sous la Dir. de), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 325-335.

 - LE GOFF J. Saint-Louis. Paris, Gallimard, 1996, In, Moulinier-Brogi L. La noyade au moyen Age : questions soulevées par certains « corps flottants ». In : Chauvaud F. *Corps submergés, corps engloutis. Une histoire des noyés et de la noyade de l'Antiquité à nos jours*. Paris, Editions Créaphis, pp. 35-53.

 - LECOUTEUX C. Les génies des eaux : un aperçu. In, D. James-Raoul et C. Thomasset, *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp 254-270.

 - LELOUP Y. La vahiné et son image, du mythe libertin du Siècle des Lumières au puritanisme missionnaire : illustration au travers de la danse et des courses de pirogues à

Tahiti. In, Roger A. et Terret T. (Sous la Dir. de) *Sport et genre. Volume 4. Objets, arts et médias*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2005.

○ LELOUP Y. Identité polynésienne et retour vers le Grand Océan. In, Munoz L. *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*. Paris, Editions L'Harmattan, Tome 1, 2008, pp 71-82.

○ LELOUP Y. La mise en scène française des courses de pirogues polynésiennes aux Etablissements français d'Océanie (1842-1870). In, Munoz L. *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*. Paris, Editions L'Harmattan, Tome 1, 2008, pp 101-115.

○ LEONARD J. Archives du corps. La santé au XIX^e siècle. Rennes, Editions : Ouest-France, 1986.

○ LIVET R. De la plongée sportive au tourisme sous-marin. *Cahiers Espace*, numéro 52, septembre 1997.

○ LOIRAND G. De la chute au vol. Genèse et transformations du parachutisme sportif. Revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéro 79, septembre 1989.

○ LOIRAND G. Professionnalisation : de quoi parle-t-on ? In, (Collectif) *Dispositions et pratiques sportives*. Paris, Edition : L'Harmattan, 2004, pp 217-227.

○ LONDEL Y. L'éducateur sportif dans le secteur postscolaire : une nouvelle approche historique des formations, 1943-1961. In, Bernardeau-Moreau D. et Collinet C. (Sous la Dir. de), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009.

○ LOUDCHER J-F. Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1797-1978). Paris : Editions : L'Harmattan, 2000.

-
- MELLOTT P. Les maîtres de l'aventure, sur terre, sur mer et dans les airs, 1907-1959. Paris, Editions : Michèle Trinckvel, 1997.

 - MERILLON D. Concours internationaux d'exercices physiques et de sports. Exposition Universelle de 1900 à Paris. Paris, Editions : Imprimerie Nationale, sous la dir. de, Tome II, 1902.

 - MICHON B. et OHL F. Marketing et sociologie : analyse de la consommation des produits sportifs. In, Loret A. (Sous la Dir. de) *Sport et management, de l'éthique à la pratique*. Paris, Editions : Revue E.P.S., 1993.

 - MONEGHETTI M., TETART P. et WILLE F. De la plume à l'écran. Sports et médias depuis 1945. In, P. Tetart (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007.

 - MORALES Y. Le virage sportif du ski français dans l'entre-deux-guerres. In, Fauché S., Callède J-P., Gay-Lescot J-L. et Laplagne J-P. *Sport et Identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, pp 271-287.

 - MOURLANE S. A la recherche de la grandeur : le sport français à l'épreuve des relations internationales de 1945 à nos jours. In, Tetart P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp163-179.

 - NABERT N. Eaux baptismales, eaux purificatrices. Etude sur le don des larmes dans la spiritualité cartusienne du XIème au XVème siècle. In, James-Raoul D. et C. Thomasset C. *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp 357-373.

 - NOE N. Politique sportive municipale, une analyse des relations municipalité-associations. Revue *STAPS*, numéro 26, 1992.

-
- NYS J-F. Trois aspects de l'économie du sport depuis les années 1960 : l'aide publique, la professionnalisation, le marché du sport. In, Tetart P. (Sous la Dir. de) *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 229-260.

 - ORTOLEVA P. La société des médias. Firenze, Editions : Casterman, - Guinti, 1995.

 - ORY P. L'invention du bronzage. Essai d'une histoire culturelle. Paris, Editions : Complexe, 2008.

 - OTTOGALLI-MAZZACAVALLO C. Sport et féminisme au tournant du siècle : la sportive comme nouvelle figure de l'émancipation. In, Combeau-Mari E. (Sous la Dir. de), *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris, Editions : Le Publieur, 2007.

 - PARLEBAS P. Jeux, sports et sociétés. Paris, Editions : INSEP, 1999.

 - PECOUT C. Les pratiques physiques et sportives au service de l'idéal vichyste : l'exemple des Chantiers de la Jeunesse (1940-1944). In *Revue Sciences Sociales et Sport*, numéro 1, septembre 2008, Editions : L'Harmattan.

 - PEYRE C. et RAYNOUARD Y. *Histoires et légendes du Club Méditerranée*. Paris, Editions du Seuil, 1971.

 - PIERRE J. Des brevets d'Etat d'éducateur sportif aux diplômes professionnels de 1963 à nos jours. Réflexions sur les enjeux et les débats relatifs aux réformes du tronc commun. In, Bernardeau-Moreau D. et Collinet C. (Sous la Dir. de), *Les éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation*. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009.

 - PIGEASSOU C. Le tourisme sportif : une réalité sociale aux contours incertains. In, Sobry C. (Sous la Dir. de), *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, pp. 33-71.

 - PINET G. *Ecrivains et penseurs polytechniciens*. Paris, Editeur : Paul Ollendorf, 1893.

- PLAGNOL G. et RASPAUD M. Le tourisme sportif dans les Himalayas. Naissance structuration et sens du voyage occidental vers les plus hautes montagnes du monde. In, Sobry C. (Sous la Dir. de), *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, pp. 73-102.
- POCIELLO C. Les cultures sportives. Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 1995, 3^{ème} édition corrigée, 1999.
- POCIELLO Ch. Nouvelles approches. In, POCIELLO Ch. *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris, Editions Vigot, 1981, réédition 1998.
- RAUCH A. La naissance du Club Alpin Français – La convivialité, la nature et l'Etat (1874-1880). In, Arnaud P. et Camy J. (Textes réunis par), *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France*. Lyon, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1986, pp 275-285.
- RAUCH A. Les usages du temps libre. In, Rioux J-P. et Sirinelli J-F. (Sous la Dir. de), *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*. Paris Editions : Arthème Fayard, 2002, pp 352-409.
- RAUCH A. Les vacances et la nature revisitée (1830-1939). In, Corbin A. *L'avènement des loisirs, 1850-1960*. Paris, Editions : Aubier/Flammarion, 1995, pp 83-117.
- RAUCH A. Vacances en France de 1830 à nos jours. Editions : Hachette, 1996, 2001 pour l'édition augmentée.
- RAYMOND H. L'utopie concrète : recherche sur un village de vacances. *Revue française de Sociologie*, volume 1, numéro 3, 1960.
- REAU B. Clubs de vacances et usages sociaux du temps libre : une histoire sociale du Club Méditerranée. Thèse de sociologie EHESS, soutenue le 6 décembre 1985 sous la direction de Gérard Mauger.

- RICHEZ J.C. et STRAUSS L. Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1936-1960). In, Corbin A. *L'avènement des loisirs 1850-1960*. Editions : Flammarion, 1995, pp 376-412.

- RIOT T. Football et mobilisations identitaires au Rwanda : ethnohistoire d'une invention coloniale (1945-1959). Paris, Editions : L'Harmattan, revue *Sciences sociales et sport*, numéro 1, septembre 2008, pp 147-164.

- ROBENE L. Sociabilité exclusive et enjeux identitaires au sein du monde aéronautique et sportif à l'aube du 20^e siècle : de l'élitisme mondain aux valeurs sociales modernes. In, Fauché S, Callède J.-P, Gay-Lescot J.-L, et Laplagne J.-P. *Sport et identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, pp 289- 303.

- SAINT-MARTIN J.-P. L'emploi sportif vu à travers son histoire : des Brevets d'Etat aux professorats de sports. In, Terret T. (Sous la Dir. de), *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000.

- SCHUT P.-O. et OTTOGALLI-MAZZACAVALLLO C. Les pratiques touristiques, une voie privilégiée d'accès au sport pour les femmes ? In, Liotard P. et Terret T. (Sous la Dir. de) *Sport et Genre. Volume 2. Excellence féminine et masculinité hégémonique*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2005.

- SCHUT P.-O. L'exploration du monde souterrain entre Science, Tourisme et Sport. Une histoire culturelle de la Spéléologie, Université de Lyon 1, Thèse STAPS, (Sous la direction de T. Terret), 2005.

- SCHUT P. O. L'exploration souterraine. Une histoire culturelle de la spéléologie. Paris, Editions : L'Harmattan, 2007.

- SCHUT P.-O. Le fond dans la forme : une histoire de la spéléologie à travers une lecture formelle de ses revues. In, Combeau-Mari E. *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Le Publieur, Bibliothèque universitaire et francophone, 2007, pp 377-390.

- SCHUT P-O et BERNIS S. Naissance de la plongée souterraine : les technologies de la plongée subaquatique au service des spéléologues. In, Munoz L. (Sous la Dir. de) *Usages corporels et pratiques sportives aquatiques du XVIIIe au XXe siècle*. Paris, Editions L'Harmattan, Tome 1, 2008, pp 275-286.
- SIROST O. La mutation des pratiques de plein air en France (1937-1963). In, Bancel N., Denis D. et Fates Y. (Sous la Dir. de) *De l'Indochine à l'Algérie. La jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial, 1940-1962*. Paris, Editions : La Découverte, 2003, pp 299-310.
- SOBRY C. *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, (Sous la Dir. de), 2004.
- TERRET T. Les défis du bain, formes de pratiques, modèles et résistances dans les processus de diffusion de la natation sportive. Thèse de doctorat en STAPS, Université Lyon 1, 1992.
- TERRET T. Naissance et diffusion de la natation sportive. Paris, Editions : L'Harmattan, 1994.
- TERRET T. Les symboliques de l'eau et l'immersion du nageur aux premiers temps : essai d'interprétation. In, Gauquelin M., Leclercq A. et Sylvain J-M. (Sous la Dir. de) *Légendes, mythologies, histoire et imaginaire sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Centre Lillois de Recherche en Analyse du Sport, 1995, pp 195-202.
- TERRET T. Histoire de la natation. In, Terret T. (Sous la Dir. de) *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, pp. 51-86.
- TERRET T. et Coll. Du sport aux sports. Plaidoyer pour une histoire comparée des sports. In, Terret T. (Sous la Dir. de) *Histoire des sports*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, pp. 237-251.

-
- TERRET T. L'institution et le nageur. Histoire de la Fédération Française de Natation (1919-1939). Paris, Editions : Presses Universitaires de Lyon, 1998.

 - TERRET T., HUMBERT H. Histoire et diffusion de la gymnastique aquatique (1960-2000). Paris, Editions : L'Harmattan, 2002.

 - TERRET T. Sport, femme et érotisme. Les images coquines de sportives dans les années folles. In, Guido L. et Haver G. (Sous la Dir. de), *Images de la femme sportive*. Genève, Editions : Georg, 2003, pp 63-79.

 - TERRET T. France. In, Riordan J., Krüger A. et Terret T. *Histoire du sport en Europe*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2004, pp.45-74.

 - TERRET T. Sport et genre dans la presse sportive des années cinquante. L'exemple de Sport & Vie. In, Liotard P. et Terret T. (Sous la Dir. de) *Sport et Genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*. Paris, Editions : L'Harmattan, Volume 2, 2005, pp 263-297.

 - TERRET T. Les femmes et le sport de 1945 à nos jours. In, Tetart P. (Sous la Dir. de), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*. Paris, Editions : Vuibert, 2007, pp 287-307.

 - TERRET T. Plongeon dans l'histoire. « L'invention » du plongeon sportif avant la première guerre mondiale. Revue *S.T.A.P.S*, numéro 72, 2008.

 - TICHIT P. Industrialisation et dynamique sociale de développement des activités physiques. Thèse STAPS non publiée, Paris Sud Orsay, 1997.

 - TRAVAILLOT Y. La forme, la transgression et l'aventure : nouvelles pratiques, nouveaux horizons. In, Terret T. (Sous la Dir. de) *Education physique, sport et loisir, 1970-2000*. Paris, Editions : AFRAPS, 2000.

-
- TRAVAILLOT Y. Les gymnastiques de forme : nouvelle conquête féminine ? In, Arnaud P. et Terret T. (Textes réunis par) *Histoire du sport féminin. Histoire et identité*. Paris, Editions : L'Harmattan, 1996, pp 51-67.

 - TROGER V. Vacances : des bains de mer à la découverte du monde. Revue *Sciences Humaines*, numéro 119, 2001.

 - VACHEE C., CORNELOUP J. et SOULE B. Logiques professionnelles et référents culturels dans les métiers sportifs de montagne. In, Sobry C. (Sous la Dir. de) *Le tourisme sportif*. Villeneuve d'Ascq, Editions : Presses Universitaires du Septentrion, 2004, pp 161-189.

 - VELEZ A. « Kiki » Caron, phénomène des années 1960. In, Liotard P. et Terret T. (Sous la Dir. de) *Sport et Genre. Excellence féminine et masculinité hégémonique*. Paris, Editions : L'Harmattan, Volume 2, 2005, pp 122-136.

 - VEYNE P. L'alpinisme : une invention de la bourgeoisie. Revue *L'Histoire*, n°11, avril 1979.

 - VEZIER G. Aux sources du syndicalisme en éducation physique. Origine et évolution de la défense corporative (1903-1940). Revue *S.T.A.P.S*, numéro 61, 2003.

 - VIGARELLO G. D'une nature...l'autre. Les paradoxes du nouveau retour. In, Pociello Ch. *Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques*. Paris, Editions Vigot, 1981, réédition 1998.

 - VIGARELLO G. Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier ... Et d'aujourd'hui. Paris, Editions : Robert Laffont et Revue E.P.S, 1988.

 - VILLARET S. L'apparition en France d'une nouvelle forme d'identité sportive : le sport naturiste (1900-1939). In, Fauché S., Callède J-P., Gay-Lescot J-L. et Laplagne J-P. *Sports et identités*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2000, pp. 393-402.

○ VIVIER C. La sociabilité canotière. La société nautique de Besançon. Paris, Editions : L'Harmattan, 1999.

Histoire sous-marine

○ BAIXE J.H. L'ancre et la caméra. Ollioules, Edition de la Nerthe, 1999.

○ BERRY, GAVARRY HUBERT, LE CHUITON et PARC, La plongée, et l'intervention sous la mer. Paris, Editions : Arthaud, 1977.

○ BEURDELEY C. L'archéologie sous-marine. L'odyssée des trésors. Paris, Editions : Trio, La bibliothèque des arts, 1991.

○ BLOT J.Y. L'histoire engloutie ou l'archéologie sous-marine. Paris, Editions : Gallimard, 1995.

○ BOISSIN E. *A.B.C de la chasse sous-marine*. Paris, Editions : Bornemann, 1962.

○ BOISSIN E. *Nouvelles bases de la plongée libre*. Paris, Editions : Flammarion, 1964.

○ BONAMI J-P. Docteur Payerne, 1806-1886, Pionnier de l'aventure sous-marine. Paris, Editions Romillat, 2000.

○ BOURDELET P. 20 000 bouées sous les mers. Paris, Editions : Librairie des plongeurs, 1989.

- BOUTAN L. La photographie sous-marine. Paris, Editions : Schleicher frères, 1900.
- CANS R. Cousteau, « Captain Planet », biographie. Paris, Editions : Sang de la terre, 1997.
- CASTRO A. La saga du clan Claude Sommer. In, *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire. Editions Alan Sutton.
- CET WARREN et J. BENSON. Above us the waves. London, Editions George G. Harrap, 1953.
- CHAUCHARD P. La vie en vol et en plongée. De l'aéronef au Bathyscaphe. Paris, Editions : Albin Michel, 1958.
- CLEMENS-MORISSET L. La marine Nationale au Féminin : de 1943 à nos jours. Saint Cyr sur Loire, Editions : Allan Sutton, 2003.
- COLLADON L.T.F. Relation d'une descente en mer dans la cloche à plongeur. Paris, 1826, In, Boudin J. CH. M. *Traité de Géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques*. Paris, Editions : Baillière et Fils, 1858.
- COLLECTIF, Encyclopédie Prisma du monde sous-marin. Paris, Editions Prisma, 1957.
- COLLECTIF, La plongée. Marine Nationale, Groupe d'Etudes et de Recherches Sous-marines, Paris, Editions : Arthaud, 1961.
- COLLECTIF, Le musée du scaphandre. Espalion, Éditions : Association Musée bibliothèque Joseph Vaylet, 1990.
- COMBES P. Plongeurs et scaphandriers, la grande aventure du travail sous la mer. Dunkerque, Editions du Musée portuaire de Dunkerque, 1994.

-
- CORRIOL J.H et BOUFFIL-CORRIOL N. Une histoire de la plongée sous-marine. Marseille, Editions Octarès, 1984.

 - CORRIOL J.-H. La plongée en apnée. Physiologie, Médecine, Prévention. Paris, Editions : Masson, 1^{ère} édition 1993, 2006.

 - COURTEIX D. Eléments d'une approche sociologique concernant la pratique de la plongée subaquatique dans les clubs « de l'intérieur ». Mémoire pour le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 3^e degré de plongée subaquatique. INSEP, 1982.

 - COUSTEAU J.M. Mon père, le commandant. Paris, Editions : L'archipel, 2004.

 - COUSTEAU J.Y. et SCHIEFELBEIN S. Jacques-Yves Cousteau. L'homme, la pieuvre et l'orchidée. Paris, Editions : Robert Laffont/Editions Plon, 1997.

 - COUSTEAU J.-Y. Par dix-huit mètres de fond. Paris, Editions : Durel, 1946, non paginé.

 - COUSTEAU J-M. Mon père, le Commandant. Paris, Editions L'Archipel, 2004.

 - COUSTEAU J-Y. Le monde du silence. Paris, Editions de Paris, 4^{ème} trimestre 1953.

 - DAMON P. Etude sur l'évolution technique du Scaphandre Cabirol et du régulateur Rouquayrol. Paris, Editions : Jouve, Tome 1-1829-1865, 2008.

 - DAMON P. Le jouet scaphandrier et son histoire de Jules Verne à nos jours. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Alan Sutton, 2005.

 - DAMON P. Les plongeurs de l'histoire, naissance de l'industrie du scaphandre français au 19^e siècle. Etréchy, 2003.

 - DANRIT La guerre fatale. Paris, Editions : Flammarion, 1902-1903, 3 volumes.

 - DAVID D. Les précurseurs de la plongée autonome, 1771-1853. Saint-Brieuc, 2008.

- DE LA CHAPELLE Traité de construction théorique et pratique du scaphandre, ou, du bateau de l'homme, approuvé par l'Académie Royale des Sciences. Paris, Editions : Chez Debure, 1775.
- DE LATIL P. et RIVOIRE J. A la recherche du monde marin. Paris, Editions : Plon, 1953.
- De LATIL P. Plongée. Historique. In, *Encyclopédie Prisma du Monde sous-marin*. Paris, Editions : Prisma, 1957.
- DE ROMANOVSKI V. La face cachée de Cousteau. Paris, Edition : Odilon média, 1996.
- DEJOB R. L'école de Garennes. In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Allan Sutton, 2004, pp 104-109.
- DELPEUCH M. Les sous-marins à travers les siècles. Paris, Editions : Société d'Édition et de Publications, 1908.
- DESMARETZ G. La plongée militaire. Paris, Editions Chiron, 2001.
- DEVAUX R. Initiation à la chasse sous-marine (pêche au fusil sous-marin). Cannes, Editions : Robaudy, 1943, 2^{ème} édition, 1947.
- DICK P. Robert Hooke and the 1664 scuba. Revue *Historical Diver* n°34, Vol 11, Issue 1, 2003, page 48.
- DIOLE P. L'aventure sous-marine. Paris, Editions Albin Michel, 1951.
- DUNOYER DE SEGONZAC A. Un conquérant sous la mer. Henri-Germain Delauze. Paris, Editions : Buchet/Chastel, 1992.

-
- DUTHEIL F. La plongée sous-marine. Conseils – Techniques – Avenir. Paris, Editions : Solar, nouvelle édition 1985, édition originale 1980.

 - FLOC'HLAY Y. Les nageurs de l'ombre. Quimper, Editions Alain Bargain, 1992.

 - FORET A. et MARTIN-RAZI P. Une histoire de la plongée et des sports subaquatiques. Marseille, Editions FFESSM, 2007.

 - FORET A. Prévention de la maladie de décompression. Montpellier, Editions : Téthys, 2008. Titre original : *The Prevention of Compressed-air illness*. A. E. BOYCOTT, G. C. C. DAMANT et J. S. HALDANE, Editions : Cambridge University Press, The Journal of Hygiène. Vol 8, 1908.

 - FORFAIT P.-A. Plongeon. Encyclopédie méthodique maritime, 1787, Tome III.

 - GAVARRY P. Postface. In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Allan Sutton, 2004.

 - GILPATRIC G. The Compleat Goggler. Etats-Unis, Editions : Dood, Mead and Company, 1938.

 - GOIRAN R. Compagnons de la Calypso. Barbizon, Editions : Pôles d'images, 2007.

 - GORSKY B. Dix mètres sous la mer. Paris, Editions : Durel, 1946.

 - GORSKY B. La jungle du silence. Paris, Editions : Durel, 1948.

 - HASS H. Hommes et requins. Paris, Editions : Hachette, 1952.

 - ICORNS N. The origins of the Buddy System. Revue *Historical Diver*, Volume 11 Issue 1, numéro 34, 2003.

-
- JARRY J. L'aventure des bathyscaphes. Marins, Ingénieurs et Savants au plus profond des mers. Paris, Editions du Gerfaut, 2003.
 - JONCHERAY J.P. et MARTIN-RAZI P. Un siècle de plongée sous-marine, 1899-1999. Marseille, Editions : A. Barthélemy, 1999.
 - KAHELLE G. Ma formation d'homme-grenouille. In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Allan Sutton, 2004.
 - KOSKAS G. La Communauté de travail ou l'esprit communautaire. In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Allan Sutton, 2004.
 - KOSKAS G. Présentation du scaphandrier. In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Allan Sutton, 2004.
 - LAYET A. Scaphandres et appareils plongeurs, In, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Paris, Editions Masson et Ancelin, troisième série, Tome sept, 1879, pp 200-231.
 - LAYET J. Débardeurs, Déchargeurs de bateaux. In, *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. Paris, Editions : Masson et Ancelin, Tome vingt-sixième, pp 70-73.
 - LE PRIEUR Y. Premier de plongée. Editions : France-Empire, 1956.
 - LE TARGAT H.-R. Une invention Française dans le domaine sportif : la plongée. In, *Jeux et sports dans l'histoire*. Paris : Editions du Comité des Travaux historiques et Scientifiques, Tome deux, Pratiques sportives, 1992, pp 257-267.
 - LEVET-LABRY E. L'évolution des diplômes de moniteur de plongée de 1957 à 2005 : entre théorie et pratique. In, Bernardeau-Moreau D. et Collinet C. (Sous la Dir. de), *Les*

éducateurs sportifs en France depuis 1945. Questions sur la professionnalisation. Rennes, Editions : Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp 197-217.

○ LORIDON G. Des pionniers subaquatiques oubliés...Toulon, Editions : Les presses du midi, 2008.

○ LORIDON G. Plongée au GERS, 1954/1957. Toulon, Editions : Les Presses du Midi, 2007.

○ LULLIER Nouvel appareil plongeur Rouquayrol. Paris, Editions Dupont et Challaumel, *Revue Maritime et coloniale*, Tome XIII, 1865.

○ MARINE NATIONALE. *La plongée*. Paris, Editions : Arthaud, 1955.

○ MASCRET V. Analyse sociohistorique du premier club de plongée de la région Nord-Pas-de-Calais : le Club Sous-Marin du Nord, 1957-2002. Paris X Nanterre, Mémoire de DEA, sous la direction de J. Defrance/G. Raveneau, non publié, 2003.

○ MASCRET V. Portraits de plongeurs. *Revue Française de Plongée*, Editions : Groupement National de Plongée Universitaire, numéro 4, février 2004.

○ MASCRET V. Femmes et plongée. Evolution des productions de la presse spécialisée, (1954-2003). In, A. Roger et T. Terret, *Sport et genre, Objets, arts et médias*. Paris, Editions : L'Harmattan, Volume 4, 2005, pp 237-245.

○ MASCRET V. La presse spécialisée en plongée sous-marine : entre propagande et témoignage. In, (Sous la Dir. de E. Combeau-Mari), *Sport et presse en France (XIX^e-XX^e siècles)*. Paris, Editions : Le Publieur, 2007, pp 391-406.

○ MASCRET V. Practical competitive and activities of leisure. Ambiguous relations, example of the stroke with the palm in France, in M. Laemmer, E. Mertin & T. Terret (Eds.), *The New Sport History*. Sankt Augustin, Academia Verlag, Vol. 13/1, 2007, pp 222-227.

- MASCRET V. La plongée en scaphandre comme objet et prétexte. Exemple du Club Sous-Marin du Nord, premier club régional, 1957-2006. In, (Sous la Dir. de L. Munoz), *Les pratiques corporelles et l'eau dans l'histoire (XIXe-XXe siècle)*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2008, pp 143-154.
- MASCRET V. La professionnalisation de la plongée sous-marine de loisir, 1960-1990. In, (Sous la Dir. de L. Munoz), *Les pratiques corporelles et l'eau dans l'histoire (XIXe-XXe siècle)*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2008, pp 249-260.
- MASCRET V. Du livret technique au magazine grand public, la défense d'une pratique légitime au travers le bulletin fédéral de la FFESSM. In, (Sous la Dir. de M. Attali), *Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours*. Biarritz, Editions : Atlantica, Musée national du Sport, 2010.
- MASCRET V. Du livret technique au magazine grand public, la défense d'une pratique légitime au travers le bulletin fédéral de la FFESSM. In, (Sous la Dir. de M. Attali), *Sports et médias, du XIXe siècle à nos jours*. Biarritz, Editions : Atlantica, Musée national du Sport, 2010.
- MASCRET V. Plongée. In, Attali M. et Saint-Martin J. (Sous la Dir. de), *Dictionnaire culturel du sport*. Paris, Editions : Armand Colin, 2010, pages 104-105.
- MERLIN A. Recherches sous-marines près de Mahdia (Tunisie). In, Comptes-rendus des séances de l'année.- Académie des inscriptions et des belles-lettres, Volume 52, numéro 8, 1908, pp 531-541.
- MICHEL BERTRAND Commandos de la mer. Sous-marins de poche, torpilles humaines, hommes-grenouilles, 1914-1945. Paris, Editions : J.C. Lattès, 1985.
- MICHEL J. Trois inventeurs méconnus. Espalion, Editions : Musée Joseph Vaylet, 1980.
- MICHELET J. La mer. Paris, Editions Michel Lévy, 1861, 5^{ème} éditions, 1875.

- MICHELETTI E. Les combattants des ténèbres. L'extraordinaire histoire des nageurs de combat. Paris, Editions : Histoire & Collections, 2005.

- MILNE EDWARDS, H. Recherches zoologiques faites pendant un voyage en Sicile. Paris, Editions : Bachelier, *Compte rendu des séances de l'académie des sciences*, 25 novembre 1844, pp 1137-1141.

- MILON L. Prélude à la SOGETRAM. In, SCAPH 50, (Collectif) *Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963*. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Allan Sutton, 2004.

- MOLLE Ph. et REY P. *La plongée subaquatique*. Paris, Editions : Amphora, 1972.

- MOUTON P. Les héritiers de Neptune. Grenoble, Editions : Glénat, 1989.

- MOUTON P. Philippe Tailliez. Le père de la plongée. Grenoble, Editions : Glénat, 1995.

- PERIGNON E. Rapport sur le matériel de la navigation et du sauvetage. Paris, Imprimerie Nationale, Groupe VI-Classe 67, 1881.

- PESCADERE et JUBELIN Le commando Hubert. Editions Roch productions, 1999.

- POULET G. Connaissance et technique de la plongée. Paris : Editions Denoël, 1962.

- PULVENIS R. La chasse aux poissons (chasse sous-marine). Nice, Editions : Imprimeries Nouvelles Réuniones, 1940.

- RAVENEAU G. Transformations contemporaines de la plongée sous-marine en France. In, *Dispositions et pratiques sportives*. Paris, Editions : L'Harmattan, 2004, pp 129-142.

- RENAULT J.-P. Louis Joseph Aimé Thomé de Gamond (1807-1876). Pionnier du tunnel sous la Manche. Paris, Editions : L'Harmattan, 2001.

- RIFFAUD C. La grande aventure des hommes sous la mer. Du temps d'Aristote à l'âge du nucléaire. Paris, Editions : Albin Michel, 1988.

- ROBIDA A. Voyages extraordinaires de Saturnin Farandoul dans les 5 ou 6 parties du monde et dans tous les pays connus et même inconnus de M. Jules Verne. Paris, Editions : Librairie Dreyfous, 1879.

- ROBINET C. et GUILLOU L. La plongée autonome. Le temps des pionniers. Nantes, Editions : Marines édition, 1999.

- ROLLET G. L'empreinte des pionniers. La naissance de la plongée dans le lac d'Annecy. Annecy-le-vieux, Editions : Historic'one, (Sous la Dir. de), 2007.

- SCAPH 50, (Collectif) Scaphandriers ! Chroniques de pionniers, 1952-1963. Saint-Cyr-sur-Loire, Editions : Allan Sutton, 2004.

- SEGUIN J. La grenouille ou la vie d'un plongeur. Toulon, Editions : Les presses du midi, 2008.

- SONREL L. Le fond de la mer. Paris, Editions Hachette et Cie, 3ème édition 1874, page 202.

- SPLICHAL P. La plongée, anatomie et physiologie du corps humain. Paris, Editions : Amphora, 1987.

- TAILLIEZ P. Les nageurs de combat. Revue *L'Armée française*, numéro 22, décembre 1947-janvier 1948, pp 3-13.

- TAILLIEZ P. Nouvelles plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 3ème édition, 1960,1954.

- TAILLIEZ P. Réunion du bureau directeur national de la F.F.E.S.S.M, Marseille, 22 septembre 1962, Archives F.F.E.S.S.M.

- TAILLIEZ P. Plongées sans câble. Paris, Editions : Arthaud, 1954, Edisud, réédition 1998.
- TAILLIEZ, DUMAS, ALINAT, PERRIMOND-TROUCHET, CABARROU, La plongée. Paris, Editions : Arthaud, 1955.
- TAILLIEZ, DUMAS, COUSTEAU, ALINAT, DEVILLA. *La plongée en scaphandre*. Toulon, Editions : Elzévir, 1949.
- THOME DE GAMOND L. In, *Mémoires et compte rendu des travaux de la société des ingénieurs civils*. Paris, Editions : Eugène Lacroix, 1873, pp 684-687.
- TONDEUR F. 10000 heures sous les mers. Paris, Editions : Flammarion, 1973.
- TOSELLI J.-B. Comment on aurait pu tenter le sauvetage des galions de Vigo. Paris, Editions : Philippe Cordier, 1875.
- UFANO D. Artillerie ou vraie instruction de l'artillerie et de ses appartenances. Rouen, Editions Jean Berthelin, 1628, pp 82-84.
- VAISSIERE R. L'homme et le monde sous-marin, Paris, Editions : Larousse, 1969.
- VANNEY J.-R. Le mystère des abysses. Histoires et découvertes des profondeurs océaniques. Paris, Editions : Librairie Arthème Fayard, 1993.
- VEDRENNE I. L'homme sous la mer. La figure du plongeur dans le monde gréco-romain et l'occident médiéval. In, James-Raoul D. et Thomasset C. *Dans l'eau, sous l'eau. Le monde aquatique au Moyen-âge*. Paris, Presse Universitaire de Paris Sorbonne, 2002, pp 273-319.
- VERDONCK L. Traité pratique de natation. Lille, Editions : Le Bigot Frères, 1896.

- VERNE J. *Vingt mille lieues sous les mers*. Paris, Editions : J. Hetzel, 1871.

- VILLEPION (de) G. *Les nages modernes. L'art de bien nager*. Paris, Editions : Librairie Hachette, Encyclopédie par l'image, 1934.

- VILLEPION (de) G. *Nageons ! Traité de natation moderne*, Paris, Editions : Grasset, 1929

- VILLEPION (de) G. *L'eau, ma grande amie. Natation et plaisirs aquatiques*, Paris, Editions : Grasset, 1937.

- VIOLET B. *Cousteau, une biographie*. Paris, Editions : Fayard, 1993.

ANNEXE 1 : Les cloches de plongée. D'Aristote au XXème siècle...

Les cloches de plongée permettent l'immersion d'un ou plusieurs plongeurs. Elles sont guidées depuis la surface et pas nécessairement avec renouvellement de la quantité d'air initiale. Elles préfigurent le casque des scaphandriers. Elles sont toujours utilisées aujourd'hui sous forme de tourelle de plongées profondes, notamment dans le cas de la plongée off-shore à grande profondeur avec respiration de mélange à base d'hélium ou d'hydrogène. Elles servent essentiellement d'ascenseur aux plongeurs qui restent « comprimés » du chantier au caisson de vie sur les bateaux supports.

<i>Appellation</i>	<i>Epoque</i>	<i>Remarques</i>
Cloche « primitive »	Aristote	
Plongeur de Jacopo Mariano	1440	Avec cagoule et tuyau.
Plongeur de Végèce en « cagoule »	IV ème siècle	D'après : De re militari.
Plongeur encagoulé de De Vinci	1500	D'après : Codex Atlanticus.
Cloche de Lorena utilisée par Marchi	1535	Exploration du Lac Nemi.
Démonstration du Tage	1538	Devant Charles Quint (relaté par Taisnier).
Cloche de G. Bono	1583	
Capuchon de Diégo Ufano	1628	1ere édition en 1613 en espagnol.
Cloche du « Vasa »	1664	
Cloche de Saint-Clair	1669	Exp de 1665, avec barils additionnels.
Cloche de Sturmius	1676	
Cloche de Halley	Dés 1690	Réservoir d'air comprimé en plus. Utilisée à Cherbourg en 1817.
Cloche de Spalding	1775	Palan pour régler la profondeur sous l'eau.
Cloche de Smeaton	1788	Cloche avec pompe en surface d'après une idée de Papin de 1680,

		utilisée au Havre en 1840.
Cloche de l'anglais Fullarton	1805	
Cloche à Oxygène de Brizé-Fradin	1808	
Cloche de Fusconi	1827	Utilisé sur le Lac Nemi.
Cloche à carène de Touboulic	1840	

ANNEXE 2 : Chronologie des scaphandres depuis 1715. Inventions brevetées ou non. Les dates suivies du sigle *INPI*, correspondent aux inventions dont un brevet est déposé à l'Institut Nationale de la Propriété Industrielle (selon P. DAMON).

Date	Nom	Profession	Lieu	Remarques
1715	Pierre de Rémy de Beauve	Garde de la Marine	Brest	
1771	Fréminet		Paris	« Machine Hydrostatergatique »
1783	Pierre Alexandre Forfait	Ingénieur des constructions navales		
1786	John et William Braithwaite		Angleterre	Relevage d'objets de valeur
1797	Karl-Heinrich Klingert		Allemagne (Breslaw)	
1798	Sardou Pierre Amable Burlet	Come (garde) Chiourme Forçat, machiniste de profession	Toulon Toulon	Burlet est sans doute l'inventeur
1800	Peter Kreeft		Allemand de Stralsund	
1802	William Forder		Angleterre	
1805	Fullarton		Angleterre	Cloche individuelle
1808	Brizé-Fradin	Ingénieur en travaux hydraulique		
1808 (INPI)	Pierre-Marie Touboulic	Mécanicien au service de la Marine	Brest	« Ichtyoandre »
1811	Frédéric Drieberg			Le triton
1813	François Farkas			Le Dauphin
1815	Alexandre Mathurin Bideau Dufau	Maître au canotage Cordonnier	l'île de Ré	
1819	Auguste Siebe	Ancien artilleur		
1823	John et Charles Deane		Angleterre	Récupération sur épaves
1825	William Henry James	Technicien	Birmingham	Brevet du Patent Office anglais
1822	Karl-Heinrich Klingert			« Cloche de tête »
1827 (INPI)	Jean Jeremy Poulliot		Paris	« Hydoplopa »
1827 (INPI)	Jean Baptiste Beaudoin		Andelys	« Masque métallique »
1827	James		Anglais	
1828 (INPI)	Pierre Jacques Debezis	Ingénieur géographe		« cloche ou casque camisole »
1828 (INPI)	Paul Lemaire d'Augerville	Chirurgien dentiste	Paris	« L'appareil pneumatographique »
1829 (INPI)	Théophile François Andrieu de Meulant	Ancien notaire		

1831	Charles Condert	Mécanicien	Etats-Unis	
1833 (INPI)	François Magny			
1835	Charles-Célestin Testu	Forçat	Brest	« Machine Hydro-aérienne »
1838	William Edward Newton	Dessinateur en mécanique	Londres	Patent Office
1838 (INPI)	Manuel Théodore Guillaumet	Docteur en médecine	Argentan (Orne)	Inventeur copié par Newton. LE détenteur à la demande !
1838 (INPI)	Jean-Charles-Gustave Paulin	Commandant de sapeurs-pompiers	Paris	
1840 (INPI)	Henry Davey		Anglais	
1841 (INPI)	Jacques Antoine Roger Fortuné Durand de Monestrol	Ingénieur mécanicien	Paris	
1845 (INPI)	François Girod	Monteur en diamants	Paris	
1845 (INPI)	Vincent Gibert	Mécanicien		
1847 (INPI)	Hyppolite Poupinelle	Chapelier	Paris	
1847 (INPI)	Charles Benoît Magny Nicolas Joseph Dantez			Fils de François Magny
1847 (INPI)	Gustave Hyacinthe Dantez			Fils de Nicolas Dantez Père du scaph. Français du 20e
1847 (INPI)	Napoléon Antoine Wolski	Ingénieur	Nantes	« cuirassier aquatique »
1847 (INPI)	Philippe Bigard	Bottier	Lyon	« L'appareil P. Bigardière »
1848 (INPI)	Louis Napoléon Langlois	Propriétaire	Paris	« Costume sous marin »
1849 (INPI)	Pierre Aimable de Saint-Simon-Sicard	Chimiste	Paris	
1850 (INPI)	Jacques Garagnon Jacques Abel Noël Magny		Marseille Marseille Marseille	« Appareil de Magny »
1850 (INPI)	Napoléon Antoine Wolski			Premier appareil breveté à cuirasse rigide
1851 (INPI)	Philippe Bigard		Lyon	
1853 (INPI)	Pierre Aimable de Saint-Simon-Sicard			« Appareil et système photo- chimico-sauveur »
1853 (INPI)	Jean-Jacques Danduran	Ingénieur civil	Belleville (Seine)	

1853 (INPI)	Philippe Bigard		Lyon	
1853 (INPI)	Joseph Constant Delange Charles-Henry Ernoux	Chapelier Chapelier	Paris Paris	Entreprise de sauvetage et non de vente de matériel (Damon 126)
1855 (INPI)	Charles-Henry Ernoux	Entrepreneur de sauvetage	Paris	
1856 (INPI)	Joseph-Martin Cabirol	Fabriquant de caoutchouc Ancien chapelier	Paris Bordelais	
1860	Benoît Rouquayrol	Ingénieur des mines	Aveyron	régulateur
1863	Th. Cato Mc Keen		Etats-Unis	« scaphandre américain »
1864	Benoît Rouquayrol Auguste Denayrouze	Ingénieur des mines Lieutenant de vaisseau	Aveyron Aveyron	Le scaphandre autonome moderne.
1872	Louis Denayrouze	Polytechnicien	Paris	Aérophore
1878	Henry Fleuss		Angleterre	
1882	Carmagnole			Scaphandre rigide inutilisable
1900	Desgrez Balthazard			Recycleur au bioxyde de sodium
1904	Robert H. Davis		Angleterre	Pour sauvetage de sous marinier « Submarine escape apparatus »
1912	Maurice Fernez			« appareil pour plongeur nu »
1915	Riichi Watanabe		Japon	Scaphandre Ohgushi, au patent Office
1926	Maurice Fernez Yves Le Prieur	Commandant		
1933	Yves Le Prieur			« scaphandre autonome Le Prieur »
1942	Georges Commeinhes		Marseille	« GC 42 »
1943	Jacques-Yves Cousteau Emile Gagnan	Capitaine Ingénieur civil	Paris Toulon (Sanary)	

ANNEXE 3 : Cousteau, l'incontournable visionnaire...

Né le 11 juin 1910 à Saint-André-de-Cubzac en Gironde, Jacques-Yves Cousteau est incontournable dans l'histoire de la plongée. Il est inventeur (le détenteur Cousteau-Gagnan de 1943), homme d'images (*Le monde du silence* de 1956), fédérateur (les aventures de la *Calypso*) et au centre des grandes aventures de la plongée en scaphandre autonome : le G.E.R.S, les soucoupes plongeantes, les maisons sous la mer... Il devient le père de toutes « les générations futures » en s'appropriant la mer. Mais Cousteau est aussi un homme secret, arriviste, impitoyable envers ceux qui ne peuvent plus le servir.

Promu de l'École Navale de Brest en 1930, Cousteau rêve de voler. Mais le sort est contre lui et un accident de voiture le prive partiellement de l'usage d'un bras et lui ferme définitivement les accès à l'Aéronavale. Officier de marine, il épouse Simone Melchior en 1937. Ce mariage lui ouvre les portes de l'Air Liquide dont son beau-père est l'un des administrateurs. Les circonstances de la guerre l'amènent à travailler avec un ingénieur de cette société, Emile Gagnan à la mise au point du détenteur autonome de plongée. L'appareil est utilisé en 1943 et le brevet déposé la même année. La mise au pont d'appareil plongeur passionne Cousteau qui sait toujours s'entourer de techniciens compétents. Sa passion première reste toutefois les images. Il exploite toutes les technologies possibles au sein du Groupement d'Etudes et de Recherches Sous-marines de la Marine Nationale en compagnie de Philippe Tailliez et Frédéric Dumas. Leurs aventures de chasse sous-marine et les premiers films sous-marins de Cousteau (*Par dix-huit mètres de fond, Epaves, Paysages du silence*) qui les ont réunis pendant la guerre rendent le trio inséparable. L'appui de la Marine permet à l'équipe de G.E.R.S de s'essayer à la spéléologie et l'archéologie sous-marine. Mais rapidement Cousteau se lance dans l'aventure de la *Calypso* et ramène des images sous-marines souvent exclusives. En 1956, il obtient en tant que co-réalisateur la palme d'or du festival de Cannes pour *Le monde du silence*, tourné à partir de la *Calypso*. La bascule est faite et Cousteau devient le vidéaste le plus célèbre du monde. L'année suivante, en 1957, il est élu directeur du musée océanographique de Monaco, fonction qu'il occupera jusqu'en 1988, année où il est élu à l'Académie Française. Mais Cousteau pour mener à bien ses nombreux projets à besoin d'argent. Les maisons sous la mer, les sous-marins profonds, les navires océanographiques le font courir après mécènes et appuis politiques.

En 1953, Cousteau crée l'Office Français de la Recherche Sous-marine (O.F.R.S) mais ce n'est pas lui qui est retenu pour prendre la direction du Centre National pour l'Exploitation des Océans (CNEXO) en 1967. Cet épisode, d'un Cousteau refusant qu'on lui dicte sa conduite et qui doit motiver ses choix, témoigne d'une double rupture. D'une part avec l'Etat français, qui refuse d'investir à fond perdu ou, pour le moins, avec des retours hasardeux dans les projets de Cousteau ; d'autre part avec le monde scientifique qui refuse de lui reconnaître un statut de scientifique qu'il ne possède pas.

En 1961, c'est John Fitzgerald Kennedy qui remet la rare médaille d'or de la National Geographic Society à un Jacques Cousteau qui a fait la couverture de Time Magazine du 28 mars 1960. Cousteau est une star et il devient le porte-parole de l'écologie et du développement durable.

*« Car Cousteau savait parfaitement jouer de son charisme pour faire rêver même les banquiers. Ce fut sa force, son art. »*¹³³³

Qui d'autre que Cousteau pouvait mieux porter le développement de la plongée en scaphandre autonome, inventeur, visionnaire et faiseur de rêves ?...

Bibliographie spécifique

- CANS R. Cousteau, « Captain Planet », biographie. Paris, Editions : Sang de la terre, 1997.
- COUSTEAU J.M. Mon père, le commandant. Paris, Editions : L'archipel, 2004.
- COUSTEAU J.-Y. Par dix-huit mètres de fond. Paris, Editions : Durel, 1946, non paginé.
- COUSTEAU J-Y. Le monde du silence. Paris, Editions de Paris, 4^{ème} trimestre 1953.
- COUSTEAU J.Y. et SCHIEFELBEIN S. Jacques-Yves Cousteau. L'homme, la pieuvre et l'orchidée. Paris, Editions : Robert Laffont/Editions Plon, 1997.

¹³³³ CANS R. Cousteau, « Captain planet », biographie. Paris, Editions : Sang de la Terre, 1997, page 282.

- DE ROMANOVSKI V. La face cachée de Cousteau. Paris, Edition : Odilon média, 1996.

- TAILLIEZ, DUMAS, COUSTEAU, ALINAT, DEVILLA. *La plongée en scaphandre.* Toulon, Editions : Elzévir, 1949.

- VIOLET B. Cousteau, une biographie. Paris, Editions : Fayard, 1993.

RESUME

Le scaphandre autonome donnant de l'air à la demande naît en France dans l'Aveyron au début des années 1860. L'invention est efficace mais moyennement satisfaisante du point de vue du travail sous-marin. L'apnée et la plongée en scaphandre lourd relié à la surface par un tuyau amenant de l'air, sont utilisées pour s'immerger à des fins utilitaires : la pêche des éponges et des coquillages. Les scientifiques comme Paul Bert et J.S. Haldane posent les bases de la décompression mais il faut attendre les années 1930 pour voir naître un loisir sous-marin : la pêche à la nage sur les côtes méditerranéennes puis les premiers scaphandres autonomes de Yves Le Prieur qui crée le premier club de plongée loisir en 1935. A la fin de la guerre, les militaires s'approprient et perfectionnent l'invention autour de Jacques-Yves Cousteau et Philippe Tailliez. La plongée autonome de loisir poursuit son développement autour de la jeune fédération française nationale d'études et de sports sous-marins (1948) et du *Club Méditerranée*. Les premières entreprises de travaux sous-marins utilisent le scaphandre autonome de Cousteau et Gagnan et la plongée entre au cinéma en obtenant une palme d'or à Cannes en 1956 (*Le monde du Silence* de Cousteau et Louis Malle). Une nouvelle presse spécialisée se construit et, vers 1960, la plongée s'émancipe du modèle militaire pour devenir une pratique de loisir avec ses brevets et contenus spécifiques. La construction de modèle technique de référence, le développement d'une offre commerciale et la professionnalisation de l'encadrement transforment les imaginaires de l'immersion et installent l'activité comme une pratique, certes aventureuse mais possible. La plongée en scaphandre autonome devient un bien de consommation avec ses équipements, ses voyages thématiques et ses centres de plongées. La profession de moniteur est à peine envisageable à plein temps mais les premiers syndicats de défense des professionnels de l'enseignement voient le jour. Au milieu des années 1980, la plongée de loisir professionnelle existe, elle participe à la mise en place d'une pratique d'aventure raisonnée où l'immersion devient un enjeu de concurrence. Les innovations technologiques comme l'ordinateur de plongée ou le gilet stabilisateur au début des années 1980 participent à une transformation des pratiques, féminisées (30% de pratiquantes) et plus hédonistes. La plongée en associant technologie et imaginaire de l'aventure devient une pratique légitime sans être tout à fait sportive ni exclusivement contemplative.

TITLE

Underwater adventure. Scuba diving's history in France (1865-1985).

ABSTRACT

Scuba diving was born in France (Aveyron) in the early 1860s. Although the invention was efficient under water worker did not find it useful enough. Free diving and scuba diving were mainly used for sponge and shell fishing. P. Bert and J.S. Haldane – two scientists – were the first to settle down the basis of decompression. We have to wait until 1930 to consider scuba diving as a hobby : first submarine in the Mediterranean sea, then Yves Le Prieur created the first aqualung and established the first diving club in 1935. At the end of the Second World War, soldiers made the invention theirs and improved the system with Cousteau and Tailliez. Scuba diving grew up thanks to the *fédération française nationale d'études et de sports sous-marins* and the *Club Méditerranée*. The first submarine works companies used the aqualung of Jacques-Yves Cousteau : scuba diving became famous : The Silent world won the Palme d'Or in Cannes in 1956. Some specialised international press appeared around 1960, scuba diving was not only for the army but also a hobby for everybody with degrees and a specific curriculum. Scuba diving became more and more popular thanks to its specific rules, business development and professional instructors. Scuba diving became consumer goods thanks to its equipment, its dedicated trips and scuba diving clubs. At the beginning, it was unbelievable to think of it as a fulltime job but quickly the first unions appeared. In the middle of the 80s professional scuba diving did exist. It participated to set up a reasonable practice. There were more and more competitors. Technological innovations such as scuba diving computers or stabilizing jacket – at the beginnings of the 80s – opened up to women (30% of them) and made the activity more hedonistic. Technology linked to the desire of adventure helped scuba diving to be a legitimate practise. Scuba diving is not either a sport not a contemplative activity.

DISCIPLINE

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

MOTS-CLES

Histoire - Plongée – Scaphandre – Cousteau – légitime – loisir

INTITULE ET ADRESSE DE L'U.F.R. OU DU LABORATOIRE :

Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport
Université Claude Bernard, Lyon 1 UFRSTAPS
Bâtiment R. Dubois
Campus universitaire de La Doua
69622 VILLEURBANNE CEDEX - FRANCE

Table des matières

Sommaire	3
Introduction générale, l'aventure sous-marine... ..	5
1° De quelle plongée parle-t-on ?	7
2° Une Histoire culturelle	9
3° Des histoires de plongée.....	11
4° Hypothèse	14
5° Périodisation et plan	19
PARTIE 1 - Du casque au masque, 1865-1935.....	23
CHAPITRE 1 : Le scaphandre autonome.....	27
1.1. Les cloches de plongée.....	29
1.2. Les premiers « scaphandriers ».....	37
1.3 Le scaphandre autonome de Rouquayrol et Denayrouze.....	49
CHAPITRE 2 : Quand la science s'en mêle... ..	60
2.1 Plongée et science.....	60
2.2 La plongée au service de la science.....	67
2.3 Descendre...mais aussi remonter : la décompression.....	72
CHAPITRE 3 –Plongée sans air, « plonger inutilement »... ..	76
3.1 L'apnée sportive	81
3.2 La pêche à la nage	86
PARTIE 2 - La naissance des loisirs sous-marins : structuration et différenciation, 1935-1960.....	94
CHAPITRE 4 / Les travailleurs sous-marins.....	97
4.1 La plongée militaire	97
4.2 La plongée industrielle, la Sogetram	121
CHAPITRE 5 / L'aventure touristique	130
5.1 La presse spécialisée	133
5.2 Le Club Méditerranée.....	150
CHAPITRE 6 / L'aventure sportive	165
6.1 Les sociétés de pêche à la nage.....	166
6.2 Le rassemblement fédéral de 1948.....	174
6.3 Le rassemblement fédéral de 1955.....	183
6.4 Ouverture mondiale et crise nationale	191

6.5 Le cas de l'Algérie	196
PARTIE 3 - L'autonomisation et la professionnalisation du loisir, 1960-1985.	207
CHAPITRE 7 : Une pratique légitime de loisir	214
7.1 La construction d'un modèle technique de référence : étude des livrets techniques	215
7.2- L'offre associative	235
7.3 La féminisation d'une pratique « dangereuse »	252
CHAPITRE 8 : L'offre commerciale	272
8.1 L'implantation des marques et des firmes.....	274
8.2 L'offre de vacances « plongée ».....	291
CHAPITRE 9 : Vers une professionnalisation de l'encadrement	310
9.1 – Histoire des brevets d'encadrement, du moniteur fédéral au Brevets d'Etat.....	310
9.2 – les syndicats professionnels	333
CONCLUSION GENERALE	345
SOURCES.....	355
BIBLIOGRAPHIE.....	382
ANNEXE 1	416
ANNEXE 2	418
ANNEXE 3	421
Table des matières	427